

2009



ENJEUX POUR L'INDUSTRIE du Nord – Pas-de-Calais



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT



DIRECTION RÉGIONALE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



SOMMAIRE

Éditorial par Jean-Michel Bérard, Préfet de région Nord - Pas-de-Calais	p. 5
Introduction par M. le Directeur de la DREAL Nord - Pas-de-Calais	p. 7
Préface par Mme la Directrice de la DRTEFP Nord - Pas-de-Calais	p. 9
Carte des principales installations industrielles	p. 10
L'industrie régionale	p. 12
Avertissement méthodologique & périmètre de l'étude	p. 40
Remerciements	p. 46
Contacts	p. 48

NOTES SECTORIELLES

Transports terrestres	p. 52
Pôle i-TRANS	p. 56
Ferroviaire	p. 58
Automobile	p. 74
Transport - logistique	p. 96
Agroalimentaire et Santé	p. 114
Pôle AQUIMER	p. 118
Pôle NSL	p. 120
Industrie agroalimentaire	p. 122
Biologie santé nutrition	p. 142
Textile - Habillement	p. 156
Pôle UP-TEX	p. 160
Textile - habillement	p. 162
Les matériaux	p. 178
Pôle MAUD	p. 182
Industries graphiques et édition	p. 184
Papier carton	p. 200
Verre	p. 216
Plasturgie	p. 232
Emballage	p. 242



NOTES SECTORIELLES (suite)

Services	p. 244
Pôle PICOM	p. 248
TIC	p. 250
Services aux entreprises	p. 253
Autres biens d'équipements et biens intermédiaires	p. 262
Pôle MEDEE	p. 266
Mécanique, travail des métaux, fabrication de machines et d'équipements	p. 268
Métallurgie, sidérurgie, fonderie	p. 286
Constructions électriques et électroniques	p. 304
Chimie	p. 318
Ecotechnologies	p. 330
Pôle Cd2e	p. 334
Bâtiment et écoconstruction	p. 336
Éco-entreprises	p. 350
Sites, sols et sédiments pollués	p. 352
Énergie	p. 369

NOTES TERRITORIALES

Arras Saint-Pol	p. 408
Berck-Montreuil	p. 422
Béthune-Bruay	p. 436
Boulogne	p. 450
Calais	p. 466
Cambrai	p. 480
Douai	p. 494
Dunkerque	p. 508
Flandre-Lys	p. 524
Lens-Hénin	p. 540
Lille	p. 552
Roubaix-Tourcoing	p. 574
St-Omer	p. 590
Sambre-Avesnois	p. 604
Valenciennes	p. 618

ÉDITORIAL

PAR JEAN-MICHEL BÉRARD

Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais

La région Nord – Pas-de-Calais est la quatrième région industrielle française. Elle s’est adaptée aux mutations successives de son histoire. Son tissu d’entreprises est diversifié et a profondément évolué ces dernières décennies. Un salarié sur trois travaille dans l’industrie et les services associés, représentant une part importante de notre économie.

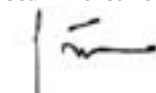
Si la région est en position de leader dans plusieurs domaines (première région française pour l’automobile, la sidérurgie, le verre et l’industrie ferroviaire, deuxième pour le papier-carton, les industries graphiques et le textile), les événements récents nous rappellent qu’aucune position n’est définitivement acquise. De nombreux secteurs ont été touchés par la crise économique. Les entreprises font face et les services de l’État les accompagnent en adaptant leurs modes d’intervention. Le plan de relance est mis en œuvre depuis la fin 2008. Le PACTE automobile a été lancé. Les financements d’OSEO pour les PME ont été complétés par des garanties de crédits ou des prêts bancaires consentis par les banques ; des renforcements de trésorerie ont été prévus pour les entreprises titulaires de marchés ou de commandes de la part de grands donneurs d’ordre. Une mission de médiateur du crédit a été confiée à la Banque de France et un dispositif d’écoute des PME et de remontées d’information, dénommé “parrain PME” a été confiée à la DREAL afin qu’aucun chef d’entreprise ne reste seul face à des difficultés. Une cellule de veille régionale avec les chefs de services financiers se réunit chaque semaine pour étudier la situation des entreprises sensibles et les solutions possibles. Comme dans neuf autres régions françaises, un commissaire à la réindustrialisation a été mis en place, dont la fonction est de stimuler la conversion des territoires les plus sensibles. Anticiper les mutations industrielles, c’est aussi favoriser la diffusion des technologies, l’innovation, la recherche et développement, la prise en compte du développement durable, le développement des compétences, par des approches collectives. La mobilisation des acteurs locaux est forte sur ces sujets, notamment au travers de la stratégie régionale de l’innovation.

Les pôles de compétitivité, lancés par l’État en 2005, ont créé une dynamique de projets en Nord – Pas-de-Calais, qui irrigue la plupart des grandes filières régionales. Ils favorisent l’émergence de nouvelles activités et contribuent à doper l’effort de recherche et développement.

La France, comme la région, a besoin d’industrie. C’est elle qui tire la recherche, nos exportations. L’État souhaite promouvoir une industrie innovante, propre, et créatrice de richesses sur le long terme.

Les Enjeux pour l’industrie du Nord – Pas-de-Calais, que je suis très heureux de préfacier aujourd’hui, éclaire cette ambition. Rédigés par la direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL service DIT), en partenariat avec la direction régionale du travail, de l’emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), ils fournissent cette vision prospective dont les décideurs ont besoin. Cette publication témoigne d’une complémentarité de ces services appelés à se réunir début 2010 au sein de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l’emploi (DIRECCTE). Je souhaite que cette nouvelle édition soit utile à chacun.

Jean-Michel Bérard





INTRODUCTION

PAR MICHEL PASCAL

Directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement

Préserver *les enjeux pour l'industrie* dans une période où celle-ci connaît une des plus graves crises de sa récente histoire peut sembler une gageure. C'est d'autant plus paradoxal que les données chiffrées disponibles datent pour l'essentiel de 2007.

Pourtant cet exercice apparaît plus que jamais utile. Les tendances à long terme se poursuivent, mais la crise accélère les processus de transformation, en particulier le passage à une économie plus sobre, plus propre, plus durable.

Après l'édition intermédiaire de 2008 qui consistait en 3 notes spécifiques inédites, l'édition 2009 est déjà la sixième édition des « Enjeux pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais ». Elle renoue avec le format de l'édition 2007 et se veut un diagnostic prospectif de l'industrie régionale, avec des nouveautés dans le domaine des transports, du bâtiment et de la dépollution, autant de sujets marqués par le Grenelle de l'environnement et qui peuvent avoir des impacts majeurs en termes d'emplois dans la région.

Les « Enjeux » comprennent deux parties : une vingtaine d'analyses sectorielles, que nous avons choisi de regrouper autour des six pôles de compétitivité labellisés dans la région, et une étude de la situation et des perspectives industrielles des quinze zones d'emploi régionales.

L'étude met en évidence que l'industrie du Nord – Pas-de-Calais est leader dans de nombreux domaines et que la région possède de sérieux atouts et des avantages concurrentiels par rapport à d'autres régions similaires d'Europe.

Aux côtés de secteurs matures comme l'automobile et la sidérurgie qui occupent de nombreux salariés, ou encore l'agroalimentaire, d'autres secteurs sont aujourd'hui moteurs, comme la chimie verte, la biologie-santé, les technologies de l'information et de la communication, les industries de l'environnement.

Malgré cette dynamique, la région a un taux de chômage supérieur de plus de 3 points à la moyenne nationale. Cet écart ne faiblit pas depuis de nombreuses années, et le contexte de la crise aggrave l'inquiétude pour l'avenir.

L'industrie et les services concernent environ un tiers de la population active, de façon assez stable depuis 2000. Dans cet ensemble, suite notamment aux importants progrès réalisés en matière de productivité, et d'externalisation, la part de l'industrie, elle-même décroît au profit de celle des services aux entreprises. La contribution apportée par la

DRTEFP à cette édition des enjeux permet d'approfondir et de mettre en perspective les aspects liés à l'emploi dans l'industrie.

Sur les marchés industriels, la recherche-développement, l'innovation, la qualité, le design, les services associés, la prise compte de l'empreinte carbone... sont des éléments de compétitivité déterminants. Ils contribuent à une évolution des métiers au sein de l'industrie et des services et à une augmentation des besoins en qualification.

La présence en Nord – Pas-de-Calais de six pôles de compétitivité est une opportunité de développement de l'innovation et de l'effort de R&D régional. Elle constitue le creuset des activités et des savoir-faire de demain.

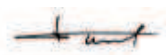
Ainsi l'industrie est par elle-même en mutation rapide. Et le Grenelle de l'Environnement va avoir des impacts majeurs en termes d'opportunités susceptibles de donner à nos entreprises des longueurs d'avance par rapport à leurs concurrentes étrangères, notamment dans le domaine des technologies vertes.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans la contribution de nos partenaires, des entreprises, et de l'ensemble des acteurs régionaux du développement économique, qui ont contribué par leurs connaissances spécifiques à enrichir ces notes. Ce document est aussi un peu le leur, il se veut une référence partagée. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Madame Marie-Laure Balmès, directrice de la DRTEFP, qui aura un rôle important à jouer dans la future direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Les missions de la DREAL assurées pour le compte du ministère de l'industrie rejoindront cette direction en 2010. Je lui souhaite la plus grande réussite dans cette tâche exaltante.

Enfin je remercie tous les agents de la DREAL, dont l'expertise et l'engagement a permis la parution de cet ouvrage, un ouvrage vivant fondé sur le vécu.

Je souhaite que ces efforts permettent ensemble d'accompagner la mise en œuvre des actions nécessaires au développement économique durable de notre région.

Michel Pascal





PRÉFACE

PAR MARIE-LAURE BALMÈS

Directrice régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle

La crise économique et sociale mondiale qui frappe brutalement la France et la région Nord – Pas-de-Calais depuis le milieu de l'année 2008 a renforcé la nécessité de suivre l'évolution conjoncturelle de la situation à un rythme très rapproché.

Dans un contexte où toute difficulté sur un établissement régional risque d'entraîner, par effet de domino dans les carnets de commande, des difficultés sur d'autres établissements régionaux, les services de l'État, dont en particulier la DRTEFP, sont amenés à étudier l'environnement des entreprises régionales dans toutes ses composantes (groupe, emplois, carnets de commandes, climat social, intérim, mais aussi rapports à l'innovation ou développement économique). Ce regard conjoncturel porte sur la situation entreprise par entreprise.

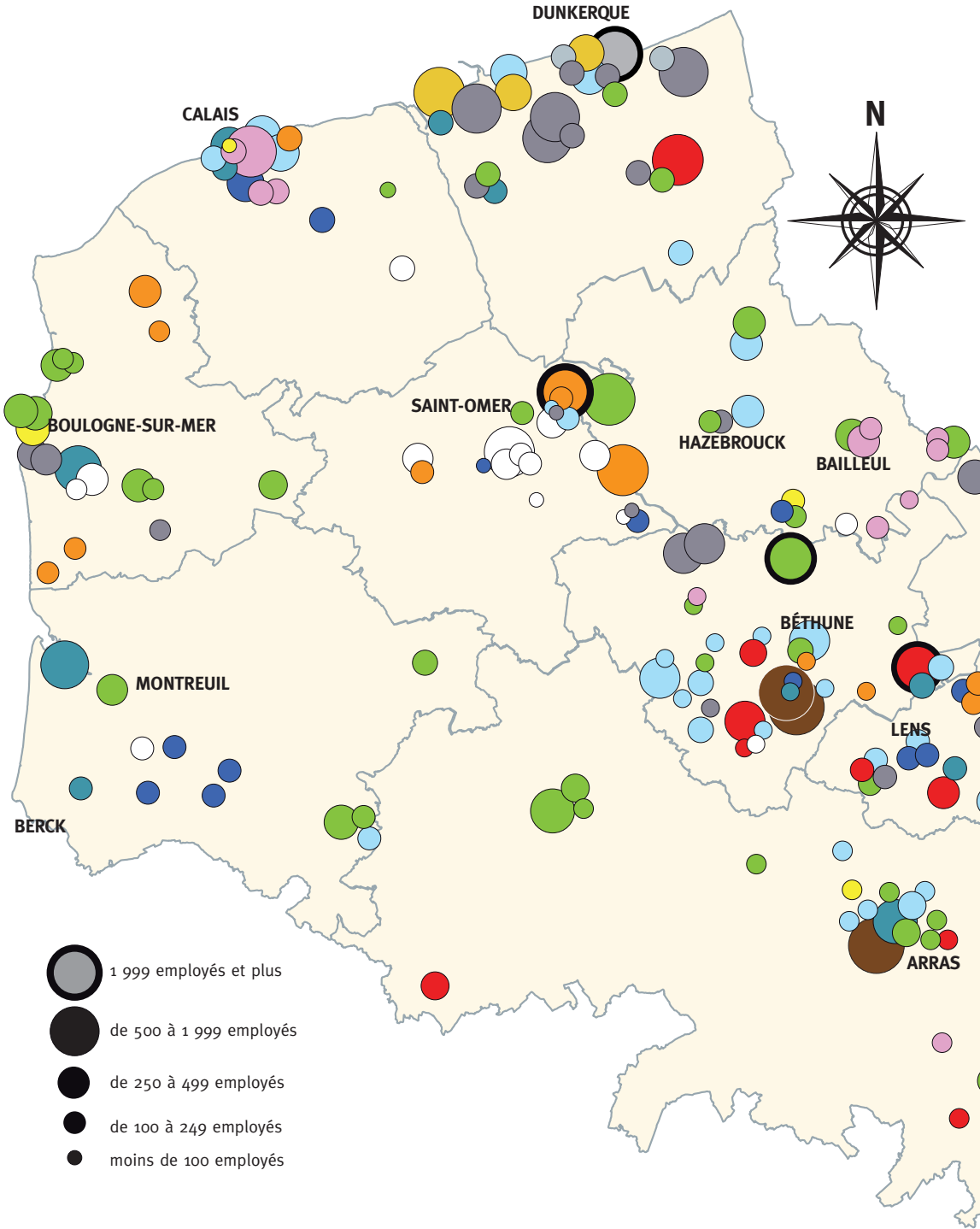
Simultanément, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelon régional, les nécessaires arbitrages que le Préfet est amené à prendre, reposent sur une claire mise en perspective des enjeux sur les secteurs d'activité et sur les territoires. Ces enjeux majeurs ne se conçoivent qu'à partir d'une analyse structurelle, mise en regard des derniers indicateurs conjoncturels à disposition.

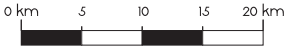
C'est justement le rôle de cet ouvrage réalisé de manière conjointe par la DREAL et la DRTEFP. Sur chaque secteur et pour chaque zone d'emploi, une analyse structurelle a été réalisée permettant d'en dégager des traits saillants et les particularités. Ces éléments sont en outre mis en perspective à l'aune des derniers éléments d'ordre conjoncturel dont disposaient la DRTEFP et la DREAL au moment de la rédaction.

La complémentarité de nos approches aboutit à un éclairage très précis des enjeux du système productif régional, tant sectoriel que dans sa réalité sur les territoires.

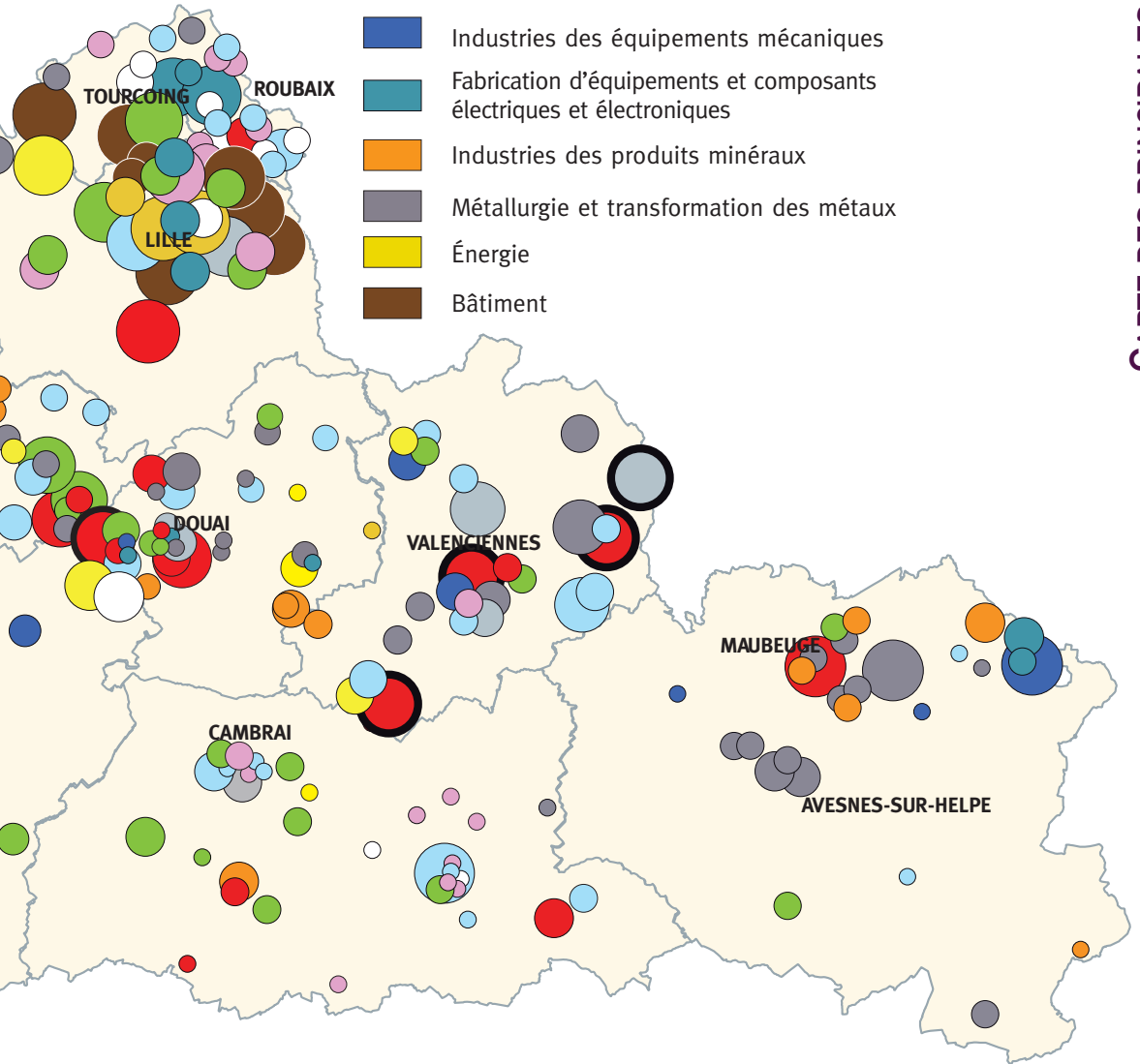
Cet ouvrage, certes dense à la première approche, se veut un recueil essentiel réalisé à une période charnière dans le cycle économique national et régional. Il permet d'esquisser les premières stratégies au cœur de l'activité de la future DIRECCTE et devrait faciliter une lecture analytique du prochain cycle économique qui comparera les indicateurs d'après-crise à cette référence d'avant-crise.

Marie-Laure Balmès





- Industrie agroalimentaire
- Textile, habillement, cuir
- Industries du bois et du papier - édition, imprimerie
- Pharmacie, parfumerie, chimie, caoutchouc, plastiques
- Industries des équipements du foyer
- Industrie automobile
- Construction navale, aéronautique et ferroviaire
- Industries des équipements mécaniques
- Fabrication d'équipements et composants électriques et électroniques
- Industries des produits minéraux
- Métallurgie et transformation des métaux
- Énergie
- Bâtiment



L'INDUSTRIE RÉGIONALE

PAR ANNE RATAYZYK

L'industrie du Nord – Pas-de-Calais est leader dans de nombreux domaines.

Les pôles de compétitivité lancés par l'État et les pôles d'excellence, à l'initiative du Conseil Régional, contribuent à structurer le territoire. Les réseaux d'acteurs économiques constituent une véritable base d'intelligence territoriale et contribuent au maillage des compétences et des synergies.

1 Le Nord – Pas-de-Calais en quelques chiffres

Avec une population de 4 018 644 habitants¹, la région Nord – Pas-de-Calais est la troisième région française en nombre d'habitants. Elle concentre 6,5% de la population française sur 2,3% du territoire national, ce qui en fait l'une des régions à plus forte densité de l'Hexagone (325 hab/km² contre 111 en moyenne nationale). C'est la région la plus jeune de France : 35% de ses habitants ont moins de 25 ans

En 2007, le PIBR² du Nord – Pas-de-Calais s'élevait à plus de 96,5 milliards d'euros, soit 5,1% du PIB national, lui conférant la quatrième place derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Avec un PIBR par emploi de 65 991 euros, le Nord – Pas-de-Calais se situe à 97% de la moyenne des régions de province (France métropolitaine hors Ile-de-France, soit au 15^{ème} rang des régions) et 89% de la moyenne nationale. En revanche, le PIBR par habitant, de 23 822 euros, ne représente que 80% de la moyenne nationale et place le Nord – Pas-de-Calais au 21^{ème} rang des régions françaises. En 2006, 1,43 million de personnes ont un emploi dans la région. L'écart important entre PIBR par emploi et PIBR par habitant comparativement à la moyenne nationale résulte d'un important déficit d'emplois qui s'exprime également au travers du taux d'emploi en retrait par rapport au niveau national.

Le Nord – Pas-de-Calais, 4^{ème} région industrielle française, est aussi bien positionné sur les services : vente à distance (VAD), logistique et transports. C'est une plate-forme de production et transfert d'énergie d'envergure européenne.

1. Source : INSEE, Recensement 2006

2. Produit Intérieur Brut Régional en valeur (source INSEE valeurs 2007 provisoires)

2 Une région qui a toujours relevé le défi des mutations

Dans son histoire, le Nord – Pas-de-Calais a su faire face aux mutations technologiques et économiques. Région agricole puissante, le début de son histoire industrielle remonte à la Renaissance, avec Pierre de Roubaix, qui obtient de Charles le Téméraire, en 1469, le droit de “licitement draper et faire drap de toute laine”. Le 18^{ème} siècle marque une étape-clé, avec le début de l’exploitation du charbon dans le Nord en 1730, et en 1850 dans le Pas de Calais. L’exploitation minière évolue, se modernise et attire de nombreuses industries, nécessaires à l’exploitation minière, fortes consommatrices en énergie, ou utilisant les sous-produits de l’activité minière (sidérurgie, carbo-chimie, plasturgie, mécanique). S’ensuit également un important développement urbain, des transformations du cadre de vie, des mentalités, des infrastructures.

Au 19^{ème} siècle, la région s’impose comme “la première usine de France”. Le succès économique s’est renforcé grâce à l’importation de technologies de pointe depuis le Royaume-Uni et la délocalisation de la main-d’œuvre rurale vers les villes depuis l’Artois, le Hainaut et la Belgique. De nombreuses industries comme les verreries et les papeteries fleurissent. Les voies de communication s’améliorent considérablement avec, en 1846, l’inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Lille.

Peu après la seconde guerre mondiale, les trois piliers de l’industrie, le textile, le charbon et la sidérurgie connaissent de profondes mutations. La sidérurgie est restructurée en 1948 avec la constitution d’Usinor. En 1952, le Pacte européen Charbon-Acier (CECA) instaure un marché commun du charbon et de l’acier qui influera sur le devenir des industries du Nord – Pas-de-Calais. Dans les années 1960-70, un plan de reconversion volontariste est mis en œuvre à l’échelon national, entraînant l’implantation d’importantes usines du secteur automobile (Douai, Valenciennes, Maubeuge), le développement de la pétrochimie sur Dunkerque. Le dernier puits de mine (le 10 d’Oignies) ferme en décembre 1990.

En 1994, une série de grands travaux aboutit à la mise en exploitation du TGV Nord-Europe et du Tunnel sous la Manche.

Aujourd’hui de nouveaux défis sont à relever, et de nouveaux grands travaux structurants se profilent.

3 Une position géographique sur la dorsale du développement européen

La région se situe en position de carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

Le Nord – Pas-de-Calais se situe au centre du quadrilatère des grandes métropoles nord-européennes : Paris, Londres, Amsterdam et la Ruhr. La région se situe en position de carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Plusieurs axes majeurs de transport la traversent avec l'Euro-corridor Paris-Amsterdam ou le débouché du trafic transmanche.

Avec une large façade maritime, les 3 grands ports littoraux : Dunkerque (3^{ème} port de commerce français), Calais (2^{ème} port mondial de voyageurs et 1^{er} rang national pour le fret international de marchandises (port + Eurotunnel)) et Boulogne (1^{er} port de pêche français et 1^{ère} plate-forme européenne de transformation de poissons), ont vu transiter 99,1 millions de tonnes de marchandises en 2006. Le réseau fluvial est développé (680 km de rivières et canaux navigables directement raccordés sur le réseau de canaux nord européen, dont 199 km à grand gabarit). **Le canal Seine-Nord**, infrastructure majeure de dimension européenne est le maillon manquant du système actuel. Projet d'intérêt public, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, pris en compte dans le plan de relance, il est attendu pour 2015. Il doit permettre de récupérer le trafic de 700 000 poids lourds sur l'A1 en 2020.

Avec le tunnel sous la manche et un réseau routier et autoroutier dense, la région est un carrefour logistique. **Le projet d'autoroute ferroviaire** entre le nord de la France, la région parisienne et le pays basque vise à l'emport de 2,15 millions de tonnes de marchandises par an.

Le réseau TGV met Lille à 35 minutes de Bruxelles, 1 heure de Paris, 1 heure 20 de Londres, 1 heures 45 d'Anvers.

4 La quatrième région industrielle française

Le Nord – Pas-de-Calais est la quatrième région industrielle française avec 7% de l'effectif industriel et 8,8% de l'investissement industriel.

Elle est leader sur de nombreux secteurs : 1^{ère} région pour l'Automobile, le Ferroviaire, la Métallurgie – Sidérurgie, le Verre, 2^{ème} région pour les Textiles techniques, le Papier-carton et les Industries graphiques, 3^{ème} région pour la Plasturgie, 4^{ème} région pour l'Agro-alimentaire et la Mécanique.

C'est aussi la 1^{ère} région pour la VAD et la grande distribution est très représentée avec une concentration unique en Europe de sièges sociaux sur la métropole lilloise. En corollaire, le Transport et la Logistique se sont considérablement développés.

4.1 L'INDUSTRIE TOUJOURS TRÈS PRÉSENTE : 21,9% DE L'EMPLOI SALARIÉ RÉGIONAL

Évolution effectifs salariés (Source ASSEDIC & MSA*)

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution 2000-2007 en %	
			Région	France
*Agriculture, sylviculture et pêche	12 488	12 898	3,3%	0,9%
Industrie (EB, EC, ED, EE, EF)	267 661	221 436	-17,3%	-13,0%
Énergie	3 795	4 227	11,4%	15,3%
Construction	75 012	86 010	14,7%	19,6%
Tertiaire	608 199	686 622	12,9%	13,6%
<i>dont services aux entreprises</i>	<i>153 960</i>	<i>188 355</i>	<i>22,3%</i>	<i>18,9%</i>
Emploi salarié Total	967 155	1 011 193	4,6%	6,0%
% Industrie	27,7%	21,9%		
% Services aux entreprises	14,7%	14,2%		

Malgré des restructurations et des mutations technologiques depuis quatre décennies, le Nord – Pas-de-Calais reste très industrialisé. Avec 221 400 emplois, la part des emplois industriels (hors énergie et construction) est de 21,9% de l'emploi salarié, pour une moyenne nationale de 19,8%³).

Au cours de la période 2000-2007, la région Nord – Pas-de-Calais a connu une embellie de l'emploi salarié (+ 4,6%). Le repli de l'emploi industriel (- 46 000 emplois) a été compensé par l'évolution du secteur tertiaire (+ 78 000 emplois). C'est en partie, le résultat d'un phénomène d'externalisation de certaines fonctions des entreprises et du recours au travail temporaire.

Ces chiffres ne représentent qu'une photographie à fin 2007. Après le repli du 3^{ème} trimestre 2008, la production industrielle mondiale a chuté brutalement de plus de 20% en rythme annuel au quatrième trimestre 2008. En France, cela a conduit à une baisse brutale de l'activité dans les biens intermédiaires et l'automobile notamment.

la production industrielle mondiale a chuté brutalement de plus de 20% au quatrième trimestre 2008.

Les estimations d'emploi salarié établies conjointement par la DARES et l'UNEDIC pour l'année 2008 indiquent que l'industrie régionale est plus touchée que le niveau national par la contraction de l'activité, avec baisse des effectifs de - 2,9% contre - 2,2%.

Au 1^{er} trimestre 2009, ce mouvement se prolonge en s'intensifiant, - 1% soit un rythme annuel de - 3,8% mais la situation semble plus préoccupante encore pour la France, - 1,5% soit - 5,8% en glissement annuel.

3. Source : Assedic et MSA, données 2007

Évolution effectifs salariés (Source ASSEDIC & MSA)

	Évolution en %, données CVS			
	NPDC		France	
	en 2008	1 ^{er} trimestre 2009	en 2008	1 ^{er} trimestre 2009
Industrie (y compris énergie)	- 2,9 %	- 1,0 %	- 2,2 %	- 1,5 %
Construction	2,1%	- 0,3 %	1,5%	- 0,1%
Tertiaire	- 0,5 %	- 0,8 %	- 0,1%	- 1,1%
Total	- 0,8%	- 0,8%	- 0,3%	- 1,1%

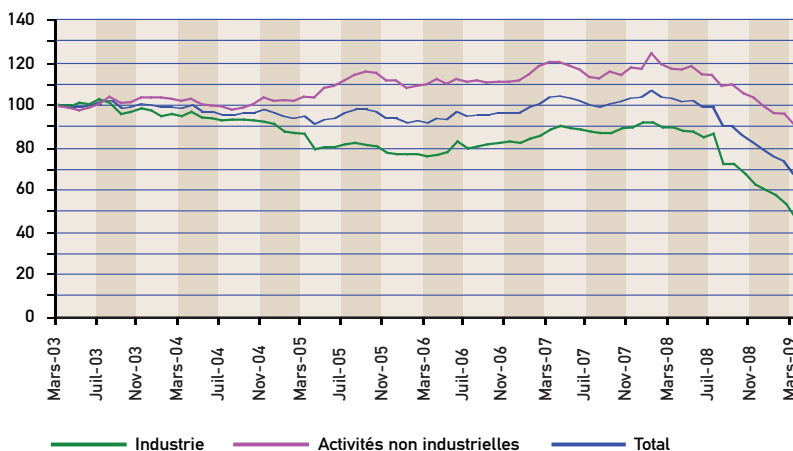
L'intérim de 2003 à mars 2009

L'emploi ayant été affecté par les processus d'externalisation de certaines fonctions et par le recours au travail temporaire, le suivi de l'intérim, particulièrement sensible à la conjoncture, contribue à donner une vision de l'évolution du volume de l'activité industrielle.

Prise dans son ensemble, l'industrie régionale a occupé jusqu'à 54% des effectifs mis à disposition des établissements régionaux par les agences d'intérim. En mai 2003, cela représentait 24 000 postes de travail. Le taux d'utilisation des missions intérimaires s'est maintenu au dessus de 50% jusque fin 2004. De 2005 à mi 2008, le taux de consommation de l'industrie varie autour de 45% et le nombre de missions comptabilisées en fin de mois est compris entre 18 000 et 22 000, tandis que le recours à l'intérim s'intensifie dans d'autres secteurs d'activité notamment la construction et le transport. A partir d'août 2008, le nombre d'intérimaires occupés dans les secteurs industriels décroît fortement passant de 20 500 à 11 300 (- 45%) soit de 46% à 37% en part. La baisse de - 45% est sensiblement plus prononcée comparativement aux - 18% dans la construction, - 28% dans le transport et - 22% dans le tertiaire.

Les secteurs d'activité faisant le plus appel aux personnels temporaires sont par ordre d'importance les industries agricoles et alimentaires, la métallurgie et transformation des métaux, les industries des équipements mécaniques et l'industrie automobile. Ce secteur est historiquement le premier mais est aussi le plus lourdement touché par la crise.

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois. Base 100 au 31 mars 2003



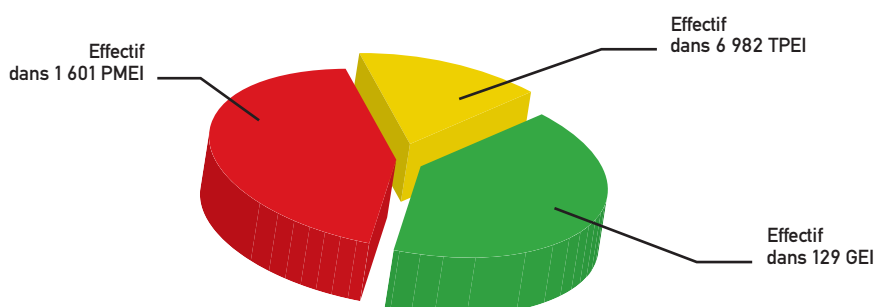
4.2 LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE RÉGIONALE EN 2007

Établissement dont			GEI ≥ 250 personnes		PMEI ≥ 20 personnes		TPEI ≥ 20 personnes	
Année	Nombre établissement	Effectif	Nombre établissement	Effectif	Nombre établissement	Effectif	Nombre établissement	Effectif
2000	9 011	267 661	158	107 814	1997	120 708	6 856	39 139
2007	7 712	221 436	129	91 335	1601	95 865	5 982	34 236
Variation 2000/2007	- 14 %	- 17 %	- 18 %	- 15 %	- 20 %	- 21 %	- 13 %	- 13 %

(Source : ASSEDIC)

En 2007, la plus forte réduction des effectifs industriels s'est produite dans les PME. Elles restent cependant très présentes avec 43,3% des effectifs, à équivalence avec les grands établissements. Les TPEI représentent un potentiel avec 15,5% de l'emploi industriel.

Répartition des effectifs par taille d'établissement (source Assedic)



Quant aux services à l'entreprise, ils ont progressé sur la même période de 22%. Les PME représentent 50% des effectifs du secteur. Ils ont progressé de 31% entre 2000 et 2007.

Services à l'entreprise : dont			GEI ≥ 250 personnes		PMEI ≥ 20 personnes		TPEI ≥ 20 personnes	
Année	Nombre établissement	Effectif	Nombre établissement	Effectif	Nombre établissement	Effectif	Nombre établissement	Effectif
2000	8 063	153 960	96	46 345	1 156	75 104	6 811	32 511
2007	9 802	188 355	113	50 657	1 424	98 661	265	39 037
Variation 2000/2007	22 %	22 %	18 %	9 %	23 %	31 %	21 %	20 %

(Source : ASSEDIC)

Les 14 plus gros employeurs industriels

Ils représentent près 25% des effectifs des établissements industriels de plus de 20 salariés (188 200 salariés). Une majorité d'établissements est liée à l'automobile, et se situe au top100 des premières usines de France⁴.

Raison sociale	Commune	Dep.	Effectif	Activité
Arc International (Sites Arques & Blaringhem)	Arques (8 251) et Blaringhem (678)	62	8 929	Verrerie
Renault (Division Industrielle France) Cuincy et Maubeuge	Cuincy (5 755) et Maubeuge (2 548)	59	8 303	Automobile
Arcelor Mittal (Sites de Gravelines, Isbergues et Desvres)	Grande-Synthe (4 527) + Isbergues (677) + Desvres (106)	59	5 310	Sidérurgie
Francaise de Mécanique	Haisnes	62	3 922	Moteurs pour l'automobile
Soc Européenne Véhicules Légers Du Nord (Sevelnord)	Lieu-Saint-Amand	59	3 848	Automobile
Toyota Motor Manufacturing France	Onnaing	59	3 286	Automobile
Roquette Frères	Lestrem	62	2 802	IAA
PSA-DAF (Division Auto. France)	Valenciennes	59	2 138	Boîtes de vitesses pour l'automobile
Bombardier Transport France	Crespin	59	1 501	Ferroviaire
Maco Production Sites de Tourcoing et Mouvaux	Tourcoing (704) et Mouvaux (664)	59	1 368	Appareils médicaux chirurgicaux
Bridgestone France	Béthune	62	1 340	Pneumatiques
Valeo Équipements Électriques Moteur	Etaples	62	1 154	Équipements électriques moteurs
Alstom Transport	Petite-Forêt	59	1 129	Ferroviaire
Hawker	Arras	62	946	Batteries

(données EAE 2007 y compris IAA, hors énergie).

Les quatre secteurs prédominants dans l'industrie régionale sont l'agroalimentaire, la métallurgie-transformation des métaux, la construction automobile (10,8% des effectifs industriels régionaux et 15,4% des effectifs français du secteur), les équipements mécaniques. (cf tableau 4.3)

Le degré d'autonomie de la région par rapport aux centres de décision (siège social hors région) est de 68,5% ; il n'est que d'environ 40% pour l'automobile et les équipements automobiles.

Des leaders européens ou mondiaux comme Arc International, et dans le secteur agroalimentaire Roquette, Lesaffre et Bonduelle ont leur siège en région.

4. Source : Usine Nouvelle du 4 décembre 2008

La nécessité d'une vigilance sur l'évolution des grandes entreprises, compte tenu de leur poids économique et des mutations en cours, et d'un accompagnement des TPEI, qui représentent un potentiel de développement, ressort de l'examen de la structure des entreprises. L'intégration des TPEI (avec les données ASSEDIC) dans les diagrammes de spécialisation ci-après montre en effet une moindre dynamique pour certains secteurs.

4.3 UN TISSU INDUSTRIEL EN ÉVOLUTION

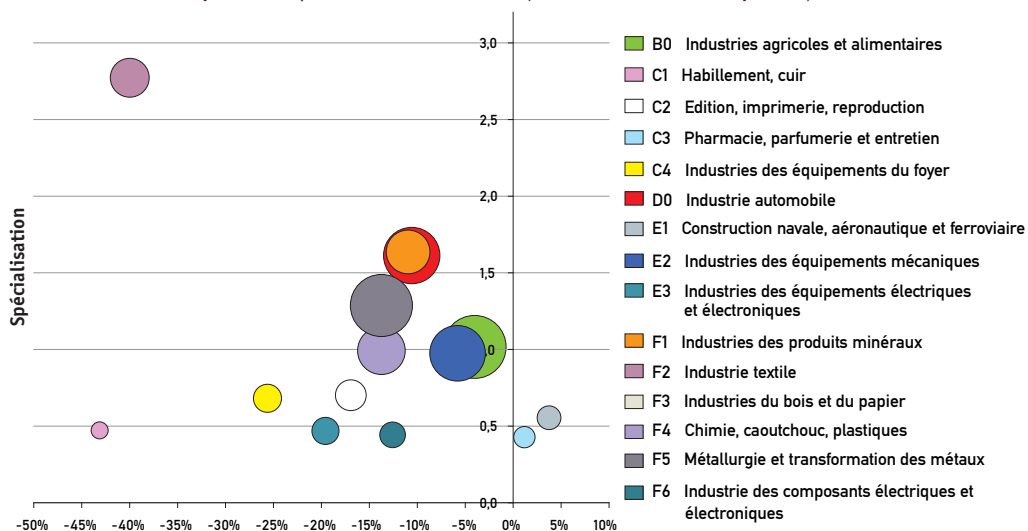
Si le Nord – Pas-de-Calais occupe des positions de leader (première région française pour l'automobile, la sidérurgie, le verre et l'industrie ferroviaire, deuxième région pour le papier-carton et le textile), certains de ces secteurs industriels historiques et matures (textile, métallurgie, travail des métaux...) ont nettement reculé depuis 2000.

Nomenclature d'activité en 36 postes	2007		NPDC		
	Nombre d'établissements	Effectif	en %	Poids du secteur sur le territoire	Spécificité
B0 Industries agricoles et alimentaires	2 441	34 663	- 10,1%	3,5%	114,0
C1 Habillement, cuir	118	2 487	- 69,5%	0,2%	53,3
C2 Édition, imprimerie, reproduction	559	8 152	- 26,9%	0,8%	79,5
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	45	4 095	- 2,3%	0,4%	47,1
C4 Industries des équipements du foyer	356	6 863	- 10,7%	0,7%	75,4
D0 Industrie automobile	106	27 759	2,0%	2,8%	180,5
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	50	4 930	- 0,1%	0,5%	62,3
E2 Industries des équipements mécaniques	1 175	26 815	- 19,1%	2,7%	109,2
E3 Industrie des équipements électriques et électroniques	339	6 449	- 14,4%	0,6%	52,6
F1 Industries des produits minéraux	368	16 675	- 20,0%	1,7%	183,4
F2 Industrie textile	434	13 235	- 46%	1,3%	310,3
F3 Industries du bois et du papier	307	9 170	- 27,9%	0,9%	106,3
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	350	20 776	- 4,3%	2,1%	111,8
F5 Métallurgie et transformation des métaux	906	34 245	- 11,5%	3,4%	143,5
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	98	5 104	- 22,7%	0,5%	49,3
H0 Construction	8 630	86 010	14,7%	8,6%	98,3
K0 Transports	2 567	52 677	10,9%	5,3%	98,0
N2 Conseils et assistance	6 295	73 377	26,4%	7,4%	84,3
N3 Services opérationnels	3 507	114 978	19,9%	11,5%	109,6
Dont services aux entreprises	9 802	188 355	22,3%	15,7%	
ZZ Autres activités	49 446	449 817	9,3%	45,1%	96,3
TOTAL	78 157	998 295	4,5%	100,0%	

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

En 2007, le Ferroviaire, qui bénéficie de la présence du pôle I-Trans et de contrats importants, notamment le Transilien, a poursuivi sa croissance.

Croissance de l'emploi 2000/2007 base ASSEDIC (toutes tailles d'entreprises)



Les secteurs plus ou moins dépendants de la filière automobile (métallurgie, mécanique, plasturgie...) subissent, par effet domino, le ralentissement de l'activité de construction automobile depuis le 2^{ème} semestre 2008. C'est un facteur de vulnérabilité important pour la région. La prise en compte des mutations technologiques à venir (cas de l'automobile et de l'évolution vers le véhicule électrique, par exemple) et de leurs impacts sur l'économie régionale sont un sujet à examiner avec attention, d'autant quand les décideurs sont des groupes dont le siège est hors région.

Paradoxalement, les très forts gains de productivité du travail réalisés dans l'industrie au cours de la dernière décennie limitent les marges de manœuvre classiques en termes de productivité et d'ajustement de la main-d'œuvre, et accroissent la sensibilité des entreprises lorsque la conjoncture est défavorable.

L'industrie structure les territoires

Fruit de l'histoire régionale, le niveau d'industrialisation des territoires régionaux est hétérogène : la concentration de l'emploi industriel varie fortement d'une zone à l'autre : de 11 % (Lille), à 42 % (Saint-Omer).

Cependant, en volume, Lille reste encore la plus importante zone d'emploi industriel avec près de 29 000 salariés, suivie de peu par Valenciennes.

La spécialisation dans ces territoires, due souvent à la présence de gros employeurs et de leurs sous-traitants, les structure fortement.

Zone d'emploi	salariés industrie 2000	salariés industrie 2007	Total ASSEDIC + MSA	part industrie dans la ZE
Lille	39 546	28 967	263 401	11,0 %
Valenciennes	27 782	28 350	90 080	31,5 %
Béthune Bruay	26 039	21 968	58 749	37,4 %
Roubaix Tourcoing	30 973	20 441	116 109	17,6 %
Dunkerque	20 973	19 979	66 372	30,1 %
Douai	15 903	14 983	51 005	29,4 %
Sambre Avesnois	17 222	14 368	42 503	33,8 %
Saint-Omer	16 121	13 168	31 723	41,5 %
Lens Hénin	15 770	12 270	79 650	15,4 %
Arras Saint-Pol	12 745	10 722	55 623	19,3 %
Cambrai	11 725	9 710	36 108	26,9 %
Boulogne	9 749	9 104	38 390	23,7 %
Flandres-Lys	10 358	7 432	24 714	30,1 %
Calais	8 458	5 868	33 596	17,5 %
Berck Montreuil	4 297	4 106	23 166	17,7 %
Région	267 661	221 436	1 011 189	21,9 %

Les principaux pôles d'emplois :

- **l'agglomération lilloise** : Les infrastructures d'accueil sur la métropole sont de haut niveau (parc Eurasanté, Haute Borne, Euralille, Euratechnologies) et siège des pôles de compétitivité NSL, UPTEx, PICOM, MAUD. L'industrie est diversifiée : agroalimentaire, textile, mécanique, imprimerie, TIC, pharmacie. Cependant, sur Lille, l'activité tertiaire domine. La métropole (Lille-Roubaix-Tourcoing) draine 37 % de l'emploi salarié régional.
- **l'ancien bassin minier et le Val de Sambre**, bien irrigués par des axes routiers transversaux, présentent toujours des taux d'emploi industriel élevés (Béthune, Lens, Douai, Valenciennes, Maubeuge) avec une présence forte de l'industrie automobile et de la sous-traitance liée, et notamment la plasturgie, la logistique. Béthune-Bruay est le deuxième bassin de la région en termes de taux d'emplois industriels (37,4 %) après Saint-Omer (41,5 %). Cette sur-représentation de l'industrie par rapport au niveau régional (21,9 % en 2007) est issue notamment de la reconversion de l'ex-bassin minier dans le secteur automobile.
- **le littoral** dont l'activité a été structurée par le commerce avec l'Angleterre, a vu son activité se développer en fonction de la spécialisation de ses ports (agroalimentaire, sidérurgie, logistique...). Ceux-ci (parmi les premiers ports français pour le trafic de conteneurs, de voyageurs et la pêche respectivement) constituent un atout essentiel. Sur le Dunkerquois, l'industrie lourde (dont Arcelor) influence fortement l'activité locale : métallurgie, transformation des métaux, projet de terminal méthanier, activité portuaire.
- **Les zones plus rurales de l'ouest et du sud de la région** présentent des profils diversifiés. Certaines possèdent un riche tissu de PME, sans véritable locomotive industrielle (Arras – Saint-Pol, Sambre-Avesnois); d'autres sont au contraire fortement marquées par la présence d'un gros employeur, à l'image de Saint-Omer (Arc International) ou Berck-Montreuil (Valéo). La part de l'emploi industriel y est hétérogène.

4.4 UNE INDUSTRIE PRODUCTIVE

Principales grandeurs des entreprises industrielles "quasi monorégionales" par secteur NES 114 en 2007 - Source : Sessi et Scees - EAE 2007					
Le poids des entreprises "quasi monorégionales" en région est de 71,9 % Cela représente 1 331 entreprises (21 837 au niveau France)					
En milliers d'€	CAHT / pers.	VAHT / pers.	Salaires et traitements / pers.	Investissements +crédit-bail / pers.	Immobilisations / pers.
NPDC	287,7	69,5	29,8	10,0	129,1
France	275,9	67,2	33,7	8,6	106,0
Ratio en %	Taux d'exportation : exportations / CA HT	Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	Intérêts et charges assimilées / CAHT	Résultat net comptable / CAHT	Taux de marge brute : EBE / VAHT
NPDC	38,2	24,2	0,7	3,0	38,3
France	38,9	24,4	1,1	3,5	28,0
Ratio en %	Intérêts et charges assimilées / VAHT	Résultat net comptable / VAHT	Intérêts et charges assimilées / EBE	Taux d'investissement : Invest. + crédit-bail / VAHT	Taux d'autofinancement : capacité d'auto financement / investissements + crédit-bail
NPDC	3,0	12,4	7,9	14,3	154,9
France	4,4	14,3	15,8	12,8	159,0

La comparaison des ratios tels que le chiffre d'affaires par personne, la valeur ajoutée par personne (qui reflète le niveau de productivité apparente de la main d'œuvre) aux ratios nationaux montre la performance de l'industrie régionale.

Le taux d'immobilisation et les taux d'investissements témoignent d'une industrie assez capitalistique, qui continue à investir.

Les investissements industriels pour protéger l'environnement se sont élevés à 113 millions d'euros en 2007, du même niveau que les années précédentes. Le montant des études liées, d'un montant de 22 millions d'euros (dont 16 millions d'études réglementaires), est lui en augmentation.

Par contre le niveau de rémunération moyen est plus faible qu'au niveau national. Cela est à mettre en regard d'un niveau de qualification des actifs ou des postes, plus faible que la moyenne nationale. Les ouvriers non qualifiés représentent 24,3% des actifs de l'industrie pour 20,6% en France (source : recensement 2006).

Concernant le recrutement des cadres, selon l'APEC, entre 2000 et 2008, il existe une relative stabilité dans l'industrie et les services du Nord – Pas-de-Calais, alors qu'au niveau national, on observe un recul lent mais régulier de l'industrie. En 2008, il y a eu 8 060 recrutements de cadres dans le Nord – Pas-de-Calais, avec une répartition conforme à la tendance nationale :

d'abord le secteur des services-transport (54%) ensuite le secteur industriel (25%) puis celui du commerce (15%) et enfin le secteur de la construction (6%). Cependant, la région recrute proportionnellement plus de cadres que la moyenne nationale dans le secteur industriel (+ 6 points) et celui du commerce (+ 3 points), au détriment du secteur des services-transport (- 10 points). Jusqu'en 2008 la part des jeunes diplômés⁵ dans les embauches du Nord – Pas-de-Calais était inférieure à la moyenne nationale, au bénéfice des cadres confirmés.

Pour 2009, les perspectives d'évolution de l'emploi cadre sont pour les entreprises du Nord – Pas-de-Calais globalement identiques à la moyenne nationale. 9% des entreprises misent sur une croissance de leurs effectifs cadres et 7% sur des réductions. La prévision d'embauche est de 7 200 cadres (-11% par rapport à 2008) essentiellement dans les PME/PMI de 50 à 99 salariés.⁶

4.5 LA 3^{ÈME} RÉGION EXPORTATRICE ⁷

Le Nord – Pas-de-Calais est la 3^{ème} région exportatrice française. Le commerce extérieur joue un rôle important puisqu'il contribue à 36% de la formation du PIBR. Avec 35,8 milliards d'euros d'exportations, et une progression de 1,9% par rapport à 2006, 2007 a été une année stable. En 2007, la région réalise 9,1% des exportations françaises, derrière l'Ile-de-France (15,3%), Rhône-Alpes (11,4%), et devant l'Alsace (7%). Ces résultats sont le fait des leaders régionaux (25% des entreprises régionales représentent 93% des exportations régionales⁸). Les PME-PMI s'ouvrent doucement à l'export.

Les principaux secteurs exportateurs en 2007 étaient l'automobile (25% des exportations de la région), l'agroalimentaire (12%), et les biens intermédiaires (43%). Le Nord – Pas-de-Calais est la première région exportatrice pour les produits agro-alimentaires, devant les Pays-de-la-Loire.

Trois quarts des exportations vers l'Union Européenne

Si le Nord – Pas-de-Calais est une grande région exportatrice, les exportations sont encore largement tournées vers ses voisins d'Europe de l'Ouest, avec au premier chef la Belgique, suivie de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

L'Asie-Océanie absorbe 4,8% des exportations régionales, dont le tiers pour la Chine. L'Afrique vient en 3^{ème} position avec 4,3% des montants exportés.

Une détérioration en 2008

Tout comme pour la France dans son ensemble, le solde commercial de la région Nord – Pas de Calais s'est détérioré au 1^{er} semestre 2008 en raison de l'augmentation de la facture énergétique, mais aussi du recul des exportations. Si les ventes de produits du secteur agroalimentaire ont augmenté très sensiblement, + 14%, en revanche, l'industrie automobile a reculé de 12% par rapport au 1^{er} semestre 2007 et les exportations de biens de consommation de 13%. Fin 2008, le déficit extérieur est passé à 4 milliards⁹ pour la région.

5. Source APEC - Jeunes diplômés : moins d'un an d'expérience.

6. Source APEC

7. Source : Le commerce extérieur du Nord – Pas-de-Calais en 2007, DRCE Nord – Pas-de-Calais, avril 2008. Principales tendances à mi-2008 DRCE Nord – Pas-de-Calais, septembre 2008

8. Source la voix du nord du 20 mars 2009

9. Source la voix du nord du 20 mars 2009

4.6 UNE RÉGION ATTRACTIVE : 2^{ÈME} RÉGION D'ACCUEIL DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le Nord – Pas-de-Calais est la 2^{ème} région d'accueil des investissements étrangers. En 2008 les capitaux allemands arrivent en tête avec 40,4 M€

Le Nord – Pas-de-Calais est la 2^{ème} région d'accueil des investissements étrangers après l'Ile de France en flux cumulés depuis 1993¹⁰, avec 42 439 emplois, 717 décisions, 11,2% du total France. En 2008, les capitaux allemands arrivent en tête, avec 40,4 M€ qui ont permis de maintenir ou créer 953 emplois dont Camaris qui crée un centre de relation clients à Longuenesse (213 emplois). Dans la région, trente décisions ont permis de conserver ou créer 3 159 emplois : le canadien Bombardier qui étend son site

de Crespin (+ 213 emplois) ; reprise de Lamy-Lutti par Nimbus&Varova (530 emplois), centres logistiques d'Hygena à Feuchy et de Lidl à Tilloy-lez-Cambrai.

Entre 1993 et 2008, la Belgique arrive en tête des investisseurs, suivie par l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

Les activités prédominantes créées concernent :

- Activités industrielles : 70% de l'emploi / 417 sites
- Activités logistiques : 13% de l'emploi / 99 sites
- Activités de services aux entreprises : 16% de l'emploi / 169 sites dont 47 bureaux commerciaux, 18 QG, 17 centres d'appels, 13 centres de R&D, 12 unités de revalorisation des déchets

4.7 UNE RÉGION DE GRANDS ÉCOLES ET D'UNIVERSITÉS ¹¹

Avec près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis, soit 1 personne sur 4 en Nord – Pas-de-Calais, la région est un grand pôle de formation. Avec 156 000 étudiants, soit 7% de la population étudiante nationale, elle se place au 4^{ème} rang des régions françaises pour l'enseignement supérieur. Le Nord – Pas-de-Calais forme 7,2% des ingénieurs français, par contre le nombre de docteurs diplômés ne représente que 4,5% des diplômés français.

La région se situe aussi au 4^{ème} rang français, avec 5,6% du potentiel de recherche universitaire, mais reste sous représentée en chercheurs des EPST et EPIC.¹² Son potentiel de 3 500 chercheurs (soit 3,4% du potentiel national) est réparti dans 200 laboratoires dont 136 reconnus par le MESR¹³.

La recherche académique du Nord Pas de Calais s'appuie sur les laboratoires :

- des 6 universités d'État et de l'Université Catholique de Lille,
- d'une vingtaine d'Écoles d'Ingénieurs et de Commerce
- de l'Institut Pasteur de Lille et du Centre Hospitalier Régional Universitaire
- des laboratoires des organismes (EPST et EPIC) et agences présents en région : le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, l'INRETS, l'INRA l'ONERA, l'IFREMER, l'AFSSA et le BRGM.

10. Source NFX

11. Source DRRT

12. Établissement public à caractère scientifique et technologique; Établissement public industriel et commercial

13. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'État et la Région ont focalisé leur effort sur des opérations à vocation nationale et internationale parmi lesquelles :

- Le Campus sur l'intelligence Ambiante qui s'organise autour des compétences de l'EMN, de l'IRCICA, du centre interdisciplinaire sur la régulation cellulaire (IRI) et du centre INRIA Lille Nord Europe (CIA)
- Le Campus International sur la Sécurité et l'Interopérabilité sur les Transports (CISIT)
- Les pôles de recherche en cancer, neurosciences, cardio-diabète et médicaments
- Le pôle sur la maîtrise énergétique des entraînements électriques (MEDEE), l'Institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI) et le pôle chimie et matériaux
- La Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS)

En termes de grands équipements, la région est référencée dans la TGIR¹⁴ en Résonance Magnétique Nucléaire - TGIR en réseau.

4.8 LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Tous secteurs confondus 13 116 entreprises ont vu le jour en 2008, soit 2,1% de plus qu'en 2007 (1,8% au niveau national). Les créations dans le commerce (27%), les services aux entreprises (20%) et les services aux particuliers (15%), et la construction (15%) étaient en repli fin 2008. Ces quatre secteurs totalisent toutefois pour 2008 des volumes de créations d'entreprises assez proches de ceux de 2007. Le secteur industriel représente donc 23% des créations.

Une étude réalisée par la DRTEFP : "Aides à la création d'entreprise par des demandeurs d'emploi – les évolutions de 1986-2007" indique notamment que :

- l'espérance de vie des entreprises soutenues par l'A.C.C.R.E¹⁵ est plus élevée quand le niveau d'études de leur créateur est élevé,
- la viabilité des entreprises reprises est significativement supérieure à celle des entreprises créées,
- Les effets bénéfiques des prestations offertes par le P.R.C.T.E¹⁶ sont démontrés : suivi des créateurs et formation limitent sensiblement le risque de défaillance

La création d'incubateurs d'entreprises sur des projets technologiques va dans ce sens.

Les incubateurs et la création d'entreprises innovantes : une accélération récente

La région Nord Pas de Calais compte sur son territoire 5 dispositifs d'incubation de projets, dont le MITI et Eurasanté, agréés par le MESR :

- Le MITI est un incubateur généraliste qui s'appuie sur des dispositifs d'incubation préexistants en région.
- Eurasanté bio-incubateur héberge, finance et conseille à travers son dispositif d'incubation les créations d'entreprises et projets innovants dans les domaines de la biologie, de la biotechnologie et de la santé.
- L'incubateur DigiPort est dédié aux start-up TIC.

14. Très Grandes Infrastructures de Recherche

15. Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises

16. Programme régional de création - transmission d'entreprises

- GENI – Grandes Écoles du Nord Incubation – a réuni en 2008 les compétences et les moyens de 5 écoles majeures de la région Nord – Pas-de-Calais : l'École des Mines de Douai, l'École Centrale de Lille, l'École Normale Supérieure des Arts et Industries du Textile, le centre de Lille des Arts et Métiers ParisTech et l'École Supérieure de Commerce de Lille. GENI mutualise ainsi les ressources de 3 incubateurs majeurs - APUI (Douai), CFK (Lille) et Innotex (Roubaix) - pour offrir aux créateurs d'entreprises toutes les ressources nécessaires à la réussite de leur projet innovant.
- Cré'innov est un pré-incubateur rattaché à l'USTL - Université Lille 1. Il accompagne le chercheur, l'étudiant ou le cadre de l'industrie ou des services ayant un projet de création d'entreprise innovante.

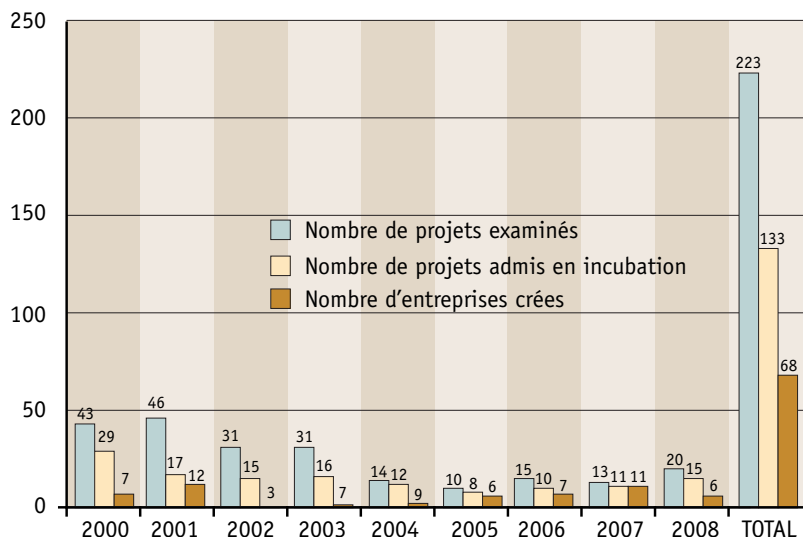
Nombre de projets de créations d'entreprises innovantes soutenus

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Lauréats Concours Aide à la Création	0	10	12	7	13	10	7	7	9	10	7
Aides OSEO à la création	7	1	9	7	14	8	10	16	36!	56!	-
Nouveaux entrants Incubateurs	0	0	29	17	15	16	12	8	9	11	-

(Source : OSEO, MITI, EURASANTE.) (* ! Entreprises en création ou de moins de 3 ans)

Sur la période 2000-2008 et sur 223 projets présentés en comité d'engagement, le MITI et Eurasanté ont incubé 133 projets dont 68 se sont finalisés par une création d'entreprises. En termes d'emplois, leurs activités correspondent à 157 emplois toujours existants.

Bilan 2000-2008 du Miti et du Bio-incubateur



4.9 LE POTENTIEL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION ¹⁷

Les investissements dans la R&D deviennent un facteur de compétitivité, au même titre que la performance industrielle. Les éléments différenciateurs sur les marchés industriels portent de plus en plus sur des éléments hors prix : qualité, services, produits innovants, marques...

Les brevets

Tous domaines technologiques confondus, le Nord – Pas-de-Calais apparaît au 10^{ème} rang des régions françaises (chiffres 2005) avec environ 2% des 9 400 demandes de brevets européens déposées par la France à l'OEBC. Cependant la région se différencie dans trois domaines : la chimie-matériaux (3,2% des demandes et 6^{ème} rang), la pharmacie et les biotechnologies (2,2% et 7^{ème} rang) et la consommation des ménages et le BTP (2,9% et 9^{ème} rang).

Brevets, nombre de demandes déposées et publiées 18 mois après

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nord Pas de Calais	298	297	290	294	303	260	264	291	292	285
Part régionale/France	2.2 %	2.2 %	2.1 %	2.2 %	2.2 %	1.9 %	1.9 %	1.88 %	1.91 %	1.88 %

(Source INPI)

La R&D¹⁸

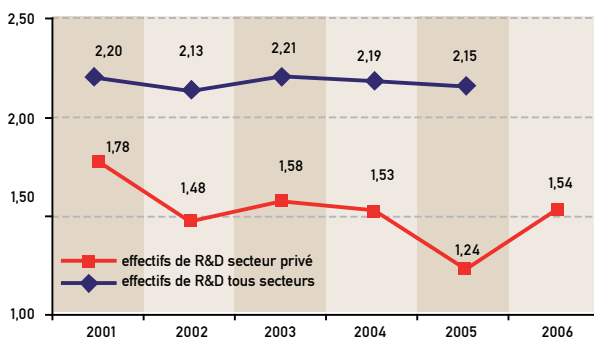
En 2005, les effectifs de R&D étaient en Nord Pas de Calais de 7595 ETP soit 2,15% de la part nationale. Sur ces 7 595 ETP, seuls 30% travaillent dans le secteur privé alors qu'au niveau national la partition entre le secteur public et le secteur privé est de 55% en faveur du secteur privé. En termes d'évolution sur la période 2001-2005, les effectifs dans le secteur public en % par rapport

aux effectifs nationaux ont stagné. On note sur la même période une diminution sensible dans le secteur privé avec toutefois une légère augmentation en 2006. Cette tendance est aussi observée pour la part des dépenses de R&D des entreprises qui est passé de 255 M€ en 2001 à 278 M€ en 2006.

L'objectif qui sous-tend la Stratégie de Lisbonne est fondé sur le développement de la société et de l'économie de la connaissance.

Le Conseil Européen a indiqué que « dans le domaine de la Recherche et du Développement, l'objectif général d'un niveau d'investissement de 3% (du PIB) est maintenu, avec une répartition adéquate entre investissements privés et investissements publics ».

Part des Effectifs de R&D en NPdC par rapport au niveau national



17. Sources : DRRT et INPI

18. Source : DRRT

Avec 2,16 % du PIB en 2005, la France se situe sensiblement au-dessus de la moyenne de l'Union (1,8 %). Celui de la région reste voisin de 0,8 % du PIBR, dont 0,3 % du PIBR en 2006 pour la R&D privée. Celle-ci est encore sous-représentée, cependant les dépenses en volume progressent. Le crédit impôt recherche et le nombre de projets soutenus par OSEO progressent également.

Dépenses Intérieures de R&D des Entreprises (DIRDE) en Millions d'Euros.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nord – Pas-de-Calais	254	255	245	249	241	260	248	251	278
% France	1.4	1.4	1.3	1.2	1.1	1.2	1.1	1.1	1.2
% Province	2.8	2.7	2.4	2.3	2.0	2.2	2.0	2.0	2.0

(Source : RDT et Conseil Régional)

Crédit Impôt Recherche (nombre de bénéficiaires et montant)

Bénéficiaires	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nord – Pas-de-Calais	139	108	123	108	97	240!	218	220
Part régionale / France	4.5 %	3.5 %	4.4 %	3.9 %	3.5 %	3.8 %	4.0 %	3.7 %
Montants (k€)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nord – Pas-de-Calais	7 589	6 719	7 520	9 303	6 830	14 329!	20 952	27 209
région / France	1.5 %	1.3 %	1.4 %	1.9 %	1.6 %	1.6 %	2.1 %	1.82 %

(Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

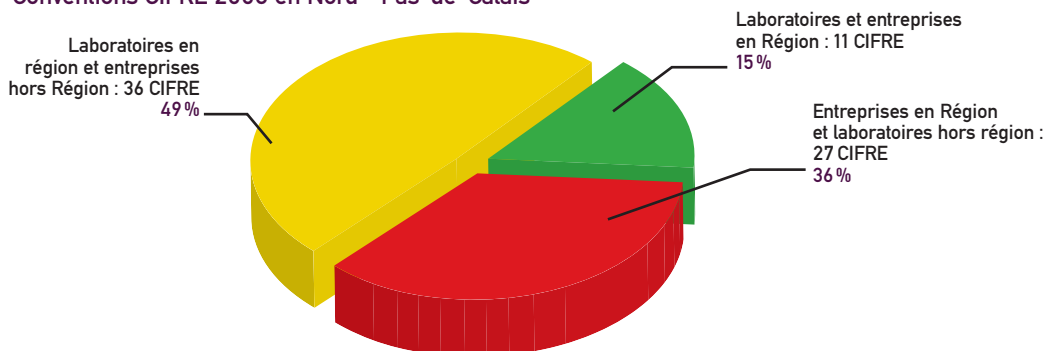
! : Introduction d'une part sur le volume déclaré en 2004, ce qui implique que tout déclarant est au moins bénéficiaire.

Aides au développement de l'innovation, au recrutement pour l'innovation et la recherche

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nb CIFRE	18	20	24	25	23	22	22	30	23	30	75
Part régionale/France CIFRE	-	-	-	-	-	-	2.2 %	2.7 %	2 %	2.5 %	-
Nb OSEO Projets entreprises tous budgets	125	193	203	164	198	177	191	176	210	262	262
Montant OSEO Projets entreprises tous budgets (KE)	7878	10412	10292	11373	13659	11007	12612	9454	14370	16742	20100

(Source : OSEO, Ministère de la Recherche, ANRT)

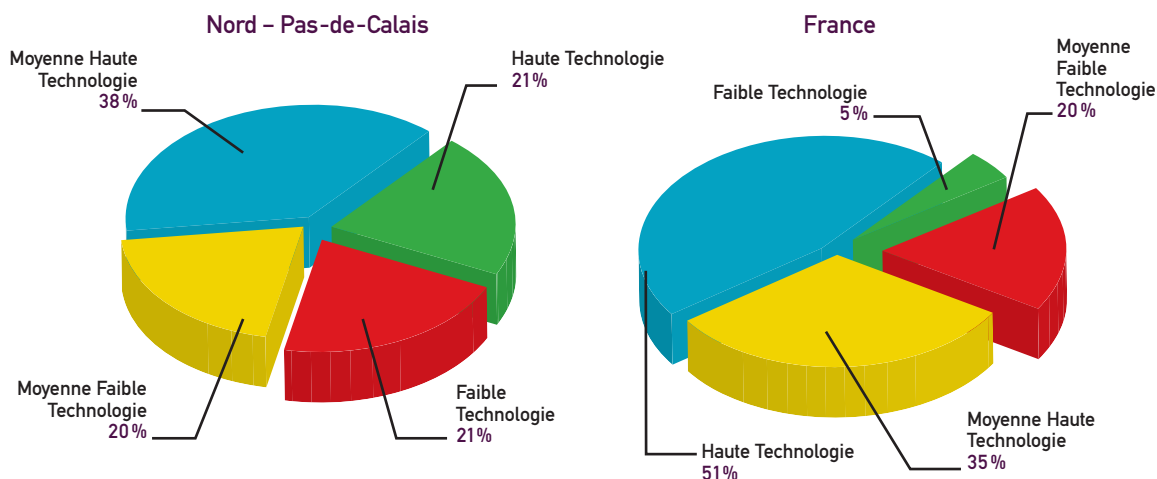
Conventions CIFRE 2008 en Nord – Pas-de-Calais



Des emplois de R&D privés peu nombreux, et concentrés dans des secteurs d'intensité technologique moyenne

La R&D est, en Nord – Pas-de-Calais, principalement le fait d'entreprises de taille moyenne¹⁹. En effet, à l'exception de quelques leaders mondiaux – notamment agro-alimentaires – dont le siège est en Nord – Pas-de-Calais, la majorité des grandes entreprises implantées dans la région a ses centres de R&D en région parisienne. Parmi les principaux centres de R&D privés régionaux, on peut citer ceux de Roquette (Lestrem), de Visteon (Harnes), de Mécaplast (Lens), d'Arc International, de Bonduelle, ou encore de Valéo (Etaples). La part des dépenses de R&D des entreprises est passée de 255M€ en 2001 à 278M€ en 2006.

En ce qui concerne la répartition par typologie de technologie, l'investissement en R&D en région est majoritairement porté par les secteurs dits de moyenne haute technologie et de moyenne faible technologie. Cette spécificité locale se retrouve au niveau de la valeur ajoutée et de la création de richesse de la région. Avec une part de 21% accordée à la haute technologie, la région accuse donc un retard certain, retard à mettre en regard du déficit d'accueil privé de centres de R&D et de chercheurs (source DRRT).



Certains domaines d'excellence de la recherche académique commencent cependant à diffuser dans le secteur industriel régional. C'est le cas notamment avec le CNRT MEDEE.

Des structures de transfert

La région compte aujourd'hui plusieurs structures labellisées par le Ministère de la Recherche :

- 4 CRT²⁰ : CREPIM (Procédés d'Ignifugation des Matériaux), CEVPM (Expérimentation et Valorisation des Produits de la Mer), ADRIANOR (agroalimentaire) et Valutec (Transports)
- 2 CDT²¹ : CERTIA interface (agroalimentaire) et l'APAF (plasturgie)
- 1 PFT²² : PFT "fonderie" à Fourmies.

19. Pages de Profils n°7, INSEE Nord-Pas de Calais, juin 2005

20. CRT : Centre de Ressources Technologiques

21. CDT : Centre de Développement Technologique

22. PFT : Plate-forme Technologique

Les CRT et les CDT sont soit partenaires privilégiés d'un pôle de compétitivité soit promoteurs et/ou partenaires d'un pôle d'excellence économique régional.

Statut	Intitulé	Domaine	Localisation	Pôle de Rattachement
CRT	CREPIM	Ignifugation des Matériaux	Bruay-la-Buissière	ITrans
CRT	VALUTEC	Sécurité et Test pour les transports	Valenciennes	ITrans
CRT	ADRIANOR	Agroalimentaire	Arras	Pôle d'Exc. IAA
CRT	CEVPM	Valorisation des produits de la Mer	Boulogne-sur-Mer	AQUIMER
CDT	APAF	Plasturgie	Bruay-la-Buissière	Pôle d'Exc. Plasturgie
CDT	Certia Interface	Agroalimentaire	Lille	Pôle d'Exc. IAA

La plateforme régionale de l'innovation et de la valorisation de recherche

Créée en 2005, la plate-forme régionale de l'innovation et de la valorisation de la recherche est un espace de travail unique pour augmenter l'efficacité, la cohérence et la cohésion des actions. Ses trois grands domaines d'interventions sont le montage et l'animation d'actions collectives, la détection et l'accompagnement de projets individuels et enfin l'aide à la décision. Elle a également en charge la promotion des dispositifs régionaux, nationaux et européens relevant de l'innovation et de la valorisation de la recherche.

Dispositif partenarial initié en 2007 dans le cadre du Schéma Régional de Développement économique (SRDE), "J'innove en Nord – Pas-de-Calais" est un réseau d'acteurs animé et coordonné par les équipes du Centre Innovation et le Réseau de Diffusion Technologique (RDT). Il a pour but de soutenir l'innovation et la valorisation de la recherche sur l'ensemble du territoire régional. Fort des 70 structures qui le composent (universités, grandes écoles, pôles de compétitivité, CCI, pôles professionnels), le dispositif met à la disposition des entreprises travaillant sur un projet innovant des experts capables de les accompagner et de faire avancer leurs projets, jusqu'à leur aboutissement. Il contribue également à la valorisation de la recherche des 300 laboratoires de la région auprès des entreprises régionales, nationales et internationales.

L'objectif rappelé dans le SRDE de générer plus de projets d'innovation a été à l'origine du lancement de deux vagues d'appels à projets. Il s'agit d'appels à projets innovation en émergence et en faisabilité à destination des PME et des laboratoires, portés par des pôles d'excellence et de compétitivité en partenariat avec la plate-forme. Au total, les 11 appels à projets lancés ont généré 267 projets.

À ce jour, 36 labels CREST (Centres de Ressources et d'Expertises Scientifiques et Technologiques) ont été décernés par la plate-forme à des laboratoires régionaux. L'objectif de ce label est d'augmenter la visibilité des compétences des laboratoires auprès des entreprises régionales.

Le fonds régional d'innovation (FRI)

Un Fonds Régional d'Innovation (FRI) a été lancé officiellement en septembre 2007, avec une dotation de 14 M€. Il est géré par Oséo et co-doté à parité par le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais. Ce fonds permet notamment de financer de façon plus importante les phases d'émergence et de faisabilité de projets d'innovation issus de PME et surtout de laboratoires, en avance remboursable ou en subvention.

La stratégie régionale de l'innovation

L'élaboration d'une stratégie régionale de l'innovation a été demandée à l'ensemble des régions françaises dans le cadre de l'utilisation des fonds FEDER. Opportunité d'affiner les politiques régionales dans le domaine, elle est en cours d'élaboration, son pilotage étant conjointement assuré par les services de l'État et de la Région.

4.10 DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ VISIBLES PAR LES INVESTISSEURS

La politique nationale des pôles de compétitivité a été lancée en 2005 par le Gouvernement pour renforcer la compétitivité des entreprises, développer l'emploi sur des marchés porteurs et conforter les territoires. L'industrie régionale est structurée par six pôles de compétitivité, caractérisés par un tissu d'entreprises de niveau international, et des interactions fortes entre entreprises, laboratoires et centres de formation, dans les secteurs des transports terrestres, des industries du commerce, de la nutrition-santé, du textile, de la chimie des matériaux et des produits aquatiques :

*L'industrie régionale
est structurée
par six pôles
de compétitivité*

- **I-TRANS** (inventer, concevoir, fabriquer et vendre les transports du futur : ferroviaire, automobile, logistique) a une vocation mondiale. Il rassemble les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation dans les domaines du ferroviaire, de l'automobile et des systèmes de transport intelligents. Il est basé à Valenciennes.
- **NSL** (Nutrition Santé Longévité) est positionné à l'interface entre les secteurs de la biologie-santé et de l'agroalimentaire, sur le créneau porteur des aliments santé. Avec Eurasanté à Lille, parc d'activités dédié à la biologie et à la santé, situé au cœur du troisième pôle santé de France, il constitue un axe de développement de la métropole lilloise, comme en témoigne l'implantation ces deux dernières années, de 3 grands projets sur les thématiques du pôle NSL : GSK (production de vaccins), Tate&Lyle (centre de recherche sur les ingrédients) et le siège de Bayer Schering Pharma.
- **PICOM** (industries du commerce) vise à développer un pôle de référence mondial pour le commerce du futur. Basé en métropole lilloise, ce pôle a défini 4 axes de travail : l'optimisation de la chaîne logistique, le développement de la relation-client, la gestion et le traitement de l'information, et le développement de e-services, avec les acteurs de la filière numérique.

- **UP-TEX** vise à inventer des textiles techniques pour aider la filière textile à se repositionner sur des produits à forte valeur ajoutée. Les filières d'application principales sont le médical, l'automobile et le bâtiment.
- **MAUD** (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) travaille sur les thématiques des interactions milieu-matériaux, des interfaces multimatériaux, de l'innovation matériaux.
- **AQUIMER** rassemble les entreprises des produits de la mer et de l'aquaculture et le monde scientifique, afin de renforcer la compétitivité des entreprises par l'innovation, la qualité et la sécurité alimentaire. Il concerne le littoral.

À l'issue de l'évaluation nationale réalisée au cours du premier semestre 2008, 4 de ces 6 pôles ont vu leur label renouvelé pour 3 ans : I-TRANS, NSL, PICOM et UP-TEX. Pour AQUIMER et MAUD, l'évaluation a fait ressortir la nécessité d'une reconfiguration. Une nouvelle évaluation aura lieu fin 2009.

Le tableau suivant est un positionnement régional, issu de l'évaluation nationale à fin 2007.

source DIACT		6 pôles NPDC 2005-2007	Total France 2005-2007
Nombre d'adhérents		664	9 262
<i>dont</i>	PME < 250 pers	366	4 793
	250 < EII < 2 000 pers	48	652
	Groupes > 2 000 pers	81	997
	Organisme de recherche et/ou formation	83	1 461
	Autres	86	1 359
Nombre de projets de R&D			
	labellisés	159	3 700
	financés	93	1 720

Le poids des pôles dans l'ensemble des effectifs salariés en France est de 3,6%²³.

Le Nord – Pas-de-Calais avec 6 pôles, concerne 55 362 salariés d'établissements membres des pôles ; c'est la 3^{ème} position nationale.

Les pôles de compétitivité entrent dans une nouvelle phase, marquée par la définition d'une stratégie traduite dans un contrat triennal de performances entre l'État, les collectivités et chaque pôle.

23. Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee CLAP 2006, Ficus 2006

4.11 DES FILIÈRES EN ÉMERGENCE

La mobilisation des acteurs locaux a favorisé l'émergence de nouvelles filières, qui constituent aujourd'hui des relais de croissance pour l'économie régionale :

- **Le secteur des technologies de l'information et de la communication** continue de créer des emplois dans la région, avec près de 6 000 créations d'emplois à forte valeur ajoutée en 10 ans. Le tissu économique voit coexister de grands acteurs mondiaux (Atos Origin à Seclin ; plus de 1 400 personnes) et une multitude de petites entreprises dynamiques sur des thématiques variées : jeux vidéos, conception de sites internet, gestion de bases de données clients, sécurité des systèmes d'information. Il bénéficie de la présence de grands donneurs d'ordres dans la région, dont le pôle de compétitivité des industries du commerce et le pôle de compétitivité iTrans. TLM - DIGIPOINT, centre régional de services expert en TIC, accompagne des entreprises productrices de TIC du stade de la création au projet confirmé et des entreprises utilisatrices de TIC. Il contribue au développement de l'attractivité régionale. Avec l'arrivée de l'INRIA (600 chercheurs) et le démarrage d'Euratechnologies (près de 3 000 emplois - le plus grand équipement dédié aux TIC au nord de Paris), la région est dotée d'atouts, qui attirent des entreprises.

De même, à Valenciennes, un pôle "création numérique" est en cours d'émergence, autour des écoles Supinfo-com-Supinfo-games.

Enfin, un Pôle Régional Numérique (PRN), fédérant les représentants et principaux acteurs de la filière est en cours de constitution.

- **Le secteur des éco-industries** regroupe des entreprises spécialisées dans le domaine des déchets, du traitement de l'air ou de l'eau, des sols et sédiments pollués ou encore de la valorisation des matériaux. Avec 15 000 emplois, ce "secteur transversal se positionne dans les 10 premiers de la région". 2 organismes spécifiques jouent un rôle de dynamisation : le Cd2e et le CERDD.

Quelques collectivités développent l'accueil d'éco-entreprises sur leur territoires : Lille Métropole, Lens, Douai, Valenciennes.

- **La logistique** a également été fortement créatrice d'emplois. La région a profité en cela de sa localisation privilégiée au cœur de l'Europe. C'est notamment le cas de l'Audomarois, du Calaisis, du Douaisis, du Valenciennois, du Lensois, de l'Arrageois. Aujourd'hui les nécessaires réduction des émissions de GES²⁴ et amélioration du trafic de l'A1, la perspective du Canal Seine-Nord, doivent conduire à une véritable réflexion stratégique sur les flux générés, la multimodalité et les moyens complémentaires à mettre en œuvre (dont fret ferroviaire) pour faire que la logistique s'adapte et se développe.
- **Les services à l'entreprise** : c'est le secteur qui a enregistré une des plus grandes progressions ces dernières années pour répondre à de réels besoins. Les sociétés régionales de ce secteur spécialisées notamment dans les domaines du conseil et de l'ingénierie en technologies peuvent participer à améliorer la compétitivité du tissu industriel régional.

24. Gaz à Effet de Serre

Par ailleurs, le SRDE du Conseil Régional se structure autour de l'articulation pôle d'excellence économique – territoire : chaque territoire qui en confirme sa volonté est chargé d'une mission d'intérêt régional, de conduite, d'animation et de promotion d'un ou de plusieurs des 10 pôles d'excellence économique.

4.12 LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LE PLAN DE RELANCE

La conjoncture économique internationale a influé sur la quasi-totalité des secteurs industriels, qui ont subi une détérioration brutale de leur environnement au cours du 4^{ème} trimestre 2008, et une dégradation d'une ampleur inattendue de l'activité industrielle et des perspectives de production

Face à la crise et ses conséquences, le gouvernement a mis en place en octobre, un plan PME (22 Mds€ de prêts dont 5 Mds€ garantis ou à réaliser par OSEO) favorisant le financement de celles-ci, complété par un dispositif de médiation. Dès octobre 2008, un dispositif "parrain PME" a été mis en place dans les DRIRE pour soutenir et orienter les entreprises. Et les partenaires économiques du Nord – Pas-de-Calais se sont organisés pour répondre à la problématique de crise.

Une cellule opérationnelle de veille réunissant l'État (SGAR, DRIRE et TG), OSEO, le Conseil Régional et le médiateur du crédit (Banque de France) a été constituée afin de coordonner leurs actions, et apporter des réponses individualisées les plus appropriées, aux entreprises en difficulté, dans les délais les plus réduits.

Les mesures du plan de relance en région concernent des grands travaux pour 152M€ (entretiens routiers, travaux préparatoires au Canal Seine-Nord, grands projets ferroviaires et fluviaux....)

5 Forces et faiblesses

5.1 LECTURE DES INDICATEURS DE LISBONNE-GÖTEBORG POUR LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS

Une étude menée par l'INSEE et le Conseil Régional en novembre 2008 sur la déclinaison régionale des indicateurs de Lisbonne-Göteborg permet de positionner le Nord – Pas-de-Calais par rapport aux autres régions françaises et européennes, sous l'angle économique, social et du point de vue de l'environnement. Elle indique notamment que :

- Concernant le PIBR, le retard est hérité du passé et non pas lié à un décrochage récent, et que depuis le milieu des années 80, l'évolution du PIB par habitant est similaire à la moyenne française.
- Les emplois du Nord – Pas-de-Calais sont productifs. La faiblesse du PIB par habitant s'explique en réalité par la faiblesse du taux d'emploi par rapport à la moyenne nationale, et plus encore par rapport à la moyenne européenne.

- La part des dépenses de R&D dans le PIBR est plus faible que les moyennes nationale et européenne. Mais, il n'y a pas de décrochage par rapport à la moyenne française.
- La part des personnes ayant effectué des études supérieures est moins élevée dans le Nord – Pas-de-Calais qu'en moyenne en France ou en Europe. Mais la région comble son retard au fil des générations.
- Les indicateurs sociaux sont peu favorables. Le taux de chômage est élevé et, parmi les chômeurs, le chômage de longue durée est fréquent.
- Sous l'angle du respect de l'environnement, le Nord – Pas-de-Calais suit une dynamique favorable. Les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse de 0,8% par rapport à l'année 2000, et inférieures au niveau constaté en 1990, ce qui respecte l'objectif du protocole de Kyoto. Depuis 2003, le volume de transports de marchandises a augmenté moins vite que le PIB, ce qui traduit le découplage de la croissance économique et du transport de fret. En lien avec les spécificités de l'économie régionale, qui conserve une industrie forte, le niveau du transport de fret est toutefois élevé, tout comme l'intensité énergétique de l'économie.

5.2 UN TAUX DE CHÔMAGE QUI RESTE ÉLEVÉ ²⁵

Au 4^{ème} trimestre 2008, le taux de chômage du Nord – Pas-de-Calais était de 10,9% contre 7,6% pour la France métropolitaine.

Sur 1 an, le taux de chômage a augmenté de 1,3 point en Sambre-Avesnois et s'est accru dans la majorité des zones d'emploi dont le Douaisis (0,7 point) et Lens-Hénin (0,8 point).

Le taux de chômage reste le plus élevé dans les zones du Calaisis (13,8%), de Lens-Hénin (13,5%) et de Sambre-Avesnois (14%).

5.3 LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ²⁶

La lutte contre le changement climatique nécessite autant la réduction des émissions que l'adaptation des territoires. Les économies d'énergie sont un élément déterminant et impliquent la poursuite des efforts dans le secteur industriel, l'amélioration du parc de logements, des constructions plus économes en énergie, l'organisation des déplacements et de l'inter-modalité.

Le développement régional nécessite également que soit assurée la sécurité des habitants et de l'ensemble des acteurs économiques vis-à-vis des risques technologiques, des risques liés à l'après-mines et des risques naturels, en particulier les inondations, gérés par les PPRT et les PPRN.

De même, la réduction de la pollution de l'air et de l'eau est un enjeu pour la santé comme pour l'environnement, à partager par tous les secteurs d'activité.

Le Nord – Pas-de-Calais est confronté à des problèmes de disponibilité de la ressource en eau, directement liés à la qualité des nappes d'eaux souterraines (cf Profil Environnemental Nord – Pas-De-Calais). La préservation de la ressource en eau est un enjeu écologique, économique et d'aménagement du territoire.

25. Source Insee

26. Source : le Profil Environnemental 2008 du Nord – Pas-de-Calais

La réduction des déchets et la mise en œuvre de moyens de valorisation et d'élimination répondant aux objectifs nationaux et européens est aussi un enjeu sur lequel la région se positionne. Il conditionne le développement d'éco-activités.

L'articulation efficace des modes routiers, ferroviaires et fluviaux et le développement et l'intégration des déplacements doux et des transports collectifs passe par les politiques territoriales et notamment les agendas21 et les plans climat. Pour le développement du transport fluvial et portuaire, un enjeu corollaire concerne le dragage, la gestion environnementale des sédiments à terre et leur valorisation. Avec Sédimatériaux, la région se positionne sur ce sujet.

La résorption des sols pollués revêt une importance particulière dans la région. Pour mettre fin à la banalisation des paysages et à l'érosion de la biodiversité, et pour contribuer à la ville durable, il y a lieu de maîtriser l'artificialisation du territoire et l'étalement urbain, d'adapter une gestion économe du foncier privilégiant la réutilisation de friches à la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels, de reconstituer des liaisons écologiques visant à les mettre en réseau pour constituer une trame verte.

Focus sur les émissions de CO₂ régionales

En 2005, 45 millions de tonnes équivalent CO₂ ont été émises (8% des émissions nationales), soit 11,2 tonnes de CO₂ par habitant et par an, contre 9 tonnes CO₂ par habitant et par an au niveau national.

Cependant, pour respecter les engagements plus ambitieux du facteur 4 (division par 4 des émissions d'ici 2050), des efforts très importants sont à réaliser pour poursuivre la diminution des émissions.

- **48% des émissions de gaz à effet de serre sont liés en 2005 à l'industrie manufacturière**, à quoi il faut ajouter l'industrie de l'énergie (notamment la production d'énergie électrique et le chauffage urbain), soit au total 53% des émissions régionales.

Malgré cette part encore importante, le secteur de l'industrie diminue fortement ses émissions de gaz à effet de serre : - 20% de baisse entre 1990 et 2005 (pour une baisse de - 6% au niveau national). Cette diminution est imputable à la diminution de l'activité industrielle constatée en région, ainsi qu'à l'effet de la mise en œuvre du plan national d'allocation des quotas d'émissions. Le Dunkerquois reste néanmoins le plus gros producteur de CO₂ national avec la présence d'Arcelor. Réfléchir à la capture et au stockage du CO₂ comme l'envisage le Dunkerquois, peut en faire un atout.

- **Les autres secteurs d'émission majoritaires, et qui sont eux en forte augmentation, sont le résidentiel/tertiaire** (19% des émissions régionales, augmentation de + 15% depuis 1990) **et le secteur des transports** (17% des émissions en 2005, avec une augmentation de + 27% en région pour + 21% au niveau national).

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est un **enjeu majeur pour le secteur du bâtiment**. La diminution des émissions des gaz à effet de serre et le développement de la multimodalité est un **défi pour le secteur des transports**.

La prise en compte du pacte automobile pour le développement des véhicules décarbonés, notamment électriques, nécessitera manifestement une adaptation des infrastructures urbaines (réseaux électriques urbains pour la charge des véhicules électriques) dans un horizon proche.

Ces enjeux seront à décliner dans le cadre de la réalisation du plan climat régional, mais aussi de plans climats territoriaux.

Le potentiel énergie

La région est un pôle important de production d'électricité (45,4 TWh en 2006), où le nucléaire prédomine (80%), suivi par l'électricité thermique. Plusieurs projets de centrales thermiques sont en cours (Arras, Hornaing, POWEO Pont-sur-sambre et projet de Blaringhem) pour compléter les capacités de production de pointe. La cogénération se développe, la part d'électricité d'origine renouvelable également, mais reste encore modeste.

La région est un pôle important de production d'électricité, où le nucléaire prédomine, suivi par l'électricité thermique.

671 000 tonnes de déchets ménagers sont valorisés en énergie en 2006. La production de biogaz se développe. Le potentiel de méthanisation (déchets fermentescibles, station d'épuration) reste important, mais nécessite une réflexion stratégique régionale sur les choix de collecte et de traitement.

Le développement d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables (21% d'ici 2010 en France), est aussi un enjeu de réduction des émissions de CO₂. Même si la forte urbanisation de la région limite le nombre de zones de développement de l'éolien, le territoire régional permet le développement de l'énergie éolienne et de nombreux projets voient le jour, tout en intégrant leur incidence sur l'environnement et le paysage. La production d'électricité à partir de panneaux solaires photovoltaïques se développe et notamment les fermes et toitures d'usines photovoltaïques. Un projet de centrale solaire est engagé dans le cadre du plan de relance, à Loos-en-Gohelle.

Avec le projet de terminal méthanier, le Dunkerquois, déjà présent sur l'écologie industrielle avec Ecopal, aura une réflexion à mener sur la valorisation du froid qui sera produit.

La région doit continuer à accueillir des activités nouvelles porteuses de richesses sans que soient opposés le développement à l'environnement, tout en favorisant les implantations qui préservent les milieux et la santé.

Les enjeux environnementaux peuvent apparaître comme des contraintes mais sont aussi des leviers de développement économique.

6 Enjeux régionaux

Une image de la région à changer “en interne”

Une étude réalisée par la Créativallée et l'IFOP ²⁷ auprès de 501 chefs d'entreprises et cadres dirigeants d'autres régions françaises, montre que si l'image globale s'est améliorée, la méconnaissance du dynamisme régional est très forte : le Nord – Pas-de-Calais se place en avant-dernière position en terme d'attractivité, juste devant l'Alsace-lorraine. Les places de leaders de la région et les entreprises-phares sont méconnues, et il convient de :

- Rendre plus visibles les atouts de la région,
- Rendre plus visibles les filières porteuses comme celles du ferroviaire, de la santé, de l'agro-industrie, des TIC, des textiles techniques,
- Attirer des entreprises à haute valeur ajoutée, ciblées sur les technologies de demain.

C'est cependant une image franco-française, car la Fondation Ecer-Banque Populaire a publié son classement 2009 des villes européennes préférées des entrepreneurs : les villes scandinaves et allemandes réalisent les meilleurs scores, mais les villes françaises progressent. Les entrepreneurs européens plébiscitent les villes du Nord et en France, c'est Lille qui arrive en tête, avec la 12^{ème} place européenne.

Mieux connaître nos TPEI et les aider à croître et à passer des caps

Avec 15,5 % de l'emploi industriel, elles représentent un potentiel. Le dispositif d'aide à la création d'entreprises est bien présent en région. Le dispositif autoentrepreneur remporte un succès. Cependant si les dispositifs d'accompagnement, sont très présents en amont et lors de la phase de démarrage, qu'il dirige une entreprise artisanale ou une jeune entreprise innovante, face à une phase de croissance, une mutation ou une menace, le dirigeant d'une TPEI est souvent seul en charge de l'ensemble des sujets techniques, commerciaux, fiscaux, sociaux, bancaires... L'action collective AME (anticipation des mutations économiques) portée par l'ARACT a montré l'intérêt d'un accompagnement du dirigeant et de son équipe, pour l'aider à adapter sa stratégie et mettre en place des plans d'actions.

Poursuivre l'accompagnement des PME

Les actions collectives menées en partenariat avec les acteurs locaux (conseil régional, CCI, Fédérations, Associations...) en permettant un travail collaboratif avec les entreprises sur leur stratégie, la prise en compte des évolutions technologiques, la GPEC, les aspects commerciaux et d'intelligence économique, la qualité, les enjeux du développement durable... contribuent à accompagner les entreprises dans la définition d'une nouvelle stratégie, à faire émerger des projets et créer des “clusters”. La mobilisation et la concertation des acteurs économiques et les structures d'accompagnement fédératrices (RDT, Ciel....) sont un atout pour la région.

27. Source : Voix du nord du 27 mars 2009

Avoir une réflexion prospective et stratégique sur l'évolution des principaux secteurs industriels

Les principaux secteurs industriels (dont les 4 premiers sont l'agroalimentaire, la métallurgie et la transformation des métaux, la construction automobile, les équipements mécaniques) et les plus gros employeurs (dont les centres de décision sont majoritairement hors région) structurent considérablement le tissu industriel du territoire. Pour créer des écosystèmes de croissance de PME autour de ces grandes entreprises, il est nécessaire d'avoir une analyse prospective et stratégique partagée de l'évolution de ces secteurs.

Favoriser les actions de développement de l'emploi et des compétences

Pour poursuivre l'accompagnement des mutations technologiques et économiques, et combler le retard de la région en termes de qualification des emplois, les actions visant à renforcer la professionnalisation des salariés (GPEC, formation, mobilité) sont à favoriser. Par ailleurs, bien que le Nord – Pas-de-Calais demeure la région la plus jeune de France (35% de ses habitants ont moins de 25 ans contre 31% pour l'ensemble du pays²⁸), 490 000 personnes ont quitté ou quitteront le marché du travail entre 2006 et 2020, soit 34% des actifs en emploi dans la région en 2005²⁹. Anticiper cette mutation est un véritable défi pour les entreprises régionales. Il s'agit d'ajuster des phases de transition et surtout de transmission et de renouvellement des compétences.

Développer l'écosystème des pôles de compétitivité

Les 6 pôles de compétitivité sont en phase de croissance ou de confortement. Par le mixage des cultures entre recherche, grandes entreprises et PME, ils contribuent à l'émergence de nouveaux produits et de nouveaux projets. Un meilleur maillage des acteurs du développement régional permettrait la structuration des partenariats, la démultiplication du nombre de projets de R&D et la facilitation de leur déploiement industriel.

Une déclinaison systématique des enjeux du développement durable pour anticiper les mutations

Les secteurs consommateurs en énergie et émetteurs de gaz à effet de serre, tels que le bâtiment, l'automobile, le transport et la logistique... sont ou seront impactés rapidement par les enjeux énergétiques, les évolutions technologiques et l'évolution des infrastructures (Canal Seine – Nord, autoroute ferroviaire, projet de tram-train peuvent avoir un impact, en déplaçant des barycentres et en modifiant la gestion des flux) et des modes de transport.

Pour anticiper ces mutations, il est nécessaire d'identifier et évaluer les impacts tant au niveau des territoires que des entreprises.

Le plan climat et les agendas 21 sont des outils que les collectivités déclinent à l'échelle territoriale.

Nous avons quelques années pour anticiper les évolutions qui se dessinent. C'est peu et c'est beaucoup.

28. Source : www.insee.fr

29. Source : Insee - Pages de profils n°57 - Juillet 2009

AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

& PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Les notes du présent ouvrage contiennent des informations, illustrations et données chiffrées provenant de différentes sources et interlocuteurs compétents sur les domaines d'activité concernés.

Les rédacteurs de chaque note ont, dans la mesure du possible, indiqué la source de l'information lorsqu'il s'agissait d'articles de presse, d'études ou d'enquêtes menées par des organismes ou syndicats professionnels afin que ces données puissent être consultées en cas de besoin.

Notes sectorielles

Le regroupement de secteurs ne correspond pas à une nomenclature, mais à des domaines forts et structurants en région. Chacun des 7 "grands domaines", ainsi défini, commence par une note générale sur les différents secteurs le composant. Une place particulière, sous la forme d'un résumé de 2 pages, est donnée au pôle de compétitivité ou au pôle d'excellence qui contribue à la structuration du domaine considéré. Les notes sectorielles proprement dites sont déclinées selon un plan globalement identique.

Données économiques et financières du SESSI et contributions de la DRTEFP

Pour une grande partie des secteurs d'activité, la DREAL Nord – Pas-de-Calais a procédé à une analyse économique selon le même schéma, fondée sur des données financières collectées dans le cadre des EAE (Enquêtes Annuelles d'Entreprises) menées par les services statistiques ministériels dont le SESSI (Service des Études et des Statistiques Industrielles du Ministère chargé de l'industrie). La dernière enquête dont les résultats sont disponibles date de 2007 et était basée sur l'ancienne nomenclature. Les études présentées font donc encore référence à cette nomenclature.

Cette enquête étant menée auprès des entreprises industrielles françaises de plus de vingt personnes, les données contenues dans les notes sectorielles concernent uniquement les établissements (quelle que soit leur taille) des entreprises de plus de 20 salariés. Ainsi, pour les données issues de l'enquête annuelle d'entreprises, "établissement industriel" doit s'entendre au sens de **"établissement industriel producteur appartenant à une entreprise industrielle de plus de 20 salariés"**.

Lors de cette enquête, certaines informations sont collectées directement auprès de chaque établissement de production. Les données financières sont quant à elles collectées au niveau de l'entreprise, qui – dans certains cas – possède des établissements dispersés sur l'ensemble du territoire national.

Afin de fournir une image de l'industrie régionale la plus complète possible, nous avons adopté une hypothèse majeure : nous avons considéré qu'une entreprise française employant au moins 75 % de ses effectifs en région Nord – Pas-de-Calais était une entreprise régionale et que ses données économiques devaient de ce fait être intégrées dans le calcul des ratios financiers.

Cette hypothèse permet de prendre en considération les sociétés dont les sièges sociaux sont situés en dehors de la région mais dont la majeure partie des effectifs, et donc de l'activité, se situent en son sein.

En revanche, cette hypothèse ne permet pas d'intégrer les sites industriels implantés en région appartenant à des entreprises d'envergure nationale ou internationale, dès lors que les effectifs présents en région ne représentent pas une part importante des effectifs totaux.

Aujourd'hui, aucune source fiable ne dispose, à notre connaissance, de données financières ventilées par région. Cette hypothèse de calcul permet de disposer de données issues de collectes réglementaires auxquelles toutes les entreprises répondent, et d'approcher ainsi de plus près la situation économique des industries de notre région.

Au regard de l'hypothèse adoptée, il convient donc pour le lecteur de considérer les données financières contenues dans cet ouvrage plutôt comme des ordres de grandeur et non pas comme des valeurs absolues.

Enfin, les notes sectorielles du présent ouvrage sont illustrées par des cartes très souvent issues de données SESSI 2007, complétées le cas échéant par des informations plus récentes. Elles donnent ainsi une image proche de la situation de l'industrie actuelle. Les ratios financiers, eux, ont pu être calculés à partir des données 2000 et 2007.

En revanche les données EAE concernant les effectifs ne prennent pas en compte les entreprises de moins de 20 salariés. Afin d'établir précisément la représentativité de chaque secteur et la répartition par taille d'entreprises, les données ASSEDIC ont été retenues.

Sont exclus de la statistique ASSEDIC :

- les salariés du secteur public (collectivités territoriales, éducation nationale, centres hospitaliers, SNCF, EDF/GDF...).
- les salariés des ambassades, consultants étrangers et organismes internationaux.
- la quasi totalité des salariés du secteur agricole (pour lesquels les cotisations d'assurance chômage sont collectées par les CMSA).
- les gens de maison au service des particuliers (pour lesquels les cotisations d'assurance chômage sont collectées par l'URSSAF).

Les données de la MSA ont été prises en compte pour la répartition salariée par grands secteurs.

La qualification des emplois est appréhendée au travers des données issues des DADS 2006.

Le suivi temporel de l'intérim est le résultat d'un traitement de la DRTEFP Nord-Pas-de-Calais/Sepes à partir des données Pôle emploi, Dares. Il s'agit de séries d'effectifs présents en fin de mois corrigées des variations saisonnières et jours ouvrés.

Notes territoriales

Les notes territoriales ont pour objectif de décrire le tissu industriel des territoires, ses atouts, et d'analyser quelles sont ses particularités, ses perspectives.

Zone d'emploi

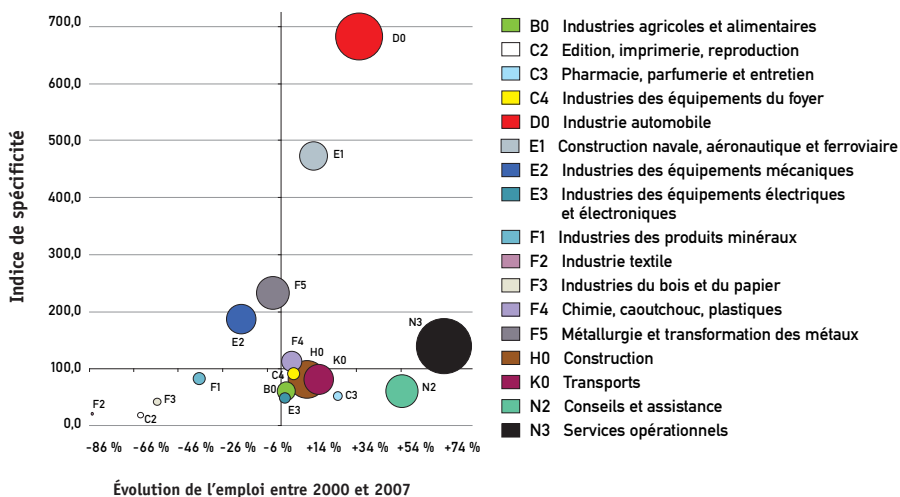
Le périmètre de chaque note correspond à celui de la zone d'emploi définie par l'Insee comme suit : un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile - travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales.

La région Nord – Pas-de-Calais compte 15 zones d'emploi, dont la composition exacte est disponible sur le site INSEE.fr

Emploi et marché du travail

Cette partie, commune à chaque note territoriale, est une contribution de la DRTEFP. Son plan est globalement identique :

- Cette partie commence par un point sur l'emploi salarié de la zone. La ventilation de l'emploi salarié par rubriques de la NES 4 (Nomenclature Économique de Synthèse) est fournie en début de note. Les données mentionnées sont fournies par les Assedic, excepté pour les données de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche recueillies auprès de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et retraitées par la DREAL Nord – Pas-de-Calais. Les activités retenues sont celles relevant des codes NAF : 01 (Agriculture, chasse, services annexes), 02 (Sylviculture, exploitation forestière, services annexes) et 05 (Pêche, aquaculture).
- Le paragraphe "Emploi, qualifications et mobilités" précise, selon les rubriques de la NES 4, la répartition par grandes qualifications des emplois. Ces données sont issues de la DADS 2006. Une approche sectorielle est également opérée par une ventilation par rubrique de la NES 36 des effectifs salariés. Une attention particulière est alors apportée à la spécialisation et à la concentration de l'emploi, facteurs de dépendance, donc de vulnérabilité pour les territoires. Le graphique ci-dessous, extrait d'une note territoriale, présente pour la zone considérée, le poids des secteurs industriels, tout en intégrant la notion de spécialisation et de croissance. Pour une bonne lecture du graphique, il convient de garder à l'esprit que la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés du secteur considéré. Ces données sont quant à elles issues des Assedic au 31/12/2007.



Sur l'axe des ordonnées, est gradué un indice de spécialisation qui est le rapport entre la part des effectifs du secteur dans la zone d'emploi et la part des effectifs du même secteur en France. Un indice de spécialisation égal à 100 signifie pour le secteur concerné que le poids de ce secteur dans les effectifs industriels de la zone d'emploi est le même qu'au niveau national. Si l'indice est inférieur à 100, cela signifie que le secteur est proportionnellement moins représenté sur la zone d'emploi qu'au niveau national; si la spécialisation est supérieure à 100, cela signifie qu'il est plus représenté. L'axe des abscisses présente quant à lui un taux de croissance du secteur entre 2000 et 2007.

- Le paragraphe "Le marché du travail" précise la typologie de la demande et de l'offre d'emploi, selon les données STMT - Pôle Emploi Dares au 31/12/2008.

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel

Ce paragraphe précise la répartition et l'évolution des effectifs salariés entre les Grands Établissements Industriels (GEI : Établissements industriels employant 250 salariés et plus), les Petits et Moyens Établissements Industriels (PMEI : Établissements employant moins de 249 salariés et appartenant et plus de 20 personnes) et les Très Petits Établissements Industriels (TPEI) comprenant entre 0 et 19 salariés. Les données sont issues de l'Assedic 2000 et 2007.

Les services aux entreprises qui figurent dans les tableaux correspondent à la nomenclature N2 + N3. Cela recouvre notamment l'ensemble de l'effectif de l'intérim (dont environ 40 à 45 % pour l'industrie)

Notes sectorielles - Nomenclature en vigueur en 2007

Les données analysées dans le cadre de la présente édition sont basées sur l'ancienne nomenclature économique de synthèse (NES) 1994-2007, encore en vigueur lors de la collecte des données de l'EAE 2007.

Secteur	NES114	Désignation (NAF rév. 1, 2003)
Transports terrestres		
Ferroviaire	E12	Construction de matériel ferroviaire roulant
Automobile	D01	Construction automobile
	D02	Fabrication d'équipements automobiles
Transport-Logistique	K01	Transports ferroviaires
	K03	Transport routier (ou par conduites) de marchandises
	K04	Transports par eau
	K07	Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures
	K09	Organisation du transport de fret
Agroalimentaire et Santé		
Industrie agroalimentaire	B01 à B05	Industrie agroalimentaire
Biologie Santé Nutrition		Pas de code NES spécifique
Textile - habillement		
	C11	Industrie de l'habillement et des fourrures
	F21	Filature et tissage
	F22	Fabrication de produits textiles
	F23	Fabrication d'étoffes et d'articles à maille
Les matériaux		
Industries graphiques et édition	C20	Édition, imprimerie, reproduction
Papier carton	F32	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
	F33	Fabrication d'articles en papier ou en carton
Verre	F13	Fabrication de verre et d'articles en verre
Plasturgie	F46	Transformation des matières plastiques
Emballage		Pas de code NES spécifique
Industrie du commerce & Technologie de l'information		
TIC	N21	Activités informatiques
		Codes NAF exclus : 726 Z Autres activités
Services aux entreprises		Conseil et assistance (N22 à N25)
		Services opérationnels (N31 à N34)
		Recherche & Développement (N40)

Secteur	NES114	Désignation (NAF rév. 1, 2003)
Autres biens d'équipements et biens intermédiaires		
Mécanique	E21 à E27	Industries équipements mécaniques
	F54 et F55	Transformation des métaux
Métallurgie, sidérurgie, fonderie	F51	Sidérurgie et première transformation de l'acier
	F52	Production de métaux non ferreux
	F53	Fonderie
Construction électrique et électronique	E31	Fabrication machines bureau et matériel informatique
	E32	Fabrication moteurs, génératrices et transformateurs
	E33	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission
	E34	Fabrication matériel médico-chirurgical et orthopédie
	E35	Fabrication de matériel de mesure et de contrôle
	F61	Fabrication de matériel électrique
	F62	Fabrication de composants électroniques
Chimie	F41	Industrie chimique minérale
	F42	Industrie chimique organique
	F43	Parachimie
	F44	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
	C31	Industrie pharmaceutique
	C32	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
Eco-technologies		
Bâtiment	H0	Construction
Eco industries		Pas de code NES spécifique
Sols pollués et sédiments		Pas de code NES spécifique
Energie	G1	Production de combustible et de Carburants
	G21	Production et distribution de gaz et d'électricité

Révision 2008 des nomenclatures ¹

De nouvelles nomenclatures d'activités et de produits françaises, NAF rév. 2 (ou "NAF 2008") et CPF rév. 2 (ou "CPF 2008"), sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Cette opération s'inscrit dans un processus de révision d'ensemble des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux mondial, européen et français. Les révisions, pilotées par l'Insee sous l'égide de la Commission nationale des nomenclatures économiques et sociales (Cnnes) du Conseil national de l'information statistique (Cnis), ont fait l'objet d'une large concertation avec les représentants de l'ensemble des fédérations professionnelles.

Des informations plus détaillées relatives à la révision des nomenclatures d'activités et de produits françaises, sont accessibles depuis le site internet de l'INSEE (www.insee.fr).

1. Source : www.insee.fr

REMERCIEMENTS

La réalisation des études sectorielles et territoriales de ce document représente un important travail de synthèse et de partage des informations recueillies auprès de plus d'une centaine d'entreprises et d'une cinquantaine de partenaires, organismes et syndicats professionnels.

La DREAL et la DRTEFP remercient tous ces partenaires

pour leurs conseils, leurs remarques et le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à ce travail et notamment :

- SESSI : Patrick Sébire et Danièle Bastide pour les données statistiques de l'EAE,
- DRRT : Cathy Buquet pour les données sur la recherche et l'innovation,
 - RDT : Jean-Marie Pruvot et Jean-Christophe Godest, pour les données sur la recherche et l'innovation,
 - APEC : Pascal Roussay pour l'analyse sur l'emploi des cadres,
 - OSEO : Mathieu Defresne pour les éléments sur l'innovation,
- Conseil régional : Marion Veyrières pour les données sur l'énergie.

Pour la partie Transports terrestres : Daniel Cappelle (AIF), Héric Manusset (AIF), Dominique Caron (Alliance Solution), Philippe Claye (ARIA), Michel Boulanger (ARIA), Luc Messien (ARIA), Sylviane Dupretz (Aslog Nord-Picardie), Laurent Desprez (Euralogistic - CCI d'Artois), Jenny Leleux (Euralogistic - CCI d'Artois), Yves Ravalard et Chantal Sergent (i-Trans).

Pour la partie Agroalimentaire et Santé : Etienne Vervaecke, D. Pipart, Estelle Tournier (EURASANTE), C. Maes (Pôle NSL), Jean-François Mouney (GENFIT), Paul Cornillon (TATE&LYLE), Audrey Keunebrock (OSYRIS), Mélanie Vanbaevinckhove et Gérard Sonnet (PIA), Frédérique Martin (CERTIA Interface), Sylvain Bresson (DRAAF), Angeline Pignon et Thierry Missonnier (Pôle AQUIMER), Christophe Fachon (Groupe ISA).

Pour la partie Textile et Habillement : Franck Duhamel (UIT nord), Jean-François Bracq (CLUBTEX), Frédéric Guibert (UP-tex).

Pour la partie Matériaux : Alain Crombez (SPICG), Laurent de Prat (Fédération du Cartonnage du Nord), Gilbert Lootens (AMIGRAF/P2I), Frédéric Fiorotto (GRAPHICONSEIL), Paul-Antoine Lacour (COPACEL), Paul Piette (CTP), François Pontevia (COHESIUM), Olivier Varlet (pôle MAUD), Stefan Kirstetter (FACE NORD), Dominique Guillemant (TERCREA), Olivier Durteste (FIM), Patrick Orlans (Cetim), Gérard Chardot (pôle d'excellence mécanique), Bernard Alexandre (UIMM); Benjamin Massart (APAF), Jérôme Brossier (Artois Comm.), Gérard Sonnet (GIP), Bertrand HELLE (AIUBAa et Cartonneries de Gondardennes).

Pour la partie Services : Patrick Brunier (PICOM).

Pour la partie Autres biens d'équipements et biens intermédiaires : Bernard Bayart (ELECTROPOLE), Jean-Marie Drollet (ALTREL), Pascal Gradt (AGROTRONIX), Charly Leclaire (France LOG), Thierry Macé (ELECTROPOLE, CAP ACTION), Alain Pruvost (ELECTROPOLE, ETINEO), Jean-Marie Delbecq (ArcellorMittal), Jean-Charles Tissier (École Centrale de Lille), François Trouillet (UIC Nord - Pas-de-Calais).

Pour la partie Ecotechnologies : Jean-François Didier (UNICEM et CERC), Anthony Billard (ARTOIS COMM), Jacques Augrain (SCOP BTP), Patrick Leblanc (FFB), Christian Traisnel (Cd2e), Agnès Laboudigue (EMD), Olivier Prevost (VNF).

Pour la Zone d'Emploi d'Arras Saint-Pol : Benoît Roosebeke (Préfecture du Pas-de-Calais), Patrice Joosep (CCI Arras), Olivier Nuns (CCI Grand Lille).

Pour la Zone d'Emploi de Berck-Montreuil

Martine Clavel et Laurence Lefebvre (Sous préfecture de Montreuil), Pierre Marie (DDTEFP 62).

Pour la Zone d'Emploi de Béthune-Bruay : Michel Gérard (CCI Béthune), Christine Budniak (Sous-Préfecture de Béthune); Adrien Ringard (CCI Béthune); Pierre Ferrier (Artois Comm.).

Pour la Zone d'Emploi de Boulogne : Hervé Malherbe (Sous-préfecture de Boulogne), Alain Ternisien (CCI de Boulogne-sur-Mer - Côte d'Opale).

Pour la Zone d'Emploi de Calais : Gérard Gavory et Eric Pombayen (Sous-préfecture de Calais).

Pour la Zone d'Emploi de Cambrai : Alain Rousseau (Sous-Préfet de Cambrai), Bernard Lauverjat (Cambrésis Développement Économique), Jean-Dominique Aublin (CCI de Cambrai), Anthony Yard (Syndicat mixte du Pays du Cambrésis).

Pour la Zone d'Emploi de Douai : Jean-Michel MIROIR et Nicolas BROZEK (CCI de Douai), Bruno Lamiaux (Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent).

Pour la Zone d'Emploi de Dunkerque : Jean-Régis Borius (Sous-Préfet de Dunkerque), Bruno Cordier (CCI De Dunkerque).

Pour la Zone d'Emploi de Flandre-Lys : Jean-Régis Borius (Sous-Préfet de Dunkerque), Alain Machut et Alain D'Orgeville (CCI Grand Lille).

Pour la Zone d'Emploi de Lens-Hénin : Johann Knopp (Sous-Préfecture de Lens), Thierry Bart (Communauté de Communes Lens-Liévin), Marc Hocquet (Communauté de Communes Hénin-Carvin).

Pour la Zone d'Emploi de Lille : Ludivine Dereumaux et Alexandra Mahé (LMCU), Maxime Degand et Claire Lesbleiz (Apim), Pierre Rousseau (CCI Grand Lille).

Pour la Zone d'Emploi de Roubaix-Tourcoing : Ludivine Dereumaux (LMCU), Chantal Delahoutre (ADULM).

Pour la Zone d'Emploi de Saint-Omer : Olivier Nuns (CCI Grand Lille).

Pour la Zone d'Emploi de Sambre-Avesnois : Olivier André (Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe), Martine Blavet et Mickaël Vandemoëre (pôle d'animation économique territorial).

Pour la Zone d'Emploi de Valenciennes : Marc Burg (Sous-Préfet de Valenciennes), Christiane Henniaux et Kahena Rekibi (Sous-Préfecture), Marie-France Demonchy (CCI Nord de France), Guillaume Hubert (CCRVS), Jean-Luc Legarez (CAVM), Davy Notot (CAPH).

CONTACTS - NOTES SECTORIELLES

Transports terrestres

Pôle i-TRANS	Muriel Follebout, Virginie Mignan
Ferroviaire	Muriel Follebout, Virginie Mignan,
Automobile	Isabelle Lorthioir, Stéphanie Delvaux
Transport - Logistique	Virginie Mignan, Laurence Berkman

Agroalimentaire et Santé

Pôle AQUIMER	Richard Preuvot, Didier Brunet
Pôle NSL	Franck Lebrun, Pierre-Yves Geslot
Industrie agroalimentaire	Richard Preuvot, Pierre-Yves Geslot
Biologie santé nutrition	Franck Lebrun, Pierre-Yves Geslot
Textile - Habillement	Emeline Pavy, Richard Preuvot
Pôle UP-TEX	Emeline Pavy, Richard Preuvot

Les matériaux

Pôle MAUD	Pierre Yves Geslot, David Firringeri
Industries graphiques et édition	Emeline Pavy, David Firringeri
Papier carton	David Firringeri, Chantal Leclercq
Verre	Richard Preuvot, Chantal Leclercq
Plasturgie	Laurence Berkman, Pierre Fache
Emballage	Laurence Berkman, Pierre Fache,

Services

Pôle PICOM	Stéphanie Delvaux, Cécile Huart
TIC	Stéphanie Delvaux, Virginie Mignan
Services aux entreprises	Pierre Fache, Stéphanie Delvaux

Autres biens d'équipement et biens intermédiaires

MEDEE	Anne Ratayzyk
Mécanique	Cécile Huart, Sabine Lardillier
Métallurgie, sidérurgie, fonderie	Pierre Yves Geslot, Chantal Leclercq
Constructions électriques et électroniques	Isabelle Lorthioir
Chimie	Pierre Yves Geslot

Écotechnologies

Pôle CD2E	Anne Ratayzyk
Bâtiment et éco-construction	Didier Brunet, Anne Ratayzyk
Éco-industries	Richard Preuvot, Sabine Lardillier, Anne Ratayzyk
Sols pollués et sédiments	Anne Ratayzyk
Énergie	Sabine Lardillier, Anne Ratayzyk

Éléments sur l'emploi

.....	Bruno Clément-Ziza, Patrick Michalik
-------	--------------------------------------

CONTACTS - NOTES TERRITORIALES

Notes territoriales

Arras-Saint-Pol.....	Pierre Yves Geslot
Berck-Montreuil.....	Didier Brunet
Béthune-Bruay.....	Pierre Yves Geslot
Boulogne.....	Didier Brunet
Calais.....	Didier Brunet
Cambrai.....	Pierre Fache
Douai.....	Pierre Fache
Dunkerque.....	Chantal Leclercq
Flandre-Lys.....	Chantal Leclercq
Lens-Hénin.....	Laurence Berkman
Lille.....	Sabine Lardillier
Roubaix-Tourcoing.....	Emeline Pavy
Saint-Omer.....	Chantal Leclercq
Sambre-Avesnois.....	Muriel Follebout
Valenciennes.....	Muriel Follebout

Éléments sur l'emploi

..... Bruno Clément-Ziza, Patrick Michalik

Pour les personnes suivantes, les adresses électroniques se présentent sous la forme : prénom.nom@industrie.gouv.fr

Laurence Berkman - 03.21.63.69.24
 Didier Brunet - 03.28.23.81.71
 Stéphanie Delvaux - 03.27.71.21.72
 Pierre Fache - 03.27.21.31.74
 David Firringeri - 03.27.71.22.60
 Muriel Follebout - 03.27.21.31.85
 Pierre-Yves Geslot - 03.21.63.69.26
 Cécile Huart - 03.27.71.22.06
 Sabine Lardillier - 03.20.15.84.34
 Franck Lebrun - 03.27.71.22.54
 Chantal Leclercq - 03.28.23.81.68
 Isabelle Lorthioir - 03.27.71.22.55
 Michel Marbaix - 03.27.71.22.03
 Virginie Mignan - 03.27.71.22.15
 Emeline Pavy - 03.20.15.84.32
 Thomas Pillot - 03.27.71.20.91
 Richard Preuvot - 03.27.71.22.59
 Anne Ratayzyk - 03.27.71.22.90

Ainsi que :

Bruno Clément-Ziza : bruno.clement-ziza@dr-nordpc.travail.gouv.fr

Patrick Michalik : patrick.michalik@dr-nordpc.travail.gouv.fr

ENJEUX POUR L'INDUSTRIE du Nord – Pas-de-Calais

NOTES SECTORIELLES



note de synthèse p. 54

pôle de compétitivité i-Trans p. 56

l'industrie ferroviaire p. 58

l'industrie automobile p. 74

transport & logistique p. 96





TRANSPORTS TERRESTRES

TRANSPORTS TERRESTRES

Ferroviaire - Automobile - Transport et logistique

Première région ferroviaire de France avec 30% de l'activité nationale, 1^{ère} région pour l'automobile avec 12,9% des effectifs et grande région de transport et de logistique, par son tissu industriel et sa position géographique, le Nord – Pas-de-Calais est incontournable lorsque l'on parle de transports terrestres.

Ces secteurs d'activité, dont le développement a été tiré, entre autres, par la reconversion industrielle de la région, s'organisent autour de leaders incontestés tels qu'Alstom et Bombardier pour le ferroviaire, PSA-Peugeot Citroën, Renault et Toyota pour l'automobile ou d'infrastructures exemplaires pour le transport et la logistique avec, par exemple, la plate-forme Delta 3 de Douges.

Ces 3 secteurs d'activités, s'ils ne sont pas tout à fait dans la même dynamique (l'automobile et le ferroviaire sont des activités entraînant pour d'autres secteurs d'activités industriels, tandis que le transport et la logistique sont plutôt entraînés), n'en représentent pas moins 3 piliers fondamentaux du développement économique régional.

Des secteurs d'excellence industrielle

Tirés par des donneurs d'ordres exigeants et variés, les entreprises régionales de l'automobile, du ferroviaire, du transport et de la logistique ont développé des capacités de production flexibles et adaptables pour parvenir à une certaine forme d'excellence industrielle. Sevelnord, par exemple, produit sur une même ligne, 14 véhicules différents pour 4 marques distinctes.

Si le secteur des transports routiers est encore en retard en terme de performances industrielles (du fait essentiellement de la petite taille des entreprises), cela est en passe d'être notablement modifié grâce au développement des technologies de l'information et de la communication qui permettent de proposer un niveau de service bien supérieur et conforme aux nouvelles attentes des clients.

Des situations diverses en période de crise

Les entreprises régionales du secteur du ferroviaire, après avoir remporté récemment de très gros contrats, ont une activité en plein essor. Les carnets de commandes sont remplis pour plusieurs années et les embauches continuent.

Le secteur de l'automobile en Nord – Pas-de-Calais, bien que touché par la crise, est néanmoins dans une situation bien moins critique que celle d'autres régions françaises.

Pour le transport et la logistique, la situation est beaucoup plus tendue. Du fait de leur petite taille, les entreprises de transport régionales sont beaucoup plus fragiles et ne présentent pas forcément la structuration financière nécessaire pour "passer la crise". La logistique, quant à elle, est fortement dépendante en région d'une activité industrielle qui connaît des difficultés.

Le premier employeur industriel régional

Avec plus de 150 entreprises travaillant pour le ferroviaire, 200 pour l'automobile et 5 000 pour le transport et la logistique, ces trois secteurs d'activité représentent le premier employeur industriel régional. Travaillant pour de nombreux donneurs d'ordres et secteurs d'activité, c'est naturellement que les filières ont ressenti le besoin de se structurer depuis plusieurs années, et ce, avec l'appui des pouvoirs publics (au travers de l'Association des Industries Ferroviaires, de l'Association Régionale de l'Industrie Automobile ou du Club Logistique et Transport 59-62 par exemple).

Le besoin de renforcer cette structuration couplé à la nécessité de susciter davantage d'innovation au sein des entreprises régionales a donné naissance au pôle de compétitivité de dimension mondiale i-Trans. Celui-ci se positionne au confluent du ferroviaire, de l'automobile et du transport et de la logistique avec des thématiques de recherche concernant l'intermodalité, la réduction des pollutions ou bien encore le développement des ITS (Systèmes et Services de Transport Intelligent).

De manière complémentaire, la filière transport et logistique continue sa structuration autour du pôle d'excellence régional Euralogistic lancé en 2008.

L'avenir des transports

Les enjeux de développement durable conduisent les industriels à devoir répondre à des priorités de plusieurs ordres :

- besoin d'optimiser les performances des véhicules et de les concevoir autrement,
- besoin de déplacer les biens et les personnes différemment : optimisation des tournées ou des voyages, développement des transports collectifs, des déplacements et transports intermodaux,
- développement du fret ferroviaire et fluvial.

Autant de sujets qui sont au cœur des préoccupations du pôle i-Trans, catalyseur essentiel de l'innovation des entreprises et donc de leur capacité à répondre aux changements de marchés.



i-TRANS

Muriel FOLLEBOUT

Virginie MIGNAN

1 Description du pôle

Le pôle de compétitivité i-Trans, porté par Transports Terrestres Promotion, réunit les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation dans les domaines du ferroviaire et des systèmes de transports terrestres présents en Nord-Pas de Calais et en Picardie. Ensemble, ils ont l'ambition de construire un pôle d'excellence mondiale, en plaçant le ferroviaire au cœur des chaînes modales. Les filières industrielles concernées étant le ferroviaire, l'automobile, la logistique, le fluvial, le portuaire et les TIC.

Trois axes d'innovation portent les activités du pôle : la compétitivité, l'intégration environnementale et la qualité et la sécurité de l'exploitation. Les marchés visés étant : automobile, infrastructure ferroviaire, maintenance prédictive, déconstruction du matériel ferroviaire roulant, co-modalité fret, services de co-modalité voyageurs et les véhicules ferroviaires et guidés.

Dans ce cadre de travail établi, le pôle mène différentes actions en parallèle :

- La détection et l'accompagnement des projets d'innovation,
- Le développement de projets structurants,
- La collaboration avec les programmes de recherche régionaux,
- La création de formations supérieures de rayonnement international,
- Le management des connaissances expertes en Europe,
- Le développement de la visibilité mondiale du pôle,
- La participation des PME aux stratégies d'innovation collaboratives.

Les travaux et thématiques du pôle permettent l'engagement de plus de 80 entreprises, 20 organismes de recherche et de formation et 50 laboratoires et centres techniques.

2 Le pôle en chiffres

Les projets soutenus par le pôle ont créé près de 200 emplois de recherche sur son territoire et près de 450 dans ses premières retombées économiques.

		2006	2007	2008
Nombre d'adhérents (au 31/12 de l'année considérée)	PME (< 250 pers)	22	20	24
	250 < EII* (< 2 000 pers)		10	25
	Groupes (> 2 000 pers)	26	23	31
	Organisme de recherche et/ou de formation	23	23	27
	Autres membres associés	33	29	47
Total		104	105	154

Source : Pôle i-Trans - *EII : Établissements Industriels Intermédiaires

		2006	2007	2008	Cumul depuis la Création
Projets R&D	Nombre de projets R&D labellisés	26	9	17	52
	Nombre de projets R&D financés	22	6	11	39

Rencontres internationales i-Trans 2008

Dans le cadre de sa stratégie internationale, i-Trans a organisé, les 23 et 24 avril 2008 à Valenciennes, des rencontres d'affaires internationales dédiées aux systèmes de transports innovants. Y étaient conviés à la fois des grandes entreprises, des PME et des chercheurs, l'objectif étant de faire naître des projets d'innovation. L'intérêt pour ces rencontres est indéniable : 132 organismes représentés, 200 participants, 300 rendez-vous, 8 ateliers techniques, 3 conférences plénières et 9 stands et démonstrateurs en exposition.

➔ 3 L'environnement du pôle

i-Trans est l'un des dix pôles de compétitivité à vocation mondiale parmi les 71 pôles labellisés et soutenus par l'Etat depuis 2005.

En apportant ses compétences en matière d'innovation et de R&D, i-Trans est venu consolider un réseau de partenaires régionaux travaillant déjà sur la thématique des transports terrestres : Association des Industries Ferroviaires (AIF), Association Régionale de l'Industrie Automobile (ARIA), Club Logistique et Transports 59-62 ou encore Digiport. Compte tenu de l'importance de la filière des transports terrestres en région Nord-Pas-de-Calais et de la présence des deux grands donneurs d'ordres que sont Alstom à Petite-Forêt et Bombardier à Crespin, i-Trans a donc naturellement trouvé sa place parmi eux.

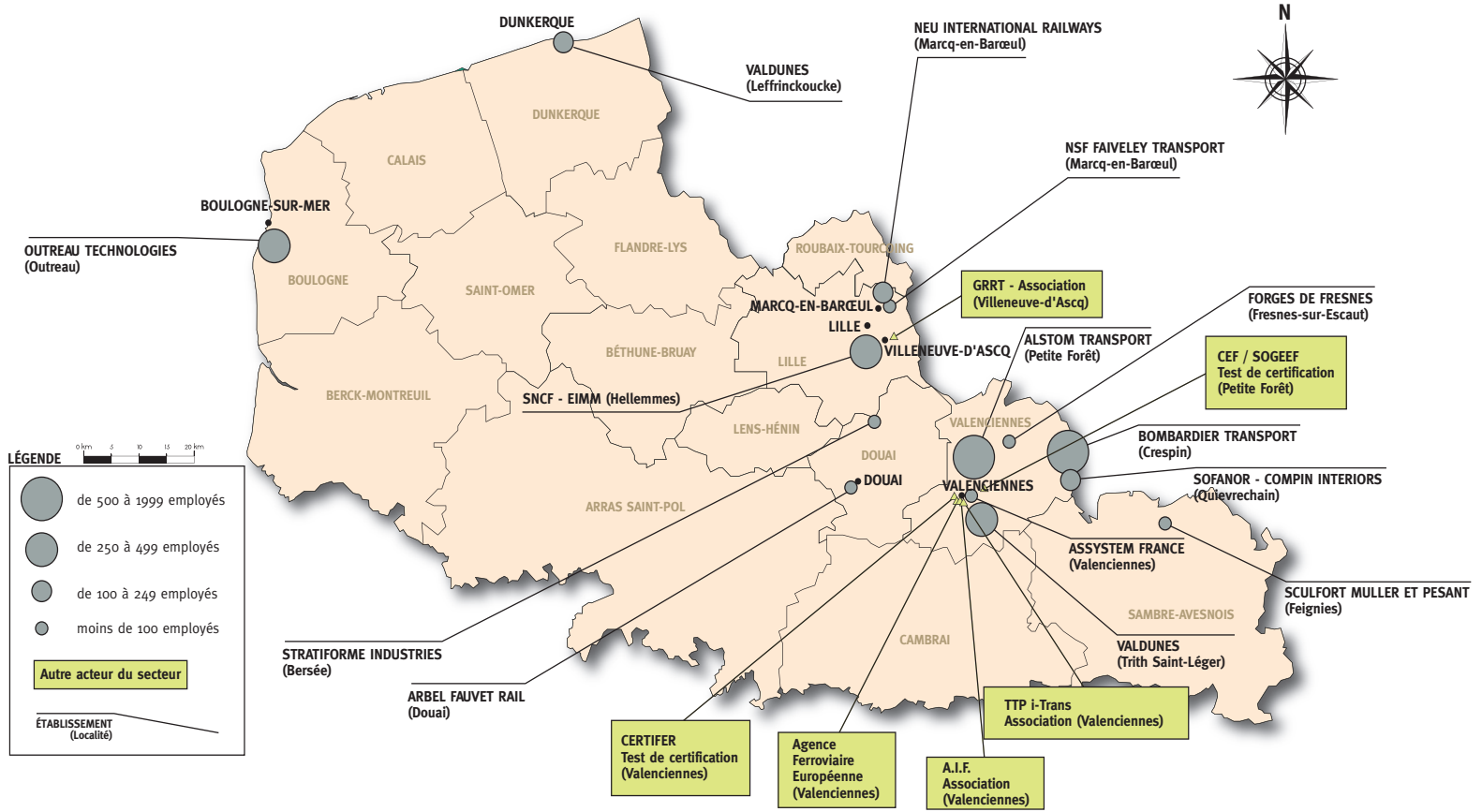
La structuration de la filière conjuguée aux différents chantiers d'i-Trans donnent progressivement naissance, en région, à de nouvelles activités telles que INFODIO, VIBRATEC et SECTOR. Autre effet structurant : la décision d'Alstom de transférer son Centre d'Ingénierie Mondiale Tramway (entraînant la création de 200 emplois) à Petite-Forêt. La Picardie étant également concernée par les travaux du pôle, d'autres décisions se prennent en faveur de nos territoires : décision de CARBONE LORRAINE de développer son activité de captage de courant, décision d'INOFORGES de développer son activité ferroviaire. Les premières retombées économiques du pôle reflètent près de 450 emplois créés.

Le pôle travaille, avec d'autres pôles de compétitivité nationaux (Systematic, Véhicule du Futur et Move'O), à la mise en place d'accords de coopération sur leurs stratégies d'innovation. Depuis sa création, i-Trans élabore une cartographie des pôles ferroviaires européens et mondiaux, avec qui, pour certains d'entre eux, des contacts ont été engagés (BTS, CNA, Railgrup, East Midlands). L'objectif étant d'identifier des sujets de coopération pour des PME prêtes à entrer dans des consortia internationaux.

COORDONNÉES DU PÔLE i-TRANS

Président : Jean-Marie Delbecq / **Directeur scientifique :** Yves Ravalard
 Résidence La Dodenne – 5, rue Gustave Crauk – 59 300 VALENCIENNES
 Tél : 03 2 7 19 00 10 – Fax : 03 27 23 81 61
 contact@i-trans.org

Principaux acteurs de l'industrie ferroviaire



L'INDUSTRIE FERROVIAIRE

Muriel FOLLEBOUT

Virginie MIGNAN

L'industrie ferroviaire continue de se démarquer en région Nord – Pas-de-Calais. Avec 10 000 emplois estimés, la filière fait de la région la première région ferroviaire française. La stratégie du pôle de compétitivité i-Trans prévoit de rendre visible les compétences ferroviaires du Nord de la France à l'échelle européenne voire internationale. Quant à l'AIF, elle élargit son périmètre géographique au profit de nouvelles compétences complémentaires aux entreprises régionales.

Forces

- 1^{ère} région ferroviaire française
- Présence en région des trois grands donneurs d'ordres : Alstom, Bombardier et Siemens
- Savoir-faire reconnu
- Présence de l'AIF comme développeur des PME
- Présence d'i-Trans comme catalyseur de l'innovation
- Volonté et dynamisme des acteurs régionaux du ferroviaire (industrie et recherche publique)

Faiblesses

- Implication des PME dans des projets collaboratifs ou innovants à améliorer
- Filière peu valorisée auprès des jeunes
- Manque de R&D régionale
- Faiblesse de l'internationalisation de certaines entreprises

Opportunités

- Des projets de plate-forme d'innovation technologique en cours de montage
- Stratégie internationale et de partenariat d'i-Trans
- Grenelle de l'Environnement pour une poursuite des investissements
- La mise en place de formations spécialisées dans le ferroviaire
- Renforcement de la région par des capacités d'essais

Menaces

- Spécialisation ferroviaire trop forte de certains sous-traitants
- Activité cyclique
- Arrivée en Europe de concurrents asiatiques
- Départs en retraite massifs à venir et perte des compétences associées, compétences à adapter
- Structures financière et organisationnelle de certaines entreprises inadaptées aux besoins du secteur
- Manque de partenariats industriels pour proposer des produits complexes

1 Définitions et généralités

Selon la nomenclature des activités, la construction ferroviaire comprend la fabrication et la réparation du matériel roulant :

- de traction (locotracteurs, locomotives thermiques et électriques, dont les motrices de TGV),
- automoteur (autorails thermiques et automotrices électriques, y compris pour les métros et tramways),
- remorqué : voitures de voyageur et fourgons, remorques (TGV, autorails, métros, tramways), wagons pour marchandises de tous types,
- de pièces et équipements spécifiques, tels que bogies et portes louvoyantes ; en sont donc exclus les moteurs (électriques ou thermiques), les transformateurs et les capteurs de courant qui appartiennent à d'autres secteurs, de même que le matériel fixe de chemin de fer.

Dans la présente note, nous nous concentrerons sur le matériel de traction, automoteur (autorails thermiques et automotrices électriques, y compris pour les métros et tramways), le matériel voyageurs et marchandises qui sont l'apanage des constructeurs présents dans la région, ainsi que les équipements, la maintenance, l'infrastructure (voies et équipements), et la réparation du matériel roulant.

En matière de structures d'entreprises, le secteur du transport ferroviaire est composé de quatre grands ensembles :

- les constructeurs intégrateurs : ils réalisent principalement la conception et l'assemblage du matériel roulant ferroviaire,
- les équipementiers qui fournissent des systèmes complets (climatisation, freins) contribuant à la fabrication du matériel roulant ferroviaire,
- les équipementiers qui fournissent des produits (sièges par exemple),
- les sous-traitants de pièces diverses et fournisseurs (tissu, visserie...).

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTE INTERNATIONAL : PERSPECTIVES DU MARCHÉ MONDIAL

Après une période de mutation et de concentration, la construction ferroviaire mondiale s'organise désormais autour de trois grands groupes qui représentent la majorité du marché : le Canadien Bombardier, le Français Alstom et l'Allemand Siemens.

Depuis 2006, le marché de la construction ferroviaire connaît une croissance de 11 % par an.

Depuis 2006, le marché de la construction ferroviaire connaît une croissance de 11 % par an. Le marché mondial est estimé à 157 Mds€ pour 2013.

Cette croissance devrait se maintenir, mais de façon plus modérée, jusque 2013 (4,5 % par an), traduisant la combinaison de deux phénomènes : une demande toujours accrue de mobilité et une sensibilisation à la protection l'environnement portant ses fruits. La croissance sera aussi le résultat des progrès réalisés en termes de qualité, de technologie et de services.

Le marché de l'Europe de l'Ouest représente la part la plus importante dans le marché mondial (30 % en 2008) mais les marchés de l'Asie et de l'Europe de l'Est se montrent plus dynamiques. Les carnets de commandes restent garantis à moyen terme et les marchés en croissance. Quant aux moyens de production européens, ils sont en capacité à aller chercher davantage de parts de marchés à l'international (avec des technologies et une ingénierie de premier rang)¹.

Néanmoins, une redéfinition des marchés et l'entrée de nouveaux opérateurs ne sont pas à exclure dans ce secteur caractérisé par une activité en dents de scie. En outre, la concurrence internationale s'accroît, en particulier en provenance des pays asiatiques, ce qui pourrait remettre en cause la répartition des forces.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'INDUSTRIE FERROVIAIRE FRANÇAISE ²

En 2007, le chiffre d'affaires de l'industrie ferroviaire française a atteint 4,04 milliards d'euros avec la répartition suivante :

- 2,26 milliards d'euros sur le marché français,
- 1,78 milliards d'euros à l'export.

Répartition du chiffre d'affaires en 2007

Millions d'euros	Chiffre d'Affaires	dont Export	% Export
Matériels Traction et Voyageurs	2 752,3	1 116,4	41 %
Matériel Marchandises	23,6	3,0	13 %
Equipements, roues, essieux	348,1	140,1	40 %
Signalisation	55,6	19,8	36 %
Infrastructure	686,9	492,3	72 %
Réparation	175,3	8,6	5 %
TOTAL	4 041,8	1 780,2	44 %

1. Source : Présentation "Perspectives du marché mondial de la technologie ferroviaire 2009 à 2013" - Valenciennes 15/01/09 - SCI Verkehr GmbH

2. Source : site internet de la FIF

Après avoir été « tiré vers le bas » (de 2002 à 2004) par un niveau d'exportation trop faible, le total de facturation de l'industrie ferroviaire atteignait en 2005 un niveau exceptionnel grâce à un chiffre d'affaires excellent sur le marché français (record de ces trente dernières années)³. Depuis, le chiffre d'affaires en France se maintient tandis que celui de l'export augmente, permettant ainsi à l'industrie ferroviaire française de battre un nouveau record en 2007.

Évolution du chiffre d'affaires de 2002 à 2007

Millions d'euros	Chiffre d'Affaires	dont Export	% Export
Année 2002	3 028,3	1 307,7	43 %
Année 2003	2 760,8	1 227,3	44 %
Année 2004	2 642,1	880,4	33 %
Année 2005	3 239,5	1 043,4	32 %
Année 2006	3 251,7	1 101,1	34 %
Année 2007	4 041,8	1 780,2	44 %

2.3 LE NORD – PAS-DE-CALAIS, LEADER DE L'INDUSTRIE FERROVIAIRE FRANÇAISE

Le Nord – Pas-de-Calais est la première région ferroviaire de France.

L'industrie ferroviaire représente, en France, près de 16 500 emplois⁴. La carte ci-contre donne la répartition des effectifs des établissements en 2006 pour la construction de matériel ferroviaire⁵. Le Nord – Pas-de-Calais est la première région ferroviaire de France avec près de 30 % des effectifs nationaux, devant les régions Ile de France, Poitou-Charentes et Centre (qui représentent respectivement 14,9 %, 9 % et 6,8 % des effectifs nationaux)⁶.

Répartition des effectifs nationaux du secteur ferroviaire⁵



- de 17 à 156 personnes
- de 173 à 463 personnes
- de 476 à 660 personnes
- de 693 à 3 450 personnes

3. Source : Bilan d'activité 2005 de la FIF

4. Source : www.fif.asso.fr

5. Source : SESSI, EAE 2007

6. Source : SESSI, EAE 2008

Néanmoins, les données statistiques par code d'activité ne nous permettent pas d'avoir une vue d'ensemble du secteur : certains équipementiers et sous-traitants ne disposent pas de code NAF ferroviaire, ou encore certains établissements ne sont pas comptabilisés en région (par exemple Alstom Petite-Forêt avec 2000 personnes ne figure pas dans les statistiques). Les effectifs basés sur la NAF sont sous-évalués. Selon l'AIF, le nombre d'emplois de la filière en région est en fait estimé à 10 000, dont 4500 dans la construction, l'entretien et la maintenance ferroviaire⁷.

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Les forces en présence remises en cause

La concurrence des pays asiatiques pourrait avoir de fortes répercussions sur le leadership des principaux constructeurs ferroviaires mondiaux. Hitachi en Angleterre en est l'exemple même. Le contrat de 8,5 Mds€ pour la fourniture de 1 400 voitures de trains « intercités » qu'il vient de remporter lui permet de s'implanter durablement en Europe (un premier "petit" contrat lui avait permis de faire ses preuves mais surtout de s'approprier les normes et standards européens). Ce phénomène inquiète les constructeurs historiques qui, eux, n'ont pas accès à tous les marchés asiatiques dont le Japon⁸.

La mutation continue : concentration, transfert de responsabilités et pression sur les coûts

Le marché ferroviaire mondial connaît une évolution importante de sa clientèle avec l'apparition de nouveaux clients privés, des phénomènes de restructuration - concentration chez les constructeurs (les trois grands producteurs - Bombardier, Alstom et Siemens - représentent plus de 50 % du marché mondial), des fusions et acquisitions chez les sous-traitants.

Parallèlement, les transferts de responsabilités des opérateurs vers les constructeurs s'accroissent pour les parties conception et développement de matériels. Ainsi, les pratiques d'achats des constructeurs se voient significativement modifiées : souhaitant réduire leur nombre de sous-traitants, ils exigent la fourniture de solutions intégrées, couplées à un niveau de service élevé et à un moindre coût, sous peine d'aller chercher d'autres fournisseurs dans les pays à bas coût. Face à cela, deux phénomènes :

- la mise en synergie au travers de joint-venture des entreprises sous-traitantes (françaises et/ou étrangères),
- la nécessité pour les petites entreprises d'acquiescer une surface financière assez importante qui se traduit par des fusions ou des regroupements.

L'ouverture du marché international des voyageurs⁹

A partir de décembre 2009, le marché français du transport international de voyageurs sera ouvert à la concurrence. La fin du monopole de la SNCF s'accompagnera d'une entrée progressive de

7. Source : AIF

8. Source : La vie du Rail - n°34

9. Source : L'Usine Nouvelle - 09 octobre 2008 et 16 avril 2009

concurrents sur le marché, les premiers candidats étant probablement nos proches voisins (Allemagne, Italie, Belgique, Espagne) et certainement d'abord sur des lignes régionales transfrontalières. C'est ensuite très certainement sur la grande vitesse que la concurrence viendra. Cette ouverture pourrait avoir pour conséquence une augmentation du trafic et donc une augmentation des commandes pour les 5 à 10 ans à venir - notamment dans la grande vitesse avec des commandes d'Eurostar mais également le renouvellement des TGV pour la SNCF. L'ouverture du transport laisse aussi présager de gros contrats pour les nouveaux entrants et les opérateurs historiques devant s'équiper (la SNCF a lancé un appel d'offres de 1 000 trains régionaux à 1 niveau et 700 trains à 2 niveaux). Face à cette augmentation probable des commandes, l'outil de production des usines devra s'adapter notamment au travers de démarches d'excellence industrielle. Alstom comme Bombardier a d'ailleurs déjà commencé le déploiement du lean manufacturing dans ses unités de production. L'usine Bombardier de Crespin est en outre la première du groupe à mettre en place le BOS – Bombardier Operationnel System.

Le Grenelle de l'environnement stimule la construction ferroviaire

Le Grenelle de l'environnement laisse espérer un renforcement des investissements ferroviaires par la mise en œuvre de son programme : doublement du réseau à grande vitesse avec 2 000 kilomètres de lignes supplémentaires lancées d'ici 2020 (2 500 à plus long terme), augmentation souhaitée de 25% du transport ferroviaire d'ici 2012, promotion du transport combiné, création d'autoroutes ferroviaires, augmentation de 400 M€ par an des investissements de rénovations du réseau, développement des transports urbains et périurbains, amélioration de l'intermodalité.

3 L'industrie régionale

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Le leadership de la région Nord – Pas-de-Calais s'explique par la présence des deux premiers constructeurs ferroviaires mondiaux : Alstom et Bombardier, avec des unités d'étude et de production. L'Allemand Siemens dispose quant à lui, à Lille, d'un centre d'ingénierie (Siemens Transportation Systems).

Alstom (Petite-Forêt) réalise la construction de matériels roulants urbains de voyageurs (métro) et de matériels roulants à 2 niveaux (banlieue et Régions).

Bombardier (Crespin) conçoit et fabrique les matériels roulants et les bogies pour le transport urbain (métro, tramway), les trains régionaux et les grandes lignes.

Après une chute de l'emploi dans les années 90 (perte de 1 000 emplois entre 1993 et 1999) et un rétablissement au début des années 2000 (4 204 emplois au total en 2003), on a assisté jusque 2007 à une nouvelle diminution dans la construction de matériel ferroviaire. Cette tendance s'est inversée depuis, suite aux contrats importants remportés par les donneurs d'ordres régionaux.

Le Valenciennois constitue le pôle d'excellence du secteur. On peut en effet considérer qu'il concentre près de 6 000 emplois directs et indirects, et qu'environ 60% des entreprises ferroviaires de la région y sont implantées.

**Le Valenciennois
constitue le pôle
d'excellence
du secteur.**

Des équipements et organismes accentuent le leadership de la région Nord – Pas-de-Calais, et en renforcent l'excellence :

- implantation à Valenciennes-Anzin en 1997 de Certifer : agence de certification et d'expertise ferroviaire française,
- implantation à Petite-Forêt en 2000 du centre d'essais ferroviaires. Il permet aux porteurs de projets ferroviaires (constructeurs, autorités organisatrices des transports, opérateurs, ...) de tester les matériels. Ce site est unique en France et est l'un des rares en Europe,
- implantation à Valenciennes en 2005 de l'Agence Ferroviaire Européenne de sécurité et d'interopérabilité. Elle établit les normes de définition des matériels et réseaux interopérables et les règles d'exploitation et de sécurité communes.

Les principaux établissements de la région

Autour des deux leaders Bombardier et Alstom, gravitent :

- des équipementiers :

Faiveley Transport NSF, Sofanor-Compin Group, Stratiforme, GHH Valdunes...

- des entreprises sous-traitantes ou appartenant à la filière :

- **mécanique** : Deprecq, Sambre et Meuse, Tolartois, Delos, ...
- **plasturgie** : Cafac Bajolet, Trioplast, ...
- **maintenance** : Brochot, Sculfort, Hiolle Industries, ...
- **peinture - traitement de surface** : Corsain, Getrasur, SI2D, ...
- **voies** : Railtech, Outreau Technologies, ...

- des bureaux d'études : Cimes, Sedach. Alten, Technitext, ...

Ci-après les effectifs des principaux employeurs régionaux¹⁰ :

Entreprise	Localisation	Effectif employé en 2008	Effectif employé en 2005
Bombardier	Crespin	2 000	1 500
Alstom	Petite Forêt	2 000	1 050
GHH Valdunes	Trith St Léger / Leffrinckoucke	480	430
Arbel Fauvet Rail	Douai	310	320

Par ailleurs, la SNCF emploie, dans son atelier de réparation et de maintenance d'Hellemmes, plus de 900 personnes.

10. Source : AIF, CCI du Valenciennois et presse régionale

Quelques ratios¹¹

Le secteur de l'industrie ferroviaire est un secteur peu capitalistique : la part des investissements par personne atteint seulement la moitié de la part moyenne de l'industrie française. Par contre, la part des investissements régionaux par personne est plus importante que la moyenne de l'industrie ferroviaire française et est en forte augmentation (+ 77,3% depuis 2005).

la part des investissements régionaux par personne est plus importante que la moyenne de l'industrie ferroviaire française

Ratios ¹²	Ferroviaire Région			Ferroviaire	Industrie
	Variation 2005/2000	Variation 2007/2005	2007	France 2007	France 2007
CA/personne	+ 107,4 %	+ 39,3 %	350,1 k€	222,4 k€	265,9 k€
CA export/CA total	+ 17,2 %	- 42,1 %	14,2 %	20,4 %	43,2 %
VA/CA	- 50,9 %	+ 27,4 %	20 %	25,2 %	25,3 %
VA/personne	+ 2,1 %	+ 74,9 %	68,9 k€	56 k€	67,4 k€
Investissements/personne	- 37,7 %	+ 77,3 %	5,3 k€	3,9 k€	7,8 k€

En région, la sous-traitance est très sollicitée : le taux d'intégration (VA/CA) est un peu plus faible que la moyenne française (20% contre 25,2% en France pour le ferroviaire).

L'industrie ferroviaire française réalise 20,4% de son activité à l'exportation, ce qui est inférieur à la moyenne industrielle. En région, l'export représente 14,2% de la production. Ces chiffres sont néanmoins à relativiser puisqu'ils sont davantage liés à une hausse du chiffre d'affaires français qu'à une baisse de l'export. Il est à noter que, dans ce secteur, les facturations se font par « grand contrat ». Il devient alors délicat de tirer des conclusions d'après le chiffre d'affaires annuel puisqu'il n'est pas nécessairement représentatif du niveau réel d'activité. Enfin, rappelons que les données d'Alstom ne sont pas comptabilisées au niveau régional ce qui peut expliquer certains écarts entre les ratios nationaux et régionaux.

11. Source : données SESSI 2008

12. CA : Chiffre d'affaires - VA : Valeur ajoutée

3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

Répartition des emplois selon la qualification¹³

Le secteur ferroviaire se distingue très sensiblement de l'ensemble de l'industrie du Nord – Pas-de-Calais par le très haut niveau de qualification des emplois. La filière comporte autant d'unités de production que de structures d'appui et d'ingénierie spécifiques.

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Ferroviaire	8,4 %	40,3 %	4,3 %	29,8 %	17,2 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

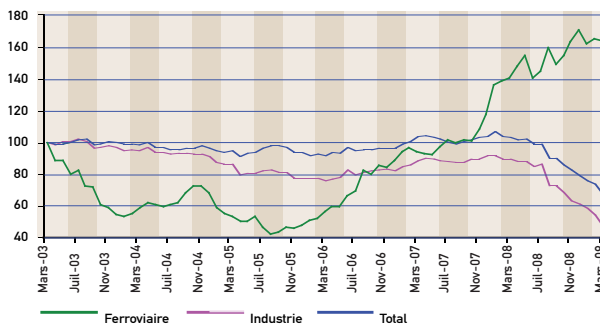
Source : DADS 2006

En résulte une très forte proportion d'emplois de cadres et de chefs d'entreprises (la plus élevée de l'industrie); quant aux professions intermédiaires, elles sont une fois et demi plus développées. A l'inverse, les besoins d'ouvriers non qualifiés sont faibles.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois

Base 100 au 31 mars 2003



Ce secteur utilise peu l'intérim, au mieux 1% de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région sur longue période. Le nombre d'intérimaires présents en fin de mois constitue cependant un bon indicateur de suivi de l'activité du secteur. Aux années maigres 2004 à 2005 succède une reprise qui s'accroît depuis fin 2007. Le recours à cette main d'œuvre s'est intensifié et contrairement

à l'ensemble des secteurs d'activités, le nombre d'intérimaires se maintient voire même progresse grâce aux grands contrats remportés dernièrement par Alstom et Bombardier. De 500 postes en début de période, le point bas est atteint en août 2005, pour retrouver son niveau de début 2003 à mi-2007. Depuis la progression est soutenue. A partir de fin 2008, le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois est supérieur à 850.

13. Source : DADS 2006

3.3 ACTUALITÉ RÉGIONALE

Situation favorable d'Alstom et de Bombardier

Après des périodes de restructurations importantes engagées en 2004, les groupes Alstom et Bombardier sont aujourd'hui dans une situation favorable.

Alstom a enregistré un niveau record de prises de commandes de 24,6 Mds€ sur l'exercice 2008-2009, soit une croissance de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le secteur Transport plus particulièrement a remporté un total de commandes de 8,1 Mds€, en augmentation de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Les marchés historiques (France, Royaume-Uni et Allemagne), au travers de commandes de nouveaux produits et de contrats de maintenance, ont principalement contribué à cette croissance. **Bombardier Transport** a totalisé sur l'exercice 2008-2009 un carnet de commandes record avec 24,7 Mds\$ de commande (dont 9,8 Mds\$ de nouvelles commandes). Le groupe est bien positionné sur les marchés en émergence à fort potentiel, Inde et Chine notamment.

Les commandes en cours permettent aux deux donneurs d'ordre d'aborder sereinement la crise économique actuelle. Néanmoins, certains investissements pourraient être remis en cause si la crise finit par affecter le monde du ferroviaire avec un temps de retard.

Les commandes des constructeurs

Les constructeurs régionaux continuent à recevoir de nombreuses commandes qui viennent conforter leur leadership national :

- Alstom produit depuis 2007 des Tram-Trains nouvelle génération. Ces trams peuvent à la fois rouler sur des voies de tram et des voies de train ce qui leur permet d'atteindre des centres villes sans rupture de charge. Ils présentent donc un réel intérêt pour de gros centres urbains¹⁴.
- Bombardier, après avoir décroché un contrat de 372 franciliens, a présenté la première rame sur son site de Crespin. La première tranche de 172 rames pour un montant de 1,85 Mds€ est en cours et s'étalera jusqu'en 2015 à raison de 40 voitures par an (contre 35 prévues).
- Le consortium Alstom-Bombardier a décroché un contrat de 917 M€ pour la livraison de 60 rames à deux niveaux pour la ligne A du RER parisien (640 M€ pour Alstom et le reste pour Bombardier)¹⁵. Fin 2008, le consortium a également signé un contrat de 128 M€ pour la construction de 72 voitures à deux niveaux pour la SNCB (Société Nationale des Chemins de fer Belge) ; les bogies seront fabriqués au centre d'excellence des bogies de Bombardier Crespin, Alstom Petite-Forêt participera à la livraison des voitures de remorques semi-finies (d'autres sites d'Alstom ou de Bombardier en France ou à l'étranger participeront également au contrat)¹⁶.

Les constructeurs régionaux continuent à recevoir de nombreuses commandes qui viennent conforter leur leadership national.

14. Source : www.lavoixeco.com

15. Source : www.lavoixeco.com

16. Source : La Voix du Nord - 23 décembre 2008

Les regroupements d'entreprises se poursuivent

Les regroupements se poursuivent plus que jamais dans le monde du ferroviaire, plus particulièrement, en région, on a pu assister :

- à celui de l'Allemand GHH et de Valdunes (Trith-Saint-Léger) qui a donné naissance au leader européen sur l'ensemble de la gamme de produits roues-essieux montés. Ce rapprochement consolide à la fois le positionnement de GHH en Allemagne et également l'activité de son fournisseur Valdunes.
- à l'entrée au capital de DELOS Industries, entreprise spécialisée dans la tôlerie et la mécano-soudure (Saint-Amand-Les-Eaux), des Ateliers Bretons de Réalisation Ferroviaire (ABRF-Châteaubriant)¹⁷. On notera que ABRF avait déjà une participation chez Sambre et Meuse (Feignies).

Un besoin de formations adaptées

En raison du vieillissement de sa pyramide des âges, le ferroviaire risque, à court terme, de souffrir d'un manque important de personnels compétents et ce pour tous les niveaux de qualification. C'est sur l'initiative de i-Trans qu'un mastère "Systèmes de Transports ferroviaires et guidés" (bac+6) a été créé par l'Ecole des Ponts (Marne la Vallée) et l'ENSIAME (école d'ingénieur - université de Valenciennes)¹⁸. La formation est partagée entre les deux sites. Plusieurs formations de haut niveau ont par ailleurs été labellisées par le pôle, gage de leur qualité et de leur intérêt pour la filière. L'association des Industries Ferroviaires, quant à elle, mène divers projets en lien avec la formation. L'AIF a ainsi signé, fin 2008, une "Action de Développement de l'Emploi et des Compétences" avec la DRTEFP (l'UIMM, l'ARIA, et le GIP sont également signataires). Cet accord permettra aux entreprises régionales de bénéficier d'aides financières pour accroître leurs efforts de formation.

Le ferroviaire risque de souffrir d'un manque important de personnel compétent et ce pour tous les niveaux de qualification.

La Technopole des Transports à Valenciennes¹⁹

Une technopole sera créée sur le site de l'université du Mont-Houy pour accueillir des activités de recherche en lien avec les transports terrestres. Projet commun entre l'université, i-Trans, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et la CCI Nord de France, la technopole devrait se concrétiser dans un premier temps par l'extension du LAMIH (laboratoire d'automatique, de mécanique et d'informatique industrielle et humaine) et la création d'une maison du transport.

Les difficultés

Alors que les entreprises du ferroviaire sont peu impactées par la crise et que les carnets de commandes restent fournis, quelques sociétés présentent des trésoreries tendues. C'est le cas par exemple de Sculfort à Feignies et d'Arbel Fauvet Rail à Douai.

17. Source : Initiatives n°81

18. Source : La Voix du Nord - 13 mai 2008

19. Source : La Voix Eco

La première présente un outil de production moderne et un savoir-faire unique, les commandes sont nombreuses mais l'en-cours de production pèse sur la trésorerie. Arbel Fauvet Rail connaît également d'importantes difficultés de trésorerie et a été placée en redressement judiciaire.

3.4 L'INNOVATION EN RÉGION

Les politiques passées de concentration des centres de R&D des constructeurs ont appauvri les capacités régionales de recherche ferroviaire : Bombardier a positionné son centre de décision pour la R&D à Berlin et Alstom à Saint-Ouen. Cette concentration a affaibli, en région, les relations existantes entre les industriels et la recherche publique.

Les mutations intervenant au sein de la filière ferroviaire (transfert de la conception aux sous-traitants) rendent cependant indispensable une coopération plus forte entre le monde de la recherche et le monde industriel. Pour y parvenir, la région dispose d'atouts dont le pôle de compétitivité i-Trans – qui favorise l'innovation industrielle – et la présence de structures telles que l'INRETS, le GRRT, ou bien encore de centres techniques et de laboratoires de recherche publiques performants. La recherche publique régionale a en outre décidé de créer le CISIT qui ambitionne de devenir un acteur majeur de la coopération entre recherche et industrie.

Les mutations intervenant au sein de la filière ferroviaire rendent indispensables une coopération plus forte entre le monde de la recherche et le monde industriel.

Notons enfin, qu'Alstom Petite-Forêt est récemment devenu le centre d'excellence du groupe concernant les activités passager européennes et les trains à étage et dispose à ce titre de ressources importantes pour la R&D. La décision a été prise d'élargir les compétences de ce centre au matériel urbain (tramway et tram-train).

Le CISIT

Le CISIT (Campus International sur la Sécurité et l'Intermodalité des Transports), porté par l'université de Valenciennes, participe au développement de l'ensemble des meilleures équipes de recherche et d'innovation régionales avec pour thèmes principaux la sécurité et l'intermodalité des transports durables.

4 Analyse stratégique et Pistes d'actions

4.1 ANALYSE STRATÉGIQUE

L'analyse par typologie d'acteur et thématique permet de dégager des pistes d'actions :

	Spécificités	
Donneurs d'ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Charge d'activité garantie pour les années à venir 	<ul style="list-style-type: none"> • Centres de décision hors région
Équipementiers et sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté des équipementiers de devenir de vrais intégrateurs • Mises en partenariats de sous-traitants pour proposer des systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours trop peu d'équipementiers • Complexité de mise en partenariat • Faible visibilité donnée aux sous-traitants par les DO sur les plans de charge
Capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Main d'œuvre qualifiée et de haut niveau • Attachement du personnel pour sa filière • Filière proposant une diversité de postes valorisants 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de recrutement • Main d'œuvre vieillissante <ul style="list-style-type: none"> - risque de pénurie et besoin d'adaptation des compétences • Méconnaissance des jeunes pour les métiers du ferroviaire.
Compétitivité des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire historique et reconnu 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée technique des produits à faire évoluer vers plus d'intégration • Processus organisationnels à adapter
Recherche et développement	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'acteurs technologiques reconnus et d'i-Trans en tant que catalyseur de l'innovation et de la R&D 	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles coopérations avec la communauté scientifique • Manque de connaissance des outils d'accompagnement
Positionnement des marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés actuellement porteurs (RER, TER, Métro, Tram) • Couverture d'un large spectre de marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité fortement centrée sur Alstom et Bombardier • Activité "ITS" trop faiblement représentée • Faible part d'export
Concurrence nationale et internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Position régionale de leader national • Ambition de structurer des coopérations européennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence insuffisante auprès des donneurs d'ordre installés à l'étranger
Structuration de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de l'AIF et d'i-Trans 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue entre les différents acteurs encore insuffisant (constructeurs, sous-traitants, représentants de la recherche et des entreprises...)

4.2 DEUX ACTIONS COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DES PME RÉGIONALES

La mission ferroviaire

En région, depuis de nombreuses années, les "missions ferroviaires" portées par l'Association des Industries Ferroviaires (AIF) Nord - Pas-de-Calais/Picardie accompagnent la filière.

Les principaux objectifs de la mission actuelle sont :

- de conforter l'activité ferroviaire en Régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie,
- d'aider les entreprises à se pérenniser et à se développer de manière durable.


Le nombre d'adhérents, passé de 40 en 2004 à plus de 80 en 2008, atteste de l'intérêt et de la pertinence des actions proposées par l'AIF. En outre, l'AIF représente 9 400 emplois en Nord – Pas-de-Calais sur les 10 000 emplois que compte la région.

	MISSION FERROVIAIRE - AIF	
	Cible : Toutes PME-PMI de la filière (80 membres)	
Stratégie / Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer la filière • Préparer une stratégie d'avenir • Aider au développement de l'innovation au sein des PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les partenariats dans la filière • Se développer à l'international • Anticiper l'évolution des métiers de la filière

Le pôle de compétitivité i-Trans*

L'ambition d'i-Trans est de « devenir le premier pôle européen pour les systèmes de transport ferroviaires et guidés durables [...] ». Pour cela, la priorité est donnée au développement de l'innovation et de la recherche, en renforçant la coopération entre entreprises et laboratoires.

Le succès du pôle de compétitivité se traduit par l'engagement de plus de 175 acteurs (dont 43 PME) dans 72 projets d'innovation.

	i-TRANS - TTP	
	Cible : Toutes PME-PMI de la filière / Laboratoires et centres techniques (175 membres)	
Stratégie / Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Aider au montage des projets d'innovation et de recherche • Accompagner les PME dans une démarche d'innovation • Contribuer au développement du territoire du pôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des partenariats avec d'autres pôles • Développer l'offre de formation supérieure • Porter le pôle à l'international

* Voir note spécifique

4.3 ACTIONS À MENER

	Actions à mener
Équipementiers et sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration d'équipementiers et de partenariats (y compris financière). • Développement de stratégies d'innovation et d'internationalisation
Compétitivité des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Action d'excellence industrielle (lean par exemple) • Action de veille (normalisation), notamment IRIS • Ateliers de créativité et de développement • TIC comme facteur de compétitivité au sein de la filière
Recherche et développement	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les entreprises à se structurer pour intégrer des activités d'innovation.
Positionnement des marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration d'une filière ITS en se basant sur les entreprises de la filière des TIC régionale • Aide à la diversification • Aide à l'export
Concurrence nationale et internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de création partenariale (joint-venture,...) • Valorisation commerciale (stratégie, création d'outils,...) • Veille concurrentielle • Sensibilisation à l'intelligence économique

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

@des (Maubeuge), AIF (Valenciennes), Alstom (Petite-Forêt), Arbel Fauvet Rail (Douai), Bombardier (Crespin), CIMES (Valenciennes), Compin Interiors - Sofanor (Crespin), Delos (Saint-Amand-les-Eaux), Delta 3 (Hénin-Beaumont), Deprecq (Raismes), Forges de Fresnes (Fresnes-sur-Escaut), GHH - Valdunes (Trith-Saint-Léger), i-Trans - TTP (Valenciennes), Sambre et Meuse (Feignies), Sculfort (Feignies).

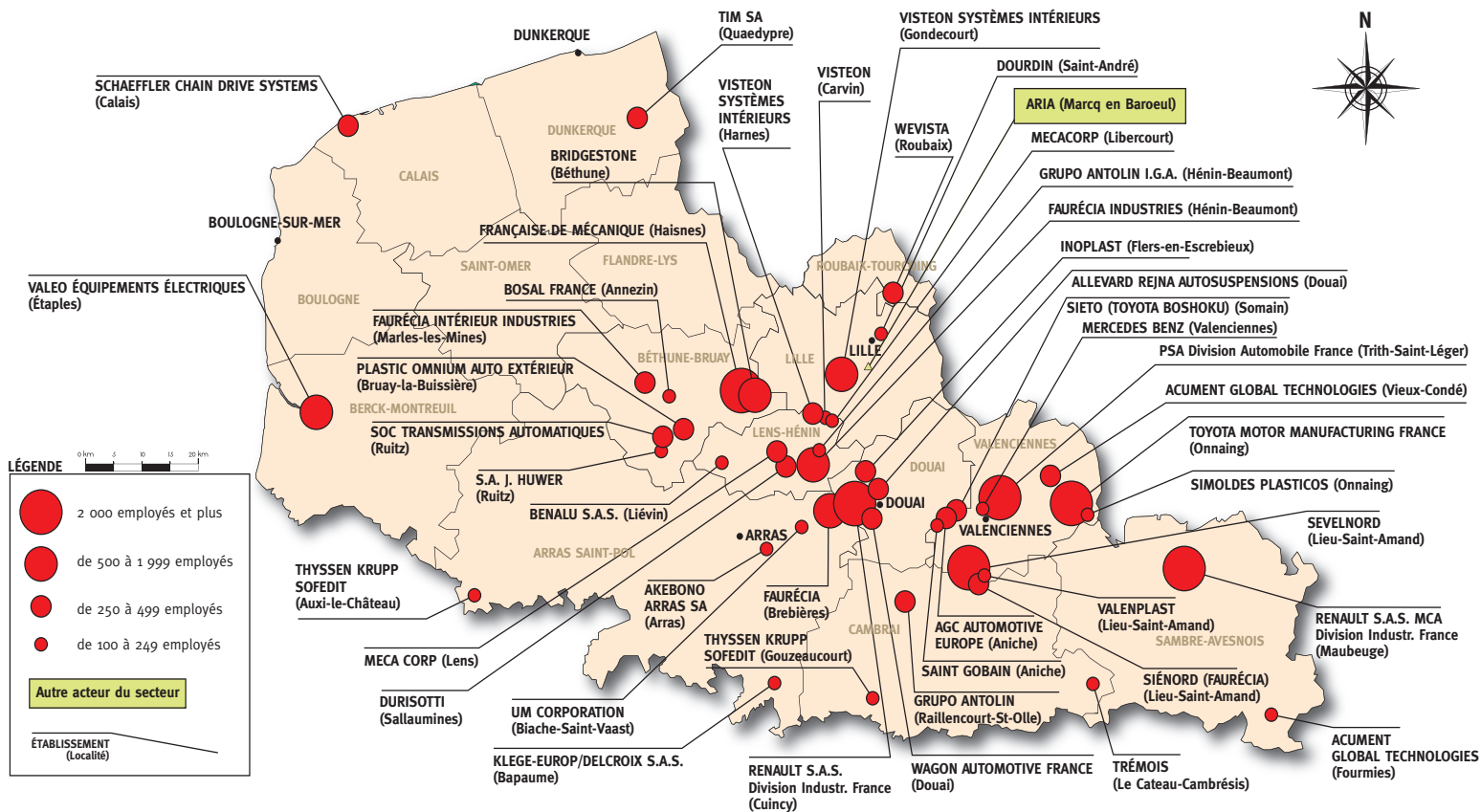
Associations

Nom	Localisation	Activité principale	Contact
L'Association des Industries Ferroviaires AIF	Valenciennes	Portage de la mission Ferroviaire. En 2008, l'AIF a modifié ses statuts afin de permettre l'adhésion de nouveaux membres hors région en vue de compléter les compétences régionales.	03 27 28 40 18 www.aifonline.com
Transports Terrestres Promotion Northern France - TTP Northern France	Lille Valenciennes	Promouvoir un pôle d'excellence européen pour la recherche, la construction et la mise en œuvre de systèmes de transports terrestres. TTP porte le pôle i-Trans.	03 27 19 00 10 www.i-trans.org

GLOSSAIRE

DO : Donneur d'ordre - **ITS** : Intelligent Transportation Systems - Systèmes de Transport Intelligents - **AIF** : Association des Industries Ferroviaires - **TTP** : Transports Terrestres Promotion - **TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication

Principaux acteurs de l'industrie automobile



L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Stéphanie DELVAUX
Isabelle LORTHIOIR

Forces

- Activité industrielle d'envergure internationale
- Première région automobile française (en effectif secteurs D01 et D02)
- Présence de 7 sites constructeurs, 16 marques représentées dans l'activité industrielle
- Tissu très dense d'équipementiers et de sous-traitants (près de 200)
- Quelques domaines d'excellence : motorisations, vibro-acoustique, matériaux

Faiblesses

- Centres décisionnels des constructeurs hors de la région
- Faiblesse de la recherche industrielle et de l'ingénierie
- Fragilité financière des entreprises
- Connaissance mutuelle insuffisante entre constructeurs, équipementiers et sous-traitants
- Manque de formations spécifiques au secteur et désintérêt pour les métiers industriels

Opportunités

- Devenir un pôle organisé en cluster
- Devenir un centre de référence en matière de performance industrielle
- Véhicule propre et nouvelles réglementations environnementales
- Structures de transfert de technologie : CRITT M2A, CREPIM, C3T
- Arrivée chez MCA Maubeuge de la fabrication de la Kangoo Electrique

Menaces

- Délocalisation de certaines productions
- Erosion des parts de marchés des constructeurs nationaux
- Commercialisation de modèles concurrents à bas prix
- Marchés national et européen en crise
- Difficulté à prévoir pour remplacer les départs en retraite : manque de personnel qualifié
- Incertitude sur l'évolution des cours du pétrole
- Mutation liée à l'apparition des motorisations électriques

1 Définitions et généralités

Au sens de la nomenclature des activités (NES 114), l'industrie automobile peut être divisée en trois sous-secteurs :

- **construction de véhicules automobiles** regroupant les voitures particulières, les autobus et autocars, les véhicules utilitaires de transports de marchandises, les tracteurs routiers,
- **fabrication de carrosseries et de remorques automobiles**, de caravanes, de véhicules de loisirs, de conteneurs, de remorques et semi-remorques,
- **fabrication d'équipements automobiles** regroupant uniquement les équipements pour moteurs, équipements mécaniques divers pour automobiles, équipements pour carrosseries automobiles.

Nous nous intéresserons dans cette note au secteur de la construction automobile proprement dit, mais afin d'avoir une vision de l'ensemble de la filière, nous incluons également le secteur des équipementiers, fournisseurs et sous-traitants présents dans la région.

Autres définitions :

- rang 1 : équipementier ou fournisseur livrant directement le constructeur automobile,
- rang 2 : équipementier ou fournisseur livrant le rang 1,
- secteur lié : certains secteurs de l'industrie régionale particulièrement liés à l'industrie automobile comme la mécanique, la platurgie ou le textile.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Une crise mondiale qui touche tous les secteurs

L'automobile est un des premiers secteurs à avoir été impacté par la crise. L'année 2008 s'est caractérisée par une chute importante du marché mondial de l'automobile. Le marché mondial des véhicules légers (70,5 millions de véhicules en 2007 dont 49 millions de voitures particulières) se décompose entre ¹ :

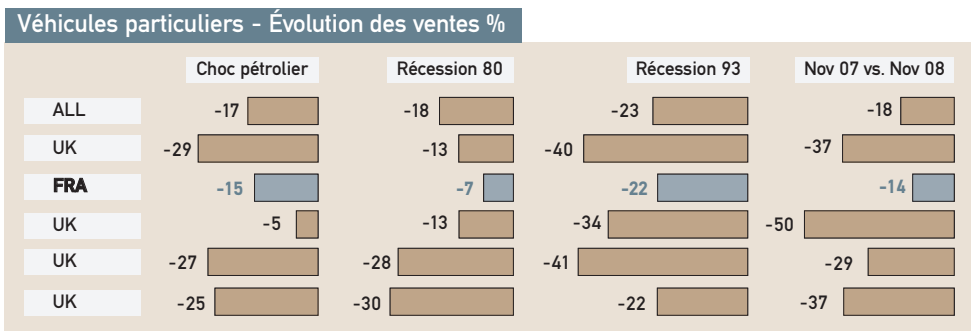
- le marché européen (40% des ventes mondiales de voitures particulières (VP) et 15,2% des utilitaires en 2007) dont l'Europe occidentale (31,9% des ventes mondiales de VP, 11,4% des utilitaires),
- le marché américain (26% des ventes mondiales en 2007 de VP, 51,3% des utilitaires),
- la zone asie-océanie (32% des ventes mondiales de VP en 2007, 30,5% des utilitaires),
- la zone Afrique (1,9% des ventes mondiales de VP en 2007, 2,1% des utilitaires).

L'année 2008 s'est caractérisée par une chute importante du marché mondial de l'automobile.

1. Source : www.ccfpa.fr

Si le marché mondial a connu une croissance de 4,4% entre 2006 et 2007, les situations étaient hétérogènes d'un marché à l'autre : baisse des marchés japonais (- 6,7%) et nord-américain (- 3%), croissance des marchés de la zone asie-océanie (+ 12%, hors Japon et Corée) et Amérique du Sud (+ 25%).

En 2008, l'ensemble de ces marchés a connu une érosion. Ainsi le marché européen affiche une baisse de 7,8% (8,4% pour l'Europe occidentale) pour les voitures particulières et de 10,4% (12% pour l'Europe occidentale) pour les véhicules utilitaires légers. Sur le marché américain, en 2008, les ventes sont revenues au niveau de 1992 avec 13,2 millions d'unités vendues² soit une chute de plus de 20%.



Un modèle économique en transition

L'industrie automobile a basé son développement sur la production de grandes séries. En Europe, en 1990, les berlines traditionnelles représentaient 88 % des ventes. En 2004, elles ne représentaient plus que 58 % des 13,9 millions d'immatriculations. Depuis pour faire face notamment à la concurrence du luxe et des marques low-cost, les marques généralistes ont multiplié les silhouettes (voiture citadine, véhicule low-cost, minispace, voiture de luxe, 4x4 ...), tout en réduisant le nombre de plate-formes. En effet, plusieurs véhicules sont fabriqués sur la même plate-forme (Nissan Micra/Renault Clio et Modus d'une part, Toyota Aygo / Peugeot 107 et Citroën C1 d'autre part) : tous les éléments non visibles sont uniformisés, la différenciation des modèles se fait par les pièces d'aspect. En 2006, les spécialistes du marketing dénombrèrent, en combinant taille et types de carrosserie près de 150 catégories de véhicules (dont coupé, roadster, monospace sportif, berline de luxe)³.

L'industrie automobile a basé son développement sur la production de grandes séries.

Par ailleurs, l'augmentation du prix du pétrole jusqu'en juillet 2008, l'engorgement des centres villes, les préoccupations environnementales renforcées par les incitations gouvernementales, ont modifié les attentes des consommateurs. Pour répondre à cette demande, les constructeurs développent en plus des motorisations classiques des motorisations nouvelles : hybrides, micro-hybrides (système stARS de Valéo), ...

2. Source : www.usinenouvelle.fr du 6 janvier 2009

3. Source : Les Echos du 3 octobre 2006

La réponse à ces besoins complexes a modifié les moyens de conception des véhicules (développements des nouveaux moteurs partagés entre constructeurs, augmentation de la part de R&D assurée par les équipementiers) mais aussi les modes de productions. Les nouveaux sites des constructeurs sont capables d'assembler sur une même ligne des modèles de marques différentes. Par exemple, le site de Kolin en république Tchèque produit les Toyota Aygo, les Peugeot 107 et les Citroën C1.

Un outil de production surcapacitaire

La crise du marché européen en 2008 a accentué les problèmes de surcapacité chez les groupes traditionnellement implantés en Europe. Avec une capacité de production mondiale d'environ 90 millions de véhicules⁴, on estime que ces surcapacités atteignaient déjà 20% en moyenne en 2007. Entre 2004 et 2008 les capacités de production dans le monde ont augmenté de 8,9 millions de véhicules. Entre 2000 et 2008, on recense 9 fermetures d'usine en Europe, soit exactement le même nombre que les inaugurations. L'utilisation des capacités de production y était légèrement supérieure à 80% en 2007, elle n'était plus que de 70% en 2008⁵. Le marché européen est un marché mature de renouvellement caractérisé par des marges faibles. La situation de ce marché européen est fortement concurrentielle, les constructeurs se livrent à une « guerre des prix ».

Cette situation de surcapacité entraîne des difficultés au sein d'un certain nombre de sites européens. Ce phénomène est particulièrement sensible en France. On estime que la production de véhicules a baissé de près de 14% en France contre 7% en Europe. Ainsi la production de véhicules en France est passé de 5,1 à 3 millions entre 2005 et 2007. L'ouverture de sites de production par les constructeurs français en Europe de l'Est explique cette évolution. Ces sites sont dédiés à la production de véhicules des gammes économique et inférieures. Ces gammes ont progressé de 12% en France⁶ et on estime qu'environ un quart des importations automobiles en France serait liées à la réimportation d'implantation française à l'étranger. Alors que l'industrie automobile française dégagait un excédent commercial de plus de 12 milliards d'euros en 2004, la balance est en 2008 déficitaire de 4,8 milliards d'euros⁷.

Une industrie qui concentre les efforts des Etats

Au niveau mondial, l'industrie automobile représente près de 9 millions d'emplois directs chez les constructeurs et équipementiers soit près de 5% de l'emploi industriel mondial et près de cinq fois plus d'emplois indirects⁸. Dans les pays où elle est présente, l'automobile est considérée comme un des piliers de l'industrie nationale. Ainsi aux Etats-Unis comme en Europe, les Etats se mobilisent pour soutenir une industrie très consommatrice de capitaux pour réaliser les programmes d'investissements fragilisée par la chute des marchés.

4. Source : www.lesechos.fr du 6 avril 2009

5. Source : Impact of the financial crisis on European industries –Parlement européen – Mars 2009

6. Source : www.cdfa.fr

7. Source : www.lesechos.fr du 10 avril 2009

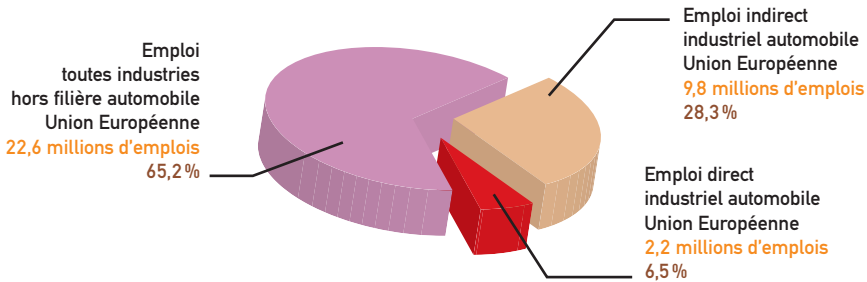
8. Source : www.oica.net

Aux Etats-Unis, l'automobile représente près d'1 million d'emplois en 2007⁶. Au-delà des prêts fédéraux accordés aux constructeurs, le plan de relance prévoit l'achat de véhicules respectueux de l'environnement par les services généraux de l'administration (budget : 300 M\$)⁹, le soutien du développement de véhicules électriques nouvelle génération (2,4 Mds\$ pour les batteries, les autres composants électriques et la mise en place d'un fond démonstrateur)¹⁰.

En Europe, l'ensemble de la filière automobile représente 34,8 % des emplois industriels.

En Europe où les emplois directs de la filière automobile représentent 6,5% des emplois industriels (34,8% avec les emplois indirects¹¹ voir ci-dessous), les États se sont également mobilisés. A la fin du premier trimestre 2009, dix d'entre eux ont mis ou s'approprièrent à mettre en place des mesures afin de soutenir la filière (notamment octroi de primes ou de réduction de taxes pour l'achat de véhicules moins polluants). En Allemagne, la mise en place d'une prime de 2 500 € a permis un rebond du marché de plus de 15% sur le premier trimestre 2009.

Mise en perspective de l'emploi industriel européen dans le secteur automobile



En France la filière automobile représente près de 300 000 emplois directs (constructeurs et équipementiers de rang 1) et 15,5 % des dépenses de R&D . Après la réunion d'états généraux de l'automobile en janvier 2009, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures regroupées dans le « pacte automobile ». Ce pacte prévoit :

- un volet constructeur (accord de prêt de 6,5 Mds€ aux constructeurs, prêt de la BEI),
- le soutien de la demande par la mise en place d'une prime de 1 000€ pour la mise à la casse d'un véhicule de plus de 10 ans,
- des mesures de soutien des équipementiers (prise de participation par le FSI ou fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA), la diffusion de bonnes pratiques industrielles, mise en place d'un code de bonne pratiques, charte automobile),
- le soutien au développement des véhicules électriques (plan véhicule décarboné, soutien à la filière batterie).

9. Source : : www.gsa.com - GSA Plans for Recovery Act Funding Increase – US General Service Administration, 20 février 2009

10. Source : : www.whitehouse.gov - Communiqué de presse de la Maison Blanche – 19 mars 2009

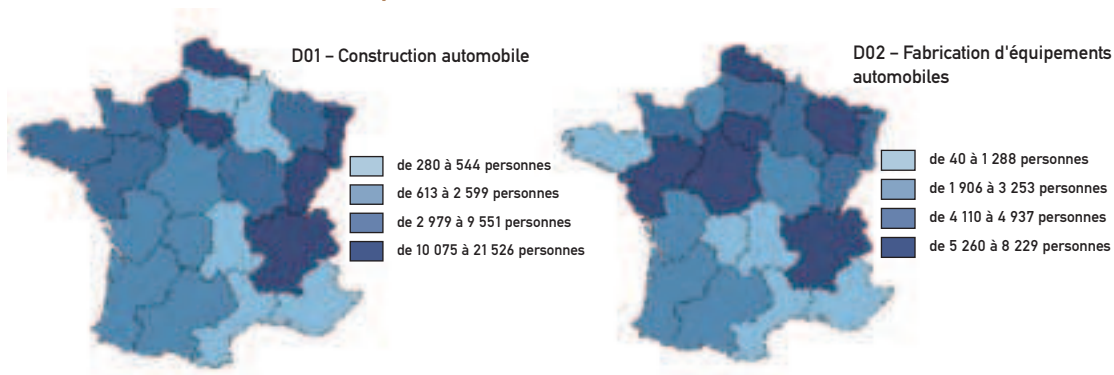
11. Source : www.acea.be/index.php/news/news_detail/employment/

12. Source : : www.etatsgenerauxautomobile.fr

2.2 L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

L'industrie automobile française occupe la 2^{ème} place européenne (3 millions de véhicules en 2007), derrière l'Allemagne (un peu plus de 6 millions de véhicules en 2007). 20% des voitures vendues en Europe sont produites par un groupe français.

Répartition des effectifs en 2007¹³



L'industrie automobile représente, en France, plus de 125 000 emplois¹⁴. Avec 27 247 personnes (12,9% des effectifs nationaux), le Nord – Pas-de-Calais est la 1^{ère} région française, avant l'Ile-de-France (26 416 emplois, 12,5% des effectifs nationaux). Ces chiffres ne prennent en compte que les constructeurs et équipementiers classés sous les rubriques D01 et D02. Certains équipementiers apparaissent dans d'autres rubriques (ex : Visteon apparaît dans la rubrique F46 – Industrie de la transformation des matières plastiques, Valéo (Etaples) en F61 – fabrication de matériel électrique). Dans ce périmètre étendu, la région se situe au second rang derrière l'Ile de France.

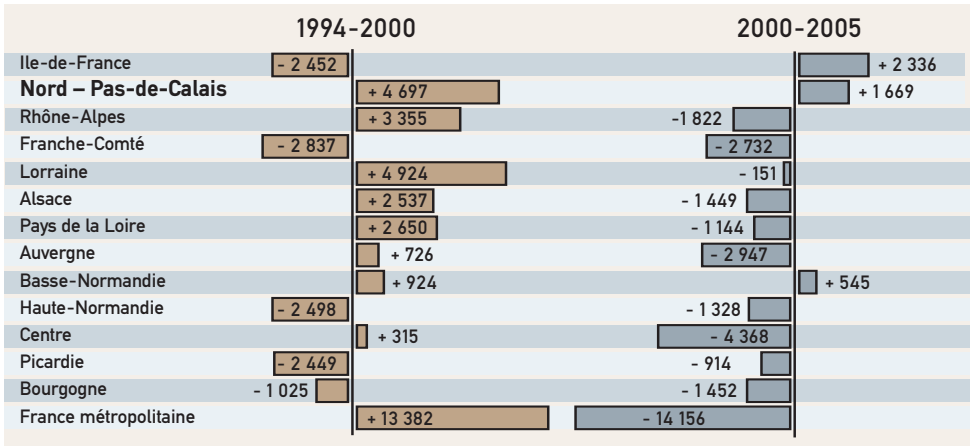
Entre 2000 et 2005, les constructeurs et les équipementiers ont conforté leur présence dans la région. L'augmentation des effectifs pendant la période 1994-2000 correspond à l'implantation de nombreux équipementiers à proximité des sites français des constructeurs ce qui a entraîné un solde positif de plus de 13 000 emplois au niveau national. La consolidation des outils industriels des groupes entre 2000 et 2005 a entraîné des réductions d'effectifs dans l'ensemble des régions (voir graphique ci-dessous) exceptées l'Ile-de-France, le Nord – Pas-de-Calais et dans une moindre mesure la Basse-Normandie. Au niveau national sur cette même période l'industrie automobile a perdu plus de 14 000 emplois.

Entre 2000 et 2005, les constructeurs et les équipementiers ont conforté leur présence dans la région.

13. Source : SESSI et SCEES, EAE 2007, établissements d'entreprises industrielles de plus de 20 personnes

14. Source : SESSI, et SCEES, EAE 2007, établissements d'entreprises industrielles de plus de 20 personnes

Évolution de l'emploi de l'emploi automobile entre 1994 et 2005

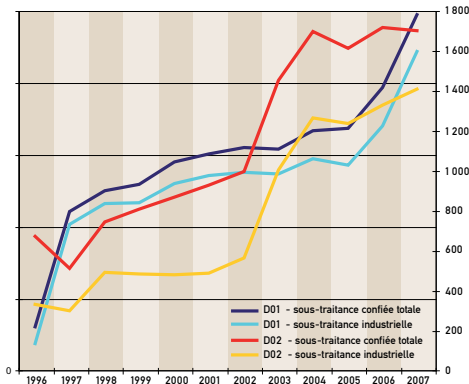


“Les Échos” - Source : Unedic

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR

Des équipementiers présents à tous les niveaux

Le marché automobile mondial est estimé à 710 Mds€ dont 140 Mds€ intégrés par les constructeurs et 570 Mds€ confiés aux équipementiers. Avec l'aéronautique et l'industrie chimique, l'industrie automobile française est un des secteurs qui a le plus recours à la sous-traitance (taux d'intégration : 15,4% contre 25,3% pour l'ensemble de l'industrie).



L'évolution du volume de sous-traitance entraîne une recomposition du tissu des équipementiers (voir § 3.5 - analyse stratégique). Aujourd'hui les équipementiers accompagnent les constructeurs dans toutes les fonctions : R&D, conception, production, logistique... On estime, par exemple, qu'ils assument 50% des dépenses sur les projets R&D¹⁵.

Le coût de la mise sur le marché¹⁶ d'une voiture se décompose entre :

- coût de R&D et de distribution constructeur : 20%,
- prix de revient de fabrication : 80% (dont 60% pour les équipements achetés et 20% pour les coûts industriels constructeurs).

15. Source : L'usine nouvelle du 4 décembre 2008

16. Source : FIEV - Chiffres clés - Édition 2008

Mécanique, Plasturgie, Textile : des secteurs connexes fortement liés

Les équipements achetés par les constructeurs se répartissent entre rang 1, rang 2 et rang 3. Ces entreprises aux métiers et profils très différents se caractérisent cependant par une forte dépendance au marché automobile. Les métiers des équipementiers sont rassemblés en fonctions. On y retrouve principalement les domaines de la mécanique (équipement pour le groupe motopropulseur, organes de liaison au sol), de la plasturgie (habitacle et équipement de carrosserie) et du textile (habitacle). Les équipements électriques et électroniques répartis dans l'ensemble des fonctions du véhicule représentent plus de 15 % du chiffre d'affaires équipementiers.

Répartition du CA HT par famille de produit ¹⁷	CA 2007 (première monte et rechange)	
Équipement pour le groupe motopropulseur	9 143 M€	40,2 %
Habitacle	6 893 M€	30,3 %
Organe de liaison au sol	3 181 M€	14 %
Équipement de carrosserie	2 711 M€	11,9 %
Équipement de mesure contrôle, diagnostic et réparation	820 M€	3,6 %
TOTAL	22 750 M€	100 %

2.4 LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

L'évolution de la réglementation

Une réglementation unifiée pour le marché européen

La mise sur le marché des véhicules particuliers est soumise à des réglementations et validée par un Etat Membre pour l'ensemble de la communauté européenne. Elles portent sur l'ensemble des fonctions du véhicule notamment la sécurité et l'environnement. Les voitures particulières sont responsables de 12 % du total communautaire des émissions de CO₂. Fin 2008, et après des mois de négociations entre Etats Membres et le Parlement, un accord sur les émissions de CO₂ des voitures particulières a été obtenu. Le règlement européen, imposera aux constructeurs de réduire les émissions de CO₂ des voitures neuves au niveau moyen de 130 g/km d'ici 2015 (contre 159 g/km en 2008). Cet objectif s'appliquera de façon progressive entre 2012 et 2015 (en 2012, 65 % des véhicules devront répondre à la norme, 75 % en 2013, 80 % en 2014 et 100 % en 2015). Le non respect obligerait les constructeurs à payer des amendes pour chaque gramme au dessus des 130 g/km. Cet objectif ne pourra être obtenu qu'au prix d'efforts d'innovation. En effet les progrès en matière d'allègement des véhicules ou de motorisation ne sont plus suffisants. Les constructeurs devront intégrer dans leurs véhicules des innovations telles que l'alternateur « stop & start » développé

17. Source : FIEV – Chiffres clés édition 2008

par Valéo, des pneus à basse résistance au roulement (Michelin), l'optimisation du rendement énergétique des véhicules, l'amélioration de l'aérodynamisme ou encore le recours aux biocarburants¹⁸...

REACH

Adopté en décembre 2006, le règlement européen REACH est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Il a pour objectifs d'améliorer la connaissance des usages et des propriétés des substances chimiques fabriquées ou importées dans l'Union européenne (UE), d'assurer la maîtrise des risques liés à leurs usages et en cas de besoin restreindre ou interdire leur emploi.

Fabricants, importateurs de substances chimiques et utilisateurs de ces substances sont concernés. Parmi eux les entreprises de l'industrie automobile peuvent être soumises à des obligations spécifiques selon le rôle qu'elles occupent et selon qu'elles sont considérées comme fabricant de substances ou de préparations, utilisateur de substances ou de préparations fournies par un fournisseur établi dans l'UE, importateur de substances ou de préparations provenant de pays non membres de l'UE, producteur d'articles ou encore importateur d'articles provenant de pays hors UE¹⁹. Certaines entreprises sont donc confrontées à la difficulté de trouver des solutions de remplacement dans le cadre de la mise en œuvre de ce règlement.

Vers des véhicules plus propres et plus économes

Le downsizing : plus de puissance moins de consommation et moins d'émissions polluantes.

Ce procédé consiste à réduire la cylindrée du moteur tout en en garantissant voire augmentant la puissance. Il apparaît comme une des solutions pour baisser la consommation et donc les émissions de CO₂, et ceci en conservant les performances du moteur. A titre d'exemple, la famille des moteurs essence Tce 130 de Renault a été développée en vue de respecter la norme anti-pollution Euro 5. Ce nouveau bloc d'une cylindrée de 1.4 l développe la puissance d'un moteur 1.8 l (130 ch) et le couple d'un moteur 2.0 l, pour une consommation légèrement inférieure à un moteur 1.6 l²⁰.

En région, le CRITT M2A a mis en place un centre d'essais turbo, afin de répondre aux besoins des constructeurs et équipementiers automobiles dans la mise au point de ces nouveaux moteurs. Le centre dispose pour cela de 5 bancs d'essais, pour des essais thermodynamiques ou des essais d'endurance, avec la possibilité de réaliser des tests spécifiques sur la turbine et sur le compresseur.

The "european clean transport facility"

Le protocole de Kyoto prévoit la division à l'horizon 2050 par 2 (« facteur 2 ») à l'échelle mondiale des émissions humaines de Gaz à Effets de Serre (GES) soit une division par 4 à l'échelle européenne (« facteur 4 »). En matière de transport la réponse à ces enjeux portera sur des volets organisationnels (aménagement de l'espace, mobilité, transport modal...) mais concerne aussi le couple véhicules particuliers - carburants.

18. Source : www.europarl.europa.eu/news, et L'Usine Nouvelle du 11 décembre 2008

19. Source : <http://www.fiev.fr/technique/librairie.php> (Guide de déploiement du règlement REACH dans l'industrie automobile)

20. Source : <http://ecologie.caradisiac.com/Tout-savoir-sur-le-nouveau-moteur-Tce-130-de-Renault-159>

Au niveau européen, la banque européenne d'investissement (BEI) a mis en place un dispositif de soutien (prêts directs ou via les réseaux bancaires) aux projets dans le domaine des transports, visant à développer des véhicules plus propres. Avec le soutien de la France, la BEI a doublé le programme de prêts destinés aux transports plus propres pour les années à venir : il est doté de 8 milliards d'euros pour la période 2009-2010, et pourra être prolongé jusqu'en 2012. Les constructeurs ont déjà déposé d'importants projets auprès de la BEI. Les équipementiers et sous-traitants seront également encouragés et assistés pour bénéficier de ces soutiens.

Soutien à l'émergence de l'industrie du « véhicule décarboné »

Lancé par le Président de la République lors du dernier Mondial de l'Automobile en octobre 2008, le programme « véhicule décarboné » avance concrètement. Des mesures de soutien spécifiques à son développement ont été décidées conjointement par le secrétaire d'Etat chargé de l'Ecologie et celui de l'Industrie. Il s'agit notamment de mettre en place la stratégie nationale de déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques, et permettre d'ici 2012, l'émergence d'une véritable offre en matière de véhicule décarboné.

Ce plan de soutien comprend différentes étapes. Afin de faire la lien entre les différentes administrations et filières concernées un coordinateur interministériel a été nommé. Le volet R&D du plan comprend :

- un appel à manifestations d'intérêt par le fonds démonstrateur de l'ADEME,
- le financement par le Fonds unique interministériel (FUI) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de deux plate-formes d'innovation public-privé sur les batteries et sur les véhicules électriques et hybrides,
- le soutien au financement de programmes de recherche sur cette thématique via le fonds démonstrateur de l'ADEME.

D'autre part l'Etat a signé avec des grands comptes publics et privés une lettre d'intention visant à la concrétisation de la commande groupée de véhicules décarbonés sur la base de cahiers des charges communs. L'objectif étant d'atteindre 100 000 véhicules commandés sur 5 ans, seuil correspondant à la production à l'échelle industrielle.

Le 8 juin 2009, un appel à projets « Prêts bonifiés véhicules décarbonés » a été lancé conjointement par le MEEDM et le MEIE²¹. L'Etat va mobiliser d'ici 2010 jusqu'à 250 M€ de prêts bonifiés pour inciter au développement de productions de véhicules décarbonés et d'équipements spécifiques à ce type de véhicules.²²

Autre initiative, en France, EpE (Entreprises Pour l'Environnement) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) se sont engagées avec l'aide d'EPRI (Electricity Power Research Institut), dans un processus de construction d'une feuille de route technologique sur la nature du couple véhicule particulier - carburant compatible avec les objectifs « facteur 4 » et « facteur 2 » à l'horizon 2050 (voir paragraphe 3.5).

*Lancé lors du dernier
Mondial de l'Automobile
en octobre 2008,
le programme
« véhicule décarboné »
avance concrètement.*

21. MEEDM : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer
MEIE : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

22. www.industrie.gouv.fr et www.developpement-durable.gouv.fr

3 L'industrie automobile en région

Une présence récente et confortée

La vocation automobile de la région Nord – Pas-de-Calais est récente. A partir des années 70, l'Etat met en place un plan de conversion industrielle de la région en raison de la fermeture des mines de charbon qui a mené à l'implantation de 4 des 7 grands sites constructeurs régionaux (voir tableau ci-dessous). La réussite de cette conversion se manifeste dans les années 90. Malgré la fermeture du site Peugeot (Lille), la région maintient son attractivité avec l'implantation de nouveaux sites des constructeurs et de nombreux équipementiers (Mercedes Benz, Grupo Antolin, Simoldes, Toyota Boshoku et Toyotomi Europe).

Constructeurs	Ville	Effectifs ²³
Renault	Douai	5 170
Française de Mécanique	Douvrin	3 539
Sevelnord	Lieu-St-Amand	3 091
MCA	Maubeuge	2 553
Toyota	Onnaing	3 192
PSA Peugeot Citroën	Valenciennes	2 192
STA	Ruitz	776

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Ratios ²⁴	Construction automobile			Fabrication d'équipements automobiles			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 76 %	469,5 k€	318 k€	+ 52 %	219,3 k€	256,3 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 11 %	13,5 %	24,5 %	+ 23 %	19,7 %	46,9 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	+ 16 %	15,4 %	18,4 %	- 20 %	21 %	21,6 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 103 %	72,5 k€	58,6 k€	+ 21 %	45,5 k€	55,4 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	- 65 %	6,7 k€	6,4 k€	- 43 %	4,2 k€	6,9 k€	7,8 k€

Source : EAE 2007 – Entreprises quasi-monorégionales

23. Source : Chiffres ARIA - effectifs au 30-04-2009 sauf Toyota : effectif au 30-05-2009

24. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

Constructeurs automobiles : un chiffre d'affaires et une valeur ajoutée par personne supérieure à la moyenne nationale

L'activité régionale se caractérise par un chiffre d'affaires et une valeur ajoutée par personne supérieure à la moyenne nationale respectivement + 47% et + 23%. En 2007, l'activité régionale est tirée par les nouvelles gammes de constructeurs (Toyota Yaris II, Peugeot Expert, Citroën Jumpy, Fiat Scudo, Renault Kangoo). Le démarrage de ces productions et l'investissement nécessaire à leur mise en œuvre expliquent l'écart et l'évolution de ces ratios.

Le chiffre d'affaires de l'industrie automobile en région est très fortement sous-évalué :

Les 7 sites constructeurs vendent leurs produits au sein même de leur groupe à prix de cession inter-usines, donc sans marge. Le chiffre d'affaires, notamment à l'export, est donc « minimisé », ce qui peut expliquer le décalage avec les ratios nationaux, il en est de même pour les chiffres de l'exportation et les investissements. A signaler que les données de Renault Douai, MCA et PSA Peugeot Citroën Site de Valenciennes ne sont pas comptabilisées au niveau régional, mais national.

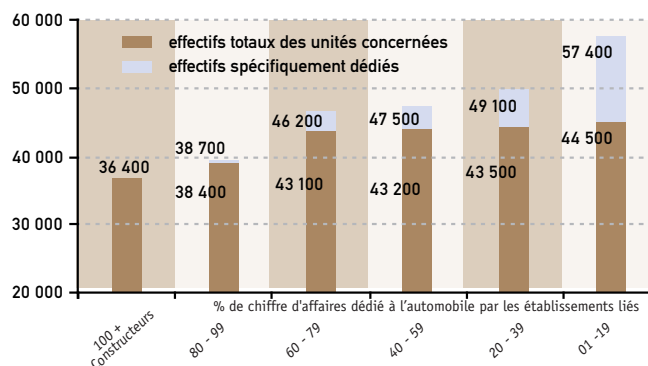
Des emplois essentiellement concentrés dans les grands groupes

Secteur d'activité	TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
	Part d'établissements	Effectif	Part d'établissements	Effectif	Part d'établissements	Effectif
Construction automobile	65,7 %	1,6 %	23,3 %	3,5 %	11 %	94,9 %
Fabrication d'équipement automobile	48,6 %	1,8 %	32,4 %	17,4 %	19 %	80,8 %

Source : ASSEDIC 2007

Ces chiffres ne prennent en compte que les constructeurs et une partie des équipementiers de rang 1. Le tissu des rangs 2 et + est lui composé d'une majorité de PME. En région, les implantations sont fortement concentrées dans l'ex-bassin minier. On estime que les effectifs de la filière automobile de la région Nord - Pas-de-Calais se répartissent comme suit : 57 400 emplois dans les établissements liés à l'automobile, dont 44 500 emplois dédiés automobile au sein de ces établissements.²⁵

Estimation des effectifs cumulés de la filière automobile au 31/12/2007 Source : INSEE



25. Source : INSEE - Enquête filière automobile : enquête auprès des sites constructeurs et des établissements potentiellement liés au secteur automobile (situation au 31/12/2007 corrigée des DADS 31/12/2007)

3.2 EVOLUTION DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Automobile	28,1%	46,9 %	2,2 %	17,1%	5,7%	100 %
Industrie	18,2%	44,4 %	7,7 %	20,0%	9,7%	100 %
TOTAL	11,9%	22,4%	32,1 %	22,6%	10,9%	100 %

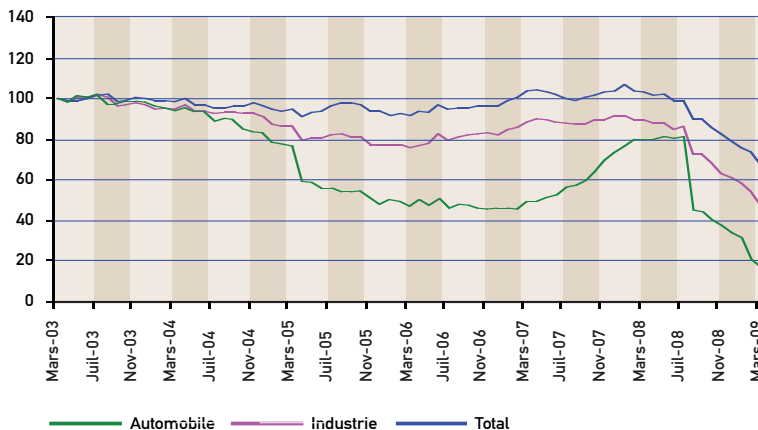
Source : DADS 2006

Le secteur automobile concentre en région Nord – Pas-de-Calais essentiellement des unités d'assemblage. Cette caractéristique se retrouve dans la structure par qualification des emplois avec une forte prépondérance des ouvriers non qualifiés, une fois et demi plus importante que pour l'ensemble de l'industrie. A l'inverse les fonctions intermédiaires et surtout supérieures sont moins représentées.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Ce secteur est sur une longue période le plus gros utilisateur de l'intérim de l'industrie : jusqu'à 13 % de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord – Pas-de-Calais. Ce n'est plus le cas depuis la fin 2008. Le nombre d'intérimaires présents en fin de mois constitue un très bon indicateur de suivi de l'activité du secteur. Son évolution reflète parfaitement la conjoncture et le volume des carnets de commandes. Les effectifs permanents sont quasiment au même niveau en 2000 et 2007, et l'intérim constitue une variable d'ajustement selon les besoins de production. De mi-2003 à 2006, le nombre d'intérimaires est passé de 6 200 à 2 800, ce qui clôture deux années de faible croissance en région Nord – Pas-de-Calais. La reprise de mi-2007 à mi-2008 s'interrompt avec les premiers effets de la crise actuelle. A partir d'août 2008, le recours aux missions d'intérim s'effondre. Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois est divisé par cinq par rapport à juillet 2008 pour décrocher à 1 000.

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois Base 100 au 31 mars 2003



3.3 ACTUALITÉ EN RÉGION

Même si la région Nord – Pas-de-Calais semble moins marquée que d'autres par l'impact de la crise du secteur automobile, il n'en demeure pas moins que bons nombres de sites nordistes ont dû faire face depuis fin 2008 à des baisses de production, entraînant la mise en chômage partiel des salariés. Pour d'autres les conséquences de la baisse du marché automobile sont plus importantes, entraînant des fermetures, des licenciements et des transferts d'activité.

Bon nombre de sites nordistes ont dû faire face depuis fin 2008 à des baisses de production.

Les équipementiers poursuivent leur mutation

Face à la baisse du marché et à la surcapacité de production du secteur automobile, certains sites vont réduire leurs effectifs ou transférer une partie de leur production. Certains groupes remettent à plat leurs implantations en France. Ainsi Sodémeca (Noyelles-les-Seclin, 276 salariés), site de production de Michelin, fermera d'ici 2010 car sa production sera transférée sur le site de Gravanches à Clermont-Ferrand.

En Nord – Pas-de-Calais, les mutations concernent la plupart des métiers présents en région. Dans le domaine de la plasturgie, Faurécia rapatrie d'une partie du personnel et de la production du site d'Auchel sur les sites de Marles-les-Mines et Hénin-Beaumont. Des suppressions d'emplois ont été également annoncés notamment chez Inoplast à Flers-en-escrebieux (61 emplois concernés), Vistéon à Gondcourt (61 emplois concernés), PPG (690 salariés - transfert de la production des peintures et résines automobiles des sites de Marly et Saultain vers l'Italie, entraînant la suppression de 240 emplois).

En Nord – Pas-de-Calais, les mutations concernent la plupart des métiers présents en région.

L'un des autres secteurs impactés est celui de la mécanique. Des sites importants voient leur avenir incertain : Wagon Automotive (Douai, 466 salariés) est affaibli et fait l'objet d'un plan de reprise suite à la mise en redressement judiciaire du groupe Wagon²⁶; le groupe Acument doit céder le site de Vieux-Condé (330 salariés)²⁷. Autre exemple Bosal (Annezin – 435 salariés) producteur de pots d'échappement est en redressement judiciaire, en attente du choix du repreneur, risque la liquidation judiciaire et la fermeture de l'entreprise.

Malgré la morosité économique, des implantations sont confirmées chez les équipementiers ...

Parmi les sites pérennisés, Eurostyle à Lieu-Saint-Amand, a fait l'objet d'un plan de reprise du site par l'entreprise GMD avec 171 personnes sur 232. Pour faire face à une baisse de son carnet de commande, le groupe Schaeffler a décidé de fermer son usine à Saint Siméon pour

26. Source : la Voix du Nord du 08/07/2009

27. Source : la Voix du Nord du 23/04/2009

en rapatrier la production à Calais. Cette restructuration s'accompagnera également d'un plan de suppression de 110 emplois sur les 372 du site de Calais.²⁸ Enfin 30 personnes de l'usine Sodimatex de l'Oise qui vont être transférées sur le site de Trémois, au Cateau-Cambrésis alors que le site avait fait l'objet de réduction d'effectif (- 205 personnes) entre 2005 et 2008.

Autre site pérennisé Siéto Somain dédié à la fabrication des sièges pour l'usine Toyota d'Onnaing a fait l'objet d'un rachat auprès de Faurécia, ainsi que de la reprise de la totalité des effectifs par Toyota Boshoku. Enfin Thyssen Krupp à Auxi-le-Château, est en cours de rachat par le groupe Bavaria Industriekapital AG qui va reprendre le site avec l'intégralité des 161 salariés.

... et sur les sites régionaux des constructeurs

Les lancements de production de nouveaux modèles ont été maintenus et certains sites accroissent leur capacité ou leur cadence de production.

Les sites des constructeurs ont tous connu des périodes de fermetures et/ou de chômage partiel pendant le premier trimestre 2009, voire des départs volontaires : chez Sevelnord (Lieu-St-Amand) 350 postes sont concernés par le plan de départ volontaire.

Cependant les implantations sont confirmées. Les lancements de production de nouveaux modèles ont été maintenus et certains sites accroissent leur capacité ou leur cadence de production. C'est le cas notamment chez Renault, avec le lancement de la production du

Kangoo Bebop chez MCA Maubeuge, et depuis mars 2009 du nouveau Grand Scénic puis du nouveau Scénic chez Renault Douai, avec une montée en cadence de la production afin de faire face aux commandes supérieures aux prévisions.

Les investissements des constructeurs ont continué. L'usine PSA site de Valenciennes a procédé à l'extension de son atelier de production de boîtes de vitesses MCP. Le groupe Peugeot Citroën investit 83 millions d'euros sur son « site d'excellence » pour porter la capacité de production du site de 1 750 à 2 625 boîtes par jour. STA Ruitz a acquis des nouvelles machines de production, et prévoit de ré-augmenter début juillet 2009 sa cadence de production, passant de 570 à 970 boîtes de vitesse/jour. Enfin, afin de faire face à la demande, les cadences journalière chez Toyota devraient passer de 879 à 1 002 véhicules/jour et permettre le recrutement de plus de 300 intérimaires en juin 2009.

Renault a prévu de lancer la production de 2 véhicules électriques et a choisi 2 sites pour leur production. En région, MCA Maubeuge assurera la production du Kangoo Electrique, qui devrait se traduire par un investissement de plus de 4 M€ en vue d'un lancement du véhicule à l'échéance 2010. L'arrivée de ce véhicule pourrait constituer une opportunité pour la région de se positionner dans le domaine de la production de véhicules électriques et d'attirer des compétences nouvelles dans ce domaine.

28. Source : Source : la Voix du Nord du 17/04/2009 et L'usine nouvelle du 23/04/09

3.4 L'INNOVATION EN RÉGION

On constate une faiblesse significative du nombre de chercheurs dans l'industrie régionale et une insuffisance des projets de coopération avec la recherche publique. Les centres de R&D industriels sont peu nombreux. Néanmoins, les structures à disposition des industriels sont nombreuses et des synergies apparaissent. 24 projets sont en cours de développement dans le pôle de compétitivité i-Trans. Les PME se mobilisent aussi : lors du premier appel à projets lancé par la plate-forme régionale de l'innovation, 22 projets ont été déposés dont près de la moitié portés directement par des PME.

Les structures à disposition des industriels sont nombreuses et des synergies apparaissent.

Innovation automobile - Principales implantations

Centre	Lieu	Nature	Domaine
INRETS	Villeneuve-d'Ascq	Laboratoire	Compatibilité électromagnétique, géo-localisation
C3T	Valenciennes	Centre technique	Sécurité passive, freinage, acoustique
CRITT M2A	Bruay-la-Buissière	Centre technique	Motorisation, turbo, acoustique
Allevard Rejna	Douai	Fabricants façonniers	Organe de suspension
AGC Glaverbel	Aniche	Centre R&D	Pare-brise
Mécaplast	Lens	Centre R&D	Plasturgie, Pôle d'expertise Moteur
Valeo systèmes Electriques	Etaples	Centre R&D	Systèmes électriques, efficacité de la propulsion
Visteon, (Centre d'excellence européen)	Harnes	Centre R&D	Habitacle véhicule
Grupo Antolin	Raillancourt-Sainte-olle	Centre R&D	Habitacle véhicule
Dourdin	Saint-André	Service R&D	Pièces de marquage, de personnalisation et de décoration
Arcelor	Isbergues	Centre R&D	Développement de nature d'aciers spécifiques
Westaflex	Roubaix	Service R&D	Solutions de transport et de traitement des fluides pour le compartiment moteur

3.5 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Evolution des sites constructeurs

Jusqu'à 2005, les véhicules de niches étaient généralement confiés par les constructeurs généralistes à d'autres constructeurs. La stratégie des constructeurs de multiplier ce type de véhicules et leur part de plus en plus importante dans le marché les amène à réintégrer

Jusqu'à 2005, les véhicules de niches étaient généralement confiés par les constructeurs généralistes à d'autres constructeurs.

ces productions dans leur sites d'assemblage. Lors du remplacement de la production de la 406 coupé produite par Pininfarina, celui de l'Espace produit par Matra, les constructeurs ont réintégré ces productions dans leur site. Les sites des constructeurs généralistes ont donc évolué pour pouvoir produire sur une même ligne les différentes versions d'une même plate-forme destinée à un voire plusieurs constructeurs.

Des besoins R&D renforcés entraînent la mutualisation des ressources

L'industrie automobile est le principal secteur innovant en Europe. En France, PSA et Renault occupent les premiers rangs en matière de dépôt de brevets au palmarès de l'INPI 2008. Les principaux marchés automobiles sont aujourd'hui des marchés de renouvellement aux marges faibles qui rendent difficile le financement de l'innovation. C'est pourquoi, pour répondre

L'industrie automobile est le principal secteur innovant en Europe.

aux nouvelles demandes de leurs clients, les constructeurs ont multiplié les accords de coopération. Parmi ces coopérations, EUCAR (European Council for Automotive R&D) rassemble les principaux constructeurs européens et propose les axes de recherche prioritaires.

Face aux besoins croissants de mobilité combinés et à la nécessité de préservation de l'environnement et d'utilisation d'énergie, les membres d'EUCAR proposent le renforcement de leurs partenariats autour de 4 axes²⁹ :

- Transport et mobilité (gestion du trafic efficace, intermodalité, logistique, nouvelle génération d'assistance au conducteur)
- Energie et environnement (amélioration de l'efficacité du moteur à combustion, diversification des sources d'énergie et infrastructure, utilisation de l'énergie électrique dans la propulsion, coopération entre systèmes et infrastructure)
- Sécurité (développement de la sécurité active, coopération système embarqué et infrastructure dans le domaine de la sécurité, outils virtuels pour le développement des ITS)
- Compétitivité et accessibilité des modèles (outils virtuels de conception des véhicules et des systèmes de production, optimisation de l'utilisation des matériaux pour l'amélioration des caractéristiques des composants, développement de process de production flexible et économe en ressources, optimisation de ces process pour la production en série de véhicules à prix abordables).

29. Source : The Automotive Industry R&D Challenges of the future - EUCAR - Novembre 2008

En France la feuille de route établie par l'ADEME tente d'éclairer les décideurs. 3 familles de thématiques ont fait l'objet d'un travail de priorisation :

- groupe moto-propulseur (amélioration des rendements du GMP, technologies pour downsizing et hybride, nouveaux carburants, conception de véhicules alternatifs,
- baisse de la demande énergétique des véhicules (amélioration de l'efficacité des auxiliaires (ex : climatisation au CO₂), réduction des frottements (ex : aérodynamique active), allègement des véhicules, récupération d'énergie,
- segmentation des marchés et du parc de véhicules achetés et produits (amélioration de la compréhension des usages, étude des modèles industriels compatibles avec l'émergence de véhicules urbains et technologies associées.

Une structure atypique en région

La présence de sept sites constructeurs qui travaillent pour 16 marques différentes dans une même région place le Nord – Pas-de-Calais dans une situation atypique en France. Les véhicules produits en région se situent principalement dans les gammes économiques et moyennes inférieures. Plusieurs sites sont en capacité de produire des véhicules différents sur une même ligne. Implantée en 1988 à Lieu-Saint-Amand, Sevelnord, filiale de PSA Peugeot Citroën et de Fiat produit, sur une même ligne de production, 14 véhicules différents pour 4 marques distinctes (fait unique en Europe) en trois variantes différentes : fourgons compacts, combis, monospaces. Cette typologie a un impact également sur le tissu équipementier en région. Les équipementiers en région travaillent pour des constructeurs aux stratégies différentes. Le rang qu'ils tiennent dans la filière peut être différent en fonction des clients. Leur moindre dépendance pourrait leur permettre de construire leur stratégie propre. Cependant cette multiplicité de donneurs d'ordres limite la visibilité des compétences présentes en région et la mise en place d'un réel cluster.

La présence de sept sites constructeurs qui travaillent pour 16 marques différentes dans une même région place le Nord – Pas-de-Calais dans une situation atypique en France.

Par ailleurs les productions d'un équipementier intègrent simultanément des modèles en cours de lancement, en phase de maturité, en restyling, en fin de vie. Les équipementiers régionaux sont amenés à gérer de nombreuses évolutions dans leur fabrication et disposent d'une réelle capacité, plus forte qu'ailleurs, à industrialiser des projets différents.

Si les acteurs de la filière « véhicule électrique » ne sont pas en région, celle-ci dispose d'atouts importants sur les autres priorités de recherche que se sont fixées les principaux constructeurs européens. Ces compétences concernent notamment :

- transport et mobilité au travers d'I-trans,
- énergie et environnement avec la présence d'acteurs comme le CRITT M2A et Valeo,
- compétitivité et accessibilité des modèles : les industriels régionaux sont particulièrement impliqués sur cette thématique mais manquent parfois de compétences en recherche et de centres de formation reconnus.

3.6 PERSPECTIVES ET PISTES D' ACTIONS

Enjeux	Propositions d'action
Devenir un acteur majeur de la filière du véhicule de demain	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les moyens structurants que l'on peut mettre en place dans la région afin de conforter la filière et l'ARIA • Renforcer la visibilité des compétences des centres R&D régionaux et les accompagner dans leur développement (notamment dans leurs liens avec les constructeurs) • Aider les équipementiers régionaux dans la définition et la mise en place de leur stratégie • Accompagner et soutenir les sites dans leur évolution et l'intégration des nouvelles productions • Atteindre la masse critique en favorisant le regroupement d'entreprises • Attirer les talents et développer l'accès des salariés aux formations
Renforcer les acteurs régionaux de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'accès des entreprises notamment PME aux financements existants (OSEO, FINORPA ...) • Renforcer les compétences des entreprises en matière de structure financière • Diffuser les meilleures pratiques de l'excellence opérationnelle (lean management)
Améliorer la visibilité de la filière régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger un pôle d'excellence automobile structuré • Développer et valoriser les compétences régionales notamment en matière de performance industrielle • Faciliter l'intégration de projets européens par les centres R&D régionaux

C'est notamment pour atteindre ces objectifs que l'ARIA a lancé en 2008 le programme d'action ASPARANCE à destination des équipementiers régionaux. Ces actions seront renforcées par le lancement d'une étude de préfiguration du pôle d'excellence régional. Cette étude permettra d'affirmer le positionnement de la région dans la filière et de définir la feuille de route pour les années à venir en lien avec l'observatoire régional de l'automobile.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

AGC (Aniche), Artois Plastiques (Houdain), Bosal (Annezin), Créatique Technologie (Billy-Berclau), Critt M2A (Bruay-La Buissière), Delzen (Douvrin), Dourdin (Saint-André), Faurécia (Auchel), Grupo Antolin (Raillancourt-Sainte-Olle), Inoplast (Flers-en-Escrebieux), Lobel (Harnes), MCA Renault (Maubeuge), Mecaplast (Lens), Mercedes Benz (Prouvy), Pennel Automotive (Roubaix), Prosyst (Marly), PSA (Trith-Saint-Léger), Remorques Hubière (Fourmies), Renault (Douai), RMR (Billy-Berclau), Simoldès Plasticos (Onnaing), Styria Ressorts Véhicules Industriels (Douai), TMMF (Onnaing), Toyota Boshoku (Onnaing), Toyotomi (Onnaing), Vela Industrie (Avesnelles), Vistéon Intérieurs (Carvin), Wagon Automotive (Douai), Westaflex (Roubaix).

Associations

Nom	Localisation	Activité principale	Contact
ARIA	Marcq-en-Barœul	Association régionale de l'industrie automobile	http://www.aria-automobile-nord.com

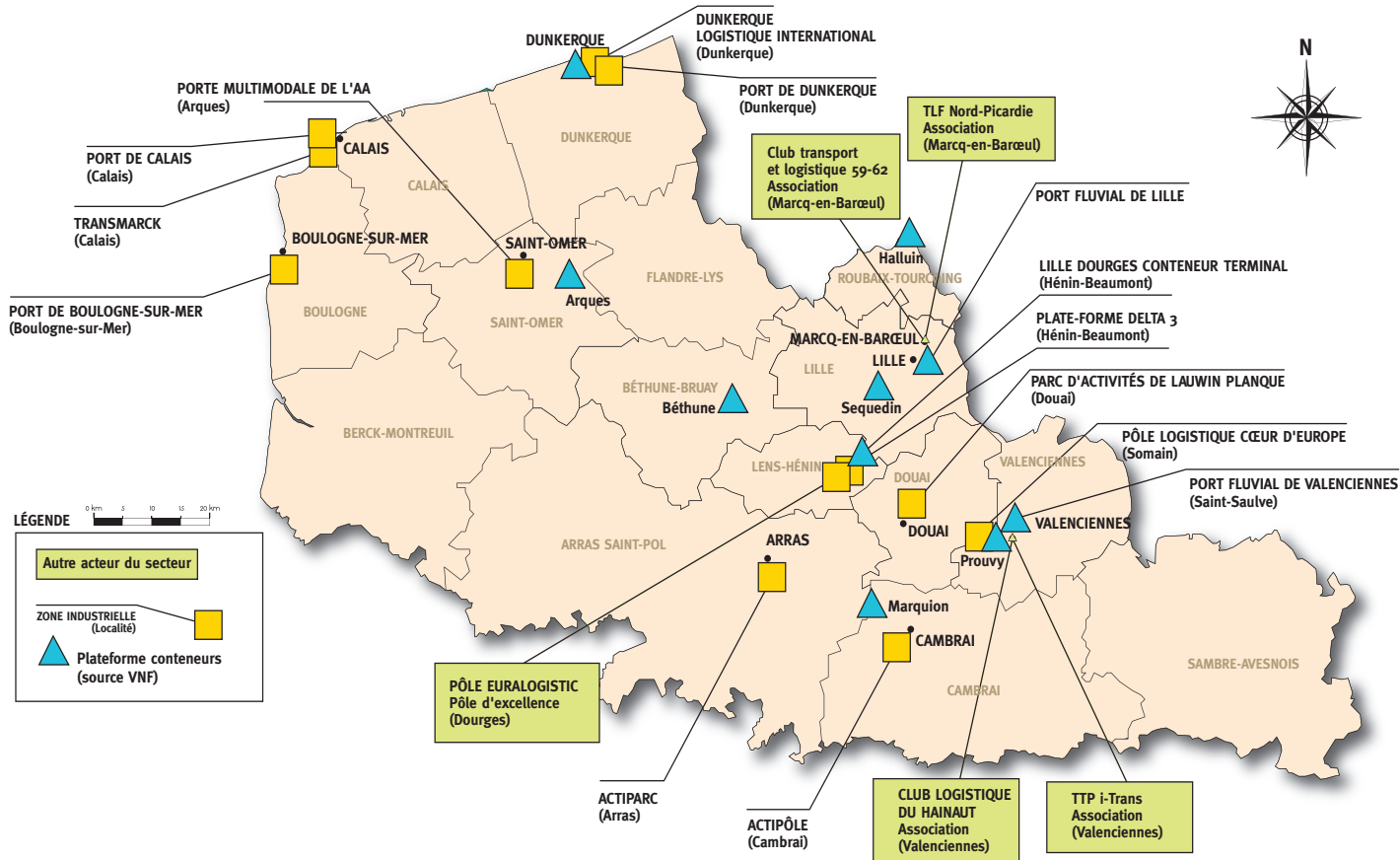
Syndicats

Nom	Localisation	Contact
Comité des Constructeurs Français d'Automobiles	7 rue de Presbourg 75 008 Paris	www.cdfa.fr
Fédération des Industries des Equipements pour véhicules	79 rue J.J Rousseau 92 158 Suresnes Cedex	www.fiev.fr
Centre National des Professionnels de l'Automobile	50 rue Rouget de Lisle 92 158 Suresnes Cedex	www.cnpa.fr
Société des Ingénieurs de l'Automobile	79 rue J.J Rousseau 92 158 Suresnes Cedex	www.sia.fr
European Automobile Manufacturers' Association	Avenue des Nerviens 85 B-1040 BRUSSELS	www.acea.be

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Ouvrage	ACEA	EU Economic report	Mars 2009
Ouvrage	Parlement Européen Département politique – Politique économique et scientifique	Impact of the financial crisis on European industries	Avril 2009
Ouvrage	Comité des Constructeurs Français d'Automobiles	Tableau de bord de l'industrie automobile	Edition 2008
Ouvrage	SESSI MINEFI	L'industrie dans les régions en quelques chiffres	Edition 2008
Ouvrage	MINEFI	Panorama de l'industrie par grands domaines d'activité	Edition 2008
Bulletin d'information	ARIA	L'œil à la fenêtre	N° de l'année 2008
Site Web	US Department of energy	www.energy.gov	
Site Web	Comité des Constructeurs Français d'Automobiles	www.ccfa.fr	
Site Web	Information automobile professionnelle	www.autoactu.com	
Site Web	Fédération des Industries des Equipements pour véhicules	www.fiev.fr Chiffres clés/Facts & figures	2008
Lettre d'information	CCFA	Auto Actualité	Année 2008
Dossiers de l'Insee Profils	INSEE	Le secteur automobile en Nord-Pas-de-Calais	N°89 décembre 2007

Principales infrastructures du secteur Transport-Logistique



LA FILIÈRE TRANSPORT - LOGISTIQUE

Virginie MIGNAN

Laurence BERKMANS

Les activités de transport et logistique se sont particulièrement développées en région et cela devrait encore s'intensifier compte tenu des orientations de développement qui sont soutenues par les acteurs privés et publics. Elles marquent profondément certaines zones d'emplois telle que celle de Lens-Liévin.

Forces

- Le Pôle de compétitivité i-Trans
- Structuration de la filière autour du pôle d'excellence Euralogistic
- Présence de tous les intervenants de la filière et d'infrastructures remarquables telles que Delta 3
- Concentration logistique unique et de nombreux grands donneurs d'ordres
- Situation géographique à la croisée de plusieurs corridors européens
- Densité des réseaux de transport
- Lien Transmanche
- Vivier de main d'œuvre

Faiblesses

- Faible rentabilité de certaines activités et nombre important de petites entreprises
- Manque d'internationalisation
- Fret ferroviaire et activités multimodales peu développés
- Innovation toujours trop faible en région
- Employabilité à améliorer malgré une abondance de main d'œuvre
- Manque de structuration commerciale notamment dans le TRM
- Faible impact socio-économique des plates-formes de stockage sur le tissu local
- Engorgement de l'A1 autour de la métropole Lilloise
- Proximité du Benelux, territoire d'accueil privilégié, avec la France, pour la création de zones logistiques

Opportunités

- Développement des ports maritimes, du fluvial (canal Seine - Nord)
- Création de l'autoroute ferroviaire
- Déploiement du projet GESFIM (Gestion Electronique et Sécurisation du Fret International Multimodal)
- Diversification de l'offre de service et élargissement des activités logistiques à de nouveaux secteurs tels que la santé...
- Développement de la multimodalité
- Création du campus régional de la logistique
- Saturation du Benelux favorable à Cambrai, Valenciennes, Dourges, Calais et Dunkerque

Menaces

- Délocalisation du transport liée aux délocalisations industrielles, au différentiel du coût de la main d'œuvre
- Nécessité au regard du changement climatique de rapprocher les centres de production des points de consommation ; réduction de la demande
- Difficulté pour répercuter l'augmentation du prix des carburants pétroliers
- Crise de certains secteurs entraînants (tels que l'automobile ou la vente à distance)
- Manque d'anticipation des contraintes environnementales
- Cabotage des pays de l'Est

1 Définitions et généralités

Le secteur couvre l'ensemble des prestataires de la filière transport-logistique ayant au moins un établissement ou leur siège social en région. Les entreprises d'autres secteurs (automobile, distribution...), ayant une activité logistique en interne sont exclues du périmètre. Les activités couvertes par cette note peuvent être classées selon les rubriques suivantes :

Activité	Code NAF Révision 1	Code NAF Révision 2
Transports ferroviaires	601 Z	49.10 / 49.20 / 52.21
Transport routier - ou par conduites - de marchandises (transports de proximité ou interurbains)	602 L / 602 M	49.41 B / 49.41 A
Transports par eau (maritimes, côtiers ou fluviaux)	611 A / 611B / 612 Z	50.10 / 50.20 / 52.22 / 50.30 / 50.40
Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures	631 A / 631 B / 631 D / 631 E	52.24 / 52.10
Organisation du transport de fret	634 A / 634 B / 634C	52.29 / 74.90 B
Conditionnement à façon	748 D	82.92

Sauf indication contraire, les informations statistiques données dans cette publication se rapportent à la révision 1 de la NAF.

Précisions sur la logistique

La chaîne logistique se définit comme la chaîne de flux et de services permettant de satisfaire les besoins en approvisionnement d'un client final. On peut distinguer 3 types d'acteurs principaux :

- **les prestataires logistiques** : grands opérateurs organisés en réseaux nationaux ou internationaux. Ils développent une gamme étendue de services pour aller vers des opérations à plus forte valeur ajoutée,
- **les entreprises intermédiaires** : en petit nombre, ce sont des entreprises qui ont réussi à conserver leur indépendance régionale en ajoutant à leur activité d'origine dans les transports une gamme complémentaire de prestations tournant autour de l'entreposage,
- **les entreprises industrielles** : il s'agit d'entreprises dont l'activité principale n'est pas la logistique mais dont les activités de production se caractérisent par une interface technologique très forte entre la gestion des approvisionnements et la mise en fabrication.

La chaîne logistique se définit comme la chaîne de flux et de services permettant de satisfaire les besoins en approvisionnement d'un client final.

2 Le contexte national

2.1 UN CONTEXTE NATIONAL TENDU

L'année 2008 a été marquée par un retournement conjoncturel d'ampleur et par l'entrée en récession des pays industrialisés. La deuxième partie de l'année a vu se produire un effondrement de la production industrielle, une décroissance du PIB, un resserrement du crédit bancaire, une chute du prix du pétrole et des matières premières et un freinage du commerce mondial. Tout cela ayant un impact rapide sur les activités de transport et de logistique, avec notamment une forte chute des transports intérieurs de marchandises¹.

Le transport routier de marchandises (TRM)

Le transport routier de marchandises est le mode de transport terrestre le plus utilisé en France.

Le transport routier de marchandises est le mode de transport terrestre le plus utilisé en France (79,9% des tonnes-kilomètres réalisées sur le territoire en 2007) devant le rail avec 11,4% ; les oléoducs avec 6,5% et la voie d'eau avec 2,2% restent minoritaires. Avec 37 000 établissements en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2008, le TRM est un secteur significatif de l'économie. Touché par un phénomène de concentration et par de nombreuses défaillances de TPE, le tissu tend à se réduire mais reste caractérisé par la présence

de très petites entreprises (près de deux tiers des établissements) à la situation financière fragile et présentant une rentabilité faible. Si quelques opérateurs majeurs tels que GEFCO ou STEF-TFE restent spécialisés sur des marchés spécifiques, de plus en plus de leaders du secteur diversifient leurs activités, notamment au travers d'opérations de croissance externe².

La crise touche ce secteur depuis début 2008 (2 122 défaillances d'entreprises en 2008 soit un doublement par rapport à 2007³). Le volume d'activité en tonnes-kilomètres réalisé en 2008 par les véhicules de transport routier de marchandises immatriculés en France a reculé de 5,9% ; il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis 1993 dans le TRM. Les principaux produits contributeurs à cette baisse globale sont les produits manufacturés (pour près de la moitié), les minéraux bruts ou manufacturés et les matériaux de construction⁴. La pérennité des petites structures est donc plus que jamais remise en cause par la hausse des coûts, la hausse du carburant et le manque de fret à transporter. Néanmoins, si la crise persiste, elle est aussi l'opportunité d'une restructuration de ce secteur caractérisé par une représentation abondante du nombre d'acteurs et donc une concurrence accrue se traduisant par des difficultés à négocier avec les clients.

1. Source : Les transports en 2008 - version provisoire du 46^{ème} rapport de la Commission des Comptes des transports de la Nation

2. Source : étude Xerfi "Transports routiers de marchandises" - novembre 2008

3. Source : Le lettre du Transport Routier - n°1086

4. Source : Transports routiers de marchandises sous pavillon français en 2008 - Commissariat général au développement durable

La part du fret ferroviaire encore négligeable⁵

L'activité fret de la SNCF reste encore confrontée à de grosses difficultés et ce malgré la volonté française de développer des transports plus respectueux de l'environnement. L'offre de prestation ne correspond pas à ce jour aux besoins.

La libéralisation du fret a permis l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs et, depuis 2007, l'activité a connu une accélération.

Après avoir connu un recul dans les années 90, le transport combiné rail-route connaît également aujourd'hui un certain rebond.

La libéralisation du fret a permis l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs et, depuis 2007, l'activité a connu une accélération.

Le secteur de l'organisation des transports

Ce secteur (scindé en activités d'affrètement et d'organisation de transports internationaux) représente un peu plus de 4 500 établissements en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2008. Les principaux clients sont les négociants, les industriels, les distributeurs et importateurs/exportateurs. Le marché est essentiellement contrôlé par de grands groupes (PSA, Bolloré, SCF Participations) qui détiennent des filiales dans le secteur parmi lesquelles les entreprises leaders (respectivement : Gefco, SDV-LI, Geodis Overseas France). La dégradation de l'activité internationale pèsera fortement sur ce secteur ainsi que le ralentissement de l'activité automobile⁶.

Le fret fluvial et maritime

Le transport maritime est un secteur assez concentré où la majeure partie du marché est détenue par de très grosses entreprises.

Les ports maritimes français ont vocation à faire transiter différents types de marchandises (produits pétroliers, vrac solides,...) tout comme les ports fluviaux (matériaux de construction, agroalimentaire,...).

Le transport maritime est un secteur assez concentré où la majeure partie du marché est détenue par de très grosses entreprises.

Le trafic de marchandises conteneurisées augmentant régulièrement et certains ports n'ayant pas la capacité à accueillir des porte-conteneurs de plus en plus grands, de gros investissements doivent être réalisés. Ce problème de capacité portuaire concerne toute l'Europe et même les premiers ports européens que sont Rotterdam, Anvers et Hambourg.

Le trafic fluvial en France est quant à lui principalement dominé par l'Ile de France et la Haute Normandie (elles concentraient 56 % du trafic en 2007). Le Nord – Pas-de-Calais se place en 6^{ème} position avec 5,5% du trafic⁷. Cependant, le réseau fluvial du Nord – Pas-de-Calais représente 10 % du réseau navigable français et compte environ 200 sites de transbordement.

5. Source : étude Xerfi "Transports routiers de marchandises" - novembre 2008

6. Source : étude Xerfi "Organisation des transports" - avril 2008

7. Source : Etude Xerfi - Services portuaires, maritimes et fluviaux - Mars 2008

2.2 RATIOS ECONOMIQUES DES TRANSPORTS

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs permettant de comparer le secteur des transports au reste de l'industrie, au niveau national⁸.

Ratios	transport - logistique			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2006/2000	Région 2006	France 2006	France 2007
CA Transports	+ 20,2 %	4 219 880 k€	106 728 590 k€	-
Effectif EAE	- 2,9 %	33 132	661 787	2 638 763
CA / personne	+ 24 k€	127 k€	161 k€	265,9 k€
VA/CA (VA HT / CA HT)	+ 1,1 point	43,4 %	47,4 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 11,7 k€	55 k€	76 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	+ 1,8 k€	6 k€	16 k€	7,8 k€

Le secteur d'activité transport présente un ratio chiffre d'affaires/personne très faible par comparaison à l'industrie : il s'agit d'un secteur basé sur le service. Le taux d'intégration quant à lui est supérieur à celui du reste de l'industrie manufacturière française car il y a peu de consommations intermédiaires. L'investissement en région reste faible même s'il est en augmentation.

2.3 LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Projet d'autoroute ferroviaire

Compte tenu de l'importance des échanges entre la France, les pays du Nord de l'Europe et la péninsule ibérique (50 millions de tonnes actuellement) et de la perspective de croissance de ces flux (20 à 100 millions de tonnes en 2025), le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du grenelle de l'environnement prévoit une première phase d'un réseau d'autoroute ferroviaire desservant la France.

Des solutions technologiques se développent pour optimiser l'activité

L'intégration des technologies de l'information et de la communication constitue un réel enjeu pour la compétitivité des entreprises de transport et de logistique qui doivent "monter en compétences" sur ces sujets afin d'améliorer leur niveau de service. Un des premiers enjeux réside dans la traçabilité des produits qui permet une optimisation des flux mais qui deviendra également bientôt une obligation dans certaines activités.

8. Source : EAE 2006 (Champ : 602L, 602M, 602N, 602P, 611A, 612Z, 631A, 631E, 632A, 632C, 632E, 634A, 634C) et EAE 2000

Autre technologie à développer : la géolocalisation qui permet de suivre, en temps réel et avec possibilité d'historique, l'activité des véhicules d'une flotte depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

La création du CITC - EuraRFID⁹ à Lille représente une opportunité à saisir pour les entreprises de la filière qui pourront bénéficier, grâce à ce centre, d'un appui dans le développement et le déploiement des technologies sans contact et notamment RFID.

Le statut d'opérateur économique agréé¹⁰

Dans un environnement international marqué par la recrudescence du risque terroriste, les états membres de l'Union Européenne ont souhaité renforcer la sécurisation de la chaîne logistique internationale. Pour ce faire, les opérateurs de commerce international sont soumis depuis juillet 2009 à l'obligation de transmettre de manière anticipée une déclaration d'entrée ou de sortie de marchandises. C'est dans ce cadre qu'a été créé le statut d'opérateur économique agréé qui permettra de distinguer les opérateurs les plus fiables. Toute entreprise peut demander à bénéficier du statut d'OE (quelle que soit sa taille ou son statut – chargeur, logisticien...) selon une procédure de type "certification qualité" comprenant une auto-évaluation, des audits et la délivrance d'un certificat. Ce statut lui permettra de bénéficier d'avantages particuliers dans les formalités douanières.

Le cabotage

Les transporteurs européens peuvent offrir leurs services sur des trajets intérieurs dans n'importe quel état membre de l'Union (depuis 1998 et la fin du contingentement des autorisations de cabotage). Le "caboteur" doit être muni d'une licence communautaire et effectuer ses prestations de manière temporaire. Malgré un ralentissement depuis 2004, la France reste le pays le plus "caboté" en Europe (1/3 du cabotage européen) ; et les transporteurs routiers français subissent donc une concurrence des pays de l'Est mais également du Portugal et de l'Espagne. Cette concurrence s'est encore accrue depuis le 1^{er} mai 2009 avec le cabotage désormais autorisé de 7 nouveaux pays : la Pologne, la Hongrie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la République Tchèque, la Slovaquie. Des lois votées récemment encadrent d'avantage le cabotage (limitation de la durée de cabotage à 30 jours consécutifs au lieu de 45, application des règles sociales en vigueur en France), mais les prestataires français n'ont d'autre choix que de proposer des services à forte valeur ajoutée s'ils veulent se maintenir (suivi des marchandises par exemple)¹¹.

Le développement durable¹²

Les transports représentent plus de 60% de la consommation finale de produits pétroliers à usage énergétique en France. Le secteur des transports qui dépend à plus de 98% des produits pétroliers est le **1^{er} secteur émetteur de CO₂** (28% des émissions brutes). Pendant 30 ans, les émissions ont augmenté régulièrement avec la croissance des transports. Le MEDDM, la FNTR et la TLF ont élaboré en 2008 une charte d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO₂.

La consommation d'énergie des transports (50 Mtep) a connu en 2008 une baisse exceptionnelle équivalente à celle du 1^{er} choc pétrolier (- 1,5%) sous les effets conjugués

9. CITC : Centre d'Innovation des Technologies sans Contact

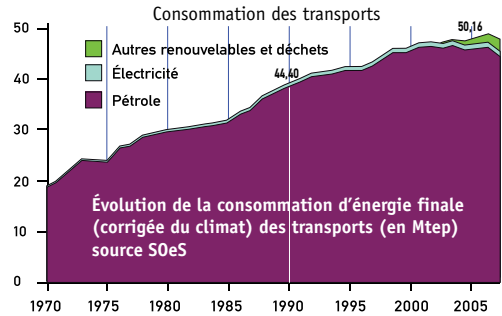
10. Source : www.douane.gouv.fr

11. Source : étude Xerfi "Transports routiers de marchandises" - novembre 2008

de la hausse des prix des carburants et de la crise économique. L'incorporation d'agro-carburants a permis d'économiser 2,42 Mtep de produits pétroliers.

La réduction de l'impact des transports et de la logistique sur notre environnement passe aujourd'hui par plusieurs facteurs :

- l'optimisation de toute la chaîne logistique (optimisation des charge-ments, mutualisation des moyens logistiques entre plusieurs entreprises, ...) qui passe par l'investissement dans des systèmes d'information pointus,
- l'utilisation de modes de transports alternatifs et du transport combiné, cela nécessitant des investissements (par exemple des achats de péniches) mais également un changement de mentalités,
- l'engagement des transporteurs dans des démarches de développement durable et notamment l'incitation à l'éco-conduite. Aujourd'hui l'État s'engage, avec l'ADEME et la Région Nord – Pas-de-Calais, en soutenant les transporteurs dans une démarche d'engagement volontaire de réduction de leurs émissions de CO₂,
- le développement de la logistique urbaine avec la création d'espaces logistiques urbains permettant aux transporteurs de disposer d'espaces en ville à partir desquels distribuer les marchandises par des moyens plus adaptés aux contraintes des centres-villes,
- la construction d'entrepôts respectueux de l'environnement (auto-suffisants sur le plan énergétique, évolutifs, permettant de réduire les nuisances, ...).



Reverse logistique

La reverse logistique définit les flux de retour de produits (qui repartent d'un lieu de vente ou d'utilisation) vers des sites d'entrepasage, de destruction ou de recyclage. Cette reverse logistique est complexe à gérer : la difficulté à prévoir les retours ou à anticiper d'où les produits vont revenir ainsi que leur qualité rend le processus plus complexe que la logistique traditionnelle. Si certaines industries telles que celle du papier possèdent des réseaux de récupération, ce n'est pas le cas de toutes les filières qui en sont seulement à structurer leur logistique inverse (automobile par exemple).

Le développement de cette reverse logistique, notamment pour ce qui concerne le traitement des déchets dont la production s'accroît à un rythme sans précédent, demandera des adaptations de la filière et nécessite donc une anticipation.

Les aides aux lignes conteneurs sur la période 2008-2012 (source VNF)

Dans le cadre de sa politique de promotion du transport combiné (rail-route, fleuve-route, cabotage maritime etc.), la France a instauré un régime d'aides à l'exploitation de services réguliers de transport combiné de marchandises.

L'aide accordée par l'État en partenariat avec l'ADEME consiste, pour les entreprises de transport, en la réalisation d'études de faisabilité du passage au transport rail/route,

12. Source : Développement Durable et logistique¹ - OPALE - octobre 2008

route/fluvial, route/mer, ... et pour les chargeurs, de l'identification des incidences et de l'opportunité d'un passage en transport combiné (avec prise en charge du coût de la réalisation). En outre, des aides à l'investissement sont prévues.

3 Etat des lieux régional et actualités

La région Nord – Pas-de-Calais est idéalement placée sur plusieurs grands corridors de transport trans-européens : deux corridors nord-sud dont un plutôt orienté à l'ouest vers l'Ile-de-France et l'Atlantique et le second orienté vers le couloir rhodanien et la Méditerranée ; un corridor ouest-est venant de Grande Bretagne et orienté vers l'est de la France et l'Allemagne. Il faut ajouter également l'importance d'un quatrième corridor qui est celui du flux de transport maritime en Mer du Nord et dans la Manche.

Un secteur entraîné

La forte densité des activités du Nord – Pas-de-Calais ainsi que la présence de nombreux axes de communication ont fait de la région un leader en matière de transport et de logistique : le Nord – Pas-de-Calais est ainsi la région de Province où les activités de transport et logistique sont les plus denses¹³. Si l'on considère les flux ayant au moins leur origine ou leur destination en région, les produits majoritairement concernés sont :

- les minéraux (bruts ou manufacturés) et les matériaux de construction,
- les machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales.

La région exporte principalement des produits métallurgiques et des denrées alimentaires.

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR RÉGIONAL

Le transport routier de marchandises

Le fret routier emprunte des corridors proches des corridors ferroviaires : le corridor nord – sud dans ses deux composantes : ouest (par Paris et l'Atlantique, venant du Benelux et de Grande – Bretagne) et est (par l'A26 et le sillon rhodanien).

Le TRM est le principal mode de transport en région et génère 89 % du trafic national tous modes confondus.

Quelques entreprises régionales :

- Services Industrie Commerce / Bils Deroo (Waziers) • Citernord (Carvin)
- Grimonprez (Roncq) • Gonnet (Libercourt) • Depaeuw (Lompret) • TSA (Saint Martin au Laert).

Le fret maritime

Les flux internationaux hors Union européenne sont majoritairement assurés par le mode maritime (87 % en 2006¹⁴). La région Nord – Pas-de-Calais présente une façade maritime importante sur la Manche et dans une moindre mesure sur la Mer du Nord, avec les 3 ports de :

13. Source : Insee Nord - Pas-de-Calais - Dossier de Profil n°85 - juillet 2007

14. Source : Chiffres-clés du transport 2006, DRE / Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais

- Dunkerque, troisième port de France, qui réalise un trafic annuel de 57,7 Mt¹⁵
- Calais, 1^{er} port français pour le transport de voyageurs et 4^{ème} port pour le fret, 1^{er} port européen d'échanges avec la Grande Bretagne¹⁶
- Boulogne, le 1^{er} port de pêche français et centre européen de transformation et de distribution des produits de la mer.

Le fret fluvial

Le réseau fluvial de la région est constitué de 680 km de rivières et canaux navigables directement raccordés sur le réseau de canaux nord européen, dont 190 km pouvant laisser passer des bateaux de gabarit compris entre 1500 et 3000 tonnes. Le trafic est de 8,69 Mt en 2008 (+ 11,2% par rapport à 2007). La région Nord – Pas-de-Calais compte vingt ports fluviaux ayant réalisé un trafic supérieur à 100 000 tonnes en 2007. Le premier est le port de Dunkerque, avec un trafic fluvial de 1,96 Mt en 2007 ; c'est ainsi le 7^{ème} port fluvial de France. Le trafic fluvial des ports de Lille est de l'ordre 1,33 Mt.

Le Schéma Régional d'Aménagement de la Voie d'Eau (SRAVE), propose un plan d'actions visant notamment à promouvoir le transport de marchandises par voie d'eau et à favoriser le développement économique.

Quelques ports fluviaux :

- Port de Dunkerque • Port de Lille
- Port de Valenciennes • Port de Béthune-Beuvry • Port d'Arques.

Le fret ferroviaire

Le trafic ferroviaire de marchandises se partage essentiellement entre quatre lignes : deux constituent le corridor nord-sud de fret, ce sont les lignes Lille - Paris et Bruxelles - Paris. Un autre axe, plus important, constitue le corridor ouest – est où passent chaque jour des trains de marchandises sur un itinéraire Tunnel sous la Manche – Dunkerque – Lille – Metz – Strasbourg ou sur un itinéraire Lille – Dijon – sud-est de la France.

La logistique

L'essor de la logistique dans le Nord – Pas-de-Calais est une réalité appuyée sur de solides fondations. Situé dans l'une des premières zones logistiques européennes, le Nord – Pas-de-Calais bénéficie d'atouts majeurs : une localisation géographique entre la « banane bleue »¹⁷ et l'espace économique parisien, des réseaux d'infrastructures de transports développés, des capacités d'accueil exceptionnelles, des disponibilités foncières, des ressources humaines, cependant une saturation des accès à la métropole Lilloise, peut jouer sur la compétitivité des plateformes logistiques.

Situé dans l'une des premières zones logistiques européennes, le Nord – Pas-de-Calais bénéficie d'atouts majeurs.

Quelques logisticiens régionaux :

- Simastock (une vingtaine d'implantations)
- Condi-Services (Mouvaux) • Delquignies Logistique (Valenciennes).

15. Source : www.portdedunkerque.fr - données 2008

16. Source : www.calais-port.com

17. La banane bleue est la représentation d'une dorsale économique et démographique de l'Europe occidentale. Son nom est inspiré de la forme courbe de cette dorsale et de la couleur dominante du drapeau de l'Union européenne

3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (source : DRTEFP)

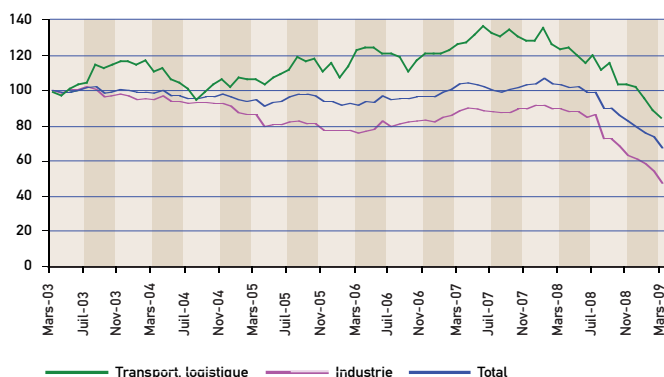
	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Transport et logistique	6,8 %	60,2 %	12,8 %	13,2 %	7,1 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

La structure des emplois selon la qualification¹⁸

Le secteur affiche la plus forte proportion d'ouvriers qualifiés de l'ensemble des secteurs d'activité. Les fonctions administratives sont également très développées. Les fonctions intermédiaires et supérieures sont sous-représentées par rapport à l'ensemble de l'industrie régionale.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Le recours à l'intérim s'intensifie significativement de mi-2004 à fin 2007 par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité, + 40 % contre + 10 %. Le nombre d'intérimaires présents en fin de mois passe de 2400 à 3300. Ceci se conjugue avec une progression de 10 % des effectifs permanents entre 2000 et 2007. L'impact de la crise en cours sur ce secteur semble



de même ordre que pour l'ensemble de l'économie régionale mais atténué par rapport à l'ensemble de l'industrie. Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois baisse de - 35 % depuis le début 2008 pour atteindre 2200. Dans le même temps, les effectifs intérimaires dans l'industrie se contracte de 48 %.

3.3 LES PRINCIPALES ACTIVITÉS EN RÉGION

La région Nord - Pas-de-Calais cumule près de 4 000 établissements¹⁹ et un peu plus de 52 000 salariés dans le secteur des transports²⁰.

Il convient de préciser que certains sites de stockage importants en région présentent un code d'activité de production ou de commerce, empêchant ainsi une comptabilisation exhaustive.

18. Source : DADS 2006

19. Source : Insee - Sirene (champ marchand non agricole) - au 01/01/08

20. Source : Insee - CLAP - au 31/12/2006 - hors transport routier de voyageurs et agences de voyage

Les professionnels s'accordent en fait à estimer que le secteur du transport et de la logistique regroupe environ 5 600 sites en région, représentant globalement 56 000 emplois. Selon le

nombre de salariés, le Nord - Pas-de-Calais est la 4^{ème} région de France pour le transport avec 6% des salariés, après l'Ile de France (27% des salariés), Rhône-Alpes (10%) et PACA (7%)²⁰.

Activités régionales dominantes :

- transport routier de marchandises (plus de 2500 établissements),
- manutention, l'entreposage et la gestion d'infrastructures (520 établissements).

Plus précisément, les effectifs se répartissent comme suit :

- **transport** (55 % des effectifs) :
 - 96 % en TRM
 - 3 % en transport par voie d'eau
 - 0.5 % en transport ferroviaire
 - 0.4% en transport aérien
- **logistique** (45% des effectifs) :
 - 45 % en Manutention, entreposage et gestion d'infrastructures
 - 37 % en organisation de transport de fret
 - 19 % en conditionnement à façon

Le département du Nord présente plus d'établissements que le Pas-de-Calais. Le bassin de la métropole lilloise est de loin le plus important. Les établissements se caractérisent par leur petite taille (66% des établissements de transport et logistique sont des TPE, 70% des entreprises de Transport emploient moins de 6 salariés). Ils sont localisés principalement dans les grandes agglomérations et le long des principaux axes routiers et sont surtout regroupés sur des zones d'activités spécialisées. Les zones d'emploi de Lille, Artois-Ternois, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin concentrent 49% des établissements du transport et de la logistique²¹.

3.4 L'ACTUALITÉ

Le Canal Seine-Nord Europe

Chaînon manquant entre la France et l'Europe fluviale, le canal devrait s'étendre sur 105 km de long et sur 54 m de large entre Compiègne et Aubencheul-au-bac. Projet d'intérêt public, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, pris en compte dans le plan de relance, il est attendu pour 2015. Il doit permettre de récupérer le trafic de 700 000 poids lourds de l'A1 en 2020. Cependant cela ne représente qu'une faible partie du flux sur l'A1 et ne permettra pas un désengorgement de celui-ci. Le canal doit désenclaver le bassin fluvial de la Seine en le reliant au reste du réseau européen. Les grands ports maritimes du Havre, de Rouen, de Dunkerque, Zeebrugge, Anvers et Rotterdam seront ainsi raccordés. La liaison facilitera la montée en charge de la plate-forme multimodale de Dourges et bénéficiera au port de Dunkerque en prolongeant l'actuel canal Dunkerque-Escaut²². Sur le nouveau canal, quatre zones d'activités portuaires et logistiques sont prévues : Cambrai-Marquion, Péronne-Haute-Picardie, Nesle et Noyon ; un "plus" pour le développement économique du Cambrésis et de l'Arrageois qui veulent attirer des centres de distribution européens.

21. Source : CRCI Nord-Pas-de-Calais - Horizon-éco - Mars 2008 - Le transport et la logistique / Fichier des CCI au 01/2009

22. La voix du Nord - 26 mars 2007

Les nouvelles implantations

Le foisonnement de l'activité transport et logistique est tel que l'on peut difficilement recenser toutes les nouvelles implantations, il est cependant révélateur d'une volonté de développer des zones dédiées. Voici quelques exemples de la diversité des activités et de leur large répartition géographique :

- **Wilmot-Rucar**, la société qui a créé la chaîne de magasins "L'Incroyable" ouvre une plate-forme logistique de 18 000m² sur la zone d'activités de La Bellevue à Denain²³.
- **Michelin** a installé un entrepôt de 22 000m² sur le Distripôle d'Houplines qui est ainsi complet. L'entreprise disposait déjà d'un entrepôt à Valenciennes mais sa capacité de stockage n'était plus suffisante²⁴.
- Après avoir implanté sa première usine de servovariateurs à l'étranger en 2004, **Lenze** a décidé d'implanter son centre logistique pour l'Europe de l'Ouest et du Sud à Ruitz créant ainsi une cinquantaine de postes²⁵.
- **Kiabi** a construit une plate-forme logistique de 66 000m² à Lauwin-Planque. Il s'agira de la plate-forme la plus importante du groupe (qui en possède déjà 4)²⁶. Cette zone d'activité accueillera également 32 000m² de plate-forme pour Simastock.
- **ID Logistics**, une entreprise du Vaucluse, construit un bâtiment dédié à la logistique d'Alinéa sur la zone des Béliers à Brebières²⁷.
- **Lidl** a décidé d'implanter sa troisième plate-forme logistique de la région sur le parc d'activités d'Actipôle dans le Cambrésis. Entre 180 et 200 emplois devraient être créés²⁸.
- **DHL Express** vient d'ouvrir son nouveau centre de tri à Fretin (2 300m²).
- **Décathlon** installe un bâtiment logistique de 51 000m² à Delta 3. Celui-ci regroupera une plate-forme logistique internationale, un centre de formation aux métiers de la logistique et la direction logistique de l'enseigne, actuellement basée à Villeneuve d'Ascq²⁹.

Les investissements

- **Le port autonome de Dunkerque** a mis en service en 2008 un nouveau portique destiné au fret fluvial dont les acheminements ont augmenté de 12% en trois ans³⁰. Une nouvelle plate-forme logistique a également été inaugurée en novembre 2008 (20 000 m² de surface) afin d'améliorer le transit des marchandises. Il s'agit d'une plate-forme multimodale pouvant accueillir trains et camions³¹.
- **Le port de Calais** s'est lancé dans un projet de développement pour faire face à l'accroissement du fret. Après avoir réalisé divers investissements, tous les éléments sont aujourd'hui réunis pour lancer "Calais 2015" (400 millions d'euros). Devant le manque de disponibilités foncières, ce développement futur passera par la conquête de 200 hectares sur la mer. Des aménagements routiers et ferroviaires devront également être réalisés ainsi que le développement de deux pôles logistiques³², tout cela dans un contexte de fusion avec le port de Boulogne (la société portuaire qui englobera les deux ports devrait voir le jour pour fin 2009)³³.

23. Source : Initiatives n°84

24. Source : www.lavoixeco.com

25. Source : www.lavoixeco.com

26. Source : La Gazette Nord-Pas-de-Calais - 8 août 2008

27. Source : La Gazette Nord-Pas-de-Calais - 15 novembre 2008

28. Source : La Voix du Nord - 7 novembre 2008

29. Source : La Voix du Nord - 19 juin 2008

30. Source : La Voix du Nord - 11 avril 2008

31. Source : La Voix du Nord - 16 et 17 novembre 2008

La région teste le nouveau fret SNCF

L'activité fret de la SNCF reste à ce jour déficitaire, néanmoins, partout en Europe, l'activité est en croissance. La SNCF doit donc rattraper son retard et c'est dans le Nord (Nord - Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes et une partie de la Picardie) qu'elle expérimente sa réorganisation³⁴.

Services : un nouveau concept à Transmarck

Le premier "trucks stop" de France a ouvert dans le Calaisis à Transmarck. Il s'agit de proposer des services de parking sécurisé pour les poids lourds, avec pompes multiproducts, sanitaires et douches, parking, magasin. C'est en fait une véritable base de vie qui a été créée par la société All 4 Truck (investisseurs français et hollandais), ce concept pilote pourrait donner lieu à d'autres implantations en France ou en Europe³⁵.

Respect de l'environnement

Souvent pointé du doigt comme pollueur, le secteur des transports évolue pour réduire ses émissions. Les solutions déployées vont plus loin que l'éco-conduite ou la rationalisation des voyages et passent également par des investissements. Dernièrement, Translocad (Lesquin) a équipé certains de ses semi-remorques de lisses permettant de superposer les palettes et d'en charger un tiers de plus par remorque ; ceci a eu pour effet la réduction du nombre de voyage et la diminution des émissions de CO₂ d'un tiers pour son client Auchan³⁶.

Les difficultés

- La crise actuelle touchant de plein fouet les entreprises régionales de la VAD, de la distribution ou bien encore de l'automobile, leurs sous-traitants sont directement impactés et plus particulièrement les logisticiens et les transporteurs. Les grèves se sont multipliées depuis fin 2008 et les premières difficultés sont déjà ressenties. La société NPD, par exemple, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire suite aux difficultés rencontrées dans le secteur automobile.
- Sea France, qui a accusé une perte de 20 millions d'euros en 2008, a annoncé un plan de redressement et de sauvetage prévoyant la suppression de 650 postes (40 % des effectifs)³⁷.

3.5 ASSOCIATIONS, SYNDICATS DE RÉFÉRENCE

En région, les représentants du transport et de la logistique sont nombreux :

- **TLF-Nord-Picardie**, délégation régionale de la fédération des entreprises de transport et logistique de France, représente les entreprises de transport de marchandises intervenant dans tous les modes (route-mer-rail),
- **la FNTR** a une délégation régionale située sur la métropole lilloise et est représentée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, elle s'intéresse aux professionnels du transport routier de marchandises,

32. Source : www.lepoint.fr

33. Source : www.lasemainedansleboulonnais.fr

34. Source : La Voix du Nord - 11 juin 2008

35. Source : La Gazette Nord-Pas-de-Calais - 25 octobre 2008

36. Source : La Voix du Nord - 28 février 2009

37. Source : France 3 / La Gazette Nord-Pas-de-Calais - 28 février 2009

- **l'UNOSTRA Nord – Pas-de-Calais - Picardie** représente les petites et moyennes entreprises de transport routier,
- **l'association UNOTRE**, qui représente également des petites entreprises de transport routier, est adhérente à l'OTRE qui a engagé une démarche de reconnaissance en tant qu'organisation patronale représentative,
- **l'ASLOG** (association française pour la logistique) est une structure nationale chargée de promouvoir la logistique dans toutes ses dimensions, pour cela, elle s'appuie sur des délégations régionales. La délégation Nord - Picardie est implantée à Lens,
- **le Club Logistique et Transport 59 - 62** est un club de professionnels hébergé au sein d'Entreprises et Cités. Son objectif est de promouvoir les compétences liées à la supply chain management, de représenter les métiers, d'initier et de participer à toute étude ou réflexion sur le positionnement des entreprises dans l'organisation des flux de la relation clients/fournisseurs. Il participe aux travaux des pôles de compétitivité i-Trans et Industries du commerce.

3.6 RECHERCHE ET INNOVATION

Le transport et la logistique développent d'avantage d'innovations d'usage que d'innovations technologiques ; c'est bien souvent dans l'application originale de technologies déjà développées que le secteur innove. A ce titre souvent considéré comme peu innovant, le transport et la logistique bénéficient néanmoins en région d'appuis à l'innovation, avec notamment le pôle de compétitivité i-Trans. Par ses thématiques de recherche, i-Trans présente un vivier important d'innovations pour la profession. Un des axes de recherche porte sur l'intermodalité fret et plus précisément sur le développement du fret intelligent. Il se traduit par la mise en œuvre de système de traçabilité pour le fret (projet DETRACE - Demonstrateur de TRACabilité ferroviaire Européen), ou bien encore d'un réseau de plate-formes multimodales en Nord – Pas-de-Calais ouvert aux chargeurs et importateurs de l'Hinterland (projet IPMN - l'Interconnexion entre les Plates-formes Multimodales du Nord-pas-de-Calais)³⁸.

Porté par TLF et la CRCI Nord – Pas-de-Calais, le projet GESFIM vise à optimiser, sécuriser et développer la traçabilité de la chaîne logistique. Financé dans le cadre de l'appel à projet TIC PME 2010 lancé par l'Etat en 2006, il entre aujourd'hui dans une phase de déploiement régional. Il a abouti au développement d'une solution logicielle pour le dédouanement et à la mise à disposition gratuite d'outils d'information légers pour la filière (agenda du transporteur par exemple).

3.7 FORMATIONS

Des formations de tout niveau existent en région y compris dans les cursus supérieurs avec par exemple les formations dispensées à l'université de Lille I ou celle de l'université d'Artois - sites de Béthune et d'Arras.

Pour compléter le paysage de la formation régionale à la logistique, et dans le cadre du pôle

38. Source : www.i-trans.org

d'excellence Euralogistic, la CCI de Lens ainsi que les collectivités de l'arrondissement travaillent en outre à la création d'un "campus de la logistique" qui sera le complexe de formation à la logistique le plus innovant en France. Il comportera un entrepôt-école multimodal de 4 500m² doté de véritables flux logistiques entrant et sortant. Il aura pour ambition de former les opérateurs en logistique, d'enseigner la gestion multi-modale, et de former aux nouvelles technologies. Des organismes de formation, des équipementiers et des entreprises pourront participer à cette structure de formation initiale ou continue.

Organisme	Formation
Université d'Artois	- Master e-logistique - Master Organisation et Génie Production
Université de Lille I	- Master 2 Management Logistique et Ingénierie Transports
Université du Littoral Côte d'Opale	- Master européen Sup de log
Ecole d'ingénieur du CESI	- Master spécialisé Responsable de la Chaîne Logistique Globale
Ecole des Mines de Douai	- Filière Logistique
Institut Supérieur du Transport et de la Logistique Internationale Lille (Wasquehal)	- Manager Transport Logistique et Commerce international - Responsable Production Transport Logistique - Technicien Supérieur Transport Logistique

Des formations professionnelles dispensées par des organismes privés sont également accessibles en région auprès, par exemple, de l'AFT-IFTIM, PROMOTRANS, FORGET, ...

4 Analyse stratégique et économique

4.1 BILAN ET PROSPECTIVE

Une grande région de Transport

Le Nord – Pas-de-Calais est une grande région de transport : elle cumule un haut niveau de marchandises transportées associant des trafics locaux importants, compte tenu des activités de production nombreuses et du trafic de transit lié à sa situation à la croisée de plusieurs corridors internationaux. Les réseaux d'infrastructures de la région constituent un potentiel réel que les interventions actuelles visent à valoriser afin de rendre incontournable l'usage des modes alternatifs au transport routier.

Le réseau fluvial du Nord – Pas-de-Calais terminera son programme de mise à grand gabarit en 2013 afin d'assurer la jonction au Canal Seine Nord Europe dont la mise en service est prévue en 2015. Cet ensemble permettra aux plates-formes logistiques desservies un développement d'activité. Le réseau ferroviaire fret se prépare à relever le défi visant à renforcer et fiabiliser le niveau de service offert aux chargeurs : l'organisation des itinéraires de fret ferroviaire, l'aménagement de triages localisés pour une meilleure accessibilité, l'organisation de nouveaux services comme celui de l'autoroute ferroviaire pour les transports de longues distances, sont de nature à encourager le report de trafic sur ce mode et à assurer aux exploitants du fret

ferroviaire les garanties attendues. Les pôles d'échanges assurant les services de transport s'appuyant sur les modes alternatifs poursuivent leur adaptation : ports maritimes de Dunkerque et de Calais, ports intérieurs qui desservent de grandes zones d'activités ou des centres urbains (ports de Lille en particulier), plate-forme trimodale de Dourges - Delta 3...

Pour la logistique, la question se pose de définir, pour la région, une véritable stratégie d'implantations logistiques pour répondre aux objectifs de report modal vers les modes ferroviaire et fluvial. En effet, l'engorgement progressif, mais localisé, du réseau autoroutier suggère l'intérêt d'une adaptation des critères d'implantations des activités. L'objectif de réduction des émissions des gaz à effet de serre milite également dans ce même sens. Les trafics locaux, pour ceux qui ne peuvent être assurés que par le réseau routier, doivent par ailleurs être garantis sur le long terme.

Un défi permanent

Dans l'amélioration des performances liées au transport et à la logistique, bien plus que de seules économies de coût, ce sont des améliorations de niveau de service qui sont recherchées. L'interactivité croissante des systèmes opérationnels et la grande sensibilité des flux aux aléas, donnent à la notion de fiabilité des délais, un rôle tout particulier dans l'évaluation d'un fournisseur ou d'un prestataire.

Le secteur du transport et de la logistique reste donc plus que jamais confronté au défi permanent de trouver le meilleur compromis prix/délais/services. Les solutions mises en œuvre sont notamment :

- la recherche permanente dans l'optimisation des chargements et des flux de marchandises, et la modification des modes de transport
- la négociation des prix en fonction des volumes,
- la recherche de meilleurs partenaires de transport pour réduire les coûts.

Tout cela dans un contexte où la traçabilité devient un enjeu incontournable pour la profession.

4.2 ACTIONS SOUTENUES

Le pôle d'excellence régional Euralogistic (dont la CCI de Lens porte la maîtrise d'œuvre et labellisé dans le cadre du SRDE) mène une mission de mise en réseau, de prospective, d'intelligence économique, d'ingénierie, de promotion territoriale et de communication afin d'affirmer la vocation logistique du Nord – Pas-de-Calais au travers de son tissu d'entreprises. En termes opérationnels, il s'agit de mettre en réseau le pôle d'excellence, de piloter un programme d'optimisation et d'innovation logistique en entreprise et de promouvoir l'appareil logistique régional.

Parmi les autres actions soutenues, on peut citer :

- un programme d'accompagnement à la conduite d'un audit fondamental sur la mesure de la performance logistique (ASLOG)
- un accompagnement des entreprises régionales de la filière sur le salon SITL (CRCI Nord – Pas-de-Calais)
- le soutien à la mise en œuvre du Salon Just' In Log, salon régional qui aura pour vocation la valorisation de la filière (Club Logistique 59-62 et Euralogistic).

4.3 PROPOSITIONS D'ACTIONS

Enjeux	Propositions d'actions
Répondre au défi du développement durable Réduire les émissions de CO ₂ liées aux transports	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les modifications induites dans les entreprises de transport par le passage à la multimodalité (cf aides aux lignes conteneurs) • Optimiser le transport de marchandises en tenant compte des modes alternatifs - prendre en compte le SRAVE (cf http://www.sn-nord-pas-de-calais.equipement.gouv.fr) • Promouvoir la démarche de réduction volontaire des émissions de CO₂ • Construire des entrepôts économes en énergie • Se tourner vers des référentiels de certification HQE • Mener une réflexion régionale sur le schéma des transports permettant d'améliorer la fluidité de l'A1
Développer le multimodal	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les entreprises à cette problématique ("faire passer" le multimodal dans les mentalités) • Aider aux investissements matériels nécessaires (cf aides aux lignes conteneurs)
Améliorer la compétitivité des entreprises et la traçabilité des produits	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des moyens techniques adaptés (progiciels de planification, moyens de transmissions et de positionnement) • Mener des actions de "performances internes" de type Lean • Systématiser l'usage des Technologies de l'information et de la Communication • Déployer le projet GESFIM
Se démarquer de la concurrence	<ul style="list-style-type: none"> • Développer son offre de Service • Développer l'innovation technologique pour répondre au besoin de proposer de nouveaux services • Développer une approche commerciale/marketing auprès de ses clients
Réduire les coûts pour les clients	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le transport combiné et valoriser le bilan carbone • Proposer des solutions innovantes en terme d'organisation

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Aslog Nord-Picardie (Lens), Club Logistique 59-62 (Marcq-en-Barœul), Club Logistique du Hainaut (Valenciennes), Columbia Sportswear (Raillencourt-Ste-Olle), Delquignies (Onnaing), Delta 3 (Hénin-Beaumont), Euralogistic (Hénin-Beaumont), Leroy-Merlin (Hénin-Beaumont), Logimex (Hénin-Beaumont), Mercedes Benz (Valenciennes), SIL (Anzin), TLF (Marcq-en-Barœul), Vecanord (Noyelles-Godault).

Salons

Nom	Description
Just' In Log	<ul style="list-style-type: none"> - Salon visant à promouvoir la filière régionale - Période : Septembre - Lieu : en région
Congrès international de l'ASLOG	<ul style="list-style-type: none"> - Congrès de dimension internationale - Période : Novembre - Preuve de la notoriété qu'a acquise la région en matière de transport et de logistique, le congrès 2009 est pour la première fois organisé en Nord - Pas-de-Calais.
SITL	<ul style="list-style-type: none"> - Salon International - Période : Mars - Lieu : Paris

GLOSSAIRE

TRM : Transport Routier de Marchandises - **DO** : Donneur d'Ordre - **VPC** : Vente Par Correspondance - **OEA** : Opérateur Economique Agréé - **SRDE** : Schéma Régional de Développement Economique



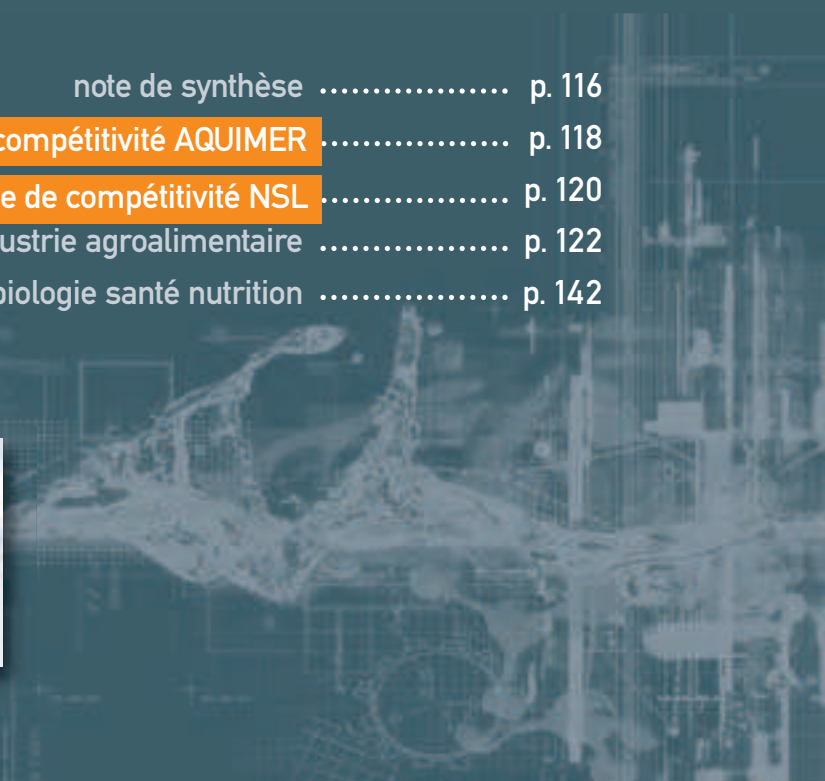
note de synthèse p. 116

..... **pôle de compétitivité AQUIMER** p. 118

..... **pôle de compétitivité NSL** p. 120

..... l'Industrie agroalimentaire p. 122

..... biologie santé nutrition p. 142





INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE BIOLOGIE SANTÉ NUTRITION

AGROALIMENTAIRE ET SANTÉ

Industrie agroalimentaire - biologie santé nutrition

La filière agroalimentaire régionale, représentant environ 34 700 emplois et plus de 2 400 entreprises, place la région en 1^{ère} position pour les exportations agroalimentaires, en 2^{ème} pour les investissements et en 3^{ème} en termes de chiffres d'affaires. La filière régionale biologie santé, avec environ 22 000 emplois et plus de 811 entreprises, occupe une place d'importance dans l'économie régionale (CA de 6 Mds €/an) et constitue le 3^{ème} pôle national derrière l'Ile de France et la Région Rhône Alpes. Lille, 3^{ème} université française pour les Sciences, la Santé et l'Economie, abrite le plus grand site hospitalo-universitaire d'Europe.

Le secteur agroalimentaire et santé résiste bien à la crise

Les secteurs régionaux de l'agroalimentaire et de la santé ont été dynamiques en 2008 avec 11,5% des aides accordées par OSEO (contre 8% au niveau national). Cependant les situations sont contrastées suivant les sous secteurs considérés.

L'industrie agroalimentaire régionale se distingue par une bonne performance à l'exportation et un niveau de carnet de commande bien rempli dans un contexte économique difficile où le fléchissement de la demande et la hausse des prix en 2008 pèse sur l'évolution du chiffre d'affaires. En parallèle, de nouveaux marchés s'ouvrent autour d'une meilleure valorisation du potentiel agricole (matériaux naturels de substitution aux produits dérivés du pétrole destinés à l'éco-construction, au textile, à la fourniture d'énergie, matériaux biosourcés).

Le secteur de la biologie santé est caractérisé par un dynamisme et un développement fort : accroissement du nombre d'entreprises, progression du chiffre d'affaires et croissance du nombre d'emplois. La filière réalise par ailleurs près de 7% des exportations régionales :

- l'évolution des modes d'alimentation (santé & sécurité) favorise le développement de nouveaux marchés,
- la chute des investissements en 2008 liée aux turbulences économiques mondiales n'a pas entamé la dynamique du secteur des biotechnologies,
- le handicap et la dépendance continuent de tirer la croissance des entreprises de santé vers le haut,
- les besoins de soins et les services explosent, l'emploi devant suivre pour garnir les postes nécessaires à la prise en charge des malades.

Des filières structurées par des pôles de compétitivité

L'industrie agroalimentaire doit répondre aux attentes de plus en plus fortes des consommateurs en matière de santé et de sécurité alimentaire.

- les produits alimentaires se veulent de plus en plus diététiques et ainsi une recherche nutritionnelle de plus en plus forte sur les produits apparaît sur le marché,
- le « Paquet hygiène », issu d'une réglementation européenne, introduit un niveau élevé de protection sanitaire du consommateur tout en prenant en compte le patrimoine gastronomique.

Fort de la présence en région d'acteurs majeurs de la nutrition santé, **le pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité (NSL)**, se positionne à la croisée des nouvelles stratégies médicales, scientifiques et industrielles, qui associent, d'une part, la prévention et le traitement des pathologies cardiovasculaires, métaboliques et celles liées au vieillissement et, d'autre part, le développement d'aliments améliorés sur le plan nutritionnel, d'ingrédients & d'aliments à fonctionnalité santé et de solutions thérapeutiques innovantes.

Boulogne sur Mer, premier port de pêche français et première plate-forme de transformation de produits de la mer, accueille naturellement **le pôle de compétitivité AQUIMER** dont la stratégie est de répondre aux mutations des secteurs liés aux produits aquatiques dans un contexte de pérennité des écosystèmes marins et d'une garantie d'une exploitation durable, d'une protection de la ressource dans le cadre des réglementations européennes (quotas).

Des projets structurants renforçant les synergies

AVCOP et **Végéaqua**, projets structurants portés par le pôle AQUIMER, visent à favoriser une exploitation rationnelle et durable des espèces pérennes par la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture et à mettre sur le marché des produits alimentaires innovants.

Purifunction, projet de plateforme innovante du pôle NSL, repose sur les technologies et procédés d'extraction et de purification. Son objectif est d'une part la mutualisation des moyens technologiques à l'échelle pilote, nécessaires au développement de nouveaux produits alimentaires d'intérêt santé, d'autre part le développement de technologies émergentes.

Les pôles de compétitivité AQUIMER et NSL, ainsi que le futur pôle d'excellence régional Agroalimentaire, sont les lieux de rencontre privilégiés pour favoriser le rapprochement des entreprises, centres universitaires et centres de recherche afin de répondre aux besoins ci-dessus évoqués pour le développement de l'industrie agroalimentaire et de la santé.

AQUIMER

Richard PREUVOT



→ 1 Description du pôle

Ses origines

Le pôle filière halieutique, association interprofessionnelle créée en 1999, a été labellisé pôle de compétitivité à vocation nationale le 12 juillet 2005 sous le nouveau vocable « Filière Produits Aquatiques », devenu « AQUIMER » le 1er janvier 2009.

Son organisation

• Les axes stratégiques du pôle

La stratégie du pôle est de répondre aux mutations des secteurs liés aux produits aquatiques dans un contexte de pérennité des écosystèmes marins et d'une garantie d'une exploitation durable et d'une protection de la ressource dans le cadre des réglementations européennes (quotas).

Elle se décline en 3 thèmes :

- exploitation rationnelle et durable des espèces pérennes par la valorisation des produits et co-produits de la pêche et de l'aquaculture,
- renforcement de la technicité et de l'environnement des entreprises,
- amélioration de la sécurité sanitaire.

• Les actions menées par le pôle

Le pôle AQUIMER a labellisé 47 programmes de Recherche et Développement collaboratifs représentant un budget global de 84 M€. 27 d'entre eux (budget global de 50 M€) sont engagés, voire achevés. Le pôle AQUIMER a mis en place, au niveau national, un Comité d'Orientation Scientifique, Technique et d'Innovation, réunissant l'ensemble des compétences scientifiques, techniques et de formation au niveau national et des groupes de travail thématiques constitués de représentants des différents collègues du pôle (professionnels, laboratoires de recherche, centres techniques, organismes de formation,) afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets collaboratifs de recherche et d'innovation. Le pôle initie des projets structurants autour de la santé (ALGOHUB : 28 M€) et du développement de l'aquaculture (VEGEAQUA : 2,5 M€).

• Quelques acteurs phares du pôle

La présence du pôle AQUIMER se justifie d'autant plus que les entreprises du secteur des produits aquatiques sont essentiellement des PME/TPE. Cependant, le pôle a enregistré récemment les adhésions d'entreprises d'une réelle capacité de Recherche et Développement, telles que ROQUETTE et FLEURY MICHON, qui devraient sans doute avoir un effet d'entraînement pour les nouveaux projets (accompagnement R&D plus soutenu).

→ 2 Le pôle en chiffres

		2006	2007	2008
Nombre d'adhérents (au 31/12 de l'année considérée)	PME (< 250 pers)	5	6	19
	250 < EII* (< 2 000 pers)	2	3	4
	Groupes (> 2 000 pers)	0	0	1
	Organisme de recherche et/ou de formation	9	9	12
	Autres membres associés	15	16	17
Total		31	34	53

Source : Pôle AQUIMER - *EII : Établissements Industriels Intermédiaires

		2006	2007	2008	Cumul depuis la Création
Projets R&D	Nombre de projets R&D labellisés	18	11	10	39
	Nombre de projets R&D financés	12	4	10	26

Projet AVCOP (AAP FUI 2006)

Prise en compte de la problématique des arêtes et valorisation des produits et co-produits de poissons au sein d'une gamme de produits alimentaires innovants (15 entreprises, 2 laboratoires de recherche, 1 centre technique). Ce programme de recherche a abouti au développement de nombreux produits agroalimentaires, à destination de la grande distribution, du hard discount et des entreprises spécialisées dans la vente de surgelés ou dans la vente à domicile.

Un certain nombre de ces nouveaux produits sont déjà commercialisés en France et à l'étranger (Belgique, Espagne, Angleterre,...) ou vont l'être prochainement. L'une des retombées indirectes de ce programme est la création de l'unité PETCO qui aboutit à un investissement et la création d'une nouvelle activité industrielle (aliments humides à base de poisson pour chien et chat) : embauche d'une trentaine de personnes dans un délai d'un à deux ans.

→ 3 L'environnement du pôle

Importance du secteur

La présence du pôle AQUIMER permet aux PME du secteur des produits aquatiques de pouvoir introduire de la R&D et de l'innovation au sein de leur entreprise et de bénéficier de financements publics. Le pôle AQUIMER est le seul pôle de compétitivité labellisé sur la thématique de la valorisation des produits aquatiques.

Son organisation

Le pôle AQUIMER engage des actions de promotion nationale et internationale, qui se concrétisent aujourd'hui par des projets de coopération avec le Canada et le Maroc. Un groupe de travail traçabilité, constitué dans le cadre du projet « Numérisation de la traçabilité dans la chaîne logistique de la filière des produits de la mer », a engagé des travaux de standardisation au niveau international (standards UN/CEFACT et ISO). Le pôle AQUIMER s'est rapproché de France AgriMer afin de suivre les réflexions menées par la Commission Européenne et le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sur la mise en place d'un Ecolabel européen.

COORDONNÉES DU PÔLE AQUIMER

Président : Jean-Baptiste Delpierre / **Directeur :** Thierry Missonnier

16 rue du Commandant Charcot – 62200 Boulogne/mer – Tél. : 03.21.10.78.98 – contact@poleaquimer.com



Nutrition Santé Longévité (NSL)

Franck LEBRUN

→ 1 Description du pôle

Ses origines

Pour sa création en 2005, le pôle NSL et ses partenaires se sont appuyées sur l'existence en région depuis 1996 du GIE Eurasanté dans le domaine de la biologie santé et de ses services et outils d'accompagnement.

Son organisation

• Les axes stratégiques du pôle

Le pôle NSL se positionne à la croisée des nouvelles stratégies médicales, scientifiques et industrielles, qui associent d'une part, la prévention et le traitement des pathologies cardiovasculaires, métaboliques et celles liées au vieillissement et, d'autre part, le développement d'aliments améliorés sur le plan nutritionnel, d'ingrédients & d'aliments à fonctionnalité santé et de solutions thérapeutiques innovantes.

• Les actions menées par le pôle

Le pôle NSL met en place des actions de maillage des membres pour favoriser l'émergence de nouveaux projets collaboratifs de recherche et d'innovation, des actions de promotion nationale et internationale du pôle et de ses membres. Il développe des projets structurants dont Purifunction et Nutriprev.

• Quelques acteurs phares du pôle

Présence combinée d'acteurs de renommée internationale dans le domaine de l'agroalimentaire de l'ingrédient aux produits finis- (Bonduelle, Lesaffre, Ingredia, Roquette, Silliker...), de sociétés de biotechnologies innovantes (LFB, Genfit, IBD, Cellial technologies...) et d'une recherche académique d'excellence dans le domaine des pathologies cardio-métaboliques et liées au vieillissement.

Purifunction

C'est le projet de plateforme innovante du pôle NSL, sur les technologies et procédés d'extraction et de purification. Son objectif est d'une part la mutualisation des moyens technologiques à l'échelle pilote, nécessaires au développement de nouveaux produits alimentaires d'intérêt Santé, d'autre part le développement de technologies émergentes. Ce projet a été présélectionné en février 2009, suite à l'appel à projets plates-formes d'innovation lancé par l'État et la Caisse des dépôts en octobre 2008.

→ 2 Le pôle en chiffres

		2006	2007	2008
Nombre d'adhérents (au 31/12 de l'année considérée)	PME (< 250 pers)	14	19	28
	250< EII* (< 2 000 pers)	2	5	5
	Groupes (> 2 000 pers)	7	10	11
	Organisme de recherche et/ou de formation	14	14	15
	Autres	2	3	3
	membres associés	0	0	5
Total		39	51	67

Source : Pôle NSL - *EII : Établissements Industriels Intermédiaires

		2006	2007	2008	Cumul depuis la Création
Projets R&D	Nombre de projets R&D labellisés	29	20	17	66
	Nombre de projets R&D financés	15	8	9*	32

* dont 8 en cours d'examen par les financeurs

→ 3 L'environnement du pôle

Importance de la filière

La filière régionale biologie santé, représentant environ 22 000 emplois et plus de 811 entreprises, dispose d'un environnement propice à son développement : une recherche de pointe et prioritaire pour la région, le plus grand site hospitalo-universitaire d'Europe, une filière jeune et dynamique (45% des entreprises ont moins de 10 ans; 171M€ consacrés à la R&D/an), plusieurs pôles d'excellence dans les domaines de la nutrition et les ingrédients fonctionnels, des maladies cardiovasculaires, métaboliques et neuro dégénératives, un pôle sang...

La filière agroalimentaire régionale, avec environ 34 700 emplois et plus de 2 400 entreprises, place la région en 1^{ère} position en matière d'exportations agroalimentaires et la 3^{ème} en terme de chiffres d'affaires. Une majorité des secteurs d'activité de l'IAA sont présents en région Nord-Pas de Calais.

Parmi les secteurs dominant de l'activité régionale il est important de citer : l'industrie de la viande, des légumes, des produits de la mer, de la transformation des grains et amylicés.

Quelle place dans la R&D internationale ?

Le pôle NSL via Eurasanté est présent dans 2 programmes européens Interreg : Plasmobio, dont le but est de rassembler les compétences franco wallones pour l'émergence d'outils de diagnostic innovants et Biosmile dont le but est de rassembler les régions du nord-ouest de l'Europe pour développer leurs réseaux commerciaux dans le domaine des biotechnologies et du biomédical.

Quels enjeux internationaux ?

Les principaux enjeux stratégiques internationaux du pôle NSL sont de positionner Lille et sa région dans le trio de tête européen de l'innovation en Nutrition Santé aux côtés des régions de Wageningen (Food Valley), d'Helsinki (Bio Turku), Copenhague (Øresund Food Network). Il s'agit de faire de Lille et de sa région, le lieu de référence et d'excellence en ingénierie des procédés d'extraction et de purification via le projet Purifunction, en essais cliniques et pré-cliniques, en réglementation et marketing dans le domaine de la nutrition santé, en drug design et discovery dans les champs cardio-métaboliques et Alzheimer et de conforter la spécialisation de la recherche publique et privée lilloise en biologie santé vers les thèmes cardio-métaboliques et Alzheimer et d'intensifier ses interactions avec le secteur agro-alimentaire.

COORDONNÉES DU PÔLE NSL – Equipe d'animation du pôle NSL

Président : Marc Roquette / **Directeur :** Etienne Vervaecke

Parc Eurasanté – 59120 Loos - Tél. : 03 28 55 90 60 – contact@pole-nsl.org

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Richard PREUVOT

L'industrie agroalimentaire régionale se distingue par la présence de leaders mondiaux dans leur spécialité (Bonduelle, Lesaffre International, Roquette, Tereos, Finaler/Leroux, Mac Cain,...), mais aussi de nombreuses PMI, voire TPI, qui permettent de couvrir la presque totalité des activités de cette filière (seule l'activité vinicole n'est pas présente sur le territoire régional).

Forces

- La plupart des secteurs de l'agroalimentaire sont présents en région
- Présence de groupes de renommée mondiale
- Industries supports et services à l'entreprise présents en région (logistique, plasturgie, électronique, emballage,...)
- Secteur en croissance soutenue.

Faiblesses

- De nombreux projets d'innovation dans les PME/TPE mais de petite taille
- Une R&D privée encore insuffisante au regard du poids économique de la région
- Le Nord Pas-de-Calais n'est pas identifié à l'international en tant que grande région agroalimentaire, alors qu'elle est la 1^{ère} région exportatrice française
- Peu de capacité d'investissement dans les PME/TPE

Opportunités

- Des pôles de compétitivité (AQUIMER, NSL, MAUD) et un pôle d'excellence en devenir sur le territoire régional
- Evolution des convenances alimentaires (santé – sécurité) => développement de nouveaux marchés (exemple de saveurs en or)
- Niches de distribution ; circuits courts
- Nouveaux débouchés non alimentaires (biocarburant, textiles techniques, sous-produits utilisés en cosmétique / pharmacie...)

Menaces

- Hausse des importations plus forte que celle des exportations
- Le secteur agroalimentaire perd des entreprises régionales (PME / TPE essentiellement)
- Les PME / TPE éprouvent quelques difficultés à répondre aux nouvelles exigences de la distribution

1 Définitions et généralités

L'industrie agroalimentaire (IAA) couvre l'ensemble des industries de transformation des matières premières, d'origine végétale ou animale, en produits destinés à l'alimentation humaine ou animale. Cette définition excepte les activités en amont qui regroupent les producteurs de matières premières et les activités périphériques, telles que les productions d'engrais, le machinisme agricole, les services spécifiques.

Le champ de l'étude concerne les activités **B01** Industrie des viandes, **B02** Industrie du lait, **B03** Industrie des boissons, **B04** Travail du grain ; fabrication d'aliments pour animaux, **B05** Industries alimentaires diverses¹.

2 Contextes national et international

L'industrie agroalimentaire française se place dans le trio de tête européen entre l'Allemagne et le Royaume-Uni et en troisième position au niveau mondial, les Etats-Unis restant leader.

L'industrie agroalimentaire est le premier secteur industriel français. Avec le commerce de gros alimentaire, le chiffre d'affaires atteint 340 milliards d'euros (chiffres ANIA et INSEE). La France reste le leader européen dans le domaine agricole et alimentaire. Parmi les 100 premières sociétés mondiales agroalimentaires, les leaders français restent Danone, Lactalis, Pernod-Ricard, Bongrain, Terrena et Inn Vivo.

Les principales filières sont les industries des viandes (24,3% CA), laitières (17,8% CA), des boissons (15,5% CA), et autres industries diverses (pâtisserie, sucre, confiserie, chocolaterie... soit 21% CA). L'industrie des fruits et légumes représente 5,3% du chiffre d'affaires total.

L'agroalimentaire est un marché mature en Europe (où la part relative des dépenses alimentaires était en baisse constante jusqu'en 2007). Les perspectives de croissance ne peuvent se réaliser, outre l'innovation, que par des rachats de parts de marché.

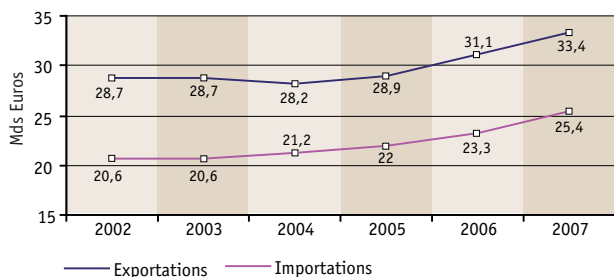
Il est donc inévitable que la concentration va se poursuivre et ce d'autant que les véritables perspectives de croissance se situent dans les pays émergents, vers lesquels l'internationalisation des industries agroalimentaires s'accélère. Cette internationalisation des IAA françaises, si nécessaire à leur développement, nécessite une taille critique. Peu d'opérateurs du secteur atteignent cette taille critique du fait de la fragmentation de celui-ci.

Les résultats de l'année 2007 entérinent et prolongent la reprise amorcée en 2006 avec un excédent commercial national qui a bondi de 3,7% pour atteindre 8 milliards d'euros.

La France conserve ainsi sa place de 1er exportateur mondial de produits alimentaires transformés. Par ces résultats, le secteur alimentaire participe très fortement au commerce extérieur de la France, puisqu'il représente près de 9% du total des exportations françaises. (Source ANIA).

1. Rubriques des codes NES 114

Évolution des importations et exportations nationales de 2002 à 2007



En revanche, les importations (+ 7,6%) ont progressé plus vite que les exportations (+ 6,6%), l'augmentation importante des cours de matières premières ayant sans doute été le facteur le plus impactant.

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR

Les entreprises agroalimentaires françaises ont enregistré une forte progression de leur chiffre d'affaires (+ 7% en 2007, après une hausse de 4% en 2006) pour atteindre 154,4 Mds d'euros², sous l'impulsion d'une forte croissance des prix dans de nombreux secteurs.

La progression du chiffre d'affaires est très marquée dans les secteurs de transformation des céréales et oléagineux et du lait, en relation avec la flambée du prix des matières premières. Cette progression est sensiblement plus soutenue que dans le reste de l'industrie manufacturière, ce qui permet à l'industrie agroalimentaire de conforter sa première place sur le marché français.

SECTEUR	Chiffre d'affaires 2002	dont export	Chiffre d'affaires 2007	dont export	Evolution CA (%)	
	en millions d'euros				2007/2002	2007/2006
Industrie des viandes	31 490	3 318	28 860	2 939	- 8,3	+ 2,3
Industrie du poisson	3 104	297	2 801	332	- 9,8	+ 5,9
Industrie des fruits et légumes	6 687	1 194	7 661	1 313	+ 14,6	+ 6,9
Industrie des corps gras	3 544	506	2 421	490	- 31,7	+ 12,3
Industrie laitière	24 902	3 555	25 587	4 303	+ 2,7	+ 11,2
Travail des grains; produits amylacés	5 042	1 949	5 690	2 535	+ 12,8	+ 15,9
Fabrication d'aliments pour animaux	8 903	932	10 112	1 385	+ 13,6	+ 12,6
Autres industries alimentaires	27 691	5 250	33 097	5 492	+ 19,5	+ 7,2
Industrie des boissons	19 359	5 542	21 500	6 656	+ 11,1	+ 7,0
TOTAL	130 722	22 543	137 729	25 445	+ 5,4	+ 7,6

Source : Agreste – Enquête annuelle d'entreprise sur les IAA de 20 salariés et plus.

2. Tous établissements confondus

Certains sous-secteurs se sont redressés en 2007 après une baisse continue d'activité ces dernières années :

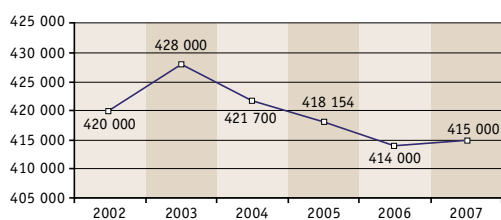
- reprise dans le secteur des viandes, surtout imputable aux viandes de volailles dont la production avait été affectée par la crise de l'influenza aviaire, ce qui a favorisé aussi le regain du secteur des corps gras,
- l'embellie observée en 2005 et 2006 dans l'industrie du poisson s'est poursuivie et même améliorée en 2007 et l'excédent commercial s'améliore nettement pour ce secteur.

2.2 L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

Après trois années consécutives de baisse, l'emploi salarié repart légèrement en 2007, avec une hausse de 0,2% pour atteindre 415 000 salariés³. Cette progression conforte le secteur dans sa position de 2^{ème} employeur national du monde industriel, derrière l'industrie de la mécanique.

La courbe ci-dessous représente l'évolution de l'emploi salarié durant les six dernières années⁴.

Évolution du nombre de salariés de 2002 à 2007



Avec 7,5% des effectifs nationaux⁵, le Nord-Pas-de-Calais est la 4^{ème} région française, juste après la région Rhône-Alpes (7,8%), mais assez loin derrière les régions Bretagne (15,5%) et Pays de la Loire (12,7%). Ce secteur d'activité employait 34 663 personnes⁶ en 2007.

Positionnement des effectifs régionaux par secteur d'activité

Secteur d'activité	Positionnement de la région	Observations relatives aux effectifs des établissements de production
Industrie des viandes	8 ^{ème}	—
Industrie du poisson	2 ^{ème}	derrière la région Bretagne
Industrie des fruits et légumes	2 ^{ème}	1 ^{er} pour la pomme de terre et 2 ^{ème} pour la transformation et la conservation de légumes
Industrie des corps gras	1 ^{er}	—
Industrie laitière	10 ^{ème}	3 ^{ème} pour la fabrication de glaces et sorbets et 4 ^{ème} pour la fabrication de lait liquide et produits frais
Travail des grains ; produits amylacés	1 ^{er}	—
Fabrication d'aliments pour animaux	2 ^{ème}	1 ^{er} pour la fabrication d'aliments pour animaux domestiques
Autres industries alimentaires	1 ^{er}	2 ^{ème} pour la fabrication de sucre, 3 ^{ème} pour la fabrication de cacao, chocolat et confiserie, ainsi que pour la fabrication de condiments et assaisonnements et 4 ^{ème} pour la transformation du thé et du café et pour la fabrication de plats préparés
Industrie des boissons	10 ^{ème}	3 ^{ème} pour la fabrication de bière et de boissons rafraîchissantes

3. Tous établissements confondus

4. Source : Ania

5. Source : Agreste : Chiffres et données – Agroalimentaire n° 163 (hors entreprises artisanales de charcuterie (NAF 1013b), de boulangerie et pâtisserie (NAF 1071c et 1071d) et des terminaux de cuisson des produits de boulangerie (NAF 1071b))

6. Cumul des effectifs moyens des établissements sur l'exercice.

Les caractéristiques du secteur : quelques ratios ⁷

Millions d'euros	Secteur agroalimentaire			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
Ratios ⁸				
Effectif EAE (Effectif employé)	- 4 %	34 663	507 223	2 638 763
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	—	342,3 k€	307,3 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	—	34,6 %	21,6 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	—	20,4 %	19,1 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	—	69,8 k€	58,8 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	—	12,1 k€	8,5 k€	7,8 k€

Le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie agroalimentaire est dopé par l'industrie des boissons, et notamment les brasseries (CA/personne : 634,6 k€ en région Nord Pas-de-Calais et 514,2 k€ en France).

La région profite de sa position géographique pour exporter, notamment vers les pays limitrophes (Bénélux, Allemagne, Royaume-Uni). Le secteur du travail du grain et de fabrication des produits amylacés reste cependant le leader au niveau des exportations (CA export/CA : 68% en Nord Pas-de-Calais et 52,8% en France).

C'est d'ailleurs dans ce secteur et dans celui de l'industrie des boissons que le taux d'investissement par employé reste le plus élevé :

- investissement/personne secteur du travail du grain et de fabrication de produits amylacés : 27,2 k€ en Nord Pas-de-Calais et 19 k€ en France
- investissement/personne secteur de l'industrie des boissons : 30,6 k€ en Nord – Pas-de-Calais et 18,8 k€ en France.

L'amont et l'aval du secteur

La hausse du prix des céréales a entraîné une progression du CA du travail des grains de 14%, des aliments pour animaux de 14% et des produits laitiers de 9%, ce dernier secteur ayant été favorisé également par une demande extérieure plus importante, tout comme l'industrie des boissons. Le développement des agro-carburants a dopé l'activité du secteur des corps gras (+ 21%). Enfin, les ventes ont progressé de 7% dans le secteur des fruits et légumes, avec

7. Source : données EAE SESSI 2007 et Agreste (Chiffres et données – Agroalimentaire n° 163)

8. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

une forte composante prix. Le Grenelle de l'environnement a impulsé un nouveau souffle dans le domaine du respect de l'environnement et du développement durable. Dans ce cadre, le secteur de l'agroalimentaire se doit d'agir :

- sur l'amont, avec des pratiques agricoles durables à travers de nouveaux cahiers des charges ou par la mise en valeur de labels existants, à l'image de l'agriculture biologique (la majorité de la production agricole est transformée par les IAA avant commercialisation),
- sur l'aval, en promouvant des modes de consommation durable.

La progression de l'emprise des produits à marques de distributeurs (MDD) s'est accélérée au cours des dix dernières années. Désormais, plus d'un produit de grande consommation sur trois vendus en grandes surfaces (34%) porte la marque d'un distributeur. Les industriels assistent donc au recul de la part de marché de leurs marques propres.

Facteurs d'évolution du secteur : réglementation, technologies, etc.

Suite aux nombreuses crises qui ont touché la filière agroalimentaire ces dernières années, l'Union Européenne a renforcé, au travers d'un règlement dit « Paquet hygiène », la sécurité sanitaire et l'alimentation humaine et animale, qui vise à obtenir un niveau élevé de protection du consommateur tout en tenant compte des enjeux économiques et culturels. Il est applicable depuis janvier 2006 dans tous les Etats membres et les pays tiers qui souhaitent exporter vers l'Union européenne.

La protection de la santé du consommateur et la loyauté de l'information sur les produits mis sur le marché devient une priorité tant au niveau national que communautaire :

- au niveau national, les publicités en faveur des produits alimentaires manufacturés et des boissons avec ajouts de sucre, de sel ou d'édulcorant de synthèse, doivent incorporer des messages à caractère sanitaire depuis février 2007,
- au niveau européen, le règlement⁹ relatif aux allégations nutritionnelles et de santé, en vigueur depuis le 1er juillet 2007, fournit désormais aux fabricants un cadre strict à l'utilisation dans les publicités et sur l'étiquetage de mentions sur les caractéristiques ou propriétés nutritionnelles des produits.

L'Union Européenne a renforcé, au travers d'un règlement dit « Paquet hygiène », la sécurité sanitaire et l'alimentation humaine et animale.

3 L'industrie régionale

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR

Le Nord Pas-de-Calais est la 1^{ère} région française en matière d'exportations, la 2^{ème} pour les investissements derrière la Bretagne et la 3^{ème} en terme de chiffre d'affaires¹⁰. Les industries agroalimentaires représentent 10% de l'activité industrielle régionale.

9. Un règlement européen s'applique de plein droit aux pays communautaires sans transcription préalable de chacun des Etats membres

10. Source : Ministère de l'Agriculture et de la Forêt – Agreste – Chiffres et données – Agroalimentaire n°163

GEI ≥ 250 pers		20 pers ≤ PME1 < 250 pers		TPEI < 20 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
24	12 284	196	12 773	2 221	9 606

Source : ASSEDIC 2007

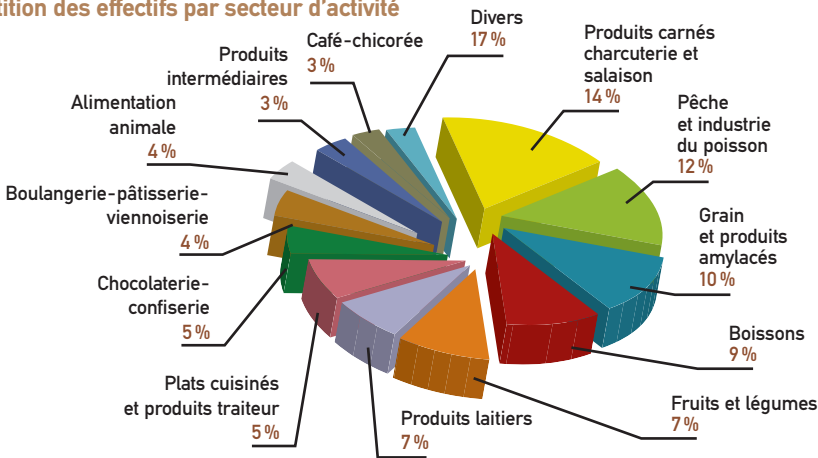
Si le nombre de GEI est resté stable entre 2000 et 2007, celui des PME1 et TPEI a par contre fortement diminué durant la même période (PME1 : -13,7% ; TPEI : -10,3%). Cependant les PME1 et TPEI constituent encore une très large majorité des établissements agroalimentaires (99%) et occupent près de 65% des effectifs. Les GEI concernent les grands noms de l'industrie agroalimentaire française (Danone, Doud, Stalaven, Caby, Pasquier, Soufflet,...) et internationale (Unilever, Nestlé, Mac Cain, Coca-Cola, Häagen-Dazs, Roquette, Bonduelle...).

La région Nord Pas-de-Calais est la deuxième région céréalière de France (3Mt/an) et est très présente sur le marché national du sucre (16% de la production nationale) et de la production de lait et d'œufs. Elle réalise 40% de la production nationale de pommes de terre de consommation.

Des leaders mondiaux dans leurs secteurs d'activités sont présents sur le territoire régional :

- Roquette Frères, numéro 1 mondial de la production de sorbitol et d'amidon,
- Lesaffre, leader mondial de la levure de boulangerie,
- Finaler/Leroux : chicorée

Répartition des effectifs par secteur d'activité



L'industrie agroalimentaire régionale a perdu 3 875 emplois entre 2000 et 2007, soit 10,05% de son effectif, même si une amélioration a été observée en 2007 par rapport à l'année précédente (+ 6,5% ¹¹).

Les territoires ayant infléchi fortement la courbe des effectifs sont la métropole lilloise (- 3 136 personnes, soit - 28,6%), Lens-Hénin (- 466 personnes, soit - 14,7%) et le Calaisis (- 439 personnes, soit - 18,7%). Par contre, d'autres territoires ont prospéré durant la même période : territoire du Boulonnais et de Berck-Montreuil (+ 579 personnes, soit + 13,3%), l'Audomarois (+ 167 personnes, soit +21,2%) et le Valenciennois et le bassin Sambre-Avesnois (+ 145 personnes, soit +5%).

11. Source : Agreste, entreprises de 20 salariés et plus

3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
IAA	21,5%	42,5%	15,3%	13,3%	7,4%	100%
Industrie	18,2%	44,4%	7,7%	20,0%	9,7%	100%
TOTAL	11,9%	22,4%	32,1%	22,6%	10,9%	100%

Source : DADS 2006

L'industrie agroalimentaire est le premier secteur d'activité employeur d'ouvriers non qualifiés en région Nord-Pas-de-Calais. Les fonctions intermédiaires et supérieures sont sous-représentées par rapport à l'ensemble de l'industrie régionale.

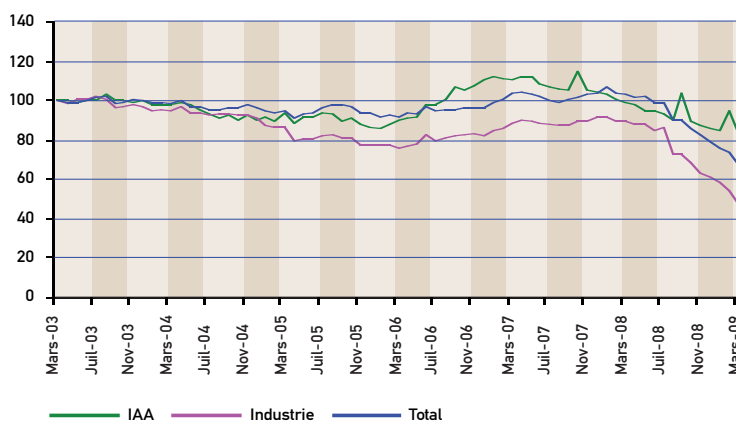
L'intérim de 2003 à mars 2009

L'industrie agroalimentaire était le deuxième secteur industriel ayant le plus recours à l'intérim jusqu'en 2008, avec un peu plus de 7% de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord-Pas-de-Calais. Il occupe désormais le premier rang depuis la fin 2008.

Les fluctuations du nombre d'intérimaires présents en fin de mois sont moins marquées que pour l'ensemble de l'industrie. Les effectifs permanents se sont contractés de - 10% entre 2000 et 2007, cette dernière année constituant le pic du recours à l'intérim. Ensuite, le nombre d'intérimaires décroît plus tôt que dans la plupart des secteurs d'activité mais la baisse à mars 2009 est plus contenue, - 20% contre - 50% pour l'industrie.

Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois est passé de 3 500 en moyenne en 2007 à 2 800 au premier trimestre 2009.

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois Base 100 au 31 mars 2003



3.3 LES PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Raison sociale	Localisation	Activité	Effectif
Roquette Frères	Lestrem	Fabrication de produits amylacés	2802
Herta SAS	St-Pol-sur-Ternoise	Préparation de produits industriels à base de viande	768
Bonduelle Conserve International	Renescure	Transformation et conservation de légumes	748
Mc Cain Alimentaire	Harnes	Fabrication de frites et flocons surgelés	597
Moy Park France	Henin-Beaumont	Fabrication de plats préparés	555
Leaf France	Bondues	Chocolaterie – Confiserie	548
Ets Jean Caby	St-André-lez-Lille	Charcuterie industrielle	500
Novandie	Vieil-Moutier	Fabrication de lait et produits frais	453
Sté Industrielle Lesaffre	Marcq-en-Barœul	Levurerie	410
Cargill	Haubourdin	Fabrication de produits amylacés	405
United Biscuits Industries	Nieppe	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	401
Continental Nutrition	Boulogne-sur-Mer	Fabrication de pet-food	377

Source : EAE 2007

3.4 SPÉCIFICITÉ DE L'OFFRE RÉGIONALE

Une industrie régionale de la viande traditionnellement présente

Le secteur du travail de la viande bénéficie d'un environnement régional favorable grâce à une tradition d'élevage.

Le secteur du travail de la viande bénéficie d'un environnement régional favorable grâce à une tradition d'élevage. Il continue à peser avec près de 24 % des établissements de l'industrie agroalimentaire régionale et 15,4 % de son chiffre d'affaires. Trois entreprises dominent le segment de la préparation industrielle à base de viande : Jean Caby – 500 salariés à Saint André (59), Moy Park – 555 salariés à Hénin-Beaumont (62) et Herta – 768 salariés à Saint-Pol-sur-Ternoise (62). A l'échelle nationale, ce secteur reste cependant modeste (8^{ème}) comparé aux régions Bretagne et Pays de la Loire, qui concentrent 46,7 % des effectifs et 25,5 % des établissements du secteur¹². Le groupe Bigard, l'un des leaders européens de la viande, vient d'investir dans un nouvel abattoir industriel (qui comportera à terme des activités de première et deuxième transformation de viande bovine) à Feignies, dans le bassin de la Sambre. Le site, sur lequel sont prévus 170 emplois au démarrage (transfert de 110 emplois du site d'Avesnes-sur-Helpe), devrait croître assez rapidement pour occuper 300 emplois en 2011-2012.

12. Source : Agreste, entreprises de 20 salariés et plus

Un secteur des légumes avec deux grands leaders

L'industrie des fruits et légumes est également un point fort de l'activité agroalimentaire régionale, qui emploie 11,4 % des effectifs de la filière nationale. Le Nord – Pas-de-Calais se caractérise par un réseau dense de partenaires économiques présents sur toute la filière (producteurs, négociants, transformateurs, exportateurs).

Le Nord – Pas-de-Calais est un opérateur majeur sur les marchés du frais. En transformation, la région réalise, au travers du groupe Mc Cain, 90 % de la production nationale de frites surgelées sur les sites de Harnes et Béthune. Le Nord – Pas-de-Calais développe une activité de transformation et de conservation parmi les plus importantes d'Europe, avec plus de 130 000 tonnes de légumes transformés produits chaque année. Un des principaux transformateurs européens, le groupe Bonduelle, emploie près de 2 700 salariés en région Nord – Pas-de-Calais (Bonduelle Conserves International, Bonduelle Surgelé International, Bonduelle Development, Bonduelle Food Service). Sans oublier quelques nouvelles implantations, telles que SO.LE.CO (Florette) à Raillencourt Sainte-Olle (141 personnes) et des PMI dynamiques telles que Leblanc-Lunor, SICA Vallée de la Lys, ARDO Violaines, Conserveries de Wervicq et des petits fabricants de soupe tels que Soup'idéale....

Le Nord – Pas-de-Calais est un opérateur majeur sur les marchés du frais.

Transformation des produits de la mer : un pôle européen dynamique

L'industrie de transformation des produits de la mer est une forte spécificité régionale avec 23 % des entreprises françaises et 18,6 % des effectifs. Le Nord – Pas-de-Calais est la deuxième région française dans ce secteur derrière la Bretagne (25,7 % des entreprises et 33,6 % des effectifs¹³). Ce secteur est composé de 32 entreprises de plus de 20 salariés pour un effectif de 1969 salariés.

Les entreprises sont situées principalement autour de Boulogne-sur-Mer mais également sur toute la bande littorale. Les approvisionnements sont largement communautaires et extra-communautaires (Norvège, Islande, Ecosse). Si le port de pêche de Boulogne-sur-Mer a ramené 40 000 tonnes de poisson en 2008 (15 % de la production nationale et 1^{er} port de pêche français), plus de 380 000 tonnes de poisson transitent par Boulogne sur Mer pour y être transformées ou négociées (20 % des flux de poisson en France).

La Côte d'Opale peut être considérée comme le 1^{er} centre de traitement des produits de la mer d'Europe. Les entreprises sont présentes dans les secteurs du mareyage / filetage (Capitaine Houat, Les Pêcheurs d'Etaples, Viviers Marins), des conserves (Delpierre Mer et Tradition), de la salaison et de la fumaison (JC David, Marcel Baey), mais également dans la valorisation de co-produits (Copolis¹³) et sous-produits (Continental Nutrition). Elles sont aussi spécialisées dans le

13. COPALIS (ex CTPP : Centre de Transformation des Produits de la Pêche), 1^{er} producteur mondial d'hydrolysats marins. Créée en 1960 par l'interprofession des Produits de la pêche (armateurs, entreprises de filetage, professionnels de l'alimentaire en plats cuisinés), COPALIS a pour mission de valoriser les (co) sous-produits de ces industries. Initialement producteur de farines de poisson, COPALIS s'est affirmé comme spécialiste de l'extraction de molécules marines :

- Des protéines sous forme de farines à haute digestibilité, favorisant la croissance en alimentation animale
- Des hydrolysats enzymatiques de protéines à haute digestibilité, favorisant l'assimilation et les performances nutritionnelles.
- Des peptides et polysaccharides ciblés vers la cosmétique, la diététique, les arômes.

La Côte d'Opale peut être considérée comme le 1^{er} centre de traitement des produits de la mer d'Europe.

conditionnement (Conegan, Packopale, Frais Embal) et la préparation de produits élaborés et de plats cuisinés (Entrées de la mer, Ocean-Délices, JC David, Findus, Jacques Maes).

Cette industrie se distingue également par l'importance des capacités de production et de traitement des crevettes. Avec le développement d'entreprises leaders Sofranor, Unima et Crusta d'oc Capecrus, près de 40% de la consommation française de crevettes pourra être traitée en région dans les prochaines années.

Transformation des grains et amylacés : une région à la pointe, à l'activité très concentrée

Le Nord – Pas-de-Calais est une région phare dans le travail des grains et la fabrication des produits amylacés (hors meunerie). Un emploi sur trois du secteur en France est basé en région. Les entreprises Roquette Frères à Lestrem, numéro 1 mondial de la production de polyols, et Cerestar à Haubourdin (groupe Cargill) leader européen des amidons et dérivés, concentrent près de 90% de l'effectif régional de ce secteur, soit plus de 3 200 salariés. Même si elle n'est pas rattachée statistiquement à ce secteur d'activité mais à celui des « autres industries alimentaires », on peut également intégrer à ce secteur la société Lesaffre, leader mondial de la levure de boulangerie basée à Marcq-en-Baroeul, qui emploie 410 personnes en région et 7 000 personnes dans le monde.

Des spécificités régionales diversifiées

La région possède également des secteurs forts avec une bonne représentativité nationale dans les domaines :

- de la fabrication d'aliments pour animaux : 9,3% des effectifs nationaux et 6% des entreprises avec notamment la société boulonnaise Continentale Nutrition (600 salariés sur 3 sites) et Royal Canin (Cambrésis)
- de la fabrication du sucre et assimilés : 18% des effectifs nationaux (Tereos ou le groupe japonais Ajinomoto, spécialiste mondial dans la fabrication d'édulcorants de synthèse)
- de la transformation du café et chicorée : 10,5% des effectifs nationaux (société Leroux du groupe Finaler à Orchies employant 175 salariés, leader mondial dans son domaine)
- biscuiteries, chocolateries, confiseries restent un point fort de la région, leur chiffre d'affaires ayant nettement progressé ces dernières années
- de la brasserie : 19% des effectifs nationaux (des brasseries indépendantes telles que la Brasserie de Saint Omer, 181 salariés, qui investit 11 M€ et conforte ainsi sa première place sur le marché français de la bière sous marque distributeur avec 60% de part de marché et la Brasserie des Enfants de Gayant, 175 salariés) ou encore la Brasserie Castelain, 30 salariés, portée par le succès du film « *Bienvenue chez les Ch'tis* » avec 25% d'augmentation de la production et du chiffre d'affaires en 2008, qui va investir 3,5 M€ d'ici à 2011 et la Brasserie DUYCK à Jenlain, 41 salariés, distinguée pour sa capacité de vente en 2007).

3.5 ACTUALITÉ (MUTATIONS ÉCONOMIQUES, CONTRATS ...)

Succès de la marque « Saveurs en Or »

Le Nord - Pas-de-Calais s'est doté depuis 2005 d'une marque collective agroalimentaire « saveurs en or » qui, en l'espace de 4 ans, a regroupé quelques 400 produits fabriqués par 112 entreprises agroalimentaires (bientôt 122), pour la plupart des petits producteurs qui se regroupent dans une marque d'exigence confirmée de qualité et de sécurité dans l'alimentation. Cette marque collective est un atout majeur pour la reconnaissance des produits régionaux labellisés (boulangerie pâtisserie, confiserie, charcuterie, produits de la mer, boissons, fruits et légumes) par les réseaux de distribution. Cette marque a permis aux entreprises adhérentes de faire progresser leur chiffre d'affaires d'au moins 10%.

Cette marque a permis aux entreprises adhérentes de faire progresser leur chiffre d'affaires d'au moins 10%.

Des territoires en développement

Le chantier de reconversion du site de l'ex-Comilog à Boulogne (20 ha) avance à grands pas. L'aménagement de ce parc s'élève à 13 M€, financé à 50 % par la Région et à 25 % chacune par la Communauté d'agglomération du Boulonnais et la CCI de Boulogne sur Mer. Océan Délices, spécialiste du rôti de saumon (CA 5M€, 400 t/an de produits élaborés, 33 personnes), est la première entreprise à s'implanter sur le site. La société Capitaine Houat devrait emboîter le pas prochainement.

Cette nouvelle zone accueillera des entreprises agroalimentaires et du tertiaire et devrait être à l'origine de la création de 1000 emplois, dont 400 provenant du transfert d'activités de Capécure.

Après le Grenelle de l'environnement, le Grenelle de la mer

Objectifs du Grenelle de la mer : définir une stratégie nationale pour la mer et le littoral en identifiant des objectifs à court, moyen et long terme en vue d'élaborer une politique globale de la mer.

4 groupes de travail ont été constitués, qui réunissent chacun 5 collègues (Etat, élus, partenaires sociaux, associations de protection de l'environnement, personnes morales associées et personnalités qualifiées). Ceux-ci ont remis leurs travaux à l'été 2009.

Création d'un pôle d'excellence agroalimentaire

La Région a proposé à ses partenaires de construire une politique économique qui correspond aux grands enjeux régionaux des prochaines décennies. Elaboré sur la base d'une vision stratégique commune, le schéma régional de développement économique (SRDE) a l'ambition de créer un nouveau mode de gouvernance pour mettre en œuvre les grandes orientations économiques du territoire régional. Elle souhaite soutenir les dynamiques de filière à l'image des pôles de compétitivité en permettant aux acteurs concernés de structurer des pôles d'excellence régionaux.

Le pôle d'excellence agroalimentaire régional, dont l'animation sera centrée sur l'Arrageois et le Cambrésis, est en correspondance avec ces enjeux. Il devra structurer une gouvernance régionale regroupant les forces vives (entreprises, universités et centres de recherche, organismes dédiés à l'agroalimentaire, territoires) et offrir des services concrets à travers une plate-forme de services répondant aux attentes des entreprises et regroupant en réseau les acteurs de l'agroalimentaire.

Sa mise en place devra s'appuyer sur la définition d'objectifs clairs et partagés par l'ensemble des acteurs. En effet, dans une économie de plus en plus ouverte, la volonté de tous les acteurs de s'organiser sera l'élément clef de l'adaptation du tissu économique régional.

La constitution de ce pôle a été annoncée lors du SRDE de juin 2009.

Programme de restructuration national sucre

L'industrie sucrière, très présente dans la région (3ème région betteravière après la Picardie et la Champagne-Ardenne), avec notamment deux grands acteurs, TEREOS et Saint-Louis Sucre, a été impactée par le processus communautaire de restructuration de l'industrie sucrière.

Cette restructuration s'est traduite dans la région par :

- un recul de 14% des surfaces emblavées en betteraves en 2008,
- un exercice 2007-2008 satisfaisant pour le groupe TEREOS (forte progression du CA et résultat net de 82 M€), malgré la réforme du Régime sucre (fermeture de 3 usines en fin de campagne betteravière traitant des productions régionales : Marconnelle – 62 ; Vic – 02 - et Abbeville – 80),
- un nombre limité de sucreries dans la région (Escaudoeuvres, Boiry Sainte Rictrude, Attin, Lillers), mais une productivité accrue (allongement des campagnes sucrières : 95 jours en moyenne de campagne au lieu de 80).

Au titre des mesures d'accompagnement, et en plus des aides accordées aux planteurs et aux industriels, un programme de mesures de diversification de l'économie agricole régionale a été mis en œuvre en région Nord – Pas de Calais et se poursuivra jusqu'à fin septembre 2010. Doté de 7675 k€, il a pour objectif de compenser la perte de valeur ajoutée pour l'économie agricole régionale et répondre aux objectifs stratégiques régionaux suivants :

- améliorer la valorisation des productions existantes en aidant à la restructuration des filières, à la modernisation des IAA de 1^{ère} transformation,
- encourager la diversification des productions et des débouchés par le développement de productions alternatives à destination alimentaire ou non alimentaire (biocarburant ou autre),
- faciliter l'adaptation des secteurs agricoles et agroalimentaires régionaux par la diffusion de connaissances, de pratiques novatrices, d'innovation et par le développement de la capacité à innover,
- promouvoir des activités touristiques et animer la stratégie de développement sur le bassin de revitalisation du site de Marconnelle.

Assises régionales de l'agroalimentaire

Le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a souhaité lancer dans chaque région, au début de l'année 2009, des assises de l'agroalimentaire. L'objectif assigné à ces travaux était double :

- dresser un état des lieux de la situation régionale
- faire remonter des propositions de terrain.

Cette démarche a également permis de renforcer en la matière la synergie entre les initiatives régionales, nationales (travaux menés dans le cadre du Partenariat National pour le Développement des Industries Agroalimentaires) et communautaires (Groupe à Haut Niveau sur la compétitivité des Industries Agroalimentaires européennes). Elle a fait l'objet d'une synthèse nationale à Rungis le 24 mars dernier, avec notamment l'annonce des 10 priorités agro-industrielles de recherche et développement développées au point 6 ci-dessous.

4 L'innovation en région

La présence en région de 3 pôles de compétitivité et de nombreux centres de ressources liés aux industries agroalimentaires est à souligner.

La présence en région de 3 pôles de compétitivité liés aux industries agroalimentaires est à souligner. Le Nord – Pas-de-Calais dispose également de centres de ressources technologiques et scientifiques qui accompagnent les entreprises agroalimentaires régionales et extra-régionales.

Ces structures sont membres de la plate-forme régionale "J'innove" (innovation et valorisation de la recherche), soutenue par l'Etat, le Conseil Régional, Oséo, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers.

Le Certia Interface aide les entreprises à formaliser leurs projets d'innovation

Le Certia Interface¹⁴ oriente les entreprises vers les compétences les plus adaptées à leurs projets :

- **Adrianor** : centre technique agroalimentaire (label Centre de Ressources Technologiques CRT), disposant d'une usine pilote de 700 m² agréée CEE.
- **CEVPM** (Centre d'Expérimentation et de Valorisation des Produits de la Mer) : centre technique labellisé CRT et ITAI spécialisé dans les produits aquatiques, doté d'un laboratoire accrédité COFRAC et d'un atelier pilote agréé CEE.
- **Inracq** (Recherche et Contrôle de la Qualité pour l'Artisanat) : Centre de ressources pour les entreprises artisanales, labellisé « Pôle d'Innovation Technologique » par le Ministre chargé du Commerce et de l'Artisanat en 1993

14. Le CERTIA Interface dispose du label Cellule de Diffusion Technologique (CDT) attribué par le Ministère de la Recherche

- **Institut Pasteur de Lille** : Il comporte 4 pôles : Recherche, portant entre autres sur les maladies métaboliques (diabète/obésité) et les maladies infectieuses (listériose) - Expertise (analyses et conseils en microbiologie et hygiène alimentaire, eaux, environnement, nutrition) - pôle santé (éducation prévention) – pôle formation (sécurité alimentaire, nutrition, eau, environnement,...)
- **ISA** (Institut Supérieur d'Agriculture) : Ecole d'ingénieur en agriculture, agroalimentaire et environnement (Rhéologie, analyse sensorielle, formulation et qualité, texture des aliments, accompagnement des entreprises agroalimentaires dans leurs démarches de développement)
- **Polytec'Lille/IAAL** : Ecole Polytechnique Universitaire de Lille / Département Industries Agroalimentaires (Ecole d'ingénieur disposant d'un département industrie agroalimentaire)

Des laboratoires de recherche répondent aux besoins de l'économie agroalimentaire régionale :

- l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) => génie et hygiène des procédés, microbiologie
- l'ULCO (Université du Littoral Côte d'Opale) => microbiologie alimentaire
- l'AFSSA Boulogne (Agence Française pour la Sécurité Sanitaire des Aliments) => sécurité alimentaire
- l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer), en lien avec le CEVPM, pour la transformation des produits de la mer,
- l'UVHC (Université du Valenciennois, Hainaut-Cambrésis) => procédés, formulation, instrumentation et capteurs de suivi de la qualité,
- l'USTL (Université des Sciences et Technologies de Lille) => biotechnologies végétales et bio-procédés industriels ;
- laboratoire SADVC (Stress Abiotiques et Différenciation des Végétaux Cultivés)
- Probiogem : Procédés Biologiques Génie Enzymatique et Microbien

Quelques entreprises régionales, pour la plupart des grands leaders mondiaux dans leur secteur d'activité, disposent également de centres privés de R&D très performants, tels que Roquette Frères, Lesaffre, Bonduelle, Mac Cain, Soufflet Alimentaire, Leroux, ...

Un exemple : Roquette à Lestrem

Roquette investit 40 M€/an, soit 1,6% de son CA, dans la R&D (250 chercheurs à Lestrem), sur des projets de développement durable (BIOHUB, 90 M€ sur 7 ans : substitution des molécules issues de matières premières agricoles aux produits dérivés du pétrole; GAIAHUB : développer, à partir de l'amidon et des protéines végétales, des polymères fonctionnalisés qui pourraient se substituer aux polymères pétroliers; ALGOHUB, 28 M€ sur 5 ans : développer des méthodes de production et d'extraction de produits nutritionnels contenus dans les micro-algues pour la nutrition et la santé des hommes et des bêtes, et aussi la production d'énergie. L'entreprise ambitionne de remplacer le pétrole par la chimie verte.

3 pôles de compétitivité implantés en région jouent le rôle d'interface entre entreprises et recherche

- **pôle AQUIMER** => développement de la compétitivité des entreprises des produits de la mer et de l'aquaculture,
- **pôle NSL** (Nutrition Santé Longévité) => développement de procédés et de produits innovants dans les domaines de la prévention, via la nutrition, du traitement des maladies métaboliques, cardio-vasculaires et associées, et des maladies liées au vieillissement,
- **pôle MAUD** (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) => création d'innovation dans les PME-PMI des secteurs de l'imprimerie, des arts de la table et du packaging/emballage.

La plateforme "J'innove"

Des appels à projets agroalimentaires ont été lancés en 2008 dans le cadre de la plate-forme innovation et valorisation de la recherche « J'innove ». L'un concernait la filière Aquatique porté par le pôle AQUIMER et l'autre le secteur agroalimentaire (hors aquatique) porté par le CERTIA Interface. 32 projets, dont 6 projets relevant du domaine aquatique et 24 du domaine agroalimentaire, ont été déposés. 28 d'entre eux concernaient des entreprises et les 4 autres des laboratoires.

5 Analyse stratégique et économique

En 2007, la hausse du chiffre d'affaires (liée à celle des matières premières) a été plus soutenue pour les IAA, et notamment dans le Nord Pas-de-Calais, que pour les autres secteurs de l'industrie. Cependant, en 2008, la progression a été moins importante qu'en 2007, dans un contexte de recul de la consommation des ménages et de ralentissement des exportations. La croissance des importations, notamment d'huiles pour la fabrication de diester, est supérieure à celle des exportations et entraîne une nouvelle réduction de l'excédent commercial. Malgré une hausse des prix moins soutenue, notamment dans l'alimentation animale et les produits laitiers, la hausse du chiffre d'affaires se maintient en 2008 (+ 5,5%).

La crise économique mondiale ralentit la demande globale en produits agroalimentaires. La croissance de la demande étrangère faiblit et la consommation des ménages diminue.

Malgré le ralentissement économique la croissance du chiffre d'affaires se maintient.

Le taux de croissance devrait être en repli d'environ 1,5% en 2008. Le fléchissement de la demande et de la hausse des prix en 2008 pèsent sur l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises de l'agroalimentaire.

Si la consommation alimentaire semble stagner, voire diminuer, le secteur agroalimentaire peut néanmoins essayer de se diversifier en se tournant vers le secteur de l'agro-industrie avec les recherches et innovations en cours sur les matériaux naturels de substitution aux produits dérivés du pétrole destinés à l'éco-construction (laine de mouton, ...), au textile (fibre de lin, ...), et même vers le secteur de l'agro-énergie (biomasse, biocarburants,...), ainsi que sur les produits biosourcés..

Le commerce alimentaire est toujours dominé à près de 70% par les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), mais un essoufflement se confirme au profit des surfaces de maxidiscompte¹⁵ (13,7% de part de marché en 2008). Or, les relations entre l'industrie agroalimentaire et la Grande Distribution se caractérisent par des tensions récurrentes autour des marges de cette dernière (exemple actuel avec les producteurs laitiers). Confrontés à cette problématique, certains industriels peuvent tenter de développer le circuit court de distribution pour écouler une partie de leur production et augmenter leurs marges.

6 Perspectives et Pistes d'actions

L'Union européenne a adopté un cadre réglementaire très strict, le « Paquet hygiène », afin d'obtenir un haut niveau de sécurité sanitaire de sa production agroalimentaire, tout en prenant en compte le patrimoine gastronomique. La prise en compte de normes (ISO 22000 « Exigences pour la mise en place d'un système de management de la sécurité ») et de l'HACCP¹⁶ (analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise) sont des outils qui vont aider les entreprises à prendre en compte un nombre croissant d'exigences réglementaires et contractuelles, d'autant que le consommateur devient de plus en plus soucieux de la qualité de son alimentation et de sa santé. Aussi, la sécurité alimentaire et le respect de la qualité des denrées et de l'offre alimentaire (qualité organoleptique et nutritionnelle des produits) représentent des axes prioritaires pour le secteur agroalimentaire. Elles passent par une bonne formation du personnel des entreprises.

La sécurité alimentaire et le respect de la qualité des denrées et de l'offre alimentaire sont des axes prioritaires.

La poursuite de l'adaptation des entreprises régionales à l'HACCP est incontournable. De même, les produits vendus sous marque de distributeur (MDD) doivent répondre à deux référentiels essentiels pour pouvoir pénétrer les marchés internationaux : le British Retail Consortium (BRC) et l'International Food Standard (IFS)¹⁷. Pour développer leur marché à l'international, les entreprises régionales doivent disposer impérativement de ces certifications. Un projet d'Action Collective est envisagé pour permettre aux PME du secteur de la transformation du poisson d'accéder à ces certifications, relativement onéreuses.

15. Un maxidiscompte est un établissement de vente de produits alimentaires en libre-service sous enseigne spécifique d'une surface de 400 à 800 m². L'assortiment proposé est limité aux produits de base.

16. HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point : système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments (NF V 01-002); il s'agit d'une méthode d'assurance de la qualité

17. Les certificats BRC Food pour les produits MDD et BRC IOP pour les produits d'emballage sous MDD sont des pré-requis pour le marché des pays britanniques; la certification IFS devient un pré-requis pour la plupart des distributeurs allemands et français

Les autres enjeux sont :

- veiller à l'équilibre attentes du consommateur – offres des producteurs et industriels,
- développer les rapprochements recherche – industrie, encore trop faibles à ce jour, afin de faire converger les thèmes de recherche,
- faciliter l'accès des PME-TPE aux centres techniques régionaux pour faire valider la conception et la mise au point de leurs produits nouveaux et, si besoin, adapter les moyens des centres techniques en fonction des besoins exprimés par les entreprises.

La réflexion doit se poursuivre sur ce sujet pour mettre en place les moyens qui s'imposent afin de préserver, voire accentuer, la compétitivité des entreprises régionales. Dans ce cadre, il s'avère indispensable que les entreprises régionales travaillent en étroite collaboration avec les centres de recherche et développement sur les priorités agro-industrielles qui les concernent parmi les 10 annoncées par le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche le 24 mars 2009, à savoir :

- **l'alimentation, le goût, la santé et le bien-être** (enjeu : produits et services innovants pouvant aboutir à la production d'aliments reconnus bénéfiques pour la santé et le bien-être – marché en forte progression (8%/an))
- **une nouvelle alimentation pour l'animal** (enjeu : concevoir une alimentation de l'animal favorisant la santé et le bien-être de l'homme et préservant les ressources naturelles ainsi que l'environnement)
- **la chimie du végétal** (enjeu : valoriser les molécules végétales pour remplacer les molécules de synthèse de la pétrochimie dans une démarche de développement durable – exemple : projet « ALGOHUB » porté par ROQUETTE)
- **l'énergie verte** (enjeu : valoriser la biomasse pour produire des carburants et de l'énergie dans un souci de développement durable)
- **les engrais naturels et la phytopharmacie** (enjeu : innover pour protéger et guérir ; faire croître les plantes avec des produits naturels)
- **les variétés végétales de demain** (enjeu : sélectionner des variétés végétales adaptées au changement climatique et répondant aux attentes nutritionnelles et environnementales)
- **la valorisation des produits de la mer** (enjeu : valoriser 100% du produit issu de la pêche afin de répondre à la demande des consommateurs tout en préservant les ressources halieutiques – une des priorités d'action du pôle AQUIMER)
- **le « prêt à consommer »** (enjeu : aliments et processus de production pour réaliser de la cuisine simplifiée afin de répondre aux nouveaux besoins des consommateurs)
- **de nouveaux produits pour une viticulture, une arboriculture et un maraîchage durables** (enjeu : innover dans les domaines de la viticulture, des fruits et des légumes pour accompagner les nouveaux modes de consommation)

10 priorités agroindustrielles ont été définies par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche en mars 2009.

- **la traçabilité et l'emballage** (enjeu : un nouveau packaging pour répondre aux besoins de sécurité sanitaire des produits, aux nouvelles formes de consommation et au respect de l'environnement)

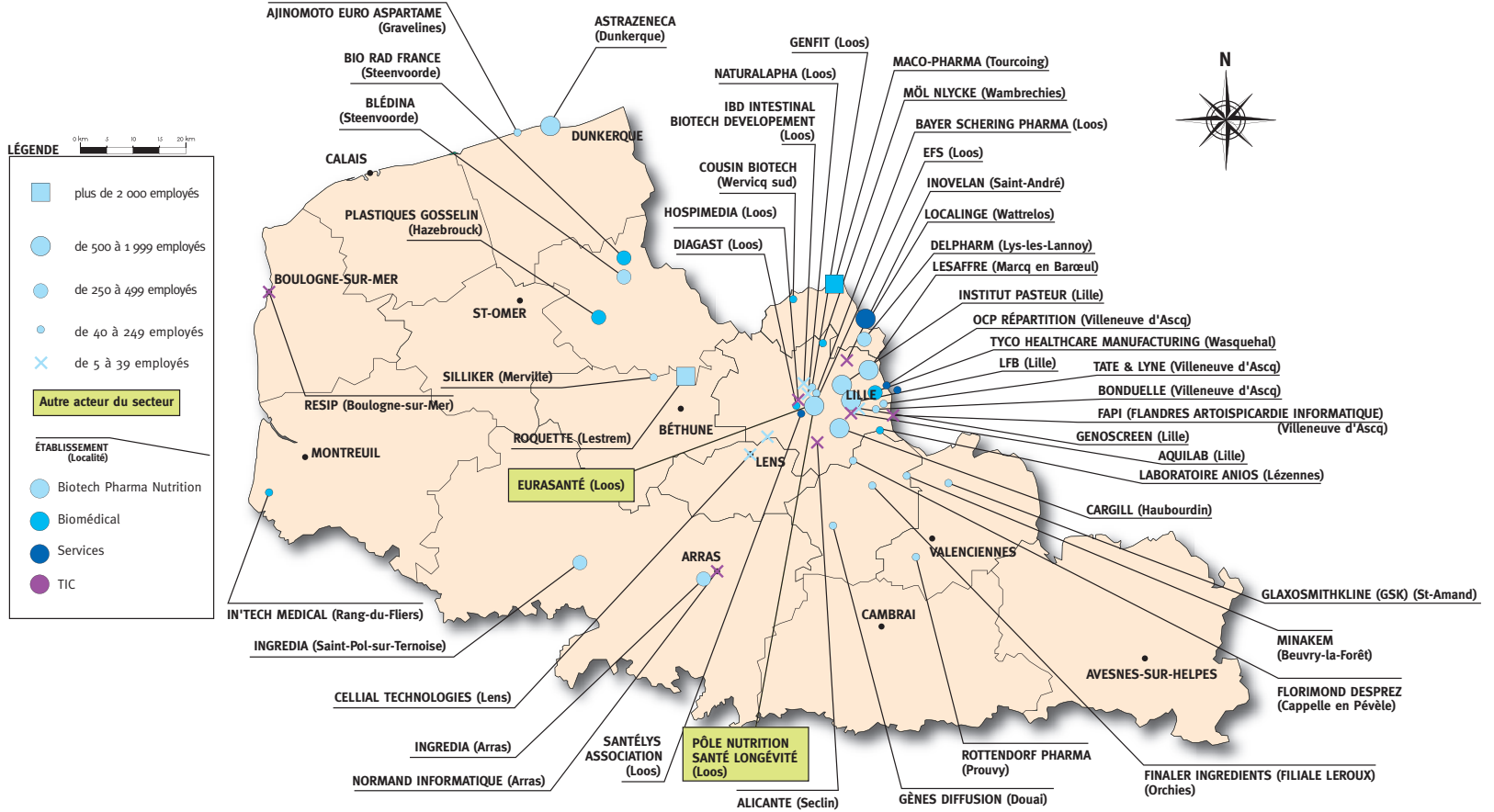
La qualité passe également par une bonne formation du personnel des entreprises. Par ailleurs, si l'industrie agroalimentaire régionale se veut attractive et évolutive, elle doit être en mesure de proposer des postes attractifs, notamment aux jeunes ingénieurs, en renforçant la R&D au sein des entreprises.

Les 3 pôles de compétitivité AQUIMER, NSL et MAUD, ainsi que le futur pôle d'excellence régional, sont les lieux de rencontre privilégiés pour favoriser le rapprochement des entreprises, centres universitaires et centres de recherche et répondre aux pistes d'actions ci-dessus évoquées pour le développement de l'industrie agroalimentaire. Des actions, telles que celle lancée récemment par les pôles MAUD et AQUIMER sur les emballages, doivent être multipliées, pour permettre aux PME d'exprimer leurs attentes.

*Les 3 pôles de compétitivité
AQUIMER, NSL et MAUD, ainsi
que le futur pôle d'excellence
régional, sont les lieux de
rencontre privilégiés pour
favoriser le rapprochement des
entreprises, centres universitaires
et centres de recherche.*

Des actions pourraient également être menées pour mutualiser les centres de veille du secteur agroalimentaire à l'intérieur d'une même structure, de façon à optimiser leurs coûts de gestion et de développement, souvent trop lourds à supporter par une seule entité. La même approche pourrait être envisagée pour la mutualisation des achats, le croisement des développements produits.

Principaux acteurs de la filière biologie santé nutrition



BIOLOGIE SANTÉ NUTRITION

Franck LEBRUN

Forces

- Présence d'un pôle hospitalier et universitaire majeur concentré sur un même campus
- Présence de grandes entreprises familiales solidement enracinées développant leur siège et leur R&D
- Présence d'une agence de développement et du pôle de compétitivité NSL
- Acculturation des professionnels de la santé à la valorisation économique de leur travaux
- Organisation d'EUROBIO® et de NutrEvent®, à fort rayonnement pour la filière régionale

Faiblesses

- Centres de décision des entreprises pharmaceutiques essentiellement hors région
- Attractivité française faible pour les centres de R & D
- Cohérence thématique insuffisante entre les foyers d'excellence régionaux de la recherche fondamentale et la recherche privée.
- Couplage des investissements de la recherche publique et privée à optimiser

Opportunités

- Evolution des modes d'alimentation
- Développement de l'hospitalisation et du maintien à domicile
- Lancement de la plateforme Purifunction basée sur les technologies et procédés d'extraction et de purification
- Lancement d'un institut de recherche spécialisé dans le diabète, EGID
- Fondation DigestScience pour la recherche sur les pathologies digestives et la nutrition
- Création d'une Fondation de coopération scientifique dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012

Menaces

- Alourdissement et complexification de la réglementation des aliments santé
- Croissance du coût de R&D rapporté à l'innovation thérapeutique innovante
- Difficultés pour les jeunes entreprises innovantes de contractualiser avec les grands groupes
- Apparition de nouveaux pays acteurs en matière de biotechnologies
- Contexte économique global pouvant limiter les décisions d'investissements et les capacités d'achats
- Rationalisation des achats à l'hôpital et restriction sur les remboursements

1 Définitions et généralités

Le secteur de la biologie santé nutrition est constitué de sociétés ayant des activités principales très diverses. En l'absence de codes NAF adéquats, excepté pour le secteur de la pharmacie, nous avons naturellement considéré ce secteur comme l'ensemble des entreprises ayant comme marché cible les activités liées à la santé. A l'intérieur de cet ensemble, Les quatre sous secteurs identifiés sont les suivants :

- le secteur biomédical ou des **technologies médicales** : imagerie, électronique, implants, biomatériaux, matériel de diagnostic, équipement médical, textiles médicaux, équipements de laboratoires et équipements périphériques de santé
- le secteur des **biotechnologies - pharmacie - nutrition** : biotechnologies appliquées à la santé humaine, à l'environnement, à l'agroalimentaire et industries pharmaceutiques, l'industrie pharmaceutique en tant que telle et l'industrie agroalimentaire spécialisée dans la nutrition.
- le secteur des **TIC appliquées à la santé** : logiciels médicaux, télémédecine, télécommunications et prestations de services
- le secteur du **conseil et des services** qui se décompose en services à destination du patient, de l'établissement de soins, de l'industrie et de la médecine de ville. Ses activités sont le homecare (soins à domicile), la restauration spécialisée, la collecte ou le traitement des déchets de soins, l'ingénierie et la sous-traitance industrielle, le conseil.

Les établissements de santé proprement dits (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite médicalisées...) de même que les professionnels de santé libéraux ont été exclus du périmètre de la présente note.

Le secteur de la biologie santé nutrition est l'ensemble des entreprises ayant comme marché cible les activités liées à la santé.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le marché de la santé est un secteur économique en croissance mondiale et notamment dans les pays développés où les besoins et services en santé croissent.

Concernant le secteur des technologies médicales, en 2007, selon Eucomed¹ (Association Européenne des industries des technologies médicales), le marché mondial est évalué à 240 Mds €. L'Europe représente 33 % du marché mondial (les Etats-Unis arrivant en première position) et la France 5%. Avec un investissement européen en R&D avoisinant les 5,8 Mds €, le secteur connaît une croissance annuelle comprise entre 5% et 6%.

1. Source : Eucomed - About the Medical Technology Industry - Données 2007

Concernant le secteur pharmaceutique, le marché mondial est estimé à 520 Mds €² en 2007 selon le LEEM³ (Syndicat Les Entreprises du Médicament), au sein duquel l'Europe compterait pour 31 % et la France 6 %. Le marché hexagonal est le premier européen en valeur.

Le marché de la nutrition santé est quant à lui plus difficile à chiffrer précisément. Au niveau mondial, celui-ci est estimé entre 40 et 70 Mds € selon le pôle NSL⁴ avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 15 à 20%. L'Europe et la France sont en retard dans ce segment comparées à des pays comme les Etats-Unis et le Japon.

Le marché des technologies médicales s'oppose radicalement à celui du secteur pharmaceutique quant à sa structuration. Ce dernier, selon Eucomed, est constitué de grandes multinationales alors que 80 % des entreprises actives dans le domaine des dispositifs médicaux sont des PME-PMI. Le point commun entre les deux marchés est d'être soumis à une réglementation européenne stricte. A de rares exceptions près, la plupart des grandes entreprises du secteur médical sont étrangères. On peut notamment citer General Electric, Siemens, Philips. Néanmoins, de grands groupes français sont également présents sur ce segment à l'image d'Air Liquide, Maco Pharma, Bastide ou encore LVL Medical.

2.2 LE SECTEUR BIOLOGIE SANTÉ NUTRITION EN FRANCE

La France emploie dans ce secteur à forte qualification près de 140 000 personnes⁵.

En considérant uniquement l'industrie pharmaceutique⁶ (85 000 salariés en France), avec 3 % des effectifs nationaux, le Nord-Pas-de-Calais se classe en 10^{ème} position loin derrière l'Ile de France (32 %) et la région Rhône Alpes (16 %).

En considérant le secteur biologie santé nutrition⁷, le Nord Pas de Calais, en réunissant bon nombre de compétences en matière de biotechnologie, pharmacie, parapharmacie et nutrition, constitue le 3^{ème} pôle national derrière l'Ile de France et la région Rhône Alpes.

2.3 FACTEURS D'ÉVOLUTION⁸

Evolution de la réglementation en matière d'allégations santé

En matière de nutrition santé, la sensibilité croissante du consommateur à l'impact sur la santé de ses habitudes alimentaires couplée au durcissement des réglementations en matière d'allégations santé contraignent les acteurs à mener des études cliniques, et à optimiser le développement de nouveaux ingrédients notamment en menant des études précliniques au niveau cellulaire et chez l'animal. Ces contraintes ouvrent un vaste marché en matière d'études cliniques et précliniques ainsi que dans les métiers d'accompagnement et de conseil au niveau scientifique et réglementaire mais également un vaste champ de recherches pour trouver de nouvelles cibles sur lesquels les futurs ingrédients peuvent agir.

2. Source : Eurostat - Parité Euro - Dollar - Année 2007

3. Source : Leem - Etude IMS - Données 2007

4. Source : Pôle de Compétitivité Nutrition Santé Longévité (NSL)

5. Source : Eucomed & Leem

6. Source : Sessi et Scees - EAE 2007

7. Source : Eurasanté - Panorama 2006

8. Source : Eurasanté

Plan Hôpital 2012

Concernant le secteur des TIC appliqués à la santé, malgré les écueils du Dossier Médical Personnel pour lequel de nombreuses sociétés avaient investi, le marché des professionnels de santé libéraux est dans sa globalité mature, avec une offre de renouvellement qui se caractérise par des services associés et le développement du partage de l'information.

Le secteur hospitalier, souffrant d'un manque d'homogénéité de ses systèmes d'information, devrait être dynamisé notamment sous l'impulsion du Plan Hôpital 2012 où la volonté de faire émerger une véritable offre dans ce secteur est clairement affichée.

Mise en place du règlement REACH

Le règlement REACH sur les produits chimiques importés, fabriqués et utilisés en Europe, s'il exonère l'industrie pharmaceutique, concerne en revanche les fournisseurs de cette industrie. De même, certains fournisseurs de l'industrie des technologies médicales peuvent être concernés en fonction des matériaux utilisés lors de la fabrication. Bien que contraignante, cette réglementation ouvre également des opportunités intéressantes en matière de développement de produits alternatifs, issus par exemple des biotechnologies.

Evolution de la prise en charge

Les secteurs des technologies médicales et pharmaceutiques sont dynamisés par une demande croissante en soins.

Les secteurs des technologies médicales et pharmaceutiques sont dynamisés par une demande croissante en soins, associée à des modes de remboursements et de prises en charge dont ces secteurs sont fortement dépendants.

Concernant l'industrie pharmaceutique, la diminution de la prise en charge qui se traduit par le développement des génériques et des vagues successives de déremboursement, influent sur le chiffre d'affaires. De même, les frais croissants de développement de nouveaux médicaments, tendent à

favoriser la sous-traitance ou l'externalisation (fabrication ou recherche précoce en s'appuyant sur des sociétés de biotechnologies) ou encore à réduire et à concentrer la force commerciale et les circuits de distribution.

Concernant le secteur des technologies médicales, qui a moins recours à l'externalisation et pour lequel le circuit de distribution est plus "atomisé" voire local, le mode de prise en charge des dispositifs médicaux est dépendant de la liste des produits et prestations remboursables (LPPR), qui tend néanmoins à se réduire au profit de la tarification à l'activité (T2A).

Les critères de médico-économie, tel que la recherche d'économies à long terme sur les actes financés par la T2A à efficacité équivalente, sont ainsi devenus déterminants dans les processus d'innovation. Un des effets déjà mesurable est la montée en puissance de grandes centrales d'achats ou encore la réintégration récente dans le budget des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de certains dispositifs médicaux.

Loi Hôpital Patient Santé Territoire

Dans le secteur des technologies médicales, la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) peut voir pour effet de concentrer un peu plus les centres de décision au niveau hospitalier, d'améliorer la structuration des services délivrant les prestations médico-sociales ou encore de réorganiser les modes de distribution des dispositifs médicaux.

3 Le secteur biologie santé nutrition en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

La filière biologie santé nutrition occupe une place d'importance dans l'économie régionale. Le secteur de la biologie santé nutrition connaît un développement continu ces dernières années (entre 2004 et 2006) avec entre autres un nombre d'entreprises croissant (+ 6 %) et des investissements en R&D en hausse (+ 9 %).

La part des exportations dans le chiffre d'affaires a tendance à ralentir ces dernières années. Les structures, nouvellement créées, se tournent en effet en grande partie vers le marché national avant d'attaquer les autres marchés.

Le secteur de la biologie santé nutrition connaît un développement continu ces dernières années.

Chiffres d'affaires du secteur

Comparaison entre le secteur biologie santé nutrition et l'industrie agroalimentaire

	Nombre d'entreprises	Effectif Salarié	CA (Mds €)	CA Export (Mds €)
biologie santé nutrition ⁹	811	21 883	6,6	2,33
indus. agroalimentaire ^{10,11}	2 441	34 663	7,4	2,8

9. Source : Eurasanté

10. Source : MSA 2007

11. Source : Sessi et Scees - EAE 2007

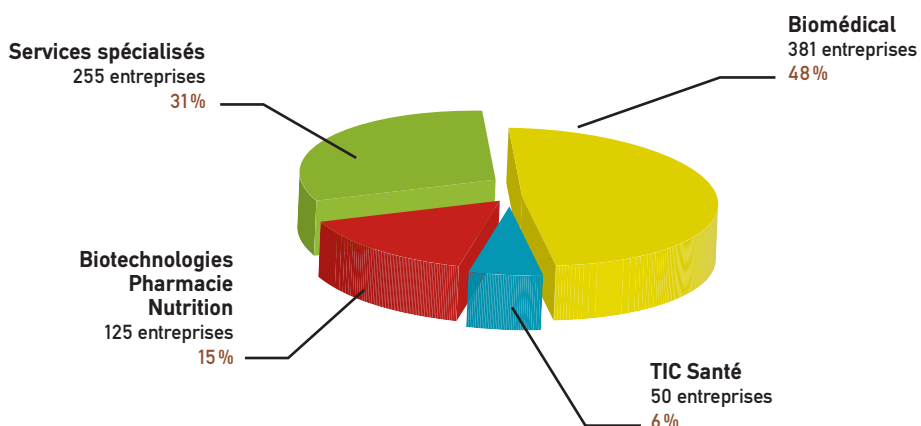
Evolution de la prise en charge

Evolution des ratios financiers du secteur biologie santé

Année	Secteur Biologie santé nutrition ?		
	2004	2005	2006
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'entreprises	721	766	811
Effectif	20 883	21 251	21 883
CA en M€	6 367	6 420	6 598
CA export en M€	2 311	2 323	2 330
Budget R&D en M€	152	159,4	171,2
RATIOS			
Effectif moyen / entreprise	29	28	27
CA moyen en k€ / entreprise	8 831	8 381	8 135
CA en k€ / Effectif	305	302	301
CA export / CA	39,6 %	36,2 %	35,3 %
Budget R&D / CA	2,39 %	2,48 %	2,59 %

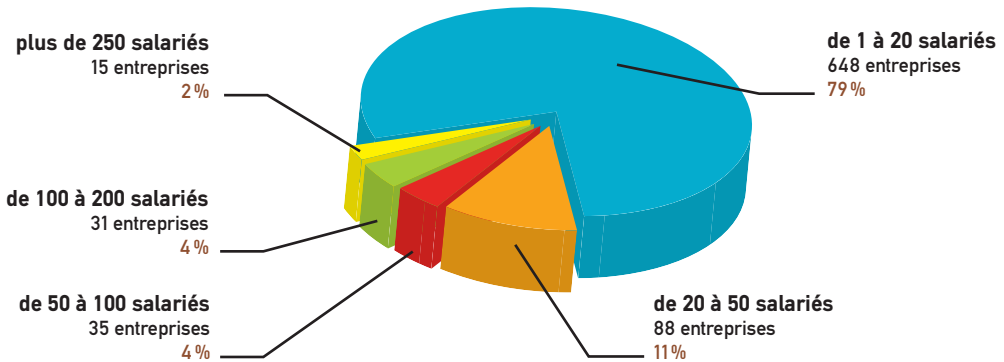
Effectifs et tailles d'entreprise

Composition du secteur biologie santé nutrition en effectif d'entreprise - Année 2006¹²



12. Source : Eurasanté

Composition du secteur biologie santé nutrition en taille d'entreprise - Année 2006¹³



Le secteur des technologies médicales compte à lui seul près de 50% du nombre d'établissements du secteur biologie santé nutrition avec une tendance à la hausse. Ce chiffre est à nuancer au regard du chiffre d'affaires total (22%) et des exportations (15%) représenté par le secteur des technologies médicales.

Le secteur des Services Spécialisés occupe un poids de plus en plus important (16% en 2004 et 31% en 2006). Ceci s'explique par le développement de l'hospitalisation et du maintien à domicile, exigeant de nouveaux équipements et services.

Le secteur Biotechnologies Pharmacie Nutrition, bien que représentant 15% du nombre d'entreprises, génère, au regard du secteur total, un chiffre d'affaires (66%) et des exportations (82%) considérables.

Le secteur des TIC appliquées à la santé conserve un nombre d'entreprises constant depuis plusieurs années ainsi que des résultats constants.

L'effectif moyen est en 2006 de 27 salariés, tous secteurs confondus. Près de 80% des entreprises emploient moins de 20 salariés. Seules 10% des entreprises de la filière régionale ont plus de 50 salariés et 2% ont plus de 250 salariés.

LA BASE DE DONNÉES GÉRÉE PAR EURASANTÉ

Au niveau régional, le GIE Eurasanté, situé sur le parc du même nom, est l'agence de développement économique de la filière. Il est chargé de l'animation du pôle NSL. Le GIE gère également un bioincubateur d'entreprises. La base de données gérée par Eurasanté est une base dynamique régulièrement mise à jour à partir des bilans publiés par les entreprises, des données issues de la presse spécialisée et aussi au travers de l'accompagnement et du suivi direct, par l'équipe Eurasanté, d'une grande partie des entreprises régionales. Cette base comprend les entreprises présentes, totalement ou partiellement, sur le Nord - Pas-de-Calais et dont l'activité est orientée, totalement ou partiellement, vers le secteur « Bio-Santé ». Une entreprise régionale est dite « Bio-Santé » lorsqu'elle possède au moins un établissement en région et lorsque la part de son Chiffre d'affaires régional générée par des activités en « Bio-Santé » est supérieure à 20%. Des prorata sont également affectés aux chiffres consolidés en fonction de l'effectif régional et de la part du chiffre d'affaires généré par des activités « Bio-Santé ».

13. Source : Eurasanté

3.2 PRINCIPAUX EMPLOYEURS ¹⁴

Nom	Ville	Effectif	Activité principale
BIOTECHNOLOGIE PHARMA NUTRITION			
EFS	Loos	866	établissement français du sang
Lesaffre	Marcq-en-Barœul	800	levures de boulangerie
Institut Pasteur	Lille	800	recherche, enseignement et soin
AstraZeneca	Dunkerque	687	aérosols pour maladies respiratoires
LFB	Lille	573	production de protéines thérapeutiques
Cargill	Hautbourdin	562	fabrication de produits amylacés
Delpharm	Lys-Les-Lannoy	340	façonnage (fabrication médicaments)
Blédina	Steenvoorde	320	Alimentation bébé
Ingredia	Arras et Saint-Pol	316	Ingrédients fonctionnels laitiers
GlaxoSmithKline (GSK)	Saint-Amand	200 à 250	Lyophilisation et conditionnement de vaccins
Bayer Schering Pharma	Loos	247	Laboratoire pharmaceutique
Finaler Ingredients	Orchies	242	Produits à base de chichorée 5%
Silliker	Merville	220	service dans le domaine de l'agroalimentaire
Rottendorf Pharma	Prouvy	172	Façonnage (fabrication médicaments)
Bonduelle	Villeneuve-d'Ascq	167	ingrédient santé
Minakem	Beuvry-la-Forêt	166	chimie fine
Florimond Desprez	Cappelle-en-Pévèle	157	Amélioration génétique (obtention de variétés)
Ajinomoto Euro Aspartame	Gravelines	121	production d'aspartame
Genfit	Loos	120	Dérèglement du fonctionnement des gènes
Gènes Diffusion	Douai	67	génétique animale
Tate&Lyle	Villeneuve-d'Ascq	45	ingrédients fonctionnels
Genoscreen	Lille	13	Séquençage
Naturalapha	Loos	13	conseil en biotechnologie
Cellial Technologies	Lens	6	fabrication modèle in-vitro
IBD	Loos	5	Prestation de service préclinique à forte VA
BIOMÉDICAL			
Maco-Pharma	Tourcoing	2 000	poches à fluides corporels
Bio Rad France	Steenvoorde	312	Fabrication de réactifs et produits de laboratoires
Plastiques Gosselin	Hazebrouck	293	Boîtes de Pétri (verrière de laboratoire)
Tyco Healthcare M.	Wasquehal	278	Produits chirurgicaux et d'hygiène
Laboratoires Anios	Lézennes	200	Fabrication de produits de désinfection
In'Tech Medical	Rang-du-Fliers	143	instruments chirurgicaux
Diagast	Loos	126	tests hématologiques
Cousin Biotech	Wervicq sud	108	implants textile viscéral
Möl Nlycke	Wambrechies	83	non tissé à usage médical
SERVICES			
Localinge	Wattrelos	806	Blanchisserie pour collectivités
Santélys Association	Loos	236	home care
OCP répartition	Villeneuve-d'Ascq	229	répartiteur pharmaceutique
TIC			
Normand Informatique	Arras	30	Applications pour les équipements de laboratoires
Resip	Boulogne-sur-Mer	19	logiciels de télétransmission
Fapi	Villeneuve-d'Ascq	11	logiciel de système d'information en radiologie
Hospimedia	Loos	10	service d'information pour le monde hospitalier
Inovelan	Saint-André	10	système de communication professionnel de santé
Aquilab	Lille	9	Logiciels pour imagerie médicale.
Alicante	Seclin	7	Logiciels de gestion d'aide à la décision

14. Source : Eurasanté

3.3 ACTUALITÉ EN RÉGION

Depuis 2008 l'actualité a été riche en nouvelles et évènements structurants pour le secteur de la biologie santé :

Porté annuellement par le pôle NSL, **NutrEvent**[®], dont la première édition a lieu en 2009, constitue un évènement de référence en Europe sur la recherche et l'innovation en nutrition santé. L'objectif de la première édition est de rassembler 2 500 acteurs du monde académique et privé ainsi que 150 exposants dont 40 à 50% d'exposants étrangers.

Fort du succès de l'édition 2007 d'**Eurobio**, Eurasanté réorganise cette manifestation en 2009. Cet évènement, de référence internationale, constitue une plateforme d'information, de rencontres et d'échanges ciblant tous les acteurs du secteur des biotechnologies et orientés particulièrement vers la recherche partenariale en réponse aux besoins des jeunes entreprises innovantes.

Rottendorf Pharma¹⁵, société spécialisée dans la sous-traitance de produits pharmaceutiques, a entamé un programme de 7,5 millions d'Euros d'investissement sur trois ans, pour doubler sa capacité de conditionnement et augmenter la production de médicaments sur son site de Valenciennes.

Bayer Schering Pharma, multinationale pharmaceutique spécialisée dans le développement de produits innovants, a ouvert son siège au sein du parc Eurasanté à Loos et comptera à terme 450 employés.

Genfit, société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments innovants, a su reconduire ses contrats de recherche dans un contexte relativement difficile. Genfit a ainsi annoncé¹⁶ des données d'efficacité d'une de ses molécules en développement clinique dans le cadre du traitement des dyslipidémies athérogènes, associées au pré-diabète et diabète.

L'extension à Saint Amand les Eaux de **GSK**, laboratoire produisant le vaccin contre le cancer de l'utérus, est en phase opérationnelle et comptera près de 300 emplois d'ici fin 2009. Cet investissement de 300 millions d'euros constitue l'un des plus gros investissements étrangers après Toyota.

Tate&Lyle, société spécialisée dans la fabrication d'ingrédients issus de la transformation du maïs et de la cane à sucre, a ouvert à Villeneuve d'Ascq, un centre de R&D spécialisé dans les ingrédients fonctionnels à bénéfices santé nutrition à destination de l'industrie alimentaire.

Naturalpha, société de conseil et R&D en nutrition santé est aujourd'hui un expert reconnu de la valorisation santé de produits alimentaires. Au-delà du métier de conseil réglementaire et scientifique et de son laboratoire de validation préclinique, Naturalpha coordonne les essais cliniques et ouvrira son centre international d'études cliniques en Nutrition à Lille à l'automne 2009.

Dans le cadre de son développement, **Osyris**, société spécialisée dans le domaine du laser et dans la prestation en R&D sous contrat, a acquis la société américaine Medsurge. Osyris vient en outre de se réorganiser en profondeur, en filialisant ses différentes activités et en s'implantant dans un nouveau siège sur le parc scientifique de la Haute Borne à Villeneuve-d'Ascq.

Home Medical Service, fabricant de matériel médical, depuis son rachat en 2007 de Vilgo, renforce sa gamme et sa présence dans le secteur HAD-MAD.

15. Source : Les Echos - 01/04/09

16. Source : Genfit - Communiqué de presse du 28/11/08

3.4 L'INNOVATION EN RÉGION

Les créations d'entreprises innovantes en région concernent principalement des entreprises liées au domaine de la santé.

Malgré quelques questions persistantes sur le financement et sur les effectifs des chercheurs, avec des investissements en R&D en hausse entre 2004 et 2006 (+ 9%), la Région présente un environnement favorable à l'innovation et donc au développement de la filière biologie santé nutrition. Les créations d'entreprises innovantes en région concernent principalement des entreprises liées au domaine de la santé.

Dans la région comme au niveau national, les projets dominants¹⁷ concernent la santé, la sécurité alimentaire et la nutrition (oméga 3, produits allégés, ...), le goût (retour des produits naturels), la praticité (packaging, produits nomades, ...) ainsi que la traçabilité.

La région compte plus de 80 laboratoires académiques orientant leurs recherches en biologie santé et regroupe près de 1800 chercheurs en Sciences de la Vie et 12 500 professionnels de santé au sein du CHRU de Lille.

BIOVALO est le cadre opérationnel que se sont choisis l'Université Lille 1 et 2, le CHRU, l'Inserm, l'institut Pasteur et Eurasanté pour permettre de mobiliser l'ensemble des compétences indispensables à la valorisation des résultats de la recherche. Ce groupe de travail fonctionne exclusivement sur le principe de mutualisation des compétences juridiques, scientifiques et technico-économiques.

Conformément aux objectifs du programme de soutien à la création d'entreprises innovantes en biologie santé 2007-2009 négociés avec le Ministère de la Recherche et à l'évolution du contexte économique, Eurasanté a soutenu 7 nouveaux projets de création d'entreprises innovantes en lien avec la Recherche Publique en 2008.

Le Pôle NSL contribue à l'émergence de projets de R&D collaborative (voir note sur le pôle).

3.5 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Une filière dynamique

Concernant le secteur des biotechnologies, la chute des investissements en capital en 2008 dans les entreprises françaises¹⁸ (143 M€ en 2008 contre 694 M€ en 2007), liée aux turbulences économiques mondiales, n'a pas entamé la dynamique de ce secteur.

Le secteur des technologies médicales et de la nutrition, en raison de la structuration du secteur médico-social et de l'évolution des modes d'alimentation au regard de la santé, a un avenir prometteur.

Des synergies accrues avec les acteurs issus de l'agroalimentaire

Le rapprochement des acteurs issus de l'agroalimentaire et du domaine de la santé s'est traduit ces dernières années par :

17. Source : OSEO - L'innovation en agroalimentaire et agriculture en 2008 en Nord-Pas de Calais

18. Source : France Biotech - Communiqué du 05/02/09

- des arbitrages stratégiques forts en faveur de la diversification d'entreprises de l'agroalimentaire vers la Nutrition,
- des choix d'extension, au domaine de la Nutrition Santé, des champs d'activités d'entreprises du secteur Santé et Biotech (Naturalpha, Minakem, Cellial, Genoscreen),
- la création de jeunes entreprises innovantes œuvrant spécifiquement dans le champ de la Nutrition Santé (IBD, Kalys Nutrition, Bifinove),
- le lancement de fondations de recherche centrées sur les liens entre alimentation et santé (Fondation Coeur et Artères, DigestScience),
- par l'implantation de filiales de grandes entreprises en région spécifiquement actives dans ce domaine (centre de R&D de Tate&Lyle, centre d'expertises de Silliker).

3.6 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Un programme d'actions de fond

Dans une actualité économique au contexte difficile, la filière régionale bénéficie des services opérationnels d'Eurasanté permettant de définir, consolider, financer et mettre en œuvre des projets potentiellement créateurs d'emplois. Depuis plusieurs années, l'Etat (Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi) soutient financièrement les actions menées par Eurasanté dans le développement régional et international de la filière. Le programme d'actions a notamment pour but de :

- de favoriser le développement des entreprises régionales en biologie santé notamment à l'international,
- d'améliorer l'outil de suivi du développement des entreprises régionales,
- de favoriser l'émergence de projets structurants,
- de développer le pôle biologie santé régional par l'implantation d'entreprise extra régionales française et étrangère en région, en particulier sur le parc Eurasanté,
- d'organiser et promouvoir Eurobio 2009.

Le renforcement des fonds propres

Afin de conforter les investisseurs potentiels, des actions pour le renforcement en fonds propres des entreprises innovantes ont été initiées en 2009 :

- le fonds stratégique d'investissement (FSI) a annoncé¹⁹ le renforcement de ses moyens d'action au service des entreprises de biotechnologie par la mise en place d'un nouveau fonds d'investissement dédié aux entreprises de biotechnologie.
- le secteur de la biologie santé nutrition, par nature gourmand en investissements, génère tous les ans de nombreux nouveaux projets. Ceux-ci trouvent régulièrement leurs financements en fonds propres auprès des organismes régionaux comme Inovam ou Finorpa. L'ouverture à Loos de Lille Angels Santé, première antenne régionale en France d'un club d'investisseurs dédié à la filière biologie santé nutrition, constitue un atout supplémentaire pour faire émerger les projets innovants.

19. Source : FSI - Communiqué de presse du 03/06/09

De nouvelles actions

Afin de renforcer la dynamique d'innovation, les aspects liées à la propriété intellectuelle sont à renforcer (augmentation du portefeuille de brevets, protection du savoir faire des entreprises,...).

L'évolution du cadre réglementaire, notamment le règlement européen 1924/2006/EC relatif aux allégations santé, et ses enjeux passe par une sensibilisation accrue des différents acteurs de la filière au travers de journées thématiques ou de conférence sur le sujet, comme Nutrevent® par exemple.

Le pôle Nutrition Santé Longévité

La plateforme Purifunction est un projet structurant du Pôle NSL (voir note sur le Pôle).

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Alicante (Seclin), Florimond Desprez (Cappelle en Pévèle), Genfit (Loos), Inovelan (Saint-André), Naturalpha (Loos), Osyris (Villeneuve d'Ascq), Rottendorf Pharma (Prouvy), Santelys (Loos), Tate&Lyle (Villeneuve d'Ascq).

Associations, syndicats

Nom	Localisation	Contact
Eurasanté (Développement économique régional en biosanté)	Loos	03 28 55 90 60 contact@eurasante.com
RETIS (Ingénierie de l'innovation Incubation)	Nantes	02 40 25 27 03 info@reseauftei.com
AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital)	Paris	01 47 20 99 09 info@afic.asso.fr
Europabio (Association européenne pour les bio-industries)	Bruxelles	(+32 2) 735 03 13 info@europabio.org
Club développeur (Réseau régional des entreprises de santé)	Loos	03 28 55 90 66 contact@clubdeveloppeurs.com
SNITEM (Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales)	Courbevoie	01.47.17.63.88 info@snitem.fr
LEEM (Les entreprises du médicament)	Paris	01.45.03.88.88
SFRL	Paris	01 40 70 00 12 accueil@sfrl.fr
CIFL (comité interprofessionnel des fournisseurs du laboratoire)	Paris	01 44 18 98 62 cturci@cifl.com
France Biotech	Paris	01 56 58 10 70 contact@france-biotech.org
Lesiss (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux)	Neuilly	www.lesiss.org

Associations, syndicats

Une liste des acteurs Universités et laboratoires est disponible sur le site internet d'Eurasanté (www.eurasante.com).

Bibliographie

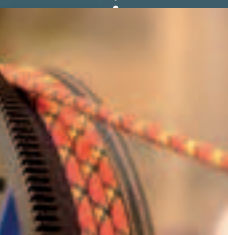
Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Étude	Eurasanté	Panorama économique régional 2006 des entreprises de la filière biologie santé nutrition	2008
Étude	France Biotech	Panorama 2006-2007 de l'industrie des biotechnologies en France	2007



note de synthèse p. 158

..... **pôle de compétitivité UP-TEX** p. 160

textile et habillement p. 162





TEXTILE & HABILLEMENT

TEXTILE ET HABILLEMENT

La filière textile et habillement régionale emploie actuellement environ 12 700 personnes dans un peu plus de 250 entreprises et se positionne au 4^{ème} rang national en terme d'emplois, derrière respectivement les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France et Pays de la Loire.

La filière textile et habillement Nord – Pas-de-Calais employait 31 300 salariés en 1999. Elle a perdu près de 60% de ses emplois en l'espace de 10 ans.

Le sous-secteur qui a le mieux résisté (diminution du tiers des effectifs) est celui de la fabrication de produits textiles (F22), et ceci grâce au positionnement sur le marché du textile technique.

Des situations diverses en période de crise

De nombreux établissements de textile traditionnel (habillement et activités connexes : ennoblissement, dentelle, filature...) connaissent un déclin de leur activité en raison d'une baisse importante des commandes (- 10 à - 50% pour les 6 premiers mois de l'année 2009 par rapport à la même période 2008). Ceux-ci essaient, dans la mesure de leurs possibilités financières, de se restructurer tant au niveau stratégique que commercial pour se positionner sur de nouveaux marchés, voire de nouveaux produits (ameublement, design,...). Ils essaient aussi de faire reconnaître leur savoir-faire et la qualité de leurs produits au travers des actions diverses (« Griffe du Cambrésis », Cité internationale de la dentelle et de la mode,...).

En revanche, la région est positionnée au 1^{er} rang sur le sujet des textiles techniques, dont le chiffre d'affaires des entreprises en cause est en croissance en 2009 (0 à + 20% suivant les entreprises par rapport au début de l'année 2008), avec notamment l'élaboration de matériaux textiles sur mesure pour les secteurs :

- de la santé : marché en forte croissance ;
- des transports : marchés associant volumes et valeurs ;
- du bâtiment : marchés liés aux éco-matériaux et aux énergies de substitution.

La région se dote d'outils de développement pour le textile technique

Le pôle UP-TEX, labellisé pôle de compétitivité en 2005, fort de ce constat, a orienté sa stratégie d'action pour les prochaines années autour des trois thématiques suivantes :

- rupture technologique : les matériaux textiles avancés (MTA) ;
- intégration des aspects sensoriels : les Technologies de la Perception des Produits par les Sens (TPPS) ;
- recherche appliquée : customisation de masse dans une logique d'optimisation de la chaîne de la valeur.

Le CETI (Centre Européen des Textiles Innovants) : un accélérateur d'innovation

Le consortium de partenaires régionaux de recherche (HEI, ENSAIT, Institut du Sensoriel, IFTH, Ecole des Mines de Douai), reconnu au niveau international dans leurs disciplines respectives, a décidé de mutualiser ses moyens et ses ressources au sein du Centre Européen des Textiles Innovants.

Le CETI s'inscrit dans le programme stratégique « Matériaux du futur » du pôle UP-TEX qui vise à proposer de nouvelles voies de développement pour le textile par le remplacement des matériaux traditionnels par des matériaux innovants conçus autour du textile.

Le projet CETI vise à développer un équipement novateur permettant de créer de nouvelles générations de matériaux textiles. Il associera des technologies de filage des filaments et fibres par extrusion/filage et des procédés non tissés par voie fondue et combinée (melt et/ou spun).

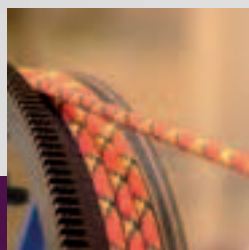
Le projet est porté par la société SAS Union CETI, dont l'UIT Nord est actuellement le principal actionnaire et dont l'activité a été définie en vue de concrétiser le projet CETI et de l'exploiter.

Les perspectives de la filière textile et habillement

L'existence dans la région de secteurs industriels fortement consommateurs des technologies, produits et procédés issus des textiles hautes performances (transports terrestres et aériens, santé, agroalimentaire, bâtiment et génie civil...) permet d'entrevoir des perspectives d'évolutions pour la filière textile notamment par une collaboration accrue avec d'autres pôles de compétitivité implantés en région (i-Trans, NSL) et certains pôles d'excellence régionaux en devenir.

UP-TEX

Emeline PAVY
Richard PREUVOT



1 Description du pôle

Le pôle « UP-TEX » est une association d'entreprises, de centres de recherche et de transfert de technologies labellisée pôle de compétitivité par l'Etat le 12 juillet 2005.

UP-TEX est une initiative de l'ensemble de la filière textile et habillement représentée par les douze structures fondatrices : l'UIT Nord, l'URIC, Unimaille, Clubtex, Calais Dentelles, l'UPDB, France et Broderies, Textil'Aisne, les CCI de Lille, Calais, Cambrai et de l'Aisne. La gouvernance a été modifiée en avril 2009 pour assurer une meilleure représentativité des entreprises et de la recherche.

Sur la période 2009-2015, le pôle a pour ambition de devenir le centre de référence au plan européen dans les domaines des Matériaux Textiles Avancés (MTA), des Technologies de la Perception d'un Produit par les Sens (TPPS) et de la Customisation de Masse.

2 Le pôle en chiffres ¹

Le pôle a été porteur de 48 projets de R&D, labellisés par le Comité Economique Scientifique et Technique, pour un montant de plus de 56 millions d'euros. Ces projets ont mobilisé 101 entreprises dont 22 groupes ou filiales de groupes et 51 laboratoires de Grandes Ecoles ou d'Universités.

Une grande partie des projets labellisés a été financée soit au niveau régional (OSEO), soit au niveau national (FUI et ANR). Parmi ces projets, 10 d'entre eux ont été expertisés et retenus par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et financés par le Fonds Unique Interministériel (FUI) pour un montant total de 31 millions d'euros.

		2006	2007	2008
Nombre d'adhérents (au 31/12 de l'année considérée)	PME (<250 pers)	30	32	28
	250< EII* (<2000 pers)	6	8	10
	Groupes (>2000 pers)	6	8	10
	Organisme de recherche et/ou de formation	11	18	26
	Autres membres associés	13	14	14
Total		66	78	88

Source : Pôle UP-TEX - *EII : Établissements Industriels Intermédiaires

		2006	2007	2008	Cumul depuis la Création
Projets R&D	Nombre de projets R&D labellisés	15	6	18	39
	Nombre de projets R&D financés	8	7	12	27

Agrobiotex (2,2 M€)

Ce premier projet R&D labellisé par UP-TEX a porté sur la mise au point de produits de substitution au pétrole à partir de sous-produits agricoles, et l'élaboration de matières premières issues de ressources renouvelables et de sous-produits agricoles. Ce projet, qui s'est achevé en fin d'année 2008, a révélé de nombreuses perspectives de développement, notamment sur les marchés de l'isolation, des agro-textiles et cosmétiques.

Premières commercialisations : tissu d'étanchéité à base de fibres de lin par SOPREMA, filet anti-insectes biodégradable par TEXINOV.

3 L'environnement du pôle

Place dans la R&D internationale

Depuis avril 2008, le pôle est porteur d'un programme européen ERANET (budget 1,5 millions d'euros sur 2010-2012) qui vise à structurer l'offre de recherche européenne autour de la thématique « matériaux textiles avancés » et qui devrait également servir à terme de plateforme de lancement de projets PCRDT¹. Le secrétariat de l'ERANET sera basé à Lille.

Enjeux internationaux

Dès 2010, le pôle sera l'organisateur du congrès scientifique international « Texcomp » qui se tiendra du 25 au 28 octobre 2010. Ce colloque international porte sur les matériaux composites renforcés par des matériaux textiles.

Pour la période 2009 - 2011, le pôle UP-TEX envisage de contractualiser trois à quatre conventions de partenariats académiques sur différents sujets allant de la recherche académique à la valorisation industrielle.

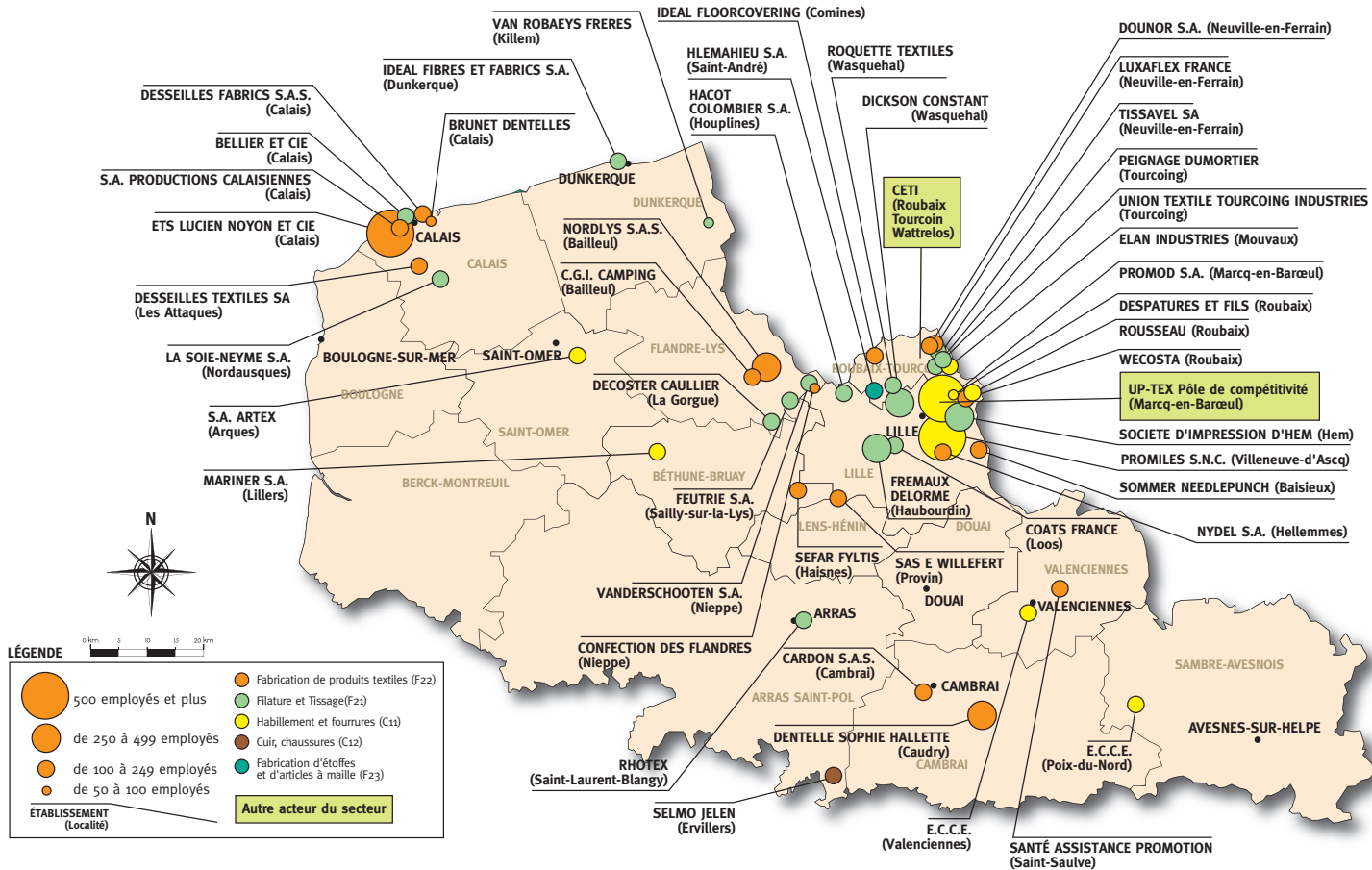
Les partenaires identifiés sont les Etats-Unis (Université de Georgia-Tech, NCSU The College of Textiles), l'Asie (Université de Kyoto, Kong Polytechnic University), l'Allemagne (STFI - centre de transfert de technologie de taille industrielle sur les non tissés qui présente une réelle complémentarité avec le CETI) et la Belgique (Universités de Louvain et de Gand, collaboration avec le CTI Centexbel de nature assez semblable à celle envisagée avec STFI).

COORDONNÉES DU PÔLE UP-TEX

Président : André Beirnaert / **Directrice** : Isabelle Zeller
40 rue Eugène Jacquet SP n°15 - 59708 MARCQ-EN-BARCEUL
tél. : 03.20.99.46.71 - site internet : www.up-tex.fr

1. Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Principaux acteurs de l'industrie du textile et de l'habillement



L'INDUSTRIE DU TEXTILE & HABILLEMENT

Christine GILLE

Emeline PAVY

Forces

- Nord – Pas-de-Calais, 2^{ème} région en textiles techniques
- **Pôle de compétitivité UP-TEX**
- Présence forte de la formation et de la recherche textile
- Créativité, flexibilité, technicité des industries des textiles
- Interactivité des industries textiles avec les autres secteurs industriels
- Textile matériau souple

Faiblesses

- Poursuite du déclin structurel dans l'amont de la filière : filature, moulinage, tissage
- Stratégies de sourcing* des donneurs d'ordres de l'habillement et diminution drastique des façonniers
- Redimensionnement de la dentelle et de l'ennoblissement

Opportunités

- CETI (Centre Européen des Textiles innovants), Zone de l'Union
- Contexte régional de « Textile Technical Valley » dans un rayon de 150 km autour de Lille
- « TEXCOMP » en 2010
- Customisation**
- Prise en compte du développement durable
- Emergence de nouveaux marchés
- Présence des grands donneurs d'ordre de l'industrie et de la distribution en région

Menaces

- Suppression des quotas communautaires sur les importations de Chine au 31 décembre 2008
- Arbitrage des ménages défavorable aux produits textile et habillement face aux produits high tech
- Affaiblissement de l'industrie de l'habillement en Europe qui prive le textile européen d'une partie de ses débouchés
- Restructuration des grands VPCistes

* Terme de marketing utilisé pour désigner l'action de recherche, localisation et évaluation d'un fournisseur ad hoc, afin de répondre à un besoin identifié (en matière de biens ou de services) formulé par une entreprise ou par un service ou un département de cette entreprise.

** Adaptation de l'offre de produits jusqu'à la personnalisation, de manière à répondre aux attentes spécifiques des consommateurs

1 Définitions et généralités

Selon la nomenclature des activités, l'industrie textile (secteur F2) relève des biens intermédiaires et comprend les opérations techniques suivantes :

- **F21** filature, tissage, ennoblissement,
- **F22** fabrication d'articles textiles,
- **F23** fabrication d'étoffes et d'articles en maille.

L'industrie de l'habillement, cuir (secteur C1) relève des biens de consommation et regroupe la confection de tous les articles d'habillement ainsi que la fabrication d'accessoires du vêtement, à l'exception des articles de bonneterie qui relèvent de l'industrie de la maille (F23 ci-dessus) :

- **C11** industrie de l'habillement et des fourrures,
- **C12** industrie du cuir et de la chaussure.

Le secteur du textile et de l'habillement est une industrie diversifiée couvrant une grande variété de produits allant des fils synthétiques de haute technologie utilisables dans les préformes pour composites aux tissus de laine, des draps de coton aux filtres industriels, des couches à la haute couture. A la diversité des produits finaux correspond une multitude de procédés industriels, d'entreprises ou de structures de marché.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le contexte est fortement marqué par le démantèlement des quotas textile et habillement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2005. L'accord négocié par la Commission Européenne avec la Chine le 10 juin 2005 pour une limitation volontaire des importations pour 10 catégories de produits textiles s'est terminé fin 2007. La Chine est aujourd'hui le 1^{er} exportateur de textile et habillement et assure 28% de la production mondiale de vêtements, 38% de la production de cuir et de chaussures, 16% de la production de fils et de tissus, 27% des tapis.

Le secteur de l'habillement a maintenu son chiffre d'affaires en raison de l'activité des donneurs d'ordres qui dominent désormais ce secteur.

Le secteur de l'habillement a toutefois maintenu son chiffre d'affaires en raison de l'activité des donneurs d'ordres qui dominent désormais ce secteur. Les donneurs d'ordres ont développé des stratégies de sourcing et de négoce pur qui se sont accompagnées d'une diminution importante du nombre des entreprises façonnères de l'habillement.

Le déficit du commerce extérieur est persistant aux alentours de 50% sur le secteur de l'habillement.

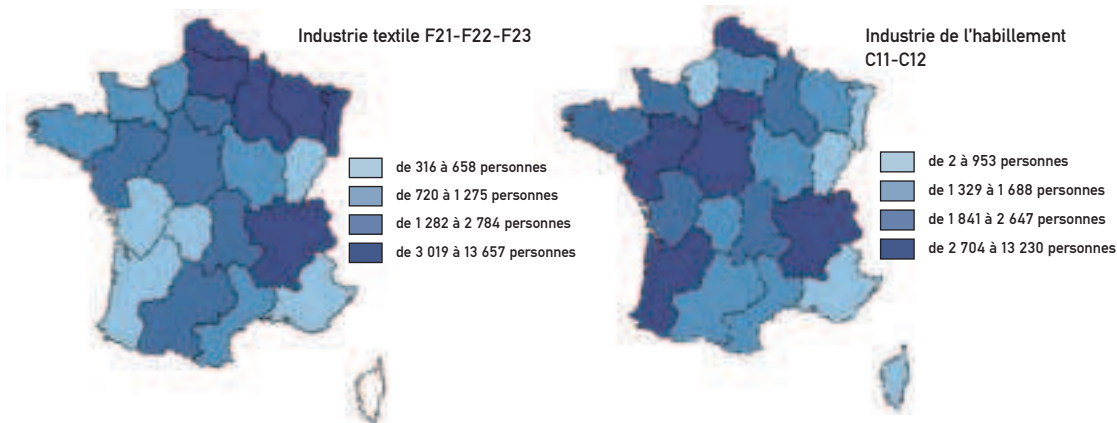
Le déficit du commerce extérieur de l'industrie textile continue de s'accroître : l'industrie textile a vu baisser ses exportations de 15 % sur l'année 2007.

Fin 2008, le contexte de crise économique a fragilisé des entreprises déjà durement touchées. La réduction d'activité s'accélère chez les principaux acteurs du tissage destiné à l'habillement et à l'automobile. Cette tendance n'épargne plus la production des tissus à usage technique, fortement concurrencés par les productions étrangères. Pour résister, les entreprises ont recours à plusieurs stratégies : chômage partiel, formation, innovation, importation des basiques et repositionnement sur des marchés à plus forte valeur ajoutée.

2.2 LE SECTEUR TEXTILE ET HABILLEMENT EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

En France, l'industrie de l'habillement et du cuir représente plus de 73 484 emplois, l'industrie textile 58 772 emplois, soit un total pour la filière textile habillement cuir de plus de 132 256 emplois.

La carte ci-dessous donne la répartition des effectifs en 2007¹ :



En région, l'industrie textile emploie environ 9 700 personnes. Avec près de 17% des effectifs nationaux, le Nord - Pas-de-Calais est la 2^{ème} région française, derrière la région Rhône-Alpes (13 657 salariés) et loin devant l'Alsace (4 579 salariés).

L'industrie de l'habillement et du cuir emploie environ 3 000 personnes. Avec 4% des effectifs nationaux, le Nord - Pas-de-Calais est la 5^{ème} région française, loin derrière les Pays de la Loire (10 153 salariés), l'Île de France (13 230), Rhône-Alpes (6 616) et juste derrière l'Aquitaine (3 285).

L'agglomération lilloise avec les ZE de Lille et Roubaix-Tourcoing, le Calaisis et le Cambrésis concentrent les effectifs de la filière textile et habillement en région :

On note l'effondrement des effectifs de l'habillement sur 3 des 4 zones d'emploi.

1. Source : Sessi et Scees - EAE 2007

	Industrie de l'habillement			Industrie textile		
	Evolution effectifs 2000 à 2007	Poids du secteur	Spécificité	Evolution effectifs 2000 à 2007	Poids du secteur	Spécificité
Roubaix-Tourcoing	- 61,1%	0,6%	129,8	- 46,9%	4,2%	974,3
Lille	- 65,7%	0,1%	28,2	- 51,8%	0,7%	166,3
Cambrésis	- 37,9%	0,5%	111,7	- 35,1%	7,1%	1 664,2
Calaisis	- 75,1%	0,4%	80,8	- 44,8%	4,1%	959,5
Région	- 69,5%	0,2%	53,3	- 46,0%	1,3%	310,3

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR TEXTILE ET HABILLEMENT

En amont de la filière, on trouve l'agriculture pour les fibres naturelles végétales (lin, coton) et animales (laine), et de plus en plus la chimie pour les filaments. Le Nord – Pas-de-Calais et la Normandie demeurent les premiers producteurs de lin au niveau national.

En aval de la filière, les secteurs en relation sont les circuits de distribution du textile et de l'habillement. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, le secteur phare est indiscutablement la Vente Par Correspondance et les Grands Magasins Spécialisés. Pour le textile technique, le tissu industriel dense de la région et le bâtiment constituent des débouchés privilégiés.

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

L'industrie textile est, du point de vue environnemental, réglementée par la législation sur les Installations Classées Pour l'Environnement.

Sur le plan européen, les BREFs désignent les meilleures techniques disponibles pour chaque secteur d'activité couvert par la directive européenne IPPC. Concernant l'industrie textile, les BREFs ont fait l'objet d'une publication en juillet 2003². Le règlement européen REACH³, entré en vigueur en 2007, a des répercussions sur l'activité des ennoblisseurs textiles : l'impact est estimé par la profession à 10% du chiffre d'affaires des ennoblisseurs. Cependant, l'évolution réglementaire au niveau européen apparaît également comme facteur d'innovation et de développement pour le textile, permettant la pénétration des marchés des transports, du bâtiment et de la santé.

3 Le secteur en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Le secteur textile et habillement occupe une place d'importance dans l'économie régionale. En région Nord - Pas-de-Calais, les entreprises de la filière textile habillement ont généré en 2007 un chiffre d'affaires total de 3,27 M€.

2. Source : European Commission - Reference document on best available techniques for the textiles industry - July 2003

3. cf. note sectorielle chimie

Chiffres d'affaires régionaux⁴ du textile et habillement et ratio

Répartition du chiffre d'affaires du secteur textile et habillement - Source EAE 2007

SOUS-SECTEUR	Chiffre d'affaires 2000	Chiffre d'affaires 2007	dont export	Evolution CA (%)
	en milliers d'euros			2007/2000
C11 Habillement	859 053	1 638 029	1 185 883	+ 90,7
C12 Cuir, chaussure	87 520	S	S	ND
F21 Filature, tissage, ennoblissement	1 784 204	651 110	449 838	- 63,5
F22 Articles textiles	1 050 397	914 775	374 748	- 12,9
F23 étoffes et articles à maille	97 216	63 800	9 590	- 34,4
TOTAL	3 878 390	3 267 714	2 020 059	-15,7

Répartition du chiffre d'affaires du secteur textile et habillement - Source EAE 2007

Ratios ⁵	Secteur habillement, cuir			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 430 %	687,1 k€	202,0 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 116 %	72,4 %	40,6 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	- 46 %	10,4 %	27,9 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 186 %	71,3 k€	56,4 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	+ 229 %	2,1 k€	3,3 k€	7,8 k€

Dans le secteur de l'habillement, on relève un taux d'intégration (VA/CA) en région en forte baisse, bien plus faible qu'au niveau national. L'activité régionale s'est massivement déplacée de la fabrication vers la distribution, avec un développement des activités de sourcing et de négoce initié dans les pays du Maghreb, ensuite vers la Turquie puis récemment dans les pays asiatiques.

Le chiffre d'affaires dégagé reflète l'emprise croissante des donneurs d'ordres et doit sur la région s'analyser comme un chiffre d'affaires de distributeur et non plus de fabricant. La valeur ajoutée ainsi dégagée est essentiellement une valeur ajoutée de distribution.

4. Source : SESSI EAE - Entreprises de 20 personnes et plus employant en région au moins 75% de leurs effectifs (EAE 2007) et au moins 70% leurs effectifs (EAE 2000)

5. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

Ratios	Secteur Industrie textile			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 21%	165,7 k€	167,9 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 19%	51,2 %	38,5 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	- 7 %	25,1%	27,8 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 13%	41,6 k€	46,8 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	+ 43%	4,8 k€	4,0 k€	7,8 k€

Les ratios de l'industrie textile en région sont proches des ratios nationaux. Si la productivité apparente régionale est encore un peu plus faible que la productivité nationale, le taux d'exportation régional (51%) est important grâce à la position géographique de la région et au dynamisme de certains marchés de haute technicité, notamment les non-tissés et Textiles à Usage Technique.

Effectifs et tailles d'entreprise

Industrie de l'habillement : composition du secteur

TPEI < 19 pers		249 pers > PMEI > 20 pers		GEI > 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
90	649	28	1 838	0	0

Source : ASSEDIC 2007

Industrie textile : composition du secteur

TPEI < 19 pers		249 pers > PMEI > 20 pers		GEI > 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
269	2 074	158	8 257	7	2 922

Les sources ASSEDIC 2007 confirment la domination de l'industrie de l'habillement par des donneurs d'ordres qui ont externalisé leur activité.

Le déclin structurel de la production se poursuit dans l'amont de la filière. Le dernier peignage, Dewavrin, six ans après avoir délocalisé son activité en Bulgarie, deux ans après la fermeture de son unité de peignage Auchelaine à Auchel, a cessé toute activité commerciale en région, au siège de Tourcoing. La dernière filature de coton en région, Paul Sion, a fermé en mars 2008. La situation est également difficile pour le moulinage, et dans l'aval de la filière pour le tissage et la confection de vêtements en grandes séries et à faible prix, notamment en lingerie féminine.

Le secteur de l'habillement est dominé par des donneurs d'ordres ayant externalisé leur activité.

L'industrie dentellière à Calais, 100 M€ de CA en 2007, est particulièrement touchée aujourd'hui : Noyon, principale entreprise de ce secteur, est en redressement judiciaire depuis octobre 2008.

Les principaux dentelliers sont Noyon avec 43 M€ CA en 2007, figure de proue, Brunet Dentelles (11 M€ CA), Deseilles Fabrics (9 M€), Codentel (4,3 M€), Boot, Cosetex et Storme qui se partagent des niches. La plupart des entreprises de dentelle ont perdu depuis le début de l'année 2009 plus de 50% de leur activité⁶, ce qui s'est traduit par une disparition de 10% des effectifs dans ces mêmes entreprises.

La situation est toutefois contrastée, certaines entreprises se développant sur des niches plus créatives ou technologiques, notamment dans le secteur des textiles techniques. Dans un périmètre de 150 km au tour de Lille se trouve ainsi la plus importante concentration européenne d'entreprises à s'être lancées dans les textiles techniques et innovants. Les deux régions majeures en France pour l'industrie des textiles techniques sont Rhône-Alpes avec près de 140 entreprises pour 10 000 emplois et le Nord Pas-de-Calais, deuxième région française des textiles techniques, avec 9 000 emplois autour de 150 entreprises⁷. La diversité du tissu des PME en textiles techniques conforte la position de la région.

La plupart des entreprises de dentelle ont perdu depuis le début de l'année 2009 plus de 50% de leur activité.

3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Textile, habillement	29,6 %	36,8 %	10,1 %	14,8 %	8,7 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

Source : DADS 2006

Le secteur du textile et habillement présente la plus forte proportion d'ouvriers non qualifiés de l'industrie. Les fonctions intermédiaires et supérieures sont nettement sous-représentées par rapport à l'ensemble de l'économie régionale.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Le secteur du textile et habillement est peu utilisateur de l'intérim. Historiquement le textile y faisait plus particulièrement appel, avec plus de 95% de l'ensemble des missions en fin de mois. Le recours aux intérimaires est en baisse de 2003 à fin 2005 et depuis fin 2007 à ce jour.

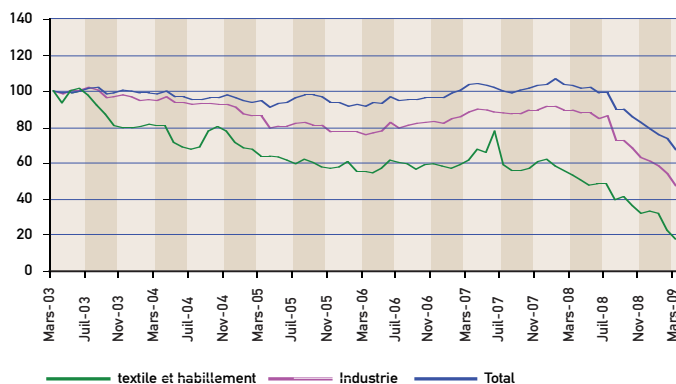
Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois est passé de 900 en début de période, à 500 fin 2007, pour s'établir à 150 en mars 2009. L'ajustement des effectifs lié à l'intérim est très faible.

6. Source : LA VOIX DU NORD - 9 avril 09 - page 33

7. Source : CLUBTEX Association pour la promotion des textiles techniques

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois

Base 100 au 31 mars 2003



3.3 PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Nom	Ville	Effectif	Activité principale
Habillement et fourrures (C11)			
Promiles S.N.C.	Villeneuve d'Ascq	466	Décathlon production Distribution vêtements sport
Promod S.A.	Marcq en Baroeul	338	Distribution vêtements femme
Cuir, chaussures (C12)			
Selmo Jelen	Ervillers	170	Articles de voyage
Filature et tissage (F21)			
Dickson Constant	Wasquehal	350	Toiles pour stores
Frémaux Delorme	Haubourdin	263	Linge de maison
Société d'impression d'Hem	Hem	258	Ennoblissement pour linge de maison
Coats France	Loos	179	Fit à coudre
Roquette Textiles	Wasquehal	172	Ennoblissement habillement
Hacot-Colombier SA	Houplines	171	Linge de maison
Tissavel SA	Neuville en Ferrain	163	Tissus techniques 3D - fourrure synthétique
Vanderschooten S.A.	Nieppe	163	Linge de maison
Fabrication de produits textiles (F22)			
ETS Lucien Noyon et Cie	Calais	438	Dentelle leavers et métiers électroniques
Nordlys	Bailleul	284	Fabrication de non-tissés
Dentelle Sophie Hallette	Caudry	270	Dentelle leavers et métiers électroniques
Cardon SAS	Cambrai	173	Confection linge de maison
Fabrication d'étoffes et d'articles à maille (F23)			
H Lemahieu SA	St André	172	Lingerie tricotage

3.4 ACTUALITÉS EN RÉGION

Dounor à Neuville-en-Ferrain a investi dans une nouvelle ligne de fabrication de non-tissés pour un montant de 25 M€. Dounor oriente toute la production de la nouvelle ligne sur les produits basiques, hygiène adulte et bébé. Cette ligne est tournée vers l'export à plus de 80%. La production globale des 8 lignes en 2008 est de 29 000 Tonnes.

Dickson à Wasquehal, filiale du groupe américain Glen Raven, est le leader européen de la toile de stores. L'entreprise s'est également diversifiée dans le tissu d'ameublement, le mobilier de jardin, la capote automobile. Cette usine moderne, qui produit 100 000 mètres linéaires par jour, a investi 4 M€ en 2006 dans un nouvel ourdissoir. Historiquement sur le marché de la toile de stores, l'entreprise se développe aujourd'hui sur de nouveaux marchés : tissus d'ameublement ignifugés, toiles de stores photovoltaïques, tissus de spécialité.

Le groupe **BLM Industries**, spécialisé dans le matelassage, a décidé le regroupement des activités des 4 unités sur un nouveau site dans l'est Cambrésis. BLM vise plusieurs cibles, du bas de gamme à la haute couture, dans les secteurs tels que l'habillement, la literie de dessus et de dessous, le linge de maison, l'automobile, la fabrication d'isolants de pure laine vierge destinés aux bâtiments.

Cousin Trestec à Wervicq-Sud spécialiste de la transformation des fibres synthétiques par retordage, tressage et imprégnation, se consacre au marché du sport, de la sécurité et des applications industrielles. Cousin Trestec produit aujourd'hui 8 millions de mètres de cordage par an pour les parapentes. L'entreprise est leader mondial des cordages de kyte-surf et engage 20% de son chiffre d'affaires en Recherche & Innovation. Cousin Biotech a investi dans une nouvelle salle blanche.

Ferlam Technologies est spécialisée dans l'isolation thermique haute température à base de fibre de verre HT cardée. La production annuelle est de 130 Tonnes. Les convoyeurs, bandes transporteuses, gaines d'étanchéité, tubes TV, ventouses, sont réalisés en Verre HT, para-aramide, inox/aramide, fibre PBO (zylon), Inox/PBO ou en 100% Inox. L'atelier produit 10 000 m/jour de tresses nattées haute densité. L'activité est une activité de niche dans les textiles techniques, ce qui permet à Ferlam une croissance régulière (+ 3%) malgré les difficultés conjoncturelles.

Duflot à Caudry s'est tournée vers le marché de l'ignifugé, de l'isolation et produit aujourd'hui 1 million de m² de textiles techniques par mois. DUFLOT a investi 4 M€ dans une nouvelle ligne en 2008.

Subrenat Mouvaux est le spécialiste du "home textile" (literie, couettes). L'entreprise a orienté son développement vers la bio-santé : nouvelle gamme de produits avec micro encapsulation, tissus anti-acariens, anti-moustiques, antimicrobiens. L'orientation actuelle est le marché de la santé lié à la lutte contre les maladies nosocomiales. Une possibilité de développement vers les maisons de retraite. SUBRENAT produit 450 000 m² de tissus par jour.

Le secteur de la dentelle réagit face à la crise. L'inauguration de la **Cité de la Dentelle** à Calais a lieu en juin 09.

L'entreprise **Bellier** à Calais, spécialisée dans la teinture et l'ennoblissement de dentelles, a pour actionnaire majoritaire l'entreprise NOYON, acteur majeur de la dentelle sur Calais, placé en redressement judiciaire fin 2008. L'entreprise Bellier a présenté fin 2008 un projet de diversification de ses activités, qui s'avère indispensable pour la sauvegarde des secteurs de la maille, du tulle, des tissus tricotés et produits techniques en développement dans la région. La mobilisation des partenaires locaux dans le cadre du dispositif « parrain PME » a permis de faire aboutir positivement le dossier. Bellier a repris en mars 2009 la teinturerie de Coquelles en redressement judiciaire depuis septembre 2008. Bellier a repris une partie du personnel de la teinturerie de Coquelles et se dote ainsi de nouveaux équipements, sept autoclaves dont quatre de grosse capacité.

Le dentellier calaisien **Brunet** met en place en mars 2009 un plan de sauvegarde de l'emploi : 52 emplois menacés sur 98. Le groupe de dentelle Sophie Hallette, présent à Caudry et à Calais, a annoncé début avril 2009 un plan de sauvegarde de l'emploi concernant 97 salariés.

La filature de coton **Paul Sion** à Wattlelos a cessé ses activités en mars 2008.

Les activités de la **Teinturerie Bernard Frères** à Willems ont été reprises par la Teinturerie Verhaeghe la Lys à Halluin. **Gratry Lorthois** à Halluin a été reprise par la famille Willefert, **Textiles de France** désormais. **Roquette Textiles**, ennoblisseur à Wasquehal, redémarre après redressement judiciaire et restructuration. **Barbry Cambron**, ennoblisseur à Sailly sur la Lys est en redressement judiciaire depuis décembre 2008. Un plan de reprise a été présenté. **Feutrie** à Sailly-sur-la-Lys a investi en 2007 dans un traitement non feu en milieu solvant.

Dans le linge de maison, **Colitex**, fabricant à La Madeleine, a cessé ses activités en avril 2008. **La Confection de l'Alloeu** à la Gorgue est en liquidation judiciaire prononcée le 3 février 2009. La Société d'Impression de Hem SIH est en liquidation judiciaire depuis le 26 février 2009.

Chez les confectionneurs, des délocalisations d'activités ont eu lieu : **Bernard Zins** à Lens, vers les pays de l'Est, **Decalonne Services** à Roubaix, confection féminine, vers la Tunisie. **Artex**, confectionneur à Arques restructure ses activités. **CGI Camping** à dunkerque, en restructuration depuis octobre 2008, a été reprise par une entreprise lyonnaise HUTTOPIA et s'appelle désormais **Manufacture des Tentes Cabanon**. **Despatures** (groupe DAMARTEX) à Roubaix transfère ses activités de production en Tunisie.

Depuis début 2009, les suppressions d'emplois pour motif économique se sont multipliées : alors qu'en 2008, leur nombre s'élevait à 434, mi-février 2009, les services départementaux de l'emploi en dénombraient déjà 188, la branche textile habillement participant à hauteur de 37% (7% en 2008) des procédures (+ 10) recensées. Le recours au chômage partiel a également augmenté : alors que 526 000 heures ont été autorisées en 2008, on avoisinait déjà 236 000 heures autorisées mi-février 2009.

3.5 L'INNOVATION EN RÉGION

Le pôle de compétitivité UP-tex, association d'entreprises, de centres de recherches et de transferts de technologies labellisée pôle de compétitivité par l'Etat le 12 juillet 2005, fédère et dynamise les acteurs de la filière textile habillement dans les domaines des textiles innovants et de la customisation en s'appuyant sur des compétences reconnues, économiques, industrielles, scientifiques et technologiques.

*Le pôle UP-tex
fédère et dynamise
les acteurs de la filière.*

Le pôle a pour ambition de devenir le centre de référence au plan européen dans les domaines des Matériaux Textiles Avancés, des Technologies de la Perception d'un Produit par les Sens et de la Customisation de Masse.

L'association Clubtex, réseau d'entreprises spécialisées dans le textile technique, auxquels sont associés des unités d'enseignement et de recherche poursuit son action de promotion des textiles techniques à travers :

- l'organisation de différentes manifestations (exposition « textiles du futur » au parlement européen lors de la présidence Française, convention entre industriels permettant d'échanger les savoirs et la mutualisation des efforts, « journées technologiques » sur les dernières avancées technologiques avec l'ENSAIT et l'IFTH, salon Techtextil à francfort en 2009),
- la création d'un annuaire des textiles techniques français.

Les centres de recherche textile en région affichent des compétences reconnues dans les domaines des Matériaux Textiles Avancés et des Technologies pour la Perception des Sens :

- ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industrie Textiles) à Roubaix : les fibres, les textiles, performances tactiles, analyse des données pour la caractérisation poly-sensorielle, confort, bien être,
- HEI (Hautes Etudes d'Ingénieur) à Lille : les fibres, les textiles et les traitements de surface, sciences de la couleur aide à la décision, instrumentation,
- IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement) à Villeneuve d'Ascq : la caractérisation des matériaux fibreux pour différents secteurs industriels, odeurs et identification des composés organo-volatils,
- Ecole des Mines de Douai : les matériaux composites et les polymères, odeurs dans les atmosphères intérieures,
- ENSCL (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille) : polymères et fonctionnalisation des fibres et textiles,
- Université Lille I : laboratoires matériaux,
- Laboratoires de recherche CNRS, IEMN, INSERM, INRIA,
- Institut du Sensoriel (Université catholique de Lille) : évaluation sensorielle, psychologie cognitive.

D'ores et déjà, ces partenaires travaillent ensemble sur des projets de recherches collectives liés à ces thématiques avec un réseau d'entreprises performantes.

3.6 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

La réorganisation des échanges suite à la suppression des quotas textiles a exacerbé la concurrence et contraint les opérateurs régionaux à se réorganiser. De nombreux industriels ont opté pour une délocalisation croissante de leur production : l'ensemble des produits composant le linge de maison est affecté. Les donneurs d'ordre, Promod, Promiles, les grands VPCistes dominant désormais l'industrie de l'habillement en région. Ces entreprises, qui centrent leur activité sur la conception et la distribution, recourent à la sous-traitance offerte par les pays émergents. Plus récemment, et parallèlement à cette stratégie de sourcing de la production, ils développent une activité de négoce pur et abandonnent la logique industrielle au profit d'une logique commerciale et immatérielle.

Le secteur de l'ennoblissement, constitué de petites entreprises travaillant à façon, souffre de la baisse de production des filatures.

Le secteur de l'ennoblissement, constitué de petites entreprises travaillant à façon, souffre de la baisse de production des filatures. Il reste aujourd'hui une trentaine de structures en teinture travaillant à façon ou pour partie à façon en région. Quatre sont des teintureriers sur fil, les autres travaillent sur pièces. Le cas d'Union Textile de Tourcoing (UTT), avec son unité de teinture UTTI entièrement intégrée, est atypique. L'entreprise UTT, petit groupe de 250 personnes environ en consolidé, a développé

son outil de production de manière à pouvoir répondre à des demandes très variées et dans des délais très courts. Le secteur de l'ennoblissement, gros consommateur de substances chimiques, est également confronté aujourd'hui à la mise en œuvre de la réglementation Reach.

Dans le tissage, les industriels se heurtent aux pics saisonniers liés à la demande des industriels de l'habillement.

En revanche, les entreprises qui se sont orientées vers des activités dont les produits relèvent d'une haute technicité (non tissés, Textiles à Usage Technique) améliorent leurs performances.

De part et d'autre de la frontière se trouve une concentration d'entreprises du textile technique :

- 150 pour la France dont 66 déjà regroupées au sein de Clubtex avec un poids d'environ 9 000 salariés,
- 140 pour la Belgique dont 40 pour le textile technique au sein de Fedustria avec un poids d'environ 8 500 salariés. Fedustria est la structure patronale belge, l'homologue de l'UIT Nord en région qui représente 151 entreprises textiles du Nord Pas-de-Calais.

Dans le même périmètre sont situés des organismes de recherche et centres de formation reconnus :

- en France, le pôle de compétitivité UP-TEX, bientôt le CETI Centre Européen des Textiles Innovants, l'ENSAIT avec le Gemtex, l'antenne de l'IFTH,
- en Belgique, Centexbel, Université de Gent, Hogeschool Gent.

Cette concentration d'entreprises françaises et belges a un poids qui peut les amener à devenir leader européen des textiles techniques.

De la même manière, le partenariat développé par le pôle UP-tex avec Textil'Aisne a permis d'étendre à la Picardie le périmètre d'action du pôle UP-tex. Des programmes d'actions sont menés en collaboration avec l'Université de Technologie de Compiègne et l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens.

Le mode de production des textiles techniques est celui des textiles traditionnels. Il met en œuvre des équipements et des savoir-faire spécifiques du secteur textile. **Les créneaux sur lesquels ces entreprises travaillent sont toujours créatifs et à forte intensité technologique, les procédés de fabrication sont innovants, les champs d'applications vastes et les perspectives sont très étendues.**

Les partenaires publics, Etat et collectivités territoriales, soutiennent le développement des textiles techniques au travers de nombreuses actions collectives, portées par des associations ou centres de recherche, ainsi qu'au travers de projets transfrontaliers, ou de projets labellisés par le pôle UP-tex. Parmi les acteurs régionaux impliqués, on peut citer Clubtex, Promotex, Atelier 59, Futex, Innotex, ENSAIT, Gemtex, Ecole des Mines de Douai, ENSCL, HEI, IFTH.

3.7 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Pour relever les défis de la mondialisation, la filière textile habillement régionale s'est positionnée vers les textiles techniques :

Non tissés

Ce sont des produits constitués d'un voile, d'une nappe ou d'un matelas de fibres orientées ou non, et dont la cohésion interne est assurée par une méthode mécanique ou chimique.

Textiles à usage technique (TUT)

Matériaux qui répondent à des exigences technico-qualitatives élevées, c'est-à-dire de hautes performances mécaniques, thermiques, durables, leur permettant de s'adapter à une fonction technique.

Certaines d'entreprises régionales se réorganisent ou se reconvertissent pour s'orienter vers des marchés techniques à plus forte valeur ajoutée qui permettent de mieux résister à la concurrence accrue des pays émergents. Ainsi, celles dont la production croît sont essentiellement tournées vers des niches de produits à plus forte technicité destinés à divers clients issus de la santé, du transport, du bâtiment. Les performances réalisées par les producteurs de non-tissés et de divers textiles techniques confirment la nécessaire mutation vers des produits plus élaborés et moins concurrencés.

En France, les textiles techniques représentent aujourd'hui 17% de la filière textile. L'industrie des textiles techniques se situe à la 4^{ème} place mondiale (derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne) avec 19 000 salariés et un CA de 3,5 Mds €.

La région Nord – Pas-de-Calais, qui génèrent 9 000 emplois autour de 150 entreprises, est aujourd'hui la deuxième région française des textiles techniques.

Le positionnement du pôle UP-tex et de son écosystème sur les marchés du transport, de la santé, du bâtiment, du génie civil, des équipements de la maison, des sports et des loisirs, de l'habillement et des équipements de la protection mais également dans le domaine des éco-industries apporte une forte diversification et une valorisation très riche pour le tissu d'entreprises national et régional qui peuvent combiner marchés de volume et marchés en forte croissance.

Ces marchés sont présents en région et fortement consommateurs de technologies, produits et procédés issus des textiles hautes performances et sont donc une piste pour les entreprises textiles régionales : il s'agit d'intégrer davantage les marchés en croissance pour atteindre voire dépasser les taux de spécialisation nationaux.

Pour relever les défis de la mondialisation, la filière textile et habillement régionale s'est positionnée vers les textiles techniques non tissés et à usage technique.

L'avance de la région dans les domaines de l'environnement, des éco-industries, et de l'aménagement de la maison (marchés à forte croissance dans les prochaines années) est un atout. La communication verte est un enjeu pour la filière.

Pour les entreprises régionales de la filière qui n'ont pas amorcé de diversification des activités vers les textiles techniques, l'opération collective « Nortex Commercial », qui s'inscrit dans la continuité de « Nortex Stratégie », l'une des 17 actions du Plan Régional Textile Habillement signé en 2001 par l'ensemble des instances économiques de la région, permet de poursuivre les réflexions sur l'optimisation de l'activité commerciale. Elle concerne trente-cinq PME de la filière textile habillement de la région Nord – Pas-de-Calais ayant un chiffre d'affaires de 5 à 7 millions d'euros.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Achille Bayart (Roubaix), André Avio (Caudry), Apprêts Mascara (Roubaix), Armentières Filtration (Estaires), Art de Lys (Lys lez Lannoy), Artex (Arques), Bruneel (Villeneuve d'Ascq), Brunet (Calais), Cartex (Calais), Cosetex (Calais), Cousin Trestec (Wervicq Sud), Deffrennes Duploux (Anstaing), Dickson Constant (Wasquehal), Dounor (Neuville en Ferrain), Facotex (Wattrelos), Ferlam Technologies (Roubaix), Filature Paul Sion (Wattrelos), Hacot (La Gorgue), Ideal Floorcoverings (Comines), Ideal Fibres & Fabrics (Comines), Lace Clipping (Calais), Maco Productions (Mouvaux), Maco Productions (Neuville en Ferrain), Maco Productions (Tourcoing), Mediama (Neuville en Ferrain), Moulinage du Plouy (Nordausques), MTE (Tourcoing), Noyon (Calais), Pennel & Flipo (Roubaix), Perfetto (Roubaix), Riechers Marescot (Calais), Rozendaal (La Madeleine), Salperwick (Calais), SCA Hygiène Products (Linselles), Société Impression Hem (Hem), Sommer Needlepatch (Baisieux), Storme (Calais), Teinturerie de Coquelles (Coquelles), Tissavel (Neuville en Ferrain), UTTI (Tourcoing), Vallys (Sailly / Lys), Vandenhove (Wervicq-Sud), Verhaeghe La Lys (Halluin).

Syndicats

Nom	Localisation	Contact
UIT NORD Union patronale des industries textiles	Marcq-en-Barœul	03 20 99 24 32 www.uit-nord.com
URIC Union patronale des industries de l'habillement	Marcq-en-Barœul	www.uit-nord.com
UNIMAILLE Union patronale des industries de la maille	Marcq-en-Barœul	www.uit-nord.com

Associations

Nom	Localisation	Activité principale	Contact
UP-tex	Marcq-en-Barœul	Pôle de compétitivité	03 20 99 46 71 www.up-tex.fr
Atelier 59	Roubaix	Structuration de la création locale	03 20 99 45 89
Calais Dentelles	Calais	Dentelle	christianvanbelle@calais.cci.fr
Cambrésis Textile	Cambrai	Fabricants façonniers	www.cambresis-textile.com
Clubtex	Marcq-en-Barœul	Textiles techniques	03 20 99 46 12 www.clubtex.com
Forthac Forhatex	Marcq-en-Barœul	Organisme paritaire collecteur agréé	03 20 99 46 56 www.forthac.fr
Futex	Marcq-en-Barœul	Convention textile européenne	03 20 45 45 31 futex@marcq-en-baroeul.fr
Innotex	Marcq-en-Barœul	Incubateur textile	03 20 25 75 70 www.innotex.fr
Promotex	Marcq-en-Barœul	Promotion de la filière textile habillement	03 20 99 24 46
Les Brodeurs de France	Cambrai	Broderie	www.france-et-broderie.com www.les-brodeurs-de-france.com

Universités et laboratoires

Nom	Localisation	Contact
ENSAIT	Roubaix	www.ensait.fr
HEI	Lille	www.hei.fr
Institut Français du Textile et de l'Habillement	Villeneuve-d'Ascq	www.ifth.org
Ecole des Mines de Douai	Douai	www.ensm-douai.fr
ENSCL	Lille	www.ensc-lille.fr
Université Lille I - laboratoires matériaux	Villeneuve-d'Ascq	www.univ-lille1.fr
CNRS	Lille	www.cnrs.fr
IEMN	Villeneuve-d'Ascq	www.iemn.univ-lille1.fr
INSERM	Lille	www.inserm.fr
INRIA	Lille	www.inria.fr
Institut du Sensoriel - Université catholique de Lille	Lille	sensoriel.icl-lille.fr
CREPIM	Bruay-la-Buissière	www.crepim.fr

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Étude	Perotti-Reille Clarisse	Le Textile Habillement La volonté de remporter la nouvelle révolution industrielle	2008



note de synthèse p. 180

pôle de compétitivité MAUD p. 182

industries graphiques / édition p. 184

papier, carton p. 200

industrie du verre p. 216

plasturgie p. 232

emballage p. 242





LES MATÉRIAUX

LES MATÉRIAUX

Industries graphiques / édition - Papier & carton
Verre - Plasturgie - Emballage

Le domaine des matériaux n'est pas un secteur au sens statistique du terme. Le regroupement effectué ici est un choix, au regard des principaux secteurs leaders dans la fabrication et la transformation du **papier-carton**, du **plastique**, du **verre**, des **métaux** pour des débouchés vers d'autres grands secteurs régionaux, notamment l'industrie **agroalimentaire** et **l'automobile**. Le domaine de **l'emballage** valorisé par **l'industrie graphique** est également très concerné par ces différents matériaux.

Il réunit près de **30 000 emplois** salariés en Nord – Pas-de-Calais et **250 entreprises** très différentes par leurs tailles, leurs structures, leurs marchés ou encore leurs procédés de fabrication et de transformation.

Des gros fabricants de matériaux entraînant une myriade de petits transformateurs

La région Nord – Pas-de-Calais dispose de grandes entreprises de renommée internationale trouvant les conditions, ressources énergétiques et matières premières nécessaires à la fabrication de tous types de matériaux. Ces grosses unités de production, fortement automatisées, sont entourées de sites de transformation, de tailles plus modestes. Elles bénéficient de la proximité de grands donneurs d'ordre (VAD, grande distribution, agroalimentaire...) et d'infrastructures logistiques importantes. La présence en région de sept sites de constructeurs automobile, 1^{ère} région automobile française, entraîne près de 200 équipementiers dont certains leaders mondiaux, capables de fournir l'ensemble des matériaux participants à la fabrication d'un véhicule.

L'ensemble de ces industriels à compétence mondiale permet de maintenir une forte activité « matériaux » dans la région Nord – Pas-de-Calais.

La compétitivité des entreprises passe par l'innovation

L'innovation dans ce domaine est un facteur fort de différenciation face à la concurrence nationale et internationale. À cet égard le **pôle de compétitivité MAUD** (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) qui développe des projets dans le secteur des arts de la table, de l'emballage et des industries graphiques.

Les matériaux de demain...

Fin 2007, le **Grenelle de l'environnement**, renforcé par une prise de conscience collective des enjeux du développement durable du domaine régional des matériaux, pousse les industriels à innover afin de :

- réduire la production de déchets et augmenter le recyclage
- valoriser les matériaux en fin de vie
- réduire à la source le poids des emballages
- trouver des matériaux (bio-sourcés, biodégradables, biocides, « intelligents »...) plus respectueux de notre environnement

Ainsi, les problématiques environnementales de l'éco-conception, de l'analyse du cycle de vie et de la gestion des déchets deviennent une préoccupation majeure des donneurs d'ordres, des industriels et des chercheurs. Les pôles de compétitivité, ont l'opportunité d'intégrer le développement durable à la base de leur stratégie pour mieux concevoir leurs produits et faire émerger de nouveaux matériaux. Ces innovations sont des facteurs de croissance.





MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable)

David FIRRINGERI, Pierre-Yves GESLOT

1 Description du pôle

Le pôle de compétitivité **MAUD** est né de la convergence de trois acteurs régionaux :

- **Arc International**, leader mondial des arts de la table,
- **Roquette Frères**, premier producteur français et quatrième mondial de l'industrie amidonnière,
- **L'Université des Sciences et Technologies de Lille**, au travers de l'Institut des Molécules et de la Matière Condensée de Lille.

Le pôle MAUD, initialement dénommé « Matériaux À Usages Domestiques », est devenu, en 2008, le pôle « **Matériaux & Applications pour une Utilisation Durable** ». En effet, il a élargi depuis 2007 ses thématiques autour de 3 filières :

- arts de la table,
- imprimerie et arts graphiques,
- emballage et packaging.

Les axes stratégiques d'intervention du pôle se déclinent en 3 domaines :

- animation du pôle – Fédérer les acteurs et structurer leurs échanges,
- ingénierie et expertise – Favoriser l'innovation et accompagner les projets,
- promotion – Accroître le périmètre du pôle et valoriser le territoire.

Le pôle organise des ateliers thématiques sur la veille économique, l'emballage intelligent, ou encore la recherche de matériaux durables permettant une fertilisation croisée entre secteurs d'activités. L'identification et la mise en œuvre de facteurs différenciateurs sont une clé stratégique de la compétitivité des entreprises.

Le pôle s'appuie sur 3 axes d'innovation :

- développement de nouveaux produits, procédés et/ou services,
- amélioration des fonctionnalités des matériaux,
- intégration du développement durable.

2 Le pôle en chiffres

		2006	2007	2008	2009*
Nombre d'adhérents (au 31/12 de l'année considérée)	PME (<250 pers)	7	8	17	17
	250< EII* (<2000 pers)	3	3	4	4
	Groupes (>2000 pers)	6	6	7	7
	Organisme de recherche et/ou de formation	4	9	18	18
	Autres membres associés	2	2	11	11
	Total	22	28	57	57

Source : Pôle MAUD - *du 01/01 au 31/07) - **7 acceptés, 3 en cours d'instruction, 3 refusé

		2006	2007	2008	2009*	Cumul depuis la Création
Projets R&D	Nombre de projets R&D labellisés	5	4	8	13**	30
	Nombre de projets R&D financés	4	4	6	7	21

➔ 3 L'environnement du pôle

Le pôle de compétitivité **MAUD** utilise les compétences des différents laboratoires dont l'**institut des molécules et de la matière condensée de Lille**, ou **institut chevreul** (220 chercheurs permanents). Il bénéficie également de la présence de certains centres techniques comme le **centre technique du papier**, des pôles d'excellences comme le pôle « **Plasturgie** » du Nord – Pas-de-Calais et de certains pôles de compétitivités partenaires tels que **PICOM, AQUIMER, UPTEX** ou d'autres pôles nationaux (voir la carte de la note emballage). Depuis sa création, le pôle MAUD dispose de l'expertise du laboratoire privé **CREATE** (centre de recherche appliquée et de transfert d'expertise) destiné à la recherche et l'assistance technique des entreprises fabriquant ou utilisant du papier, du carton, du plastique, du métal, du verre, de la céramique ou des composites. Les activités du pôle MAUD et de CREATE, portées par l'association INNOVAALYS ont été séparées en 2009.

Les activités du pôle MAUD ont été intégrées dans une nouvelle entité : l'association **MAUD**.

Projet MATBAR

Le projet MATBAR vise à innover dans le domaine des cartons destinés à l'emballage alimentaire totalement biodégradables et offrant un effet barrière complet. Le concept du projet est de remplacer les cartons complexes multimatériaux (carton + PE ou Aluminium) par un carton monomatériau recyclable et biodégradable. Une commercialisation est prévue début 2010.

Projet DECARTE

Le projet DECARTE (développement de carton électronique) concerne la plupart des emballages en papier/carton puisqu'il vise à diminuer à l'extrême le coût unitaire du marquage électronique de l'emballage devenu « intelligent ». Ce projet est co-labellisé PICOM, UPTEX, AQUIMER.

Projet Drawspeedglass

Le projet collaboratif Drawspeedglass mettant en lien SAVERGLASS et six autres entreprises a pour objectif de décorer des bouteilles de façon très automatisée, tout en enchaînant des opérations complexes sans toucher la bouteille et sans aucune rupture de charge. L'ensemble de ce projet prend en compte la rentabilité du procédé de décoration et permettra d'assurer la traçabilité des lots décorés. Il s'agit d'un projet à préoccupation largement environnementale. Les traitements successifs sont des produits totalement organiques, dépourvus de tous métaux lourds car la préoccupation du moment consiste à éviter le cadmium, le mercure, le chrome...

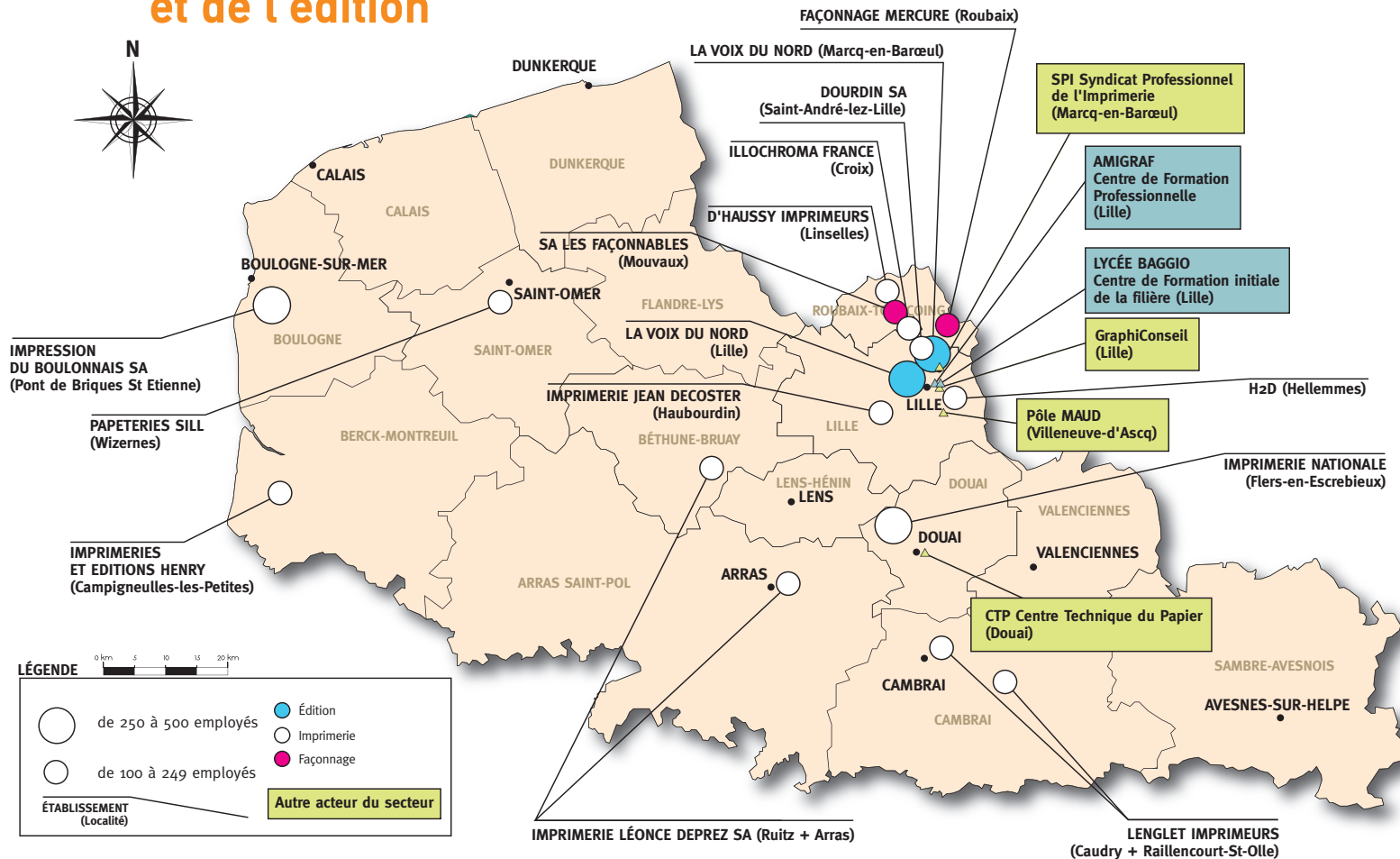
COORDONNÉES DU PÔLE MAUD

Président : Xavier Ibled / **Directeur** : Olivier Varlet

Parc Scientifique de la Haute Borne - 5 Rue Héloïse - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 34 54 80

Principaux acteurs du secteur des industries graphiques et de l'édition



LES INDUSTRIES GRAPHIQUES & ÉDITION

David FIRRINGERI

Le secteur des **industries graphiques** se caractérise par un tissu dense de petites entreprises familiales, positionnées sur des marchés de proximité et de sous-traitance. La majeure partie des opérateurs régionaux est composée d'imprimeurs offset. La région possède également un pôle unique d'héliogravure constitué par des leaders comme l'Imprimerie Lenglet à Caudry, Jean Decoster (Hélio Lys à Nieppe) et H2D à Hellemmes. Avec 11,3 % des ventes d'imprimés en 2007 (793M€), la région Nord – Pas-de-Calais est la deuxième région française derrière l'Île de France (26,4 %, 1,8Md€). Depuis 2007, le secteur, accompagné par les pouvoirs publics, multiplie ses initiatives pour se positionner dans un marché très concurrentiel : création d'un pôle de production graphique, «Face Nord», concentration des centres de ressources à la Cité de l'Imprimerie, développement des initiatives en faveur du développement durable et multiplication des opérations de communication. L'activité régionale d'édition est dominée par le groupe Voix du Nord racheté en septembre 2005 par le 1^{er} groupe de presse francophone belge Rossel. Depuis 2006, le groupe investit et continue à diversifier son offre pour rester compétitif face aux grandes mutations du secteur que sont l'Internet, la presse gratuite et la faiblesse récente du marché publicitaire.

Forces

- Forte implication régionale de la profession, des organismes de formation et de conseil
- Présence locale de grands donneurs d'ordres (grande distribution, VAD)
- Marchés de proximité avec une exigence de réactivité
- Présence du pôle de productivité graphique « Face Nord »
- Présence du pôle national d'Innovation d'Imprimerie (P2I)
- Présence du centre technique du papier à Douai

Faiblesses

- Faible attractivité des métiers de l'industrie graphique
- Image du secteur régional des industries graphiques pas assez visible.

Opportunités

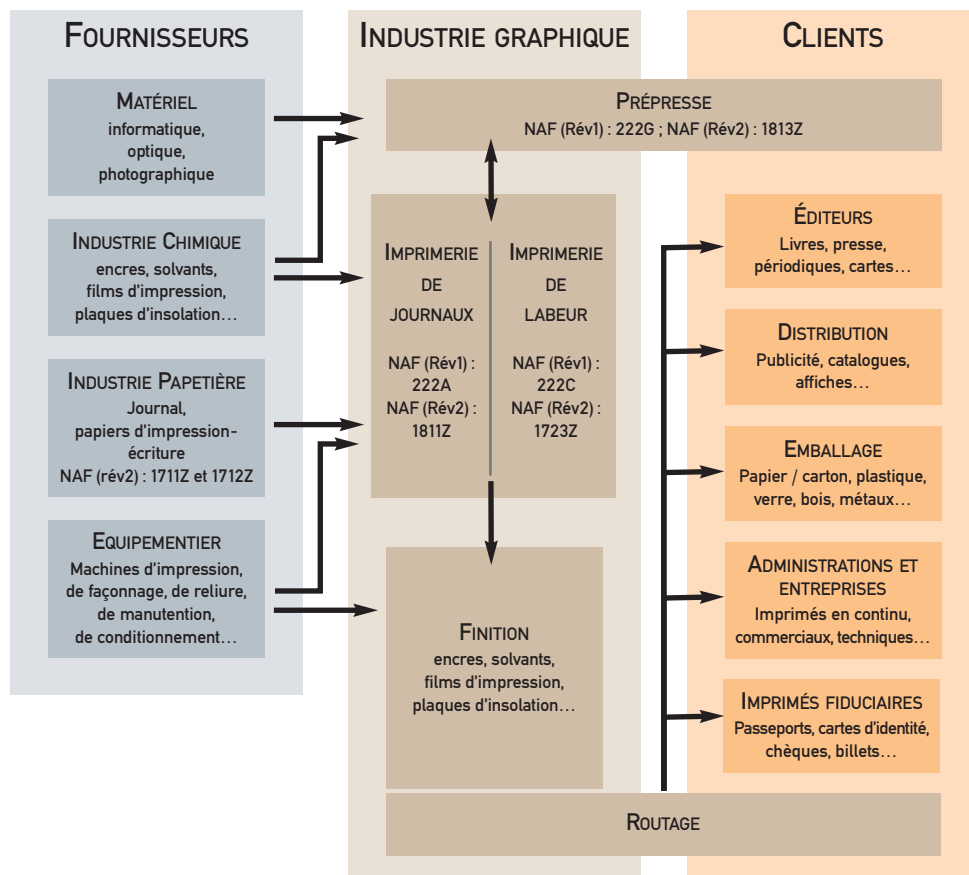
- Présence du pôle de compétitivité MAUD en région
- Lancement en 2009 de la Cité de l'Imprimerie à Lille
- Développement des technologies d'imprimé électronique (RFID)
- Customisation et intégration de valeur ajoutée

Menaces

- Baisse de la consommation d'imprimés provoquée par la baisse du marché publicitaire et par l'avènement du numérique
- Gel des investissements face aux prévisions en baisse des carnets de commande
- Défi de la transmission de l'entreprise.

1 Définitions et généralités

Le secteur étudié est celui des industries graphiques et de l'édition, correspondant aux codes 221, 222 et 223 de la nomenclature des activités NAF également assimilé au code C20 (édition, imprimerie et reproduction) de la nomenclature NES 114.



Dans le secteur des industries graphiques, on distingue l'activité :

- **de préresse** (NAF 222G), en amont de la chaîne graphique, qui consiste à préparer la forme d'impression. Il s'agit d'élaborer des matrices ou des données informatiques permettant de générer les textes originaux et les images originales à reproduire,
- **d'imprimerie de labeur** (NAF 222C) représentant le cœur de la filière graphique : elle correspond à l'ensemble des travaux d'impression de textes ou d'images (excepté ceux réalisés pour la presse),

- **de finition** (NAF 222E), en aval de la chaîne graphique : cela regroupe non seulement les travaux de reliure, de brochage, de façonnage afin d'obtenir le document imprimé final mais aussi le routage, activité qui devient de plus en plus importante chez les imprimeurs. Le routage permet d'être au plus près du consommateur par la gestion du fichier client. Certains gestionnaires de base de données peuvent ainsi concurrencer les imprimeurs sur des petits travaux réalisés par impression numérique.

L'imprimerie de journaux (NAF 222A) est un secteur à part : il n'appartient pas au champ de l'industrie graphique mais à celui pris en charge par les éditeurs. Pour la mesure du commerce mondial, le terme « imprimés » prend un sens générique qui inclut les produits de l'impression et ceux de l'édition.

Le secteur de **l'édition** regroupe le marché du **livre** (NAF 221A) et de la **presse écrite** (édition de journaux - NAF 221C), revues et périodiques - NAF 221E).

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

La consommation d'imprimés dans le monde est croissante et s'élevait en 2005 à 35 milliards de dollars¹. L'Europe des 27 et l'Amérique couvrent l'essentiel des flux d'imprimés (Europe = 61% ; Amérique = 23% ; Asie = 12%). En Europe, les leaders sont l'Allemagne (15%) et le Royaume Uni (12,3%) qui réalisent, par rapport à la France (6,6%), près de la moitié des exportations mondiales de produits imprimés. L'industrie graphique allemande, constituée de PME plus grosses² (946 entreprises de 50 salariés et plus en 2007), leader dans la conception et la construction de machines d'impression, rayonne dans le monde avec une balance commerciale excédentaire de près de 3 milliards de dollars en 2005. En revanche, la France peine à rétablir un équilibre avec ses principaux partenaires européens : en effet, elle affiche en 2006 un déficit structurel de près de 300 M€ et un taux de couverture de 85,4% (en baisse de 12 points par rapport à 2002). Pour compenser la forte pénétration d'imprimés en France, les imprimeurs français doivent nécessairement trouver des débouchés à l'export et reconquérir des parts de marchés perdues (- 5,3% sur la période 2000-2007) avec ses voisins frontaliers notamment l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Les imprimeurs français doivent nécessairement trouver des débouchés à l'export.

Le marché français du secteur « industries graphiques et édition » s'élève en 2007 à 24,9 Mds €³ en baisse de 4,9% par rapport à 2000. La baisse du chiffre d'affaires concerne uniquement le secteur des industries graphiques 8,5 Mds €³ en 2007 (-13,7% par rapport en 2000) alors que le secteur de l'édition croît de 9,3% sur la même période pour atteindre 16,1 Mds €³.

1. Source : Cepii - Chelem 2005

2. Source : Magazine Caractère - Décembre 2008 - N°648

3. Source : Sessi EAE 2007

Edition

Le marché du livre progresse significativement depuis 2000 pour s'établir à 4,6 Mds€³ en 2007. Cette évolution favorable tient au prestige de l'objet, à sa fonction cadeau et à l'absence de téléchargement illégal, le livre numérique étant, pour l'heure, à ses prémices. Deux secteurs éditoriaux phares sont structurellement rentables⁴ en 2007 (EBIT/CA) : la jeunesse (12,3%) et le juridique (27,3%). Certains secteurs qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre comme les beaux livres sont néanmoins peu rentables (- 2,1%) et fortement soumis à la montée de la concurrence des pays émergents comme la Chine.

L'économie de la presse écrite (édition de journaux, revues et périodiques) stagne depuis 2000 et reste très fragile malgré des aides publiques conséquentes (plus de 1,2 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires national de 11,5 milliards d'euros en 2007). Elle doit faire face⁵ :

- à une structure de coûts déséquilibrée, caractérisée par de forts coûts d'impression et de distribution,
- à la concurrence de l'information en ligne,
- aux mutations du marché (développement des quotidiens gratuits qui drainent d'importants flux publicitaires, développement de l'information numérique),
- la faiblesse conjoncturelle du marché de la publicité qui représente plus de 40% des ressources⁶ globales.

Industries graphiques

Le secteur des industries graphiques français (préresse - Imprimerie de labeur - Finition) est atomisé. Il représente sur le plan national⁷ en 2005, 5 000 entreprises⁷ dont 600 appartiennent à des groupes français (85%) ou étrangers (15%), 86 000 salariés⁷, et un chiffre d'affaires de 11,36 milliards d'euros⁷. Les entreprises de 10 salariés⁸ ou plus ne représentent que 20% du secteur (1 000 entreprises⁸) mais couvrent en 2007 près de 50% de l'emploi (48 433 salariés⁸) et 60% du chiffre d'affaires global (près de 7 milliards d'euros⁸) pour un volume imprimé de 2 922 kt⁸.

L'imprimerie de labeur est au cœur de l'industrie graphique. Elle représente en 2005, 77% des entreprises⁷ et l'essentiel du chiffre d'affaires global (près de 10 milliards d'euros⁷).

Le nombre d'entreprises de ce secteur a diminué de 20% depuis 1993. On dénombre 3 900 imprimeries⁷ en 2005. En parallèle, le tonnage d'imprimés a reculé de 1,2% par an en moyenne de 2000 à 2006 et notamment dans les principaux marchés : les imprimés de périodiques, publicitaires, les catalogues et brochures de vente à distance (VAD) et les imprimés en continu (listing, factures, imprimés à partir de rouleaux...). La dématérialisation de certains imprimés (factures...), le développement des sites commerciaux sur internet doublé de l'accroissement de la confiance des paiement en ligne, et le déplacement de l'investissement publicitaire vers de nouveaux médias (télévision, internet...) expliquent les difficultés de cette partie de l'industrie graphique.

4. Source : Etude KPMG – Maisons d'édition : les défis à relever pour 2009

5. Source : Les cahiers de la DGTPE – n°2008-04 – Décembre 2008

6. Source : Direction du Développement des Médias – Tableau statistique de la presse édition 2008

7. Source : Entreprises de toutes tailles - INSEE – Fichier Suse 2005

8. Source : UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication)

Secteur d'activité	Données (en millions d'euros)	2000	2007	Évolution
Édition	CA HT	14 768,1	16 139,2	+ 9,3 %
	dont Export	1 006	1 047,8	+ 4,2 %
Industries graphiques	CA HT	9 940,1	8 581,4	- 13,7 %
	dont Export	883,0	766,7	- 13,2 %

2.2 LE SECTEUR INDUSTRIES GRAPHIQUES ET ÉDITION EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

Les industries graphiques et édition représentent, en France, 112 691 employés⁹. Avec 5,31 % des effectifs employés⁹ (5982 employés), le secteur des industries graphiques et de l'édition en Nord – Pas-de-Calais se situe au 5^{ème} rang national, après la région Ile de France « hors norme » avec la présence des sièges sociaux des grands éditeurs nationaux (42,06 %, 47 395 employés), Centre (6,13 %, 6 910 employés), Rhône-Alpes (6,08 %, 6 846 employés), et Pays de la Loire (5,54 %, 6 247 employés).

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR INDUSTRIES GRAPHIQUES ET ÉDITION

Activités amont

• **Le secteur du papier à usages graphiques.** Il représente¹⁰ en 2007, 43,4 % de la production nationale de papiers (4 287,2 milliers de tonnes) répartis en 2007 de la façon suivante :

- papier journal (11 %) de forte résistance car il doit se prêter à un travail sur des rotatives extrêmement rapides et conçu, en général, à partir de pâte mécanique,
- papier d'impression-écriture (32,4 %) qui peut être produit à partir de pâte chimique notamment pour le papier haut de gamme, les ouvrages d'art, ou également à base de pâte mécanique pour les magazines et revues.

Le papier est essentiellement recyclable (voir note papier-carton).

• **L'industrie chimique** avec notamment le marché de l'encre qui a produit en 2005, 92 257 tonnes d'encres d'imprimerie mais qui accuse en 2008 une chute de 14,5 % de sa production par rapport à 2007.

• **Les équipementiers de machines d'impression, de reliure,** sont composés essentiellement de grands constructeurs de machines européennes (allemandes et suisses), japonaises et américaines.

9. Source : SESSI, EAE 2007 : effectifs employés établissements d'entreprises industrielles de plus de 20 personnes

10. Source : Copacel

Activités aval

Concernant les industries graphiques, les clients sont constitués essentiellement par les entreprises de commerce, la publicité, la vente par correspondance, la distribution, les éditeurs, les établissements financiers et les administrations.

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Le respect de l'environnement : un critère dans l'attribution des marchés

Au-delà des exigences du marché, la réglementation environnementale devient très contraignante (réglementation européenne **REACH** sur l'utilisation des substances chimiques, réduction du taux d'émission de composés organo-volatiles et de gaz à effet de serre, certification **PEFC/FSC** attestant de la gestion durable des forêts...). Nombre de donneurs d'ordres imposent désormais le respect de l'environnement dans leur cahier des charges.

La profession a anticipé ce besoin en développant la marque **Imprim'Vert**, gérée en Nord – Pas-de-Calais, et qui concerne 1 400 entreprises à fin 2008 dont 400 au cours des douze derniers mois. Cette démarche « Imprim'Vert » vise à améliorer l'élimination et le stockage des déchets dangereux ainsi que l'abandon des produits étiquetés toxiques au profit de produits moins dangereux. Cette marque a été déposée auprès de l'INPI¹¹.

Post grenelle de l'environnement : une implication de l'AACC¹²

Afin de répondre aux attentes spécifiques du Grenelle de l'Environnement, l'AACC recommandant des achats d'impression éco-responsables (d'ici fin 2009, au moins 80% des éditions seront produits par des imprimeurs Imprim'Vert (hors héliogravure et Flexo.), FSC, PEFC ou certifiés ISO 14 0001). Cela nécessitera d'en examiner les modalités d'application.

Evolution des technologies

• Industries graphiques

En ce qui concerne la prépresse, le Computer To Plate (CTP)¹³ est désormais généralisé, y compris dans les TPE. La principale évolution porte aujourd'hui sur la sécurisation des flux d'informations du prépresse. L'impression peut être totalement automatisée. Certains imprimeurs s'appuient sur un format de communication informatique d'échanges de données, le JDF¹⁴, qui permet de définir le process de fabrication d'un imprimé.

La principale évolution porte aujourd'hui sur la sécurisation des flux d'informations du prépresse. L'impression peut être totalement automatisée.

11. INPI : Institut National de la Propriété Industrielle

12. AACC : Association des Agences – Conseils en Communication – Syndicat Professionnel (loi 1884)

13. Le computer to plate plus communément appelé CTP (littéralement « ordinateur vers plaque ») est un périphérique informatique d'écriture destiné à l'imprimerie, permettant de créer directement les plaques destinées aux presses à partir d'un fichier envoyé d'un poste de travail.

14. Le Job Definition Format ou JDF désigne un format de fichier destiné à permettre la transmission d'informations concernant les paramètres d'impression d'un document (nombre de pages, nature du papier...)

Celui-ci est directement interprétable par les machines de production, indépendamment des fabricants. De plus, le JDF permet un lien entre la production et les services administratifs. L'objectif visé est de mieux répondre aux exigences des grands donneurs d'ordre (réduction des délais, baisse des prix, tirages plus courts, personnalisation des documents, maîtrise de la couleur dans la chaîne graphique).

Le perfectionnement des presses a permis de diminuer les réglages (réduction des gâches papier et gain de temps) ce qui améliore la rentabilité et la productivité des imprimeurs.

Les presses numériques, très souples d'utilisation, ont une qualité d'impression en constante amélioration. Elles présentent l'avantage de permettre une **personnalisation** des documents. Elles deviennent donc indispensables pour les marchés de la publicité et du marketing direct.

Certaines imprimeries visent avec le numérique grand format le secteur de la grande distribution, qui ont besoin d'imprimer avec une grande réactivité des affiches personnalisées, en petites quantités et différenciées par magasin (balisage des rayons en hypermarché, par exemple).

Le marché mondial de l'électronique imprimée pourrait atteindre 300 Mds\$ par an en 2025, soit le double du marché actuel de l'industrie du silicium. Les applications de l'imprimerie électronique sont :

- **les OLEDs** (diodes électroluminescentes organiques) : cette technologie peut être utilisée pour des revêtements muraux pour lesquels la couleur et la luminosité seraient ajustables. Par ailleurs, si les couches imprimées ont des caractéristiques photovoltaïques, le revêtement peut alors stocker de l'énergie solaire et émettre de la lumière,
- **les membranes "switch"** : de l'encre conductrice est déposée sur un support flexible de type polyester ou polycarbonate. La technologie est utilisée dans les téléphones portables, les appareils photo, les tableaux de commande et les jouets,
- **les étiquettes RFID** (Radio Frequency IDentification).

Le marché des étiquettes et autres identifiants électroniques est en progression de 20 à 30 % par an, et devrait dépasser 4 Mds \$ en 2009. Les géants mondiaux de la distribution comme Wall-Mart, Tesco et Metro déploient d'ores et déjà cette technologie. D'autres applications sont à l'étude pour cette technologie de marquage telles que télébadge, marque anti-contrefaçon. L'impression des composants électroniques représente une opportunité pour les industries graphiques, pour se diversifier sur des marchés à plus forte valeur ajoutée. Le domaine de la PLV, de la billetterie, de la presse écrite, sont susceptibles d'être impactés par cette nouvelle technologie. Ce nouveau mode de transmission et de lecture des données présente une vraie alternative technologique à l'imprimé sur feuilles à base de fibres cellulosiques.

• Edition

Le e-book a été présenté en France en 2002. Une nouvelle proposition a été faite avec le e-paper, feuille de plastique de 375 µm contenant des millions de micro-capsules. Avec cette technologie appelée Electrophoretic, on est capable d'atteindre aujourd'hui 400 dpi (points par pouce), compatible avec la lecture sur écran.

La numérisation accélérée des livres sous l'impulsion initiale de Google ouvre à l'e-paper des perspectives importantes.

Le groupe japonais Fujitsu vient de mettre en vente le premier modèle commercial mondial de livre à papier électronique, baptisé Flepia, affichant des textes et images en couleurs. Le développement d'e-readers, tels que le Kindle d'Amazon, qui permet de lire livres et journaux, a conduit cette nouvelle technologie vers un succès grandissant. Depuis peu, le "Flepia" de Fujitsu est le seul d'entre eux commercialisé qui permet de visualiser en couleur les journaux sur un support de format A4 ou A5. Cette ardoise électronique pesant 385 g affiche jusqu'à 260 000 couleurs. Le Flepia autorise jusqu'à 40 heures de lecture car il ne consomme de l'énergie que lors d'un changement de page. Les librairies en ligne japonaises proposent 20 000 ouvrages. Selon Fujitsu, le Flepia peut stocker quelque 5 000 livres numériques grâce à une carte-mémoire de 4 Gigaoctets (Go). Le Flepia peut aussi servir à lire ses e-mails et à travailler sur divers documents personnels et professionnels (présentations, rapports, etc.). Fujitsu n'a pour l'heure pas annoncé de partenariat avec des grands titres de presse écrite nippons, mais plusieurs groupes effectuent des essais.

Impact de la crise financière

L'arrivée de la crise financière va fortement impacter le secteur de l'édition. Elle pourrait avoir pour conséquence :

- d'accroître les tensions sur le crédit qui risque de se faire sentir sur les maisons d'édition indépendantes incapables de provisionner suffisamment de besoin en fonds de roulement notamment lors de pics d'activités liés par exemple au phénomène de la rentrée littéraire et aux cadeaux de fin d'année,
- de provoquer le ralentissement de la consommation des ménages qui risquent de reporter leurs achats vers les prix bas et favoriser le livre de poche,
- de fragiliser les librairies indépendantes accentuée par la loi de modernisation de l'économie (LME) qui limite les délais de paiement. Cette contrainte a cependant été repoussée pour le secteur de l'édition par accord du 23 décembre 2008. Il prévoit une réduction progressive du « délai de paiement maximum » à 180 jours fin de mois en 2009, 150 en 2010, 120 en 2011 pour arriver à 45 en 2012.

En ce qui concerne la crise économique qui touche spécifiquement la presse écrite confrontée à un redoutable effet de ciseaux, avec la hausse des coûts d'un côté, la baisse des recettes de l'autre, qu'il s'agisse des ventes, de la publicité, ou des annonces, des états généraux de la presse ont été organisés le 2 octobre 2008 sous l'impulsion du président Sarkozy.

Un plan de soutien de 600 millions d'euros sur 3 ans a été annoncé avec comme principales mesures :

- le report d'un an de l'augmentation des tarifs postaux,
- l'adaptation du régime des droits d'auteur des journalistes calculé par rapport au temps d'exploitation et non plus par publication dans un support,
- l'aide au portage à domicile,
- l'abonnement gratuit offert à tout français pendant l'année de ses 18 ans au quotidien de son choix,
- l'accès au statut d'éditeur de presse en ligne qui bénéficiera du même régime fiscal que les entreprises de presse écrite.

3 Le secteur industries graphiques et édition en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PME1 < 250 pers		GEI ≥ 250 pers		TOTAL Nord – Pas-de-Calais	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
466 83,4 %	2 674 32,8 %	91 16,3 %	4 799 58,9 %	2 (0,4 %)	679 8,3 %	559	8 152

Si moins d'une centaine d'établissements (16,7% du total) emploie en région Nord – Pas-de-Calais plus des 2/3 des effectifs (67,2%), la majorité des établissements sont des TPE avec en moyenne 15 salariés. Le Nord – Pas-de-Calais compte 120 établissements dépendants d'entreprises de plus de 20 personnes. 71 de ces établissements ont leurs sièges sociaux dans la région.

La localisation assez forte du secteur sur les zones d'emploi de Lille (2 365 salariés) et Roubaix-Tourcoing (1 923 salariés) est liée à la présence de la Voix du Nord et de grands donneurs d'ordre, dans le domaine de la vente par correspondance notamment La Redoute, Les 3 Suisses et Blanche Porte.

La majorité des établissements sont des TPE avec en moyenne 15 salariés.

En région, l'activité d'édition est fortement dominée par l'édition de journaux : 67 établissements dépendant essentiellement de 2 groupes, la Comareg [presse gratuite] d'une part et le groupe Voix du Nord d'autre part.

Il existe également une petite activité d'édition de revues et périodiques (13 établissements).

Dans la région, les principaux procédés utilisés sont l'offset et l'héliogravure. Les productions à grand tirage (offset rotatives et héliogravures) représentent à elles seules les trois quart du tonnage imprimé.

La région dispose également d'un petit pôle de façonneurs non intégrés aux imprimeries. Ils assurent la reliure et la finition d'imprimés à destination directe des consommateurs.

15. Ratios donnés pour des entreprises industrielles (monorégionales) de 20 personnes et plus (hors IAA et énergie) employant au moins 70 % (EAE 2000) et 75% (EAE 2007) de leurs effectifs dans la région

16. CA : Chiffre d'affaires ; VA = Valeur ajoutée

Ratios ⁹	Industries graphiques et édition ¹⁵ (de 20 personnes et plus)			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
Effectif EAE (Effectif employé)	- 25,95 %	34 663	507 223	2 638 763
CA HT	- 4,4 %	1 029 M€	24 937 M€	706 175 M€
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 29,06 %	172,0 k€	204,08 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	- 1,6 %	8,09%	7,44%	43,2%
VA/CA (VA HT / CA HT)	- 13 %	54,1 %	71,7 %	25,3%
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 12 %	69,8 k€	58,8 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	71 %	8,94 k€	4,43 k€	7,8 k€

Le chiffre d'affaires du secteur « industries graphiques et édition » qui atteint 1,029 Mds€ en 2007 s'est néanmoins contracté de 4,4% en région contre 4,9% sur le plan national. Cela concerne davantage le secteur de l'industrie graphique que celui de l'édition. Il résulte de la baisse quasi-constante de la demande finale⁸ nationale d'imprimés (baisse de 0,7% par an de 2000 à 2007 pour atteindre 3 321 ktonnes en 2007 vs 3511 ktonnes en 2000). Cela s'explique principalement par le changement de comportement des donneurs d'ordres. Les agences publicitaires, ainsi que les annonceurs jouent en effet de plus en plus la convergence des médias et concentrent leurs dépenses sur les médias télévisuels et électroniques au détriment du média papier. Les vepécistes régionaux subissent la montée en puissance des véadistes et sont donc contraints d'optimiser leurs tirages de catalogues.

Ces mutations de la demande ont entraîné depuis 2000 un effondrement des effectifs de 26% en région (18% en France). Les investissements corporels totaux par personne ont bondi de 71% durant la période 2000-2007 alors que les effectifs employés ont chuté de 26%. Cela traduit la nécessité, face à une concurrence de plus en plus vive, d'investir pour acquérir des machines intégrant les technologies les plus récentes, encore plus automatisées et nécessitant moins de main d'œuvre. On note le fort appel au crédit-bail comme mode de financement. Cela est surtout vrai pour le sous-secteur des industries graphiques car ce mode de financement est particulièrement adapté pour faire face à l'insuffisance des fonds propres¹⁷ des entreprises et au renouvellement fréquent des matériels.

De plus, la région réalise un meilleur score à l'exportation qu'en France avec un chiffre d'affaires à l'export de 8,09% contre 7,44% sur le plan national (baisse du taux d'exportation régional pour la période 2000-2007 de 1,6% vs - 5,6% en France). Les difficultés que le secteur rencontre à l'export sur le plan national sont atténuées en région par la présence de grosses unités d'impression. Le principal exportateur régional reste l'imprimerie Lenglet¹⁸ à Caudry qui réalise 47,5% de son chiffre d'affaires (40,38 Mds€) à l'export.

17. Source : Sessi - L'industrie graphique en chiffres édition 2008

18. Source : Graphorama.com

3.2 EVOLUTION DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

Répartition des effectifs par secteur d'activité

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Industries graphiques, édition	12,2 %	45,9 %	11,3 %	16,4 %	14,2 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

Spécificité du secteur par rapport à l'ensemble de l'industrie

IAA	12,2 %	45,9 %	11,3 %	16,4 %	14,2 %
Industries graphiques, édition	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %

Source : DADS 2006

Les deux qualifications les plus développées sont les employés et les chefs d'entreprises et cadres, près de une fois et demi de plus que dans l'industrie. Cette situation peut s'expliquer par le nombre important de petits établissements qui démultiplie les fonctions administratives et supérieures.

L'intérim de 2003 à mars 2009

C'est un des secteurs d'activité qui ont le plus faible recours à l'intérim. Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois représente de 0,7 à 1 % de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord - Pas-de-Calais soit 200 actuellement contre un peu plus de 400 fin 2005.

Le pôle formation - action GPEC

La région dispose avec le lycée César Baggio d'un pôle de formation initial important qui forme aux diplômes de la branche du BEP au BTS, par voie scolaire ou par l'apprentissage et, avec Amigraf, d'un pôle de formation continue répondant aux besoins des salariés et des demandeurs d'emploi sur l'ensemble de la chaîne graphique et dans le domaine du multimédia (50 000 heures stagiaires réalisées en 2008). L'ensemble du dispositif de formation continue et d'apprentissage est soutenu par l'OPCA de branche (OPCA CGM) très actif au niveau de la région Nord pas de Calais. A titre d'exemple la convention ADEC signée avec la DTREFP et le FSE pour soutenir les plans de formation des entreprises.

3.3 PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Nom	Ville	NAF 700	Effectif
La Voix Du Nord	Lille + Marcq-en-Barœul	222A	603
Imprimerie Nationale	Flers-en-Escrebieux	222C	299
Société Impression du Boulonnais	Pont-de-Briques-St-Etienne	222C	281
D'haussy Imprimeurs	Linselles	222C	194
H2D	Hellemmes-Lille	222C	168
Imprimerie Jean Decoster	Haubourdin	222C	168
Les Faconnables	Mouvaux	222E	160
Imprimerie Leonce Deprez	Ruitz + Arras	222C	150
Lenglet Imprimeurs	Caudry + Raillencourt-Ste-Olle	222C	139
Illochroma France	Croix	222C	113
Papeteries Sill	Wizernes	222C	110
Dourdin SA	St André	222C	106
Imprimeries et Editions Henry	Campigneulles-Les-Petites	222C	105
Imprimerie Mordacq	Aire-sur-La-Lys	222C	105

Source : EAE 2007

3.4 ACTUALITÉ EN RÉGION

• Edition

En 2006, le **groupe Voix du Nord** a présenté un plan de développement à 3 ans de 60 M€ pour se moderniser et diversifier ses supports de communication (passage au format tabloïd en mai 2006, parutions 7j/7 en 2008, création de nouveaux sites internet, lancement d'une chaîne de Télé Numérique Terrestre (TNT) régionale « Wéo » en avril 2009). Cette stratégie permettra de faire face aux grandes évolutions du secteur : le défi du numérique, la presse gratuite et la faiblesse récente du marché publicitaire.

• Industries graphiques

Dans le cadre du projet SIV¹⁹ (Système d'Immatriculation des Véhicules), **l'Imprimerie Nationale** de Flers-en-Escrebieux fournira en 2009 une solution d'impression et de personnalisation clé en main des nouvelles cartes d'immatriculation sécurisées. La toute nouvelle ligne sera capable de personnaliser les bobines de cartes grises préimprimées par l'Imprimerie Nationale à une cadence de 75 mètres par minute. Sur la même ligne, les cartes seront vernies, gaufrées et pliées, prêtes à être expédiées vers leurs destinataires.

19. Source : Les Echos n° 20213 du 11 Juillet 2008 • page 16

3.5 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le monde de la communication est en pleine évolution. On semble constater une modification des usages de collecte de l'information. L'édition des journaux baisse sensiblement sur tous les continents, l'utilisation du média Internet est en pleine croissance. La concurrence entre les médias s'accroît de plus en plus. Face à la multitude de moyens de communication, il faut apporter une réponse globale aux donneurs d'ordre (éditeurs). De façon à pérenniser le média imprimé (emballage et édition), des solutions organisationnelles et techniques peuvent être mises en place. Les nouvelles technologies telles que RFID Up-Code sont à associer au média

L'insertion d'un tag RFID dans un emballage permettra de véhiculer plus d'informations que ce qui est possible sur la surface de la boîte.

imprimé. L'insertion d'un tag RFID dans un emballage permettra de véhiculer plus d'informations que ce qui est possible sur la surface de la boîte. De plus ceci ouvre une communication « one to one » avec le consommateur sur le lieu de vente. Un marché semble être une cible des éditeurs : le « transpromo ». Celui-ci correspond à l'expédition de publicité personnalisée texte et image en couleur chez le consommateur. Toutefois, réaliser techniquement ces imprimés nécessite de disposer de matériel adéquat : de nouvelles

machines jet d'encre haute vitesse arrivent sur le marché et elles sont potentiellement aptes à répondre à cette demande. Ceci nécessite des compétences particulières chez l'imprimeur : gérer à bas coût la couleur sur l'impression et gérer les fichiers électroniques haut volume. Les sociétés particulièrement aptes actuellement à répondre à cette demande d'impression sont celles qui font de la personnalisation ou du routage. Les machines jet d'encre rapide étaient les véritables vedettes du dernier salon de l'impression 2008 à Düsseldorf.

D'autre part dans le domaine de l'impression comme dans tous les autres domaines le coût de transport deviendra un élément très important dans le prix de vente. C'est pour cette raison qu'il faut installer les sites d'impression près des utilisateurs-consommateurs, ceci donnera une place prépondérante au Nord – Pas-de-Calais dans l'ensemble du cœur de l'Europe située entre Paris, Londres, Amsterdam, et la Ruhr.

Il faudra voir la position de l'imprimeur comme un offreur de services de communications graphiques de proximité. Les imprimeurs vont devoir apprendre à gérer des fichiers informatiques conséquents et intégrer les nouvelles technologies telles que RFID et envisager de changer de procédé d'impression afin d'être multicanaux et multitechniques.

3.6 L'INNOVATION EN RÉGION

Amigraf, centre de formation de la branche, labellisé par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et l'Emploi, **pôle national d'innovation technologique**, développe depuis plusieurs années des programmes de veille, de recherche de solutions et de diffusion (site internet : www.imprimnet.com) au profit des petites entreprises et entreprises artisanales du secteur de l'imprimerie. Pour ce faire, il s'appuie sur les compétences de **GraphiConseil** et établit des partenariats avec d'autres centres de ressources français et européens. Depuis 2007, le pôle a repris également la gestion de la marque **ImprimVert®** et a pris le nom de **P2i**.

Le pôle de compétitivité MAUD a lancé plusieurs projets en rapport avec l'industrie graphique :

- en 2008, le projet **DECARTE** (DEveloppement du CARTon Electronique), a pour but de rendre l'emballage papier/carton « intelligent ». Cette innovation dont le principe est d'appliquer un tag RFID en **imprimant** une antenne directement sur l'emballage papier-carton, permettra dans un premier temps de remplacer le code à barre. Avec l'ajout d'une batterie et de la mémoire, le tag **RFID** deviendra « actif » et communiquera à la demande de son utilisateur. L'enjeu majeur de cette nouvelle technologie est de parvenir à abaisser le coût unitaire du tag RFID autour de 5 centimes d'euros afin de pouvoir l'appliquer sur tout type d'emballage,
- le projet **MATBAR** vise à innover dans le domaine des cartons destinés à l'emballage alimentaire, totalement biodégradables, et offrant un effet barrière complet,

Le concept du projet est de remplacer les cartons complexes multimatériaux (carton + PE ou Aluminium) par un carton monomatériau recyclable et biodégradable.

- d'autres projets sont à l'étude concernant les **nanotechnologies** qui permettront de rendre du papier « biocide », et les **encres organiques** qui sont susceptibles d'adhérer sur certains matériaux comme le verre.

Le **Centre Technique du Papier** apporte également son expertise dans l'industrie graphique grâce notamment à une équipe de recherche **spécialiste de l'impression** basée à Douai. Celle-ci bénéficie également de l'expérience et des compétences internationales acquises par les 9 autres équipes de recherche du Centre Technique du Papier basées à Grenoble. En mars 2009, Le groupe Grenoble INP, le Centre Technique du Papier et Grenoble INP-Pagora, École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux, ont décidé d'unir leurs forces dans un ensemble commun, sous l'égide du groupe Grenoble INP, visant à lui conférer une place internationale prépondérante dans la recherche, la formation et l'innovation pour les secteurs de la papeterie, de l'imprimerie et de l'emballage-transformation. Cette alliance prend la forme d'une plate-forme technologique dénommée TekLiCell dont les 2 axes majeurs sont biomatériaux et impression du futur.

3.7 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Face aux enjeux cités ci-dessus, plusieurs actions pourraient être menées en région :

- accompagner le secteur pour faire face aux innovations et aux mutations technologiques qui se préparent avec l'avènement des nouvelles technologies numériques (à l'image du livre à papier électronique...),
- accompagner la profession pour l'aider à fédérer des actions de mise en réseau d'entreprises du secteur et à développer des initiatives en cohérence avec les principales attentes des donneurs d'ordre,
- fédérer les centres de ressources (Amigraf, CTP, TERCREA...) sous forme de plateforme mettant en lumière les ressources, synergies et compétences à disposition des entreprises.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Imprimerie Artesienne (Liévin), Imprimerie Caloone (Noeux-les-Mines), Cartonnages Pastour (Bondues), ID3D Le couturier du Carton (Leers), Imprimerie Léonce Deprez (Arras et Ruitz), Imprimerie Deschamps (Roubaix), Imprimerie Glineur (Valenciennes), Imprimerie H2D (Hellemmes), Imprimerie Henry (Montreuil), Imprimerie Malenge (Flers-en-Escrébieux), Imprimerie Nationale (Flers-en-Escrébieux), Imprimerie Roue (Jeumont), Imprimerie Vervaeke (Roubaix), Imprimerie Sensey (Saint-Laurent-Blangy), Imprimerie Serge Meplomt (Roubaix), Print Forum (Wasquehal), Etinord (Hem).

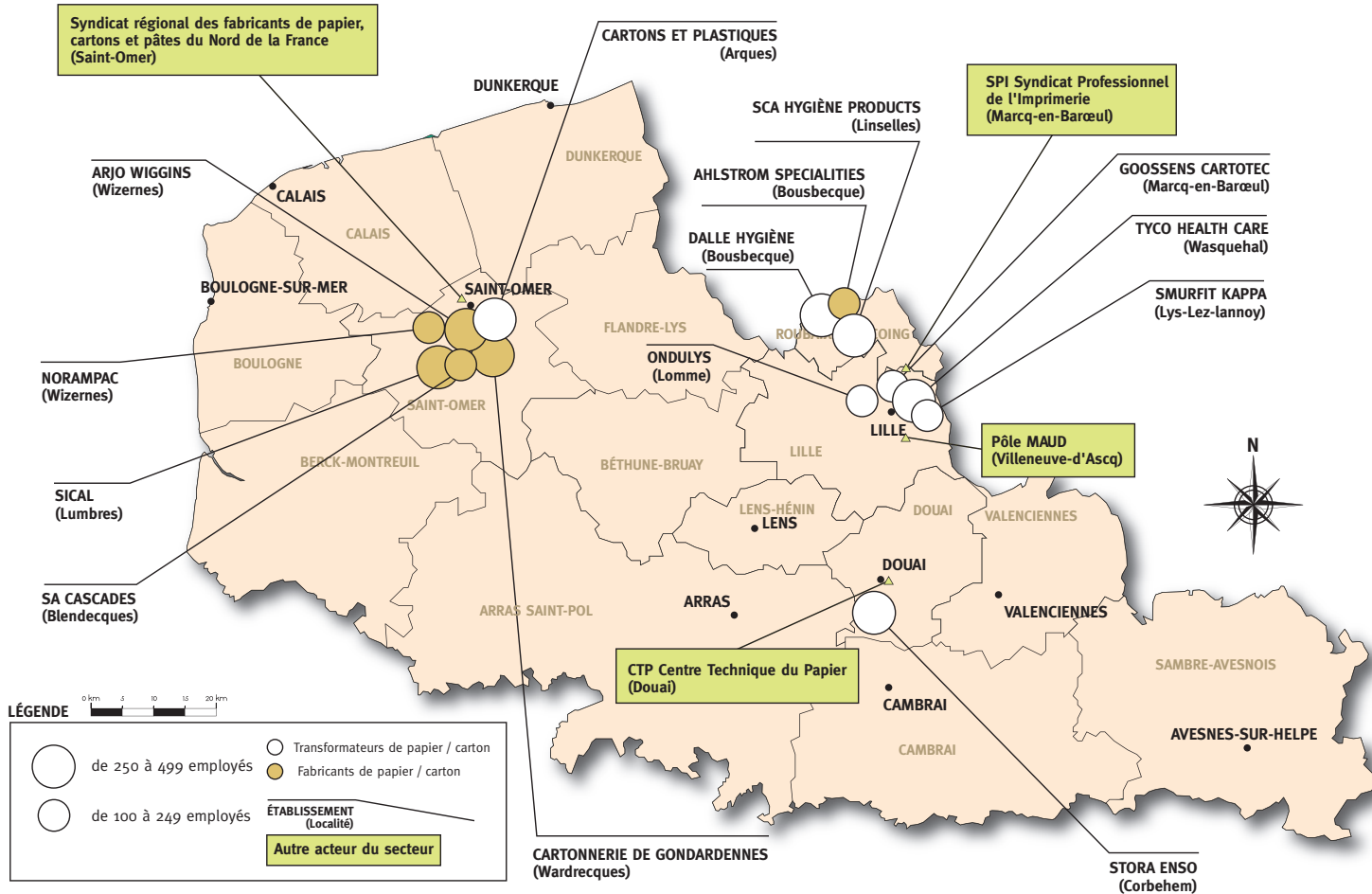
Syndicats

Nom	Localisation	Contact	Téléphone
SPICG	Marcq-en-Barœul	Alain Crombez	03 20 98 77 06
UNIC	Paris	Pascal Bovero	01 44 08 64 23
GMI	Paris	Charles Menoret	01 55 25 67 57

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Mensuel n°648	GLN médias	Caractère	12/2008
Mensuel n°47 à 51	UNIC	Acteurs	01/2009
http://www.industrie.gouv.fr/sessi/publications	Sessi	Industrie graphique en chiffres	2008
Enquête	XERFI 700	Imprimeries et activités graphiques	01/2009

Principaux acteurs de l'industrie du papier & carton



L'INDUSTRIE DU PAPIER & CARTON

David FIRRINGERI

Avec 6 652 salariés, l'industrie du papier-carton en Nord – Pas-de-Calais se situe au **2^{ème} rang national, après la région Rhône-Alpes.**

Le sous-secteur de la production de papier-carton est fortement internationalisé avec un taux d'exportation élevé et l'appartenance des établissements régionaux à de grands groupes mondiaux. Les sites régionaux sont essentiellement positionnés sur des marchés de volume. L'effet ciseau créé par des coûts de production en hausse (énergie, transport et matières premières) et par des prix en baisse, a eu des conséquences importantes sur la rentabilité d'un certain nombre de sites papetiers et a conduit à des fermetures de sites et restructurations en 2008, à l'image du groupe Canadien Cascades.

Le sous-secteur de la transformation du papier-carton est constitué pour moitié d'entreprises de moins de 100 personnes. On compte par ailleurs quelques établissements d'envergure (150 à 400 personnes) dépendant de grands groupes mondiaux. Les fabricants d'emballages sont engagés dans une phase de diversification, sur des marchés de niches, afin de compenser la perte des parts de marché sur les produits traditionnels. L'option prise vise à transformer l'emballage carton en support de communication séduisant. Cependant, le marché, avec des débouchés essentiellement locaux, reste très concurrentiel et des restructurations sont à prévoir.

Forces

- Marchés importants de proximité : localisation au cœur des marchés européens
- Productivité et performance environnementale des sites de production
- Main d'œuvre qualifiée attachée à l'outil de production
- Qualité des produits et du service client

Faiblesses

- Coût élevé des matières premières et de l'énergie.
- Centres de décision souvent hors région
- Gestion de l'image de la filière
- Pas toujours de lien direct avec le client final
- Gestion des capacités (surcapacités)

Opportunités

- R&D : présence du pôle de compétitivité MAUD et du Centre Technique du Papier
- Développement de l'économie verte

Menaces

- Augmentation du coût de l'énergie et du transport
- Conséquences des réglementations issues de la problématique climat :
 - Diminution du poids des emballages
 - Taxation Carbone
- Disponibilité des matières premières :
 - Collecte/exportation
 - Utilisation à des fins énergétiques
- Disponibilité de la main d'œuvre

1 Définitions et généralités

L'industrie papetière regroupe deux types d'activités : **la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (F32)** et **la fabrication d'articles en papier et en carton (F33)**. Les entreprises de fabrication de pâte produisent des pâtes mécaniques ou chimiques. Les pâtes mécaniques, obtenues en râpant le bois, sont destinées à la fabrication de produits nécessitant moins de résistance, tels le papier journal, certains papiers de presse magazine et certains cartons. Les pâtes chimiques, obtenues par cuisson à haute température du bois dans un bain de produits chimiques, offrent une grande résistance et sont utilisées dans la fabrication des papiers d'impression et d'écriture, des papiers à usage sanitaires et domestiques et de certains papiers et cartons d'emballage. Ces derniers peuvent également être blanchis par du peroxyde d'hydrogène pour la pâte mécanique ou par des produits à base de chlore dans le cas des pâtes chimiques.

Quatre principales familles de papiers et cartons prédominent : les papiers à usage graphique, ceux d'emballage, les papiers à usages sanitaires et domestiques et les papiers industriels et spéciaux.

Les entreprises de fabrication d'articles en papier et carton élaborent des produits finis destinés à l'emballage ou à l'hygiène ainsi que des articles de papeterie et d'autres produits comme les papiers peints, les étiquettes...

2 Présentation du secteur Papier-Carton

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

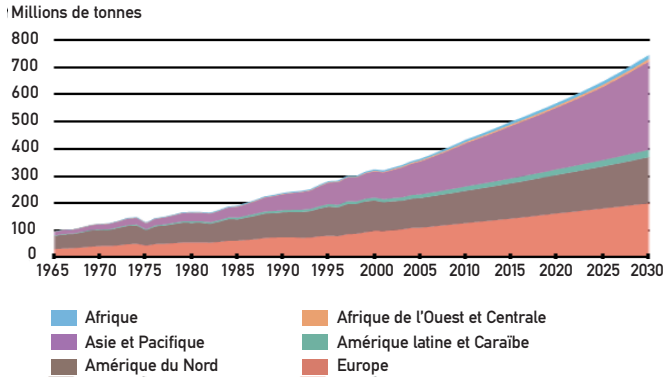
Entre 2004 et 2005, la consommation de papier-carton a cru partout dans le monde avec comme exception notable, l'Amérique du Nord¹. Alors que l'Amérique du Nord dominait traditionnellement la production et la consommation mondiales, l'Europe et l'Asie viennent maintenant occuper une part de marché équivalente² pour atteindre des volumes avoisinant 113Mt. L'Asie qui concentre plus de $\frac{3}{4}$ des investissements papetiers sur la période 2005-2010 devrait arriver en tête des régions productrices et consommatrices mondiales de papier-carton avec un volume attendu de plus de 320Mt derrière l'Europe (plus de 180Mt) et l'Amérique du Nord (plus de 165Mt). La progression rapide dans la région Asie est la conséquence du fort taux de croissance économique enregistré au cours des dernières décennies, d'abord au Japon et plus récemment en Chine et en Inde. En Europe, l'augmentation de la production vient en partie du développement des exportations ; l'Europe est le premier exportateur (73Mt en 2006) de produit en papier. L'Europe bénéficie également de la forte croissance de la récupération des déchets de papier.

La production mondiale de pâte à papier et de papier-carton ne cesse d'augmenter depuis les vingt dernières années.

1. Source : Copacel – Rapport annuel 2007

2. Source : Situation des forêts du Monde 2009 – FAO -Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Production mondiale de papier et de carton (source FAO 2008a - 2008c)



Avec 9,4Mt de papiers et cartons produits et 10,7Mt consommées en 2008, la France se place au 10^{ème} rang des pays producteurs et au 7^{ème} rang des pays consommateurs mondiaux. Au niveau Européen, la France se situe au 5^{ème} rang des pays producteurs derrière l'Allemagne, la Finlande, la Suède et l'Italie ; elle se place au

4^{ème} rang des pays consommateurs derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

Les Etats-Unis demeurent les principaux producteurs et consommateurs de papier-carton dans le monde. On peut noter la situation particulière de certains pays fortement boisés comme le Canada, la Finlande, la Suède et le Brésil qui sont exportateurs de pâte à papier. On peut noter par exemple le développement d'un flux très important de production de pâte à papier à base d'eucalyptus vers la Chine.

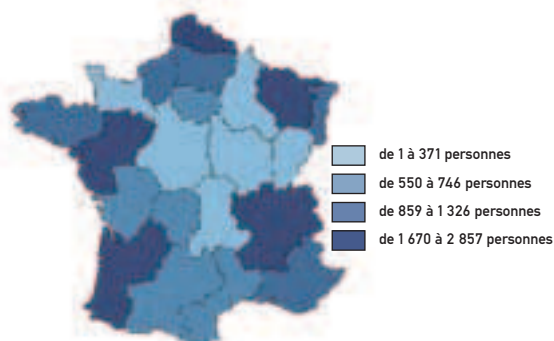
Pâte à papier (en milliers de tonnes), FAO-2006				
Pays	Production	Importation	Exportation	Consommation
USA	53 074	6 285	5 771	53 588
Canada	23 481	313	10 727	13 067
Chine	18 976	8 178	114	27 040
Finlande	13 615	267	2 762	11 120
Suède	12 066	445	3 163	9 348
Brésil	11 271	379	6 217	5 433
Japon	10 847	2 211	210	12 848
France	2 331	2 217	556	3 992
Papier Carton (en milliers de tonnes), FAO-2006				
USA	84 317	16 524	9 644	91 196
Chine	57 983	8 636	5 683	60 936
Japon	29 473	1 959	1 456	29 976
Allemagne	22 656	11 176	13 909	19 923
Canada	18 189	2 895	14 200	6 884
Finlande	14 140	458	12 906	1 693
Suède	12 066	1 008	10 849	2 225
Corée du Sud	11 040	768	3 165	8 643
Italie	10 011	5 175	3 492	11 694
France	10 006	6 230	5 269	10 967

2.2 LE SECTEUR PAPIER-CARTON EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

En 2007, le secteur dans son ensemble (production et transformation) comptait dans la région 6 652 salariés (baisse de 31,2% par rapport à 2000) soit 3,5% de l'emploi industriel en région et 9,8% du secteur en France.

La carte ci-dessous donne la répartition des effectifs en 2007 :

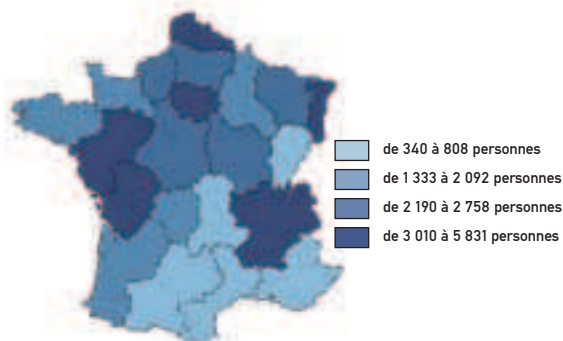
F32 : Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton



Le sous-secteur production du papier-carton représentait 1925 salariés (baisse de 41,08 % par rapport à 2000) soit 1 % de l'emploi industriel en région et 9,1 % du secteur au plan national.

Avec 1 925 salariés, le Nord – Pas-de-Calais arrive en 4^{ème} position derrière les régions Rhône-Alpes (2 857 salariés), Lorraine (2 838 salariés) et Aquitaine (2 628 salariés).

F33 : Fabrication d'articles en papier ou en carton)



Le sous-secteur transformation de papier-carton représentait 4727 salariés (baisse de 26,18 % par rapport à 2000) soit 2,5 % de l'emploi industriel en région et 10,1 % du secteur au plan national.

Avec 4 727 salariés, le Nord Pas-de-Calais arrive en 2^{ème} position derrière la région Rhône-Alpes (5 831 salariés).

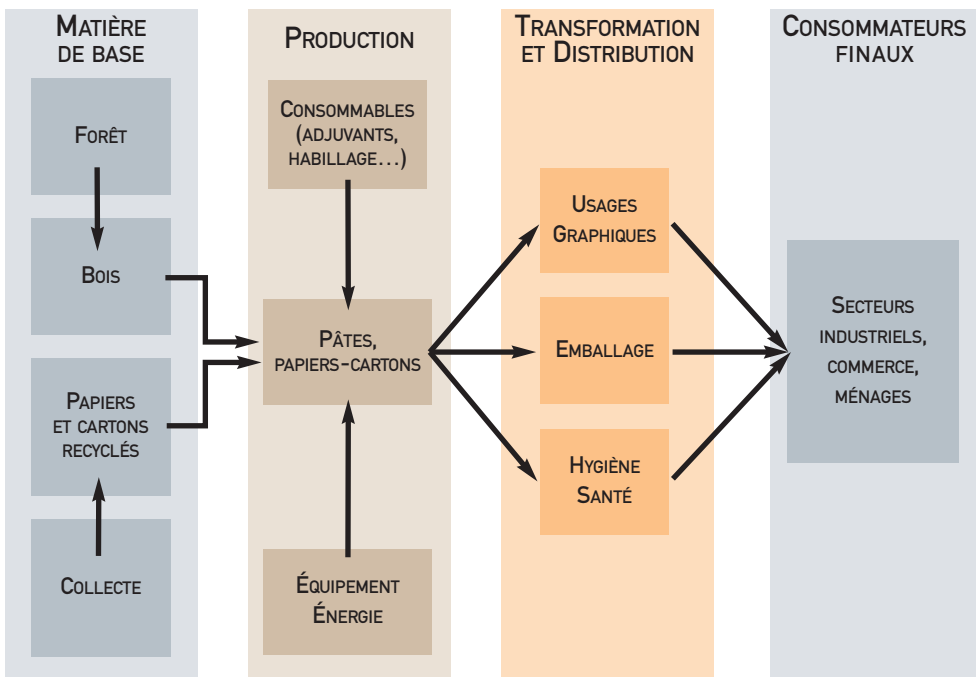
L'industrie papetière française³ rassemble 528 entreprises, emploie 76 375 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 19,3Mds€. Elle regroupe deux types d'activité : l'industrie de fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (93 entreprises, 22 419 salariés, 7,7Mds€ de CA) – industrie lourde, « énergivore » et fortement capitalistique – et l'industrie de transformation du papier-carton (431 entreprises, 53 956 salariés, 11,7Mds€ de CA) de taille plus modeste et très spécialisée.

3. Source : SESSI, EAE 2007 établissements d'entreprises industrielles de plus de 20 personnes

Depuis 2001, l'industrie papetière française doit faire face à une atonie de la demande et à un effet ciseau créé par des coûts de production en hausse (énergie, transport et matières premières) et par des prix en baisse. Cela entraîne des conséquences importantes sur la rentabilité d'un certain nombre de sites papetiers et conduit à des arrêts de production et à la fermeture définitive de 7 sites en 2008 (contre 14 en 2006 et 2007). L'arrêt de certaines machines à papier a provoqué, depuis 2006, une baisse de la capacité annuelle de 650 000 tonnes⁴ par an. Globalement, le secteur de la fabrication du papier-carton voit son chiffre d'affaires fondre de 37,1% de 2000/2007 et sa production chuter de 4,2% en 2008. La crise économique risque d'aggraver la situation de la filière papetière si la demande de papiers et cartons poursuit son ralentissement (baisse de 4% de la consommation de 2008/2007). Cela provoque mécaniquement une stagnation voire une baisse du carnet de commande chez les transformateurs de papier-carton qui, ne pouvant répercuter une augmentation du coût du papier chez leurs clients finaux, doivent trouver des points de productivité notamment par l'innovation. Au final, le chiffre d'affaires du secteur de la transformation de papier-carton est en repli de 41,9%.

Ce sont les secteurs du papier d'emballage et du papier à usages graphiques, principales catégories produites et consommées par la branche, qui enregistrent la plus forte chute de leur activité en France (baisse respective de 4,7% et 4,4% de la consommation française de 2008/2007).

La région Nord – Pas-de-Calais produit 10,1% du tonnage de papier-carton national (soit près de 1Mt) pour une valeur estimée à 570,8M€ (9,2% du chiffre d'affaires national) ce qui la place au 5^{ème} rang.



4. Source : Emballage magazine – Mars 2009

2.3 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR PAPIER - CARTON

Le gouvernement a défini en juillet 2007, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, des orientations de politique environnementale suivantes :

- plan de mobilisation de la biomasse forestière afin d'optimiser l'utilisation industrielle des bois : les papetiers auto-génèrent 20 % d'énergie par biomasse,
- développement du recyclage représentant un taux d'utilisation de 60,3 % en 2007 et permettant de réduire significativement le coût des approvisionnements : développement de la collecte des papiers cartons et création de la filière Revipac qui a signé avec éco-emballages une convention de reprise des emballages ménagés collectés et triés,
- maîtrise des émissions de gaz à effet de serre en utilisant le bois provenant des coupes d'éclaircies permettant aux arbres de mieux capter le CO₂. Les émissions de gaz à effet de serre¹ ont baissé de 21 % entre 1970 et 2000,
- maîtrise des rejets issus de procédés industriels : en 2008, il faut 10m³ d'eau pour produire 1 tonne de papier contre 100m³ en 1970,
- recours à l'achat de bois certifiés.

Dans un contexte de restructuration industrielle, l'année 2007 a été marquée par une pause dans la récupération et le recyclage lié aux fermetures de certaines capacités de recyclage. Les papiers et cartons récupérés sont générés pour l'essentiel par la consommation nationale de papiers et cartons des industries, des commerces et des ménages. Le taux de récupération s'est établi en 2007, en légère réduction à 63,5% comparé à 63,7% en 2006. Il reste inférieur à celui de la plupart des pays européens et aux objectifs de 2010 fixé à 66% par la déclaration européenne commune aux partenaires de la chaîne CEPI (Confederation of European Paper Industries)/ERPA (European Recovered Paper Association). Cependant, la crise vient aggraver l'économie naissante du recyclage frappée par l'effondrement⁵ des prix des vieux papiers (chute de 95% du prix du vieux papier à la tonne de janvier 2008 à janvier 2009) touchant à la fois les industriels du déchet et les collectivités locales. De plus, le dispositif TARTAM (TARif Transitoire d'Ajustement au Marché) permettant d'aider les producteurs de papier-carton à se fournir en électricité à un prix connu à l'avance se terminera en 2011. La Copacel (Confédération Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses) a entamé une réflexion sur l'opportunité de constituer un groupement d'achat d'électricité pour succéder au TARTAM.

Dans le domaine des emballages, la directive européenne du 11 février 2004 vise à développer la collecte sélective des emballages et leur valorisation. Les dispositions réglementaires incitent les entreprises à adapter leurs produits et à optimiser les emballages en conservant toutes leurs performances. Elles préconisent le recours à des méthodes d'éco-conception des produits. Du point de vue environnemental, le papier et le carton sont d'excellents matériaux puisqu'ils se recyclent entièrement. Ce sont donc des matériaux d'avenir pour les éco-emballages, permettant de répondre aux exigences de cette directive européenne.

Les dispositions réglementaires incitent les entreprises à adapter leurs produits et à optimiser les emballages en conservant toutes leurs performances.

5. Source : Les Echos du 04/03/09 P.21

3 Le secteur papier-carton en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Source : EAE 2007

Ratios ⁶	Sous-secteur	Secteur papier-carton			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
		Variation ⁷ 2007/2000	Région ⁷ 2007	France 2007	France 2007
Effectif EAE (Effectif employé)	F32	- 71 %	1 196	22 419	2 638 763
	F33	- 30 %	3 697	53 956	
	Ens	- 28,6 %	4 893	76 375	
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	F32	- 3 %	296,5 k€	343,05 k€	265,9 k€
	F33	+ 35 %	207,2 k€	216,67 k€	
	Ens	+ 15 %	229,0 k€	253,7 k€	
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	F32	+ 8,6 %	64,82 %	54,75 %	43,2 %
	F33	+ 29 %	20,37 %	18,68 %	
	Ens	- 4,2 %	34,44 %	32,99 %	
VA/CA (VA HT / CA HT)	F32	- 36 %	15 %	20,71 %	25,3 %
	F33	- 23 %	24 %	25,79 %	
	Ens	- 23 %	21 %	23,77 %	
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	F32	- 37 %	44,8 k€	71 k€	67,4 k€
	F33	+ 4 %	49,8 k€	55,9 k€	
	Ens	- 11 %	48,6 k€	60,3 k€	
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	F32	- 34 %	7,2 k€	13,81 k€	7,8 k€
	F33	- 26 %	8,2 k€	6,51 k€	
	Ens	- 28 %	8,0 k€	8,65 k€	

Producteurs de papier-carton (F32)

Le secteur est très capitalistique. Les machines à papier sont particulièrement onéreuses et consommatrices d'énergie. Malgré l'importante automatisation des processus de production papetiers, le chiffre d'affaires par personne du secteur est inférieur à celui de l'industrie française. Cela est lié à l'arrêt de nombreuses machines à papier régionales (Stora Enso, International Paper, Cascades). Le secteur a perdu 71% de son effectif dans la période 2000-2007. Le faible taux d'investissement régional, deux fois moins élevé que sur le plan national ne reflète que les difficultés conjoncturelles de certains sites régionaux et cache les gros efforts d'investissements de 2 grands papetiers SICAL et Cartonneries de Gondardennes.

6. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

7. Principales variables des entreprises employant au moins 70 % (EAE 2000) et 75% (EAE 2007) de leurs effectifs dans la région

Globalement, le secteur en situation de surcapacité de production s'efforce de ramener l'offre au niveau de la demande par le biais d'importantes restructurations. Ainsi, Stora Enso, qui a produit 300 kt de papier à Corbehem a renoué avec la rentabilité en 2008, ce qui ne s'était pas produit depuis 2002.

On note également une très forte internationalisation du secteur avec un taux d'exportation élevé (64,82% en région) et une part importante du personnel employé par des groupes étrangers. En Nord – Pas-de-Calais, la quasi-totalité des effectifs employés font partie de groupes étrangers finlandais, canadiens, italiens et belges.

Néanmoins, en région Nord – Pas-de-Calais, le faible niveau de productivité apparente (VA HT/effectif) en 2007 et la forte chute de ce ratio (- 37%) entre 2000 et 2007 sont confirmés par d'autres études nationales. La baisse sensible du chiffre d'affaires durant cette période combinée à une augmentation des coûts de production due à la hausse des coûts externes (énergie, matières premières), conjuguée à une baisse de la demande, ont provoqué une baisse sensible de la valeur ajoutée.

Transformateurs de papier-carton

Malgré l'importante automatisation des processus de production, le chiffre d'affaires par effectif est relativement faible pour le secteur, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. C'est le reflet, notamment, d'un marché extrêmement concurrentiel.

Le niveau d'exportation a augmenté de 22,4% entre 2000 et 2007 alors que le rayon de chalandise est limité à 300 à 600 km selon les sortes plus le matériau est compact plus il est possible de le livrer loin. Cela montre que le marché est très tendu avec des établissements régionaux réduits à parcourir une zone de chalandise plus grande alors que les débouchés sont essentiellement locaux.

Les restructurations et fermetures des établissements régionaux producteurs de papier-carton ont entraîné celles de nombreux établissements transformateurs de papier-carton (- 30% d'effectifs employés sur la même période).

Effectifs et tailles d'entreprise

Sous-secteur	TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers		TOTAL Sous-secteur	
	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
F32	6	42	4	423	3	1 083	13	1 548
F33	4	1 330	46	3 320	43	351	93	5 001
Ens	7	2 413	50	3 743	49	393	106	6 549

Ce secteur est concentré et nécessite encore beaucoup de main d'œuvre : 3 producteurs de papier-carton sur 13 rassemblent 70% des effectifs. Pour les transformateurs de papier-carton, l'essentiel des effectifs (66%) se situe dans des PME.

Plus des trois quarts des entreprises relèvent de groupes, contrôlés principalement par des capitaux étrangers.

Plus des trois quarts des entreprises relèvent de groupes, contrôlés principalement par des capitaux étrangers.

En région, 4 sites utilisent du papier recyclé pour le secteur de l'emballage : Cartonneries de Gondardennes, Cascades, Norampac et SICAL. Deux autres fabricants Stora Enso et

Arjo Wiggins sont positionnés sur le marché du papier à usage graphique. Ahlstrom Specialities produit du papier sulfuré.

3.2 EVOLUTION DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Papier Carton	20,1%	51,7%	6,3%	15,7%	6,2%	100%
Industrie	18,2%	44,4%	7,7%	20,0%	9,7%	100%
TOTAL	11,9%	22,4%	32,1%	22,6%	10,9%	100%

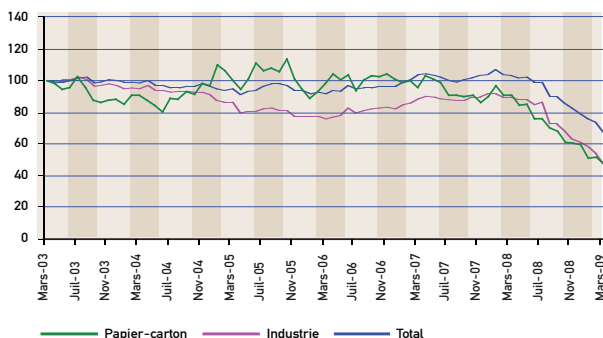
Les emplois d'ouvriers non qualifiés ou qualifiés sont légèrement sur-représentés par rapport à l'ensemble de l'industrie. A contrario, les fonctions intermédiaires et supérieures sont moins développées.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Ce secteur d'activité présente une logique de recours à l'intérim en opposition par rapport à l'industrie excepté en fin de période. Le nombre d'intérimaires présents en fin de mois, qui a atteint jusqu'à 900 emplois (2% des effectifs) au plus haut niveau d'activité, s'établit à moins de 400 en mars 2009 soit 1,3% des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord - Pas-de-Calais.

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois

Base 100 au 31 mars 2003



L'impact de la crise, ressentie début 2008 dans l'industrie, a été ressentie plus précocement sur ce secteur, dès le printemps 2007. Depuis Avril 2007, le nombre d'intérimaires en fin de mois s'est contracté de - 54% contre - 47% pour l'ensemble des secteurs industriels.

3.3 PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Producteurs de papier-carton régionaux Source : EAE 2007

Etablissement	Nationalité	Ville	Effectif	Produit
Cartonnerie de Gondardennes	Française	Wardrecques	435	Carton ondulé
Arjo Wiggins	Française	Wizernes	390	Papiers couchés
Sical	Française	Lumbres	347	Carton ondulé
Stora Enso	Finlandaise	Corbehem	333	Papiers couchés
SCA Hygiène Products	Suédoise	Linselles	308	Couches Bébé
Dalle Hygiène	Allemande	Bousbecques	299	Articles sanitaires
Tyco Health Care	Américaine	Wasquehal	271	Produits d'incontinence
Smurfit Kappa	Irlandaise	Lys-Lez-lanoy Gravelines	250	Carton ondulé
Goossens Cartotec	Belge	Marcq-en-Barœul	243	Cartonnage
SA Cascades	Canadienne	Blendecques	200	Carton plat
Ondulys	Belge	Lomme	173	Carton ondulé

Les bassins d'emploi d'Arras-St-Pol et de Saint-Omer concentrent 62 % des effectifs régionaux. Ceci est dû à la présence d'établissements de taille importante (Arjo Wiggins, Cartonnerie de Gondardennes, Sical, Stora Enso, Cascades et Norampac) implantés historiquement dans ces secteurs où l'approvisionnement en eau et en énergie est aisé.

Les bassins de Lille et Roubaix-Tourcoing comptent chacun 3 établissements. Cependant, hormis Ahlstrom Specialities à Bousbecque (125 personnes en 2007), il s'agit d'établissements de petites tailles (moins de 50 personnes).

3.4 ACTUALITÉ EN RÉGION

Les Cartonneries de Gondardennes à Wardrecques ont lancé un nouveau programme d'investissements en 2007 comprenant l'achat d'une nouvelle onduleuse. L'objectif visé est d'occuper une place de leader dans la production de carton ondulé.

Le site **Cascades**, à Blendecques, a été contraint de se restructurer par la suppression d'une machine à papier en 2008 sur deux existantes conduisant à une centaine de licenciements. Ainsi, la capacité de production s'est réduite de 60kt/an pour s'établir à 100kt/an.

Dalle Hygiène à Bousbecques, qui appartenait au groupe italien Kartogroup, a été repris en 2008 par le groupe allemand WEPA. Kartogroup n'était plus en mesure d'approvisionner ses unités de production en ouate de cellulose, matière première indispensable à leur activité. La capacité de production de Dalle Hygiène s'élève à 60kt/an, produits destinés à la grande distribution française et au Benelux (source : La Voix Éco du 20/07/2008).

3.5 L'INNOVATION EN RÉGION

Le Centre technique du papier (CTP)

Le Centre technique du papier est un organisme de recherche et de développement industriel, d'expertise et d'information qui apporte un soutien scientifique et technique à l'industrie papetière. Il apporte également son expertise dans l'industrie graphique grâce notamment à une équipe de recherche spécialiste de l'impression basée à Douai. Celle-ci bénéficie de l'expérience et des compétences internationales acquises par les 9 autres équipes de recherche du Centre Technique du Papier basées à Grenoble. En mars 2009, le groupe Grenoble INP, le Centre Technique du Papier et Grenoble INP-Pagora, École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux, ont décidé d'unir leurs forces dans un ensemble commun, sous l'égide du groupe Grenoble INP, visant à lui conférer une place internationale prépondérante dans la recherche, la formation et l'innovation pour les secteurs de la papeterie, de l'imprimerie et de l'emballage-transformation. Cette alliance prend la forme d'une plate-forme technologique dénommée **TekLiCell** dont les 2 axes majeurs sont **biomatériaux** et **impression du futur**.

Le pôle de compétitivité MAUD : vers des produits à plus forte de valeur ajoutée

Le pôle MAUD a lancé plusieurs projets en rapport avec l'industrie papetière :

- en 2008, **le projet DECARTE** (DEveloppement du CARTon Electronique), a pour but de rendre l'emballage papier/carton « intelligent ». Cette innovation dont le principe est d'appliquer un tag RFID en imprimant une antenne directement sur l'emballage papier-carton, permettra dans un premier temps de remplacer le code à barre. le tag RFID développé dans DECARTE permettra une communication directe entre le consommateur et le produit dans les rayons, cette communication se réalisera par l'intermédiaire du téléphone portable du consommateur. L'intérêt majeur de cette nouvelle technologie est de parvenir à abaisser le coût unitaire du tag RFID autour de 5 centimes d'euros afin de pouvoir l'appliquer sur tout type d'emballage. Ce projet est co-labellisé PICOM, UPTEX, AQUIMER.
- **le projet MATBAR** vise à innover dans le domaine des cartons destinés à l'emballage alimentaire totalement biodégradables et offrant un effet barrière complet. Le concept du projet est de remplacer les cartons complexes multimatériaux (carton + PE ou Aluminium) par un carton monomatériau recyclable et biodégradable.

Le projet DECARTE a pour but de rendre l'emballage papier/carton « intelligent ».

D'autres projets sont à l'étude concernant les nanotechnologies qui permettront de rendre du papier « biocide » et les encres organiques qui sont susceptibles d'adhérer sur certains matériaux comme le verre.

Le département de conception/emballage du groupe Arc International **TERCREA**, apporte le fruit de 30 ans d'expériences dans le domaine de l'emballage pour les verres. Véritable

concepteur volumique, il intervient dans l'éco-conception de l'emballage papier-carton en optimisant les contraintes de stockage et de transport. Il apporte également grâce à son laboratoire privé, ses compétences dans les tests de résistance du « packaging » au choc, au transport, à la chute, à la compression...

Amigraf, centre de formation professionnelle, labellisé par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et l'Emploi, **pôle national d'innovation technologique**, développe depuis plusieurs années des programmes de veille, de recherche de solutions et de diffusion (site internet : **www.imprimnet.com**) au profit des petites entreprises et des entreprises artisanales du secteur de l'imprimerie. Pour ce faire, il s'appuie sur les compétences de **GraphiConseil** et établit des partenariats avec d'autres centres de ressources français et européens. Depuis 2007, le pôle a repris également la gestion de la marque **ImprimVert®** et a pris le nom de **P2i**.

3.6 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'analyse par typologie d'acteur permet de dégager des pistes d'actions :

	Spécificités	
Donneurs d'ordre	<ul style="list-style-type: none"> Présence forte de la vente à distance et de l'agroalimentaire en région 	—
Fabricants et transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le regroupement d'entreprises (économies d'échelle sur l'achat des matières premières...) 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de partenariats de sous-traitants pour intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur
Capital humain	<ul style="list-style-type: none"> Main d'œuvre qualifiée Attachement du personnel pour sa filière Filière proposant une diversité de postes valorisants 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de recrutement Main d'œuvre vieillissante - risque de pénurie Méconnaissance des jeunes pour les métiers de l'industrie papetière. Adaptation des compétences
Compétitivité des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Qualité du niveau de production reconnue Savoir-faire historique et reconnu 	<ul style="list-style-type: none"> Technicité des produits à orienter hors mass-market
Recherche et développement	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'acteurs technologiques reconnus (CTP) et du pôle MAUD en tant que catalyseur de l'innovation et de la R&D 	<ul style="list-style-type: none"> Coopérations avec la communauté scientifique à développer Manque de connaissance des outils
Positionnement des marchés	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement des consommateurs dans le nord (100 millions⁹ de consommateurs dans un rayon de 300 km) Protection du marché du carton ondulé limité par une zone de chalandise autour de 300 km 	<ul style="list-style-type: none"> Activité en repli pour toutes les sortes de papiers et cartons (usages graphiques, emballage et hygiène) Fluctuation des prix du papier recyclé
Concurrences nationale et internationale	<ul style="list-style-type: none"> 4^{ème} secteur régional de fabrication du papier-carton et 2^{ème} région de transformation du papier-carton 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de trouver des partenaires à l'étranger à proximité des donneurs d'ordres pour gagner des marchés
Structuration de la filière	<ul style="list-style-type: none"> Présence du CTP et du pôle MAUD 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de plus d'échanges pour une meilleure efficacité entre : <ul style="list-style-type: none"> Les grands établissements fabricants de papier- carton et les transformateurs de papiers et cartons, PME de plus petite taille Les différents acteurs (CTP, MAUD, ...).

8. Source : NFX North France Expert

3.7 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Les industries de transformation du carton seront les premières à utiliser les nouvelles technologies en développement afin de passer de l'emballage classique à l'emballage intelligent.

Les industries de transformation du carton seront les premières à utiliser les nouvelles technologies en développement afin de passer de l'emballage classique à l'emballage intelligent.

L'emballage aura non seulement une fonction d'emballage et d'information visuelle sur le contenu mais permettra aussi d'ouvrir de nouvelles voies de communication sans contact avec des informations implantées dans les puces des tags RFID, connexion multicanaux des différents médias.

La thématique de l'emballage intelligent à base de matériaux bio-sourcés recyclables est porteuse pour l'industrie de l'emballage dans le Nord – Pas-de-Calais présente sur l'ensemble de la chaîne : producteurs et transformateurs de produits alimentaires, fabricants de carton, distribution, consommation sur 100 millions d'habitants à 300 km à la ronde. Compte tenu de la prépondérance des grands groupes parmi les producteurs, il n'existe pas à ce jour, d'action collective en faveur des entreprises de ce secteur.

Cependant, la présence de nombreuses PME parmi les transformateurs permettrait d'entreprendre des actions visant à :

- fédérer les centres de ressources (Amigraf, CTP, TERCREA...) sous forme de plate-forme mettant en lumière les ressources, synergies et compétences à disposition des entreprises,
- mettre en place une culture d'adaptation du produit aux attentes du consommateur, pour sortir du mass-market : cela sous-entend un diagnostic des produits existants dans les entreprises (L'action Casciopée est un outil) – afin de se positionner sur des marchés à plus forte valeur ajoutée,
- réfléchir à la transversalité sur l'ensemble de la filière,
- améliorer la productivité sur les emballages traditionnels,
- promouvoir le regroupement d'entreprises,
- les fabricants de carton régionaux utilisent des fibres de récupération de papier-carton recyclé pour fabriquer leurs produits. La région étant leader dans la collecte et le tri de ces déchets, étudier les conditions d'un circuit-court des déchets collectés en région.
- communiquer sur les actions d'éco-conception menées par la filière,
- promouvoir l'image du matériau papier et des produits en papier et en carton,
- promouvoir le secteur auprès des collègues pour susciter un intérêt,
- développer l'approche bilan carbone, qui peut être un atout pour la filière,
- Optimiser le coût énergétique de la filière papier-carton par la réduction à la source ou par l'utilisation d'autres ressources énergétiques (biomasse...).

Dans un monde où le bilan carbone et les coûts de transport deviendront très importants, il n'y a aucun doute qu'il faille espérer dans le développement de l'emballage intelligent au centre de l'Europe et en particulier en Région Nord – Pas-de-Calais.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Cascades SA (Blendecques), Sical (Lumbres), Pastour (Bondues), Cartons et Plastiques (Arques), ID3D (Leers), CPC (Prouvy), Cartonnages du Nord (Roubaix), Cartonnages Debrez (Comines), Cartonnages Gaultier (Pont-de-Briques), Complexeurope (Saint-Etienne-au-Mont), Cartonneries de Gondardennes (Wardrecques).

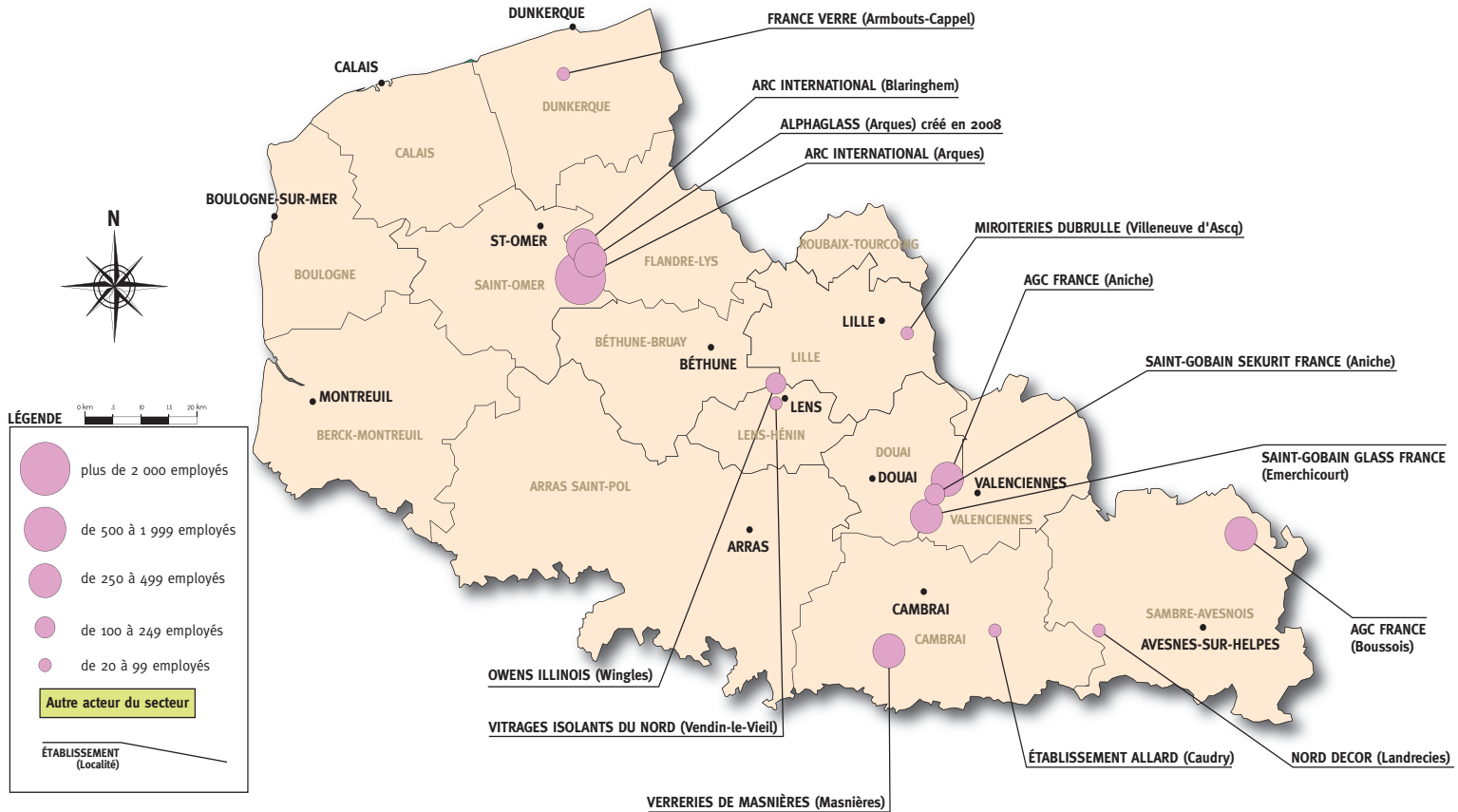
Associations - Pôle

Nom	Localisation	Activité principale	Contact
Pôle MAUD	Villeneuve-d'Ascq	Arts de la Table – Emballage – Arts graphiques	Olivier Varlet, Directeur général, Tél : 03 20 34 54 80
Centre Technique du Papier	Douai	Recherche sur le Papier / Arts graphiques	Paul Piette, Manager, Tél : 03 27 98 05 50

Syndicats

Nom	Localisation	Contact
Syndicat régional du cartonnage et de la transformation papier/carton	Marcq-en-Barœul	M. De Prat , Président, Tél : 03 20 98 77 06
Syndicat régional des fabricants de papier, cartons et pâtes du Nord de la France	Saint-Omer	M.Brument, Président, Tél : 03.21.38.60.37
Syndicat Professionnel de l'Imprimerie et de la Communication Graphique	Marcq-en-Barœul	M.Crombez, Délégué général, Tél : 03 20 98 77 06
ONDEF (organisation professionnelle du carton ondulé)	Paris	www.ondef.org
COPACEL (syndicat national des producteurs de papier)	Paris	www.copacel.fr

Principaux acteurs de l'industrie du verre



L'INDUSTRIE DU VERRE

Richard PREUVOT

Avec 10 820 salariés (27 % de l'effectif national du secteur), la région Nord – Pas-de-Calais est de loin la première région verrière française en effectif salarié. Ce secteur est essentiellement concentré sur deux métiers aux processus et aux marchés très différents : le verre plat et le verre creux. Il doit, par ailleurs, faire face à deux principaux défis : ceux de l'environnement et de l'évolution des produits et des marchés.

Forces

- Présence de grands groupes internationaux ayant des implantations dans le monde entier
- Industrie très performante techniquement exploitant des unités de production très automatisées et mettant en œuvre des technologies innovantes

Faiblesses

- L'industrie verrière régionale repose essentiellement sur des grands groupes confrontés à la mondialisation de l'économie
- Absence ou sous représentation d'entreprises appartenant aux secteurs porteurs de la croissance de la filière (verre technique, façonnage et transformation du verre plat ou creux)

Opportunités

- Fabrication de verre plus technique pour le bâtiment dans le cadre d'économies d'énergie
- Prêts à taux 0 pour des travaux visant à économiser l'énergie (notamment, le remplacement des huisseries)
- Mutation du verre en matériau avancé

Menaces

- Marché du verre plat (automobile) et du verre creux (cristallerie) en baisse
- Restructuration des grands groupes : baisse de leur compétitivité liée aux conditions économiques (concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre, dépréciation du dollar)
- Substitution du verre par d'autres matériaux (allègement), notamment dans le verre creux

1 Définitions et généralités

Le secteur verre regroupe cinq groupes de la Nomenclature d'Activité Française (NAF 700) :

- **2311 Z** - Fabrication de verre plat (vitrages pour l'habitat et l'automobile),
- **2312 Z** - Façonnage et transformation du verre plat (vitrages isolants à parois multiples ; verre plat biseauté, gravé, percé, émaillé,... ; verre de sécurité ; miroirs en verre...),
- **2313 Z** - Fabrication de verre creux (bouteilles, bocaux, flacons et autres récipients en verre ; verrerie domestique, objets décoratifs d'intérieur, ampoules en verre pour bouteilles isolantes ;...),
- **2314 Z** - Fabrication de fibres de verre (mèches, stratifils (rovings) et fils ; voiles, nappes, mats, matelas, panneaux ;...),
- **2319 Z** - Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique (ampoules et enveloppes tubulaires pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires ; verres d'horlogerie et de lunetterie ; verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie ; parties en verre d'appareils d'éclairage, enseignes et panneaux lumineux ; isolateurs en verre ;...).

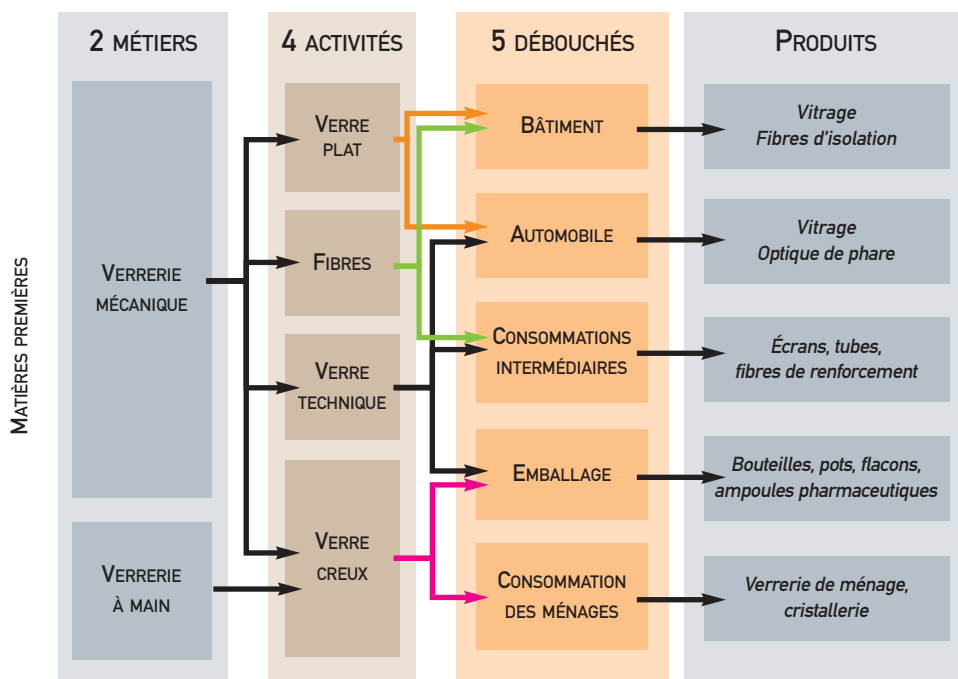
Compte tenu de l'absence d'entreprises régionales dans les deux derniers secteurs susvisés, la présente note se limite à l'étude des secteurs du verre plat (trois produits de base, le verre étiré, la glace et les verres coulés, qui servent à la fabrication du verre trempé, de verres feuilletés, de vitrages isolants, de miroirs et de produits spéciaux ; il est fabriqué dans des installations importantes et coûteuses selon le procédé du « float-glass », consistant à déverser du four le verre fondu sur un bain métallique d'étain en fusion, sous atmosphère d'azote) et du verre creux (verre d'emballage : bouteilles, pots et flacons destiné à l'industrie ; le cristal mécanique ; la verrerie de ménage ou gobeletterie).

2 Présentation du secteur

L'industrie du verre est liée, en amont, à ses fournisseurs de matières premières (silice, alumine, chaux, oxyde de fer) et d'énergie (fioul lourd, gaz, électricité), mais aussi aux activités de service. En aval, ses débouchés sont essentiellement l'industrie automobile, le secteur du bâtiment, de l'emballage et le marché de la verrerie de table.

La concurrence internationale est forte dans un contexte de mondialisation où les pays à faible coût de main d'œuvre ont un avantage certain sur les pays occidentaux dès lors qu'ils maîtrisent les techniques de production (déplacement de la production et de la transformation du verre pour l'automobile vers les derniers pays entrés dans l'Union Européenne et notamment la Tchéquie et la Hongrie).

La filière verte



2.1 CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL ¹

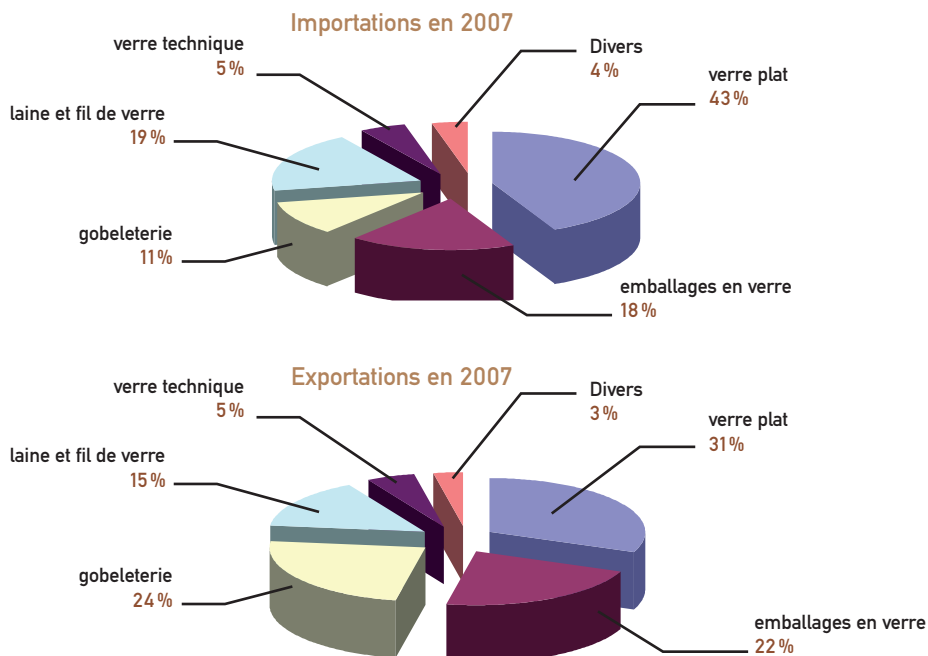
L'industrie verrière française est exportatrice, mais aussi fortement importatrice.

L'Allemagne est toujours le premier client de la France avec 14,9% des parts de marché, devant l'Italie (9,2%), les Etats-Unis (9,1%), la Belgique (8,9%) et le Royaume-Uni (8,4%).

La Belgique est devenue le premier fournisseur en France de produits verriers avec 20% du marché, devant l'Allemagne (16,6%) et l'Italie (14,6%).

Opérations	Produits verriers	
	2006	2007
Importations (M€)	2 420	2 620
Exportations (M€)	2 958	3 098
Solde (M€)	538	478
Taux de couverture (%)	122	118
Exportation (/CA HT en %)	36	35

1. Source : Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre



Le verre plat est toujours le secteur le plus importateur, mais sa part d'exportation a également augmenté sensiblement. Ceci est dû, en grande partie, à des échanges entre usines.

Les importations d'emballages en verre (essentiellement des bouteilles pour liquides alimentaires) ont diminué. La gobeletterie réalise quant à elle 24 % du total des exportations (748 M€).

2.2 LE SECTEUR VERRE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD PAS DE CALAIS

le Nord – Pas-de-Calais, 1^{ère} région de l'industrie du Verre

L'industrie Verre représente, en France, près de 40 000 emplois au 31 décembre 2007².

La carte ci-contre donne la répartition des effectifs en 2007³.



- de 37 à 556 personnes
- de 660 à 888 personnes
- de 975 à 1 622 personnes
- de 2 417 à 10 820 personnes

2. Source : SESSI – EAE

3. Source : Sessi et Scees - EAE 2007

Avec 10 820 salariés (27 % de l'effectif national du secteur), la région Nord Pas-de-Calais est de loin la première région verrière française en effectif salarié.

L'année 2007 a mis un terme à la décroissance du chiffre d'affaires observée depuis 2000, malgré une baisse de 1% du tonnage de verre par rapport à 2006.

Évolution du chiffre d'affaires HT de 1998 à 2007

en millions d'euros	Ensemble du verre	Verre creux mécanique et verre technique	Verre plat	Fil de verre
1998	4 131	3 080	706	345
1999	4 000	3 013	631	356
2000	4 362	3 257	729	376
2001	4 350	3 257	736	364
2002	4 311	3 223	741	347
2003	4 281	3 206	731	344
2004	4 291	3 177	781	333
2005	4 121	2 960	791	370
2006	4 077	2 819	862	396
2007	4 166	2 824	893	429
dont export	1 466	1 061	254	151

Le verre plat observe en 2007 une certaine stabilité des tonnages fabriqués, malgré des marchés très contrastés : les capacités destinées à l'automobile ont diminué et les perspectives restent médiocres, comme dans les autres pays d'Europe de l'Ouest ; à l'inverse, la production destinée au secteur du bâtiment continue de progresser.

Le verre creux a profité d'une belle embellie au second trimestre 2007 après un 1^{er} semestre difficile : le verre d'emballage bénéficie du développement mondial du marché du vin, qui contraste avec un marché national en baisse.

Les fils de verre ont bénéficié également du dynamisme du marché du bâtiment en 2007.

Toutes les activités de la filière verre ont été largement affectées en 2007 par les hausses conjuguées de l'énergie, des coûts logistiques et des coûts de production.

2.3 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR VERRE

L'actualité récente a été fertile en événements liés à l'environnement en lien avec l'activité verrière :

- mise en application du règlement REACH le 1^{er} juin 2007, avec son incidence sur l'approvisionnement des matières premières,

- révision de la Directive EU ETS sur les quotas de CO₂ et la réduction des émissions de CO₂ : l'optimisation du tri et recyclage du calcin, le remplacement des fours traditionnels par d'autres de conception nouvelle sont des objectifs à atteindre pour réduire les émissions de CO₂,
- les quantités de verre ménager collectées en 2007 ont augmenté de 3 % par rapport à 2006, ce qui place le taux de recyclage du verre d'emballage en France (61 %) légèrement au-dessus de l'objectif fixé à l'horizon 2008 par l'Union Européenne,
- les entreprises de la branche verre plat ont décidé la mise en place du recyclage : la récupération du verre plat issu de la déconstruction sera un réel challenge pour les années à venir,
- dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les nouvelles mesures réglementaires concernant les bâtiments existants et les bâtiments neufs rendent quasiment obligatoire l'utilisation des vitrages à isolation renforcée.

3 Le secteur Verre en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS⁴ FINANCIERS

Le secteur verre régional a subi de profondes transformations ces dernières années, notamment dans la branche verre creux, qui ont eu une incidence directe sur le chiffre d'affaires, puisque celui-ci est passé de 1,4 M€ en 2000 à 1,1 M€ en 2007 (- 21%).

La région Nord – Pas-de-Calais est essentiellement concentrée sur les secteurs du verre plat et du verre creux qui connaissent des progressions plus faibles que d'autres comme celui des fils de verre, mais qui sont très exportateurs.

Même si le taux d'investissement a progressé par rapport à l'année 2000, il reste très lié à la reconstruction des fours, sachant que le nombre de lignes de production a eu tendance à diminuer ces dernières années.

Ratios ⁴	Industrie du verre			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	- 4 %	99,7 k€	181,4 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 8%	74,9%	35,1%	43,2%
VA/CA (VA HT / CA HT)	+ 5 %	47,2 %	36,8 %	25,3%
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	0 %	47,0 k€	66,8 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	+ 10 %	6,2 k€	10,9 k€	7,8 k€

4. Source : EAE 2007

Effectifs et tailles d'entreprises⁵

TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
22	130	10	763	5	9 793

Si le nombre de TPEI a légèrement augmenté depuis 2000 (+ 3), celui des PMEI a fortement chuté (- 6), entraînant une forte diminution des effectifs (- 278). Néanmoins, la plus forte diminution des effectifs (- 25 %) a été essentiellement induite par une restructuration assez forte de Arc International (qui reste premier employeur industriel régional en 2007 avec 8 929 personnes⁶ pour les sites de Arques et Blaringhem).

Évolution de l'emploi

Quelques 3 530 emplois ont été perdus par l'industrie verrière régionale entre 2000 et 2007, soit près de 25% des effectifs. Cette hémorragie s'est surtout accentuée entre 2005 et 2007 (- 2 175 emplois) en raison notamment de restructurations, parfois très draconiennes.

La concurrence internationale très forte sur certains marchés a induit des restructurations importantes dans certaines unités régionales.

Par contre, très peu d'établissements ont cessé leur activité durant cette dernière période, puisque seule la Société de Parachèvement du Nord à Fourmies (37 personnes) a été mise en liquidation en 2006.

La concurrence internationale très forte sur certains marchés (verre pour le secteur automobile, cristallerie, arts de la table) a induit des restructurations importantes dans certaines unités régionales. Cela a entraîné l'arrêt de fours et de lignes de production et a eu un impact sur l'emploi.

3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Industrie du verre	17,0 %	52,1 %	7,4 %	16,0 %	7,6 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

Source : DADS 2006

5. Source : ASSEDIC

6. Source : SESSI – EAE 2007

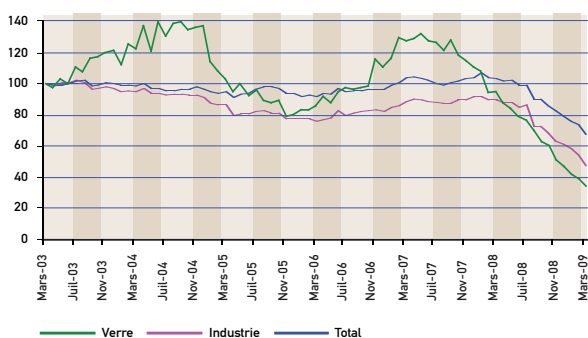
Ce secteur d'activité présente une plus forte proportion d'ouvriers qualifiés comparativement à l'industrie. Les fonctions intermédiaires et supérieures sont sous-représentées par rapport à l'ensemble de l'économie régionale.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Les fluctuations du recours à l'intérim sont beaucoup plus marquées que dans l'industrie. Le nombre d'intérimaires présents en fin de mois varie de 700 à près de 1 200 selon le niveau d'activité. Le verre occupe de 1,7 à 2,7 % des effectifs mis à disposition des entreprises en région

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de mois

Base 100 au 31 mars 2003



Nord – Pas-de-Calais. L'impact de la crise en cours sur ce secteur est perceptible dès mi-2007 par rapport à l'industrie qui ralentit les embauches d'intérimaires à partir de janvier 2008. Depuis mai 2007, la baisse est de -74 % contre -47 % pour l'ensemble des secteurs industriels. Le nombre d'intérimaires comptabilisés à fin mars 2009 est de 300.

3.3 PRINCIPAUX EMPLOYEURS⁷

Établissement	Commune d'implantation	Activité	Effectif employé
Arc International	Arques et Blaringhem	Fabrication de verre creux (art de la table)	8 929
Verreries de Masnières	Masnieres	Fabrication de verre creux (cosmétique)	474
AGC France	Boussois	Fabrication de verre plat (bâtiment)	436
AGC France	Aniche	Transformation de verre plat (automobile)	277
Alphaglass	Arques	Fabrication de verre creux (bouteilles pour spiritueux)	275
Saint Gobain Glass France	Emerchicourt	Fabrication de verre plat (bâtiment)	206
O-I Manufacturing France	Wingles	Fabrication de verre creux (canettes de bière)	147
Saint Gobain Sekurit France	Aniche	Transformation de verre plat (automobile)	130

7. Source : EAE 2007, sauf Alphaglass, activité démarrée en 2008

3.4 ACTUALITÉ EN RÉGION

La région Nord Pas-de-Calais abrite les plus grands groupes verriers dans leurs domaines d'activité respectifs (Arc International, Saint-Gobain Glass, AGC Automotive, Owen-Illinois Manufacturing, Bormioli Rocco, Saverglass).

La plupart d'entre eux doivent actuellement faire face à la récession économique qui induit une chute relativement conséquente des ventes (de l'ordre de 20 à 30 %). Pour répondre à cette baisse importante de l'activité, quelques entreprises régionales ont été contraintes de recourir au chômage partiel en début d'année 2009, alors qu'elles avaient anticipé en procédant dans le courant du deuxième semestre 2008 à une diminution de la production et saturé les unités de stockage pour éviter d'en arriver à cette situation extrême.

Verre plat

• Vitrage pour l'automobile

La récession, déjà ressentie en 2006 et 2007, dans les unités de transformation de verre plat pour l'automobile, s'est accentuée en 2008 :

- **AGC France - Aniche** (fabrication de pare-brise) : Une des 3 lignes de production a été mise à l'arrêt définitif en 2008,
- **AGC France - Boussois** (fabrication de vitres latérales) : La dernière ligne de production de verre automobile a été définitivement arrêtée dans le courant du 1^{er} semestre 2008 ; sa fermeture avait été décidée, tout comme celle d'Aniche, en raison d'un manque de compétitivité vis-à-vis des unités de production implantées dans les pays de l'est de l'Union Européenne,
- **Saint-Gobain Sekurit France - Aniche** (fabrication de custodes et de toits fixes et ouvrants) : L'activité, dont un déclin avait été amorcé en 2007, a encore fléchi en 2008. L'augmentation sensible des surfaces vitrées de toiture sur les véhicules par les constructeurs automobiles n'a pas donné les conséquences attendues en raison de la crise dans le secteur automobile.

• Vitrage pour pour le bâtiment

- **AGC France - Boussois** (verre bâtiment) : L'activité du site (2 floats de 750 et 800 t/j) se concentre maintenant exclusivement sur la production de verre pour le bâtiment avec la reconstruction du four B1 en 2008. Le nouveau four B1 (investissement de plus de 50 M€) constitue d'ailleurs une innovation technologique puisque si des fours par oxycombustion existent déjà, notamment aux USA, pour la production de verre plat, le préchauffage du comburant et du combustible avant injection dans le four avec les gaz de combustion du four, est une première mondiale (brevet déposé par AGC et AIR LIQUIDE), qui a fait l'objet de financements publics (ADEME).

Cependant, le site de Boussois, confronté lui aussi à une forte récession de la demande (-30 %), a été contraint de mettre en veille l'un de ses 2 fours de production en début d'année 2009 pour une année.

Verre creux

● Arc International – Arques et Blaringhem (arts de la table) :

Après une première convention PSE signée en 2005, Arc International en a signé une deuxième à l'automne 2008 portant sur la création de 580 emplois en 2 ans. Ces 2 PSE successifs vont induire une dépense de l'ordre de 200 M€ pour le groupe. La cristallerie de Blaringhem a fortement réduit son activité en 2008. Elle devrait s'arrêter complètement en 2010. Ne subsisteront alors sur le site que les ateliers de traitement du verre et d'entretien (environ 250 personnes). Par ailleurs, Arc International a fermé, en septembre 2007, son unité de fabrication de produits de cuisson Pyrex, implantée à Sunderland au Royaume Uni (240 personnes), en raison d'une baisse d'activité et de pertes structurelles.

A contrario, Arc International a transféré en Russie (dans le cadre d'une joint-venture très majoritaire avec le verrier russe Vassielevski Steklo Zavod) un four sodocalcique, inutilisé sur le site d'Arques, pour y fabriquer des articles d'entrée de gamme de type gobelets, pour satisfaire le marché russe en croissance de 6 % par an depuis le début des années 2000.

● Alphaglass – Arques (bouteille design) :

Le groupe SAVERGLASS injecte 80 M€ pour construire sa 3^{ème} unité française sur le site de l'ancien four V d'Arc International à Arques. De gros travaux d'aménagement ont été réalisés sur ce site : remplacement du four inadapté aux besoins propres (bien que récent), démontage des lignes de production existantes et installation de nouvelles lignes. L'activité de ce nouveau site (Alphaglass) a démarré le 2 juin 2008 pour fabriquer des bouteilles de très haute qualité pour le haut de gamme des vins, spiritueux, alcools. Pour faire face à des carnets de commande saturés, ALPHAGLASS a démarré une 6^{ème} ligne de production avec un an d'avance sur le planning initial (5 M€). 275 personnes ont été embauchées sur ce nouveau site, dont 267 issus d'Arc International.

La mauvaise conjoncture de fin d'année 2008 (effondrement des ventes, stocks en augmentation) a cependant chamboulé les objectifs initiaux du groupe qui envisageait la construction d'un deuxième four en 2010.

● Verreries de Masnières (flaconnage luxe) :

Le groupe Bormioli Rocco E Figlio a racheté le site à BSN Glass Pack en 1994. Celui-ci produit du flacon de très haute qualité pour la parfumerie et les cosmétiques. Déficitaire depuis 1994, les investissements importants réalisés par le groupe, ainsi que la nouvelle politique de stratégie commerciale insufflée depuis 2002, ont fini par porter leurs fruits puisque les résultats des Verreries de Masnières sont devenus positifs à partir de 2006, avec une rentabilité forte (10 % du marché mondial du flaconnage parfumerie et cosmétiques avec une croissance de marché de 6 % par an). Ceci s'est cependant traduit par des décisions importantes : arrêt définitif du four n°2 en 2005 et des deux lignes de production qui y étaient annexées pour améliorer la productivité des deux autres fours implantés sur le site et surtout optimiser les frais d'exploitation.

L'entreprise s'est fixée de nouveaux objectifs pour les années à venir :

- optimiser les coûts énergétiques en interne,
- nouvel atelier de décor (2 M€ d'investissements),
- augmenter la capacité des lignes de production de 25 %.

Ces objectifs ont été cependant contrecarrés par l'effondrement du marché au 2^{ème} semestre 2008.

- **Owen Illinois Manufacturing - Wingles** (canettes de bière) :

L'unité de production de Wingles est uniquement dédiée à la fabrication de canettes de verre de 25 et 33 cl à destination des brasseries de proximité (Brasserie de Saint-Omer, HEINEKEN Hollande,...). Des investissements importants (36,6 M€) ont été réalisés ces 5 dernières années sur le site pour augmenter la capacité de production (palettisation automatique, référencement automatique de la production pour une meilleure traçabilité, amélioration de la qualité du verre recyclé,...). OI Manufacturing envisage de diversifier ses modes de transports de matières premières (utilisation des voies navigables et du chemin de fer) pour optimiser les coûts. D'autre part, les unités verrières ont poursuivi les travaux de mise en conformité de leurs installations avec les dispositions de l'arrêté ministériel du 12 mars 2003 relatif à l'industrie du verre et de la fibre minérale, ce qui a induit des investissements relativement lourds, notamment en matière de traitement des rejets atmosphériques.

Les unités verrières ont poursuivi les travaux de mise en conformité de leurs installations.

3.5 L'INNOVATION EN RÉGION

Les grands groupes verriers mondiaux, largement représentés dans la région, consacrent chaque année 3 à 5 % de leur chiffre d'affaires à la Recherche et Développement, ce qui constitue une part conséquente pour une industrie de volume⁸. Certains de ces groupes ont leur service R&D en région :

- **Arc International à Arques** : 150 personnes, dont 80 ingénieurs. L'entreprise travaille essentiellement sur les formes (verres concaves et convexes), sur les matières (Kwarx®) et les process (économie d'énergie)
- **Verreries de Masnières** : les équipes de R&D sont communes aux designers des clients et au groupe Bormioli Rocco (20 personnes du groupe Biormioli à Masnières)
- L'unité **AGC à Aniche** est devenue, en 2003, centre de recherche développement européen sur les pare-brise complexes pour le groupe ; ce centre occupe 15 personnes.

Une grande partie de la R&D est consacrée à l'allègement du matériau sans en altérer sa résistance et au développement de ses propriétés naturelles. Ces recherches ont ainsi permis d'alléger le verre d'emballage de 15 % ces dix dernières années.

Le verre d'emballage mise à la fois sur la réduction constante de son poids (à titre d'exemple, une bouteille de Bordeaux pesait 800g il y a quinze ans, 380g aujourd'hui), sur ses qualités intrinsèques de transparence et sur ses facultés de recyclage, pour gagner des parts de marché. **ARC International** travaille d'ailleurs beaucoup sur cette problématique au sein du pôle MAUD.

Grâce à des traitements de surface spécifiques, il est possible de transformer le verre traditionnel en produit à forte valeur ajoutée. Certains verres à haute valeur ajoutée

Une grande partie de la R&D est consacrée à l'allègement du matériau et au développement de ses propriétés naturelles.

8. Source : Ministère chargé de la Recherche

représentent d'ores et déjà 4 % du marché mondial des nouveaux matériaux. Ainsi, à titre d'illustration, les producteurs de verre plat pour le bâtiment font porter leurs efforts sur le verre enrichi de couches métalliques multiples, tels **AGC à Bousois** et **Saint-Gobain Glass à Emerchicourt**. Parmi les fonctionnalités actuellement offertes par ces deux unités, on peut citer les vitrages anti-solaires qui permettent un meilleur confort thermique en été, les vitrages anti-froid ou « bas émissif » pour conserver la chaleur à l'intérieur des bâtiments en hiver, les vitrages bio-clean « autonettoyants » pour les bâtiments de grande hauteur, ou encore les vitrages anti-reflets notamment pour les vitrines. Ces nouveaux produits réduisent les pertes de chaleur et permettent des économies d'énergie.

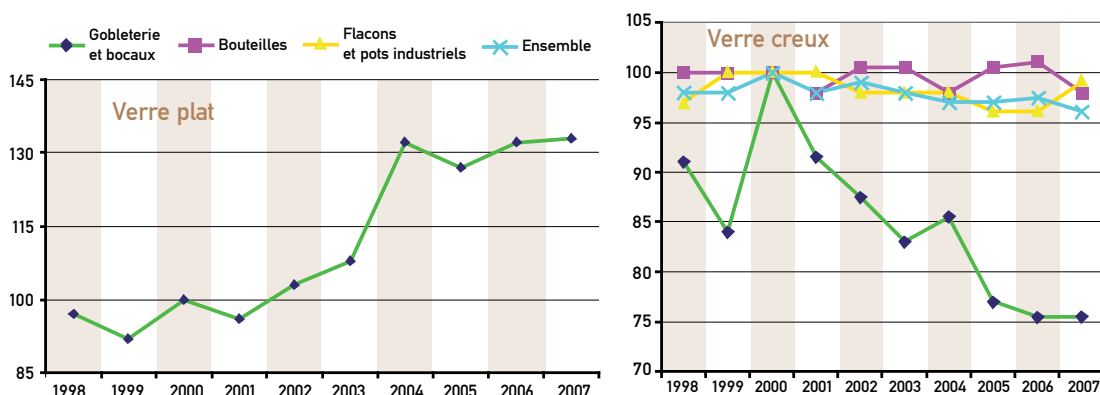
Par ailleurs, si les PME et TPE du secteur restent actives dans le domaine de l'innovation, elles sous-traitent pour la plupart le peu de R&D⁹ qu'elles initient à des laboratoires régionaux.

3.6 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Quelques chiffres clés caractérisent les différents secteurs du verre en France¹⁰ en 2007 :

Montants en k€	Marché intérieur hors TVA	Marché extérieur	Total hors TVA	% exportation
Verre plat et assimilé	638 987	254 326	893 313	28 %
Fil de verre	277 659	151 342	429 001	35 %
Verre creux mécanique	1 756 844	1 005 554	2 762 398	36 %
Verre technique et verre de silice	6 512	54 910	61 422	89 %
TOTAL	2 680 002	1 466 132	4 146 134	35 %

Evolution des productions en indices¹¹



9. Exemple de la société ALLARD à Caudry : spécialisée dans la fabrication de double et triple vitrage, elle développe de nouveaux produits qui, en plus de l'amélioration des performances énergétiques, permettent de filtrer les rayons solaires de façon à limiter l'impact extérieur (vérandas), mais ne dispose pas de service R&D propre.

10. Source : Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre

11. Source : GPIV Groupement des Industries du Verre

Si la production de verre plat a fortement progressé ces dix dernières années, il n'en est pas de même de celle du verre creux qui est restée relativement stable, voire en légère décroissance, imputable notamment à une chute importante du secteur gobeletterie.

Le verre plat

Les débouchés du verre plat sont les secteurs du bâtiment (53 % du marché en 2007) et de l'automobile (47 % du marché en 2007).

La dimension de plus en plus grande des fours (float) et l'importance des investissements nécessaires à la mise en place d'une activité de production de verre plat expliquent que les unités se situent de manière générale au plus près de leurs marchés car ces produits verriers sont peu transportables et soumis aux exigences de flux tendus. C'est pourquoi, la fabrication du verre pour l'automobile a suivi la délocalisation partielle de ce secteur.

Néanmoins, pour être compétitives sur ce marché, les unités françaises, et par voie de conséquence régionales, doivent se placer sur des marchés à haute valeur ajoutée (verre Bioclean Saint-Gobain Glass à Emerchicourt, verre isolation solaire AGC à Boussois).

Le verre creux

Avec les 2/3 du chiffre d'affaires de la branche, la fabrication de verre creux représente l'activité verrière la plus importante. Elle compte des entreprises leaders mondiaux sur leurs marchés telles qu'Arc International.

Si on observe, dans le domaine du flaconnage et de l'embouteillage, une activité plutôt stable, les difficultés sont de plus en plus marquées dans la verrerie de table qui voit, sous l'effet de la baisse du dollar, de la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre et des changements culturels des consommateurs, les années difficiles se succéder.

Le secteur de la verrerie de table vit une profonde mutation économique. Ainsi, Arc International évolue du métier de verrier à celui de spécialiste des arts de la table en renforçant ses activités commerciales et de distribution et aussi l'innovation (avec notamment le Kwarx®).

Respect de l'environnement

Le secteur verrier, à travers la fabrication de ses produits, constitue une source de préoccupation significative dans le cadre de la protection de l'environnement.

Conscients de leur impact, les grands groupes ont mis en œuvre une stratégie de réduction des nuisances qui s'appuie sur :

- une prévention et une réduction à la source de l'impact global par le biais d'initiatives telles qu'un allègement des gammes de bouteilles ;
- un développement du recyclage du verre en interne et une diminution des déchets de process. Cependant, si la collecte de verre ménager a progressé de 3 % en 2007, ce qui permet à la France (61 % de taux de recyclage) de se situer au-dessus du taux (60 %) fixé par l'Union Européenne à l'horizon 2008, il n'en est pas de même pour le verre plat dont le taux de collecte est encore très insuffisant. Néanmoins, les techniques de recyclage se perfectionnent (mise en place de systèmes de tri optique), l'objectif que se fixe la profession étant de recycler 75 % du verre ménager en 2012 ;

- la mise en œuvre de technologies performantes afin de réduire l'impact sur l'environnement et plus particulièrement les émissions de CO₂. La réglementation nationale, qui a encore évolué ces dernières années avec l'arrêté ministériel du 12 mars 2003, a contraint les exploitants à effectuer des investissements lourds dans le domaine de la prévention des rejets aqueux et atmosphériques à l'horizon 2007-2008. Cependant, ces contraintes ont parfois eu des effets très bénéfiques dans le domaine de l'innovation de process, à l'image de l'investissement réalisé par AGC France sur son site de Boussois pour remplacer un four (utilisation de MTD¹²: nouvelle technique de production par oxycombustion et gain énergétique appréciable grâce au recyclage des fumées de combustion pour le préchauffage du comburant et du combustible). Au delà de l'optimisation des solutions de recyclage et d'allègement des matériaux, ce secteur s'attache à optimiser les rendements énergétiques de ses installations. L'industrie verrière française, qui a notamment connu les chocs pétroliers des années 80 dispose d'équipements aux performances énergétiques contrôlées qu'elle cherche encore à optimiser ;
- les verriers visent également à limiter l'exposition des salariés à la silice cristalline, via les fédérations européennes, par la signature d'un accord social sur la mise en place d'un guide de bonnes pratiques.

3.7 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Par les technologies mises en œuvre, la filière verrière est capitalistique ce qui explique sa forte concentration. Elle est principalement dans les mains de quelques grands groupes internationaux. La région Nord – Pas-de-Calais en est la parfaite illustration : cinq grands groupes se partagent plus de 90 % des effectifs régionaux.

La région accuse également un déficit d'entreprises relevant des sous-secteurs du verre technique, du façonnage et de la transformation du verre, qui nécessitent des coûts de transport non négligeables (et engendrent de la production de CO₂) pour assurer la valeur ajoutée du produit fabriqué dans la région (à l'image des Verreries de Masnières qui cherchent un site de proximité pour installer une unité de décor).

C'est pourtant dans ces secteurs que se trouvent les plus importants potentiels de développement économique. Les grands groupes confrontés à la mondialisation de l'économie ont plutôt tendance à réduire leur présence par le biais de programmes de restructuration ou de modernisation à l'instar d'Arc International.

12. MTD : Meilleures Technologies Disponibles

Ce secteur doit, par ailleurs, faire face à deux principaux défis, celui de l'environnement et de l'évolution des produits et des marchés.

Les produits se complexifient et se diversifient car le verre doit aujourd'hui posséder de multiples caractéristiques techniques spécifiques. Il doit être réfléchissant, esthétique, posséder des qualités thermiques et acoustiques... Ces évolutions incitent les grands groupes à investir significativement dans la Recherche et Développement pour gagner la course à l'innovation.

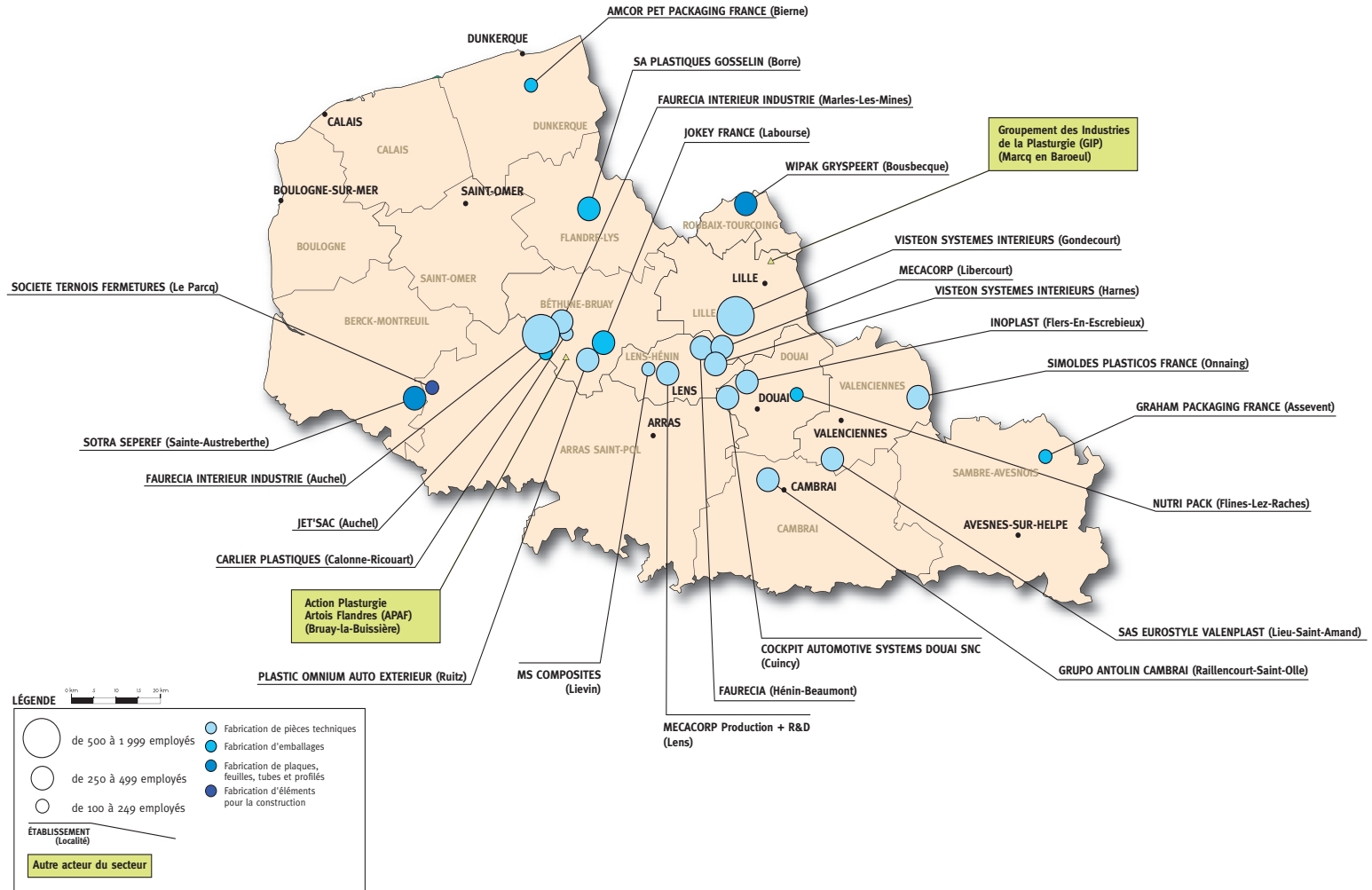
Les produits de demain issus de la recherche sont les vitrages électro-commandés dont les transparences optique et thermique peuvent varier à volonté et les vitrages chauffants ou à isolation renforcée. Ces derniers représentent un intérêt tout particulier notamment dans le cadre des mesures réglementaires adoptées suite au Grenelle de l'environnement concernant les bâtiments existants et les bâtiments neufs et dans celui de la réduction des gaz à effet de serre (isolation thermique renforcée apportée par une fine couche transparente faiblement émissive composée d'oxydes métalliques, déposée sur l'une des faces intérieures du double vitrage : 5 fois plus performant qu'un verre simple, concilie l'utilisation de l'énergie solaire et le confort thermique intérieur).

En ce qui concerne les produits à destination de l'automobile, la recherche porte sur un verre transmettant l'énergie lumineuse mais filtrant l'énergie thermique, assurant davantage de confort aux passagers, et sur les verres anti-buée. La surface vitrée d'une voiture est ainsi passée de 3,4 m² en moyenne en 1984 à 4 m² en 1996, et au-delà aujourd'hui. Malheureusement, l'industrie verrière régionale, à l'image de l'industrie verrière nationale, doit faire face à une forte concurrence étrangère dans le domaine du verre automobile.

Face à ces enjeux, plusieurs pistes :

- assurer une prospection hors région pour attirer des entreprises médianes relevant des secteurs du verre technique, du fil de verre ou du façonnage ou de la transformation, ou de marchés de niches à l'instar d'ALPHAGLASS placé sur un marché de petites séries de bouteilles haut de gamme, peu concurrencé par les groupes internationaux ;
- poursuivre l'accompagnement des programmes de restructuration en cours (Arc International) afin d'en limiter au mieux les conséquences territoriales et pour les sous traitants ;
- développer des activités de deuxième transformation du verre pour le bâtiment, les technologies de l'énergie renouvelable ;
- conforter la dynamique initiée dans le cadre du pôle MAUD ;
- améliorer le taux de taux de recyclage des verres plats ; pour cela c'est l'ensemble de la chaîne (collecte, contamination, séparation, conditions de valorisation...) qui doit être examinée. L'analyse en cycle de vie des produits peut également être déterminante pour le choix d'une stratégie future de recyclage.

Principaux acteurs de la plasturgie



PLASTURGIE

Laurence BERKMANS

Pierre FACHE

Ce secteur se situe au 3^{ème} rang national ¹ en termes d'emploi avec 10 158 salariés et 225 établissements derrière les régions Rhône Alpes (1^{er} pôle de production) et Pays-de-la-Loire. Compte tenu de ses caractéristiques mécaniques, le plastique présente de sérieux atouts face aux matériaux concurrents. La plupart des plastiques issus du pétrole sont indéfiniment recyclables. Les plastiques bio-sourcés (issus de matières végétales) sont encore en phase de développement et semblent promis à un bel avenir lié notamment à une gestion optimisée des ressources agricoles. L'enjeu environnemental est au centre du développement de cette filière ; il commence par la collecte des déchets et leur tri.

Forces

- Grande diversité des activités représentées en région
- Potentiel de développement exogène
- Présence d'organismes publics et laboratoires spécialisés
- Matériau léger qui permet notamment de réduire le poids des véhicules automobiles

Faiblesses

- Grands groupes internationaux implantés uniquement via des sites de production. Centres de décision et de recherche souvent hors région
- Secteur composé d'une multitude de sous-filières : difficulté à mutualiser les moyens
- Manque de relations entre les laboratoires et les entreprises

Opportunités

- Présence de grands groupes internationaux
- Donneurs d'ordres en région (automobile, agroalimentaire)
- Possibilité de rebond et d'innovation face aux nouvelles contraintes environnementales
- Développement des bioplastiques
- Structuration de la filière autour du pôle d'excellence Plasturgie Nord - Pas-de-Calais et du pôle MAUD pour le secteur de l'emballage

Menaces

- Forte concurrence des pays de l'Est et d'Asie : menaces de délocalisation
- Fluctuation des cours des matières premières : répercussion directe sur les entreprises du secteur
- Pression exercée par les grands donneurs d'ordres
- Mise en cause de la valeur environnementale des produits plastiques

1. Source : Panorama de la plasturgie 2008/09 (données 2007)

1 Définitions et généralités

La plasturgie désigne l'ensemble de l'industrie de la transformation des matières plastiques en produits finis ou semi-finis (22.2); elle est subdivisée en cinq groupes de la nomenclature française (codes NAF) :

- **22.21Z** : fabrication de demi-produits en plaques, feuilles, tubes et profilés en plastiques,
- **22.22Z** : fabrication d'emballages en matières plastiques,
- **22.23Z** : fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction,
- **22.29A** : fabrication de pièces techniques en matières plastiques,
- **22.29B** : fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros², l'Europe est la troisième zone mondiale de transformation des matières plastiques de base, devant le Japon et derrière les États-Unis et la Chine. La France, l'Italie et le Royaume-Uni font jeu égal derrière l'Allemagne qui représente le quart de la production communautaire.

Comme ses principaux partenaires européens, après une croissance soutenue dans les années 90, au rythme annuel moyen d'environ 6 %, la plasturgie française a atteint désormais une phase de maturité. Elle ne progresse plus que de 2 % par an depuis le début des années 2000, suite au ralentissement de l'économie et à la concurrence de nouvelles zones de production.

Après une croissance soutenue dans les années 90, la plasturgie française a atteint désormais une phase de maturité.

Alors que l'année 2007 fut marquée par une reprise de cette croissance en enregistrant une progression de 4,7 %, l'année 2008 n'a pas confirmé la tendance à la reprise, bien au contraire : la production est en recul de 5,5 % en 2008³.

Indépendamment des questions conjoncturelles, cette industrie est tributaire du manque de stabilité des cours des matières premières. Elle subit, en amont, les pressions des groupes chimiques internationaux qui rendent difficile toute possibilité de négociation des prix d'achat. Elle connaît également une forte pression en aval de la part des grands donneurs d'ordres de l'automobile et de l'agroalimentaire. Avec des hausses des coûts des matières, comme avec la flambée des cours du baril de pétrole, il est pratiquement impossible pour les plasturgistes d'augmenter rapidement leurs tarifs. Mais ces contraintes incitent les intervenants de ce secteur à toujours plus de dynamisme, de réactivité et d'innovation.

2. Source : Panorama de la plasturgie 2007

3. Source : Panorama de la plasturgie 2008/09

A l'international⁴, les échanges de la plasturgie française se font à 80 % avec les pays de l'Union européenne. Les 5 premiers partenaires sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Belgique, et l'Italie.

Hors Union européenne, les premiers clients de la plasturgie française sont par ordre d'importance la Suisse, les Etats-Unis, la Tunisie, la Turquie, la Russie et le Japon.

Les échanges extérieurs demeurent déficitaires, le taux de couverture fluctue autour de 75 % depuis le début des années 2000. L'Allemagne demeure le premier client et le premier fournisseur.

Une des raisons de ce déficit est structurelle : elle tient à la grande place qu'occupe l'industrie française dans plusieurs activités aval importantes, telles l'agroalimentaire, la parfumerie et les cosmétiques ou la construction automobile. Ces débouchés importants ne donnent pas toujours lieu à des exportations directes mais souvent à leur intégration sous forme d'emballages ou d'équipements à d'autres produits exportés par la suite. Ainsi, même si elle n'apparaît pas comme fortement exportatrice, l'industrie de la plasturgie contribue de façon importante à la valeur des exportations de l'industrie française.

Le secteur de la plasturgie doit faire face à une conjoncture économique très difficile. L'année 2008 se termine sur une forte baisse d'activité de la plasturgie. Cette récession a principalement touché les fournisseurs de l'automobile mais aussi les secteurs de la construction et de l'emballage industriel.

Le secteur des pièces techniques, secteur le plus important pour la région Nord – Pas-de-Calais, est de loin le secteur le plus touché par le marasme économique. Il a enregistré, en 2007⁵, une croissance particulièrement faible + 0,8 % et des effectifs en baisse de 5,7 % et le résultat net le plus faible de la plasturgie avec 0,8 %. Les investissements de ce secteur ont chuté de 20 % en 2007.

**Le secteur
de la plasturgie
doit faire face
à une conjoncture
économique
très difficile.**

Le secteur agroalimentaire constitue le 1^{er} client de l'emballage plastique (65 % des débouchés). Malgré la très forte réduction des sacs de caisse et la baisse enregistrée dans l'eau embouteillée, le secteur de l'emballage plastique a bénéficié de la bonne orientation de l'industrie agroalimentaire avec une croissance de 4 % en 2006 et 5,7 % en 2007. Cependant, il apparaît que la réduction de consommation liée notamment à la conjoncture économique freine cette croissance en 2008. Ce secteur a enregistré une baisse de ses effectifs de 2,4 %⁶.

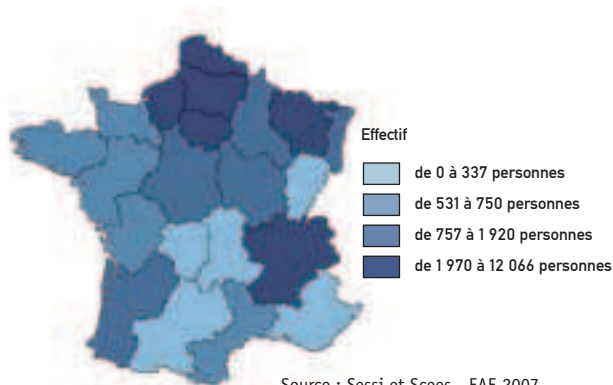
Pour rester compétitives, les entreprises doivent constamment innover et investir. C'est pourquoi ce secteur a soutenu son effort d'investissement avec une augmentation de 6,5 % des montants investis en 2007 par rapport à 2006.

4. Source : Panorama de la plasturgie 2008/09

5. Source : Enquête annuelle d'entreprise 2007 du Sessi

6. Source : Enquête annuelle d'entreprise 2007 du Sessi

2.2 LA PLASTURGIE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS



Source : Sessi et Scees - EAE 2007

La plasturgie française est un acteur important du développement économique et de l'emploi sur l'ensemble du territoire. A fin 2007⁷, toutes tailles d'entreprises confondues, les effectifs de la plasturgie regroupaient au niveau national 151 141 salariés dont 132 942 salariés dans les entreprises de plus de 20 personnes (soit 4,6 % de l'emploi industriel français).

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DE LA PLASTURGIE

Le secteur de la plasturgie présente une grande complexité et l'exercice de cette activité requiert le concours et la participation d'un ensemble de métiers, situés en amont ou en aval. L'ensemble des activités « annexes » qui concourent au fonctionnement de la filière, sont :

Les activités directement liées à la transformation

- les fabricants de polymères de base appartenant à l'industrie chimique ou pétrochimique,
- les fabricants de mélanges ou « compounds⁸ »,
- les industriels qui assurent le parachèvement des produits finis (soudage, métallisation, marquage, peinture,) ou l'assemblage et le montage ; ces activités sont souvent directement réalisées par les transformateurs eux-mêmes.

Les activités périphériques

- les designers qui proposent des choix esthétiques et pratiques en fonction des usages des produits envisagés,
- les bureaux d'études qui contribuent à l'élaboration et à la conception des produits,
- les laboratoires d'analyse et de recherche publique (CRITT, CRT, Ecoles, Universités) et privée,
- les constructeurs de machines de transformation,
- les outilleurs et fabricants de moules,
- l'industrie informatique, la robotique, la productique et les systèmes TIC,
- la maintenance industrielle,
- les organismes de formation professionnelle.

7. Source : Ubifrance

8. polymères de base ayant subi une demi transformation allant de la simple coloration à l'ajout de divers composants

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA PLASTURGIE

Les entreprises de ce secteur doivent intégrer dans leurs stratégies les contraintes environnementales. En particulier, on peut citer :

- le règlement européen REACH qui impacte plus particulièrement, le secteur des composites. La DREAL a mené, avec ses partenaires, une action d'accompagnement des entreprises,
- la nouvelle Loi d'Orientation Agricole n°2006-11 du 05/01/06 (article 47) portant des restrictions sur la commercialisation et la distribution de sacs plastiques non biodégradables à partir du 1^{er} janvier 2010 et incitant à l'incorporation de biomatériaux dans les emballages plastiques,
- le projet de loi Grenelle 1 qui imposera un taux de recyclage des emballages mis sur le marché de 75 % en 2012 (ce taux était de 61,3 % en 2007),
- le développement des plastiques bio-sourcés,
- le renforcement de la réglementation sur la maîtrise des émissions de Composés Organiques Volatiles qui concerne tous les produits plastiques contenant des solvants, des peintures et des vernis,
- la directive VHU du 18 septembre 2000 sur les Véhicules Hors d'Usage, qui fixe des objectifs aux constructeurs automobiles en matière de valorisation énergétique et recyclage : le taux de réemploi ou de valorisation énergétique des véhicules doit atteindre 85 % dès aujourd'hui, et le taux de recyclage à l'horizon 2015 doit atteindre 95 %,
- la directive relative aux Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), dont l'objectif de valorisation est de 70 % en 2008,
- la directive européenne 89/106 concernant les produits de construction ainsi que la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le secteur du bâtiment.

Les entreprises de ce secteur doivent intégrer dans leurs stratégies les contraintes environnementales.

3 La plasturgie en région

La zone géographique de Lens-Béthune-Auchel-Bruay (Pas-de-Calais) et la métropole lilloise (Nord) constituent les 2 principaux pôles d'activité de la plasturgie régionale.

L'image de la plasturgie dans la région confirme les tendances nationales, à savoir :

- de grandes entreprises d'injection : l'injection représente la première activité dans la région (25 % de la masse totale des matières plastiques transformées en région sont injectées) ;
- importance en nombre et en effectif des équipementiers automobiles ;
- petite taille des entreprises sous-traitantes, positionnées sur les opérations de finition.

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS⁴ FINANCIERS

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs permettant de comparer le secteur de la plasturgie au reste de l'industrie, au niveau national⁹

Ratios ¹⁰	Secteur de la plasturgie			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
Effectif EAE (Effectif employé)	+ 6,8 %	6 196	122 085	2 638 763
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 51 %	242,7 k€	178,2 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 4,2 %	22,3 %	24,4 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	- 24 %	20,5 %	28,8 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 15 %	49,9 k€	51,4 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	- 29 %	6,6 k€	7,4 k€	7,8 k€

NB : Effectif employé = Effectif salarié moyen corrigé du solde des effectifs pris en location et donnés en location
Effectif salarié moyen = Moyenne annuelle des effectifs

Le ratio chiffre d'affaires/employé, supérieur à la moyenne nationale de la plasturgie, a progressé de plus de 50 % en Nord – Pas-de-Calais depuis 2000 (contre + 22 % au niveau national). Quant au ratio valeur ajoutée/employé, il a accusé une baisse de 24 % en 7 ans et est devenu nettement inférieur à celui de la moyenne française. Enfin, les investissements sont globalement en baisse (- 29 %) sur la période 2000-2007.

Des établissements de taille plus importante en région qu'en France

TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PME1 < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
121	1 001	97	6 453	7	2 704

Source ASSEDIC 2007

46,2 % des établissements de la région Nord – Pas-de-Calais comptent un effectif supérieur à 20 salariés, contre 40,7 % au niveau national. Cette différence peut s'expliquer notamment par une densité importante des grandes unités d'équipementiers automobiles. Cependant, la plasturgie reste avant tout un secteur de PMI : 97 % des établissements régionaux ont un effectif de moins de 250 personnes.

9. Source : Enquête annuelle d'entreprise 2007 du Sessi

10. CA : Chiffre d'affaires – VA : Valeur ajoutée

Le sous-secteur le plus représenté en terme d'effectifs en région Nord-Pas-de-Calais est celui des pièces techniques, suivi du secteur de l'emballage, puis celui de la construction et des demi-produits.

3.2 PRINCIPAUX EMPLOYEURS¹¹

En 2007, les principaux établissements régionaux de la plasturgie en Nord-Pas-de-Calais étaient les suivants :

Entreprise	Commune d'implantation	Activité	Effectif employé
Faurecia Intérieur Industrie	Auchel, Marles et Hénin-Beaumont	Cockpits, panneaux de portes pour l'automobile	1 440
Visteon	Gondécourt, Carvin et Harnes	Pièces techniques pour l'automobile Centre technique	1 269
Mecacorp	Lens et Libercourt	Pièces techniques	356
Plastic Omnium	Ruitz	Boucliers pour l'automobile	302
Plastiques Gosselin	Borre	Emballage : matériel de laboratoire à usage unique	296
Grupo Antolin Cambrai (ex.Tanis)	Raillencourt-Sainte-Olle	Pièces d'habillage intérieur pour l'automobile	290
SAS Eurostyle Valenplast	Lieu-Saint-Amand	Pièces techniques pour l'automobile : garnitures de portes, hayons et calandre	260
Inoplast (Groupe Plastic Omnium)	Flers-en-Escrebieux	Pièces et fonctions complètes en matériaux composites et thermoplastiques destinées à l'automobile et au camion	252
Wipak Gryspeert	Bousbecque	Semi-produits : films pour emballages alimentaires et médicaux	221
Simoldes Plasticos France	Onnaing	Pièces techniques pour l'automobile	207
Sotra Seperef	Sainte-Austreberthe	Semi-produits : tubes et accessoires (canalisations pour l'agriculture, le BTP, l'industrie)	189
Jokey France	Labourse	Fabrication d'emballages rigides	179

3.3 L'INNOVATION EN RÉGION

La filière régionale de la plasturgie dispose d'une vingtaine de centres de recherche régionaux :

- **les écoles d'ingénieurs et les universités** qui sont en mesure d'effectuer des prestations technologiques pour les entreprises de plasturgie : il s'agit par exemple, dans le domaine des matériaux, des laboratoires de chimie des Universités ou encore de l'Ecole des Mines de Douai, très souvent citée comme ressource technologique par les entreprises,

11. Source : Enquête annuelle d'entreprise 2007 du Sessi

- **le CREPIM de Bruay-la-Buissière** (Centre de recherche et d'études sur les procédés d'ignifugation des matériaux) qui, sans être dédié exclusivement à la plasturgie, travaille régulièrement sur des problématiques propres à la plasturgie : la réaction au feu, le transfert thermique, la fonctionnalité de surface, le tri et le recyclage de plastiques pollués,
- **le CRITT M2A de Bruay-la-Buissière** qui est un centre technique dédié aux essais automobiles.

L'Action Plasturgie Artois Flandre (APAF), structure du pôle plasturgie, labellisée « cellule de diffusion technologique » par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est acteur de la plate-forme de l'innovation et valorisation de la recherche. Elle a contribué :

- au lancement d'un appel à projets à l'innovation, en juin 2008, qui vise à susciter l'émergence de projets d'innovation, de R&D et/ou de valorisation de recherche,
- à l'accompagnement des projets,
- au transfert technologique.

Face à la fluctuation du prix du pétrole et aux préoccupations environnementales, les plastiques bio-sourcés constituent une voie d'évolution et d'innovation pour les années à venir : plusieurs entreprises régionales, plus particulièrement du secteur de l'emballage, s'intéressent déjà aux bio plastiques¹². D'autres secteurs sont également en veille sur ce sujet, notamment le secteur des pièces techniques placé sur le marché de l'automobile.

Des réflexions sont également menées au sein de TEAM (Cd2e) pour valoriser les plastiques difficiles à recycler.

3.4 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Une concentration d'activités moyenne

La concentration des activités est incontestable en nombre d'emplois ou d'entreprises, même si d'autres régions en France présentent des caractéristiques semblables.

La région possède cependant suffisamment d'entreprises pour envisager diverses actions collectives, des formations spécialisées ou la mise en place de moyens d'assistance technique et de recherche-développement.

De grands groupes internationaux sont présents dans la région. Il s'agit essentiellement de grands sites de production qui ont leurs propres ressources en bureaux d'études, R&D, marketing, achats, ... basées à l'extérieur. Le pouvoir décisionnel de ces groupes ne se situe pas en région Nord – Pas-de-Calais. Leur présence est due à des facteurs de localisation favorables, parmi lesquels : la proximité des clients, les infrastructures de transport, le marché local du travail, les conditions d'implantation (aides, fiscalité).

Une grande diversité des activités

La région possède une richesse importante dans le domaine de la plasturgie, les 21 grandes familles sont présentes : thermoformeurs, rotomouleurs, injecteurs, extrudeurs... Le fait d'avoir toutes ces composantes en région est un véritable atout et un facteur d'attractivité pour la région. Cependant, face à une multitude de sous-filières, indépendantes les unes des autres, et forcément peu denses, il n'est pas évident de promouvoir la mutualisation de moyens entre industriels, et de structurer et organiser l'ensemble de la filière.

3.5 PERSPECTIVES ET PISTES D' ACTIONS

La plasturgie est un secteur traversant de profonds bouleversements et mutations. Dans la conjoncture actuelle de durcissement global des attentes et exigences des donneurs d'ordre, les entreprises de la plasturgie ont besoin d'être accompagnées vers plus de compétitivité et d'innovation. Dans cette optique, elles doivent améliorer leur veille économique sur la filière et leurs capacités à anticiper ses mutations afin de :

- garder un temps d'avance sur les nouvelles technologies,
- intégrer dans leur stratégie les enjeux environnementaux et de santé/sécurité qui deviennent des atouts : prendre en compte l'évolution des matériaux (les bio plastiques, les oxo biodégradables),
- trouver des synergies pour gagner ensemble de nouveaux marchés,
- s'ouvrir à l'international.

C'est ainsi qu'a été créé, en 2007, le pôle d'excellence plasturgie Nord – Pas-de-Calais : ce pôle d'excellence, piloté par l'association Action Plasturgie Artois-Flandres basée à Bruay-la-Buissière, a pour mission de :

- veiller à la bonne coordination, la cohérence et la complémentarité des actions portées et menées par les partenaires régionaux, le « groupe projets » (les organisations professionnelles, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les établissements d'enseignement et de recherche,...) en faveur de l'ensemble des entreprises de la filière plasturgie,
- faciliter l'accès aux dispositifs et moyens mis en place au service des entreprises de la filière, à travers une meilleure lisibilité des actions portées par le pôle.

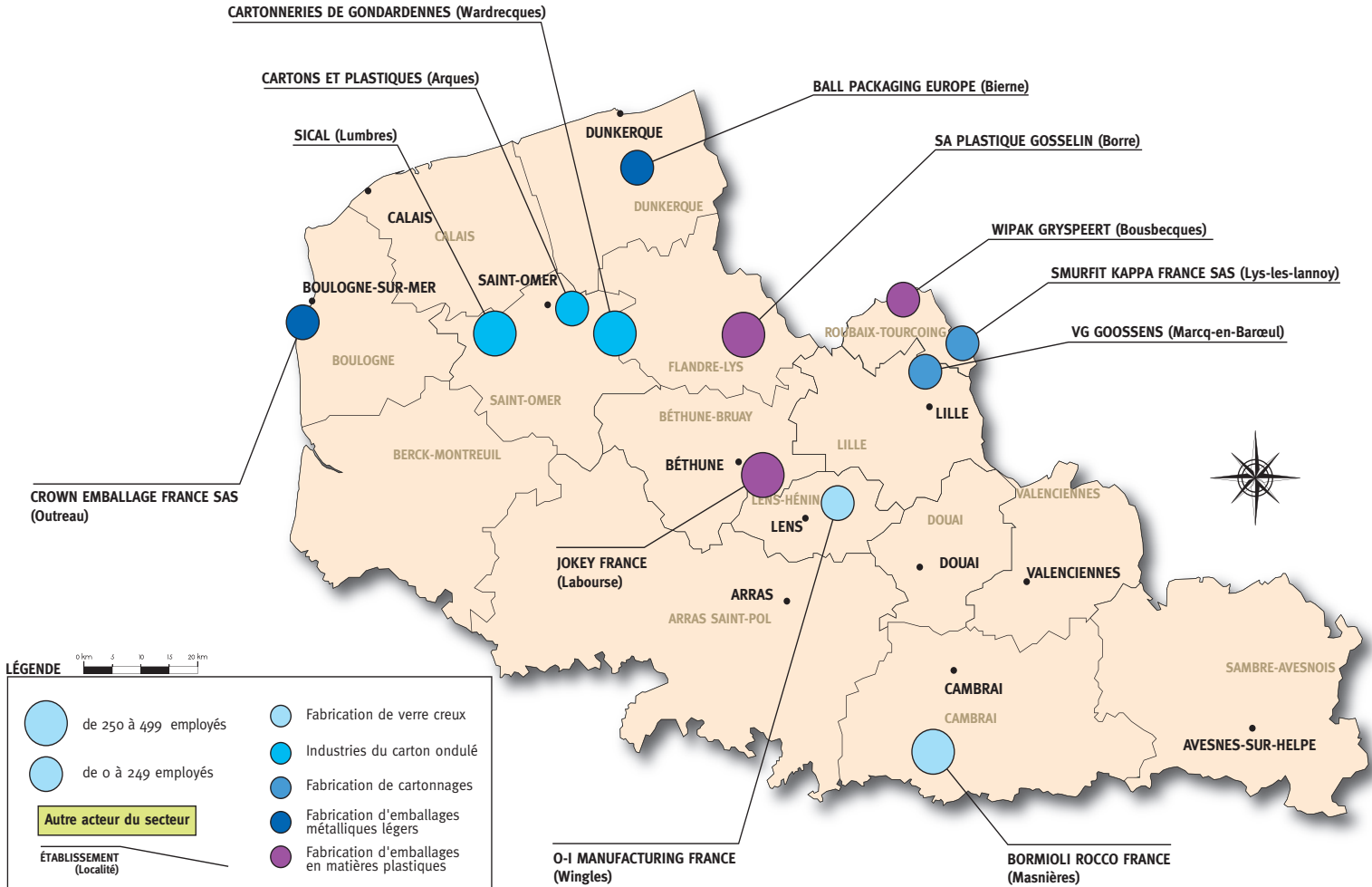
Le pôle conduit les thématiques prioritaires issues des enjeux de la filière régionale qui se traduisent par la mise en œuvre opérationnelle des actions suivantes :

- performance industrielle,
- performance commerciale,
- évolution organisationnelle et Formation,
- stratégie d'entreprise,
- accompagnement de projets technologique, transfert technologique,
- international.

Syndicats et associations

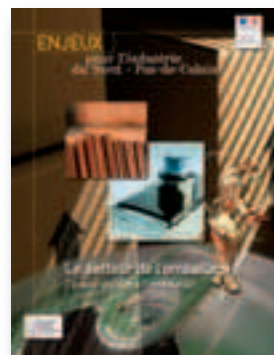
Nom	Adresse	Contact
Fédération de la Plasturgie	65, rue de Prony – 75854 Paris cedex 17	M. Bruno Estienne, Président
Groupement de la Plasturgie industrielle des composites (GPIC)	65, rue de Prony –75854 Paris cedex 17	M. Jean Pierre de Lary
Groupement des Industries de la Plasturgie (GIP)	40 rue Eugène Jacquet 59708 Marcq-en-Barœul	M. Gérard Sonnet
Action Plasturgie Artois Flandres (APAF)	Parc de la Porte Nord - Rue Christophe Colomb 62700 Bruay la Buissière	M. Benjamin Massart

Principaux acteurs de l'industrie de l'emballage



LE SECTEUR DE L'EMBALLAGE

Pierre FACHE, Laurence BERKMANS



Avertissement

Cette note constitue une présentation de la monographie "**Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation**" parue en décembre 2008. Pour de plus amples informations, vous reporter à cette publication téléchargeable sur notre site internet.

Résumé

L'industrie de l'emballage en région Nord – Pas-de-Calais se situe au 3^{ème} rang français avec plus de 7 200 salariés, derrière les régions Rhône-Alpes et Haute Normandie. Son chiffre d'affaires annuel dépasse les 2 milliards d'euros.

Reflète de la tradition industrielle du territoire, cette filière stratégique pour notre région s'est construite, pour l'essentiel, autour de grands donneurs d'ordres, notamment du secteur de l'agroalimentaire. Elle ne manque pas d'atouts et tous les matériaux sont transformés pour la production d'emballages : Plastique, Papier-Carton, Métal, Verre, Bois (cf. les notes thématiques relatives à ces matériaux). La région est même située en première position pour la fabrication d'emballages en papier-carton. La concurrence entre matériaux et entre grands groupes pour les productions de masse entraîne constamment les entreprises sur les chemins de l'amélioration de leur compétitivité et de l'innovation. Aujourd'hui, le développement de la filière est confronté également à la prise en compte du développement durable qui demande une réflexion de fond par matériau et par entreprise en considérant les tendances sociétales des consommateurs et la réalité des marchés dans le respect des dispositions retenues lors du Grenelle de l'environnement.

Perspectives pour la filière

La réflexion engagée devrait permettre de définir et de mettre en œuvre les actions nécessaires au développement de la filière emballage. Une stratégie régionale pourrait être définie en associant tous les acteurs de la filière : des concepteurs d'emballages aux structures chargées de leurs valorisations. Les fabricants d'emballages et les fabricants de machines doivent être au cœur de la réflexion. Les points forts de la région comme la présence importante de l'industrie agroalimentaire sont à mettre en avant. Des partenaires de ce secteur en région comme le pôle MAUD, CAP ACTION, ... intègrent la spécificité de la filière dans leurs actions et sont des points d'ancrage pour son développement.



note de synthèse p. 246

pôle de compétitivité PICOM p. 248

les technologies de l'information
et de la communication : T.I.C. p. 250

les services aux entreprises p. 252





SERVICES

SERVICES

Industries du commerce – Technologies de l'Information et de la communication – Services aux entreprises

Le tertiaire représente 57 % des emplois salariés en Nord – Pas-de-Calais. Avec une croissance de 22 % entre 2000 et 2007, le secteur des services aux entreprises emploie en 2007 plus de 190 000 personnes ce qui le place désormais presque à part égale avec l'emploi industriel hors énergie (221 000 emplois). Souvent considéré comme un secteur entraîné par la présence de nombreux donneurs d'ordres industriels en région, certaines filières se révèlent cependant être de véritables locomotives pour l'économie régionale.

Distribution : une concentration unique en Europe

Plus de 40 sièges sociaux de distributeurs sont rassemblés dans la métropole lilloise dans les domaines de la distribution alimentaire et de la distribution spécialisée (textile, sport, électrodomestique, bricolage, décoration, jeux...) ou encore dans la vente à distance. Plusieurs de ces distributeurs disposent d'implantations internationales. Ainsi en 2008, le groupe Auchan réalise plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'international¹, Décathlon a réalisé un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros HT en 2008 (+ 11,1 %) dont 2,5 milliards d'euros en France (+ 3,89 %)², l'enseigne La Redoute, présente dans plus de 22 pays, réalise 25 % de son chiffre d'affaires à l'international.

La montée de la vente en ligne, la concurrence des hard-discounts, les nouveaux arbitrages des ménages en matière de consommation, les préoccupations de protection de l'environnement sont autant d'enjeux auxquels les enseignes de distribution sont confrontées. En 2008, des mutations importantes ont commencé notamment dans la vente à distance.

Le développement du e-commerce amène les entreprises à renforcer une approche dite « cross channel » : le contact avec le client se fait par une approche globale via plusieurs canaux (papier, Internet, téléphonie) qui ne sont plus étanches entre eux. Le groupe Redcat réalise 12,3 % de ses ventes en magasin, 45,5 % par catalogue et 42,2 % par le canal Internet, ce canal représente même 52 % du chiffre d'affaires de la Redoute 2008.

1. Source : Rapport d'activité – Auchan – Edition 2008

2. Source : www.lavoixeco.fr – 2 avril 2009

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : une filière en émergence

Autre secteur phare du domaine des services, les entreprises des technologies de l'information et de la communication emploient aujourd'hui près de 21 000 personnes principalement dans le domaine des services immatériels. Entraînée par la présence de grands donneurs d'ordres, la région compte désormais des entreprises leaders parmi lesquels l'éditeur Generix qui est au 7^{ème} rang des éditeurs français suivant le classement Truffle 2009 et au 50^{ème} rang européen³ ou Ankama éditeur de jeux vidéos créé en 2001 et qui emploie plus de 300 personnes. Il est difficile de présenter les compétences présentes en région : la multiplicité des secteurs économiques présents a fait émerger des entreprises aux compétences diversifiées. Quelques pôles semblent en capacité de devenir entraînants en région : la sécurité, les technologies sans contact, la communication multicanal, l'ingénierie de la connaissance, les logiciels métier et la réalité virtuelle.

Dans ces secteurs, l'offre régionale est principalement constituée de PME situées sur des niches à fort potentiel de croissance.

Structurer les filières pour assurer leur développement

Au-delà des entreprises TIC, les donneurs d'ordres présents en région ont également fait naître des compétences dans d'autres domaines : communication/marketing, ingénierie, services opérationnels. Tout comme dans le secteur des TIC, les compétences dans chacun de ces métiers sont très diversifiées. La croissance des entreprises et leur capacité à devenir entraînant sont aujourd'hui limitées par le manque de visibilité de l'offre régionale. Plusieurs initiatives sont en cours pour développer cette visibilité dans le domaine des TIC (pôle image, e-entreprises, cap numeric, pôle régional numérique) et dans le tertiaire supérieur avec l'initiative de Lille Place Tertiaire. Ces associations souhaitent fédérer les entreprises pour favoriser leur développement mais aussi l'émergence de clusters.

L'avenir des services

L'arrivée des nouvelles technologies et les préoccupations de protection de l'environnement engendrent de nouvelles attentes des clients qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Pour continuer à se développer, les entreprises de service doivent être en capacité d'anticiper ces besoins et proposer de nouveaux usages à leurs clients. C'est l'objet du pôle industries du commerce : permettre aux entreprises TIC et de distribution de collaborer avec les laboratoires autour de l'innovation tirée par les usages.

3. Source : Truffle 100 – Palmarès 2008 et 2009 publiés par Truffle Venture , le CXP, Syntec Informatique et Mar-Tech & Finance



PICOM (Industrie du commerce)

Stéphanie DELVAUX

Virginie MIGNAN

→ 1 Description du pôle

La métropole lilloise concentre plus de 40 sièges sociaux de la distribution souvent parmi les leaders au niveau national et international, qui couvrent à la fois les marchés de la consommation et toutes formes de distribution dont la vente à distance. Cette concentration, ainsi que le potentiel d'innovation que les TIC constituent pour ce secteur, sont les éléments stratégiques qui ont motivé la création du pôle industries du commerce. C'est un des 2 pôles français dans le domaine des services. Son champ économique couvre les entreprises de commerce et de distribution ainsi que les prestataires qui interviennent pour ce secteur en particulier les entreprises des technologies de l'information et de la communication. Il développe une démarche singulière, dont l'objectif est de mettre la technologie au service d'une « innovation par les usages », dont le bénéficiaire final est le consommateur.

Les TIC constituent un des leviers majeurs du commerce du futur :

- la diffusion des nouveaux moyens de communiquer à toutes les classes d'âge et catégories socio-professionnelles : « objets communicants » et « internet des objets » apporteront dans un futur proche aux industries du commerce le maillon manquant, pour construire un commerce « ubiquitaire », soit la possibilité de « faire du shopping en tous lieux, à tous moments et avec tous supports »
- l'arrivée de la réalité virtuelle amène les TIC dans les lieux de vente (magasins et sites marchands), pour mettre en scène les produits, enrichir l'offre et y associer des services innovants.

Au-delà de la nécessité de participer au développement de ces technologies, anticiper et comprendre l'évolution des comportements de consommation et d'achat est un enjeu central pour le commerce et les distributeurs et un axe important de collaboration avec la recherche. L'action du pôle vise le développement de projets innovants autour de 4 axes thématiques : la prospective de la distribution, la dynamique des comportements et des modes de consommation, les univers ubiquitaires et l'organisation des process.

Le pôle industries du commerce a su mobiliser en peu de temps et sans antériorité des acteurs très différents mais complémentaires, en favorisant l'émergence de projets d'innovation à partir de collaborations entre les entreprises et la recherche mais aussi entre entreprises – parfois directement concurrentes – (distributeurs généralistes et spécialisés, opérateurs télécoms, SSII d'envergure nationale et européenne, PME de technologie).

Les entreprises et la recherche collaborent dans des domaines stratégiques technologiques (technologies sans contact, interfaces hommes-machines, réalité virtuelle...) mais aussi, les sciences humaines et sociales et les sciences de gestion. Ces collaborations sont le résultat d'une démarche structurée et d'un véritable process d'innovation collaborative, que le pôle anime à partir de différentes initiatives : « les ateliers de la R&D », « le forum des PME innovantes », « le comité de prospective ». Il ambitionne d'élargir ce process à l'utilisateur final, par la construction d'un « observatoire des usages ».

Un projet d'innovation de services :



Faciliter la vie des clients lors de leurs courses, en mettant à leur disposition un kiosque de services interactifs et personnalisés, qu'ils peuvent utiliser sur les lieux de courses.

Ce projet, qui réunit 14 enseignes (Castorama, Pimkie, Devianne, Auchan, Oxylane, Immochan, Agapes, Phildar, Boulanger, Leroy Merlin, Banque Accord, Okaïdi, Jules et Norauto) s'inscrit comme un maillon manquant d'une nouvelle chaîne de valeur à construire : le commerce ubiquitaire, étendu demain à la création de services de proximité liés à la vie quotidienne du consommateur et du citoyen.

2 Le pôle en chiffres

		2006	2007	2008
Nombre d'adhérents (au 31/12 de l'année considérée)	PME (<250 pers)	23	32	38
	250< EII* (<2000 pers)	5	5	7
	Groupes (>2000 pers)	16	19	21
	Organisme de recherche et/ou de formation	13	13	13
	Autres membres associés	4	4	4
	Total	61	73	83

Source : Pôle PICOM - *EII : Établissements Industriels Intermédiaires

		2006	2007	2008	Cumul depuis la Création
Projets R&D	Nombre de projets R&D labellisés	5	4	6	15
	Nombre de projets R&D financés	3	3	4	10

3 L'environnement du pôle

Le développement de projets abordant à la fois la relation avec le client et l'optimisation des process, amène le pôle à nouer des partenariats avec d'autres pôles. On peut citer, entre autres, les pôles i-Trans, Novalog, Uptex.

Les technologies sans contact sont stratégiques pour le développement du pôle PICOM : des contacts privilégiés avec les pôles SCS (Solutions Communicantes Sécurisées) et Minalogic ont été noués. Ensemble, ces pôles ont organisé les éditions 2008 et 2009 du « forum ICTF » sur les technologies sans contact. Le développement de ces technologies-clés fait l'objet de soutiens par les appels à projets nationaux (IPER) et européens dans le cadre du 7^{ème} programme cadre de recherche et développement technologique (PCRDT).

Le déploiement de ces technologies pose la question de leur acceptation par le client (impact des ondes sur la santé des individus, protection de la vie privée, valeur du service pour le client, ...). C'est un point clé, dont le pôle a souhaité s'emparer par des relations régulières avec la CNIL en France et au niveau européen, avec la Commission.

COORDONNÉES DU PÔLE PICOM

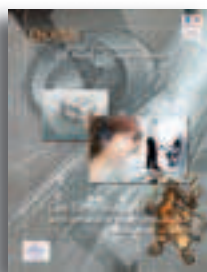
Président : Arnaud Mulliez / **Directeur :** Patrick Brunier

mthelie@citeonline.org - www.picom.fr

40 rue Eugène Jacquet SP 15 59708 Marcq-en-Barœul Cedex – Tél 03 20 99 45 97 – Fax 03 20 99 24 62

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Stéphanie DELVAUX, Virginie MIGNAN



Avertissement

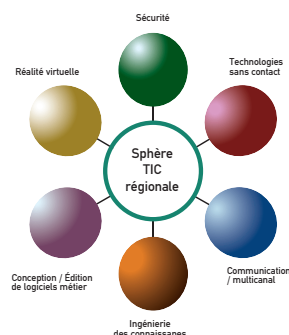
Cette note constitue le résumé de la monographie "Technologies de l'Information et de la Communication - Quels Atouts pour la région ?" parue en juin 2008. Pour de plus amples informations, vous reporter à cette publication.

Résumé

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) regroupe les activités de fabrication d'équipements bureautiques, informatiques, électroniques, les services de télécommunication et les services informatiques, dont l'édition de logiciels.

Le développement du secteur en Nord – Pas-de-Calais est récent. Il emploie aujourd'hui près de 21 000 personnes. L'offre régionale, dominée par les services immatériels, s'est constituée en réponse aux besoins des grands donneurs d'ordres.

La diversité et la densité des secteurs utilisateurs (industrie, distribution, santé, transports ...) en région ont attiré les principaux groupes internationaux. Elles ont également permis aux entreprises régionales de développer des compétences reconnues, principalement dans 6 domaines technologiques : la sécurité, les technologies sans contact, la communication multi-canal, l'ingénierie de la connaissance, les logiciels métier et la réalité virtuelle. Dans ces secteurs, l'offre régionale est principalement constituée de PME situées sur des niches à fort potentiel de croissance.



Les TIC en Nord - Pas de Calais : une spécialisation dans les services immatériels

Récente, la filière TIC s'est développée autour des marchés de la région – une forte concentration industrielle, la proximité des marchés de l'Europe du nord – et d'une volonté politique : faire de ce secteur en croissance un des leviers de la reconversion.

Quelques chiffres

Au 1^{er} janvier 2007, le secteur des TIC compte 2938 établissements en Nord – Pas-de-Calais (dont 2318 pour les services immatériels), soit un peu plus de 2 % des établissements régionaux.

Au 1 ^{er} janvier 2007 - Nord – Pas-de-Calais	Nombre d'établissements	nombre de salariés
TIC	2 938	20 953
dont services immatériels	2 318	14 202

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) et Unedic

L'activité est "tirée" par les services immatériels qui représentent près de 80 % des établissements TIC et voient leurs effectifs croître de plus de 70 % en 10 ans.

Schématiquement, le tissu régional comprend principalement deux types d'acteurs :

- des antennes régionales de groupes nationaux ou internationaux de plusieurs centaines de salariés (Cap Gemini, Atos, IBM, ...), qui répondent aux besoins de proximité d'un tissu industriel très dense,
- des PME indépendantes, généralement de taille plus modeste, offreuses de solutions TIC et positionnées sur toute la palette d'activités : édition de logiciels, développement d'applications sur mesure, conseil.

Beaucoup de ces PME sont implantées dans la métropole lilloise. Elles ont appuyé leur développement sur les grands secteurs d'activité régionaux, en particulier la distribution et la logistique. La nature de l'activité TIC en région (spécialisation sur les services immatériels) va de pair avec une représentation majoritaire des petites structures : 82 % des établissements ont moins de 10 salariés.

Enjeux et problématiques de la filière

Les enjeux de la filière, ci-dessous résumés, peuvent être regroupés en deux catégories :

- les enjeux qui se positionnent au niveau de l'entreprise et qui impactent son développement à titre "individuel"
- les enjeux pour la filière qui mettent en jeu sa pérennité et la capacité de la région être reconnue pour son activité TIC



Les associations régionales

Au plan régional, l'activité est animée par diverses associations :

- APPLICA, portée par la CCI Grand Lille, dont la vocation est d'aider à faire le lien entre les prestataires TIC et les entreprises régionales ;
- l'AS2I : Association des sociétés de services en ingénierie informatique, qui représente les professionnels de la filière informatique du Nord auprès des organisations utilisatrices et des organismes institutionnels de la région ;
- le GUN : Club des managers des systèmes d'informations ;
- Infonord : Association des professionnels des technologies de l'information, qui mène une double mission d'échanges entre les professionnels et de développement de thématiques marchés ;
- le pôle régional numérique : association qui a pour vocation à fédérer la filière numérique en région autour d'un programme visant à soutenir son développement et sa croissance ;
- la délégation régionale du Syntec ;
- TLM - DIGIPOINT, financé sur fonds publics, qui est le centre régional de services expert en TIC : accompagnement des entreprises productrices de TIC du stade de la création au projet confirmé, accompagnement des entreprises utilisatrices de TIC, développement de l'attractivité régionale (implantations d'entreprises et valorisation des savoir-faire).

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Pierre FACHE

Stéphanie DELVAUX

Le secteur des services aux entreprises présente un large spectre d'activités : par exemple, l'ingénierie très spécialisée et le nettoyage des locaux font partie de ce secteur. C'est le secteur qui a enregistré une des plus grandes progressions ces dernières années pour répondre à de réels besoins. Les sociétés régionales de ce secteur, spécialisées notamment dans les domaines du conseil et de l'ingénierie en technologie, peuvent participer dans de nombreux cas à améliorer la compétitivité du tissu industriel régional. On note un déplacement des emplois industriels vers les services.

Forces

- Présence de nombreux donneurs d'ordres en région
- Forte concentration d'acteurs dans plusieurs secteurs clés : logistique, banque, relation-client, services informatiques...
- Pôle de compétitivité Industries du commerce

Faiblesses

- Centres de décision d'entreprises hors de la région
- Secteur atomisé
- Faible lisibilité de l'offre de services en région

Opportunités

- Poursuite de l'externalisation des fonctions par les entreprises
- Définition d'offres de services étendues pour les clients et prise en charge d'un processus complet
- Politique de délocalisation de proximité (near-shoring) des centres d'appels parisiens

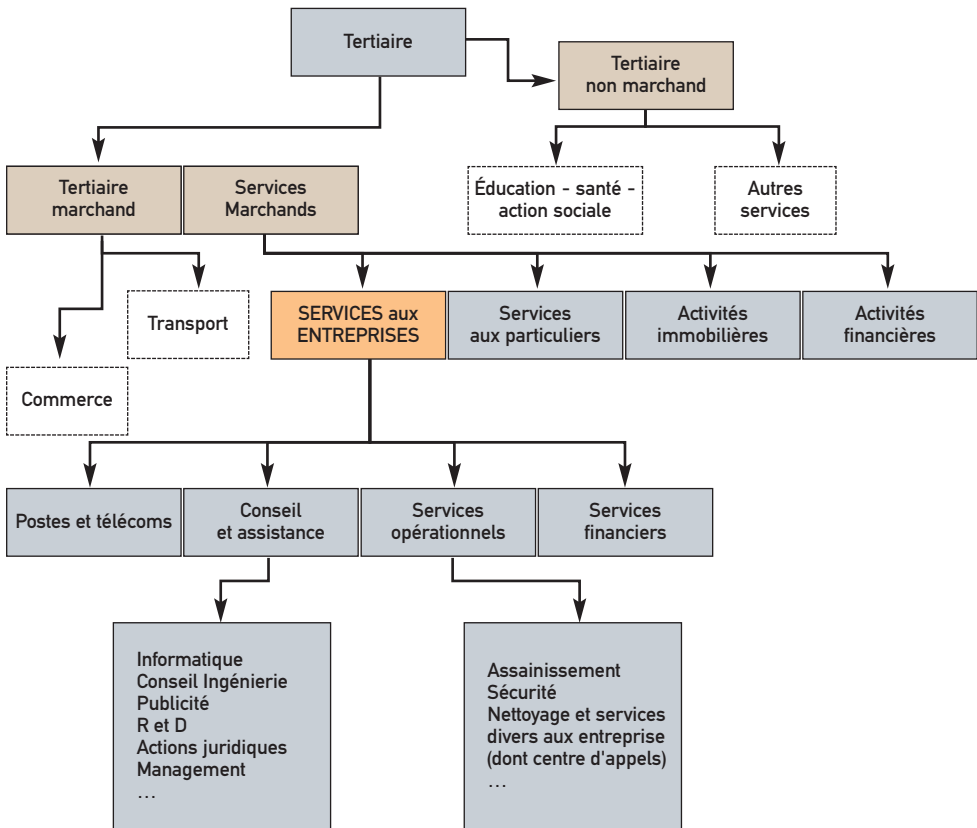
Menaces

- Difficultés pour les jeunes entreprises de contractualiser avec les grands groupes
- Politique de délocalisation dans les pays émergents de la part de certains clients
- Concurrence des acteurs d'Ile-de-France
- Restructuration de certains donneurs d'ordres industriels et réintégration d'activités

1 Définitions et généralités

Une activité de service aux entreprises est définie comme la mise à disposition d'une entreprise cliente, d'une capacité technique (opérationnelle) ou d'une capacité intellectuelle (connaissance en référence à un savoir-faire méthodologique par exemple) sans production directe pour le client d'un bien tangible. Les services aux entreprises couvrent un spectre d'activités très large, des transports aux activités bancaires, du conseil aux activités de nettoyage, des services informatiques à l'immobilier, en passant par les télécommunications.

Les enjeux des entreprises des secteurs « technologies de l'information et de la communication » (TIC) dont les télécommunications font l'objet d'une note spécifique. L'organisation du secteur étudié dans la présente note peut être représentée schématiquement sur le diagramme suivant¹ :



1. Rapport du CESR Nord – Pas de Calais – Les services aux entreprises : Quels enjeux pour la région Nord – Pas de Calais ?

La présente note se focalisera sur les activités de conseil et assistance (NES 21, 22, 23, 24, 25 et 40) et des services opérationnels (NES 31, 32, 33 et 34). Cependant il est important de préciser que les entreprises liées à ces codes ne représentent que partiellement l'activité de services aux entreprises. Dans ce secteur, l'effectif non salarié (une seule personne dans l'entreprise) représente environ 10% des effectifs du secteur des services aux entreprises. Faute d'autres données, les chiffres figurant dans la présente note s'appuient néanmoins sur la nomenclature présentée ci-dessus, et les effectifs mentionnés sont les effectifs salariés.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Les services représentent 70 % du PIB européen. Le marché mondial de l'ingénierie était estimé à 650 milliards de dollars à la fin 2002. Le marché des services aux entreprises est longtemps resté un marché intérieur. La directive services 2006/123 a pour objectifs de faciliter l'établissement de prestataires, de faciliter la libre circulation des services et de maintenir la qualité des services devra être transposée avant le 28 décembre 2009. Pour faire face à une concurrence renforcée, les entreprises de conseil en technologie développent le recours aux centres de services « offshore » : si en 2006 26 % des sociétés de conseil en technologie déclaraient réaliser des prestations dans les centres de services offshore (en propre ou en sous-traitance) on estime que la part devraient passer à 41 % en 2009 et représenter 6 % du revenu total en conseil de technologie, rejoignant ainsi les tendances observées dans les centres d'appels.

En France, entre 1980 et 2006, la part des services aux entreprises dans la valeur ajoutée est passée 96,9 à 238,2 milliards d'euros soit 16,7% de la valeur ajoutée. En 2006, le secteur des services aux entreprises représentait 16,2% des emplois contre 14 % pour l'industrie². Le secteur des services aux entreprises représente, en France, plus de 3 255 000 emplois. Le Nord-Pas-de-Calais représente 5,8% des effectifs nationaux.

2.2 LES SERVICES AUX ENTREPRISES EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD PAS DE CALAIS

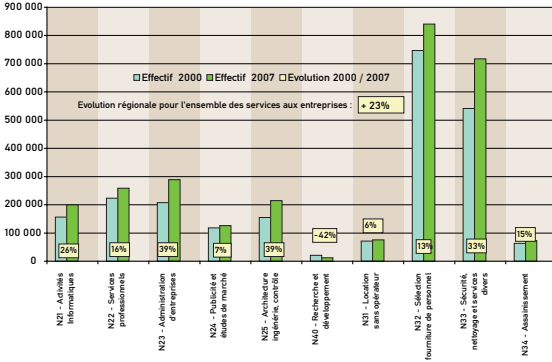
Le secteur des services aux entreprises occupe une place d'importance dans l'économie régionale. Ce secteur d'activité emploie plus de 189 000 personnes dans plus de 9 800 établissements³. La progression des effectifs enregistrée en 2007 par rapport à 2000 est supérieure à 22 %.

Les tableaux suivants permettent de mieux appréhender la répartition des effectifs par domaine d'activité. Ils montrent également les évolutions par secteur entre 2000 et 2007 avec des éléments de comparaison entre la région et la France.

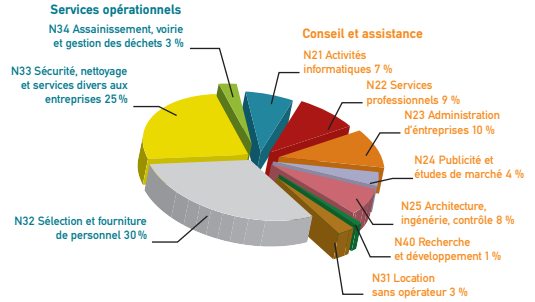
2. Source : INSEE - Les services en France – Services aux entreprises – Edition 2007

3. Source : Données Assedic 2007

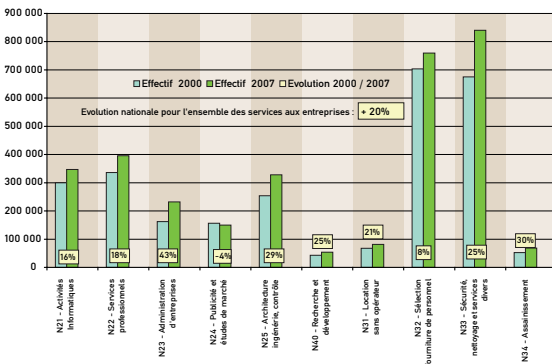
Evolution régionale des effectifs entre 2000 et 2007 des services aux entreprises (par secteur)



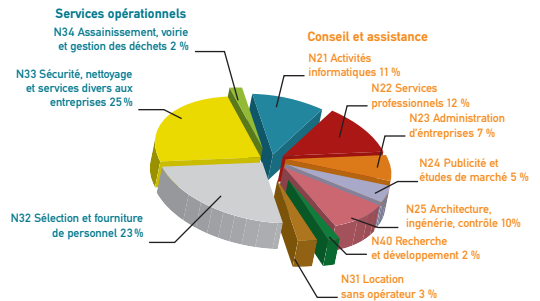
Répartition régionale des emplois salariés en 2007 des services aux entreprises par secteur



Evolution nationale des effectifs entre 2000 et 2007 des services aux entreprises (par secteur)



Répartition nationale des emplois salariés en 2007 des services aux entreprises par secteur



2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR

En 2005, les grandes entreprises réalisent 72% des achats de services des entreprises industrielles. 74% des achats réalisés par les entreprises industrielles se concentrent dans les biens intermédiaire (40%), les biens d'équipements (18%) et l'automobile (16%)⁴. En 2006, l'activité de conseil technologique (opération de conception et d'industrialisation de produits et d'équipements à dominante industrielle) est particulièrement liée à l'automobile (63% des entreprises présentes sur le secteur), l'aéronautique (61%), l'énergie (60%) et l'industrie mécanique (77%) et ce même si l'activité de ces entreprises est principalement multisectorielle⁵.

Les donneurs d'ordre ne sont pas les seuls à décider l'avenir du secteur. Les offres faites « en amont » par les acteurs du secteur sont à ce titre essentielles pour répondre à la demande du marché.

4. Source : SESSI – le 4 pages des statistiques industrielles – N° 242 – mars 2008

5. Source : Cartographie des sociétés de conseil en technologie en France – Enquête IDC et Syntec

2.4 LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

La décision d'externaliser est le principal facteur d'évolution à la hausse des activités du secteur. De même, la décision de ne plus externaliser est inversement un facteur d'évolution à la baisse des activités du secteur : c'est le cas des entreprises qui décident de réduire le recours à l'intérim ou de confier des travaux au personnel de l'usine plutôt qu'un à sous-traitant en période de baisse de production.

Dans les domaines conseil et assistance, on constate une évolution majeure dans les modes d'utilisation des services avec l'augmentation du recours au forfait. Déjà en 2006 les sociétés de conseil en technologie réalisaient 58% de leur prestation au forfait, on estime que ce taux devrait passer à 64% en 2009 sous la pression des donneurs d'ordres.⁶

Des besoins en terme d'études plus importants ont été décelés avec l'évolution de la réglementation (le montant des études liées à l'environnement en NPDC représentent en 2007, 22 millions d'euros (dont 16 millions d'études réglementaires), soit 20 % de l'investissement industriel pour protéger l'environnement.

3 Les services aux entreprises en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Selon une enquête réalisée par le SESSI en 2005, Les entreprises industrielles consacrent près de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'achat de services. Les grandes entreprises répartissent leurs dépenses sur un large éventail : gestion du quotidien, services informatiques, commerciaux, de recherche et de technologie ou des services aux salariés. Ces dépenses portent avant tout sur la gestion du quotidien dans les PME. La partie de ces services qu'elles réalisent de façon interne mobilise le cinquième des effectifs des entreprises industrielles, avec une forte variabilité selon leur activité, leur appartenance à un groupe et leur taille. L'internalisation de certains services en amont de la production, notamment la R&D, ou en aval - les services commerciaux - est stratégique dans certains secteurs, telle l'industrie pharmaceutique.

Effectifs et tailles d'entreprise

TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PME1 < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
8 304	39 236	1 435	99 269	113	50 657

Source : ASSEDIC 2007

6. Source : Cartographie des sociétés de conseil en technologie en France – Enquête IDC et Syntec

Le secteur est plutôt atomisé : la majorité des entreprises ont moins de 20 salariés (84% du nombre total d'établissements). Mais la majorité des effectifs (plus de 52%) est concentrée dans des établissements dont l'effectif est compris entre 20 et 250 personnes. 20 entreprises ont un effectif compris entre 500 et 2000 personnes. Une seule dépasse le seuil de 2000.

Parmi les principales entreprises régionales, on trouve⁷:

	Etablissement	Ville	Effectif	Activité
Services opérationnels	GSF Pluton	*	1 825	Activité de nettoyage
	Clinitex	*	506	
	Armatix	Calais et Boulogne	1 200	centre d'appels
	Flandre Ateliers	Tourcoing	271	Service annexes à la production
Conseil et assistance (hors activité TIC)	Centre technique de l'APAVE Nord Ouest	Lille	2 425	Analyses essais et inspections techniques
	SOCOTEC Industries	Seclin	722	
	FCB Ciments	Villeneuve d'Ascq	174	Ingénierie technique
	ATEIM	Fort Mardyck	173	

* : Effectif régional 2007

Ces grandes entreprises sont surtout présentes dans les activités de nettoyage, de travail temporaire, d'ingénierie/études techniques, les enquêtes et la sécurité, l'administration d'entreprises, ou encore le conseil en systèmes informatiques.

3.2 ACTUALITÉ EN RÉGION

L'attractivité du territoire pour des implantations industrielles françaises est marquée par une forte présence des services à l'industrie et des grands noms de consultants notamment sur la métropole lilloise. La zone d'emploi de Lille se caractérise par un secteur tertiaire prépondérant (81 % de l'emploi salarié en 2007).

La zone d'emploi de Lille se caractérise par un secteur tertiaire prépondérant.

En région, des sociétés se distinguent par leur performance. Deux exemples pour illustrer cette actualité :

- **Alten Nord** a ouvert début 2009⁸ sur le parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq, près de Lille (Nord), un centre d'ingénierie externalisé pour répondre en

7. Source : Base de données - Diane

particulier aux demandes de ses clients du ferroviaire que sont Bombardier Transport et Alstom Transport. Ce nouveau centre d'ingénierie emploiera à terme soixante personnes. L'entreprise localisera à Villeneuve d'Ascq toutes ses forces commerciales, techniques et de management ainsi que ses équipes administratives et recrutement. Présent dans le Nord depuis novembre 1999, Alten Nord compte lier des partenariats avec les laboratoires publics et privés de la région pour travailler sur les phases de validation et d'essais physiques des équipements et logiciels. Alten est leader français du conseil et ingénierie en technologies. Cette implantation vient compléter l'effectif de 330 personnes, rattaché à la direction régionale, à Marcq-en-Baroeul (Nord).

- l'entreprise nordiste **Clinitex**, l'un des leaders français des entreprises de propreté, a fêté ses 30 ans et emploie 1 800 salariés (800 équivalents temps plein) pour un chiffre d'affaires de 20 M€ en 2008 (en progression de 25%, réalisés principalement dans le tertiaire, l'industrie, les parties communes d'immeubles) dans ses implantations de Lille, Valenciennes, Arras, Compiègne et Rouen. La petite entreprise créée par le Nordiste Thierry Pick, poursuit son développement avec le lancement d'un nouveau réseau dans l'Ouest et une croissance à deux chiffres⁹.

3.3 L'INNOVATION DANS LES SERVICES¹⁰

Entre 2002 et 2004, 48 % des entreprises des services marchands ont innové. Ce taux monte à 57 % dans le secteur conseil et assistance et n'est que de 42 % dans les services opérationnels¹¹. Une étude du SESSI, réalisée en 1999, a tenté d'approcher la place de l'innovation technologique dans quatre secteurs des services aux entreprises :

- l'ingénierie, études et conseil,
- les services informatiques,
- les télécommunications,
- les transports.

**Entre 2002 et 2004,
48% des entreprises
des services marchands
ont innové.**

Dans l'ingénierie, les études et le conseil, 47 % des entreprises de plus de 20 salariés interrogées ont déclaré avoir innové au cours des trois années précédant l'enquête. Dans les services informatiques et les télécommunications, ce chiffre s'élève même à 55 % et 62 % respectivement.

A contrario, dans les transports, seules 10 % des entreprises de plus de 10 salariés déclarent innover technologiquement.

La part du chiffre d'affaires consacré à l'innovation technologique est moindre dans les services aux entreprises que dans l'industrie. Pour les domaines de l'ingénierie, des services informatiques et des télécommunications, pourtant naturellement riches en technologies, elle n'est que de 2,6 % contre 6 % dans l'industrie.

8. Source : Usine nouvelle du 15 janvier 2009

9. Source : Voix du Nord du 14 avril 2009

10. Source : INSEE – les innovations dans les services marchands – N°1130 – Mars 2007

11. Source : Enquête communautaire CIS4

Une innovation plus qu'ailleurs guidée par le marché

L'étude du SESSI a tenté d'approcher les objectifs de l'innovation dans les entreprises des télécommunications, ingénierie/conseil et services informatiques. 66 % des entreprises interrogées citent la conquête de nouveaux marchés comme une motivation importante dans la décision d'innover (58 % dans l'industrie). Par contre, la réduction des coûts salariaux, énergétiques ou de matières premières est sensiblement moins citée.

Les sociétés de services aux entreprises par leur expérience sont vecteurs d'innovation pour leurs clients.

Les sociétés de services aux entreprises par leur expérience sont vecteurs d'innovation pour leurs clients : conception du produit, études marketing, design, conseil en stratégie,... aux différentes étapes du cycle du produit.

3.4 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le secteur des services aux entreprises couvre un spectre d'activités très large et apporte une réponse aux besoins de compétitivité de ses clients. La logique de réduction des coûts n'est pas absente du mouvement d'externalisation, c'est pourquoi la concurrence des pays low-cost représente une menace pour les entreprises de services régionales, dans les domaines des services opérationnels comme les centres d'appels mais aussi dans les secteurs de l'ingénierie et des études techniques.

La concurrence des pays low-cost représente une menace pour les entreprises de services régionales.

Face à cette concurrence les entreprises de service régional doivent développer de nouveaux services. Au-delà de la simple réduction des coûts, les prestataires de conseil, d'assistance et de services opérationnels doivent séduire de nouveaux clients en étant capables :

- de prendre en charge complètement un processus client,
- d'assurer une réponse adaptée aux contraintes de plus en plus complexes de leurs clients.

Pour accompagner les entreprises régionales, la DRIRE et la CRCI ont lancé en 2007 un programme facilitant le regroupement d'entreprises, qui a permis d'améliorer la capacité des PME à prendre en charge collectivement les besoins de leurs clients. Par ailleurs le programme FACIL a pour objectif de favoriser l'accès des PME-PMI régionales à la commande publique en Nord – Pas-de-Calais et en Wallonie.

3.5 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

En complément des actions déjà initiées, plusieurs pistes pourraient être explorées :

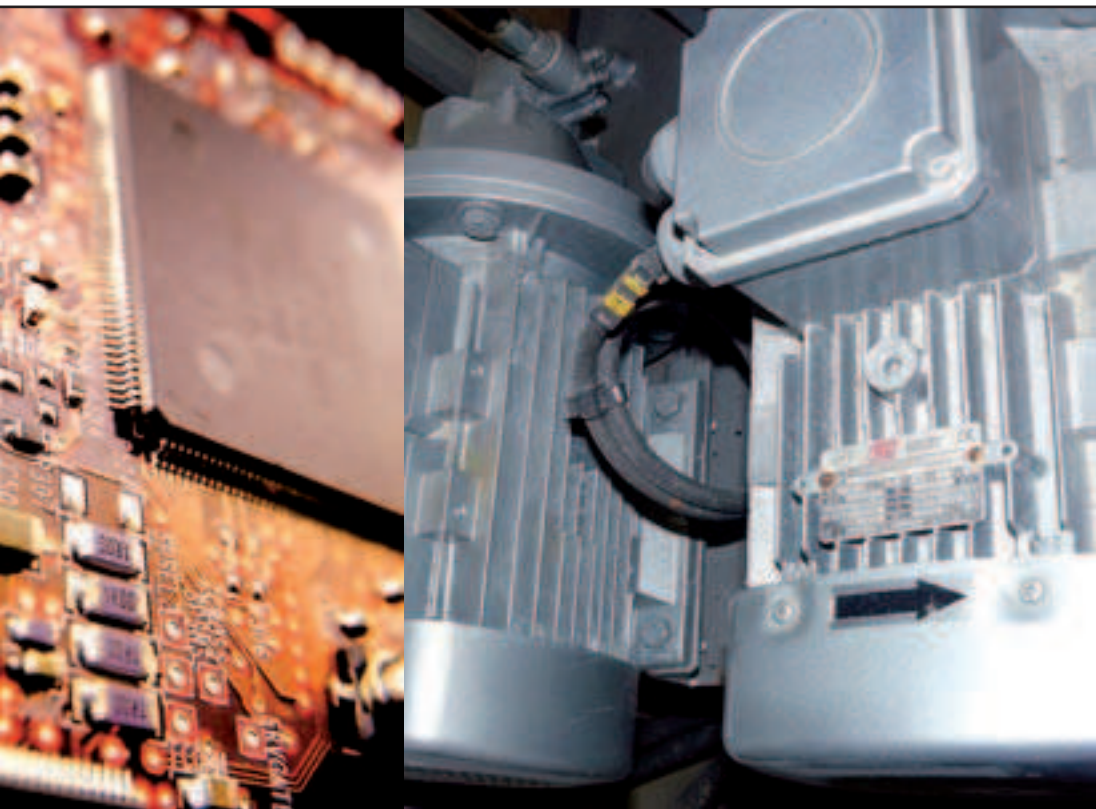
- la structuration de la filière régionale des services aux entreprises pourrait permettre d'améliorer sa visibilité et de mieux faire connaître l'offre et les compétences disponibles en région. Le pôle de compétitivité Industries du Commerce, un des 2 pôles de compétitivité français dédié aux entreprises de services, rassemble d'ores et déjà l'ensemble des acteurs de la filière distribution (cf. note spécifique sur le pôle PICOM),
- des actions peuvent être envisagées afin de développer les liens entre prestataires régionaux et le tissu industriel régional. Un programme d'action pourrait être lancé pour aider les PME à adapter leur organisation et à externaliser certaines fonctions sur lesquelles elles ne sont pas performantes,
- d'autres actions de soutien aux entreprises de service pourraient être lancées, afin de les aider à se doter d'outils adaptés de gestion de l'information, ou encore à accéder aux labels reconnus (normes qualité, environnementales, certification NF Services...),
- rendre plus lisible l'ensemble des activités de services qui restent discrètes et dans l'ombre de l'industrie, mais qui sont aussi un potentiel d'attraction pour de nouvelles implantations : l'association « Lille place tertiaire » a mis en place un programme d'action 2009-2012 afin de renforcer la filière et les entreprises du tertiaire supérieur.

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Rapport	CESR Nord-Pas de Calais	Les services aux entreprises : quels enjeux pour la région Nord - Pas-de-Calais	2006
Étude	INSEE	Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes	Septembre 2005
Rapport	OCDE	La mondialisation et l'innovation dans le secteur des services aux entreprises	Mai 2007
Étude	INSEE	Les services aux entreprises dans le Nord - Pas-de-Calais	Juin 2002
Étude	Sessi	L'innovation technologique dans les services aux entreprises	Mars 1999
Magazine Ingénierie	Syntec - Ingénierie	Les cahiers de l'ingénierie projet	Juin 2005
Note	Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche	La recherche et développement dans les services en quête de mesure	Octobre 2003



note de synthèse	p. 264
pôle de recherche technologique MEDEE	p. 266
mécanique, travail des métaux, fabrication de machines d'équipements	p. 268
métallurgie, sidérurgie, fonderie	p. 286
constructions électriques et électroniques	p. 304
chimie	p. 318



AUTRES BIENS D'ÉQUIPEMENT & BIENS INTERMÉDIAIRES

AUTRES BIENS D'ÉQUIPEMENT & BIENS INTERMÉDIAIRES

mécanique — métallurgie-sidérurgie-fonderie
électricité-électronique — chimie

Les secteurs liés aux biens intermédiaires et d'équipement sont traditionnellement bien ancrés dans la région Nord – Pas-de-Calais. Ils représentent environ 65 000 des 200 000 salariés de l'industrie régionale.

Le secteur de la mécanique emploie environ 32 000 salariés, soit 18 % de l'emploi régional tous secteurs confondus et 6,2 % de l'effectif national du secteur. Ce dernier chiffre place la région au 4^{ème} rang des régions françaises.

Le Nord – Pas-de-Calais est la première région française pour le secteur de la métallurgie – sidérurgie, avec un peu plus de 12 000 salariés (25,3 % de l'effectif national). Le secteur emploie 6,4 % des effectifs salariés de l'industrie régionale.

La fonderie pèse pour 0,5 % des emplois industriels de la région avec un peu plus d'un millier de salariés.

Le secteur de l'électricité et de l'électronique représente lui aussi près de 12 000 salariés. Cela représente 4 % de l'activité nationale en nombre d'établissements et 3 % en terme d'effectifs. Au plan régional la filière représente 6,4 % des effectifs industriels.

Avec 8,2 % des effectifs nationaux dans le secteur de la chimie, le Nord – Pas-de-Calais est la 5^{ème} région française. Ce secteur d'activité compte environ 8 300 salariés dans la région Nord – Pas-de-Calais, soit 4,5 % des effectifs régionaux.

Des secteurs particulièrement touchés par la crise

Les secteurs régionaux des biens intermédiaires et d'équipement, malgré une lente érosion des effectifs, profitaient pleinement de la croissance mondiale, jusqu'à mi-2008.

Mais les entreprises de ces secteurs ont pris de plein fouet le brutal ralentissement de l'économie mondiale. Les besoins en biens intermédiaires et d'équipement se sont ainsi considérablement réduits, les concurrences se sont exacerbées, les petits établissements ont souffert d'une trésorerie souvent ténue, et les grand groupes ont réorganisé leurs outils de production pour s'adapter à la demande.

Les difficultés du secteur automobile ont accru ces difficultés, puisque nombre des entreprises de la région travaillent pour ce secteur, directement ou indirectement, et les effets dominos engendrés par les arrêts de production de début d'année auraient pu être catastrophiques sans les mesures prises par l'État dans le cadre du plan de relance.

Des pôles de compétitivité et d'excellence porteurs d'avenir

Le secteur de la chimie peut s'appuyer sur le pôle de compétitivité MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) dans le cadre de la recherche de nouveaux composés et composants issus de la chimie verte, et dans l'accompagnement de la mutation engendrée par le règlement REACH (voir la note relative au secteur de la chimie).

La mécanique bénéficie de l'appui du pôle d'excellence mécanique, matériaux et biens d'équipements industriels, afin de relever les nombreux défis de la filière régionale. Son rôle est également de jouer un rôle de relais entre les entreprises et les différents organismes institutionnels (voir note relative au secteur de la mécanique).

A la frontière entre la sidérurgie-métallurgie et l'électricité-électronique, le pôle MEDEE (Maîtrise Energétique Des Entraînements Electriques) vise à améliorer « l'éco-efficacité » des entraînements électriques et la conception optimale des moteurs électriques industriels. Le but est de réduire de manière significative la consommation des moteurs électriques industriels (Voir la note relative au pôle MEDEE).

Des projets structurants renforçant les synergies du secteur des biens intermédiaires et d'équipement

Le pôle de compétitivité MAUD, le pôle d'excellence mécanique, matériaux et biens d'équipements industriels, ainsi que le pôle MEDEE sont les lieux de rencontre privilégiés pour favoriser le rapprochement des entreprises, centres universitaires et centres de recherche afin de répondre aux besoins ci-dessus évoqués pour le développement de l'industrie des biens intermédiaires et d'équipement.

Maîtrise Énergétique Des Entraînements Électriques (MEDEE)

Anne RATAYZYK

1 Description du pôle

Ses origines

Issu du CNRT* "Réseau électrique et machines du futur" initié en 2001, MEDEE réunit 13 industriels, 10 laboratoires, 11 Universités ou écoles d'ingénieurs, sur le thème de l'éco-efficacité des entraînements électriques, de la conception optimale des moteurs électriques industriels.

Plusieurs secteurs sont concernés : électrique, électronique de puissance, mécanique-métallurgie...

Son organisation

Travaillant jusque là sous forme de collectif, MEDEE vise en 2009 à s'organiser en mode pôle, à l'instar des pôles de compétitivité.

• Les axes stratégiques de MEDEE

Au cœur de l'éco-technologie (ENR), de l'efficacité énergétique et de la concurrence internationale, les entraînements électriques représentent, à eux seuls, 70% de la consommation électrique dans l'industrie, soit plus de 25% de la consommation française totale.

La contribution de MEDEE aux économies d'énergie est évaluée à 5% de la consommation totale des moteurs électriques, soit 5TWh.

Tous les secteurs industriels sont concernés par les performances des moteurs électriques : notamment les transports, le bâtiment résidentiel et le tertiaire...

Le secteur des moteurs, génératrices, transformateurs (toutes puissances confondues) est caractérisé par les chiffres suivants :

- 3% des effectifs des entreprises en France,
- 3% du chiffre d'affaires, toutes entreprises confondues en France,
- les unités de plus de 250 salariés réalisent les 3/4 du chiffre d'affaires du secteur et concentrent les 2/3 des effectifs dans ce secteur.

• Les actions menées par le pôle

- 9 grands programmes de recherche technologique,
- 32 actions de recherches,
- 19 thèses en cours,
- plus de 50 publications,
- 7 brevets,
- 11 M€ déjà engagés sur 2007 - 2013 et 16,5 M€ sur 2002-2006.

• Quelques acteurs phares du pôle

Il associe à ce jour 13 industriels (Alstom, EDF, Valéo, Suez, ThyssenKrupp, RTE, Maïa Eolis, SchneiderElectric, Jeumont, Hispano Suiza et 3 PME locales), et plus de 120 permanents issus de 4 universités du Nord – Pas-de-Calais, l'ENSAM, l'École

* Centre National de Recherche Technologique

Centrale de Lille, l'École des Mines de Douai, Supélec, l'Université Jules Verne de Picardie et l'UTC de Compiègne. La présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'électrotechnique et du génie électrique (compétences rares au niveau mondial) dans le Nord – Pas-de-Calais est un point fort.

MEDEE s'appuie sur 3 plateformes technologiques complémentaires, capables de démontrer l'efficacité des solutions, tout en contribuant à la formation des étudiants.

- la plate-forme « Energie répartie », située à l'ENSAM à Lille,
- la plate-forme structure et efficacité énergétique à Béthune (en développement),
- la plate-forme « Multiphysique de grande puissance » (à développer à Jeumont).

Les moteurs à aimants permanents de l'AGV

L'AGV repose sur trois technologies majeures, associées pour la première fois : la rame articulée, la motorisation répartie et les moteurs synchrones à aimants permanents. Trois éléments qui ont contribué à la performance de la rame du record du monde de vitesse sur rail à 574,8km/h le 3 avril 2007.

Les moteurs synchrones à aimants permanents pour la traction et le freinage électrodynamique du train sont une résultante de recherches menées dans MEDEE.

2 L'environnement du pôle

Importance de la filière

Aucun pôle ne traite la conception amont du moteur. Le positionnement de MEDEE doit être vu comme un fournisseur d'innovations technologiques pointues sur les performances du moteur en lui-même, ouvrant sur l'étude des génératrices d'énergie et en particulier les nouvelles technologies d'éoliennes. MEDEE est complémentaire aux autres pôles dont l'action est centrée sur un secteur d'activité spécifique, tels que :

- **les pôles de compétitivité liés au transport (terrestre ou aérien) :**
 - Aerospace Valley • I-trans • Lyon Urban • Truck & Bus 2015 • Mobilité et Transport Avancés • Mov'éo • Véhicule du futur
- **les pôles de compétitivité liés à l'énergie :** Capénergie • DERBI • S2E2 • Tenerrdis.

Par exemple : i-Trans (transports terrestres) ne traite pas de moteurs ; Lyon Urban ne traite pas l'électronique de puissance ; Mov'éo traite du véhicule hybride.

Quelle place dans la R&D internationale ?

Seuls 2 sites dans le monde se rapprochent du positionnement de MEDEE (Darmstadt et Wisconsin).

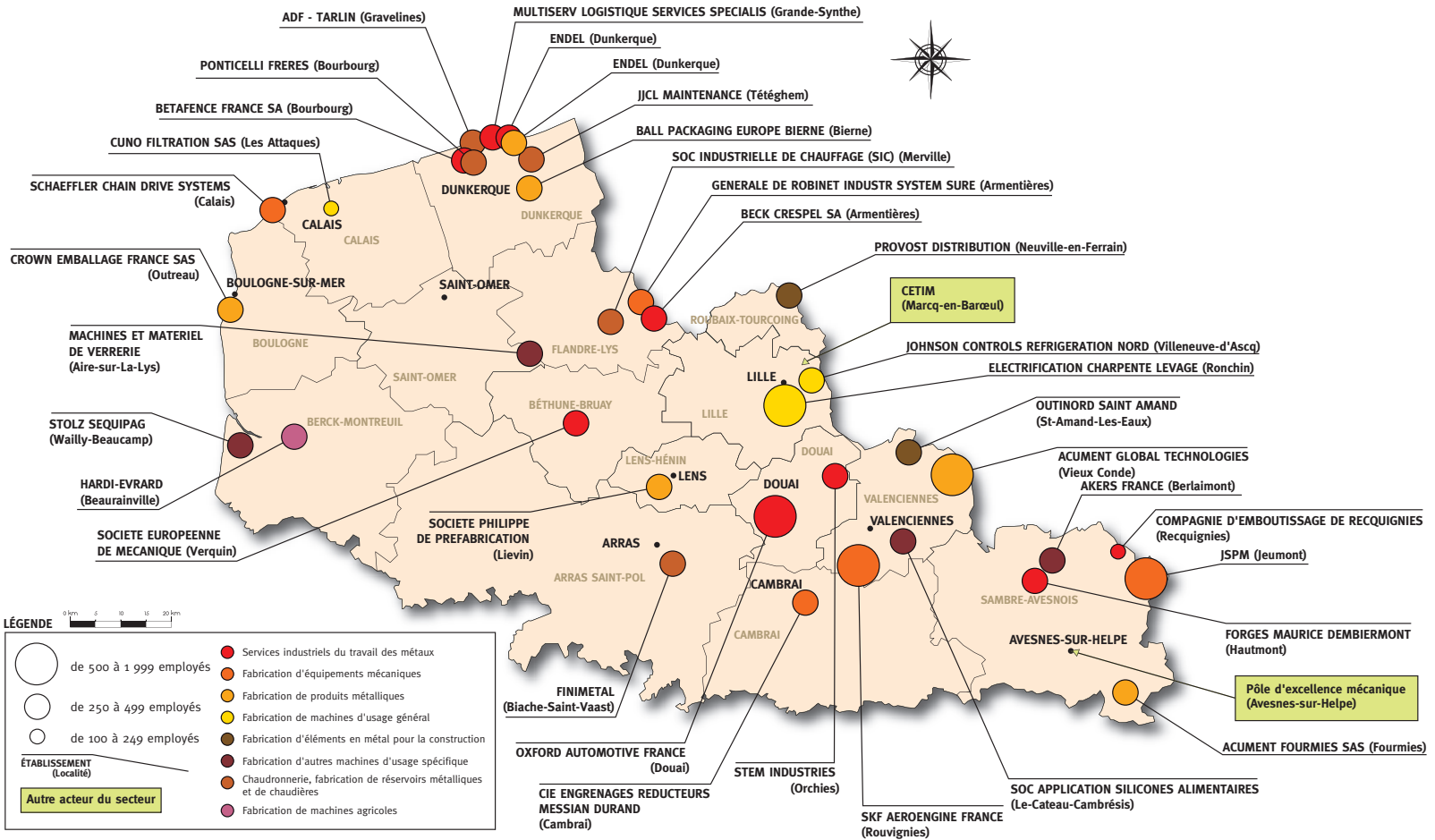
La balance commerciale du secteur des moteurs, génératrices, transformateurs s'affichait excédentaire par une forte contribution de l'activité grande puissance, avec un taux de couverture autour de 120 % et un solde de 400 M€ en 2004.

La situation est menacée par la concurrence asiatique sur le terrain de la production en masse de produits « standards ». En revanche, sur le terrain de l'innovation éco-technologique, du produit performant, capable de répondre aux exigences réglementaires, énergétiques et environnementales, c'est l'industrie française qui a l'avantage.

COORDONNÉES DU PÔLE MEDEE

Electropôle - Entreprises et Cité - 40 rue E. Jacquet - 59708 MARCQ-EN-BARŒUL - Tél : 03.20.99.45.79

Principaux acteurs du secteur de la mécanique, travail des métaux, fabrication de machines et d'équipements



MÉCANIQUE, TRAVAIL DES MÉTAUX FABRICATION DE MACHINES & D'ÉQUIPEMENTS

Christian VINCQ, Sabine LARDILLIER

Forces

- Région de tradition mécanique (4^{ème} région française)
- Important tissu de donneurs d'ordres
- Implication dans toutes les filières marchés
- Flexibilité dans la production
- Niveau élevé de qualification des emplois et de formation
- Qualité et notoriété des productions
- Services et délais
- Regroupement sous un pôle d'excellence régional

Faiblesses

- Forte dépendance de certains sous-traitants par rapport à un secteur d'activité
- Taille insuffisante de la majorité des entreprises
- Sous-capitalisation des PMI
- Main d'œuvre insuffisamment qualifiée et disponible sur le marché de l'emploi
- Manque de lien entre les laboratoires, les écoles et les entreprises

Opportunités

- Partenariats d'entreprises
- Diversification des marchés vers des filières à forte valeur ajoutée (secteur nutritionnel, santé, énergie, ferroviaire)
- Participation aux pôles de compétitivité régionaux (I-trans, MAUD)
- Connaissances clés en matériaux et procédés de mise en œuvre
- Assimilation de nouvelles technologies : « conception, mécatronique, contrôle des procédés,... »
- Les tendances lourdes : « développement durable, entreprise étendue,... »
- Insertion des jeunes par l'apprentissage

Menaces

- Baisse des investissements chez les donneurs d'ordres
- Tension sur les approvisionnements en matières premières et en énergie
- Instabilité monétaire et déséquilibre paritaire des devises
- Vieillesse du personnel, des dirigeants, et problématique de la transmission des entreprises

1 Définitions et généralités

Appelé communément "Mécanique", le secteur étudié regroupe un nombre très important d'activités regroupées dans la nomenclature NES sous les codes suivants :

- **E21** : fabrication d'éléments en métal pour la construction
- **E22** : chaudronnerie
- **E23** : fabrication d'équipements mécaniques
- **E24** : industrie des machines d'usage général
- **E25** : machinisme agricole
- **E26** : fabrication de machines-outils
- **E27** : industrie de machines d'usage spécifiques
- **F54** : services industriels du travail des métaux
- **F55** : fabrication de produits métalliques

La diversité des activités explique la multitude de situations des entreprises du secteur, tant au niveau économique que technologique. On y trouve des entreprises développant des produits propres à fort contenu technologique, très internationales, mais aussi des PMI de sous-traitance dont le marché est essentiellement régional.

Nombreuses sont aussi les entreprises pouvant intégrer plusieurs activités afin de répondre au mieux à leur marché. On définit ainsi trois grands segments d'activités de la façon suivante :

- la conception et l'assemblage de moyens de production dit biens d'équipements industriels (machines, instruments, outillages...) intégrateurs d'éléments surtout métalliques mais de plus en plus multi-matériaux, et associant des composants électriques et électroniques ;
- la fabrication de composants et de sous-ensembles ;
- la sous-traitance industrielle comprenant les entreprises spécialisées en procédés et méthodes de production : forge, traitement de surface, emboutissage...

2 Présentation du secteur

Associée à l'outil, soit à son utilisation, soit à sa fabrication, la mécanique est au cœur de toutes les activités humaines, agricoles, alimentaires, transports, constructions, sports. Elle a traversé les époques en s'adaptant continuellement aux évolutions technologiques. Elle participe au développement de l'industrie et des infrastructures qui ont marqué les temps modernes, et en particulier notre présente ère industrielle. A l'avènement de nouvelles technologies elle reste très présente à travers le monde.

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL¹

En termes d'effectifs, la filière mondiale emploie près de 7 millions de salariés dans plus d'un demi-million d'établissements.

Le secteur est dominé par trois pays qui sont dans l'ordre : Etats-Unis, Japon et Allemagne. En chiffre d'affaires, les Etats-Unis sont les leaders mondiaux incontestés. Toutefois, en ne considérant que la part de la production de biens d'équipement industriels, l'écart se réduit sensiblement avec les suivants. Sur ce segment de la mécanique à valeur ajoutée plus forte, l'ensemble des pays européens passe au premier rang de la production mondiale avec près de 40% du total. La Chine ne cesse de progresser dans le classement des nations mécaniciennes. En 2007 ce pays est classé au 6^{ème} rang mondial du secteur et est devenu le 5^{ème} exportateur derrière le trio de tête et l'Italie.

Signe d'une excellente productivité, la filière mécanique française occupe le 5^{ème} rang mondial en chiffre d'affaires, en devançant la Chine et talonnant l'Italie.

En Europe, l'Allemagne et l'Italie pèsent plus de 40% des effectifs de la mécanique, avec respectivement 1,5 million et 1,2 million d'emplois. Un peu plus loin, la France arrive en troisième position avec 600000 salariés (établissements de plus de 10 salariés).

Signe d'une excellente productivité, la filière mécanique française occupe le 5^{ème} rang mondial en chiffre d'affaires, en devançant la Chine et talonnant l'Italie.

2.2 LE SECTEUR DE LA MÉCANIQUE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

Entre 2006 et 2007, le chiffre d'affaires 2007 du secteur de la mécanique a augmenté de 6,5% pour atteindre 111 milliards d'Euros, notamment grâce au bon comportement des exportations (+7,5%), dont un tiers se font à destination des pays européens. L'Allemagne reste notre principal partenaire commercial.

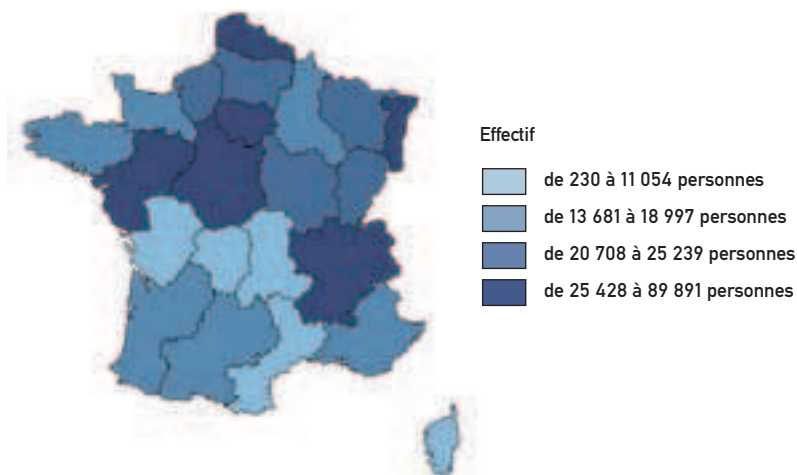
Effectif national : le poids prépondérant des PMI

La mécanique est au premier rang des secteurs industriels avec 20% des emplois salariés sur l'ensemble du territoire national. Ses entreprises employaient en 2007 quelque 512 900 salariés pour 11 300 entreprises de plus de 10 personnes. Les PMI de moins de 50 salariés représentent les trois quarts des entreprises.

La carte en page suivante donne la répartition des effectifs.

1. Source : Fédération des Industries de la Mécanique – Publications 2009

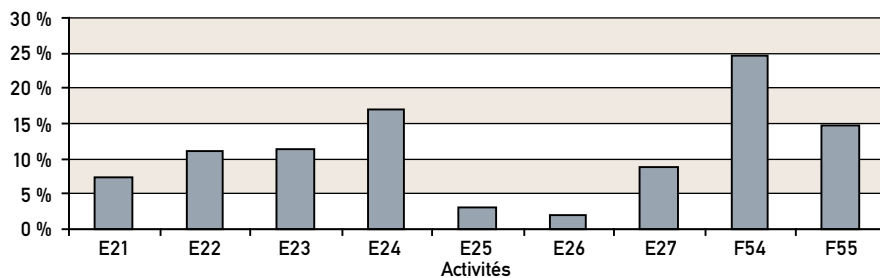
Répartition des effectifs du secteur de la mécanique - Source EAE 2007



La Mécanique est présente dans l'ensemble des régions françaises. Rhône-Alpes, première région mécanicienne de France, regroupe 18 % des effectifs nationaux du secteur, loin devant l'Ile-de-France (10 %) et les Pays-de-Loire (9 %).

Le secteur représente 19 % des effectifs industriels, soit presque un emploi sur cinq. Ce taux est variable selon l'activité au sein du secteur de la mécanique comme le montre le graphique ci-après.

Secteur de la mécanique - 2007 : taux d'emplois selon l'activité



Avec un emploi sur quatre (soit quasiment un emploi industriel sur 20 au plan national) l'activité de services industriels du travail des métaux (NES F54) emploie la part la plus importante des effectifs au sein du secteur de la mécanique. Elle est suivie par l'industrie des machines d'usage spéciale (NES E24). L'industrie du machinisme agricole (NES E25) et surtout la fabrication des machines-outils (NES E26), avec respectivement des taux de 3 % et 2 %, pèsent peu dans l'emploi de la mécanique en France.

Effectif régional : une lente érosion

En Nord – Pas-de-Calais, le secteur emploie environ 32 000 salariés, soit 18% de l'emploi régional tous secteurs confondus et 6,2% de l'effectif national du secteur. Ce dernier chiffre place la région au 4^{ème} rang des régions françaises

Parmi les activités de la mécanique, la tôlerie/métallerie (NES E22) représente une part importante en Nord – Pas-de-Calais. En effet, avec 12% des effectifs nationaux elle se classe au 2^{ème} rang des régions derrière Rhône-Alpes (15%) et devant l'Ile-de-France (9%).

Les entreprises régionales de plus de 20 salariés sont essentiellement localisées près des grands centres de production industriels. Plus des trois quarts des effectifs sont ainsi concentrés sur les territoires du littoral Nord, de Lille Métropole et de l'ex-bassin minier qui correspondent aux lieux d'activités prépondérantes passées et présentes de la région, telles la sidérurgie, le textile et le charbon puis l'automobile. On note que les activités de fabrication de machines s'exercent majoritairement autour de la métropole lilloise, alors que les entreprises de travail des métaux (NES F54) sont plutôt situées dans les territoires d'activités industrielles telles la sidérurgie, l'automobile ou le ferroviaire.

Les entreprises régionales de plus de 20 salariés sont essentiellement localisées près des grands centres de production industriels.

Le secteur connaît une baisse de ses effectifs en région.

Depuis 2000, il perd des salariés au rythme de 2% par an. On observe ainsi la disparition dans les entreprises régionales d'un peu plus de 1 300 salariés en un an. Depuis deux ans, le niveau d'emplois se maintient sous celui de 1993. Longtemps parmi les trois premières régions et ce jusqu'en 2004, le Nord – Pas-de-Calais semble peu à peu perdre sa spécificité mécanicienne.

Longtemps parmi les trois premières régions et ce jusqu'en 2004, le Nord – Pas-de-Calais semble peu à peu perdre sa spécificité mécanicienne.

Si l'activité du machinisme agricole (NES E25) accuse la plus forte baisse d'effectif en pourcentage (- 30%) en 7 ans, c'est la chaudronnerie (NES E22) qui dans le même temps est la plus touchée en perte d'emplois : - 1 200 salariés, soit 20% de son effectif. Sur cette dernière activité en particulier et ajoutée à des difficultés de recrutement sur ce métier, la concurrence des pays de l'Est semble peser

sur les marchés. On note aussi une importante hétérogénéité des situations. Les entreprises qui ont su faire évoluer leur savoir-faire vers la maintenance et le service industriel réalisent un bien meilleur chiffre d'affaires en parvenant à contenir les pertes d'emplois dues à la baisse des commandes d'équipements neufs.

Deux activités réussissent à étoffer leur effectif, celle de la fabrication d'équipement mécanique (NES E23) (+ 7%), mais surtout celle de la fabrication d'éléments en métal pour la construction (NES E21) qui, grâce à une conjoncture favorable dans le secteur du bâtiment entre 2005 et 2007, a gagné 500 emplois, soit plus du quart de son effectif.

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR

Le développement de l'industrie mécanique est fortement lié aux investissements de la quasi-totalité des marchés.

Activités amont

Les entreprises de biens d'équipements industriels répondent aux besoins des grands comptes pour la mise en œuvre de leurs outils de production.

Les composants réalisés par les entreprises du travail des métaux entrent dans la fabrication de produits finis destinés bien souvent au transport et à la manutention mais aussi à l'équipement de la maison ou encore à l'agriculture.

La chaudronnerie réalise des sous-ensembles mécaniques destinés principalement au secteur de l'énergie et de l'agro-alimentaire.

Les éléments de construction métallique entrent dans les structures des bâtiments généralement industriels et des ouvrages en ossatures métalliques (pylônes, ponts, passerelles, ...).

Activités aval

Les entreprises de biens d'équipements industriels sous-traitent une partie de leur activité de fabrication auprès des entreprises mécaniciennes, de celles de construction électrique et électronique ainsi que, dans une moindre mesure, de la plasturgie. Certaines externalisent leurs activités de finition : traitement thermique ou revêtement de surface.

La sous-traitance mécanicienne se fournit en demi-produits (tôles, fils, barres, profilés, laminés, tubes et accessoires) auprès des industries métallurgiques.

Une part des entreprises spécialisées en travail des métaux sont de grandes consommatrices d'énergie.

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Réglementation environnementale : Reach

La Mécanique est concernée directement ou indirectement, par la voie de ses marchés, au Règlement 2006/121/CE dit « Reach » adopté le 18 décembre 2006 par le Parlement européen³. Il a des répercussions sur l'ensemble des activités industrielles qui utilisent des substances chimiques.

Délais de paiement

La Loi de Modernisation de l'Économie (LME) du 4 août 2008 fixe un délai de paiement ne devant pas dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la

3. Publication au Journal Officiel du 30 décembre 2006

facture (Article L 441-6 du Code de Commerce). Au sein de certaines branches les organisations professionnelles peuvent signer des accords particuliers scellant cette disposition applicable aux contrats conclus depuis le 1^{er} Janvier 2009. La filière automobile a anticipé cette loi par un accord conclu entre le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles, la Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules et la Fédération des Industries Mécaniques, en date du 24 janvier 2007.

3 Le secteur de la mécanique en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

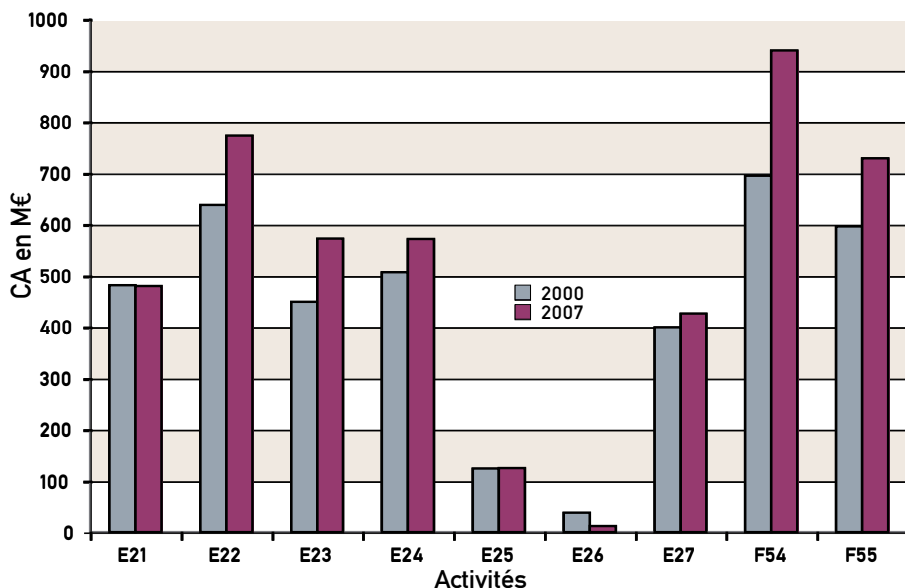
Proportionnellement à son effectif, le chiffre d'affaires est relativement faible. Il ne représente guère que 12% du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises industrielles. Néanmoins le taux à l'exportation est important. Il est notablement le fait des PMI de moins de 50 salariés.

Chiffres d'affaires du secteur et ratio

Répartition du chiffre d'affaires du secteur - Source EAE 2007

en millions d'euros	Chiffre d'Affaires 2000	Chiffre d'Affaires 2007	dont Export	Évolution %
Mécanique	3 927	4 628	+ 35 %	+ 18 %

Secteur de la Mécanique : évolution du CA entre 2000 et 2007 selon l'activité



Deux activités sont sous-représentées en région : le machinisme agricole (NES E25) et la fabrication de machines-outils (NES E26). Si le chiffre d'affaires de la première s'est maintenu entre 2000 et 2007 par un gain de productivité, la seconde continue de s'effondrer.

Le travail des métaux (NES F54) montre une très bonne vitalité en étant prédominant sur les autres activités mais surtout par l'augmentation significative de son chiffre d'affaires. Celui de la chaudronnerie progresse malgré une perte d'effectif importante entre 2000 et 2007.

Évolution des ratios financiers du secteur - Source EAE 2007

Ratios ⁴	Mécanique			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA HT	+ 18 %	4 628 M€	104 472 M€	707 283 M€
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 39 %	158,4 k€	186,9 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 23 %	35 %	36 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	- 12 %	32 %	31 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 21 %	51,0 k€	58,0 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	+ 12 %	3,8 k€	4,8 k€	7,8 k€

Trois indicateurs sont préoccupants et semblent montrer un secteur régional de la mécanique en perte de compétitivité dans son ensemble : un chiffre d'affaires par personne, une productivité apparente (valeur ajoutée par personne) et un investissement par personne plus faibles que les moyennes nationales enregistrées pour ce secteur. C'est la fabrication de machines-outils (NES E26) qui réalise les plus mauvais scores. A l'opposé la fabrication d'équipements mécaniques (NES E23) est la seule activité à présenter des ratios supérieurs sur ces indicateurs et fait aussi bien que l'ensemble des entreprises nationales tous secteurs confondus.

La bonne progression du chiffre d'affaires par personne entre 2000 et 2007 est sans doute biaisée par la forte augmentation des coûts des matières premières pendant cette période. On observe en effet que les leviers les plus importants sur ce ratio proviennent des activités de chaudronnerie (NES E22) et surtout de la fabrication des produits métalliques (NES F55), respectivement pour + 55% et + 68%, qui sont fortement consommatrices d'aciers.

La bonne tenue du chiffre à l'export est essentiellement due aux activités de fabrications de machines et d'équipements (NES E23 à E27). Pour les autres activités du secteur, il faut toutefois relativiser ces chiffres, car si leur marché est essentiellement national, les éléments qui y sont produits sont souvent incorporés dans des ensembles plus complexes qui sont ensuite exportés.

4. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

Malgré une diminution de 12 points, le niveau d'intégration (valeur ajoutée/chiffre d'affaires) du secteur reste encore important en région et demeure supérieur à celui donné au plan national.

De manière générale et comparée au reste de l'industrie, la mécanique demeure un secteur peu capitalistique. L'écart entre les investissements de l'industrie et ceux de la mécanique s'amplifie même si une reprise sur ce front de l'ensemble des entreprises mécaniciennes est observée en 2007. Comparativement, avec une progression de 12 % entre 2000 et 2007, l'investissement par personne en région reste encore faible et ce, malgré l'accroissement de 50 % de ce ratio pour les services industriels du travail des métaux (NES F54), l'activité la plus importante du secteur.

Effectifs et tailles d'entreprise

La part des PMEI régionales mécaniciennes dans son tissu industriel est importante et présente une situation « satellisée » avec un nombre élevé de petites entreprises comme l'indique le tableau ci-après :

Composition du secteur de la mécanique - Source ASSEDIC 2007

TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
1 271	9 223	534	28 503	11	4 419

70 % des entreprises de la mécanique régionale sont des TPEI et emploient 20 % des salariés du secteur.

La faiblesse de la taille des entreprises mécaniciennes est plus marquée qu'ailleurs, dans la plupart des secteurs industriels nationaux. Elle est notablement insuffisante. Dans son bilan des résultats 2006 pour le secteur de la mécanique, la FIM soulignait que si « *la structure de l'industrie française était identique à celle de l'industrie allemande, les résultats de nos entreprises pourraient nettement s'améliorer* ».

3.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

Ce secteur d'activité présente une structure par qualification assez proche de celle de l'industrie. Les ouvriers qualifiés sont proportionnellement un peu plus nombreux à l'inverse des ouvriers non qualifiés.

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Mécanique, travail des métaux, fabrication de machines d'équipements	16,0 %	47,8 %	6,2 %	20 %	9,9 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

Source : DADS 2006

L'intérim de 2003 à mars 2009

C'est l'un des secteurs industriels qui ont le plus fort recours à l'intérim, avec environ 5% de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord – Pas-de-Calais. L'évolution du nombre d'intérimaires suit les variations conjoncturelles et le volume des carnets de commandes. Dans le même temps, les effectifs permanents sont en baisse régulière (- 19% de 2000 à 2007). Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois passe de 2 000 en 2003, à 2 300 au point haut du printemps 2007.

L'impact de la crise en cours sur ce secteur tout au long de 2008 et 2009 n'est que faiblement moins prononcé par rapport à l'industrie, - 41% contre - 48%. Les derniers chiffres connus concernant le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois voisinent les 1 300.

3.3 LES PRINCIPAUX EMPLOYEURS DE LA RÉGION

Raison sociale	Localisation	Effectif	NES	NAF	Activité
Oxford Automotive	Douai	694	F54	284B	Découpage, emboutissage
SKF Aéroengine	Rouvignies	566	E23	291H	Fabrication de roulements
JSPM	Jeumont	554	E23	291B	Fabrication d'équipements pour le nucléaire
Acument Global Technologies	Vieux-Condé	545	F55	287G	Visserie et boulonnerie
Electrification Charpente Levage (ECL)	Ronchin	499	E24	292D	Fabrication d'équipements de levage et de manutention
Schaeffler Chain Drive Systems	Calais	395	E23	291J	Fabrication d'organes mécaniques de transmission
Outinord	Saint-Amand	321	E21	281A	Fabrication de constructions métalliques
Beck Crespel SA	Armentières	320	F54	285D	Visserie et boulonnerie
Compagnie des Engrenages Réducteurs Messian Durand (CMD)	Cambrai	282	E23	291J	Fabrication d'organes mécaniques de transmission

Source : EAE 2007

Parmi les plus importants employeurs du secteur, plusieurs sont sous-traitants de l'automobile, mais aussi de l'aéronautique et du nucléaire.

Parmi les plus importants employeurs du secteur, plusieurs sont sous-traitants de l'automobile (Oxford, Acument, Schaeffler), mais aussi de l'aéronautique (SKF) et du nucléaire (JSPM et Beck Crespel).

Ces plus gros employeurs ne représentent que 13% des effectifs régionaux du secteur mécanique.

La région compte par ailleurs plusieurs petits groupes industriels dans le secteur de la mécanique, tels Séméca ou Hiolle Industries, qui emploient entre 300 et 500 personnes sur plusieurs sites.

3.4 ACTUALITÉ EN RÉGION

Si peu de défaillances d'entreprises ont été observées durant l'année précédant la crise de fin 2008, à l'inverse l'actualité heureuse est atone pour les entreprises mécaniciennes.

L'entreprise **BROCHOT à Wingles** (62) construit une nouvelle unité de production de cathodes sur site, générant 55 nouveaux emplois pour un montant de 4,5 M€.

SEMECA à Verquin (62) poursuit sa croissance externe entamée depuis les années 90. Elle a racheté la société Jade Systèmes sise à Seclin (fabrication de portes aluminium : principal marché les transformateurs EDF). La société s'est constituée en holding composé de quatre sociétés : SEMECA, SEMECA Environnement, Paulin et Airmat Technologies. Les deux dernières sociétés ont regroupé leur siège sur un site unique à Tours.

Portée par la croissance du marché du nucléaire civil, **la société JSPM (groupe AREVA)** a annoncé un développement important de son site historique de Jeumont ainsi que la création d'un centre d'essai de niveau mondial à Maubeuge.

Le pôle d'excellence mécanique : Le Nord - Pas-de-Calais, terre de mécanique

Afin de relever les nombreux défis de la filière mécanique régionale, et de jouer un rôle de relais entre les entreprises et les différents organismes, institutionnels, partenaires, le pôle d'excellence mécanique, matériaux et biens d'équipements industriels s'affirme comme pôle d'excellence régional au service des PME, en engageant un programme d'actions dans la durée selon 4 axes stratégiques forts :

- une véritable dynamique ressources humaines,
- une valorisation de la filière mécanique et de ses métiers,
- le développement de la filière : démarches de progrès, innovation, investissements, développement à l'international,
- l'ouverture à l'intelligence économique : veille, tableaux de bord, prospective.

3.5 L'INNOVATION EN RÉGION

Le secteur de la mécanique, s'il dispose de personnel qualifié, a des difficultés à recruter (en remplacement ou en développement) des cadres techniques et scientifiques capables de développer des produits nouveaux à haute valeur ajoutée. La taille des entreprises, essentiellement des PMI, peut expliquer cette situation. Leur activité, essentiellement de sous-traitance, accentue ce trait indubitablement.

Toutefois le Nord – Pas-de-Calais présente de nombreuses opportunités de transfert technologique. Notamment les entreprises mécaniciennes peuvent recourir aux compétences des laboratoires de grandes écoles d'ingénieurs : Arts et Métiers (ENSAM), Ecole Centrale de Lille (ECL), Ecole des Mines de Douai, Hautes Etudes d'Ingénieurs (HEI), Institut Catholique des Arts et Métiers... C'est aussi les cas de deux universités régionales, l'Université des Sciences et des Technologies de Lille (USTL) et l'Université de Valenciennes (UVHC). Certains de ces établissements se sont associés pour mutualiser leur effort de recherche. Ainsi l'ECL et l'USTL assurent la tutelle du Laboratoire d'Automatisme, Génie Informatique et Signal (LAGIS), et en partenariat avec l'ENSAM, celle du Laboratoire de Mécanique de Lille (LML). Leurs compétences sont reconnues et leurs nombreux contrats de recherche avec l'industrie en témoignent. Toutefois et alors que la mécanique est un secteur essentiellement constitué de PMI, on note que ce sont les grandes entreprises qui en sont les principaux bénéficiaires.

Une étude menée en 2008 dans le cadre de l'action collective de déclinaison des technologies-clés 2010, confirme tout l'intérêt pour les entreprises de s'approprier les compétences technologiques acquises par des centres de recherche publique régionaux. Pour la mécanique deux thématiques se signalent en priorité pour leur marché mature, d'une part, « **les matériaux innovants et procédés associés** » et, d'autre part, « **l'électronique communicante et technologies de l'information multi-usages** ». Chacune regroupe plusieurs technologies-clés :

Thématiques	matériaux innovants et procédés associés	électronique communicante et technologies de l'information multi usages
Définitions	Ensemble de techniques pour le développement de matériaux et procédés innovants	Nouvelles fonctionnalités dans un produit grâce à l'intégration des technologies électroniques communicantes
Technologies Clés	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement de surface et modélisation - Fonctionnalisation des matériaux - Procédés de mise en forme de matériaux innovants - Matériaux nanostructurés et nanocomposites - Assemblage et mise en forme des matériaux - Architecture et matériaux pour l'allègement des structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification - Traçabilité - Electronique embarquée - Interface homme-machine - Capteurs intelligents et traitement du signal

Près de 400 chercheurs publics ont été recensés sur ces thématiques. Quelque 300 entreprises régionales sont potentiellement concernées par l'appropriation de ces technologies.

De même, deux pôles de compétitivité, i-Trans et Maud, qui jouent un rôle majeur en matière d'innovation, doivent permettre le développement de nouvelles filières mécaniciennes.

3.6 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Difficulté structurelle

La mécanique souffre d'une difficulté structurelle, liée à la petite taille de ses entreprises, qui s'accompagne d'une sous-capitalisation et d'une présence insuffisante à l'international. De plus elle dépend fortement de l'investissement des autres secteurs qui constituent ses marchés. Toutefois la diversification de ces derniers, comme le démontre l'enquête⁵ menée en 2004 par le CETIM, la FIM et l'UIMM, permet d'amortir la baisse brutale de commandes de certains clients particulièrement touchés par la crise actuelle.

Activités de sous-traitance concurrentielles

La plupart des activités de la mécanique correspondant à de la sous-traitance. C'est notamment le fait des services industriels du travail des métaux (NES F54), activité prédominante du secteur. Afin de répondre aux demandes des clients, les PMI doivent être performantes et réactives pour contrecarrer la concurrence qui devient mondiale. Leur compétitivité doit l'emporter sur l'ardeur commerciale des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) qui ont intégré l'Union européenne, mais aussi celle des pays d'Asie (Turquie, Inde et Chine).

Nécessité de développement technologique

Aussi pour maintenir leur activité, les entreprises régionales mécaniciennes doivent se positionner sur des produits « haut de gamme » et à forte technicité, mais fournir également à leurs clients, y compris à l'international, une prestation élargie d'ingénierie industrielle sur mesure.

Cette stratégie nécessite un effort accru d'investissement dans les technologies et la R&D. A défaut il faut mettre en œuvre une politique volontariste de partenariats d'entreprises permettant d'offrir aux clients des fonctionnalités et des services complets.

Problématiques du recrutement

Le secteur doit faire face à des départs massifs de salariés en retraite dans les prochaines années. Au niveau national un quart des effectifs est concerné par ces départs. Tous ne seront pas remplacés car les dirigeants chercheront à gagner en productivité. Au niveau régional les prévisions indiquent que 6 000 postes resteront à pouvoir. Réputée pénible, la profession est peu attractive auprès des jeunes. Pourtant le contexte a évolué et les règles de sécurité et d'hygiène plus strictes se sont imposées dans le travail, amplifiées par les exigences des marchés en croissance, tels l'énergie, le nucléaire ou l'agro-alimentaire. Sur le sujet, une vaste campagne de valorisation des métiers de la mécanique pour attirer les jeunes a été lancée par le Ministère de l'Industrie⁶.

Une vaste campagne de valorisation des métiers de la mécanique pour attirer les jeunes a été lancée par le Ministère de l'Industrie.

5. Enquête sur la qualification de la mécanique industrielle - CETIM - 2004

6. Pour en savoir plus : www.industrie-jeunes.fr

Les métiers recherchés sont devenus plus techniques : ajusteurs, chaudronniers, opérateurs sur machines de production ou encore technicien de maintenance d'équipements industriels. L'entreprise performante nécessite dorénavant un haut niveau de qualification des emplois. Or il y a un décalage avec l'image de la filière encore véhiculée comme « voie de garage » pour des jeunes en échec scolaire, peu motivés et de formation initiale insuffisante.

L'apprentissage apparaît comme une solution intéressante pour les remettre en selle dans le monde du travail et leur donner goût aux métiers de la mécanique. De fait l'UIMM a prévu d'augmenter de 40% les places d'apprentissage pour arriver à 2500 apprentis formés par cette voie en 2009.

3.7 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

La situation d'ensemble du secteur de la mécanique est fortement liée à la conjoncture économique du fait des débouchés de ses produits.

Ce secteur doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis, de qualité, de productivité, d'inventivité et de réactivité pour parvenir à soutenir la concurrence internationale et diversifier ses marchés. Pour aider l'industrie mécanique à les relever, la FIM avec ses principaux partenaires et le ministère de l'industrie a déployé en 2007 l'opération ACAMAS en région qui a permis à 36 entreprises de définir de nouvelles stratégies de développement. L'Etat a dopé ses dispositifs de soutien économique pour conforter ce dynamisme, pour l'exportation (UBIFRANCE et COFACE) ou par la garantie bancaire (OSEO). En complément la DREAL propose aux PMI des actions collectives régionales :

La situation d'ensemble du secteur de la mécanique est fortement liée à la conjoncture économique.

- **l'intégration de technologies prioritaires innovantes**, avec le concours des partenaires de la Plateforme régionale de l'innovation et de la valorisation de la recherche ;
- **l'alliance entre les entreprises et l'élargissement de l'offre** selon l'opération Cap Action portée par Electropole : elle a pour objectif de faire bénéficier les secteurs industriels traditionnels – dont la mécanique – des compétences technologiques de la filière électronique et de les installer sur des marchés porteurs ;
- **la mutualisation des achats** selon une initiative menée par la CCI d'Arras qui consiste à créer et animer un groupe d'entreprises afin de mutualiser leurs processus d'achats et de leur faire réaliser des gains par un effet de masse et un meilleur référencement de leurs fournisseurs : la même démarche peut être envisagée pour mutualiser des fonctions au sein des entreprises ;
- **la mise en réseau** qui passe par la maîtrise de systèmes d'informations compatibles avec ceux de leurs clients ou fournisseurs (e-conception, plateaux virtuels, haut débit) ;

- **l'amélioration des méthodes d'organisation** pour une meilleure connaissance du produit et des procédés de fabrication (qualité, coûts, délais, déchets); notamment dans le cadre du plan qualité-performance 2009-2010 initié par le Ministère en charge de l'industrie
- **la reconception des produits** pour obtenir des gains de productivité associée à **l'éco-conception** par une application anticipée des règles environnementales sur les produits et les procédés de fabrication;
- **la gestion industrielle pérenne de l'énergie** en mécanique par l'action GIPEM portée par le CETIM qui prévoit des diagnostics en entreprise et des plans d'action de maîtrise et de réduction des coûts de consommation énergétique;
- **la gestion des déchets dangereux** produits par les entreprises de la Mécanique selon l'action GECODDEM portée par le CETIM : elle doit permettre de définir de nouvelles modalités de valorisation ou de réduction à la source par la mise en œuvre de technologies propres.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

ACGR (Rosult), Aquarèse (Billy-Berclau), Atecmi (Bergues), AVD (Villeneuve d'Ascq), Avez (Wattrelos), Baelden (Coudekerque Branche), Baron Ingénierie (Calais), CMD (Cambrai), Constructions Mécaniques de Vimy (Arras), Créatique Technologies (Billy Berclau), Dassault Aviation (Seclin), Dassonneville (Labourse), Davaine Chaines (Valenciennes), Delos Industries (Saint Amand les Eaux), Delta Productique (Tilloy les Cambrai), Deram (Steenvoorde), Deschodt (Pérenchies), Di Sante (Gravelines), Dembiermont (Hautmont), Dupuis Mécanique (Annezin), Ecodas (Roubaix), Edard (Arques), Gary (Roubaix), GTMI (Avion), Heuille (Saint-Amand-les-Eaux), JSPM (Jeumont), La BC Jules Rémy (Somain), KSB (Sequedin), Liégeois Cazin (Quarouble), Lisse (Louvroil), Lobel Mécanique (Harnes), Malbranque (Illies), Mecalibre (Arques), Mécanord (Hem), Ménard (Petite Forêt), MGC Bertrand (Cerfontaine), Normatec (Bully-les-Mines), Pème Gourdin (Gonnehem), Pétrus SAS (Bancourt), Plibat (MOUVAUX), RTI (Lezennes), Séméca (Verquin), SKF (Prouvy), SNSAS (Roubaix), Sometom (Le Cateau), Tiberghien (Willems), Tyco Griss (Armentières), Weir (Vendin-le-Vieil).

Centres techniques de ressources

Nom	Ville	Contact
CETIM	Senlis	www.cetim.fr
Centre de Formation Professionnel du Hainaut (CFPH) - MECAFUTUR	Hautmont Feignies	cfph@cfph.fr

Syndicats

Les industriels de la mécanique sont représentés par la FIM, Fédération des Industries Mécaniques (www.fim.net). Rassemblant 30 syndicats professionnels nationaux, chacun étant spécialisé dans un type de produits, de marché ou de métier, la FIM défend les intérêts économiques et techniques des professions et des entreprises. A la fois porte-parole, catalyseur, point d'appui, elle aide les entreprises à produire en France et à se développer sur les marchés mondiaux. Elle est représentée en région par une délégation sise dans les locaux de Entreprises & Cités à Marcq-en-Barœul.

Nom	Activité principale	Contact
UDIMETAL	Union des industries de la métallurgie	www.udimetal.fr
UIMM	Union des industries et des métiers de la métallurgie	www.uimm-npc.com

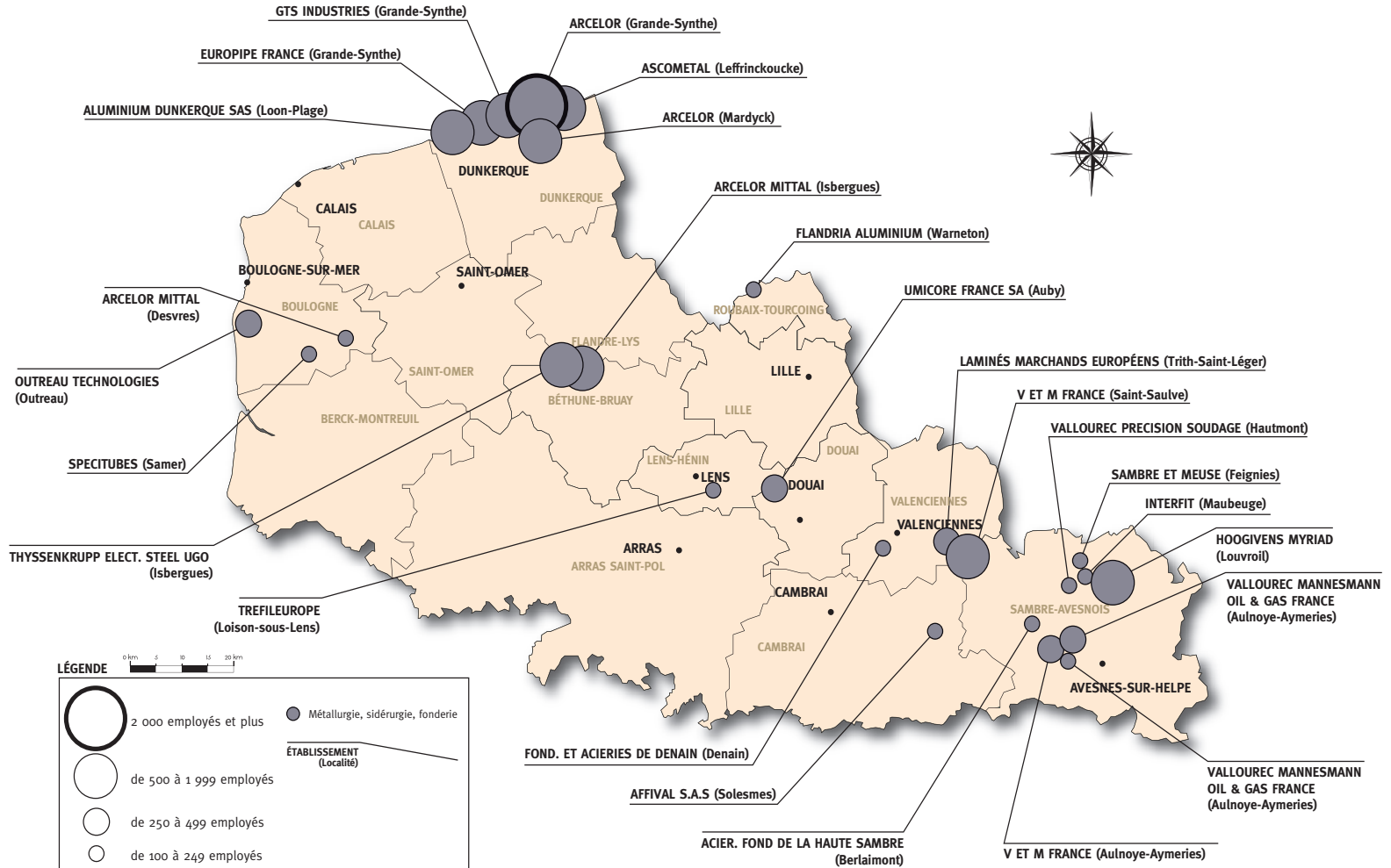
Universités et laboratoires

Nom	Ville	Contact
Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur (HEI) Conception en Mécanique	Lille	www.hei.fr
Ecoles des Mines - Départements Ingénierie Mécanique - Département Informatique et Automatisme	Douai	www.ensm-douai.fr
Institut Catholique des Arts et Métiers (ICAM) Laboratoires en Mécanique et en Matériaux	Lille	http://icam.groupe-icam.fr/page-accueil.html
Polytech'Lille Spécialité mécanique	Lille	http://www.polytech-reseau.org/
IUT A Département génie mécanique et productique	Lille	http://www-iut.univ-lille1.fr/
Université d'Artois – Pôle de Béthune Laboratoire d'Artois Mécanique, Thermique et Instrumentation	Béthune	http://www.univ-artsis.fr/
Laboratoire d'Automatisme, Génie Informatique et Signal (LAGIS)	Lille	http://lagis.ec-lille.fr/
Laboratoire de Mécanique de Lille (LML)	Lille	http://tml.univ-lille1.fr/ml/
Laboratoire de Métallurgie Physique et Génie des Matériaux (LMPGM)	Lille	http://www.univ-lille1.fr/lmpgm/
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC)	Valenciennes	
- Laboratoire d'Automatisme et de Mécanique Industrielles et Humaines (LAMIH)	Le Mont Houy	http://www.univ-valenciennes.fr/LAMIH/
- Laboratoire de Mécanique et d'Energétique (LME)	Le Mont Houy	http://www.univ-valenciennes.fr/LME/
- Laboratoire des Matériaux et Procédés (LMP)	Maubeuge	http://www.univ-valenciennes.fr/lamac/

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Fiches sectorielles	SESSI Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi	Équipements mécaniques Métallurgie et transformation des métaux	Mars 2009
Étude	CETIM - FIM - UIMM	Enquête sur la qualification de la mécanique industrielle	2004
Publication	Observatoire régional de l'économie et des territoires des CCI du Nord - Pas-de-Calais	La sous-traitance industrielle	Novembre 2008
Communiqué de presse	Fédération des Industries de la Mécanique (FIM)	Le bilan économique 2008 et les perspectives 2009 des industries mécaniques	Mars 2009

Principaux acteurs du secteur métallurgie-sidérurgie-fonderie



MÉTALLURGIE – SIDÉRURGIE - FONDERIE

Pierre Yves GESLOT

Pour la métallurgie-sidérurgie, l'année 2008 a été marquée par une forte montée des cours de l'acier jusqu'en milieu de 3^{ème} trimestre, puis une forte chute en raison de la baisse de la demande, ce qui a engendré l'arrêt de nombreuses unités à travers le monde, et notamment en France.

Les entreprises françaises de la fonderie sont, quant à elles, confrontées à une vive concurrence internationale. Les plus importantes parviennent à se restructurer en ciblant certains marchés ou choisissent la délocalisation.

Forces

- Centres de production proches des marchés (automobile, construction, agro-alimentaire)
- Place prépondérante de Dunkerque dans la politique de transport maritime des matières premières (minerai charbon)
- Métaux : matières premières indéfiniment recyclables
- Savoir-faire dans la production d'aciers haut de gamme
- Haut niveau de qualification des emplois
- Forte présence en région de sites de recyclage des poussières d'aciérie

Faiblesses

- Éloignement des lieux de production de matières premières
- Population salariée vieillissante
- Difficultés de recrutement
- Dépendance décisionnelle de grands groupes étrangers

Opportunités

- Externalisation croissante des services (maintenance, entretien, logistique)
- Innovation produit et procédés de fabrication
- Valorisation des laitiers et autres co-produits sidérurgiques
- Recyclage de certains déchets (résidus métalliques et pneumatiques)
- Projet stratégique de développement du port de Dunkerque

Menaces

- Enjeux environnementaux globaux (suites du protocole de Kyoto en Europe et ailleurs dans le monde) et locaux (pollution de proximité et risques)
- Déplacement des marchés vers les pays émergents en particulier pour l'automobile
- Délocalisation de certaines activités vers les pays où les matières premières sont disponibles à faible coût

1 Définitions et généralités

Difficulté structurelle

Appelée aussi secteur de la Sidérurgie et première transformation, l'industrie des métaux ferreux reprend les trois grandes activités suivantes :

- la sidérurgie proprement dite regroupant la production de fonte, d'aciers bruts, de produits finis laminés en aciers courants ou alliés (NAF 271Y)
- la fabrication de tubes en fonte et en acier (NAF 272A et 272C)
- la première transformation de l'acier avec l'étirage, le laminage à froid, le profilage, le tréfilage (NAF 273A, 273C, 273E, 273G)

Industrie des métaux non-ferreux (NES F52)

L'industrie des métaux non-ferreux regroupe les activités de la Transformation des métaux non-ferreux (NAF 274A, 274C, 274D, 274F, 274G, 274J, 274K, 274M) qui sont :

- la métallurgie : on distingue la production de métal par fusion de minerais (dite de première fusion) et la production de métal à partir de déchets métalliques (dite de seconde fusion ou d'affinage) sous forme de lingots bruts ou alliés
- la première transformation des métaux non ferreux qui recouvre la fabrication de demi-produits (fil machine, fils, barres, profilés, laminés, tubes et accessoires, poudres, etc.).

Fonderie (NES F53)

La fonderie comprend la fonderie des métaux ferreux (NAF 275A : fonte; NAF 275C : acier). Elle intègre également la fonderie des métaux non ferreux (NAF 275E : aluminium et autres alliages légers ; NAF 275G : cuivre, zinc et alliages).

Cette industrie fait appel à des procédés de moulage adaptés à l'alliage utilisé, au nombre de pièces à réaliser ainsi qu'à leur forme et à leur poids (d'un gramme à la centaine de tonnes).

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Métallurgie – sidérurgie

Une tonne d'acier sur deux est désormais produite par la Chine qui est ainsi le premier producteur mondial devant le Japon. L'Inde est devenue le 3^{ème} producteur mondial quasiment à égalité avec la Russie. Viennent ensuite la Corée et les Etats-Unis.

La production sidérurgique globale a baissé d'environ 25% par rapport à mi-2008. La baisse globale aurait pu être plus spectaculaire sans la résistance des productions chinoises et indiennes.

En effet, la Chine et l'Inde sont les seules régions majeures du secteur où la crise qui frappe l'acier n'engendre pas de baisse de production, même si elle annule la croissance dans le secteur.

La France tentera en 2009 de maintenir une production un peu au-delà de 12 millions de tonnes par an, contre 20 millions de tonnes en 2008.

En 2007, environ 60% de la production française d'acier était exportées.

Fonderie

La fonderie est une industrie de biens intermédiaires dont les marchés sont essentiellement les constructeurs de matériels roulants et de manutention. Comme dans de nombreuses activités de sous-traitance, les coûts salariaux sont un facteur déterminant de compétitivité de cette industrie. De fait les pays asiatiques à bas coût de main-d'œuvre concurrencent fortement les pays européens, y compris les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). La Chine, au premier rang des nations pour le secteur de la fonderie, réalise plus du quart de la production mondiale.

La production totale européenne dépasse celle des États-Unis, mais pas celle de la Chine.

En 2007, l'industrie française de la fonderie se situe au 9^{ème} rang des producteurs mondiaux derrière la Chine, les États-Unis, la Russie, le Japon, l'Allemagne, l'Inde, le Brésil et l'Italie. Avec 2,47 millions de tonnes produites, elle occupe le 3^{ème} rang européen dont elle représente 15% de la production totale.

La fonderie est un secteur assez fortement exportateur (taux d'exportation en valeur : 37,1%, en volume : 47,6%), principalement vers l'Union Européenne (80% de ses exportations), dégageant ainsi depuis de nombreuses années un excédent commercial. En 2007, il a atteint 0,8 milliard d'euros.

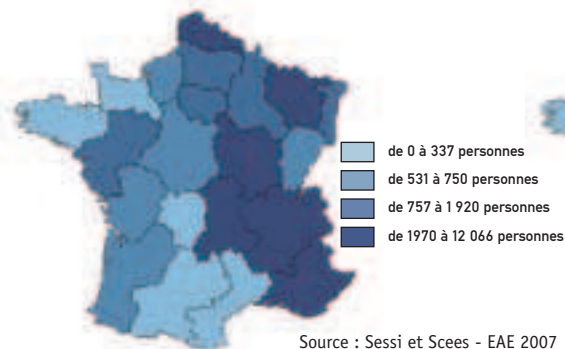
2.2 LE SECTEUR EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

Métallurgie – sidérurgie : le Nord – Pas-de-calais en 1^{ère} ligne

En terme d'effectifs le Nord – Pas-de-Calais est la première région française pour le secteur de la métallurgie – sidérurgie. Avec un peu plus de 12 000 salariés (25,3% de l'effectif national), la région devance la Lorraine, PACA et Rhône-Alpes, ces trois régions totalisant 55,3% des effectifs nationaux. Le secteur emploie 6,4% des effectifs salariés de l'industrie régionale. Le degré d'autonomie régionale est faible : moins de un salarié sur trois exerce dans un établissement ayant son siège social en région. A elles seules, les trois implantations régionales d'Arcelor Mittal représentent près de la moitié des effectifs.

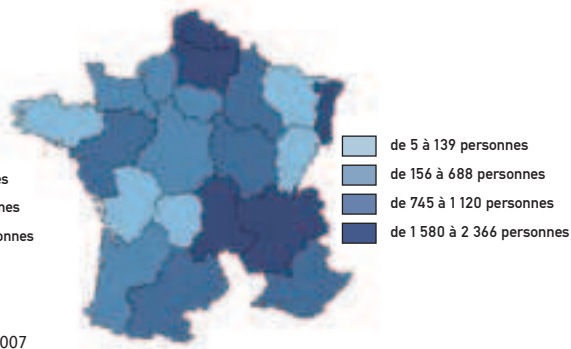
En terme d'effectifs, le Nord – Pas-de-Calais est la première région française pour le secteur de la métallurgie – sidérurgie.

Métaux ferreux en France



Source : Sessi et Scees - EAE 2007

Métaux non ferreux en France



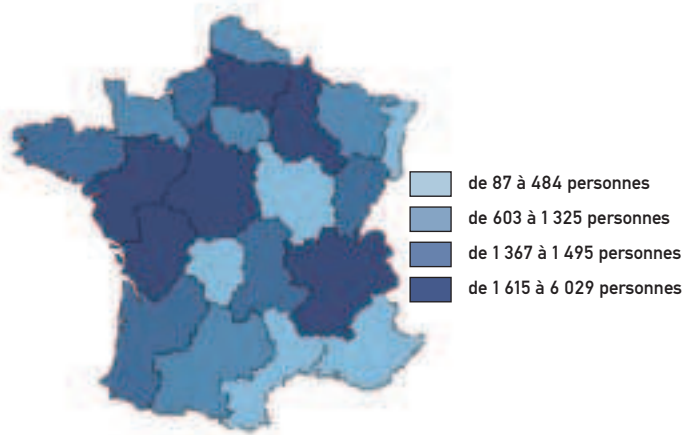
L'industrie des métaux ferreux en France emploie les trois quarts des presque 85 000 salariés de la Sidérurgie - Métallurgie. Environ 46 % de ses effectifs sont concentrés sur les régions Nord – Pas-de-Calais et Lorraine.

La Région Rhône-Alpes se détache légèrement pour **l'industrie des métaux non-ferreux**, devant le quatuor composé du Nord-Pas de Calais, de l'Alsace, de l'Auvergne et de la Picardie. En portant son effectif à 1 896 salariés, la région Nord – Pas-de-Calais a conquis le deuxième rang Français en 2007.

Fonderie : baisse continue des effectifs nationaux

Cette activité, qui s'essouffle depuis 2001, souffre de la hausse des prix des matières premières que les entreprises ne peuvent répercuter intégralement dans les prix de vente. Toutefois, les exportations progressent et représentent aujourd'hui un tiers du chiffre d'affaires. L'investissement se redresse mais les effectifs déclinent pour la sixième année consécutive.

Entre 2000 et 2007, l'effectif des industries françaises de la Fonderie est passé de 39 500 salariés à 30 800 salariés, soit une chute de près de 25 %. En 20 ans le secteur a perdu quasiment la moitié de ses emplois, et la tendance devrait se poursuivre.



Source : Sessi et Scees - EAE 2007

En 2007, la première région de France était la Champagne-Ardenne avec 19,6% des effectifs du secteur, devançant les régions Rhône-Alpes (11%) et Centre (7,1%). Correspondant à quelques 3,3% des effectifs nationaux, l'effectif salarié de la région Nord - Pas-de-Calais comptabilise 1 024 salariés soit à peine 0.5% de l'effectif industriel régional¹.

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR MÉTALLURGIE – SIDÉRURGIE - FONDERIE

Activités amont

Les premiers fournisseurs de la Sidérurgie – Métallurgie - Fonderie sont liés à l'approvisionnement en matières premières et en énergie. D'une manière générale, on trouve peu de diversité dans les fournisseurs de ce secteur.

Néanmoins la sidérurgie consomme énormément de chaux produite par les four à chaux, de castine (roche calcaire) et de gaz industriels tels l'oxygène, l'azote ou l'argon.

Ses sous-traitants sont principalement des industries de maintenance et représentent une part non négligeable des emplois liés au secteur.

Activités aval

Les principaux marchés des industries de la métallurgie et de la sidérurgie sont les secteurs de la construction et de l'industrie automobile. Il y a aussi, dans une moindre mesure, le secteur ferroviaire, les secteurs de l'emballage, des biens d'équipement et de l'énergie.

La fonderie est essentiellement une industrie de sous-traitance. Elle est présente sur tous les grands marchés à travers le monde (aéronautique, automobile, construction, défense, énergie, ferroviaire, mécanique).

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR MÉTALLURGIE – SIDÉRURGIE - FONDERIE

Métallurgie – sidérurgie

Les entreprises réalisent des efforts importants de recherche pour développer des produits à fort contenu technique. Ainsi, 40% des aciers utilisés aujourd'hui n'existaient pas cinq ans auparavant. L'acier est un matériau qui répond aux enjeux du développement industriel durable. En effet, la sidérurgie améliore ses performances environnementales en réduisant les émissions polluantes et le prélèvement de ressources naturelles. Elle mène une politique active de partenariat pour le recyclage, aussi bien en amont avec ses fournisseurs de matières qu'en aval avec ses clients. L'acier est ainsi massivement recyclé. La récupération de ferrailles équivaut désormais à plus de la moitié de la production d'acier.

1. Source : SESSI – EAE 2007

Depuis 1998, la sidérurgie européenne a connu des restructurations importantes avec la création de grand groupes

Depuis 1998, la sidérurgie européenne a connu des restructurations importantes avec la création de grand groupes : Mittal Steel et Arcelor ont ainsi fusionné en 2006, donnant naissance à un nouveau géant de la sidérurgie qui produit près de 10% de

l'acier mondial. Début 2007, Tata Steel et Corus ont à leur tour fusionné. Le paysage doit maintenant se stabiliser.

Fonderie

La concurrence des pays d'Asie et des nouveaux entrants dans l'Union européenne sur le segment des fontes à faible valeur ajoutée tout comme la faiblesse du marché intérieur favorisent les délocalisations. Les fontes à destination de l'automobile sont particulièrement concernées. D'une manière générale, les fonderies de métaux ferreux et non ferreux ont été particulièrement affectées par le repli du marché de l'automobile, qui absorbe 50% des pièces produites.

Des fermetures de sites sont ainsi enregistrées et les restructurations se poursuivent pour les entreprises les plus importantes. Cependant, les fonderies d'acier sont soutenues par le dynamisme du matériel ferroviaire et des appareils de levage et de manutention.

3 le secteur en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Métallurgie – Sidérurgie

Répartition du chiffre d'affaires du secteur Métallurgie - Sidérurgie ² :

en millions d'euros	Chiffre d'Affaires 2000	Chiffre d'Affaires 2007	dont Export	Évolution %
F51	4 423 025	4 849 588	3 227 514	+ 10%
F52	1 243 801	1 960 108	604 645	+ 58 %
TOTAL	5 666 826	6 809 696	3 832 159	+ 20 %

2. CA = Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

Évolution des ratios financiers du secteur Métallurgie - Sidérurgie² :

Ratios ²	Sous secteur	Mécanique			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
		Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	F51	+ 112 %	659,36 k€	470,3 k€	265,9 k€
	F52	+ 128 %	1 348,08 k€	696,3 k€	
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	F51	+ 188 %	66,6 %	67,0 %	43,2 %
	F52	+ 134 %	30,8 %	47,6 %	
VA/CA (VA HT / CA HT)	F51	- 13 %	24,1 %	23,1 %	25,3 %
	F52	- 25 %	18,7 %	13 %	
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	F51	+ 85 %	159,09 k€	108,8 k€	67,4 k€
	F52	+ 71 %	252,30 k€	90,5 k€	
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	F51	+ 149 %	28,42 k€	20,9 k€	7,8 k€
	F52	+ 548 %	41,48 k€	14,8 k€	

Effectifs et tailles d'entreprise du secteur Métallurgie - Sidérurgie³ :

	TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
F51	18	127	24	2 172	12	10 908
F52	2	21	8	696	2	944
Total	20	148	32	2 868	14	11 852

L'augmentation importante du chiffre d'affaires entre 2000 et 2007 est principalement la résultante de l'augmentation du prix des produits, en particulier celui de l'acier, et de celle des tonnages produits. On peut expliquer l'augmentation de la productivité apparente (valeur ajoutée/personne) par un recentrage sur des productions à haute valeur ajoutée (acier galvanisé ou inoxydable...). La baisse du niveau d'intégration (valeur ajoutée/chiffre d'affaires) s'explique quant à elle par la hausse du coût des matières premières, comme ceux de la ferraille et du minéral.

3. Source : ASSEDIC 2007

Fonderie

Répartition du chiffre d'affaires du secteur Fonderie² :

en millions d'euros	Chiffre d'Affaires 2000	Chiffre d'Affaires 2007	dont Export	Évolution %
F53	46 330	113 643	32 358	+ 145 %

Évolution des ratios financiers du secteur Fonderie² :

Ratios	Secteur Fonderie F53			Ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 10 %	96,9 k€	134,1 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 45 %	28,5%	31,3%	43,2%
VA/CA (VA HT / CA HT)	- 5 %	39,1 %	32,2 %	25,3%
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 4 %	37,9 k€	43,2 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissement corporels totaux / Effectif employé)	+ 24 %	5,2 k€	5,1 k€	7,8 k€

Effectifs et tailles d'entreprise du secteur Fonderie³ :

	TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
F53	4	21	7	680	1	283

La région compte une dizaine d'établissements de plus de 20 salariés (trois fonderies de fonte, cinq d'acier et une en métaux non ferreux). C'est le secteur de la fonderie de fonte qui a le plus perdu en effectifs, devant la fonderie d'acier.

La baisse des effectifs du secteur constatée depuis 2001 au niveau national n'a pas épargné la région où elle est principalement due à une érosion des effectifs dans les établissements et non à des fermetures de sites comme c'était le cas auparavant.

3. Source : ASSEDIC 2007

Comme les années précédentes, deux chiffres du secteur en région s'éloignent des moyennes nationales de la fonderie :

- le chiffre d'affaires par personne, inférieur de 22% au ratio national du secteur;
- l'investissement par personne, inférieur de plus de 50%.

Ils semblent marquer une perte de compétitivité des entreprises régionales du secteur. Celui-ci est fortement intégré. Le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et l'investissement, tous les trois ramenés aux effectifs, sont loin des moyennes nationales « tous secteurs confondus », les écarts ont tendance à se creuser sur la période 2000-2007 en ce qui concerne la région.

Principales implantations régionales :

Raison Sociale	Commune	Effectif
Arcelor Mittal	Grande-Synthe, Isbergues et Desvres	5 310
V&M France (tuberie et acierie)	Saint-Saulve	1 340
Ascométal Usine Des Dunes	Leffrinckoucke	709
Aluminium Dunkerque	Loon-Plage	643
GTS Industries	Grande-Synthe	616
Thyssenkrupp Electrical Steel Ugo	Isbergues	571
Myriad	Louvroil	554
Vallourec Mannesmann Oil & Gas France	Aulnoye-Aymeries	479 + 151
Lamines Marchands Européens	Trith-Saint-Léger	411
V&M France	Aulnoye-Aymeries	403

3.2 EVOLUTION DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification.

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Métallurgie, sidérurgie, Fonderie	14,0 %	50,9 %	5,1 %	19,7 %	10,3 %	100 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,7 %	20,0 %	9,7 %	100 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100 %

Les modes de production et l'organisation du travail impactent qualitativement la structure des emplois. Les ouvriers qualifiés sont proportionnellement plus nombreux que dans l'industrie de même que les fonctions supérieures à un degré moindre.

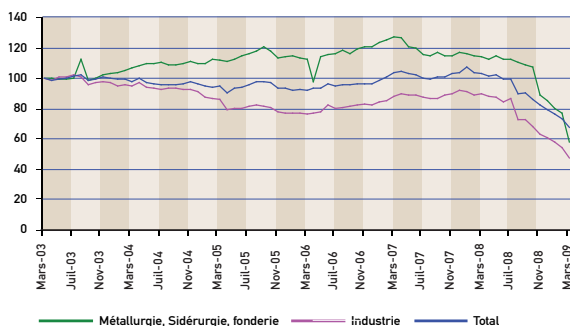
L'intérim de 2003 à mars 2009.

C'est l'un des secteurs industriels qui a le plus fort recours à l'intérim, avec 5% à plus de 7% de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord-Pas-de-Calais selon la période. L'évolution du nombre d'intérimaires se démarque de l'évolution dans l'industrie jusqu'au printemps 2007, + 28% contre - 10%. Dans le même temps, les effectifs permanents se contractent de - 11%. Dès mai 2007, un premier ralentissement important du recours à l'intérim est perceptible. Depuis le nombre d'intérimaires présents en fin de mois a chuté de façon plus prononcée que dans l'ensemble des secteurs industriels, - 54% contre - 47% et plus particulièrement au cours des 6 derniers mois.

Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois a été de 3 300 au point haut de l'activité pour être ramené à 1 500 actuellement.

Évolution du nombre d'intérimaire en fin de mois.

Base 100 au 31 mars 003



3.3 L'INNOVATION EN RÉGION⁴

Les dernières enquêtes de l'INSEE révèlent que la recherche publique et privée en métallurgie est la première en région, devant la recherche automobile. Elle a toutefois stagné entre 1990 et 1999. Avec une quinzaine de centres de recherche tant privés que publics sur un total de 150, la région Nord – Pas-de-Calais se placerait derrière les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes, qui en recensent plus du tiers.

Certains pôles de compétitivité, en l'occurrence I-Trans (dans lequel figurent des sidérurgistes et des métallurgistes, notamment le centre de recherche Arcelor à Isbergues pour les aciers Inoxydable), mais aussi MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable), présentent de réelles opportunités pour conforter la recherche régionale dans ce domaine.

Les entreprises régionales du secteur de la fonderie peuvent, quant à elles, recourir aux compétences de la Plate-Forme Technologique (PFT) « Science des matériaux et procédés pour fonderie » apparue en 2004 dans le paysage de l'innovation et de la recherche en Nord – Pas-de-Calais. Elle associe l'École Centrale de Lille, les lycées Camille Claudel de Fourmies, Gustave Eiffel d'Armentières et Pierre Forest de Maubeuge.

Le concept des PFT, initiées par le Ministère de la Recherche, répond à un objectif de rapprochement des entreprises et des établissements d'enseignement technique en vue d'optimiser l'utilisation des équipements des centres de formation et de développer un travail en réseau des partenaires pour un transfert technologique vers l'industrie. Les prestations proposées aux entreprises sont multiples en formation, analyses et essais. La PFT contribue par exemple à la réalisation d'études. Ainsi, le lycée Camille Claudel de Fourmies a mené une expertise pour la détection du graphite dans des pièces rompues en fonte blanche pour le compte des Aciéries et Forges d'Anor. L'aide peut aussi concerner des projets innovants, comme la conception d'un système d'acquisition de données pour un dilatomètre pour le compte d'Arcelor Dunkerque, projet mené en collaboration avec l'École Centrale de Lille et le lycée Camille Claudel⁵.

Exploitation de la biomasse

Parmi les projets à l'étude, on peut noter une réflexion sur l'utilisation de la biomasse en remplacement du charbon. Cela représente une voie d'amélioration susceptible de réduire les émissions de CO₂. Néanmoins, cette nouvelle technologie pourrait d'abord profiter aux pays qui possèdent d'importantes superficies forestières (Brésil par exemple).

La valorisation des poussières d'aciéries

Valoriser les boues et poussières sidérurgiques, qui sont ce que l'on appelle des « co-produits », devient une préoccupation majeure car elles peuvent contenir des teneurs élevées en métaux, ferreux ou non (zinc – teneur souvent supérieure à 15% – nickel ou plomb).

4. Voir le site de l'ULCOS : www.ulcos.org

5. Source : site Internet du rectorat de Lille - www.ac-lille.fr/

Dans la région, deux entreprises valorisent les poussières d'aciéries : Recytech à Fouquières-les-Lens et Bus Valera à Gravelines (qui appartiennent désormais à BUSFA). La première traite les poussières pour en extraire les oxydes de zinc et la seconde en récupère le nickel et le chrome.

La société norvégienne ERAS métal mène un projet concurrent de production d'oxyde de zinc, qui devrait voir le jour sur l'ancien site d'Umicare à Dunkerque.

Sur son site d'Isbergues (anciennement Ugine et ALZ), le groupe Arcelor-Mittal expérimente depuis le début d'année 2007 la possibilité de traiter les co-produits en provenance de ses installations de Dunkerque, Charleroi et Genk. Les deux fours à arcs électriques du site, qui étaient utilisés dans le cadre de la fabrication des aciers inoxydables, ont été remis en exploitation à cette fin.

Une autre piste de valorisation de déchets s'offre à certains d'entre eux : celle du recyclage de pneumatiques usagés dans les aciéries ou les fonderies.

En effet le quart des 400 000 t/an⁶ de ces déchets produits en France ne connaîtraient pas de filière de valorisation alors qu'ils présentent un pouvoir calorifique remarquable : 3 t de pneumatiques équivalent à 2 t de fioul. D'autre part, ils sont constitués de deux éléments, le fer et le carbone, qui entrent dans la fabrication de l'acier. Des essais ont montré que le carbone du caoutchouc pouvait remplacer celui de l'antracite, ajoutée lors de l'enfournement de la ferraille.

Depuis 2005, le site de LME de Trith-Saint-Léger (59), capable de traiter 7 000 tonnes de pneus par an, montre la viabilité de la valorisation des pneumatiques usagés non réutilisables, en four à arc électrique.

L'utilisation des laitiers

Les usines sidérurgiques produisent deux catégories de laitiers. La première est issue des hauts fourneaux (production de la fonte) et la seconde est issue soit d'aciérie de fours électriques, soit de convertisseurs à oxygène (pour la conversion de la fonte en acier).

Le laitier de la première catégorie peut être incorporé dans le ciment sans en altérer ses propriétés mécaniques. Cette substitution de matières premières a un impact environnemental bénéfique double : d'une part, par l'économie des ressources naturelles en restreignant les quantités de calcaire prélevées dans le sol ainsi que les besoins énergétiques et, d'autre part, par la diminution de 800 kg de CO₂ par tonne de laitier utilisé en cimenteries.

Le laitier de la seconde catégorie, appelé « fine », n'est pas à ce jour valorisé directement en cimenterie. Toutefois une partie est utilisée en mélange avec des matériaux de revêtement routier comme liant hydraulique.

D'autres projets sont à l'étude pour d'autres modes de valorisation présentant un intérêt pour l'environnement.

6. Source : ADEME – chiffre 2000

3.4 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Métallurgie – sidérurgie

La production mondiale d'acier a chuté de 19 % en 2008. La baisse de la consommation de près de 50 % en 2008 a néanmoins, et malgré cela, généré une diminution du prix de l'acier de 12 % au quatrième trimestre 2008.

Sur 2008, la production française d'acier brut a baissé de 21 %. La chute de la production d'acier en France est due notamment aux grandes difficultés des secteurs automobile et du BTP, deux grands consommateurs de ces produits. Le phénomène tient aussi à la politique de réduction engagée par le leader mondial, Arcelor-Mittal qui a décidé début novembre de réduire sa production mondiale au quatrième trimestre de 30 à 35 % pour éviter la constitution de stocks et une chute des prix. Dans ce contexte, les grandes usines de Florange, Dunkerque et Fos-sur-Mer ont été touchées ainsi que toutes les autres entreprises productrices d'acier.

Les perspectives du marché restent dégradées. Cependant les plans de relance gouvernementaux, le soutien aux industries automobiles et la forte résorption des stocks devraient soutenir le marché de l'acier dans les mois à venir.

En ce qui concerne les métaux non ferreux, et dans l'attente des premiers résultats des plans de relance, la production est rattrapée par la crise.

Les cours mondiaux de l'ensemble des métaux non ferreux accentuent encore une chute que les stratégies de réductions de l'offre n'ont pas suffi à enrayer.

En revanche, les cours des métaux précieux - valeurs refuges - continuent de se maintenir à des niveaux élevés.

La branche des métaux non ferreux subit également le décrochage de la demande du bâtiment et de l'automobile. Si l'aluminium doit écouler des stocks importants, le cuivre a de meilleures perspectives d'avenir. Le plan de relance sur l'automobile et le BTP doit permettre un redressement de l'activité courant 2009 et au plus tard début 2010.

L'ensemble des échanges extérieurs continuent de se dégrader et le solde de la balance commerciale demeure largement négatif.

Le Nord – Pas-de-Calais occupe le premier rang des régions françaises avec 40 % de la production nationale d'acier⁷. Ce bon résultat s'explique non seulement par des faits historiques, mais aussi par la volonté des grands groupes sidérurgiques de concentrer la production sur leurs sites en bordure de littoral, de préférence aux sites continentaux, afin de limiter les coûts de transport des matières premières, pour la plupart importées, en privilégiant la voie maritime. Dunkerque est ainsi le premier port minéralier de France et devrait conforter cette place grâce aux travaux d'aménagement et de développement actuellement engagés.

7. Source : SESSI Conjoncture industrielle

La crainte des grand aciéristes est que la demande reste très faible et que certains revendent leurs produits à un prix très bas correspondant à la compensation des coûts variables sans prise en compte des coûts fixes. Il devient nécessaire d'ajuster au plus vite la production à la demande alors qu'il subsiste une forte inertie (contrats d'approvisionnement négociés longtemps à l'avance).

La production des usines dans chaque grande région du monde s'ajuste à la consommation "locale" quitte à "échanger" des tonnages entre les fours de deux sites de la même "région"

Fonderie

L'activité de la fonderie régionale pèse peu en comparaison des résultats nationaux. Son chiffre d'affaires représente moins de 3% du bilan français. On notera qu'il a progressé de quelques 10% en un an après une baisse de 2%. Les investissements poursuivent leur redressement amorcé en 2005. Les quelques fondeurs qui maintiennent une activité en Région gardent un certain optimisme, car leur savoir-faire est reconnu par les donneurs d'ordre (par exemples Fonderie et Acierie à Denain pour la fabrication de grandes pièces ou Sambre & Meuse à Feignies pour la conception).

Néanmoins le secteur la fonderie soulève des inquiétudes, notamment pour ce qui concerne les métaux ferreux et la fabrication en grandes séries. La fonderie de métaux non ferreux peut espérer un avenir moins sombre, mais pour des petites unités de production placées sur des marchés de niche, à haute valeur ajoutée. En tout état de cause, il faut qu'elle sache concevoir et fabriquer de nouveaux produits, plus techniques et complexes, en se dotant ou en partageant des ressources nécessaires en recherche et développement.

3.5 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux environnementaux

Adopté en 2004, le plan national santé environnement 2004-2008 (PNSE) visait à répondre aux préoccupations des Français sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Il prévoit en particulier une réduction des émissions aériennes de substances toxiques d'origine industrielle à l'horizon 2010.

Le secteur de la métallurgie – sidérurgie - fonderie est particulièrement concerné par ces objectifs.

Pour répondre aux exigences nées de l'application du PNSE, les établissements de la région ont entrepris des investissements de diminution significative de leur émissions atmosphériques. Les plus importants se portent sur la réduction et la captation des rejets de poussières et des métaux lourds.

Le plan national d'affectation des quotas (PNAQ) d'émission de gaz à effet de serre concerne les émissions de CO₂ des secteurs d'activités parmi les plus importants émetteurs, dont ceux de la sidérurgie.

Le PNAQ pour la période 2008-2012 a été adopté en mars 2007 par la commission européenne et approuvé par le décret n° 2007-979 du 15 mai 2007⁸. Ce deuxième plan (le premier concernait la période 2005-2007) fixe de nouveaux quotas d'émissions de CO₂ mais aussi de réduction d'émissions de protoxyde d'azote (N₂O) qui toucheront un certain nombre d'installations du secteur de la chimie (16 sites au total). L'enveloppe attribuée est en baisse de 15 % par rapport au niveau du précédent PNAQ.

Au vu des objectifs fixés par la commission européenne, l'effort très significatif déjà consenti par le secteur de la sidérurgie - métallurgie - fonderie devra se poursuivre pour la période 2008-2012.

Enjeux économiques

La sidérurgie se concentre de plus en plus autour de quelques grands groupes dont le nombre se restreint régulièrement. Ces groupes contrôleront les filières de transformation des métaux au niveau mondial. De fait les perspectives pour le secteur de la sidérurgie - métallurgie sont incertaines au niveau national et donc au niveau régional, même si les atouts des sites régionaux sont forts. Si des stratégies des grands groupes se dessinent, elles ne dévoilent pas encore toutes les conséquences en termes de concentration et d'implantation des moyens de production.

Les ajustements de production se font désormais au mois le mois, et les évolutions futures, ne serait-ce qu'à moyen terme, sont difficiles à prévoir. La course en avant que s'étaient livrés les producteurs jusqu'à ces dernières années a vu ses limites atteintes, et la sidérurgie est désormais dépendante de ses clients.

Dans le contexte mondialisé le développement du secteur de la fonderie est fragilisé. Le désengagement des donneurs d'ordre, les coûts de main d'œuvre et le respect des exigences environnementales continuent de peser lourd sur les choix de localisation des fondeurs.

Face au défi de compétitivité internationale auquel ce secteur doit faire face, la DREAL pourra soutenir les efforts pour mesurer et réduire les impacts des nuisances générées, mais aussi aider à mettre en place des équipements technologiques propres et économes.

De manière plus large au travers d'actions collectives générées par une réflexion prospective sur le secteur et ses évolutions, avec l'appui d'experts, les pouvoirs publics pourront s'attacher à diffuser auprès des fondeurs les meilleures pratiques et les démarches d'innovation exemplaires permettant de tracer des perspectives d'amélioration.

8. J.O. du 16 mai 2007 et consultable sur le site Internet : <http://www.ecologie.gouv.fr>

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Arcelor (Dunkerque et Isbergues), Nexans (Jeumont), Sambre & Meuse (Feignies), Thyssen Krupp Electrical Steel UGO (Isbergues), Umicore (Auby), Vallourec (Aulnoye)

Associations

Nom	Activité principale	Contact
CAEF Comité des Associations Européennes de Fonderie	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter les industries européennes de la fonderie auprès de la Commission Européenne • Traiter toute question relative à la vie des entreprises • Échanger et diffuser toute information concernant la fonderie européenne 	http://www.caef-eurofoundry.org
CTIF Centre Technique des Indus- tries de la Fonderie	Organisme de recherche et de développement.	http://www.ctif.com
ATF Association Technique de Fonderie	Organisation de congrès nationaux et internationaux, des stages de formation.	http://www.atf.asso.fr
Association Zinc Fonderie	Promotion et développement des applica- tions en alliages de zinc	http://www.zinc-fonderie.asso.fr

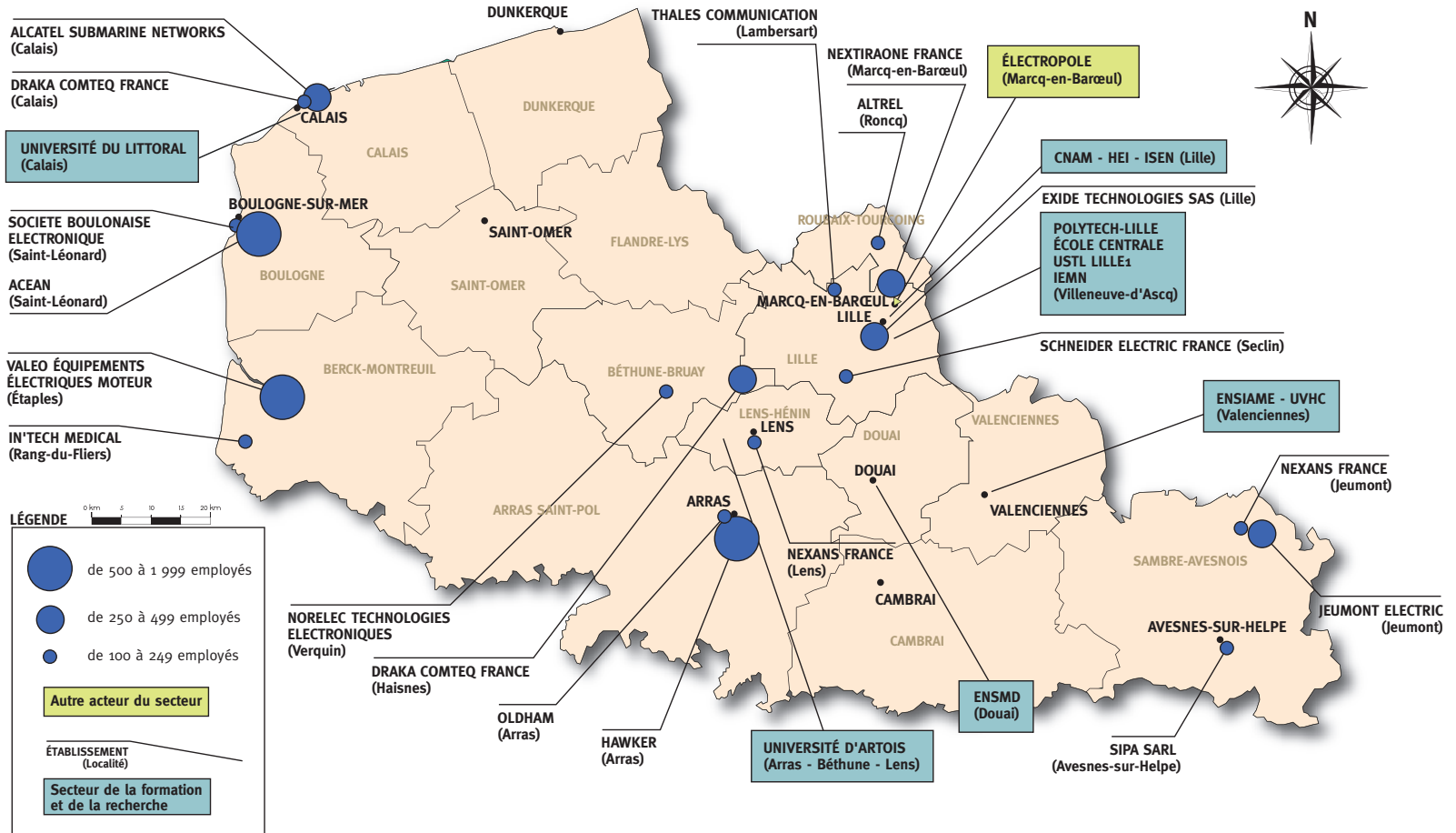
Syndicats

Nom	Objet	Contact
Les Fondateurs de France	Syndicat professionnel, représente et défend les intérêts des fondeurs.	http://www.fondeursdefrance.org
Fédération des Minerais et Métaux	Regroupement de 14 syndicats professionnels	FMMNFX@aol.com
Fédération française de l'acier	Syndicat représentant les entreprises productrices ou transformatrices de l'acier exerçant sur le territoire français	http://www.ffa.fr
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie	Syndicat large éventail : sidérurgie, fonderie, construction navale, industries mécaniques, etc.	http://www.uimm.fr/

Universités et laboratoires

Nom	Unité	Ville	Contact
CEV	Centre de Recherche de Vallourec	Aulnoye Aymerie	http://www.vallourec.fr/
Ecole Centrale de Lille	Pôle Fonderie	Villeneuve d'Ascq	http://www.ec-lille.fr/
Ecoles des Mines	Thématiques Matériaux et Procédés	Douai	http://www.ensm-douai.fr/
HEI	Laboratoire d'Etude des Structures	Lille	http://www.hei.fr/
ICAM	- Département Génie Mécanique - Laboratoire Matériaux Technologies Nouvelles	Lille	http://icam.groupe-icam.fr/page-accueil.html http://www.univ-
Université Lille I	Laboratoire de Structure et Propriétés de l'Etat Solide	Villeneuve d'Ascq	lille1.fr/lspes/ http://www.univ-valenci-
Université Valenciennes	Laboratoire d'Automatisme et de Mécanique (LAMIH)	Mont Houy	ennes.fr/LAMIH/

Principaux acteurs du secteur de la construction électrique et électronique



CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Par Isabelle LORTHIOIR

Forces

- Tissu de PMI aux activités et marchés diversifiés
- Présence de PME innovantes reconnues
- Présence de donneurs d'ordres dans les secteurs d'application de l'électronique (ferroviaire, distribution, logistique...)
- Recherche universitaire active et établissements d'enseignement supérieur reconnus
- Des compétences régionales qui se dessinent : services aux personnes dépendantes, géolocalisation...

Faiblesses

- Activité encore principalement de sous-traitance
- Pas de grand donneur d'ordres de l'électronique
- Défaut d'image de l'activité industrielle régionale et peu de grandes entreprises pouvant être motrices en terme d'image et d'innovation
- Insuffisance des liens entre les structures de recherche et les PMI

Opportunités

- Coopération avec des activités industrielles (textile, mécanique et plasturgie) ayant besoin de produits à plus haute valeur ajoutée, permettant une diversification des marchés, vers la santé par exemple
- Pôles de compétitivité pouvant interagir avec la filière : Industries du commerce, I-trans, MAUD
- Développement du pôle MEDEE

Menaces

- Principaux marchés touchés par le ralentissement économique (automobile, BTP)
- Capacités d'investissement limitées pour innover
- Activité insuffisamment valorisée au plan régional.
- Détérioration de l'activité depuis l'automne 2008
- Contraintes concurrentielles et pression sur les prix

1 Définitions et généralités

Selon la nomenclature des activités, le secteur Construction électrique et électronique comprend deux secteurs d'activité :

- le secteur des équipements électriques et électroniques (E3) comprenant des activités aussi variées que la fabrication d'équipements informatiques et de téléphonie, de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, la fabrication d'appareils médicaux, d'imagerie médicale ou de contrôle des processus industriels ;
- le secteur des composants électriques et électroniques (F6) regroupant des activités diverses telles que la fabrication de fils et câbles isolés, d'accumulateurs et piles électriques ou de composants électroniques.

L'activité de la construction électrique et électronique prend une place croissante dans l'économie. Les produits issus de cette activité sont partout.

L'activité de la construction électrique et électronique prend une place croissante dans l'économie. Les produits issus de cette activité sont partout. Non seulement elle contribue au développement des technologies de l'information et de la communication dont elle recouvre toute la dimension industrielle (fabrication des équipements et composants), mais elle s'intègre également, de plus en plus, dans des activités comme l'automobile, l'aéronautique, la plasturgie, les télécommunications, la distribution ou le textile.

2 Présentation du secteur de la construction électrique et électronique

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

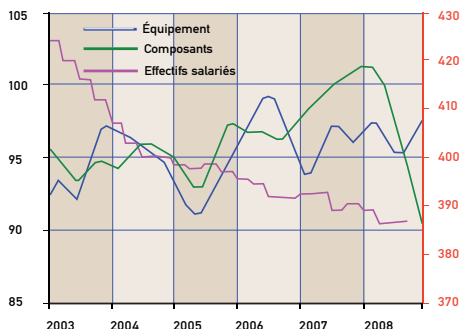
Dans le contexte de crise économique, l'industrie électronique n'est pas épargnée. Les conditions d'activité de ce secteur se sont particulièrement détériorées depuis l'automne 2008. La plupart des branches de ce secteur sont touchées, mais plus particulièrement le secteur de l'électronique grand public, l'éclairage, les composants électroniques, la construction et enfin l'automobile, qui constituent les principaux débouchés du secteur.

L'industrie électronique mondiale et notamment japonaise a annoncé des pertes colossales et des licenciements massifs. Cette baisse d'activité touche l'ensemble du secteur des équipements et des composants électroniques¹. On estime que ce sont entre 10 et 15% des effectifs des grands groupes de l'électronique qui vont être supprimés.

1. Source : Electronique International 2009 N° 683

Au niveau national, en 2007, la production industrielle des équipements électriques et électroniques (E3) est restée stable par rapport à l'année précédente (+ 1,2%), par contre le secteur des composants électriques et électroniques (F6) a lui connu une baisse de 10%².

Indice de production industrielle



Le graphique ci-contre illustre la situation du secteur (E3+F6) en France :

évolution de l'indice de production industrielle et de l'emploi : 2008 marque une détérioration nette du secteur des composants.

2.2 LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

L'activité régionale de la construction électrique et électronique connaît depuis une quinzaine d'années d'importantes mutations qui vont globalement dans le sens d'une érosion du nombre d'établissements et des emplois. Cela se traduit notamment par la perte de 4,3% des établissements entre 2000 et 2007 et de 14,4% des effectifs sur la même période pour le secteur des équipements électriques et électroniques, et de 16,2% des établissements et de 22,7% des effectifs pour le secteur des composants électriques et électroniques³. Par contre, de nombreuses entreprises par exemple du secteur de la santé, de la machine spéciale ou du machinisme agricole ont intégré des services spécialisés en électronique.

L'activité régionale est composée en 2007 de 497 établissements de toutes tailles employant 11 553 salariés. Cela représente 4% de l'activité nationale en nombre d'établissements et 3% en terme d'effectifs. Au plan régional la filière représente 6,4% des établissements industriels⁴ et 5,2% des effectifs industriels.

2.3 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Le développement durable constitue un enjeu majeur du secteur de la construction électrique et électronique, en effet qu'il s'agisse d'éco-conception, de la réduction de la consommation énergétique ou encore de la gestion des déchets, le secteur s'est montré actif dans la participation aux travaux du "Grenelle de l'Environnement" et des travaux de la commission européenne.

2. Source : Sessi 05/03/09 / www.industrie.gouv.fr/sessi/conjonct/fiches/page18.pdf

3. Source : Assedic, données 2000 à 2007

4. Industries agroalimentaires comprises et hors secteur énergie source Assedic 2007

L'actualité du contexte réglementaire reste dominée par l'application des directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques (directive DEEE), et à la restriction de l'usage de substances dangereuses (directive RoHS).

Face aux problèmes de mise en œuvre de ces deux directives, la commission européenne s'est donnée comme objectifs davantage de cohérence entre les directives RoHS et DEEE, et une meilleure adéquation avec le règlement REACH. En effet, elle a constaté que seuls un tiers des déchets électriques et électroniques produits dans les Etats Membres étaient collectés et traités selon les directives RoHS et DEEE. Le reste de ces produits partant dans des sites de traitement dans et hors d'Europe, qui pour le plupart ne répondraient pas aux normes. La commission a simplifié le champ d'application de ces deux directives, ainsi que leur compatibilité avec notamment la directive cadre relative aux déchets et le règlement REACH, mais aussi a alléger les obligations administratives que doivent respecter les industriels⁵.

La commission européenne a adopté en décembre 2008, un règlement en matière d'éco-conception visant à réduire la consommation d'électricité en mode veille de tous les appareils électroménagers et de bureau. L'objectif de ce règlement est de diminuer de 73% la consommation d'électricité en mode veille de ces produits et ce à l'horizon 2020. Ce règlement entre dans le cadre de la réglementation sur l'efficacité énergétique des produits (Energy Using Product EuP) ⁶, il permettra de réaliser d'importantes économies de consommation d'électricité et de réduction d'émissions de CO₂.

3 Le secteur de la construction électrique et électronique en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Evolution des ratios financiers des secteurs - Source EAE 2007

Ratios ⁷	Secteur E3 : équipements électriques et électroniques			Secteur F6 : composants électriques et électroniques			ensemble industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
CA/personne	+ 5,5 %	101,7 k€	223,4 k€	+ 48,4 %	175,1 k€	213,8 k€	265,9 k€
CA export/CA total	+ 71,9 %	29,4 %	49,3 %	+ 62,3 %	50,8 %	48,4 %	43,2 %
VA/CA	- 1,2 %	41,1 %	30,5 %	- 37,8 %	26,4 %	26,5 %	25,3 %
VA/personne	+ 4,5 %	41,8 k€	68,3 k€	- 7,8 %	46,3 k€	56,7 k€	67,4 k€
Investissements / personne	+ 13,8 %	3,3 k€	4,7 k€	- 4,2 %	4,5 k€	6,7 k€	7,8 k€

5. Source : Electronique International 2009 N°683

6. Source : Electronique International N°681

7. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

En terme de chiffre d'affaires par personne et de productivité (VA/personne) la région est largement en deçà des moyennes nationales, qu'il s'agisse de la moyenne du secteur ou de la moyenne de l'industrie, et ceci malgré une progression entre 2000 et 2007. Le secteur des équipements électriques et électroniques a un taux d'intégration (VA/CA) élevé, ce qui signifie que ce secteur a peu recours à la sous-traitance, il externalise donc peu, quant au secteur des composants électriques et électroniques le taux d'intégration régional est semblable aux moyennes nationales.

Seul le secteur F6 est très largement exportateur (du fait de la présence notamment des fabricants de câbles, comme Alcatel Submarine Networks, qui exporte la quasi totalité de leur production : de manière générale le sous-secteur F61 fabrication de matériel électrique a un taux d'exportation de 59%).

Le secteur régional de la construction électrique et électronique apparaît donc globalement comme un secteur qui externalise peu, peu capitalistique, avec une productivité restreinte et assez peu exportateur.

3.2 EFFECTIFS ET TAILLE D'ENTREPRISES

Composition du secteur de la construction électrique et électronique - Source ASSEDIC 2007

	TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PME1 < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
E3	340	1 883	56	2 998	3	1 568
F6	68	402	26	1 887	4	2 815

Le secteur de la construction électrique et électronique en Nord – Pas-de-Calais est caractérisé par la prédominance des établissements employant moins de 20 personnes. Sur les 497 établissements présents dans la région 82 % emploient moins de 20 personnes, par contre en terme d'emploi, ces établissements représentent à peine 20 % des effectifs.

Les deux sous-secteurs constituant le secteur de la construction électrique et électronique n'ont pas les mêmes caractéristiques, en effet le secteur des composants électriques et électroniques (F6) est constitué de grosses unités de production, les GEI supérieurs à 250 personnes qui représentent 1 % des établissements emploient 55 % des effectifs de ce secteur, alors que le secteur des équipements électriques et électroniques (E3), à poids égal en terme d'établissements, ceux-ci emploient 24 % des effectifs du secteur.

Dans la région se côtoient un tissu de PMI avec des leaders mondiaux du secteur électrique et électronique. On y trouve la fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs avec Jeumont Electric, la fabrication de fibres optiques et câbles électriques avec Draka Comteq, Alcatel Submarine Networks, et Nexans, la fabrication de batteries et accumulateurs

avec Energys et Exide Technologies et enfin la fabrication de matériels électriques pour véhicules avec Valéo. Ces activités sont exposées aux contraintes concurrentielles, à la pression sur les prix (comme les activités de fabrication de batteries ou de câbles), mais surtout soumis à la conjoncture économique défavorable (automobile).

Les PMI, sont quant à elles positionnées sur des marchés diversifiés tels la maintenance de matériels électriques et électroniques (S'Inter), voire pour certaines sur un marché de niche, la société Etineo (applications RFID), la société Socel Visionor (concepteur et fabricant d'afficheurs électroniques et de bornes interactives), la société Agtronix (créateur, concepteur, développeur et intégrateur de solutions logicielles et d'électronique embarquée pour les engins du monde agricole, de travaux publics et de manutention/levage), la société Biolum (fabrication d'éclairage hospitalier), la société Securelec-Socem (fabrication de transformateurs) ou encore d'équipements de protection contre la foudre avec l'entreprise Indelec, ce qui les expose un peu moins aux fluctuations de la conjoncture mondiale.

La filière régionale est animée par l'association Electropôle, qui rassemble les entreprises en y associant la recherche, l'enseignement et les acteurs économiques dans des projets de développement collectif.

Partant du constat de la nécessité d'accompagner les entreprises régionales de la filière à développer leurs propres produits et services à valeur ajoutée, la DRIRE et l'association Electropôle ont lancé en 2004 l'action collective Cap Action (voir § 3.8)

3.3 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI (Source : DRTEFP)

La structure des emplois selon la qualification

C'est le 2nd secteur industriel qui compte les plus fortes proportions de fonctions

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Construction électrique et électronique	12,7%	38,2%	6,2%	29,1%	13,7%	100,0%
Industrie	18,2%	44,4%	7,7%	20,0%	9,7%	100,0%
TOTAL	11,9%	22,4%	32,1%	22,6%	10,9%	100,0%

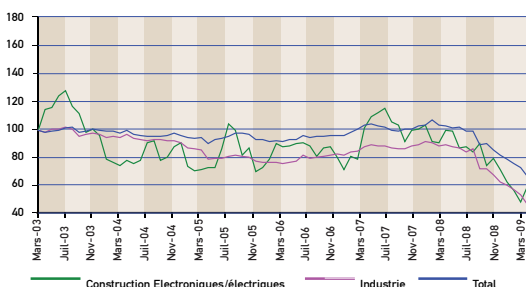
Source : DADS 2006

intermédiaires et supérieures.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Les deux sous-secteurs (fabrication d'équipements et fabrication de composants) ont des logiques (cycles de montées en charge ou de baisses) de recours à l'intérim différentes. Ils représentent chacun à peu près 50% des intérimaires comptabilisés en fin de mois. L'évolution globale suit la tendance de l'industrie dans son ensemble.

Evolution du nombre d'intérimaires en fin de mois. Base 100 au 31 mars 2003



L'impact de la crise se fait sentir dès mi 2007. Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois représente de 2 à 3% de l'ensemble des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord – Pas-de-Calais.

Il s'établit à 700 en mars 2009 après des pics à 1 500 à mi 2003 et 1300 en juin 2007.

3.4 PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Etablissement	Ville	Effectif	Activité
Valeo (F61)	Etaples	1154	Equipements électriques pour l'automobile
Energys (Hawker) (F61)	Arras Brebrières	946 60	Accumulateurs et piles électriques
ACEAN (E33)	Saint Léonard	650	Maintenance SAV téléphonie mobile
Draka Comteq (ex Alcatel Câble) (F61)	Billy Berclau Haisnes Calais	377 128	Fibres optiques et câbles télécom
Exide Technologies SAS (ex CEAC) (F61)	Lille Douai	407 28	Fabrication de batteries
Nexans (F61)	Lens Calais Jeumont	166 36 158	Fabrication de câbles industriels
Jeumont Electric (groupe Altawest) (E32)	Jeumont	332	Moteurs, génératrices et transformateurs
Alcatel Submarine Network (F61)	Calais	325	Fabrication de câbles télécom

Source : EAE 2007

3.5 ACTUALITÉ EN RÉGION

L'actualité du début 2008 a été marquée par la baisse d'activité des entreprises, qui se traduit par des jours d'arrêt de production et de chômage partiel, qu'il s'agisse d'entreprises travaillant pour le secteur automobile comme Valéo Etaples, ou pour d'autres domaines d'activité comme Exide Technologies Lille qui fabrique des batteries industrielles de traction pour chariots élévateurs et batteries stationnaires de secours et qui accuse une baisse de ses commandes de 30%⁸, ou encore d'Energys Hawker Arras (production de batteries industrielles)⁹.

8. Source : La Voix du Nord du 24 avril 2009

9. Source : La Voix du Nord du 28 mars 2009

Début 2008 a été marquée par une baisse d'activité, mais aussi par le développement d'entreprises performantes et innovantes.

L'actualité est aussi marquée par le développement d'entreprises performantes et innovantes, telle la société OSYRIS spécialisée dans les lasers médicaux pour le traitement endoveineux et la lipolyse. L'entreprise poursuit son développement en s'implantant dans de nouveaux locaux situés dans le Parc Technologique de la Haute Borne à Villeneuve-d'Ascq, et en prenant le contrôle de

son distributeur américain, la société Medsurge, basée à Dallas. La start-up lilloise emploie désormais 84 personnes dont 30 aux Etats Unis, et vise les 200 à terme¹⁰.

3.6 L'INNOVATION EN RÉGION

De nombreux laboratoires travaillent sur des sujets de recherche relatifs au secteur de l'électronique. On peut citer comme thème de recherche : électrotechnique et électronique de puissance, automatisation intégrée et systèmes hommes machine, systèmes électrotechniques et environnement, ou encore études des matériaux et des composants pour l'électronique...

En 1992, a été créé l'IEMN¹¹, entité dont l'objectif était de regrouper dans une structure unique l'essentiel de la recherche régionale dans un domaine allant de la physique aux applications de l'électronique et de créer ainsi dans le Nord – Pas-de-Calais un institut de taille européenne.

Grâce à ses équipements, l'IEMN permet aux permanents et doctorants de mener une recherche de haut niveau en physique des matériaux et des nano-structures, micro-technologies et micro-systèmes, composants micro-électroniques et micro-ondes....

Afin d'aider et de soutenir les PME et PMI dans leur recherche d'innovation concernant les produits ou les procédés de fabrication, une structure spécifique, IEMN Transfert, a été créée. Elle permet aux PME-PMI régionales d'accéder plus facilement à la recherche. Cette structure a été créée en collaboration avec Electropôle. Néanmoins, l'accès aux laboratoires reste souvent difficile pour les PME.

Certains des grands établissements tels que Valeo et Jeumont Electric font partie du pôle de recherche technologique MEDEE, dont le thème majeur est l'amélioration de l'efficacité énergétique des entraînements électriques. Electropôle en fait également partie. (voir note pôle MEDEE).

Certains des grands établissements tels que Valeo et Jeumont Electric font partie du pôle de recherche technologique MEDEE...

10. Source : Les Echos du 6 mars 2009 et La Gazette Nord – Pas-de-Calais du 12 mars 2009

11. IEMN : Institut d'Electronique et de Microélectronique et de Nanotechnologie créé par CNRS, l'USTL, l'UVHC et l'ISEN

3.7 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Comme nous l'avons vu dans le contexte national et international, l'industrie électronique n'est pas épargnée par les conséquences de la crise économique. La détérioration de l'activité depuis l'automne 2008 s'est ajoutée aux contraintes concurrentielles et à la pression sur les prix que connaît le secteur depuis quelques années. Face à cette situation le secteur doit se positionner sur des nouveaux débouchés, et poursuivre ses efforts d'innovation.

Face un contexte de crise et aux contraintes concurrentielles, le secteur doit se positionner sur des nouveaux débouchés, et poursuivre ses efforts d'innovation.

Le groupe européen Electra pour le secteur électrique et électronique travaille sur les enjeux du secteur, notamment afin de répondre aux objectifs de l'Union européenne sur le changement climatique. Mi-2008, le groupe a présenté 20 recommandations.

Au niveau européen, le secteur de l'ingénierie électrique et électronique¹² constitue un important moteur de croissance de l'économie européenne, il représente 21% de la production mondiale de produits électriques et électroniques, derrière la Chine (30%) et juste devant les Etats Unis et le Japon (19% chacun). Ce secteur joue un rôle majeur en terme d'innovation, et les enjeux de développement durable offrent une possibilité supplémentaire à ce secteur pour créer des produits nouveaux et innovants, et maintenir un avantage concurrentiel. L'efficacité énergétique, la réduction des émissions de CO₂, constituent des domaines clés du développement futur du secteur¹³.

L'éco-conception des produits électriques et électronique, constitue un autre enjeu de ce secteur. Face à la multiplication des produits dans la vie quotidienne et leur renouvellement de plus en plus rapide (la croissance des DEEE est de 3 à 5% par an), le recyclage de ces produits est à prendre en compte. L'Europe consciente des conséquences environnementales a instauré plusieurs directives (DEEE, RoHS, EuP, voir § 2.3). Les acteurs économiques du secteur doivent désormais mettre en place une démarche consistant à trouver les meilleures solutions dans la phase de conception du produit, afin d'en réduire l'impact environnemental, toutes en lui conservant ses caractéristiques et performances techniques¹⁴.

Les acteurs économiques du secteur doivent désormais mettre en place une démarche consistant à trouver les meilleures solutions dans la phase de conception du produit

12. Le secteur couvre une large gamme de technologies : équipements, systèmes, logiciels et services et comprend la fabrication de produits tels que des appareils électroménagers, des appareils électro-médicaux, des câbles, des installations électriques et d'éclairage ou des centrales électriques complètes.

13. Source : Commission Européenne. Magazine en ligne Entreprises et Industries. http://ec.europa.eu/enterprise/e_i/news/article_7051_fr.htm

14. Source : Essais Industriels N°46 Septembre 2008

*“Une stratégie industrielle pour les marchés du futur”...
...“un plan de conquête pour les industries à valeur ajoutée technologique”,*

Récemment diverses organisations représentatives du secteur ont fait des propositions sur l'avenir du secteur, telle que la FIEEC¹⁵ “une stratégie industrielle pour les marchés du futur”, “un plan de conquête pour les industries à valeur ajoutée technologique”, ou la FIEN¹⁶ qui a fait 18 propositions pour sortir de la crise. La FIEN estime qu'il est primordial de faire de l'électronique l'une des priorités de la France. L'ensemble des acteurs de ce secteur doit être mobilisé et capable de répondre aux défis futurs. Les propositions visent notamment à accélérer les

investissements, à former plus de jeunes aux métiers de l'électronique, à aider les entreprises à relancer leur activité et à rebondir après la crise par des aides à l'innovation et des mesures fiscales¹⁷. Mi-mars, la FIEEC a proposé un plan de relance du secteur via la création d'un fonds d'investissement pour les industries à valeur ajoutée technologique, fonds qui aurait une vocation stratégique, et qui viserait à développer “l'innovation meilleure arme pour sortir de la crise”¹⁸.

3.8 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Dans un contexte de concurrence accrue, se préparer et se positionner sur les nouveaux marchés, apparaît indispensable à la pérennité du secteur. Les applications dans le bâtiment, la santé, la télé-médecine, le maintien à domicile, “l'intelligence ambiante”, les entraînements électriques constituent les débouchés pour nos entreprises. Dans le cadre de Cap Action¹⁹ ces thématiques sont parmi les sujets de travail des ateliers d'affaires et club de développement. Cap Action travaille notamment en

Se préparer et se positionner sur les nouveaux marchés, apparaît indispensable à la pérennité du secteur.

collaboration avec Eurasanté sur les problématiques de santé, maintien à domicile; avec MAUD sur le thème de “l'emballage intelligent”; avec Domonord sur les applications intelligentes pour le bâtiment avec comme objectif de créer une nouvelle offre pour un habitat interactif répondant aux besoins de chacun; avec le Cd2e sur le thème “Economie d'énergie dans l'industrie, les collectivités et le tertiaire”, afin d'aider les acteurs régionaux à développer ensemble leurs positions sur ce secteur.

15. Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication

16. Filière des Industries Electroniques et Numériques

17. Source : Electronique International n°682, et www.electronique.biz 17/02/09

18. Source : La gazette Nord – Pas-de-Calais du 28 mars 2009

19. L'action collective Cap Action (portée par Electropôle association représentative pour l'animation de la filière) a pour objectif de permettre la mise en synergie des savoir-faire industriels de la région Nord – Pas-de-Calais afin d'accéder à de nouveaux marchés. Il s'agit de permettre à des chefs d'entreprise d'associer leurs compétences et leurs technologies afin de développer des partenariats inter-industriels, de développer des nouveaux produits ou services et d'accroître l'offre.

Cette dynamique d'innovation collective amorce pour les entreprises une nouvelle manière de se développer, complémentaire de l'approche traditionnelle individuelle.

Cette dynamique d'innovation collective amorce pour les entreprises une nouvelle manière de se développer, complémentaire de l'approche traditionnelle individuelle. La filière électronique régionale doit poursuivre sa stratégie : l'alliance des métiers pour le développement de produits hybrides et le positionnement précis sur de nouveaux marchés d'avenir. Cette voie pourra permettre en outre d'inscrire la filière régionale comme une compétence transversale aux pôles de compétitivité régionaux, en particulier Industries du Commerce, UP-TEX et Itrans, MAUD.

Les actions menées en région sont de plusieurs ordres :

- la poursuite de l'action collective afin de continuer la dynamique d'alliances et d'innovation collective des entreprises, en l'étendant sectoriellement et territorialement,
- dans son projet 2010, Cap Action s'attachera en complément du développement des liaisons inter-industrielles, à développer l'accès des PME aux laboratoires,
- la valorisation des compétences de la filière électronique régionale et leur diffusion auprès des pôles de compétitivité; notamment pour le pôle de recherche technologique MEDEE.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

AC2E (Tourcoing), Agtronix (Douvrin), Alcatel-Lucent Submarine Networks (Calais), Altrel (Roncq), Biolume (Loos-Les-Lille), Créatique Technologie (Billy-Berclau), Decima (Saint-Laurent-Blangy), DBT (Bebières), Electropole (Marcq-en-Baroeul), France Log (Bondues), Indelec (Douai), Groupe Pouchain (La Chapelle-D'Armentières), Visionor (Frelinghien).

Associations

Nom	Ville	Activité principale	Contact
Electropôle CAP ACTION	Marcq-en-Baroeul	Pôle professionnel électronique	Bernard Bayard - Tél. 03 20 99 45 79 www.electropole.cluster.fr Hervé Gourlet - Tel : 03 20 99 47 09 hgourlet@citeonline.org
SEE (société des électriciens et des électroniciens)	Lille	Rassemblement de la communauté scientifique privée et publique	47 rue Charles de Muysaert 59000 Lille
Jessica	Lille	Conseils et expertises aux PME	Edmond Paternoga Tél. 03 20 30 40 49

Syndicats

Au niveau national ou européen les syndicats très sont nombreux, car spécialisés par activité, ci dessous quelques associations ou fédérations qui regroupent de nombreuses organisations professionnelles

Nom	Contact
EECA : Association européenne des industries des composants électroniques	www.eeca.eu
FIEEC : Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (rassemble 21 syndicats, plus de 1900 entreprises de hautes technologies électriques, électroniques et de communication.)	www.fieec.fr
FIEN : Filière des Industries Electroniques et Numériques (rassemble 9 syndicats ou groupements d'entreprises qui conçoivent, fabriquent et fournissent les produits et équipements électroniques et numériques)	www.fien.fr

Universités et laboratoires

Nom	Ville	Contact
CNAM (arts et métiers)	Lille	www.cnam.npdc.org
ENSIAME	Valenciennes	Tél. : 03 27 51 12 02
Polytech Lille	Villeneuve d'Ascq	www.polytech-lille.fr
HEI	Lille	www.hei.fr
ISEN	Lille	www.isen.fr
Ecole Centrale Lille	Villeneuve d'Ascq	www.ec-lille.fr
Ecole des Mines de Douai	Douai	www.ensm-douai.fr
USTL	Villeneuve d'Ascq	www.univ-lille1.fr
Université de Valenciennes	Valenciennes	www.univ-valenciennes.fr
Université de l'Artois	Arras, Béthune, Lens	www.univ-artois.fr
Université du Littoral	Calais	www.univ-littoral.fr
IEMN	Villeneuve d'Ascq	www.iemn.fr
Quelques laboratoires de recherche dans le domaine de l'électronique :		
DOAE	Valenciennes	Tél. 03 27 51 12 38
LSEE	Béthune	Tél. 03 21 63 72 01
LGI2A	Béthune	Tél. 03 21 63 71 66
LEMCEL	Calais	Tél. 03 21 46 57 78
Génie Informatique et Productique	Ecole des Mines de Douai	Tél. 03 27 71 25 55
Plusieurs laboratoires de l'Université de Lille 1 travaillent sur des thèmes de recherches électronique : IRCICA, IRI, LIFL, LEEP, LAGIS, GRAISHYM, LRPE, LAIL		

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Rapport de propositions au Gouvernement	FIIEC www.fiiec.fr	Une stratégie industrielle pour les marchés du futurs	Juin 2008
Rapport	FIIEC www.fiiec.fr	Un plan de conquête pour les industries à valeur ajoutée technologique	
Rapport	FIIEC www.fiiec.fr	Rapport d'activité 2008	
Communiqué de presse	FIEN www.fien.fr	La FIEN fait 18 propositions pour sortir de la crise	16 janvier 2009
Article	Electronique international	L'électronique voudrait être considérée comme un secteur prioritaire	26 février 2009
Article	Les Echos	La filière électronique veut un plan anti-crise	6 mars 2009
Rapport	Electra http://ec.europa.eu/enterprise/electr_equipment/electra.htm	Twenty solutions for growth and investment to 2020 and beyond http://ec.europa.eu/enterprise/electr_equipment/electrereport.pdf	

CHIMIE

Pierre Yves GESLOT

Forces

- Chimie diversifiée, présence de nombreux sous-secteurs
- L'infrastructure régionale et sa position de carrefour européen
- La présence de grands ports et la proximité des richesses pétrolières de la Mer du Nord
- Main d'œuvre qualifiée
- Fort taux d'encadrement
- Une reconversion réussie en haute technologie

Faiblesses

- L'image de la chimie
- La faiblesse des interactions avec la recherche, les sites régionaux étant essentiellement tournés vers la production
- Dépendance décisionnaire de groupes étrangers

Opportunités

- Dynamique de mise en réseau
- L'affirmation du Nord - Pas-de-Calais comme terre industrielle et respectueuse de l'environnement
- L'anticipation des mutations engendrées par les évolutions de la réglementation dont le règlement européen REACH
- La chimie "verte"

Menaces

- Réglementation en évolution constante et de plus en plus contraignante
- Problème de renouvellement de la main d'œuvre (ouvriers qualifiés)
- Le prix de l'énergie et du transport
- La montée en puissance de nouveaux producteurs
- Manque d'investissement productif
- Certaines zones urbaines situées à proximité de sites industriels peuvent devenir un frein à l'extension de capacité ou à l'investissement dans l'appareil de production

1 Définitions et généralités

Le secteur de la chimie est subdivisé en six groupes de la nomenclature française (NES 114) :

- **les biens intermédiaires** : **F41**. Industrie chimique minérale, **F42**. Industrie chimique organique, **F43**. Parachimie, **F44**. Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
- **les biens de consommation** : **C31**. Industrie pharmaceutique, **C32**. Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien

Généralement on divise la chimie en chimie de base (dont pétrochimie et carbochimie), chimie fine, parachimie et pharmacie.

La présente étude ne concerne que les biens intermédiaires (secteurs NES 114 F41 à F44), les biens de consommation étant repris dans la note spécifique "Biologie-santé" de ce même ouvrage.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'industrie chimique française est le deuxième producteur européen après l'Allemagne. A fin 2007, elle occupe, au plan mondial, la cinquième place après les Etats-Unis, le Japon, la Chine, et l'Allemagne ; la Corée du Sud et l'Inde, en forte progression, pourraient lui ravir cette place en 2008.

Environ 55% de ses ventes sont à destination des marchés étrangers, ce qui fait de la chimie française la deuxième activité exportatrice juste après l'automobile, et de la France le troisième exportateur mondial de produits chimiques.

2.2 LE SECTEUR CHIMIE EN FRANCE ET LE POSITIONNEMENT DU NORD – PAS-DE-CALAIS

Après une croissance rapide entre 1999 à 2004 (+ 21.6%), le chiffre d'affaires de l'industrie chimique connaît une forte décroissance depuis 2005 (où elle a stagné par rapport à 2004 à 115 Mds€) pour chuter à fin 2007 au niveau de 81,2 Mds€, inférieur à 1999 ; cette décroissance devrait d'ailleurs perdurer en 2008 puis 2009. Ces variations récentes sont dues en bonne partie aux importantes fluctuations des cours des matières premières.

L'industrie chimique employait 190 000 personnes en France en 2007¹ dont 101 000 pour les activités relatives aux biens intermédiaires, objet de la présente note. Les effectifs employés par ces dernières ont diminué de 21% entre 2000 et 2007 (128 000 en 2000). Les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre, Picardie, Nord – Pas-de-Calais et Aquitaine représentent 75% de l'effectif national du secteur.

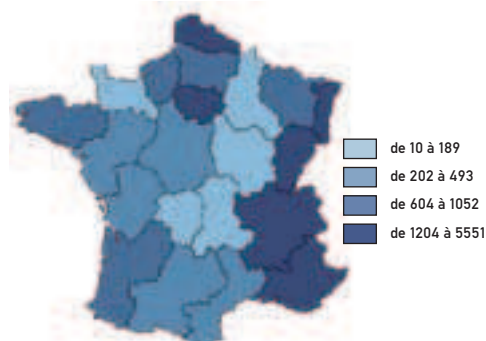
1. Source : SESSI EAE 2005

A côté de groupes de dimension internationale, cette industrie compte aussi de nombreuses petites et moyennes entreprises.

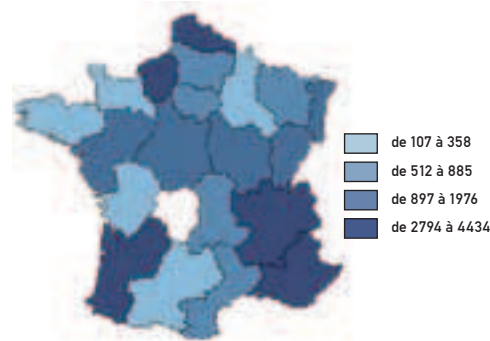
L'effort de R&D de l'industrie chimique française est légèrement supérieur à la moyenne européenne mais il existe un décalage entre la productivité de la recherche européenne et la recherche américaine ou japonaise.

Les cartes ci-dessous donnent la répartition des effectifs en 2007² par secteur NES 114 :

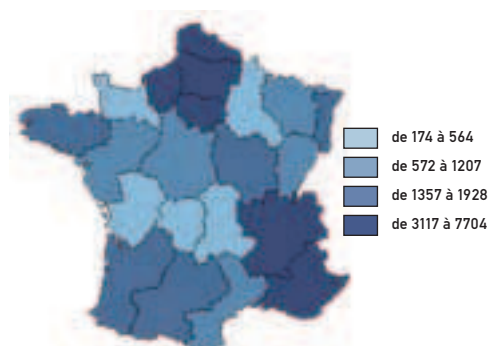
Secteur NES 114 : F41 (Effectif en personnes)



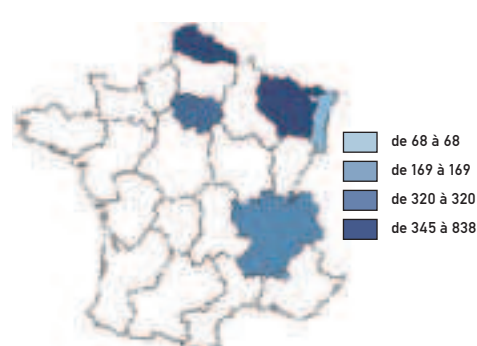
Secteur NES 114 : F42 (Effectif en personnes)



Secteur NES 114 : F43 (Effectif en personnes)



Secteur NES 114 : F44 (Effectif en personnes)



Avec 8,2% des effectifs nationaux, le Nord – Pas-de-Calais est la 5^{ème} région française, après Rhône-Alpes, l'île de France, la Provence – Alpes-Côte d'Azur et la Haute-Normandie, et avant la Picardie. Ce secteur d'activité compte environ 8 300 salariés dans la région Nord – Pas-de-Calais.

2. Source : SESSI, EAE 2007 établissements d'entreprises industrielles de plus de 20 personnes

2.3 L'AMONT ET L'AVAL DU SECTEUR CHIMIE

Activités amont

Les secteurs fournisseurs en amont sont principalement les produits pétroliers, l'électricité et les activités de service. Le cumul des deux premiers services fournisseurs de l'industrie chimique (services de conseil/d'assistance et services de recherche et développement) dépasse largement les achats de produits pétroliers.

Activités aval

Les débouchés de l'industrie chimique se trouvent dans des domaines aussi variés que l'habitat, la santé, l'hygiène, l'alimentation, les transports, les sports, les loisirs, la culture. Le secteur des particuliers (médicaments, détergents, parfums, peintures) représente 45 % des ventes de cette industrie, le secteur industriel 32 %, l'agriculture 10 %.

2.4 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR CHIMIE

Le règlement européen REACH (Enregistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) dont le but est de connaître et de limiter les conséquences sur la santé et sur l'environnement de l'emploi des substances chimiques, et la directive SEVESO sont des facteurs d'évolution, tant des produits que des unités de production (on a pu assister au niveau européen et national à des évolutions au sein de groupes visant à spécialiser ou regrouper des activités à risque).

L'industrie chimique connaît une autre mutation : la tendance est au recul de la chimie de base et au développement de produits à haute valeur ajoutée, fabriqués à la commande, dans des unités plus petites.

Une réflexion est menée dans le cadre de groupes de travail européens entre les industriels de la chimie et les représentants des gouvernements pour anticiper ce que sera le métier de la chimie en 2015 – 2020, et réfléchir sur les moyens de rendre la chimie "durable".

3 Le secteur en région

3.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET RATIOS FINANCIERS

Le secteur de la chimie se caractérise par un ratio CA/personne et une productivité apparente (VA/personne) supérieurs à la moyenne nationale de l'industrie. En outre ses investissements sont plus élevés que la moyenne.

La chimie régionale présente un ratio VA/CA nettement supérieur à la moyenne nationale, et sa productivité apparente est meilleure. Elle exporte bien davantage que la moyenne nationale.

Concernant REACH, dans la région, environ 250 entités légales ont préenregistrés des substances auprès de l'agence européenne créée à cet effet.

Ratios ³	Secteur chimie (NES114 F41 à F44)			Ensemble Industrie (hors énergie & IAA)
	Variation 2007/2000	Région 2007	France 2007	France 2007
Effectif EAE (Effectif employé)	- 9,4 %	6 842	69 039	2 638 763
CA/personne (CA HT / Effectif employé)	+ 23 %	553,4 k€	510,3 k€	265,9 k€
CA export/CA total (Exportations / CA HT)	+ 16 %	67 %	37,7 %	43,2 %
VA/CA (VA HT / CA HT)	+ 18 %	38 %	25,3 %	25,3 %
VA/personne (VA HT / Effectif employé)	+ 46 %	214,9 k€	102,6 k€	67,4 k€
Investissements / personne (Investissements corporels totaux / Effectif employé)	- 65 %	8,9 k€	11,8 k€	7,8 k€

NB : Effectif employé = Effectif salarié moyen corrigé du solde des effectifs pris en location et donnés en location
Effectif salarié moyen = Moyenne annuelle des effectifs

Source EAE 2007 et EAE 2000 – entreprises quasi mono régionales

Chiffres d'affaires du secteur en région

En millions d'euros	Chiffre d'Affaires 2000	Chiffre d'Affaires 2007	dont export 2007	Evolution %
F41	452 225	392 873	252 978	-13,12 %
F42	1 958 607	2 390 004	1 835 824	22,03 %
F43	738 570	758 133	235 791	2,65 %
F44	224 189	245 186	202 950	9,37 %
Total	3 373 591	3 786 196	2 527 543	12,23 %

Source enquête EAE SESSI

3. CA : Chiffre d'affaires - VA = Valeur ajoutée

3.2 EFFECTIFS ET TAILLES D'ENTREPRISE

L'industrie chimique régionale est essentiellement composée d'établissements de production. A côté d'établissements relativement anciens travaillant les produits à gros tonnage et faible marge dans les domaines de la chimie de base (chimie organique et minérale), on trouve des établissements plus récents travaillant des produits à haute valeur ajoutée ou des produits de niches dans les domaines de la chimie fine et de la pharmacie.

Par rapport au niveau national, les établissements de la tranche 100-499 salariés sont sur-représentés⁴. La région compte peu de très grands établissements.

TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif	Nombre d'établissements	Effectif
10	3 673	51	4 399	37	261

Source ASSEDIC 2007

3.3 PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Les principaux employeur du secteur de la chimie en Nord – Pas-de-Calais sont :

Raison Sociale	Commune	Effectif	Production
Roquette Frères*	Lestrem	2802	Produits amidés
PPG Industrie SA	Marly et Saultain	898	Peinture
Astrazeneca Dunkerque Production	Dunkerque	685	Principes actifs pour médicaments
Polimeri Europa France	Mardyck	451	Polyéthylène et dérivés
Meryl Fiber	Saint-Laurent-Blangy	319	Fibres de Nylon
Calaisre Chimie SA	Calais	295	Principes actifs pour médicaments
Cray Valley SA	Drocourt	292	Résines polyesters et phénoliques
Tioxide Europe S.A.S.	Calais	286	Oxyde de titane
Filartois**	Haisnes	280	Fibres polypropylène
Nalco France	Wasquehal	232	Réactifs de traitement de l'eau
Sigmakalon Euridep	Ruitz	219	Peinture décorative
Produits Chimiques Loos Usine F.Kuhlmann	Loos	213	Produits chlorés

Source : EAE 2007

* Roquette Frère est classé dans les établissements agroalimentaires, cependant une partie de son activité relève de la chimie verte.

** Fermeture du site en 2009.

La majorité de ces établissements sont classés SEVESO.

4. Source : SESSI EAE 2005

3.4 L'INNOVATION EN RÉGION

L'industrie chimique est l'un des premiers secteurs économiques pour la R&D et est ainsi le 1^{er} secteur industriel en matière de dépenses intérieures de R&D.

Toutefois, la région Nord – Pas-de-Calais est davantage une région de production que de R&D. Il existe cependant une dizaine laboratoires de recherche, privés (dont certains intégrés) ou publics, totalisant environ un millier de chercheurs⁵ dans le Nord – Pas-de-Calais, ce qui représente un potentiel important.

De nombreuses innovations dans les PME sont axées sur la nécessaire adaptation de leurs outils et de leurs produits aux contraintes économiques mais surtout environnementales, et notamment au règlement européen REACH. Le pôle de compétitivité MAUD (Matériaux et Application pour une Utilisation Durable) est amené à jouer un rôle prépondérant dans cette optique⁶. On notera particulièrement des recherches liées à la substitution de solvants dans les encres et les peintures, la recyclabilité des matériaux d'emballage, ou encore la substitution de métaux lourds dans des procédés de fabrication.

Un autre axe important de recherche est lié à la chimie verte, ou encore "chimie du végétal". L'enjeu majeur est la substitution des produits dérivés du pétrole par des produits dits "biosourcés" (issus du végétal, donc). Un des leaders mondiaux dans le domaine est Roquette, dont les programmes de recherche s'étalent sur plusieurs années; plus particulièrement le projet BioHub®, soutenu par OSEO Innovation, qui vise à développer de nouvelles filières de production de produits chimiques à partir des céréales et de leurs dérivés, ainsi que le projet GaïaHub®, qui a pour objet le remplacement des polymères pétroliers (adhésifs, peintures, encres & vernis, matériaux de construction, traitement de l'eau...).

Roquette a d'ailleurs démarré depuis juin 2009 à Lestrem une unité pilote de Diesters d'Isosorbide d'une capacité supérieure à 100 tonnes dans le cadre du programme BioHub®. Ce produit est un nouvel intermédiaire chimique biosourcé destiné à la fabrication de nouveaux polymères, solvants et plastifiants. Roquette a reçu le prix Pierre Potier 2009 pour le lancement de ce nouveau plastifiant issu de produits naturels. Ce prix a été remis à Roquette le 24 juin 2009 par Monsieur Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie

3.5 ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

La chimie minérale poursuit sa restructuration.

La chimie organique a connu une baisse de ses effectifs sur les dix dernières années. Cette baisse est essentiellement due au sous secteur de la fabrication de matières plastiques de base, phénomène accentué par la situation économique mondiale rencontrée depuis novembre 2008.

5. Pharmacie et biens de consommation compris

6. Voir la note spécifique sur le pôle MAUD dans ce même ouvrage

**Les fibres artificielles
et synthétiques :
ce secteur a connu
une forte baisse
de ces effectifs
depuis 10 ans.**

La parachimie régionale s'est légèrement développée (effectifs en hausse de 5% en 10 ans), surtout en chimie fine. Près d'un emploi sur 2 de la parachimie se situe dans la peinture et les vernis, malgré une baisse lente des effectifs de ce secteur.

Les fibres artificielles et synthétiques : ce secteur a connu une forte baisse de ces effectifs depuis 10 ans. Cette activité est essentiellement liée dans le Nord – Pas-de-calais au Textile Habillement et à la production de fibres pour les moquettes et tapis.

La part de l'exportation dans le chiffre d'affaires représente, en 2007, 67% du chiffre d'affaires des entreprises chimiques régionales contre 37,7% au niveau national. Les entreprises régionales sont ainsi fortement dépendantes et concernées par les tendances internationales (parité euro/dollar, coût des matières premières, coût du transport).

Le coût de l'énergie est d'ailleurs un facteur clef de la compétitivité des entreprises chimiques. La chimie est la première industrie consommatrice de produits énergétiques (35% des besoins totaux de l'industrie) tandis que le coût de l'énergie représente 10% des coûts totaux de production.

Près de 56% des effectifs régionaux du secteur de la chimie sont employés dans des établissements industriels producteurs détenus à plus de 50% par des capitaux étrangers.

On observe une forte dépendance à des groupes internationaux des sites relevant des sous secteurs des fibres synthétiques ou de la chimie organique

La dépendance à des groupes étrangers reste majoritaire mais moins marquée pour les autres sous-secteurs que sont la chimie minérale ou la parachimie.

L'industrie chimique de base requiert des investissements proportionnellement plus importants que les autres activités de la chimie. Ceci explique en partie la structure mondiale des entreprises présentes sur cette activité. Il est à noter une diminution des investissements matériels dont les effets pourrait se faire sentir à l'horizon 2020.

S'il devait y avoir de nouveaux sites chimiques de production, ceux-ci seraient situés à proximité des matières premières, surtout pour la chimie de base. Le coût d'exploitation est peu sensible aux salaires (chimie de base et productions de masse aux processus automatisés) mais sensible au coût des investissements et notamment ceux engendrés par les législations environnementales. Un des défis pour l'industrie chimique nationale est donc d'accélérer l'harmonisation des règles environnementales et de leur application en Europe, notamment vis-à-vis des nouveaux entrants.

Un des défis pour l'industrie chimique nationale est donc d'accélérer l'harmonisation des règles environnementales et de leur application en Europe, notamment vis-à-vis des nouveaux entrants.

3.6 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTIONS

Dans un contexte très internationalisé, l'industrie chimique doit maintenir et améliorer sa compétitivité. Pour cela, elle doit faire face à de nombreux défis : énergétique, logistique, réglementaire, en matière de formation et d'innovation.

L'énergie

Le coût de l'énergie a, comme on l'a vu précédemment, une place prépondérante dans les coûts de fabrication. Les actions à mener doivent viser à réaliser des bilans énergétiques dans les entreprises de la chimie, et à déterminer les pistes pouvant mener à une réduction de la consommation et des pertes d'énergie. Des industriels de la région ont déjà modifié leurs installations afin de récupérer un maximum d'énergie, ou pour en consommer moins.

La réglementation environnementale

La révision du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre comporte des risques financiers, des risques de délocalisation, ainsi que de perte de potentiel d'innovation. Néanmoins, elle doivent être également une opportunité en accélérant la recherche vers la chimie verte, et, accessoirement, en réduisant les prélèvements obligatoires (comme la taxe sur la pollution atmosphérique par exemple).

Dans le cadre du groupe de travail européen SUSCHEM (pour "SUStainable CHEMistry" - chimie durable), il apparaît utile de décliner la réflexion la chimie durable au niveau régional.

Formation et compétences

Le niveau de formation et d'expertise de la main d'œuvre en France est reconnu. Dans le même temps, on observe une décroissance des effectifs d'étudiants dans les filières techniques.

Une piste d'action est donc de favoriser au niveau régional le rapprochement entre l'enseignement et l'entreprise afin de faire de la région Nord - Pas-de-Calais une région d'excellence dans l'enseignement de la filière chimie, notamment par de longues périodes en entreprise.

La logistique

Le coût logistique représente 8 à 10% du chiffre d'affaires de l'industrie chimique. En outre c'est un maillon primordial de la chaîne de valeur ajoutée. Le transport routier est actuellement privilégié. Le développement d'autres modes de transport nécessite une gestion adaptée à la spécificité des produits.

Action : encourager et favoriser l'optimisation de la chaîne logistique (axe routier, ferroviaire, voie fluviale), notamment par le biais de gains d'échelle via la mutualisation de certains services.

Des zones d'activités dédiées à la chimie ?

Cette action, combinée aux effets des restructurations que subit la chimie, pourrait mener à la naissance de grandes plates-formes intégrées. En effet, la fermeture de certaines unités, conduisent sur ces grandes plates-formes à l'arrivée de tiers, ce qui revient à les transformer en parcs industriels. Des structures ad hoc peuvent donc proposer une palette de services, et donc un moyen de mutualiser ces coûts. On trouve des expériences de ce type par exemple dans le bassin de Lacq et sur le Dunkerquois avec Ecopal.

L'intérêt de sites spécifiques réside dans les services offerts aux entreprises chimiques souhaitant s'y installer : notamment gestion d'unités de traitement des effluents et déchets, des matières premières, des services et moyens mutualisés dans un certain nombre de domaines (administration, maintenance, bureau d'études, logistique, magasinage), infrastructures adaptées, permettant de faire certaines économies d'échelle.

- Certains sites du Dunkerquois possèdent les caractéristiques qui pourraient permettre une mutualisation plus globale que ce qui est fait pour le moment.
- A noter : la ZAC de la Renaissance située à proximité de la gare de triage de Somain et de l'A21, sur 65 ha, reliée au réseau ferré, cible l'accueil d'entrepôts de stockage de produits "sensibles", classés SEVESO bas.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Air liquide (Grande Synthe), BASF Agri Production (Gravelines), Holiday Pigments (Comines), Huntsman - Tioxide (Calais), Hyodall (Bertry), Interor SA (Calais), Kosmeto (Harnes), Laboratoire Anios (Hellemmes et Sainghin en melantois), Merck (Calais), Promer (Villeneuve d'Ascq), Raffinerie des Flandres (Dunkerque), Rodael (Bierne), Roquette (Lestrem), Sicos (Caudry), Tollens Production (Wormhout), VALE (Grande-Synthe).

Associations

Nom	Ville	Activité principale	Contact
CEFIC : Conseil européen des industries chimiques	Avenue E. van Nieuwenhuysse, 4 B - 1160 Brussels	Pôle professionnel électronique	Tél. +32 2 676 72 11
RISC : Réseau d'information du secteur de la chimie ; Commission européenne	European Commission Directorate General enterprise Chemical Unit - E3 200 rue de la Loi B - 1049 Brussels	Analyse qualitative des facteurs structurels et conjoncturels qui influencent la compétitivité des sociétés chimiques.	Tél. +32 2 296 75 83

Syndicats

Nom	Ville	Contact
FIPEC : Fédération des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs	Paris	01 53 23 00 00
SCM : Syndicat national professionnel de la chimie minérale	Puteaux	01 46 53 10 41
SICOS : Syndicat de l'industrie chimique organique de synthèse et de la biochimie	Puteaux	01 46 53 11 95
SCOP : Syndicat de la chimie organique de base	Puteaux	01 46 53 11 95
APROCHIM A : Syndicat des activités et produits divers en relation avec la chimie et la parachimie	Puteaux	01 46 53 11 68
SFEPA : Syndicat des fabricants d'explosifs, de pyrotechnie et d'artifices	Puteaux	01 46 53 11 92
UNIFA : Union des industries de la fertilisation	Puteaux	01 46 53 10 30
AFGC : Association française des gaz comprimés	Puteaux	01 46 53 10 50
SHD : Syndicat des halogènes et dérivés	Puteaux	01 46 53 10 41
SPMP : Syndicat des producteurs de matières plastiques	Puteaux	01 46 53 10 53
AISD : Association des industries des savons et des détergents	Neuilly sur Seine	01 47 47 60 00
UFC : Union française du commerce chimique	Vincennes	01 43 65 64 00
UIC : Union française des industries chimiques	Puteaux	01 46 53 11 00
UIC Nord – Pas-de-Calais	Marcq en Baroeul	03 20 99 45 00

Universités et laboratoires

Nom	Ville	Contact
CNRS Sciences chimiques	Paris	01 44 96 41 09
IFP : Institut français du pétrole	Rueil-Malmaison	01 47 52 60 00
ENSC Lille : Ecole nationale supérieure de chimie	Villeneuve d'Ascq	03 20 43 41 24
Université Lille 1	Villeneuve d'Ascq	03 20 43 43 43
Hautes Etudes Industrielles	Lille	03.28.38.48.58
Ecole Centrale de Lille	Villeneuve d'Ascq	03 20 05 47 67



note de synthèse p. 332

pôle de compétences en éco-activités Cd2e p. 334

bâtiment p. 336

les éco-entreprises p. 350

dépollution de sols et sédiments p. 352

énergie p. 368



ECO TECHNOLOGIES

ECO-TECHNOLOGIES

Bâtiment, Éco-entreprises, Dépollution de sols
et sédiments, Énergie

Eco-technologies : ensemble de techniques et produits visant à limiter l'impact des activités traditionnelles sur l'environnement.

Le changement climatique favorise le développement des éco-technologies

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence les quatre priorités environnementales de notre région : la lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation des territoires, la restauration de la biodiversité, l'économie de l'espace et la préservation des ressources naturelles. Et demain le monde sera plus que jamais demandeur de solutions industrielles innovantes et maîtrisées : économies d'énergie, amélioration de l'assainissement, construction durable, meilleure valorisation des déchets...

Un potentiel en développement

Les études prospectives OCDE indiquent que les éco-entreprises feront partie des entreprises qui connaîtront la croissance la plus importante en ce début de XXI^e siècle.

Sur un marché mondial estimé à environ 1 000 milliards d'euros par les ministres européens de l'environnement en juin 2007, avec une croissance moyenne de 5% par an, les Etats-Unis, l'Union Européenne et le Japon occupent 87% de ce marché de l'environnement. L'Union européenne représente un tiers de ce marché, sur 2 axes principaux :

- la gestion des pollutions (eau, sol)
- les éco-entreprises spécialisées dans la gestion des ressources et/ou les techniques et produits propres

Les biens et services environnementaux fournis par les éco-entreprises représentent approximativement 2,2% du PIB de l'Europe. Les plus grands marchés nationaux sont la France et l'Allemagne.

Les emplois directs et indirects engendrés par les éco-entreprises européennes totalisent 3,4 millions d'équivalents temps plein (équivalent au secteur industriel français : 3,9 millions de personnes en 2004), dont 2,3 millions pour les activités de gestion des pollutions.

Avec près de 600 établissements et 15 000 emplois en Nord – Pas-de-Calais, la “filiale des éco-entreprises”, filiale transversale, qui n’est pas un secteur au sens statistique, se place dans les 10 premiers secteurs de la Région en terme d’emplois. Avec plus de 7% des effectifs nationaux, la région se place aux premiers rangs des régions françaises.

La filiale régionale des éco-entreprises est fortement dominée par 3 grands domaines : le traitement et la valorisation des déchets, le traitement de l’eau, le traitement de l’air, le conseil. De nouvelles thématiques commencent à émerger ou se déployer, telles que les énergies renouvelables, les économie d’énergie, l’éco-construction et la fabrication d’éco-matériaux, la gestion des sites et sols pollués.

Le bâtiment, un gisement d’économie d’énergie, un enjeu fort

En 2007, le Nord – Pas-de-Calais comptait 8 630 entreprises dans le secteur Bâtiment et occupait près de 86 000 salariés. Le chiffre d’affaires régional de ce secteur a atteint 8,5 milliards d’euros, soit environ 8% du chiffre d’affaires national. La région a connu une très forte croissance dans le bâtiment entre 1997 et 2006, avec une augmentation de sa production de près de 60%. C’est la construction neuve qui affiche la plus forte croissance, ainsi que l’éco-construction qui se développe depuis quelques années.

Les bâtiments sont un des plus gros consommateurs d’énergie, avec près de 41% de la demande totale d’énergie en Europe (chauffage des locaux, production d’eau chaude, climatisation) et un des plus gros contributeurs, pour plus du quart, de gaz à effet de serre (CO₂). C’est la 2^{ème} source d’émission de CO₂ après les transports.

Ce secteur constitue le gisement d’économies d’énergie le plus important et le plus rapidement exploitable; enjeu pris en compte dans la politique énergétique nationale. La maîtrise des technologies-clés mène à l’éco-construction; la formation et le développement rapide de nouvelles compétences sont nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux qui sont fixés.

Des filières en cours de développement ou de structuration

Le Cd2e, opérateur régional d’animation sectorielle dans le domaine des éco-entreprises, accompagne les éco-entreprises dans leur création et leur développement, la veille sur les technologies. Il vise à favoriser des projets collaboratifs entre entreprises et laboratoires. Il s’investit dans de nouveaux domaines tels que les sédiments et le solaire.

Dans le cadre du SRDE, il est reconnu comme pôle d’excellence régional.

Un pôle d’excellence régional BTP porté par Artois Com est en cours de constitution.

Le pôle MEDEE (voir note spécifique) peut contribuer également significativement à l’amélioration de l’efficacité énergétique des machines tournantes et contribuer indirectement à la réduction de la consommation énergétique.

Cd2e (Centre de création et de développement des éco-entreprises)

Anne RATAYZYK

1 Description du pôle de compétences

Ses origines

Créé en 2000, sous forme d'association, sous l'impulsion de l'Etat et de la région, le Cd2e est reconnu comme pôle d'excellence dans le cadre du schéma régional de développement économique. Il a développé des compétences particulières dans le domaine de l'éco-construction et des éco-matériaux, ainsi que dans le domaine de la valorisation de matières secondaires. 600 eco-entreprises sont répertoriées par le Cd2e.

Son organisation

• Les axes stratégiques du Cd2e

Cet opérateur régional d'animation sectorielle dans le domaine des éco-entreprises, travaille sur trois grands axes :

- le soutien à la création et au développement d'éco-entreprises et de compétences R&D en environnement, et la promotion de ces compétences en France et à l'international,
- la connaissance et la compréhension du secteur (sur les aspects technologique, commercial, stratégique et réglementaire) pour aider à l'anticipation des grands enjeux du futur,
- le développement, dans la région, de filières fortes et structurées, et le développement de clusters autour des éco-technologies

Le premier cluster constitué en 2006 est TEAM (Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matériaux), qui a pour vocation de trouver une solution de valorisation à des sous – produits industriels.

Le travail sur les éco-matériaux et sur les sédiments (dans le cadre de Sédimatériaux) vise à l'émergence de filières locales.

• Les actions menées par le Cd2e

- contribution à la création d'une soixantaine d'éco-entreprises depuis 2003.
- les appels à projets innovation 2008 ont permis au Cd2e de labelliser 30 projets pour plus de 3 millions d'euros d'aides (1^{ère} région française en matière d'éco-entreprises innovantes),
- réalisation d'une base de données de 150 éco-matériaux,
- lancement d'une bourse observatoire des déchets et des solutions pour leur valorisation,
- accompagnement à l'export d'une trentaine d'éco-entreprises

• Quelques acteurs phares du pôle

- une soixantaine de laboratoires dont EMD, Centrale, ISA, ULCO, CREPIM, LAMTI, ECL, Polytech, ICAM, A&M Paris-Tech...),
- des industriels reconnus pour le développement de certaines éco-activités (Ecodas, Ramery, Roll Gom, Baudalet, ARF, Recydem, Free Energy, Envie 2E, Lumiver, Plasticollect, CME, ISD, Recytech, Tera Nova, Triselec, GEA, Forclum, SITA, VEOLIA, Delta Neu, Le Relais...)

2

Le Cd2e en chiffres :

	Cd2e	Effectifs correspondants	Dont TEAM Nbre d'entreprises
En lien avec le cd2e			
Dont PME (< 250 pers)	590	15 000	35
Groupes (> 2 000 pers)	80 %		
Organisme de recherche et/ou formation	5 %		
	13 %		
Projets R&D			
labellisés	35		9
financés	20		5

Le rythme des appels à projet, en lien avec la plateforme J'innove, vise le financement d'une dizaine de nouveaux projets d'innovation par an.

ECOTECHNOLOGIES SOLAIRES POUR TOUS est un projet de centre de test solaire photovoltaïque permettant le repérage et la connaissance des meilleures technologies selon les usages envisagés. Ce centre analysera une dizaine de technologies différentes (panneaux photovoltaïques sur sheds fixes et sur trackers, systèmes de stockage et d'injection dans les réseaux...). Les données seront accessibles sous conditions par les centres de formation et écoles régionales.

Ce projet fait partie du plan de relance de l'économie.

3 L'environnement du pôle

Importance de la filière

Le Cd2e est partenaire de 6 pays européens sur les éco-technologies dans la construction, sur le recyclage, et sur l'innovation et les clusters en environnement. Il est vice-président du PEXE (exportation des éco-entreprises). Des liens démarrent avec le Québec (Réseau Environnement Québec...) Même s'il existe quelques pôles de compétences autour de l'environnement (tels que Axelera, DERBI ou Tennerdis) dans d'autres régions, la région Nord - Pas-de-Calais est reconnue par le poids de ses éco-industries, par certaines actions phares (pôle TEAM, SEDIMATERIAUX,) et par les opérations phares qu'elle a déjà menées (lycées HQE, centre de valorisation organique, TRISELEC)...

Quelle place dans la R&D internationale ?

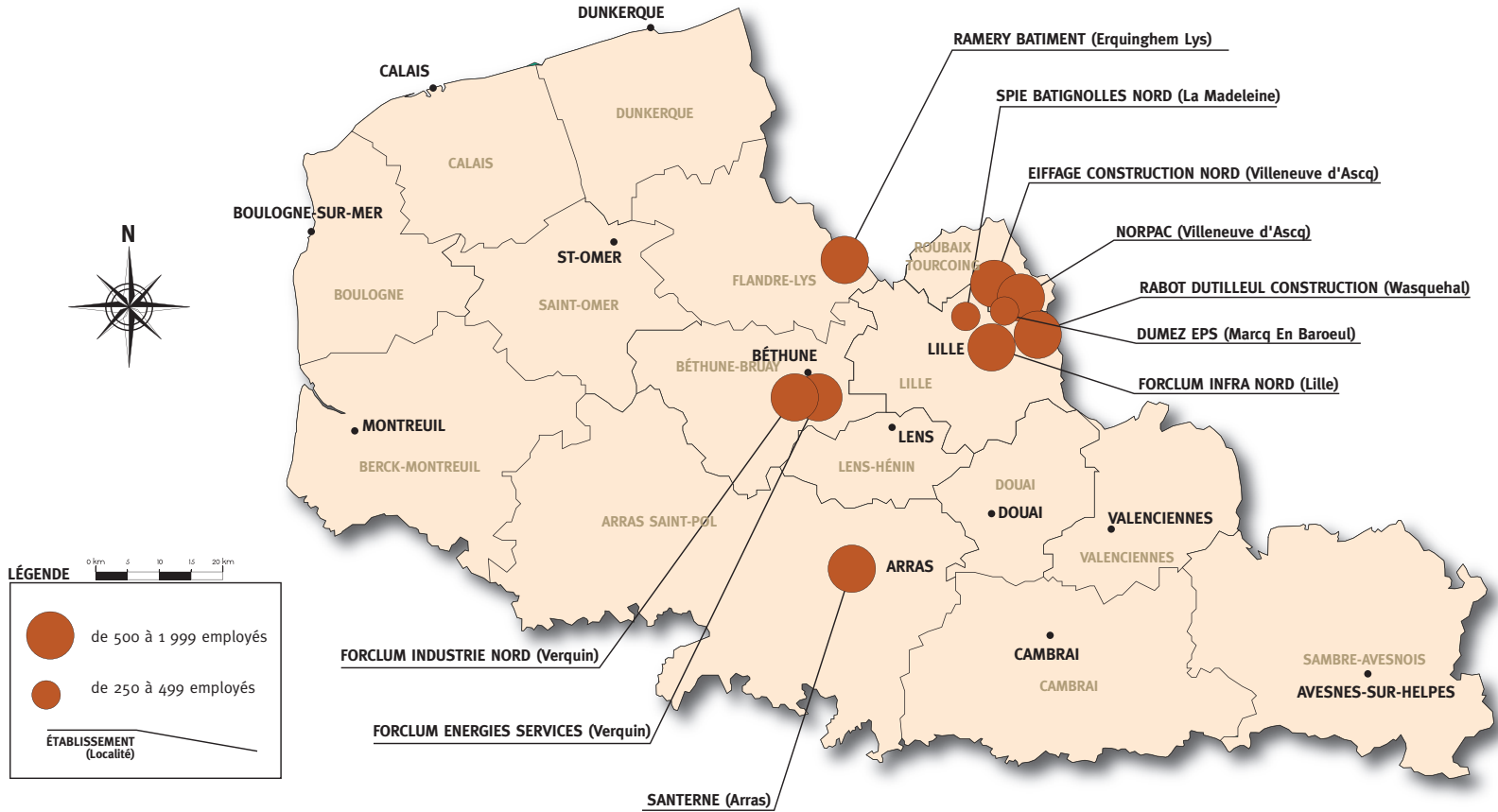
Outre quelques programmes de recherche au niveau national et européen conduits individuellement par des entreprises régionales (programme LIFE, actions via des fonds FEDER), deux programmes Interreg sont menés par le Cd2e : le programme CAPEM sur le déploiement des éco matériaux en Europe (5 pays, 8,3M€) et le programme ECOMIND sur l'éco-innovation et les clusters (3 pays, 3M€).

Quels enjeux internationaux ?

Au niveau national et européen, outre les actions Interreg citées, le Cd2e porte un projet européen de "qualification" des éco-entreprises. Ce projet est amené à être partagé par au moins 4 pays d'ici 2010.

COORDONNÉES DU Cd2e **Président :** Jean-François Caron - **Directeur :** Christian Traisnel
Rue de Bourgogne - Base du 11/19 - 62750 Loos en Gohelle
Email : contact@cd2e.com • Site internet : www.cd2e.com

Principaux acteurs du secteur du bâtiment



LE SECTEUR DU BÂTIMENT ET DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

Didier BRUNET et Anne RATAZYK

Forces

- Mobilisation des fédérations professionnelles et des acteurs locaux
- Diagnostic partagé par la profession sur l'évolution induite par le Grenelle considérée comme irréversible
- Accord-cadre de formation en cours d'établissement au niveau régional
- Amélioration de l'image du BTP en particulier auprès des jeunes

Faiblesses

- Les objectifs de réduction des consommations énergétiques à horizon 2010 et 2020 remettent en cause les modes de construction, l'articulation des intervenants, les savoir-faire et le délai d'adaptation à ces changements est court
- Dispositif de formation encore à adapter
- Dispositifs de contrôle des performances énergétiques à adapter
- Peu de visibilité du grand public sur les qualifications des entreprises et ce qu'elles recouvrent.

Opportunités

- Grenelle de l'environnement et plan de relance
- Evolution de la réglementation thermique.
- Marché important de la rénovation, alors que le neuf, notamment dans le secteur privé, connaît une certaine crise
- Développement de nouvelles compétences : thermiciens, contrôleurs, coordonnateurs...
- Structuration de la filière autour d'un pôle d'excellence

Menaces

- Les grands producteurs de maisons préfabriquées peuvent développer une offre rapidement
- Si le diagnostic de performance énergétique existe, pas de base de données de suivi du parc de bâtiments privé, sous l'angle de la consommation énergétique
- Risque d'appels d'offres infructueux, de retards, de sinistres ou d'échecs liés à la mise en place de nouvelles techniques non maîtrisées ou pas adaptées par manque de formation des professionnels ou objectifs de chiffre d'affaires des commerciaux

1 Présentation du secteur du bâtiment

1.1 CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Si la France est au troisième rang européen pour la valeur du secteur de la construction, elle est au quatrième rang pour l'emploi européen dans ce secteur (le Royaume-Uni, qui est au premier rang en terme de valeur ajoutée, est au cinquième rang de l'emploi européen de ce secteur, la première place pour l'emploi étant détenue par l'Allemagne). La France est le pays européen qui dispose du plus grand nombre d'entreprises internationales dans le domaine de la construction (telles que Bouygues, Vinci, Eiffage...).

1.2 FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

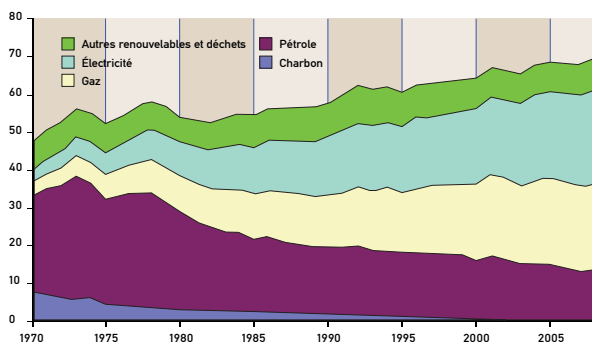
La consommation énergétique : bâtiment et facteur 4

Les bâtiments sont un des plus gros consommateurs d'énergie, avec près de 41% de la demande totale d'énergie en Europe (chauffage des locaux, production d'eau chaude, climatisation) et un des plus gros contributeurs, pour plus du quart, de gaz à effet de serre (CO₂).

En France, les bâtiments résidentiels et tertiaires consomment plus d'énergie (43,5%) que les transports (32%) et l'industrie (23%). C'est aussi la 2^{ème} source d'émission de CO₂ après les transports.

Ce secteur constitue le gisement d'économies d'énergie le plus important et le plus rapidement exploitable.

Consommation du résidentiel - Tertiaire



La France a affiché sa volonté de se doter d'un plan précis de réduction des émissions de CO₂ de 20% et de développement de la part des énergies renouvelables à hauteur de 23% tous secteurs d'activités confondus d'ici 2020. Cette volonté se traduit dans le cadre du Grenelle de l'Environnement par deux axes essentiels concernant le bâtiment :

- la maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments neufs qui suppose des solutions beaucoup plus performantes disponibles dès 2010, accompagnées d'une rupture dans les habitudes de construction (le taux annuel de construction neuves se situe entre 1 et 2% du parc existant selon les années),
- une réduction satisfaisante de la consommation d'énergie moyenne des bâtiments existants : dans l'article 5 du Grenelle 1, l'objectif est la rénovation de 400 000 logements/an à compter de 2013, et la rénovation complète des 800 000 logements sociaux les plus énergivores pour 2020.

Les enjeux sont importants pour le secteur du bâtiment. L'objectif est d'arriver d'ici 2050 à une diminution par 4 de la consommation énergétique (d'un point de vue chauffage) passant ainsi d'une consommation moyenne de 200 kWh/m²/an à 50 kWh/m²/an.

Le Plan climat lancé en France en 2004 comportait déjà un volet "Bâtiment et Écohabitat", visant à privilégier l'utilisation d'équipements performants, renforcer l'isolation, rénover les logements anciens. Il s'est traduit, par un renforcement de réglementation thermique qui oriente la conception des bâtiments.

La Réglementation Thermique (RT) est un outil qui fixe des objectifs de performance. La RT 2005 s'inscrit dans les orientations des accords de Kyoto. Les objectifs de réduction des consommations énergétiques à horizon 2010 et 2020 sont encore plus ambitieux et remettent en cause les modes de construction et les savoir-faire.

Le projet de loi Grenelle2 va dans le sens de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments

- L'article 1 traite de l'amélioration de la prise en compte de la performance énergétique des bâtiments neufs et des bâtiments existants. Il s'agit d'améliorer l'évaluation, la vérification et l'information en matière de performance énergétique des bâtiments. Une attestation sera nécessaire pour confirmer la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux.
- L'article 2 institue une obligation de réalisation de travaux devant améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires existants. Les travaux en cause devront être réalisés sur une période de 8 ans, à compter de 2012.
- L'article 3 vise à faciliter la réalisation de diagnostics de performance énergétique et de travaux d'économie d'énergie dans les copropriétés, en rendant obligatoire le lancement de consultations auprès de prestataires en service d'efficacité énergétique.

Tous les bâtiments et équipements publics et les bâtiments tertiaires devront être construits dès 2010 en basse consommation (50 kWh/m²) ou seront à énergie passive ou positive. Les énergies renouvelables les plus performantes seront systématiquement intégrées. Pour les bâtiments à énergie positive, les collectivités territoriales auront la possibilité de vendre l'électricité sur le réseau.

Pour les nouvelles constructions de logements privés :

- 2010 : passage anticipé à la réglementation THPE, avec un objectif d'un tiers des constructions en basse consommation ou à énergie passive ou positive.
- 2012 : généralisation des logements neufs à basse consommation (50 kWh/m²).
- 2020 : objectif de généralisation des logements neufs à énergie passive ou positive.

La qualité de la construction

Au niveau européen, la directive performances énergétiques, qui s'applique aux bâtiments neufs et anciens, va dans le même sens : elle introduit l'obligation, avant toute transaction, de procéder à un diagnostic de performance énergétique, qui permettra de classer les bâtiments en fonction de leur consommation.

La directive 89/106 sur les produits de la construction établit quant à elle une série d'exigences essentielles sur la base desquelles les matériaux et produits de construction doivent être évalués

avant d'être déclarés conformes : résistance mécanique et stabilité, sécurité en cas d'incendie, hygiène sécurité et environnement, sécurité d'utilisation, protection contre le bruit, économie d'énergie et isolation. Il s'agit là d'une grille d'analyse qui oriente la conception des produits destinés à ce secteur.

Les technologies clés mènent à l'éco-construction

L'analyse réalisée par la direction générale des entreprises du Ministère chargé de l'Industrie sur les Technologies Clés 2010 cible comme priorité, le caractère "durable" de la construction, en prenant en considération l'ensemble du cycle de vie, depuis la conception jusqu'à la mise en chantier, puis la démolition. Cette approche se décline au niveau des matériaux mis en œuvre, du devenir des déchets issus du secteur du BTP, de la consommation d'énergie et d'eau d'un bâtiment, des impacts éventuels sur la santé et la sécurité des occupants... Elle est résumée ci-après.

La démarche haute qualité environnementale (HQE®), démarche volontaire qui implique une prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de l'élaboration et de la vie des bâtiments : programmation, conception, construction, gestion, utilisation, démolition, est un outil adapté.

L'évolution du bâtiment intéresse plusieurs acteurs : architectes, professionnels du bâtiment, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage publics et privés et pouvoirs publics...

Les principaux enjeux du métier consistent à coordonner de multiples métiers (terrassement, maçonnerie, charpente, peinture, électricité, plomberie...) et à proposer les concepts d'habitat les plus appropriés aux besoins spécifiques et à la géographie, que ce soit en termes d'architecture (impact visuel dans un milieu), de conception énergétique du bâtiment (fonction du climat et des ressources en énergie), du type de milieu (urbain ou rural), des besoins de rénovation... L'introduction de nouvelles techniques peut être freinée par les habitudes et les pratiques en vigueur dans le domaine de la construction, la multiplicité des acteurs et les difficultés d'acceptation par les corps intermédiaires, voire le problème des malfaçons.

L'enveloppe joue un rôle clé dans la réduction des besoins énergétiques du bâtiment. L'amélioration des performances thermiques de l'enveloppe peut être obtenue par l'isolation, le traitement des ponts thermiques, la maîtrise des transferts d'air et d'humidité, l'amélioration des vitrages... ce qui permet de mieux maîtriser la consommation d'énergie, que ce soit pour le chauffage ou la climatisation. La mise au point de "façades actives" et de "murs solaires", d'une isolation adaptée pour les opérations de réhabilitation, de "super-isolation", de vitrages sous vide ou à couches peu émissives, de toitures rafraîchissantes en sont des exemples.

Au-delà des aspects énergétiques, l'enveloppe peut également intégrer des fonctions nouvelles : les composants de façade ou de toiture deviennent ainsi de plus en plus multi-fonctionnels. On peut envisager de passer des façades traditionnelles purement "statiques" aux façades "dynamiques", dont les propriétés (transparence, perméabilité à l'air...) sont modulées automatiquement ou à la demande, en fonction des phases climatiques ou de la luminosité. Les façades peuvent également devenir démontables, évolutives, réutilisables et recyclables. Les façades autonettoyantes et les vitrages électrochromes illustrent ces différentes possibilités.

Le calcul de la performance énergétique tiendra compte de la ventilation, de la climatisation, de l'étanchéité à l'air du bâtiment et aboutira à l'établissement d'un certificat, communiqué à l'acheteur ou au locataire. L'enjeu de l'étanchéité à l'air est un défi technique désormais bien

identifié par la profession. Il s'agit aussi de mettre au point des outils, des méthodes ou des systèmes permettant d'intégrer des "composants ENR" pour la production d'électricité, pour le chauffage et la climatisation, ainsi que pour l'eau chaude sanitaire.

Face à ces évolutions les entreprises de la construction de maisons individuelles préfabriquées (pas d'usine de préfabrication en région) peuvent adapter leur offre. Les petits constructeurs de maisons individuelles doivent adapter leur méthode de construction.

La question de l'assurance décennale, spécificité française, se pose. Il va falloir non seulement garantir les moyens mis en œuvre, comme c'est le cas aujourd'hui, mais les objectifs d'un bâtiment. Que se passera-t-il si un bâtiment est conçu à l'origine pour consommer 50kwh/an/m², et si le résultat réel est supérieur? Cette question inquiète les professionnels.

La formation, une réponse face à l'évolution du secteur

L'article 6 du le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement prévoit qu'un programme de formation professionnelle, de recrutement et de qualification des professionnels du bâtiment sera engagé, dans le but notamment d'encourager l'activité de rénovation du bâtiment, dans ses dimensions thermiques, acoustiques et de qualité de l'air intérieur.

Au niveau national, une étude a été réalisée en 2008 sur la stratégie pour le BTP. Un travail sur des fiches métier, fiches action et un guide de choix a été réalisé. Un accord sur les objectifs, priorités et moyens de la formation du BTP de 2009 à 2012 est en cours de signature, afin de :

- préparer aux enjeux du Grenelle (améliorer la performance énergétique des bâtiments)
- permettre aux entreprises de s'adapter aux fluctuations de l'activité.

Cet accord prévoit notamment la formation des dirigeants et de l'encadrement (analyse stratégique, repérage des besoins de formation, encadrement de chantier aux nouvelles compétences).

2 Le secteur français en quelques chiffres

La France compte 29 millions de logements, parc qui augmente de 1% chaque année. En moyenne 400 000 logements neufs sont construits chaque année. Cela représente un taux de renouvellement du parc de 1,5%.

Année	Nombre de logements		Surfaces habitables	
	Individuels	Collectifs	Individuels	Collectifs
2004	224 000	139 000	21 780 000 m ²	8 728 000 m ²
2005	240 000	170 000	23 664 000 m ²	10 625 000 m ²
2006	242 000	179 000	23 849 000 m ²	11 037 m ²

En 2007, 47% des maisons individuelles neuves ont été prévues pour être chauffées à l'électricité seule, 9% au gaz seul et 1% au fioul seul, chacune de ces énergies étant en recul par rapport

à 2006. Les énergies renouvelables se développent fortement, comme seules énergies de chauffage dans 21% des cas ou en complément d'une autre énergie dans 12% des cas, selon les déclarations faites à l'enquête sur le prix des terrains à bâtir qui a lieu avant ou au début de la construction de la maison. (maisons individuelles en habitat diffus, hors lotissement).

Énergie de chauffage des maisons individuelles neuves en 2007

Chauffage	2007	Part 2007 (en %)	Évolution (en %) 2007/2006
Fioul seul	1 725	1	- 44
Électricité seule	76 045	47	- 14
Gaz seul	14 458	9	- 33
ENR seules	34 379	21	+ 10
ENR + autre mode	19 534	12	+ 9
Autres cas	14 160	9	- 12
Total	160 301	100	- 10

Source : SoeS, enquête sur le prix des terrains à bâtir

Cette croissance des ENR est un facteur positif au regard de la consommation énergétique des bâtiments.

Etude DIANE avril 2009 sur les sous secteurs du bâtiment

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'Affaires 2007 en M€	Effectif
4120. Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	12799	31 982,64	130 705
4311. Travaux de démolition	356	829,33	4 368
4312. Travaux de préparation des sites	6550	7 826,94	44 681
4313. Forages et sondages	289	612,14	2 074
4321. Installation électrique	16796	21 774,85	175 494
4322 - Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	18739	15 364,45	119 396
4329. Autres travaux d'installation	2268	5 011,30	33 776
4331Z. Travaux de plâtrerie	4503	2 929,32	24 160
4332 - Travaux de menuiserie	20429	17 150,55	119 696
4333. Travaux de revêtement des sols et des murs	5136	3 479,06	25 275
4334. Travaux de peinture et vitrerie	12556	8 196,63	79 927
4339. Autres travaux de finition	3215	1 521,11	10 916
4391 - Travaux de couverture	8047	6 476,92	50 435
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	30097	29 999,36	198 244
TOTAL	141780	981 661,84	1 019 147

Avec plus d'un million d'emplois le secteur est important. Le sous-secteur dominant est celui de la construction de bâtiments qui draine de nombreuses entreprises du second œuvre.

La construction connaît un ralentissement depuis le début de la crise économique. Les fournisseurs de la construction qui fabriquent les biens intermédiaires, les biens d'équipement et les biens de consommation utilisés par les corps de métiers de la construction, regroupent plus d'une entreprise industrielle sur dix et emploient près de 260 000 salariés en France. Leur activité est étroitement dépendante de la conjoncture dans la construction (bâtiment et travaux publics).

3 Le positionnement du Nord – Pas-de-Calais

Selon l'INSEE, en 2006, la région Nord – Pas-de-Calais comptait près de 1,8 million de logements soit 5,6% de plus qu'en 2001. Cette hausse est proche de la moyenne de France métropolitaine (+ 6,0%). Parmi ces logements, plus de neuf sur dix sont utilisés comme résidence principale.

Trois résidences principales sur quatre sont des maisons individuelles, contre 62,6% pour la France (hors région parisienne) et 56,5% pour la France entière¹. Le parc est ancien : 38,1% des logements sont antérieurs à 1949 alors que ce taux est de 30,6% pour l'ensemble de la France. Le taux de renouvellement du parc étant faible (1% par an), l'enjeu de la rénovation est donc essentiel et le marché de la rénovation est conséquent.

Construction	2000		2007		Évolution des effectifs 2000/2007
	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'établissements	Effectifs	
France	166 060	1 219 760	198 708	1 459 352	19,64 %
Nord – Pas-de-Calais	7 349	750 012	8 630	86 010	14,66 %
Poids	4,43%	6,15%	4,34 %	5,89 %	

En 2007, le Nord – Pas-de-Calais comptait 8 630 entreprises dans le secteur Bâtiment et occupait près de 86 000 salariés.

Le chiffre d'affaires régional de ce secteur a atteint 8 527,6 millions d'euros, soit environ 8% du chiffre d'affaires national.

Ce secteur a connu une expansion assez forte ces dernières années qui s'explique surtout par une très forte croissance dans le bâtiment qui a vu sa production augmenter (en volume) de 57,8% entre 1997 et 2006. Le rythme de progression s'est accéléré en 2005 et 2006 avec un taux de croissance annuel de plus de 8% en euros constants. C'est la construction neuve qui affiche la plus forte croissance, ainsi que l'éco-construction qui se développe depuis quelques années. Cependant, faute d'indicateurs, nous ne disposons d'aucun chiffre précis sur le nombre

1. Source Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007, recensement de la population 1999 (exploitation principale)

de bâtiments basse consommation en énergie construits dans la région.

Les Travaux Publics ont également connu une forte augmentation du volume d'activité (+ 15,3% en 2005 et + 4,1% en 2006 en euros constants).

Les effectifs ont suivi la même évolution (+ 14% entre 2000 et 2006 avec un maximum en 2006 : + 3,9%), les catégories de personnel ayant le plus augmenté étant les conducteurs de travaux (+ 23,8%) et les ouvriers (+ 16,5%).

Selon l'enquête de l'INSEE de janvier 2009, l'opinion des chefs d'entreprises du bâtiment sur leur activité passée s'est dégradée fortement, pour le troisième trimestre consécutif. Le volume des travaux continue de décroître plus fortement dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Les carnets de commande se dégarnissent. Ils permettent toutefois d'assurer 5 mois de travail après avoir atteint un maximum il y a un an (6,4 mois).

3 500 logements ont été mis en chantier au 4^{ème} trimestre 2008, soit une baisse de 26% par rapport au trimestre précédent. Globalement, au cours de l'année 2008, le recul du

nombre de logements commencés s'est confirmé : 15 300 logements, soit 17% de moins qu'en 2007.

Signe un peu positif pour l'avenir, le nombre de permis de construire autorisés est orienté légèrement à la hausse

Signe un peu positif pour l'avenir, le nombre de permis de construire autorisés est orienté légèrement à la hausse (+ 11% par rapport au troisième trimestre). Cette tendance demande à être confirmée.

3.1 EFFECTIFS ET TAILLES D'ENTREPRISES

Le secteur est constitué majoritairement de PME et TPE.

Composition du secteur - Source DRTEFP 2007

TOTAL		TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Nombre Étab.	Effectif	Nombre Étab.	Effectif	Nombre Étab.	Effectif	Nombre Étab.	Effectif
8 630	86 010	7 696	38 200	925	44 097	9	3 713
Poids		-	44,41%	-	51,27%	-	4,32%

3.2 EVOLUTION DE L'EMPLOI (Source DRTEFP)

Concernant la formation, la déclinaison de l'accord-cadre national est en cours au niveau régional. La profession est très impliquée, notamment la Fédération des SCOP du BTP et la Fédération Française du Bâtiment, en lien avec le Cd2e, qui s'est positionné sur les éco-matériaux et l'éco-construction. Un projet de centre de formation est envisagé sur Douai.

La structure des emplois selon la qualification

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Construction	18,3 %	58,6 %	5,4 %	11,7 %	6,0 %	100,0 %
Industrie	18,2 %	44,4 %	7,4 %	20,0 %	9,7 %	100,0 %
TOTAL	11,9 %	22,4 %	32,1 %	22,6 %	10,9 %	100,0 %

La construction est l'un des secteurs d'activités qui affichent les plus fortes proportions d'ouvriers qualifiés. Par contre, les fonctions intermédiaires et supérieures sont nettement sous-représentées par rapport à l'ensemble de l'économie régionale.

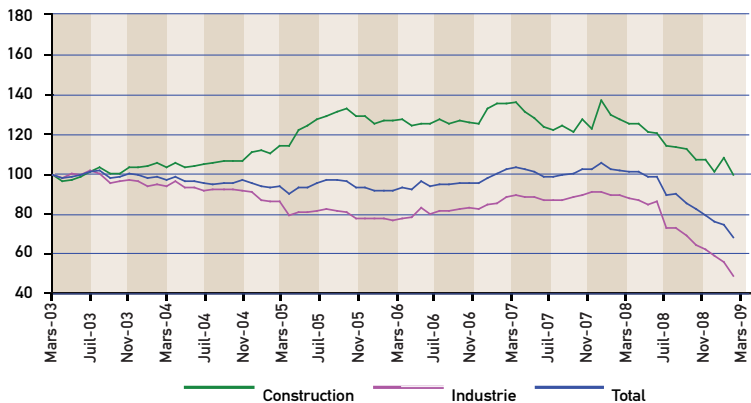
L'intérim de 2003 à mars 2009

C'est le secteur qui a le plus fort recours à l'intérim. Cette pratique s'intensifie significativement jusqu'à fin 2007 (+ 40%) par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité (+ 10%). Le nombre d'intérimaires présents en fin de mois passe de 7 300, début 2003, à 10 000, fin 2007; de 16 à 23% des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord – Pas-de-Calais. Ceci se conjugue avec une progression de près de 15% des effectifs permanents entre 2000 et 2007.

L'impact de la crise perceptible dès fin 2007 sur ce secteur est quelque peu atténué (- 19%) par rapport à l'industrie (- 48%) et l'ensemble des secteurs d'activité (- 34%).

Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois retrouve en mars 2009, son niveau de début 2003.

Evolution du nombre d'intérimaires en fin de mois.
Base 100 au 31 mars 2003



3.3 LES PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Les grands établissements régionaux ont des marchés qui dépassent les frontières régionales. Face aux évolutions du secteur, les groupes embauchent notamment des thermiciens. Les démarches qualité et d'autocontrôle sur chantier à chaque étape pour garantir les questions de perméabilité à l'air, et de consommation énergétique, seront manifestement des outils que devront s'approprier leurs sous-traitants.

Nom de l'entreprise Source : Diane	Ville	NAF Rév. 2 Code	Effectif moyen du personnel
Norpac	Villeneuve D'Ascq	4120B	858
Eiffage Construction Nord	Villeneuve D'Ascq	4120B	798
Forclum Infra Nord	Lille	4321A	762
Ramery Batiment	Erquinghem-Lys	4120B	690
Forclum Energies Services	Verquin	4321A	683
Forclum Industrie Nord	Verquin	4321A	566
Rabot Dutilleul Construction	Wasquehal	4120B	562
Santerne	Arras	4321a	557
Spie Batignolles Nord	La Madeleine	4120B	497
Dumez Eps	Marcq-en-Barœul	4120B	321

3.4 ACTUALITÉ

Le Cd2e et l'association Prioriterre ont signé un partenariat pour faire la promotion du label suisse haute performance Minergie. Minergie est un label haute qualité qui garantit le confort et la performance énergétique des bâtiments. Il s'applique en neuf ou en rénovation à tout type de bâtiment (individuel, collectif, tertiaire, commercial, industriel, hôpital, école, entrepôt, etc.). c'est une exigence de performance de 38 kWh/m²/an en neuf et de 60 kWh/m²/an en rénovation, avec comme objectif de limiter au maximum à 10%, le surinvestissement. La démarche Minergie s'appuie sur 11 années d'expérience. La convention d'échange de compétences et de savoir-faire entre les deux associations indépendantes vise à former et accompagner les entreprises du secteur de la construction à la conception de bâtiments basse consommation d'énergie.²

En parallèle QUALIBAT vient de créer deux dispositifs visant à répondre aux nouveaux besoins :

- la mention "Économie d'énergie" destinée à accompagner les qualifications dont sont titulaires les entreprises pour celles qui auront suivi une formation aux économies d'énergie,
- la certification "Rénovation énergétique" reconnaissant l'aptitude des entreprises à concevoir et à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans le cadre d'une offre globale pour lesquels elles devront s'engager sur un niveau de performance.

Les premières mentions économies d'énergie sont délivrées depuis juillet 2008 suite aux stages FEE-BAT suivis par le personnel des entreprises de notre région.

Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, la Région a reconnu la Communauté d'Agglomération ARTOIS COMM en tant que territoire pilote en vue de l'émergence du pôle d'excellence de la filière régionale BTP. La présence d'un centre de recherche sur le BTP, du seul lycée professionnel public au plan national en matière de travaux publics ainsi que la densité urbaine expliquent que ce pôle d'excellence ait été centré sur le Béthunois. L'année 2009 sera consacrée à la définition concertée de la stratégie régionale de la filière BTP et la mise en place du plan d'actions du pôle d'excellence régional BTP.

2. Prioriterre est une ONG, Centre d'Information et de Conseil sur les consommations d'énergie, d'eau et plus largement des ressources naturelles.

La Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) Nord – Pas de Calais, créée en 1973 sous l'impulsion des Pouvoirs Publics et des professionnels de la construction a été réactivée.

La volonté est de réunir l'ensemble des acteurs de la construction de la région :

- maîtrises d'ouvrages : Etat, Région, départements, communautés d'agglomération , ARH...
- professionnels : F RTP, FRB, UNICEM...

L'objectif de la CERC est de rapprocher les acteurs de la construction afin de dynamiser le débat économique régional et d'être en capacité de répondre aux multiples défis du Grenelle de l'environnement.

3.5 L'INNOVATION EN RÉGION

La région dispose de producteurs d'éco-matériaux (cf note les éco-entreprises). Une action collective a été menée avec le Cd2e pour parvenir à la certification par le CSTB d'éco-matériaux produits par des entreprises locales.

Le CREPIM (Centre de recherche et d'études sur les procédés d'ignifugation des matériaux) vient d'être notifié laboratoire européen par le Ministère de l'Ecologie, pour toute une batterie d'essais entrant dans le cadre de la directive produits de construction. Ces tests sont décisifs pour obtenir le marquage CE. Ils portent sur 28 types de produits différents³. Le CREPIM, avec 15 ingénieurs, a 2 activités : les tests et la R&D.

Plusieurs laboratoires tels que le LAMTI à Béthune (Instrumentation thermique : caractérisation de matériaux du BTP, thermique de l'habitat, qualité de l'air et des ambiances de confort) ont des compétences dans le domaine et travaillent sur des projets avec des entreprises.

Le "Pôle de Recherche et de Valorisation en Ingénierie Urbaine et Habitat" (PRVIUH), créé fin 2007 dans le cadre du PRES et soutenu par Artois Com a pour objet de fédérer les acteurs régionaux de la recherche dans les domaines du génie civil, de l'ingénierie urbaine et de l'habitat. Il regroupe entre autres, les Universités de Lille 1, 2 et 3, l'Ecole des Mines de Douai, les universités d'Artois, de Valenciennes et du Littoral, L'Ecole Centrale de Lille. La Faculté Catholique de Lille et l'Ecole d'Architecture de Lille sont parties prenantes aux commissions.

En parallèle, des opérations de démonstration de techniques d'éco-construction, grandeur nature, sont en cours, sur le neuf (Villavenir) ou sur la réhabilitation (Rehafatur). De nombreuses initiatives voient le jour sur le territoire où les collectivités, sensibilisées par le CERDD dans le cadre des agendas21 ou du plan climat, créent des éco-quartiers.

Des opérations de démonstration de techniques d'éco-construction, grandeur nature, sont en cours sur le neuf (Villavenir) ou sur la réhabilitation (Rehafatur).

3. La gazette du 9 mai 2009

4 Analyse stratégique et économique

D'après les prévisions du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en 2009, compte tenu d'une conjoncture macro-économique moins porteuse, l'activité des entreprises de construction devrait diminuer de 3,6% en volume, avec une construction neuve de bâtiments et des travaux publics moins dynamique. Cependant, les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments devraient quant à eux poursuivre leur croissance en 2009 et soutenir le secteur, en partie grâce aux mesures du Grenelle de l'Environnement en matière de rénovation énergétique.

Selon une étude de l'ADEME, les énergies renouvelables (EnR) et l'efficacité énergétique représentent en 2008 un marché de 33 Mds€ et 220 000 emplois. Sur la base des objectifs fixés lors du Grenelle de l'environnement, ce même marché pourrait atteindre 70 Mds€ et représenter 440 000 salariés dès 2012. Le secteur des énergies renouvelables représenterait 120 000 emplois dont environ 87000 seraient consacrés à la production, la distribution et l'installation des équipements. Le secteur de l'efficacité énergétique représenterait quant à lui 320 000 emplois dont 216 000 dans le bâtiment.

La DGE et l'ADEME ont réalisé en collaboration avec les ministères et les acteurs privés les plus concernés, un premier diagnostic des mutations à favoriser pour que l'offre industrielle et de services réponde à la demande dans un calendrier réaliste, et pour stimuler le développement de valeur ajoutée sur le territoire (étude sur la diffusion des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) dans le bâtiment, consultable en ligne sur notre site internet)

A ce jour, l'offre industrielle et de services française n'est pas en mesure de répondre aux objectifs envisagés et nécessite d'être stimulée.

A ce jour, l'offre industrielle et de services française n'est pas en mesure de répondre aux objectifs envisagés et nécessite d'être stimulée notamment en termes de R&D, d'élévation du niveau des compétences requises, de structuration des professionnels, de prise en compte des enjeux de qualité de l'air, de sécurité incendie, d'intégration au paysage, pour répondre à la stimulation de la demande.

A défaut, à l'accroissement de la demande répondrait une offre essentiellement étrangère, comme cela s'est produit en matière d'énergie éolienne.

Sept propositions de mesures à mettre en œuvre ont été retenues dans le cadre de l'étude DGE sur les NTE dans le bâtiment, parmi lesquelles :

- Accroître le flux de main d'œuvre qualifiée grâce à des cycles de formation initiale et continue qui répondent aux besoins spécifiques des NTE étudiées.
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments en généralisant progressivement les techniques de Maîtrise Active de la Gestion de l'Energie dans les bâtiments.
- Améliorer les relations techniques et contractuelles entre les acteurs de terrain grâce aux systèmes d'information de chantiers. Le pilotage pourrait être confié au CSTB.
- Améliorer l'impact des aides publiques à l'investissement NTE dans les bâtiments existants en indexant progressivement leur attribution à un engagement de performances énergétiques.

5 Perspectives et pistes d'actions

Sur le terrain, le diagnostic semble bien partagé par les fédérations, et l'impulsion donnée est considérée comme irréversible. L'enjeu est de le faire partager par l'ensemble des entreprises et d'avoir des réponses adaptées aux nouveaux besoins qui se font jour.

Développer la capacité à travailler ensemble Des besoins nouveaux

Pour les entreprises il y aura nécessité de présenter une offre globale énergétique et environnementale. Pour cela des groupements vont devoir voir le jour avec une offre travaux, conseils, financements, etc. Cette offre globale nécessite une nouvelle prestation en amont : le diagnostic énergétique et environnemental.

L'assurance décennale (qui devra garantir les moyens mis en œuvre et aussi les objectifs énergétiques d'un bâtiment) devra évoluer. Les conséquences de cette évolution sont à examiner.

La formation

Face aux nouveaux enjeux créés par le renforcement des normes énergétiques, les entreprises doivent s'approprier une approche intégrée, les nouvelles technologies, et mettre en œuvre des solutions utilisant les énergies renouvelables. De ce fait, un des enjeux majeurs de l'éco-construction est la formation, des architectes aux entreprises de construction, et la coordination entre métiers pour maîtriser l'étanchéité à l'air, et optimiser la consommation énergétique, tant dans le neuf que la rénovation Intégrer de nouveaux métiers dans le secteur : thermiciens, contrôleurs, etc. Repérage des besoins de formation, encadrement de chantier aux nouvelles compétences, tutorat, parcours qualifiant, validation des acquis, certification, contrôles et auto-contrôles, management de la qualité sont autant de maîtres-mots.

Qualifier les entreprises

- Etablir un panorama clair des différentes qualifications, par domaine
- Recenser les entreprises qualifiées,
- Accompagner les entreprises non qualifiées

Partager les expériences – Eviter la dispersion

Un enjeu est de diffuser rapidement les nouvelles techniques et savoir-faire et de capitaliser les expériences en cours (Villavenir, Rehafutur...). Un centre de ressources partagé, à destination des professionnels sur les bonnes pratiques de l'éco-construction, la formation, les éco-matériaux et leur mise en œuvre est envisagé.

Dans sa phase de finalisation, le pôle d'excellence régional BTP aura un état des lieux à faire des initiatives, compétences et structures déjà impliquées sur le sujet afin de parvenir à un pôle de compétences et un pôle de professionnels fédérateur.

Observer l'évolution du parc bâti en terme de consommation énergétique

Aujourd'hui, nous ne disposons pas d'outils et d'indicateurs permettant de recenser la consommation énergétique des bâtiments existants et futurs et son évolution. Cet outil serait nécessaire pour définir les opérations prioritaires et suivre l'évolution du parc.



LES ÉCO-ENTREPRISES

Didier BRUNET, Richard PREUVOT, Sabine LARDILLIER et Anne RATAYZYK

Avertissement

Cette note constitue le résumé de la monographie "Les éco-entreprises, cibler les enjeux de demain" parue en novembre 2008. Cette publication est téléchargeable sur notre site internet.

Résumé

Les éco-entreprises produisent des biens et services visant à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement. Elles touchent de nombreux domaines et secteurs d'activités : déchets, eau, air, bruit, énergie, construction, biodiversité...

Bien qu'elles soient relativement jeunes en Nord - Pas-de-Calais, elles emploient aujourd'hui près de 15 000 salariés. Leur marché est souvent de proximité, et dans une moindre mesure tourné vers l'exportation. Un enjeu est d'élargir ces marchés vers les niveaux national, européen et mondial.

L'offre régionale est présente dans tous les domaines, mais est davantage développée dans les domaines des déchets, de l'eau, de l'analyse et du traitement des sols pollués et dans le secteur des études ou de l'aide aux démarches environnementales.

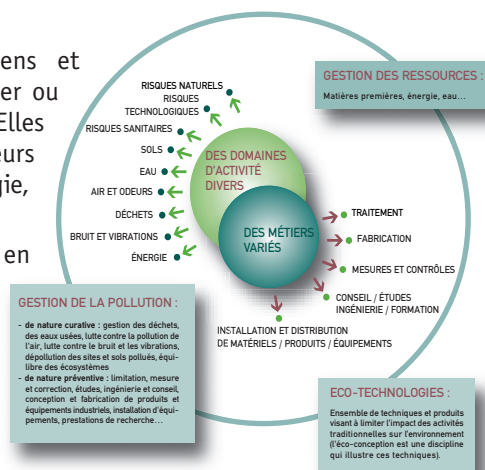
Le domaine de l'éco-construction s'est récemment développé. Les enjeux qu'il porte sont majeurs dans les 5 prochaines années.

En région, cette filière se structure progressivement autour de démarches de mutualisation et de développement de la recherche avec la mise en place d'outils et d'acteurs régionaux (Cd2e, RESSSP) et locaux (clubs d'entreprises, DTE...). Le tissu régional est constitué de filiales de grands groupes, et d'un grand nombre de PME qui se placent sur des niches non concurrentielles des groupes.

Financer leur croissance, faire face aux nouvelles exigences réglementaires, renforcer leurs compétences et identifier des réponses techniques adaptées, tels sont les principaux enjeux que doivent maîtriser les éco-entreprises pour répondre aux évolutions rapides du marché et des concurrences.

Le Nord - Pas-de-Calais : parmi les 4 premières régions éco-industrielles

L'importance du marché local et la proximité du marché de l'Europe du Nord ont fait émerger une offre de biens et de services pour la prévention, la protection et la correction des



atteintes à l'environnement en région Nord – Pas-de-Calais, dynamique dans le domaine de l'innovation.

Le recensement des éco-entreprises régionales par le Cd2e donne un effectif de 596 entreprises : 449 entreprises industrielles et 147 structures de conseil et d'ingénierie dans le domaine environnemental.

Elles emploient de l'ordre de 15000 salariés. Les éco-entreprises se situent principalement dans la région lilloise et dans le bassin minier ; elles forment un ensemble assez hétérogène d'activités multi-sectorielles et de disciplines transversales. Une vingtaine d'éco-entreprises est créée chaque année.

Le tissu industriel de notre région a permis l'émergence de nouvelles techniques dans les domaines du recyclage des déchets, de la récupération des eaux usées, de la dépollution et de la valorisation des friches industrielles, de l'utilisation d'énergies renouvelables et de l'éco-construction. L'innovation que peuvent apporter les éco-entreprises dans les éco-technologies est un des axes de progrès de demain.

Le soutien de la DRIRE au secteur des éco-entreprises

La DRIRE Nord – Pas-de-Calais apporte son soutien au développement des éco-entreprises depuis plusieurs années au travers de deux types d'actions :

- le soutien à la filière au travers d'un opérateur dédié
- La diffusion des éco-technologies

Le centre de Création et Développement des éco-entreprises Cd2e est un maillon essentiel et un acteur régional reconnu

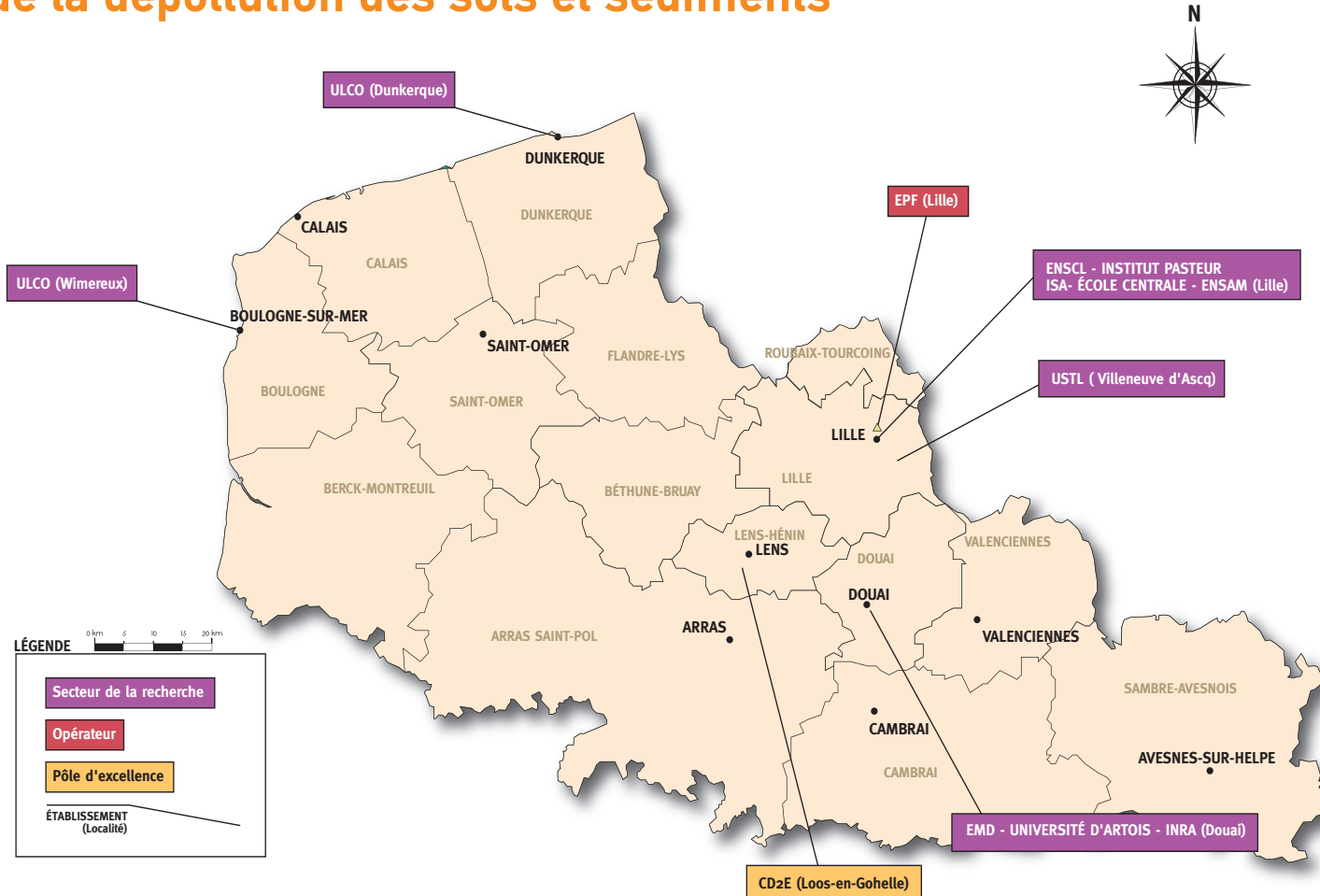
Dès 2000, le secteur a été identifié comme un secteur à enjeux de développement important. Plusieurs études menées par la DRIRE et le Conseil Régional avaient conclu à la nécessité de créer un opérateur capable de soutenir, de dynamiser et de développer ce secteur d'activité. Le Cd2e a été créé. Il contribue notamment :

- à aider les créateurs d'éco-entreprises,
- accompagner et promouvoir en renforçant la création et l'accompagnement des éco-structures (une pépinière est en cours de création)
- mettre en place un réseau
- anticiper et comprendre au travers d'actions de veille
- aider à la reconnaissance et la mise en valeur des compétences du territoire
- spécialiser et valoriser en accentuant les spécificités régionales dans la maîtrise de l'environnement.

Promouvoir les éco-technologies passe par des actions de démonstration ou de partage d'expérience. Des actions collectives autour du développement des éco-technologies et des technologies propres (SME, Energie, Gecoddem, Reach et Technologies propres, ECOPAL, PALME...) permettent aux entreprises de mutualiser leur expérience et peuvent conduire à la détection de niches de marché et à l'émergence d'éco-entreprises.

D'autres opérateurs comme le CERDD , qui promeut le développement durable, contribuent aussi par des rencontres thématiques à l'émergence de pistes d'actions collectives.

Principaux acteurs de la recherche dans le domaine de la dépollution des sols et sédiments



LE SECTEUR DE LA DÉPOLLUTION DES SOLS ET SÉDIMENTS

Anne RATAYZYK

Forces

- Un "potentiel" de sites, sols et sédiments pollués à traiter et valoriser
- Présence de nombreux acteurs de la recherche
- Dynamique lancée par les acteurs locaux et réseau ReSSSP
- Existence de l'EPF

Faiblesses

- Pour les PME, maîtrise d'œuvre difficile sur les marchés importants de dépollution,
- Statut de déchet des matériaux traités
- Concernant les sols pollués, pression des promoteurs pour excavation et mise en décharge. Le traitement hors site demeure la voie préférentielle

Opportunités

- Opérations ateliers à développer dans le prolongement de la dynamique nationale sur les opérations atelier sites pollués
- Programme Sédimatériaux : reconnaissance nationale du rôle pilote du NPdC
- Développement de nouvelles technologies de dépollution
- Plan de relance
- Possibilité de collaboration transfrontalière
- Soutien des communautés urbaines de Lille et Valenciennes au réseau
- Guide de l'aménageur : sensibilisation des collectivités à l'intégration des friches dans le redéveloppement urbain
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-et-sites-pollues/accueil.html>
- Plan de mesures du Secrétariat d'Etat au commerce extérieur pour renforcer le soutien public aux eco-entreprises sur les marchés extérieurs, annuaire en ligne www.eco-entreprises.fr

Menaces

- Moyens de coordination du réseau sur les sites pollués limités
- Calcul des coûts par site et non global favorisant l'utilisation de terrains vierges plutôt que la réhabilitation de friches

1 Définitions et généralités

Dans la précédente nomenclature, le secteur de la dépollution n'était pas identifié comme tel. La nomenclature 2008 des activités a créé le code 39.00Z : Dépollution et autres services de gestion des déchets, qui comprend :

- la décontamination des sols et des eaux souterraines pollués, in situ ou ex situ, par exemple à l'aide de méthodes mécaniques, chimiques ou biologiques
- la décontamination d'usines ou de sites industriels, y compris des usines et des sites nucléaires
- la décontamination et la dépollution des eaux superficielles à la suite de pollutions accidentelles, par exemple par l'enlèvement de polluants ou l'application de produits chimiques
- le nettoyage des rejets d'hydrocarbures sur terre, dans les eaux superficielles, dans l'océan ou dans la mer, y compris les zones côtières
- le désamiantage, l'enlèvement des peintures à base de plomb, la réduction des matières toxiques, etc.
- le déminage
- les autres activités spécialisées de lutte contre la pollution.

Cela permettra à l'avenir de mieux identifier ce secteur.

La présente note ne peut pas bénéficier, à ce stade, de statistiques régionales spécifiques.

2 Quelques éléments sur le marché, les facteurs d'évolution...

En France, les dépenses de l'industrie en faveur de l'environnement s'élèvent à 5 milliards d'euros par an environ. Les dépenses courantes en représentent les deux tiers, les investissements "antipollution" un gros quart et les études un peu plus de 5%.

Cependant les dépenses anti-pollution couvrent un large champ (eau, air, sols.)

Dans le cadre d'une étude de l'ADEME¹ sur les techniques de dépollution, une enquête a été réalisée auprès d'entreprises membres de l'UPDS (Union Professionnelle des entreprises de la Dépollution de Sites), acteurs ou bureau d'études. Il en ressort que le chiffre d'affaires des 34 entreprises membres de l'UPDS a été de 284 millions d'euros en 2006. Il serait à multiplier par deux (soit de l'ordre de 560 millions d'euros) si on y ajoute le chiffre d'affaires des entreprises non membres du syndicat.

Les principaux maîtres d'ouvrages sont les industriels (51%), les aménageurs immobiliers (24%), les collectivités (21%) et l'ADEME pour les sites orphelins (4%).

1. Etude ADEME – Ernst et Young de janvier 2009 : Taux d'utilisation et coûts des différentes techniques et filière de traitement des sols et eaux souterraines pollués en France

Le marché des maîtres d'œuvre est dominé par des grands groupes mais il comporte également un vaste tissu de PME. Ces dernières ne sont pas favorisées par l'ampleur des travaux actuels, mais mettent en avant leur proximité comme facteur de compétitivité.

Depuis 2002 sont apparues de nombreuses entreprises de terrassement et de démolition. Face à ce phénomène, les entreprises de dépollution ont développé un label de certification de services, QUALIPOL, marque de reconnaissance de prestations de services fiables et sécuritaires.

54 % des tonnages sont traités hors site dont 40 % par bio-venting et traitement biologique. L'étude met en évidence que si les années 2000 ont été marquées par l'émergence de nouvelles techniques et filières de traitement des sols (désorption thermique, oxydation chimique, valorisation en cimenterie.) , peu de nouvelles techniques font l'objet de développement au stade industriel et l'émergence de techniques de phytoremédiation et d'électroremédiation se font attendre.

Certains sites pollués, sont éligibles au plan de relance de l'économie.

Le Grenelle de la mer propose de "développer des approches innovantes dans la valorisation des sédiments de dragage portuaire (e.g. réutilisation) et améliorer les techniques de tri et de traitement [extraction de macrodéchets], et développer une filière de valorisation des rejets (avec notamment rejets de dragage portuaire) et mettre en place le traitement à terre des rejets les plus pollués."

Le Nord – Pas-de-Calais a été marqué par une importante histoire industrielle et minière, dont les impacts sanitaires et environnementaux sont significatifs :

- 560 sites pollués sont recensés dans BASOL représentant près de 14 % du nombre de sites recensés en France
- 14 223 anciens sites industriels et activités de service sont recensés dans BASIAS
- 680 km de voies d'eau navigables contiennent des sédiments potentiellement pollués.
- la façade maritime compte plusieurs ports, dont le port autonome de Dunkerque et les ports de Calais et Boulogne-sur-Mer, dont les sédiments à draguer pour assurer le bon fonctionnement des ports.

Le Port Autonome de Dunkerque représente, à lui seul, 3 millions de m³ de sédiments à draguer par an. Pour Voies Navigables de France, si les quantités sont moindre chaque année (40 000 m³ /an à draguer) ; le Canal Condé-Pommeroeul représente, à lui seul, 1,3 millions de m³ de sédiments partiellement pollués, à draguer pour sa réouverture, dans la perspective du Canal Seine-Nord.

Les sols pollués de la région représentent, quant à eux, 10 % du "marché" français. La région est caractérisée par une forte imbrication des zones industrielles et urbaines (friches urbaines). Par ailleurs, elle comporte également de nombreux sites à très faible valeur foncière.

3 Les entreprises présentes régionalement

La base de données du Cd2e recense environ 70 éco-entreprises dans ce domaine : bureau d'études, prestataires de services et acteurs de la dépollution.

Les intervenants sur le territoire régional sont aussi des entreprises nationales telles que SITA Remédiation, IDRA Environnement, Extract-Ecoterre, GRS Valtech-Veolia, SECHE, TAUW environnement, BURGEAP, ANTEA.... dont certaines sont implantés en région.

La société Sita a repris en 2003 le site pollué au cadmium et au plomb Metaleurop et procédé à sa dépollution. Le coût de dépollution a été de 27 millions d'euros. Sita Agora, filiale de Sita, a construit sur le site un écopôle constitué de huit plateformes de traitement de déchets (terres et sédiments pollués, DASRI,...)

Les PME sont également présentes et cherchent à se positionner sur des niches technologiques. Quelques exemples :

- Une entreprise telle que la Nordiste de l'environnement implantée dans le domaine des déchets se positionne aussi sur les sols et sédiments avec :
 - Apinor : revalorisation de friches industrielles et de sites naturels, dépollution, désamiantage ;
 - Sodenor : démolition, déconstruction urbaines, sciage, carottage ;
 - R&D sur les sédiments
- La société Baudalet, spécialisée dans le traitement de déchets se diversifie également sur le traitement de sédiments (voir ci-dessous).
- La société IXSANE, jeune entreprise universitaire créée en 2008 veut se positionner sur le domaine des sédiments.

La nouvelle NAF permettra à partir de 2010 de mieux identifier le potentiel régional.

4 La R&D régionale

La R&D privée se développe avec des entreprises du monde des déchets qui veulent se positionner sur des solutions innovantes de traitements de sols ou sédiments pollués et structurent leur entreprise en conséquence. (Voir ci-dessus LNDE et Baudalet).

La société Baudalet a reçu le prix de l'innovation lors du Salon Environord 2009. L'étroite collaboration entre les deux sociétés BAUDELET et CREAT-Intissel a abouti au développement d'un procédé de décontamination des métaux lourds contenus dans les sédiments. Ce procédé, appelé procédé de stockage actif, est constitué de deux étapes clés :

- Décrocher les métaux lourds présents dans la matrice des sédiments par l'ajout d'un complexant biodégradable et non toxique
- Piéger ces métaux sur le Textile Echangeurs d'Ions (TEI) qui est mis en contact direct avec la matrice des sédiments dans un bassin de stockage.

Ainsi au fur et à mesure que les métaux lourds se désorbent du matériau, ils sont fixés sur le TEI.

Des grands organismes tels que **l'INERIS**, le **BRGM** sont des intervenants en région sur des programmes de recherche. **L'IFREMER** est également présent en région.

La région dispose d'un potentiel remarquable de laboratoires régionaux impliqués dans la recherche sur les sites sols et sédiments pollués, et notamment :

École des Mines de Douai - Génie civil et environnemental

- Recherches appliquées sur la valorisation de co-produits spécifiques (sédiments marins et fluviaux, mâchefers et co-produits) dans l'une des trois filières suivantes : assise routière, béton, liant hydraulique ou granulats.
- Recherches amont sur l'impact environnemental, pour comprendre et modéliser l'altération des matériaux sources en présence ou non de micro-organismes
- Prise en compte des effets écotoxicologiques sur le milieu.
- Etude de l'impact environnemental : vieillissement de co-produits, transfert et spéciation de polluants métalliques dans le sol, écotoxicité des matériaux.
- Animation du GIS 3SP regroupant l'École des Mines de Douai, le BRGM, l'INERIS, l'ISSeP et le CTP et un réseau de partenaires institutionnels et industriels.

ISA - Laboratoire Sols et Environnement - Lille

Toute activité scientifique liée aux sols et notamment à la gestion des sols pollués (métaux lourds, hydrocarbures) : veille bibliographique et technique, études et recherches, analyses et diagnostics de sites, cartes d'aptitudes et de risques.

ULCO - Dunkerque et Wimereux

Équipe Biogéochimie et Environnement du Littoral

- Détermination de sources de contamination métalliques (industrielles, automobile...) dans des sols, des sédiments et l'air
- Réalisation de diagnostic de la qualité des écosystèmes littoraux
- Identification et quantification de végétaux, minéraux et certains constituants chimiques dans les sols et sédiments

Laboratoire de Mycologie Phytopathologie Environnement

Identification et typage moléculaire de moisissures, recherche de substances capables de stimuler les défenses naturelles des plantes, caractérisation des champignons endomycorhiziens. Applications : décontamination de sols pollués par des hydrocarbures HAP, rôle des microorganismes dans la colonisation de sédiments, endomycorhizes de plantes cultivées.

Laboratoire Redéploiement Industriel et innovation

Innovation et changement social, économie de l'environnement, management environnemental

Centre commun de mesures

Institut Pasteur Lille - Laboratoire de Toxicologie

Génotoxicité et mutagénicité de sols pollués.

Université d'Artois

Centre de recherche Ethique Procédures et Environnement - Douai

Environnement industriel, réglementation, contentieux

USTL – Villeneuve d'Ascq

Laboratoire de Génétique et Evolution des populations Végétales

Diversité génétique des populations végétales et leur structuration spatiale – applications : Métaux polluants, tolérance, accumulation, phytoremédiation

Laboratoire de Spectrochimie Infrarouge et Raman

Identification des composés organiques ou inorganiques sans préparation d'échantillon préalable pour déterminer la forme moléculaire des produits et ainsi diagnostiquer rapidement leur éventuelle dangerosité. Chimie de l'environnement - Etudes des sols, sédiments et poussières par les techniques basées sur les spectrométries moléculaires. Etude de sites pollués par les métaux.

Laboratoire d'Ecologie Numérique et d'Ecotoxicologie

Identification des invertébrés du sol et des eaux douces. Caractérisation biochimique et moléculaire de l'impact des polluants

Laboratoire Processus et Bilans des Domaines Sédimentaires

Erosion sédimentation

EC Lille - ENSAM - USTL - Laboratoire de Mécanique de Lille

Modélisation des transferts polyphasiques dans les sols. Etudes en laboratoire et in situ des écoulements (perméabilité, rétention) Applications industrielles

ENSCL

Laboratoire de Cristallographie et Physicochimie du Solide - Lille

Matériaux oxo-anions et matériaux vitreux. Applications à l'évolution des poussières industrielles (Plomb, Zinc) et des sols pollués par retombées industrielles

INRA - Laboratoire d'analyse des sols - Douai

Sol, traces métalliques, micropolluants organiques, phytobiodisponibilité

5 Le réseau RESSSP

Son origine

Depuis 1994, une démarche partenariale a été animée. Entre 2000 et 2006, un pôle de compétences "sites et sédiments pollués" porté par l'établissement public foncier a coordonné plusieurs travaux :

- Faciliter le traitement et la gestion des sites, sols et sédiments pollués par les maîtres d'ouvrage
- Innover pour faire évoluer le contexte juridique, technique et administratif
- Faire progresser les connaissances dans le sens de la "demande sociale"
- Aider à concrétiser des opportunités et faire connaître les expériences régionales.

Le réseau “Solutions pour les sédiments et sites pollués” (ReSSSP) créé en 2007, s’est inscrit dans la continuité de cette initiative.

Initié par l’Etat, la Région, l’Etablissement Public Foncier (EPF), le Cd2e, le Groupement d’Intérêt Scientifique Sites, Sols et Sédiments Pollués (GIS 3SP), le ReSSSP est ouvert aux partenaires publics et privés souhaitant travailler sur ces sujets.

Son objet est de structurer l’action des acteurs locaux, en vue d’améliorer et de déployer des filières économiques viables à même de redonner une valeur d’usage aux sites pollués et de valoriser et traiter les sédiments de dragage.

Quatre orientations prioritaires sont identifiées :

- structurer la recherche régionale et valoriser ses travaux
- dynamiser le couple “recherche appliquée-entreprises”
- développer une offre de conseils auprès des responsables des sédiments et sites pollués
- capitaliser les expériences, échanger des savoir-faire en dehors de la région

La structuration de la filière économique de traitement des sites et sédiments pollués et la requalification des friches industrielles est inscrite au contrat de projets Etat-Région 2007-2013.

l’Etablissement Public Foncier (EPF) Nord – Pas de Calais

Créé en 1990 pour permettre la mise en œuvre d’une politique de requalification de friches industrielles portée par l’Etat et la Région, l’EPF Nord – Pas-de-Calais a d’abord été l’opérateur de travaux de remise en état de sites. Pendant de nombreuses années son activité n’a pas porté spécifiquement sur la question des pollutions de sols. A partir de 1996 et à l’aide de la nouvelle ressource financière que constitue la taxe spéciale d’équipement, il devient également un opérateur foncier intervenant dans le cadre de conventionnement auprès des collectivités locales pour permettre prioritairement l’exécution d’opérations de recyclage foncier urbain, notamment dans le cadre de son programme pluriannuel d’intervention pour 2007-2013. En 2008 c’est environ 6M€ de marchés qui ont été engagés pour la réhabilitation d’anciennes friches industrielles.

l’Ecole des Mines de Douai

Dans le domaine des sites et sédiments pollués, le département Génie Civil et Environnemental mène depuis plusieurs années des travaux en partenariat avec les industriels et institutionnels, regroupant à la fois des recherches amont sur l’impact environnemental des sites et sédiments pollués et des recherches appliquées sur le développement de filières permettant la valorisation de co-produits spécifiques.

Afin de mettre en synergie ses moyens et ceux du BRGM, du CTP, de l’ISSeP et de l’INERIS, l’Ecole des Mines de Douai s’est engagée le 16 février 2007 dans un groupement d’intérêt scientifique qui a pour objet de conduire des projets de recherche conjoints dans le domaine des sites et sédiments pollués, le GIS 3SP.

Conduits dans un cadre d'aménagement durable du territoire à l'usage des collectivités locales, des propriétaires privés de sites et des instances régionales ou nationales en charge de cette problématique, les travaux de ce Groupement visent notamment à acquérir des connaissances scientifiques et techniques et à valider des méthodologies. Les sites d'étude sont préférentiellement localisés en Région Nord – Pas-de-Calais et Région wallonne et donnent lieu à des instrumentations communes et/ou partagées.

Trois axes préférentiels de recherche sont retenus au sein du GIS : la gestion des risques environnementaux (caractérisation des sources de polluants, voies de transferts, évaluation des impacts), le traitement des sols et des sédiments contaminés (technologies de traitement, de stockage...) et les méthodologies multicritères de suivi et de choix d'usage des sites pollués.

Le projet GeDSeT lancé en 2008 regroupe les 5 membres du GIS 3SP, auxquels se sont associés 3 gestionnaires de sédiments : VNF en France et le MET et la direction des voies non navigables en région Wallonne. GeDSeT vise à identifier les différentes options de gestion de sédiments fluviaux et à définir leur efficacité au regard du développement durable.

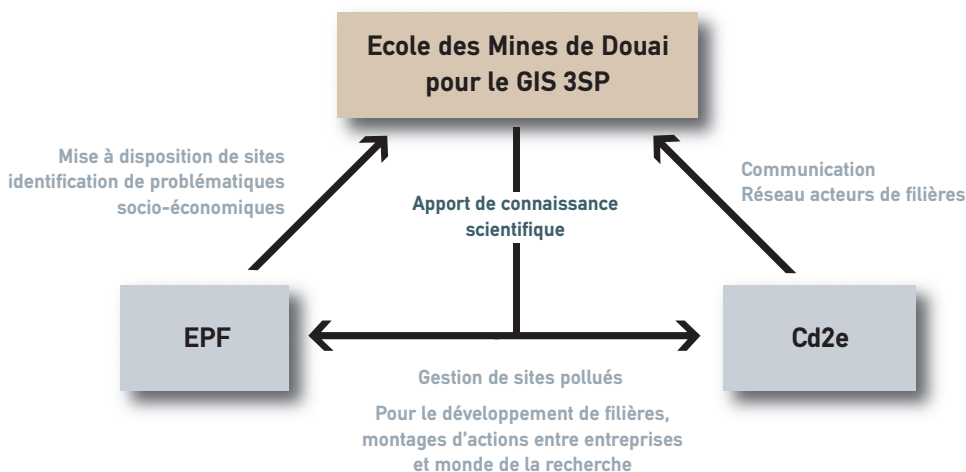
Le Cd2e

Le Cd2e (voir fiche) a mené plusieurs actions spécifiques sur le sujet depuis 2003, afin de rassembler et qualifier les acteurs industriels régionaux en lien avec la Recherche :

- Gestion du Programme Technologique Innovation en Environnement (PTIE) de fin 2003 à fin 2005, avec notamment appel à projets sur le traitement des sites, sols et sédiments pollués
- Organisation d'une conférence nationale sur les boues de dragage des ports et canaux lors d'Environord (mai 2005),
- Rencontres et réunions avec les acteurs de ces secteurs pour évaluer leur intérêt et leur capacité à travailler sur la thématique. Travail avec certains acteurs du PREDIS...
- Lancement du pôle d'innovation et d'excellence TEAM, dont l'objet est la valorisation des co-produits et des « matières premières secondaires » issus de toutes origines.

Les projets proposés, dans le cadre des appels à projets, concernent tous les matériaux pour différents domaines d'application possibles :

- **Domaine minéral** : fines de carrières, sédiments fluviaux et marins, fines et effluents de terrils...
- Domaine organique : plastiques, caoutchouc, bois de déconstruction...
- Domaine des verres : verre des bâtiments, des VHU, des D3E...
- Domaine des métaux : métaux issus du recyclag@industriels...
- L'organisation notamment avec l'Ecole des Mines de Douai, et BTP Environnement des premières Journées Nationales de " Prévention et Gestion des Sédiments Portuaires et Fluviaux ", à Lille en septembre 2007, a permis de mesurer l'importance de la mobilisation et des préoccupations des Maîtres d'Ouvrage sur ces questions.
- Un congrès mondial de chercheurs sur la thématique des sédiments en juillet 2008 à Lille, à l'initiative de l'Ecole des Mines de Douai et du Cd2e, a confirmé la pertinence de développer le projet SEDIMATERIAUX.



6 Sédimatériaux

6.1 DÉFINITION DU PROJET

Sédimatériau est un projet d'ampleur nationale, porté par la région, en liaison avec le MEEDDM*, dont l'objectif consiste en l'émergence de filières de gestion et de valorisation, à terre, des sédiments de dragage portuaires et fluviaux.

6.2 ENJEUX

Des quantités conséquentes de matériaux doivent être gérées. Pour assurer le transport fluvial et portuaire mais également participer à l'entretien et la restauration des milieux naturels aquatiques, les gestionnaires doivent entreprendre des opérations de dragage. Les volumes en jeu sont très importants :

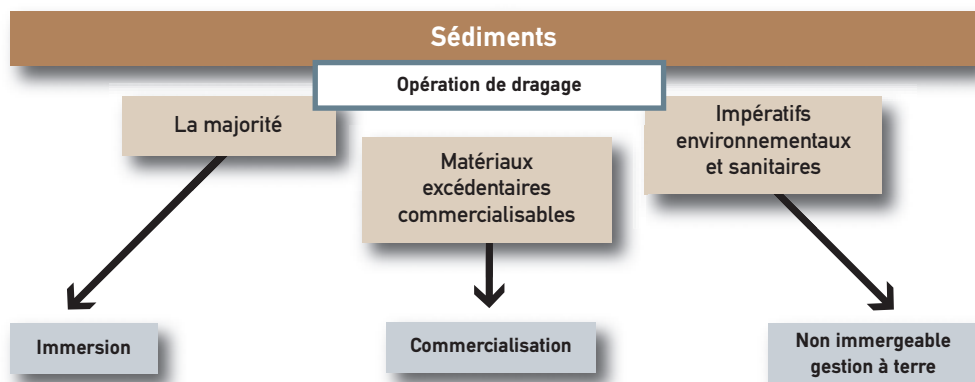
- sur le domaine maritime, l'entretien annuel de l'ensemble des ports français (commerce, pêche, plaisance) représente environ 50 millions de m³ de sédiments dragués (3 millions de m³/an pour le seul Port Autonome de Dunkerque).
- sur le domaine fluvial, 6 millions de m³ sont extraits tous les ans alors que les besoins, pour assurer la navigabilité et l'écoulement naturel des eaux, sont estimés à 9 millions de m³/an (cette valeur n'inclut pas les besoins en matière de reconquête écologique du milieu naturel). Le seul Canal Condé-Pommereul dont la restauration est un enjeu vis-à-vis du Canal Seine Nord, représente 1,3 millions de m³.

Les opérations de dragage et les conditions de rejet en mer des sédiments portuaires sont désormais bien encadrées juridiquement, ce qui a permis, par la limitation des pratiques systématiques d'immersion, une amélioration notable de la qualité des milieux marins. Une partie nécessite une gestion à terre. Pour les sédiments fluviaux, la majorité est gérée à terre : si une partie peut servir d'amendement ou être régaliée, une partie est stockée.

* MEEDDM : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer

Circulaire DE n°20 2008 du 4 juillet 2008

Procédures relatives à la gestion des sédiments lors de travaux ou d'opérations impliquant des dragages ou curages maritimes et fluviaux



6.3 DANGEROUSITÉ ET STATUT DES SÉDIMENTS DRAGUÉS

Sédiments non immergeables

Remise en suspension
ou immersion

Critères "niveaux de contamination"
(Niveau "GEODE")

Arrêté du 9 août 2006

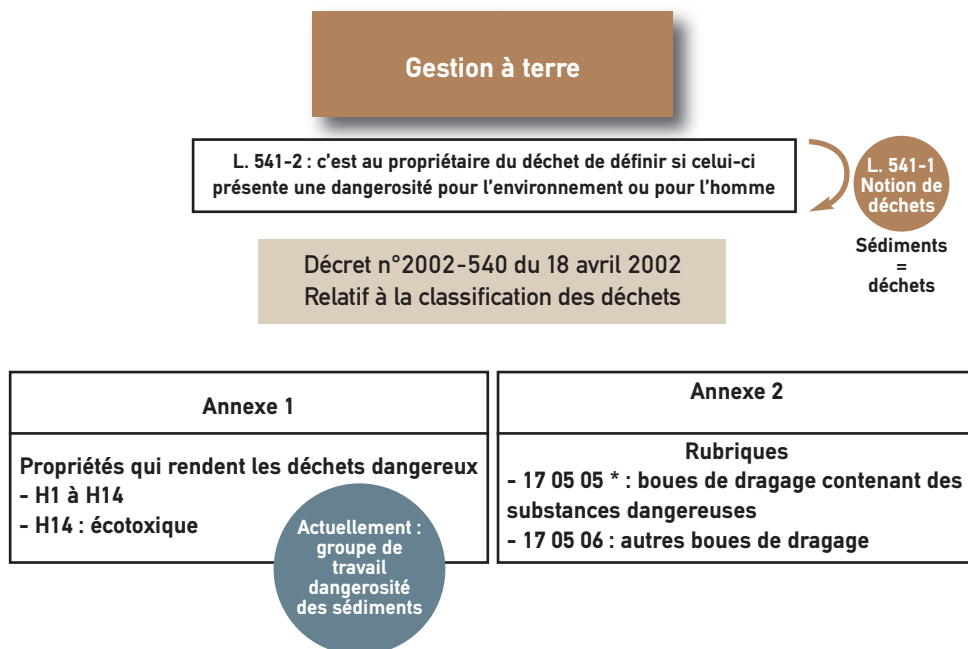
Relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ou de sédiments marins, estuariens ou extraits de cours d'eau ou canaux

Qualité des rejets dans eaux de surface	Qualité des sédiments marins ou estuariens	Qualité des sédiments extraits de cours d'eau ou canaux
<p>NIVEAUX R1 R2</p> <ul style="list-style-type: none"> - MES, DB05, DCO - Matières inhibitrices - N et P total - AOX - Métox - HAP 	<p>NIVEAUX N1 N2</p> <ul style="list-style-type: none"> - éléments traces (métaux) - PCB totaux et congénères 	<p>NIVEAUX S1</p> <ul style="list-style-type: none"> - éléments traces (métaux) - PCB totaux - HAP totaux

Si le sédiment dépasse les seuils ci-dessus, il représente un danger pour le milieu aquatique et ne peut pas être ré-immérgé (suivant seuils lois sur l'eau). Il est considéré comme un déchet et il doit être géré à terre.

Cependant les seuils de gestion à terre sont différents.

Sédiments non immergeables



Le statut de déchet conféré au sédiment dragué est ressenti par les entreprises susceptibles de les valoriser comme un frein, y compris après traitement (d'autant quand le facteur déclassant est par exemple le chlorure). Conscient des enjeux, le MEEDDM a mené un groupe de travail avec le BRGM pour aboutir à la caractérisation de la dangerosité des sédiments gérés à terre.

Le MEDDM prévoit un protocole expérimental (non imposé dans une première étape) de caractérisation de la dangerosité pour l'automne 2009 et une phase de test dès 2010. Pour des volontaires, dans le cadre de Sédimatériaux, c'est une opportunité de tester ce protocole.

Un guide de valorisation des déchets du BTP a par ailleurs été établi en juin 2009.

6.4 L'APPORT DE SÉDIMATÉRIAUX

Cette démarche collective, vise à fédérer les volontés locales des gestionnaires de ports et de réseaux fluviaux dans la recherche de solutions opérationnelles et innovantes pour une gestion durable, à terre, des sédiments de dragage, ce qui rejoint les objectifs du Grenelle de la mer. Portée en région par l'Ecole des Mines de Douai et le Cd2e, soutenue par le Conseil Régional et

les services de l'Etat, une charte de préfiguration est signée en 2009 avec le MEEDDM.

Cette démarche vise à l'acquisition des connaissances dans le but de démontrer la faisabilité technique, environnementale, économique et sociétale d'une ou plusieurs filières de valorisation des sédiments.

Sédimatériaux comprend la réalisation, dans un cadre environnemental maîtrisé, de plusieurs ouvrages opérationnels à l'échelle réelle, intégrant dans leur conception des sédiments de dragage portuaires et fluviaux. Réalisés dans plusieurs régions françaises, les ouvrages de références seront diversifiés (routes, quais, enrochements, digues...) et feront appel à des sédiments aux caractéristiques variées, originaires de différents ports maritimes et fluviaux. Cette démarche vise à l'acquisition des connaissances et au partage des pratiques dans le but de démontrer la faisabilité technique, environnementale, économique et sociétale d'une ou plusieurs filières de valorisation des sédiments.

Les principaux objectifs du projet Sédimatériaux sont :

- proposer aux gestionnaires des zones maritimes et fluviales des outils opérationnels dont un guide méthodologique et une base de données de référence pour une gestion environnementale, cohérente et homogène sur l'ensemble du territoire national, des sédiments.
- produire les données utiles à l'évolution du cadre réglementaire autour de la gestion terrestre des sédiments pour l'enrichissement des travaux et investigations du MEEDDM,
- faire émerger et conforter au niveau national de nouvelles filières économiques de traitement et de gestion des sédiments amenant les acteurs français portuaires et fluviaux, de la recherche, et du traitement sur des positions fortes dans la compétition internationale sur ces thématiques,
- créer les conditions pérennes d'un partage d'expériences et de la capitalisation des connaissances acquises par l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des sédiments,
- encourager l'innovation et structurer le développement de travaux de R&D dans les domaines de la valorisation et du traitement des sédiments.

Dans la phase de préfiguration du réseau «Sédimatériaux», seront précisés et approfondis les points importants au bon déroulement des opérations, et la gouvernance du projet sera définie et en particulier l'identification des acteurs du projet (scientifiques, gestionnaires, opérateurs...), information et structuration de la démarche.

7 Analyse stratégique et Pistes d'actions

7.1 ANALYSE STRATÉGIQUE

SPECIFICITES REGIONALES		
POSITIONNEMENT MARCHES		
+	<ul style="list-style-type: none"> - Marché potentiel important en Nord - Pas-de-Calais - Evolution réglementaire → opportunité de développer des solutions innovantes - Gestionnaires de ports et réseaux très concernés et mobilisés - Economie potentielle de matières premières par valorisation de matières secondaires. - Communautés urbaines de Lille et de Valenciennes sensibilisés - EPF NPdC moteur du groupe de travail aménageurs au MEEDDAT - Réseau national des partenaires opérationnels et institutionnels du GIS 	<ul style="list-style-type: none"> - Maitres d'ouvrage majoritairement industriels et collectivités pour le maitre d'œuvre, cela nécessite une capacité à répondre à des appels d'offres importants, et peut limiter l'accès aux PME - Des choix techniques sur la base de coût de traitement seul et pas du bénéfice économique global : délaissement des friches au profit de zones vertes, choix d'excavation-mise en décharge - Peu d'entreprises dans le secteur - Statut du déchet traité insuffisamment défini
CAPITAL HUMAIN		
+	<ul style="list-style-type: none"> - Une filière qui demande des compétences de haut niveau . 	-
COMPETITIVITE DES ENTREPRISES		
+	-	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du secteur difficile jusque là, compte tenu de l'absence de code NAF spécifique. - Manque d'éléments de connaissance fine du secteur. Etude mener lorsque des statistiques seront disponibles.
CONCURRENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE		
+	<ul style="list-style-type: none"> - Leaders nationaux bien représentés en région. - Action PEXE du Cd2e 	<ul style="list-style-type: none"> - Des concurrents nationaux et étrangers également présents - Des réglementations en Belgique assurant des débouchés aux matériaux secondaires
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT		
+	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'acteurs technologiques reconnus - Capacité des PME à travailler avec les pôles de compétitivité - Des collaborations scientifiques avec d'autres régions - Des appels à projets au sein de TEAM du Cd2e - Sédimatériaux - gestionnaires impliqués - Appel à projet ateliers pilotes sols pollués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les acteurs et passer du stade du laboratoire à celui de l'exploitation industrielle
STRUCTURATION DE LA FILIERE		
+	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique régionale lancée avec le ReSSSP - Présence du Cd2e - Implication du Cd2e et de l'EMD dans Sédimatériaux . 	-

7.2 PISTES D'ACTIONS

Le Cd2e

L'État et la Région soutiennent l'action du Cd2e, qui participe au ReSSSP et a développé le pôle TEAM. Les actions de rapprochement des acteurs de la recherche et des entreprises dans le domaine des sols et sédiments pollués sont à poursuivre.

Autour des sols pollués

Compte tenu de la difficulté d'accès au marché pour les PME et laboratoires, dans le cadre du ReSSSP, le lancement d'ateliers pilotes sur des sites déterminés en liaison avec l'EPF est en cours, en vue de faire émerger des solutions innovantes en terme de méthodologie, de métrologie, et de dépollution.

Autour des sédiments

L'État, la Région, le Feder soutiennent la phase de préfiguration de Sédimatériaux portée par l'EMD et le Cd2e, qui durera 2 ans. Cette opportunité doit permettre de rassembler les compétences et les expériences et de développer de nouvelles technologies et de nouveaux marchés.

Suivre l'évolution du secteur

La meilleure identification du secteur grâce à l'évolution du code NAF, doit permettre d'enrichir la connaissance du secteur.

Créer une véritable filière économique de traitement des sédiments et sites pollués

SOURCES D'INFORMATION

Sites Internets

Organisme	Adresse Internet
Cd2e	www.cd2e.com
European Environment Agency	www.eea.eu.int
SESSI	www.industrie.gouv.fr/sessi
IFEN	www.ifen.fr
Union des consultants et ingénieurs en environnement UCIE	www.ucie.org
Union des Professionnels de la dépollution des sols	www.upds.org
Annuaire des éco entreprises françaises	www.eco-entreprises.fr
Guide de l'aménageur	http://www.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-et-sites-pollues/accueil.html

Fédérations professionnelles du secteur des déchets et de la dépollution

FNADE Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement	7 syndicats représentant des entreprises privées actives dans la gestion des déchets + UPDS (Union professionnelle des entreprises de dépollution des sites) + UCIE (Union des consultants et ingénieurs en environnement). 280 entreprises privées - 37 000 salariés 5.5 milliards € de chiffre d'affaires en 2002
---	---

ÉNERGIE

Sabine LARDILLIER et Anne RATAYZYK

Forces

- Plateforme énergétique de dimension européenne à Dunkerque (centrale nucléaire, atterrage gazier, port pétrolier, centrale thermique DK6, réseau de chaleur)
- Démarche plan climat enclenchée
- Région bien positionnée par rapport aux programmations pluriannuelles des investissements de production d'électricité et de chaleur (PPI) et au plan indicatif pluriannuel dans le domaine du gaz (PIP)

Faiblesses

- Présence insuffisante des entreprises régionales sur les technologies, et notamment sur les technologies émergentes et expérimentales (pile à combustible, géothermie, cogénération, énergie solaire, éolienne, stockage d'énergie)

Opportunités

- Libéralisation du marché de l'énergie
- Développement possible d'activités et de compétences connexes au projet de terminal méthanier
- Dispositifs réglementaires favorables au développement des énergies renouvelables
- Pôle de recherche MEDEE sur l'efficacité énergétique des machines tournantes
- Potentiel de développement pour certaines énergies renouvelables (notamment valorisation des déchets, éolien et solaire).
- Compétences agricoles et industrielles pour la production d'agrocarburants

Menaces

- Savoir faire industriel maîtrisé et développé par d'autres régions françaises et européennes (7 pôles de compétitivité labellisés concernent le secteur de l'énergie).
- Région très urbanisée, à l'habitat diffus et agriculture dynamique générant des contraintes d'espace pour l'installation d'énergies renouvelables. En mer, le détroit très fréquenté génère d'importants conflits d'usage.

1 Définitions et généralités

L'énergie caractérise la capacité à fournir du travail, à donner du mouvement, à modifier la température ou à transformer la matière. Elle est produite à partir de différentes sources : le bois, le charbon, le minerai, le pétrole, le gaz, le vent ou le rayonnement solaire. Elle peut prendre différentes formes : chaleur, énergie mécanique ou énergie électrique...

Par convention, on distingue quatre catégories d'énergie depuis sa production jusqu'à son utilisation :

- **énergie primaire** : énergie brute, c'est-à-dire non transformée après extraction (par exemple hydrocarbures, électricité dite "primaire" qui provient de diverses origines : hydraulique, nucléaire, photovoltaïque, éolienne, géothermique);
- **énergie secondaire** (ou dérivée) : toute énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire (en particulier électricité d'origine thermique) ou d'une autre énergie dérivée;
- **énergie finale** : énergie délivrée aux consommateurs pour être convertie en énergie "utile". Exemple : électricité, essence, gaz, fioul domestique...
- **énergie utile** : énergie dont dispose le consommateur après la dernière conversion (c'est-à-dire en usage final) à partir de ses propres équipements.
- **efficacité énergétique** : quantité d'énergie consommée par unité de PIB.

Ces 4 catégories permettent de structurer le secteur de l'énergie entre le cycle amont, correspondant à la production d'énergie primaire, et le cycle aval, recouvrant les énergies secondaires, finale et utile, c'est-à-dire la transformation de l'énergie et son utilisation.

Le secteur est composé de grands opérateurs internationaux mais également des entreprises de toutes tailles offrant des équipements et services divers. Il s'agit d'un secteur à forte composante technologique sur lequel la France occupe une position de premier plan, et pour lequel elle va devoir relever des défis majeurs liés au climat tout en maîtrisant les besoins énergétiques.

Le secteur industriel de l'énergie apparaît comme très technologique et fortement capitalistique pour ce qui est des installations de production d'énergie primaire, moyennement à très technologique et très capitalistique pour ce qui est des installations de production d'énergie secondaire. Le transport est très capitalistique et présente des enjeux quant à la limitation des déperditions. Le stockage de l'énergie est un enjeu technologique.

Le secteur de la réduction des consommations énergétiques comprend un secteur diffus d'entreprises œuvrant à l'amélioration des process.

UNITÉS

ktep = 1 000 tep	Mtep = 1 million de tep	
MWh = 1 000 kWh	GWh = 1 million de kWh	TWh = 1 milliard de kWh
MW = 1 million de watts		

EQUIVALENCE ENERGETIQUE coefficients de conversion en tep (tonne équivalent pétrole)

Les nouveaux coefficients d'équivalence énergétique utilisés en France depuis 2001 sont :

Énergie	Unité physique	en tep (PCI)
CHARBON		
Houille	1 t	0,619
Coke de houille	1 t	0,667
Agglomérés et briquettes de lignite	1 t	0,762
Lignite et produits de récupération	1 t	0,405
PÉTROLE BRUT ET PRODUITS PÉTROLIERS		
Pétrole brut, gazole/fioul domestique, produits à usages non énergétiques	1 t	1
GPL	1 t	1,095
Essence moteur et carburacteur	1 t	1,048
Fioul lourd	1 t	0,952
Coke de pétrole	1 t	0,762
ÉLECTRICITÉ		
Production d'origine nucléaire	1 MWh	0,260606
Production d'origine géothermique	1 MWh	0,86
Autres types de production, échanges avec l'étranger, consommation	1 MWh	0,086
Bois	1 stère	0,147
Gaz naturel et industriel	1 MWh PCS	0,077

Pour mémoire, l'ancienne méthode utilisait strictement "l'équivalent primaire à la production" : c'est à dire que quel que soit l'emploi ou l'origine de l'énergie électrique, un coefficient unique était utilisé, égal à 0,222 tep/MWh depuis 1972 (auparavant, il était de 0,4 tec/MWh, soit 0,27 tep/MWh). Autrement dit, l'électricité était comptabilisée dans les bilans de l'Observatoire de l'énergie, à tous les niveaux (production, échanges avec l'étranger, consommation), avec l'équivalence 0,222 tep/MWh, c'est-à-dire comme la quantité de pétrole qui serait nécessaire pour produire cette énergie électrique dans une centrale thermique classique théorique de rendement égal à $0,086/0,222 = 38,7\%$ (contre 31,9% avant 1972).

Par contre, la nouvelle méthode conduit à distinguer trois cas :

- l'électricité produite par une centrale nucléaire est comptabilisée selon la méthode de l'équivalent primaire à la production, avec un rendement théorique de conversion des installations égal à 33% ; le coefficient de substitution est donc $0,086/0,33 = 0,260606$ tep/MWh ;
- l'électricité produite par une centrale à géothermie est aussi comptabilisée selon la méthode de l'équivalent primaire à la production, mais avec un rendement théorique de conversion des installations égal à 10% ; le coefficient de substitution est donc $0,086/0,10 = 0,86$ tep/MWh
- toutes les autres formes d'électricité (production par une centrale thermique classique, hydraulique, éolienne, marémotrice, photovoltaïque, etc., échanges avec l'étranger, consommation) sont comptabilisées selon la méthode du contenu énergétique, avec le coefficient 0,086 tep/MWh.

2 Présentation du secteur

2.1 CONTEXTE INTERNATIONAL¹

Au niveau mondial

Du point de vue de l'énergie, l'année 2008 a été marquée par deux événements majeurs : l'envolée des prix du pétrole au premier semestre, assimilable à un choc pétrolier, et la crise économique, qui a entraîné une baisse significative de la consommation d'hydrocarbures (la consommation mondiale de pétrole devrait baisser de 3 % en 2009) et pour la première fois depuis la 2nde guerre mondiale, une baisse de la consommation mondiale d'électricité (- 3,5 % en 2009 selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie). La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la réduction des consommations et la mise au point de sources d'énergie sans carbone sont des enjeux majeurs. Le gaz carbonique est le principal gaz responsable de l'augmentation de l'effet de serre, et 80 % du gaz carbonique est dû à la production ou la consommation d'énergie.

Au niveau européen

La politique européenne de l'énergie repose sur une série d'objectifs pour lutter contre le réchauffement climatique et renforcer la sécurité de l'approvisionnement en énergie.

Adoption du paquet énergie climat européen

Le paquet énergie climat a été adopté sous présidence française de l'Union européenne par le Conseil européen les 11 et 12 décembre 2008 et par le Parlement européen le 17 décembre 2008, ce qui place l'Union européenne en tête des nations dans la lutte contre le changement climatique. Cet ensemble de textes communautaires vise à donner corps aux engagements du Conseil européen de mars 2007 de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990 et d'augmenter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation européenne, et un objectif indicatif d'augmenter de 20 % l'efficacité énergétique en comparaison avec les prévisions 2020.

Il est composé de quatre textes :

- la directive "système d'échange de quotas d'émission" précise les plafonds d'émissions fixés de 2013 à 2020 pour les grandes installations industrielles et l'aviation civile.
- la décision "partage des efforts" attribue aux différents États membres des plafonds d'émissions contraignants de 2013 à 2020 pour le périmètre non couvert par le système d'échange de quotas d'émission. Pour la France, l'objectif fixé pour 2020 est une réduction de 14 % par rapport à 2005.
- la directive "énergies renouvelables" prévoit des cibles, à l'horizon 2020, de développement des énergies renouvelables pour les différents États membres (23 % de la production d'énergie pour la France, contre 10 % environ aujourd'hui).
- la directive "captage et stockage de carbone" définit un cadre permettant un développement sûr de cette technologie.

1. Source : Bilan énergétique de la France pour 2008 - Commissariat général au développement durable

Deux textes ont été adoptés en parallèle sur les normes d'émission des voitures particulières neuves et la qualité des carburants.

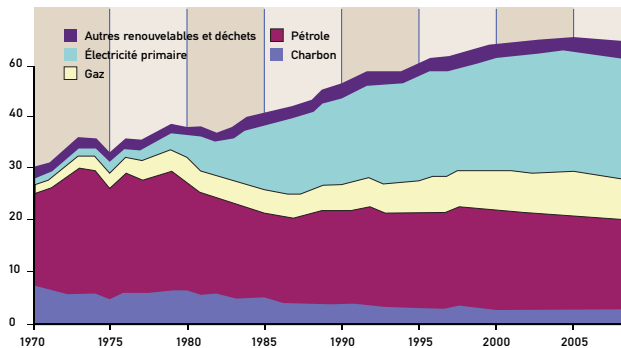
Avec le paquet énergie climat, la France se voit attribuer des objectifs ambitieux pour l'horizon 2020. Même s'ils ne sont pas formulés en termes de réduction de consommation énergétique, la maîtrise de la demande énergétique est une condition indispensable pour les atteindre. Le paquet énergie climat accentue donc l'importance des économies d'énergie, déjà soulignée par le Grenelle de l'environnement.

2.2 LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE ²

Des évolutions durables semblent se dessiner, avec notamment la confirmation de la stabilisation de la consommation d'énergie et l'essor des énergies renouvelables. Une part importante des réductions de consommation est toutefois liée à la baisse de l'activité économique.

1. Corrigée du climat, la consommation totale d'énergie primaire (273,6 Mtep³) ou finale (160 Mtep), confirme sa stabilisation. Depuis 2002, elle n'augmente plus.

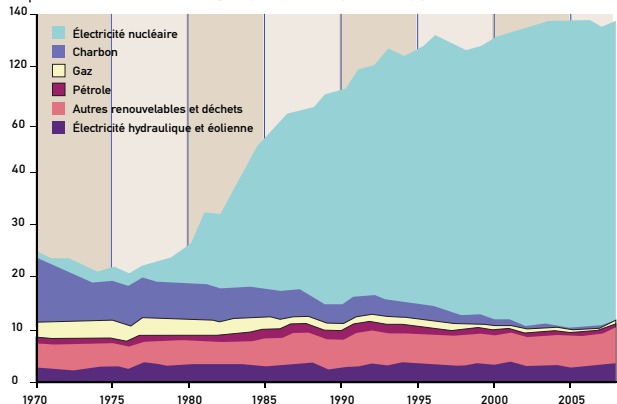
Évolution de la consommation d'énergie primaire corrigée du climat (en Mtep) Source : S0eS



2. Avec une faible croissance (+ 0,4%) et une consommation d'énergie stable, l'intensité énergétique diminue (- 0,5% pour l'énergie primaire), mais moins vite que précédemment.

3. La production nationale d'énergie primaire se redresse à 137 Mtep, essentiellement grâce aux énergies renouvelables. Le taux d'indépendance énergétique de la France est de 50,5% en 2008. La production brute d'électricité primaire est assurée à 76,5% par le nucléaire, 10,5% par le thermique classique et 13% par l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque.

Production d'énergie primaire (en Mtep) Source : S0eS



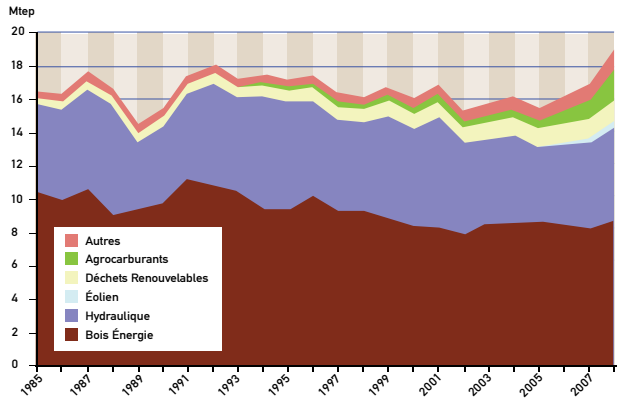
2. Source : extrait du Bilan énergétique de la France pour 2008 – commissariat général au développement durable

3. Mtep : Millions de tonnes équivalent pétrole

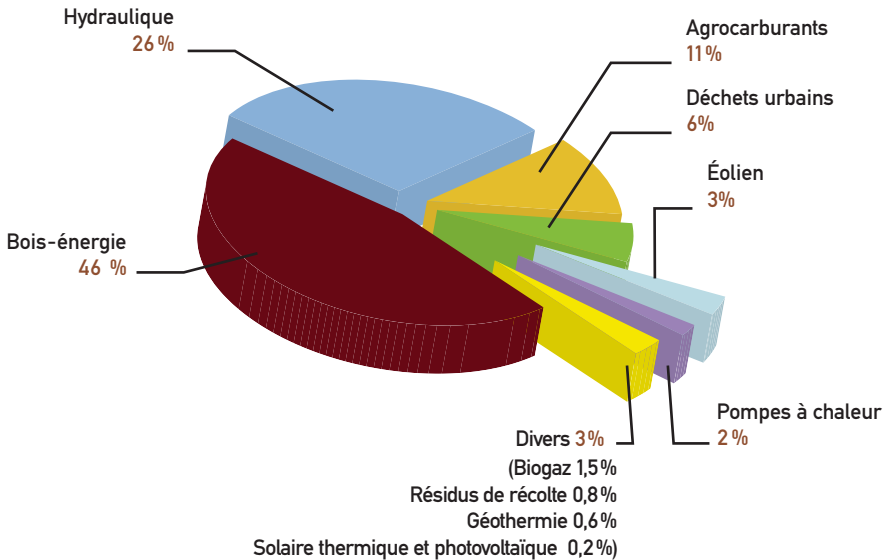
4. La production primaire totale d'énergies renouvelables (thermiques et électriques) atteint 19 Mtep, en progression de 12,7 %, un record historique de hausse, après la hausse déjà sensible de 2007 (5,2%). Elle atteint un niveau jamais égalé.

Cette évolution est due à l'accroissement conjugué de la production primaire électrique (+ 0,5 Mtep pour la production hydraulique, qui retrouve un niveau normal, et + 0,14 Mtep pour la production éolienne) et de la production primaire thermique, qui augmente pour sa part principalement grâce aux agrocarburants (+ 1 Mtep) et au bois-énergie.

Production primaire d'énergie renouvelable par filière (données réelles en Mtep) Source : S0eS

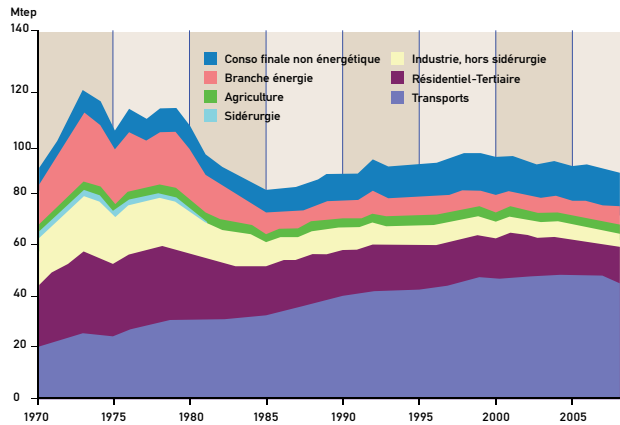


Part de chaque filière dans la production primaire d'énergie renouvelable Source : S0eS



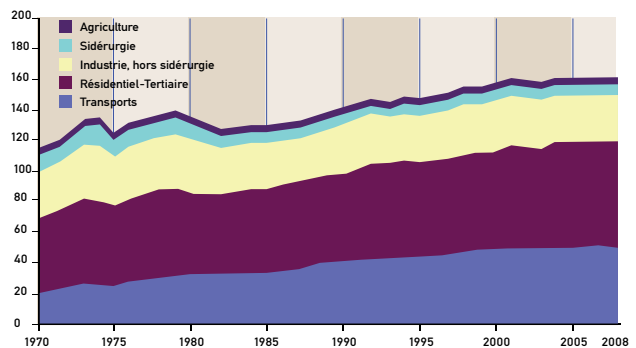
5. La consommation finale d'électricité progresse de façon sensible (+ 2% après correction climatique). Celle de gaz naturel est stable. Celle de charbon est en net recul (- 5,1%). La consommation de pétrole (89 Mtep) baisse nettement (- 1,9%), dans tous les secteurs, y compris les transports mais excepté le résidentiel-tertiaire où les réapprovisionnements en fioul domestique ont repris après avoir été suspendus par l'envolée des prix. Enfin, la consommation d'énergies renouvelables est en net progrès (+ 10,3%).

Évolution de la consommation de pétrole (corrégée du climat) par secteur (en Mtep) Source : SOeS



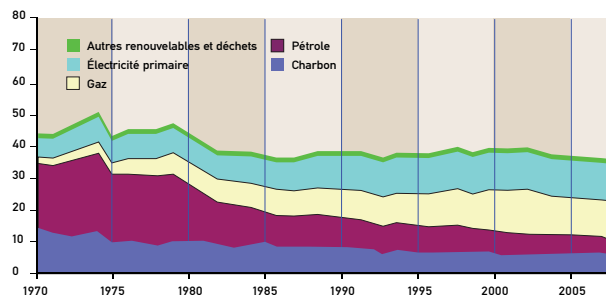
6. La consommation finale, énergétique et non-énergétique (engrais, plastiques, goudrons.) corrigée du climat est stable à 175 Mtep. Elle ne progresse plus depuis 2001.

Évolution de la consommation d'énergie finale (corrégée du climat) par secteur (en Mtep) Source : SOeS



7. Les situations sont cependant contrastées : l'industrie diminuait régulièrement sa consommation d'énergie et la récession de 2008 a renforcé la tendance.

Évolution de la consommation d'énergie finale (corrégée du climat) dans l'industrie (en Mtep) Source : SOeS



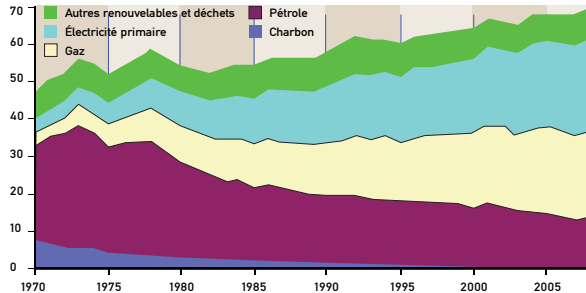
8. La consommation d'énergie des transports connaît une baisse exceptionnelle (- 1,5%), sous les effets conjugués de la hausse des prix des carburants, qui a freiné les déplacements des ménages, et de la crise économique qui a freiné le trafic poids lourds.

9. Le secteur résidentiel et tertiaire, au contraire, augmente nettement sa consommation corrigée du climat (+ 2,6%), avec de forts réapprovisionnements en fioul domestique et une croissance vive de l'électricité.

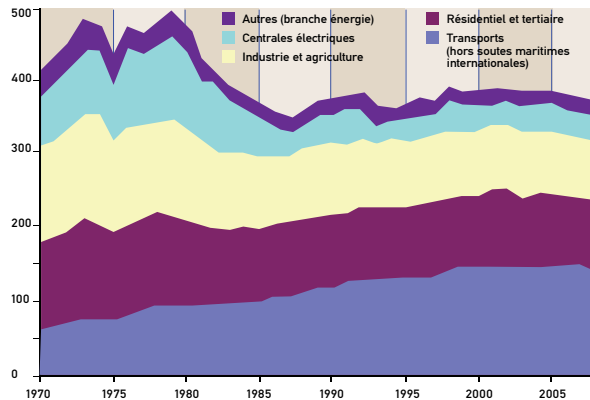
10. En conséquence de ces évolutions, les émissions de CO₂ dues à l'énergie baissent de 1,3%. Elles ont diminué de 3,6% en trois ans et seraient légèrement inférieures à celles de 1990, référence à ne pas dépasser selon le protocole de Kyoto. En 2008, ce sont les transports (- 3,6%) et l'industrie (- 3%) qui contribuent le plus à la baisse.

11. Avec 58,7 milliards d'euros, la facture énergétique de la France s'envole en 2008, principalement sous l'effet de la hausse des prix des hydro-carbures. Elle s'accroît de plus de 13 milliards (+ 29,4%). Elle dépasse ainsi le record établi en 1981, après le second choc pétrolier. Elle représente 3% du produit intérieur brut, contre 4,9% en 1981.

Consommation du résidentiel - tertiaire Source : SOeS



Emission de CO₂ dues à l'énergie avec correction climatique (en millions de tonnes de CO₂) Source : SOeS



2.3 LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR, ÉLÉMENTS D'ANALYSE STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE ⁴

La loi de programme fixe les orientations de la politique énergétique (loi POPE du 13 juillet 2005)

Les 4 grands objectifs de la politique énergétique française sont :

- contribuer à l'indépendance énergétique nationale et garantir la sécurité d'approvisionnement,
- assurer un prix compétitif de l'énergie,
- préserver la santé humaine et l'environnement, en particulier en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre
- garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l'accès de tous à l'énergie.

Les objectifs chiffrés sont ambitieux avec :

- l'atteinte d'un rythme de baisse de 2% par an d'ici à 2015 de l'intensité énergétique finale (rapport entre la consommation d'énergie et la croissance économique) et de 2,5% par an d'ici à 2030 ;
- la production de 10% des besoins énergétiques français à partir de sources d'énergie renouvelables à l'horizon 2010 avec des objectifs chiffrés pour chacun des vecteurs énergétiques en 2010 :
- l'augmentation de la part des agrocarburants dans la quantité totale d'essence et de gazole mise en vente sur le marché national à des fins de transport : 7% au 31 décembre 2010 et 10% au 31 décembre 2015 ;
- la poursuite des travaux de recherche, afin de pouvoir acquérir une position de premier plan dans les secteurs tels que l'efficacité énergétique, les carburants de synthèse de 2^{ème} génération issus de la biomasse, le captage et le stockage géologique du CO₂, le photovoltaïque, l'hydrogène et les piles à combustible ainsi que le stockage de l'énergie.

Cette loi définit aussi des instruments tels que les certificats d'économie d'énergie, le crédit d'impôt, l'aménagement du régime fiscal des biocarburants, l'incitation à l'acquisition ou à la location de véhicules propres.

Certificats d'économie d'énergie ou certificats blancs (CEE)

La loi POPE prévoit la mise en place d'un dispositif original de CEE. A l'instar des quotas de CO₂ pour les plus grandes industries, la maîtrise de la consommation d'énergie de l'utilisateur particulier aux grands producteurs d'énergie en passant par l'ensemble des intermédiaires est recherchée. Ces secteurs représentent des gisements d'économie conséquents mais très diffus, donc pas ou peu exploités.

Ce dispositif impose des obligations d'économies aux personnes morales qui vendent de l'électricité, du gaz, du fioul domestique, de la chaleur ou du froid et dont les ventes

4. Source : DGECE

excèdent un certain seuil, ceci afin de susciter la réalisation d'économies d'énergie chez les consommateurs

Les premiers certificats d'économie d'énergie ont été délivrés en 2007 et 2008. 877 décisions ont été délivrées à 195 bénéficiaires, pour un volume de 60 TWh. 6,5% relève du secteur industriel.

En Nord – Pas-de-Calais, 115 obligés sont concernés pour une économie d'énergie de 668 GWh cumac⁵ (20% du total national).

La progression est forte

- 6 décisions en 2007,
- 21 en 2008,
- 85 en 2009 et environ 100 dossiers supplémentaires en attente.

La première période s'est terminée le 30 juin 2009, ce qui a provoqué un afflux de dossiers (surtout des non obligés). Entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} juin 2009, 28 demandes ont été validées pour un peu plus de 2 TWh cumac.

La libéralisation du marché de l'énergie

Instaurée par la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité s'est progressivement étendue des plus gros consommateurs à tous les professionnels au 1^{er} juillet 2004, pour toucher les particuliers mi-2007. Désormais, les activités de transport de l'électricité sont dissociées des activités de production, de distribution ou de fourniture.

Ce contexte d'ouverture définitive des marchés du gaz et de l'électricité depuis le 1^{er} juillet 2007 nécessite une surveillance accrue des réseaux, des infrastructures et du marché. 19 fournisseurs alternatifs sont actifs sur le marché de l'électricité et 15 le sont sur le marché du gaz. Outre de grands groupes étrangers, une poignée d'entreprises françaises ont tiré profit de cette ouverture. La part de marché des fournisseurs historiques reste toutefois très majoritaire.

Les programmations pluriannuelles des investissements de production d'électricité et de chaleur (PPI) et le plan indicatif pluriannuel dans le domaine du gaz (PIP)⁶

Ces plans ont pour but d'orienter les décisions des agents économiques en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française. Il s'agit de mettre en œuvre la transition énergétique et d'engager un vaste plan d'équipement en énergies non carbonées. Les PPI et PIP constituent la feuille de route en terme de développement des infrastructures et des installations de production à l'horizon 2020. Ils organisent une décroissance inédite de la demande, en introduisant une évolution du mix vers des énergies moins carbonées.

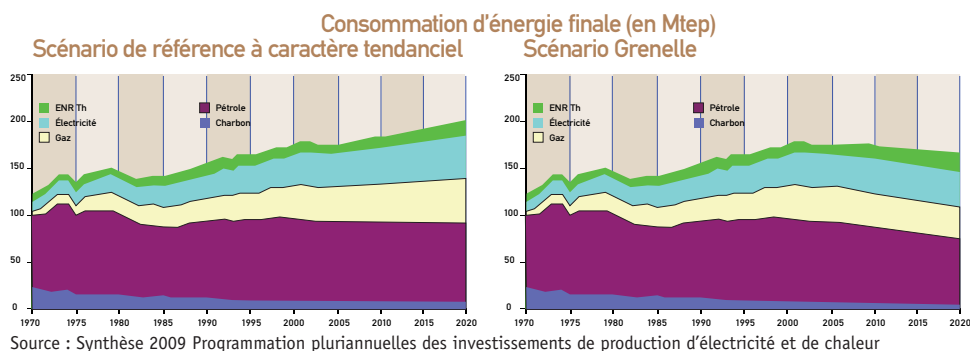
5. Les CEE sont comptabilisés en kWh CUMAC d'énergie finale économisée. L'abréviation CUMAC provient de la contraction de « cumulé » et « actualisés »

6. Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, DGEC, 25/06/2009 – extraits de la synthèse 2009

La primauté de la maîtrise de la demande en énergie

Les PPI et PIP se basent sur les objectifs ambitieux d'économie d'énergie en prévoyant une consommation d'énergie finale de 167 Mtep en 2020 (scénario Grenelle), contre 177 Mtep aujourd'hui, soit une diminution de 17% au regard de l'évolution tendancielle prévue (202 Mtep).

En corollaire, les émissions de gaz à effet de serre de la France, issues pour les trois quarts de la consommation d'énergie, devraient être ramenées, d'ici 2020, à 437 Mt CO₂eq, soit une réduction de 21,8% par rapport aux émissions de 2005 (558 Mt CO₂eq).



L'objectif d'une réduction des consommations du parc bâti existant de 38% en 2020 est structurant

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de s'assurer une bonne connaissance du parc pour cibler les actions sur les bâtiments les plus consommateurs, de former les professionnels du secteur aux problématiques énergétiques et environnementales et d'assurer un large succès de l'« éco-prêt » à taux zéro.

Consommation d'électricité : rupture de la tendance haussière vers une stabilité

Pour l'électricité, les objectifs du Grenelle de l'environnement se traduiraient par une quasi stabilité de la demande entre 2008 et 2020, soit une consommation intérieure nette de 492 TWh/an en 2020, inférieure de plus de 18% aux 602 TWh/an du scénario tendanciel. Cette perspective prend en compte des hypothèses de transfert d'énergie, notamment en ce qui concerne le développement des véhicules électriques.

La demande gazière à la croisée des chemins

Pour le gaz, la poursuite des tendances des années récentes conduirait à une augmentation de la consommation, tirée notamment par la production d'électricité à partir de gaz, pour atteindre en 2020 des valeurs supérieures de 10 à 20% à celles d'aujourd'hui. La mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dans le secteur du bâtiment devrait à l'inverse permettre une réduction de la consommation nationale du même ordre de grandeur. Au total, une

stabilisation, voire une légère décroissance de la consommation nationale de gaz naturel à l'horizon 2020, est escomptée.

Les incertitudes sur le niveau de demande en gaz naturel restent toutefois importantes, en raison, d'une part, de la difficile appréciation des transferts entre énergies dans un contexte de volatilité des prix des énergies, d'autre part, des perturbations économiques récentes et, enfin, des incertitudes sur la nature des actions de maîtrise de la demande.

Le développement massif des énergies renouvelables : une ambition forte qui appelle à la vigilance

Dans le cadre du programme d'équipement en énergie non carbonée, les PPI électricité et chaleur prévoient la poursuite du développement de la production d'énergie renouvelable.

	Situation 2006	Point de passage fin 2012	Objectif 2020
PPI Chaleur			
Bois individuel	7 400 ktep (5,75 Mlogts)	7 400 ktep (7,3 Mlogts)	7 400 ktep (9 Mlogts)
Biomasse (+ part chaleur de cogénération)	1 400 ktep	2 500 (+540) ktep	5 200 (+2400) ktep
Géothermie profonde et intermédiaire	130 + 50 ktep	195 + 100 ktep	500 + 250 ktep
Solaire thermique individuel	17 ktep (0,085 Mlogts)	150 ktep (0,730 Mlogts)	817 ktep (4,285 Mlogts)
Pompe à chaleur individuelle	200 ktep (0,075 Mlogts)	1 200 ktep (1,245 Mlogts)	1 600 ktep (2,0 Mlogts)
Solaire collectif	10 ktep	35 ktep	110 ktep
Part ENR des UIOM et bois DIB	400 ktep	470 ktep	900 ktep
Biogaz	55 ktep	60 ktep	555 ktep
Accroissement de la production EnR chaleur par rapport à 2006		+ 3 Mtep	+ 10 Mtep

PPI Électricité			
Hydroélectricité	67 TWh/an		70 TWh/an
Eolien (terrestre + en mer)	1 600 + 0 MW	10 500 + 1 000 MW	19 000 + 6 000 MW
Solaire photovoltaïque	0	1 100 MW	5 400 MW
Biomasse yc biogaz et part EnR UIOM	240 ktep (460 MW)	510 ktep (980 MW)	1 440 ktep (2760 MW)
Accroissement de la production EnR électricité par rapport à 2006		+ 2,5 Mtep	+ 6,8 Mtep

Pour faire évoluer le mix énergétique vers des énergies moins carbonées et atteindre les objectifs fixés, il faut multiplier par 400 la production du solaire photovoltaïque, par 2 celle de bois-énergie, par 10 celle de l'éolien, par 6 la géothermie et par 12 les réseaux de chaleur.

La production d'origine éolienne en métropole atteint 5,7 TWh en 2008, après 4,1 TWh en 2007, 2,2 TWh en 2006 et 1 TWh en 2005. En trois ans, la production d'électricité d'origine éolienne a été multipliée par six.

Les points de vigilance concernent :

- Mobilisation de la ressource biomasse

Pour s'assurer de la disponibilité de la ressource, concomitamment avec la montée en puissance des capacités de production de chaleur et d'électricité, il est nécessaire de disposer d'observatoires de la ressource et des usages afin de bien cerner le potentiel disponible et les risques de conflit d'usages.

Des dispositions nécessaires pour mobiliser la ressource (création de dessertes, de programmes de formation des entrepreneurs de travaux forestiers, etc.) et des efforts de R&D devront également être engagés pour développer de nouvelles cultures, notamment lignocellulosiques, tout en respectant les priorités alimentaires et environnementales.

- Extension des réseaux de chaleur

Le nombre d'équivalent-logements raccordés aux réseaux de chaleur devra être multiplié par 2 à 4 à l'horizon 2020.

- Eolien

Le développement de l'éolien constituera l'essentiel de l'augmentation de la production d'électricité renouvelable à l'horizon 2020 (+ 5 Mtep), tout en prévenant le mitage du territoire, les atteintes aux paysages, au patrimoine et à la qualité de vie des riverains. Les volets éoliens des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie auront en particulier vocation à déterminer des zones dans lesquelles les parcs éoliens seront préférentiellement construits. Au 31 décembre 2008, il y avait 2 488 éoliennes en France, pour une puissance installée de 3 404 MW. En 2008, le parc éolien français a produit 6 milliards de kWh électriques, permettant ainsi de couvrir 1,3% de la consommation nationale.

- Eau chaude sanitaire solaire

La réduction moyenne visée de 38% des consommations énergétiques dans le parc bâti existant et la généralisation à partir de 2012 des "bâtiments basse consommation" dans le neuf conduisent à définir un objectif ambitieux en terme de développement de l'eau chaude sanitaire solaire (objectif de 30% de logements équipés en chauffe-eau solaire à l'horizon 2020).

- Electricité photovoltaïque

Le développement de l'électricité photovoltaïque, encouragé par des tarifs incitatifs d'obligation d'achat et des appels d'offre pour l'implantation d'au moins un champ solaire par région, doit permettre l'émergence d'une filière industrielle en France. Un encadrement réglementaire des fermes au sol est nécessaire.

Les objectifs très ambitieux impliquent une rupture de rythme. Les schémas régionaux de l'air, du climat et de l'énergie doivent permettre de faire émerger, au niveau des territoires, les potentiels et les voies de développement des énergies renouvelables.

La nécessité de gérer les incertitudes pour garantir une électricité sûre, compétitive et peu émettrice de CO₂ : des marges de capacité dans le marché européen

A l'horizon 2020, la PPI électricité doit intégrer de nombreuses incertitudes qu'il s'agisse de l'évolution et de la durée de vie du parc nucléaire actuel ou du rythme de concrétisation des scénarios de rupture voulus par le Grenelle de l'environnement en termes de développement des énergies renouvelables ou d'économie d'énergie.

- L'objectif d'optimisation de l'exploitation du parc nucléaire et la mise en service de 2 EPR.

Dans une perspective économique et sous réserve de toute exigence en termes de sûreté, la PPI électricité privilégie un scénario central de prolongation au-delà de 40 ans du parc nucléaire actuel et l'intégration d'une marge de sécurité avec la mise en service déjà décidée de deux réacteurs de nouvelle génération : Flamanville en 2012, et Penly en 2017.

- Un parc thermique classique minimal reste nécessaire ; il sera profondément modernisé pour réduire ses émissions atmosphériques.

La PPI confirme le besoin d'un parc thermique classique minimal pour le bon fonctionnement du système électrique. Les projets de cycles combinés à gaz (CCG), permettront de compenser le déclassement des plus anciennes centrales à charbon et de réduire les émissions atmosphériques associées.

Le fonctionnement des CCG pourrait se traduire par de nouveaux besoins de modulation intra journalière de l'approvisionnement en gaz.

Le développement des infrastructures gazières permettant l'intégration des marchés européens au service d'une plus grande sécurité d'approvisionnement : une réponse à l'évolution des flux gaziers mondiaux.

La France importe la quasi totalité du gaz naturel qu'elle consomme et avec la libéralisation des marchés gaziers européens, les équilibres gaziers nationaux seront de plus en plus, conditionnés par les équilibres gaziers européens. Or, l'Union Européenne sera elle même confrontée, au cours des 10 prochaines années, à deux défis majeurs sur les marchés mondiaux du gaz naturel :

- la décroissance rapide (de l'ordre de - 40%) de sa production intérieure ;
- la demande croissante et concurrente des autres continents sur un marché qui se mondialise de plus en plus (des taux de croissance de l'ordre de 6% par an sont attendus pour le marché du gaz naturel liquéfié).

Il en résulte des besoins d'investissements dans les grandes infrastructures nationales au cours des prochaines années :

- nouvelles chaînes portuaires de re-gazéification, qui multiplient les possibilités d'ajustement entre l'offre et la demande, et raccordement de ces terminaux au réseau,
- sécurisation et fluidification du réseau principal de transport par gazoducs, en liaison avec les pays voisins,
- poursuite du développement du potentiel de stockage souterrain

La normalisation sur l'efficacité énergétique

L'AFNOR a publié le 1^{er} juillet 2009, la norme EN 16001 sur les systèmes de management de l'énergie. Réalisée dans le cadre du Comité européen de normalisation, elle fait partie des travaux initiés en liaison avec la directive 2006/32/CE sur l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et les services énergétiques. C'est la 1^{ère} norme européenne permettant d'aider tout type d'organisme à établir des systèmes et les processus nécessaires pour améliorer son efficacité énergétique. Cette norme européenne inspire d'ores et déjà la future norme internationale ISO 50001 prévue fin 2010.

Le soutien de la demande et le développement de l'offre en énergies renouvelables

Devant le niveau d'ambition des objectifs affichés en termes de développement des énergies renouvelables (chaleur et électricité), un soutien fort a été annoncé fin 2008. Le plan national de développement des énergies renouvelables comprend 50 mesures opérationnelles devant permettre de porter à au moins 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020. L'ensemble des filières renouvelables est concerné et l'augmentation de la production annuelle d'énergie renouvelable devra être de 20 Mtep. Les mesures de ce plan de développement sont traduites dans la loi de finances 2008, dans la loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (dite Grenelle 1), et dans le projet de loi portant engagement national pour l'environnement (dit Grenelle 2).

Le soutien de la demande s'effectue au travers d'un ensemble de mesures de nature à faciliter l'accès des particuliers aux nouvelles énergies et notamment :

- crédit d'impôt au taux majoré de 50% pour les particuliers. Il a permis notamment le démarrage du marché des pompes à chaleur et a renforcé les ventes d'équipements de chauffage au bois. Près de 700 000 logements ont été ainsi équipés en énergies renouvelables en 2008.
- Dans le secteur collectif, des aides à l'investissement sont octroyées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour l'installation de panneaux solaires.
- création d'un "fonds chaleur renouvelable" doté d'un milliard d'euros pour la période 2009-2011, géré par l'ADEME, a pour objectif de développer très fortement, à partir de sources renouvelables (bois, géothermie, solaire...) la production de chaleur dans le tertiaire et l'industrie, et améliorer et diversifier les sources de chauffage dans l'habitat collectif.
- prêt à taux zéro (maximum 30 000 €) pour financer les travaux lourds de rénovation énergétique en résidence principale, de sorte que l'essentiel du coût de la rénovation soit payé par les économies d'énergie issues de la rénovation.

Le développement de l'offre

EOLIEN : Avec environ 3 400 MW installés à fin 2008, l'éolien a connu en France une importante croissance. Ce développement s'est accompagné de l'émergence progressive d'une

activité nationale sur toute la chaîne de valeur : fabrication d'équipements et de composants, de mâts, entreprises de génie civil et de raccordement au réseau etc.

Au total, selon les chiffres publiés en juillet 2009 par l'ADEME, l'éolien représente en France près de 7 700 emplois en 2008. En 2012, l'ADEME pronostique que le nombre total d'emplois devrait s'élever à plus de 16 000 si les objectifs du Grenelle de l'environnement sont tenus.

SOLAIRE : Le marché français du photovoltaïque est en train de se structurer, grâce aux mécanismes incitatifs mis en place par le Gouvernement :

- le métier d'installateur spécialisé en systèmes photovoltaïques a fait son apparition, soutenu par la création du label Quali'PV décerné aux professionnels s'engageant dans une démarche de formation (2 700 sociétés labellisées à mai 2009) ;
- le métier d'intégrateur de systèmes (ingénierie des projets, centralisation des commandes d'équipements, assemblage de systèmes, livraison sur site) s'est également développé au travers d'entreprises comme Clipsol, Tenesol, BP Solar, Photon Technologies ;
- les activités industrielles de fabrication d'équipements (lingots, wafers, cellules et/ou modules PV) connaissent une forte progression ;
- des sociétés de développement spécialisées dans les projets photovoltaïques ont fait leur apparition, qu'elles soient indépendantes (Solaire Direct) ou liées à des groupes énergétiques (EDF-EN, Séchilienne Sydec, Poweo, CNR).

Au total, la filière a créé environ 2 000 emplois en deux ans. Les projets annoncés représentent également un gisement de plusieurs milliers d'emplois principalement d'ingénieurs, de techniciens, d'installateurs et d'ouvriers qualifiés.

A l'horizon 2012, le développement de la filière photovoltaïque en France devrait permettre de créer plus de 13 000 emplois, selon une étude de l'ADEME⁷. Le secteur devrait alors représenter un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

BIOMASSE : L'appel d'offres portant sur des installations de production d'électricité à partir de biomasse (« CRE 3 »), publié le 6 janvier 2009, dans le cadre du plan national de développement des énergies renouvelables porte sur une puissance supplémentaire maximale installée de 250 MWe à partir de biomasse, dont 150 MW réservés au Nord-Est de la France. 106 dossiers représentant une puissance cumulée de 936 MW ont été déposés.

Le premier appel à projets du « fonds chaleur » a été publié par l'ADEME le 5 décembre 2008. L'appel à projets concerne les entreprises des secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Il vise la réalisation d'installations assurant une production annuelle de chaleur à partir de biomasse supérieure à 1 000 tep. Les installations devront être mises en service au plus tard le 1^{er} janvier 2012. L'appel à projets porte sur un volume indicatif de 100 000 tep.

7. Stratégie&études n°13 – juillet 2008

3 L'énergie en région Nord – Pas-de-Calais

3.1 EVOLUTION DE L'EMPLOI

Energie : Etablissements dont			TPEI < 20 pers		20 pers ≤ PMEI < 250 pers		GEI ≥ 250 pers	
Année	Nombre Étab.	Effectif	Nombre Étab.	Effectif	Nombre Étab.	Effectif	Nombre Étab.	Effectif
2000	85	3 795	49	330	33	2 496	3	969
2007	78	4 227	42	329	32	2 443	4	1 455
Variation 2000/2007	- 8 %	11 %	- 14 %	0 %	- 3 %	- 2 %	33 %	50 %

Ces données issues des ASSEDIC ne comprennent pas les salariés du secteur public (collectivités territoriales, éducation nationale, centres hospitaliers, SNCF, EDF....).

Il faut y ajouter les effectifs de la centrale de Gravelines et de celle de Bouchain.

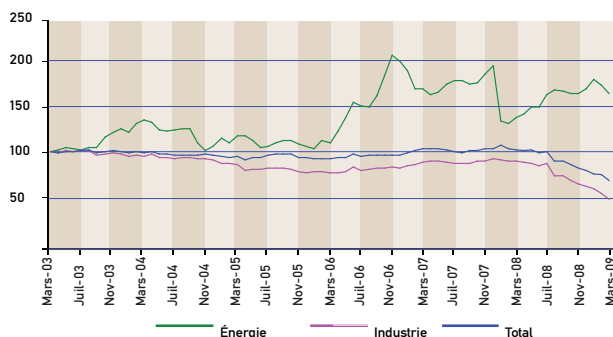
	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Chefs d'entreprises et cadres	TOTAL
Énergie	1,8%	24,0%	11,0%	48,8%	14,4%	100,0%
Industrie	18,2%	44,4%	7,7%	20,0%	9,7%	100,0%
TOTAL	11,9%	22,4%	32,1%	22,6%	10,9%	100,0%

La structure des emplois selon la qualification

La structure par qualifications met en évidence une forte sur-représentation des employés, des fonctions supérieures mais surtout des fonctions intermédiaires, près de deux fois et demi plus développées que dans l'industrie et l'ensemble des secteurs d'activité.

L'intérim de 2003 à mars 2009

Evolution du nombre d'intérimaires en fin de mois. Base 100 au 31 mars 2003



Le recours à l'intérim relativement faible, 0,7% des effectifs mis à disposition des entreprises en région Nord – Pas-de-Calais s'est fortement développé à partir du printemps 2006, avec un quasi doublement, indépendamment des besoins des entreprises non répertoriées (cf ci-dessus).

Le nombre d'intérimaires comptabilisés en fin de mois se maintient à un niveau élevé pour ce secteur, près de 500 soit 1,7 fois plus que début 2003.

3.2 LES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

Le Nord – Pas-de-Calais produit beaucoup plus d'électricité (45,4 TWh) que sa propre consommation (35,4 TWh). La région importe du gaz naturel et des produits pétroliers, du charbon et du coke de houille. La région dispose d'infrastructures (portuaires, ferroviaires, voies navigables, canalisations de gaz...), qui en font un bon point d'entrée pour des importations de charbon ou pour des implantations d'installations de production d'électricité thermique. Le port de Dunkerque est le premier port charbonnier français.

La région joue un rôle important pour les importations de gaz (gazoduc Franpipe à Dunkerque et interconnexion de Taisnières – Blareignies).

Elle est également le quatrième pôle national de raffinage de pétrole brut.

La Raffinerie des Flandres traite environ 7 millions de tonnes de pétrole brut. La production de carburants permet d'approvisionner environ 8% du marché français dont les régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie.

Après avoir été la première puis la deuxième région productrice de charbon (exploitation stoppée en 1991), le Nord – Pas-de-Calais produit à présent à l'électricité, du gaz de mine et s'affirme comme une des premières régions françaises pour le développement des énergies renouvelables, dont l'éolien (consommation locale).

3.3 UNE RÉGION DE PRODUCTION, DE TRANSFERT ET DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE

Puissances installées en MW au 31/12/06

	Thermique Nucléaire	Thermique classique dont cogénération	Dont cogénération	Total Thermique nucléaire + classique	Hydraulique	Éolien	Photo-voltaïque	TOTAL MW	% France
NPDC	5 460	2 276	548	7 736	0	71	0,05	7 808	6,7
FRANCE	63 260	25 681	6 378	88 941	25 365	1 413	3,3	115 722	100,0

Production nette d'électricité en GWh au 31/12/06

	Thermique Nucléaire	Thermique classique dont cogénération	Dont cogénération	Total Thermique nucléaire + classique	Hydraulique + Éolien + Photovoltaïque	TOTAL GWh	% France	dont livrés au réseau	dont auto consommés
NPDC	38 334	6 861	1 867	45 195	166	45 361	8,3	42 774	2 587
FRANCE	428 675	56 835	21 827	485 510	63 368	548 878	100,0	538 844	10 034

Source : Sous-direction de l'observation de l'énergie et des matières premières : Production et consommation de l'énergie électrique en France et dans les régions en 2005-2006

Production d'électricité : une prédominance du nucléaire, un développement à venir de la production thermique et un développement des énergies renouvelables à poursuivre

La région reste un pôle important de production d'électricité. En 2006, ce sont 45,4 TWh qui y ont été produits, soit environ 8,3% de la production nationale. La production nucléaire est prépondérante, avec la centrale de Gravelines, qui est la plus puissante d'Europe (six tranches de 900 MW, soit 8,6% de la puissance électronucléaire nationale). En 2006, ce sont 38,3 TWh, soit 8,3% du total national qui y ont été produits. Cette production n'est cependant pas la plus importante de France, puisque la région se place au quatrième rang, derrière Rhône-Alpes, le Centre et la Haute Normandie.

L'avenir de Gravelines

La centrale, dont la tranche la plus ancienne a déjà 27 ans, est importante pour la région d'un point de vue économique. Outre la production d'électricité, 1 600 salariés d'EDF y travaillent et environ trois cents entreprises régionales, basées surtout dans le département du Nord, réalisent des travaux de sous-traitance⁹.

Cependant, la question de son éventuel renouvellement par des réacteurs de nouvelle génération est encore prématurée. En effet, une bonne maintenance préventive des installations¹⁰ et le remplacement des éléments remplaçables¹¹ peuvent permettre de la porter à 40 ans, voire plus¹².

La production d'électricité thermique régionale est élevée.

Avec 6,86 TWh d'électricité produite en 2006, les centrales thermiques régionales représentent environ 12% de la production des centrales thermiques nationale.

La région compte deux centrales thermiques à charbon, à Hornaing (SNET, filiale du groupe EON) et à Bouchain (EDF). Elles ont produit respectivement 840 et 673 GWh en 2006. elles sont utilisées principalement pour satisfaire la pointe de consommation. L'unité d'Hornaing actuellement équipée d'une centrale à charbon de 250 MW, dont la fin d'exploitation est programmée pour 2015, pourrait être modifiée pour y installer un cycle combiné gaz de 400 MW, en projet.

La région est également dotée d'une centrale thermique à gaz (Gaz naturel et gaz de haut fourneau) appelée "DK6" de 800 MW à Dunkerque (GDF-SUEZ). Elle a produit 2,85 TWh en 2006. DK6 n'a pas pour seule vocation de fournir de l'électricité à Arcelor comme la centrale précédente mais propose aussi 2/3 de sa production sur le marché européen, en émettant moins de CO₂ que d'autres centrales thermiques, du fait de sa technologie récente, et de l'utilisation des gaz de hauts fournaux.

Par ailleurs, le gaz sidérurgique d'Arcelor qui provient des hauts fourneaux, de l'aciérie ou de la cokerie est utilisé par deux autres entreprises : GTS industrie et SRD (EDF jusqu'en 2005).

8. Source : sous-direction de l'observatoire de l'énergie et des matières premières

9. Tous domaines confondus, biens de consommation inclus.

10. La DRIRE Nord – Pas-de-Calais a procédé en 2003 à la révision complète décennale de Gravelines.

11. Seules la cuve du réacteur et l'enceinte en béton du bâtiment ne peuvent être remplacées.

12. Pour différents scénarii de durée de vie et de renouvellement du parc nucléaire français pour la période 2020-2050, voir le rapport Charpin J.M., Dessus B., Pellat R., 2000. Étude économique prospective de la filière électrique nucléaire. Paris, Commissariat général du Plan, 127 p.

Puissances installées au 31/12/2006, productions d'électricité et de chaleur, combustibles utilisés dans les centrales thermiques classiques en 2006

	Production nette				Combustibles utilisés					
	Puissance électrique installée (MW)	d'électricité (GWh)	d'électricité injectée sur le réseau (GWh)	de chaleur associée à la production d'électricité (GWh)	Gaz naturel (GWh PCI)	Fioul Lourd (GWh)	Fioul domestique (GWh)	Charbon (GWh)	Coke de pétrole (GWh)	Gaz de Four à Coke (GWh)
NPDC	2 276	6 861	4 278	4 393	9 122	575	301	5 664	360	403
France	25 681	56 835	47 048	52 168	64 275	17 097	1 518	64 998	1 434	1 998

Combustibles utilisés

	Gaz de raffinerie (GWh)	Résidus de raffinerie (GWh)	Déchets ménagers hospitaliers industriels (GWh)	Résidus de papeterie, bois, déchets de bois (GWh)	Biogaz (GWh)	Gaz de hauts fourneaux (GWh)	Vapeur achetée (GWh)	Autres combustibles (GWh)	TOTAL GWh PCI	% France
NPDC	218	0	1 516	0	327	4 122	95	0	22 748	10,4
France	6 760	6 259	24 678	11 848	3 601	8 196	1 973	3 608	218 243	100

Source : Sous-direction de l'observation de l'énergie et des matières premières : Production et consommation de l'énergie électrique en France et dans les régions en 2005-2006

La production d'électricité thermique va connaître un fort développement à partir de 2009, avec la mise en service des turbines à gaz de Pont-sur-Sambre (POWEO) et de Monchy au Bois (Atel). Poweo envisage de construire une autre centrale de production électrique à partir de gaz naturel à Blaringhem, à horizon 2013.

Le groupe énergétique suisse ATEL a décidé d'investir 300 M€ dans l'implantation d'une centrale thermique à gaz à Monchy-au-Bois, près d'Arras. La centrale devrait développer une capacité de production à terme de 420 MW. Cette implantation devrait créer environ 75 emplois. Le groupe suisse fournit de l'énergie à plus de 200 sites dans l'Hexagone. L'énergéticien emploie 9 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 8,4 Mds€.

POWEO, fournisseur et distributeur d'électricité, a construit son premier site industriel sur le site de l'ancienne centrale thermique EDF de Pont-sur-Sambre. Il s'agit d'une centrale au gaz d'une capacité de 412 MW, en phase d'essais jusque mi-2009. Cela représente un investissement de plus de 235 M€ pour une création de 30 à 50 emplois. Le projet de Blaringhem représente un investissement de 500 M€.

Ces nouvelles unités de production ont pour vocation de compléter les capacités de production, notamment de production de pointe des nouveaux opérateurs du marché de l'électricité. Elles fonctionneront selon la technologie du cycle combiné au gaz naturel. Cette technologie permet d'atteindre de très bons rendements électriques tout en assurant une flexibilité dans la production. Elle permet également de réduire par trois et demi les émissions de CO₂ par rapport à la moyenne du parc thermique français.

La production d'électricité par cogénération*

Elle a atteint 1,87 TWh, soit 9% de la production française pour ce type d'énergie, au cinquième rang des régions. En 2006, le Nord – Pas-de-Calais compte 74 installations de cogénération (799 en France, le Nord – Pas-de-Calais est la 3^{ème} région après l'Ile-de-France

* cogénération : production simultanée d'électricité et de chaleur

et Rhône-Alpes en terme de nombre d'installations), et une puissance installée en électricité thermique en cogénération de 548 MW (6 378 MW en France). Le nombre d'installations est en progression depuis 2000 (48 installations en 2000, 67 en 2002).

Puissances installées, productions d'électricité et de chaleur combustibles utilisés dans les cogénérations en 2006

	Électricité				Chaleur		Combustibles utilisés				
	Nombre d'installations	Puissance électrique installée (MW)	Production nette (GWh)	Production injectée sur le réseau (GWh)	Puissance thermique (MWh)	Production associée à la production d'électricité (GXWh)	Gaz naturel (GWh PCI)	Fioul Lourd (GWh)	Fioul domestique (GWh)	Charbon (GWh)	Coke de pétrole (GWh)
NPDC	74	548	1 867	1 006	1 712	4 393	5 722	514	0	1 582	0
France	799	6 378	21 827	17 203	15 426	52 168	59 081	3 066	32	4 986	0

Combustibles utilisés

	Gaz de Four à Coke (GWh)	Gaz de raffinerie (GWh)	Résidus de raffinerie (GWh)	Déchets ménagers hospitaliers industriels (GWh)	Résidus de papeterie, bois, déchets de bois (GWh)	Biogaz (GWh)	Gaz de hauts fourneaux (GWh)	Vapeur achetée (GWh)	Autres combustibles (GWh)	TOTAL GWh PCI	% France
NPDC	0	0	0	0	0	10	525	95	0	8 448	8,3
France	51	4 944	4 900	12 304	8 755	323	825	1 803	1 107	102 197	100,0

Source : Sous-direction de l'observation de l'énergie et des matières premières : Production et consommation de l'énergie électrique en France et dans les régions en 2005-2006

Les réseaux de chaleur

- Les réseaux de chaleur de Béthune et Lens ont été étendus, avec la mise en place d'une cogénération.
- Ceux de Calais, Seclin, Wattignies, Villeneuve d'Ascq ont été équipés de chaufferies bois. Ainsi à Calais, un réseau de chaleur alimente le quartier du Beau-Marais à partir d'une chaufferie au bois (4 MW), d'une centrale de cogénération (7,3 MW, hiver) et de trois chaudières au gaz et fioul domestique (secours).
- D'autres réseaux de chaleur approvisionnés au bois ont été créés : Sains du Nord, Outreau, Baisieux; des projets sont en cours à Cambrai, Lille, Roubaix...

Le transport d'électricité

La région, du fait de sa situation entre les zones d'intense consommation électrique que sont la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la région parisienne est le siège d'un intense transit d'électricité avec la Grande-Bretagne, avec la liaison IFA 2000 d'une capacité de 2 000 MW et avec la Belgique par la liaison de 380 kV entre Avelin et Avelghem, l'une des trois lignes électriques entre la France et la Belgique.

Le Nord – Pas-de-Calais, une région de transit de gaz

Par sa localisation géographique, la région est aussi un important point de transit de combustibles fossiles : produits pétroliers, gaz.

Elle est le point d'entrée du gaz naturel provenant de la mer du nord (Norvège, Hollande) : le terminal de la société GASSCO à Loon-Plage est relié directement aux gisements de Norvège ; la station de compression de Taisnières-sur-Hon est reliée aux gisements de Norvège et de Hollande, via la Belgique. C'est près de 58% de la quantité de gaz importée en France qui transite par ces deux points, pour alimenter le quart Nord-Ouest du territoire national. Les capacités d'entrée sur le territoire français s'élevaient en 2008 à 2 387 GWh/j dont 76% pour les gazoducs et 24% pour les terminaux méthaniers.

Le projet proposé par EDF d'implanter un terminal méthanier sur le Port de Dunkerque viendrait conforter cette position. Dédié à l'accueil des méthaniers, transportant le gaz sous pression et sous forme réfrigérée à -160°C, ce terminal de réception, de stockage et de regazéification du gaz naturel pourrait couvrir plus de 10% de la consommation française actuelle. Deux terminaux méthaniers sont actuellement opérationnels en France ; Montoir de Bretagne et Fos Tonkin. Un 3^{ème} terminal est en cours de construction à Fos-sur-Mer. 3 projets supplémentaires ont été mis à l'étude à Dunkerque, au Havre et à Bordeaux. La commission nationale du débat public a publié ses conclusions et émis ses recommandations en avril 2008. Les 3 maîtres d'ouvrages ont poursuivi leurs projets et déposé des dossiers de demande, soumis à enquête publique. Pour deux de ces trois projets, dont celui de Dunkerque, la décision finale d'investissement pourrait intervenir en 2009 ou 2010 pour une mise en service en 2013¹³.

Une activité importante de transformation de produits pétroliers

Avec la raffinerie des Flandres à Mardyck (Total)¹⁴, la région dispose de l'une des treize raffineries de pétrole brut opérationnelles en France. Elle traite environ 7 millions de tonnes de pétrole brut par an, soit un peu moins de 8% du total national. Elle produit des carburants (29% d'essence, 8% de carburacteur, 31% de gazole), des gaz liquéfiés (5% de propane et butane), du fioul domestique (15%) et industriel (12%) et des biocarburants.

(Nota : 5 éoliennes pour une puissance de 12 MW sont implantées sur le site.)

Les produits pétroliers importés par les trois ports de la région (Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque) transitent en grande partie par les oléoducs, notamment l'oléoduc de défense commune qui relie Dunkerque à Strasbourg, Lyon et Le Havre via la région parisienne.

Par ailleurs, la région est le siège de la production d'agrocarburants (cf § 4.5).

Une activité héritée de l'exploitation du charbon

La région reste « productrice » de gaz de mine¹⁵, activité « résiduelle » de l'exploitation du charbon : les stations de compression Méthamine à Avion, Divion et à La Naville exploitées par EGL produiront près de 600 GWh de gaz, naturel par an (à comparer avec une consommation nationale annuelle de l'ordre de 500 TWh) pendant encore quelques dizaines d'années. Il est consommé à proximité dans l'industrie, ou injecté dans le réseau de GRTGaz.

13. source DGEC

14. La raffinerie BP France de Dunkerque SA est quant à elle destinée à la production de lubrifiants.

15. Mélange de gaz à faible pression composé principalement de méthane (CH₄) se dégageant naturellement dans les mines (grisou).

4 Les énergies renouvelables en région Nord – Pas-de Calais

Selon une étude de l'ADEME, les énergies renouvelables (EnR) et l'efficacité énergétique représentent en France, en 2008, un marché de 33 Mds€ et 220 000 emplois. Sur la base des objectifs fixés lors du Grenelle de l'environnement, ce même marché pourrait atteindre 70 Mds€ et représenter 440 000 salariés dès 2012. Le secteur des énergies renouvelables représenterait 120 000 emplois dont environ 87 000 seraient consacrés à la production, la distribution et l'installation des équipements. Le secteur de l'efficacité énergétique représenterait quant à lui 320 000 emplois (dont 216 000 dans le bâtiment).

La production effective d'électricité d'origine renouvelable en région reste modeste (de l'ordre de 215 MW fin 2008), la région est en effet dépourvue de production hydraulique, qui représente la plus grande part de l'électricité d'origine renouvelable en France. La production éolienne se développe rapidement, en particulier dans le Pas-de-Calais. À mi-2009, 320 éoliennes étaient autorisées dans la région, correspondant à une puissance nominale cumulée de 500 MW soit l'équivalent d'un ½ réacteur nucléaire, et une mise en service prévue en 2009 de très gros projets (comme le parc de Fruges de 70 éoliennes).

L'État, l'ADEME et la Région promeuvent aussi la production à partir de diverses énergies renouvelables, dont la biomasse, le solaire, la géothermie, tout en les conciliant avec les autres enjeux environnementaux concernés.

4.1 LE POTENTIEL BIOGAZ

En 2006, en région, 671 000 tonnes de **déchets ménagers sont valorisées en énergie**, représentant 10GWh. La valorisation de la matière organique par **la production de biogaz** se développe. Après la récupération et la valorisation du biogaz issu des centres de stockage de déchets, des stations de traitement des eaux usées industrielles et urbaines et plus récemment des centres de valorisation organique de la fraction fermentescible des ordures ménagères, la méthanisation des déchets agricoles et agro-alimentaires connaît une amorce de développement.

Plusieurs projets de méthanisation sont entrés récemment en fonctionnement (à Calais et Lille sur les déchets organiques ménagers) ou sont engagés. Plusieurs projets de méthanisation à la ferme sont à l'étude, les premiers ont bénéficié du soutien de la Région et de l'ADEME (SCEA des 3 chênes, Fromagerie de la maison du Maroilles...).

Le potentiel reste néanmoins encore important et son développement est un enjeu : la France valorise moins la méthanisation que l'Allemagne et l'Angleterre¹⁶. Avec environ 250 unités de méthanisation, la quantité de biogaz valorisée en France est bien inférieure à 1% de la consommation nationale de gaz naturel fossile même si on constate ces dernières années une progression de l'ordre de 15 à 20% par an. Par comparaison, l'Allemagne dispose

16. Source les échos 18 mai 2009

de plus de 4 000 unités qui produisent 8 milliards de kwh d'électricité. Pourtant, on estime à 3,25 millions de tep/an, dont 1,8 million en provenance de l'agriculture et de l'agroalimentaire, l'énergie qui pourrait être produite en France à partir de biogaz, soit 10% de la consommation nationale de gaz naturel. Le gisement français de matières organiques disponibles et mobilisables, supérieur à celui existant en Allemagne, et les récentes dispositions légales permettent aux partisans de cette filière de tabler sur un rattrapage par la France des niveaux allemands actuels d'ici à 2012-2015. Les estimations concernant le nombre d'unités qui seront développées en France au cours des cinq prochaines années tournent autour de 1 000 à 1 200, avec surtout des unités de taille moyenne (0,5 à 2 MWh).

4.2 VALORISER LE POTENTIEL DE BIOMASSE

Une action d'envergure est menée via le FRAMEE pour l'aide au développement et à la structuration de la filière régionale bois énergie : développement de l'offre (gisements, approvisionnement), installation de chaudières bois chez les professionnels... Cette action se fait en lien avec le développement des réseaux de chaleur alimentés par le bois et l'installation de chaufferie bois sur les bâtiments publics.

La contribution régionale aux objectifs français est notable dans plusieurs domaines. Les appels d'offres lancés mi-2007 par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour la production d'électricité à partir de la biomasse ont d'ores et déjà montré le potentiel régional de biomasse mobilisable. La région produit en effet de l'ordre de 1,1 million de tonnes de paille par an. Près de 220 000 tonnes sont mobilisables pour produire de l'énergie. D'autres sous-produits agricoles peuvent être mobilisés, comme par exemple les anas de lin¹⁸ (production régionale : 62 000 t/an) ou les bois industriels recyclables. Par ailleurs, les terres en jachère représentent de l'ordre de 13 700 ha en 2007. Elles peuvent être mobilisées pour des cultures énergétiques.

Enfin, bien que peu boisée, la région est en mesure de fournir de l'ordre de 140 000 tonnes de bois-énergie sous différentes formes. A noter que le **bois-énergie** alimente sept réseaux de chaleur en région¹⁹, sans compter la consommation domestique.

En parallèle, le lancement du plan "Forêt Régionale" a pour objectif de doubler la surface boisée d'ici 2050. Ce plan complète les politiques menées par l'Etat (Office National des Forêts, fiscalité favorable à la forêt) par les Départements et par les collectivités associés notamment dans le CPER.

4.3 DÉVELOPPER L'ÉOLIEN

La région Nord – Pas-de-Calais permet le développement de l'éolien, par sa géomorphologie (plaines, collines, plateaux), sa climatologie (régime maritime des vents, climat tempéré), son contexte économique (proximité de zones de consommation électrique, de sites de production, réseau électrique dense, tissus d'industries lourdes) et son contexte socio-politique (attente forte des élus, des promoteurs de projets et appui du Conseil Régional). **Cependant la forte urbanisation de la région limite le nombre de Zones de Développement de l'Eolien (ZDE).**

18. Les anas de lin sont le résultat de l'opération de « teillage » qui consiste à séparer la fibre du reste de la plante.

19. Source : ADEME, évaluation du FRAMEE 2000-2006

Un schéma régional éolien, élaboré en 2003, recense les sensibilités environnementales et apprécie pour une part le potentiel éolien. Si la cartographie du potentiel éolien semble indiquer qu'une part importante du territoire serait susceptible de participer au développement de l'énergie éolienne, les projets développés doivent être envisagés au regard de leur incidence sur l'environnement et le paysage. Analysée par ailleurs, cette situation a cependant attiré des promoteurs de l'éolien qui ont proposé de nombreux projets, en particulier dans le Pas-de-Calais.

Pour assurer une bonne maîtrise des projets éoliens, les préfets de département ont créé des pôles éoliens. Ces pôles ont édité des cadres de références et guides à destination des opérateurs une plaquette d'information sur les ZDE à destination des collectivités territoriales ainsi que des analyses paysagères.

Une doctrine élaborée par la DIREN et la DRIRE vis a vis de l'éolien a été arrêtée en 2005 et proposée aux pôles éoliens du Nord et du Pas de Calais. Elle est la base de l'appréciation par la DREAL lors de l'instruction des Permis de Construire et des ZDE. Elle vise à favoriser le développement de l'éolien tout en préservant les fragilités du territoire : rareté des espaces naturels qui subissent une forte pression foncière, relative rareté des sites, sensibilité des paysages, grande sensibilité des populations, notamment au voisinage des projets.

Le volet éolien du schéma régional des énergies renouvelables prévu par la loi Grenelle a pour vocation de désigner les sites d'accueil possible d'aérogénérateurs.

En mai 2009, la région compte 171 éoliennes installées, pour un total d'éoliennes autorisées de 320 (sur 2 350 éoliennes en France en janvier 2009), réparties sur 16 parcs **pour une puissance cumulée de 304,5 MW** (la puissance totale installée en service en France est de 3 707 MW en juillet 2009). Au début de l'année 2009, le Nord – Pas-de-Calais est la 6^{ème} région et le Pas de Calais est le 3^{ème} département pour les parcs éoliens construits.

La production d'électricité issue de l'éolien en région était de 214 GWh en 2007 et de 422 GWh en 2008 (5 600 GWh produits en 2008 en France).

Développement de l'éolien en Nord – Pas-de-calais, situation en mai 2009

	Permis de construire	Potentiel des Zones de développement de l'éolien (ZDE)
Autorisés	492 MW	680 MW
A l'instruction	538 MW	612 MW
Total	1030 MW	1292 MW

Nota : les puissances des ZDE correspondent aux éoliennes à installer dans ces zones. certains permis de construire sont en dehors de ces zones.

Ces chiffres sont à comparer aux objectifs de développement de l'énergie éolienne fixée par la Programmation Pluriannuelle des Investissements pour la production d'électricité à échéance 2010 : objectif national de 19 000 MW d'éolien terrestre et 6 000 MW d'éolien en mer en 2020. On notera que le Dunkerquois, qui dispose de zones potentiellement favorables n'a pas encore de ZDE définies.

20. La densité d'énergie calculée à 50 m au niveau du sol y est supérieure à 200 W/m², correspondant à une vitesse minimale de vent de 5,4 m/s et 2000 heures équivalent de fonctionnement à pleine puissance

La façade maritime régionale peut présenter des **atouts pour un développement de l'éolien en mer** : géomorphologie favorable (présence de hauts fonds) et, comme pour l'éolien terrestre, proximité de zones de consommation, et densité du réseau de transport électrique (lignes Haute Tension). Cependant son développement est à examiner au regard des autres usages du littoral (pêche, circulation maritime intense, proximité de ports importants...).

Plusieurs projets sont proposés dans la région, notamment au large de Berck-sur-Mer (150 MW) et en face de Calais (72 MW).

Jeumont qui avait construit une cinquantaine d'éoliennes a arrêté la production en 2005 et n'en assure plus que la maintenance.

Les acteurs de l'éolien

Il y a 3 types d'intervenants : les développeurs de parcs éoliens (qui comptent des fonds d'investissements et des grands groupes), les constructeurs, les exploitants (qui ne sont pas forcément les développeurs de ZDE). Les communes d'implantation sont également très concernées.

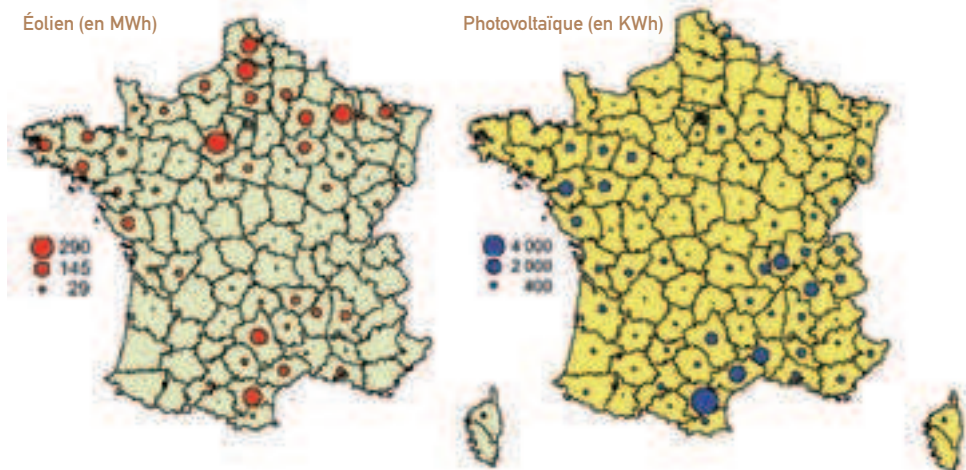
Les principaux constructeurs d'éoliennes ne sont pas français. Ils sont majoritairement allemands, hollandais, espagnols, et américains. Jeumont qui avait construit une cinquantaine d'éoliennes a arrêté la production en 2005 et n'en assure plus que la maintenance.

Quelques PME se positionnent sur ce domaine en Nord – Pas-de-Calais.

- La société DDIS, qui a pour objectif de développer une activité industrielle sur le marché des éoliennes, a été lauréat au concours national 2008 d'aide à la création d'entreprise en technologies innovantes d'OSEO Innovation. Les innovations concernent notamment le gain de masse en tête d'éolienne. L'impact sur le coût est donc sensible.
- La société Espace Eolien Développement (EED) basée à Lille, est un bureau d'études spécialisé en énergie éolienne, qui a installé plus de 200 MW d'éoliennes en France depuis sa création en 1992, et qui désormais fait partie du groupe POWEO. Un de ses projets a été labellisé en 2008, par le pôle de compétitivité Capénergie en PACA.

Dans le développement d'éoliennes, les phases de test et de certification sont importantes, notamment pour l'établissement des courbes de puissance en fonction du vent, bruit, contraintes mécaniques. Il n'existe plus de plate-forme de test en vraie grandeur en France. Et aux Pays-Bas, la plate-forme existante est saturée par les besoins des grands constructeurs.

Puissances éoliennes et photovoltaïques raccordées au réseau au 31/12/2008



Source : SOeS d'après ERDF et RTE

4.4 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'État, l'ADEME et la Région soutiennent le solaire :

- réduction de TVA, crédits d'impôt et aides aux études ou à l'investissement accordés par l'État pour la production solaire thermique ou photovoltaïque.
- développement de la filière photovoltaïque en région (Cd2e),
- projet d'une centrale solaire "Les beffrois au soleil" (cf plan Climat).

Depuis 2001, la Région a soutenu 1 461 installations solaires en Nord – Pas-de-Calais.

En 2006, la région compte 15 000 m² de capteurs installés pour la production d'eau chaude sanitaire, voire de chauffage solaire, chez des particuliers, des entreprises, des collectivités ou des bailleurs sociaux²¹.

Bénéficiant depuis mi 2006 d'un tarif de rachat de l'électricité produite particulièrement attractif, **la production d'électricité à partir de panneaux solaires photovoltaïques connaît un développement important**, notamment pour les installations domestiques, même si les puissances unitaires installées restent modestes. En 2006, plus de 570 kWc produisent en région l'équivalent de la consommation en électricité de 146 foyers²².

Par ailleurs, le **développement de "fermes photovoltaïques" sur des surfaces importantes** comme les toitures des bâtiments industriels, commerciaux ou collectifs, etc.) **est attendu en région.**

En 2008, 870 certificats ouvrant droit à obligation d'achat, représentant une puissance installée totale de 2 942 kWc, ont été délivrés par la DREAL Nord – Pas-de-Calais pour des installations photovoltaïques.

21. Source : Rapport d'activité ADEME 2006

22. Source : Rapport d'activité ADEME 2006

“Technologies solaires pour tous” à Loos-en Gohelle

Centre pour la sensibilisation, la formation et l'évaluation des technologies du photovoltaïques pour les régions Nord, c'est un projet de centre de test solaire photovoltaïque permettant le repérage et la connaissance des meilleures technologies pour nos régions selon les usages envisagés. Cette mini centrale analysera une dizaine de technologies de panneaux photovoltaïques sur sheds fixes et sur trackers, des systèmes de stockage et d'injection dans les réseaux. Les données seront accessibles sous conditions par les centres de formation et écoles régionales...

Ce projet fait partie du plan de relance de l'économie

Le coût du projet serait de 1 million d'euros pour 150 à 200 kWc.

Le positionnement de la région sur la technologie solaire

Free Energy fabrique des panneaux solaires photovoltaïques depuis 20 ans environ, à Lens. La technologie utilisée est celle du silicium amorphe, par opposition à celle du silicium cristallin. 40 000 panneaux sont produits par an et vendus un peu partout dans le monde (majoritairement en Afrique qui représente près de 65% du chiffre d'affaires).

On peut noter aussi le store photovoltaïque de **Dickson**. Cette toile de store brevetée permet de produire de l'ombre tout en générant de l'électricité. Elle est née de la R&D interne et de la coopération de l'ENSAIT, dans le cadre du pôle de compétitivité UPTEx. En 2008, un prototype est mis au point en partenariat avec SOMFY, le leader européen des moteurs et automatismes pour l'animation des ouvertures de la maison. Contrairement aux panneaux solaires, elle utilise la technologie de cellules à couche mince (1µm) par pulvérisation de silicium. Les cellules photovoltaïques sont ultraminces (inférieures à 1 mm) et légères (900g/m²), de type silicium amorphe (Asi). Grâce à ce procédé, l'énergie utile à sa fabrication est nettement inférieure à celle qu'implique un panneau rigide. Sur la base d'un ensoleillement de 1000w/m², la production du store est estimée à 40Wc/m².²³

La région est cependant encore peu présente sur les nouvelles technologies solaires.

Les pôles de compétitivité sont dans d'autres régions. Au niveau mondial des projets de centrales solaires thermiques sont d'actualité dans les zones ensoleillées : Solhenha dans les Alpes, Espagne, USA, Afrique du Nord...

Quant aux capteurs, de nouvelles technologies voient le jour qui visent à faire baisser le coût du watt solaire et augmenter le rendement des cellules. En décembre 2008, Total a investi 45 millions de dollars dans une start-up américaine Konarka, qui remplace des cellules en silicium par du plastique souple semi-conducteur. Ces cellules solaires utilisent des matériaux à base de carbone, moins coûteux que les minéraux comme le cuivre, le cadmium ou le silicium, et qui sont « imprimés » par des presses rotatives. Les développements en cours concernent des cellules translucides et impacteront donc le domaine verrier. Des fibres solaires sont également annoncées et concernent le textile. On parle aussi de peintures solaires...

23. Source : Le Moniteur

4.5 UNE PRODUCTION D'AGROCARBURANTS QUI SE DÉVELOPPE

Les agrocarburants font l'objet d'études. La seconde génération d'agrocarburants, poussée dans le Nord – Pas-de-Calais par des industriels comme Lessaffre ou Roquette, bénéficie des programmes de recherche publique. Le Département du Nord soutient l'achat de presses à huile par les coopératives agricoles pour les besoins des exploitations. La production d'agrocarburants va prendre une place particulière dans la région. 2 projets, agréés à l'issue de l'appel national à projets lancé en 2005 par les ministères de l'agriculture et de l'économie concernent la production de diester :

- usine Lesieur à Coudekerque-Branche (filiale de Sofiprotéol) à partir de colza essentiellement, avec ajout d'huiles de tournesol et de palme (production de 250 000 t/an de diester et de 25 000 t/an de glycérine).
- unité Norester (Daudruy Vancauwenberghe) à Petite Synthe à partir de graisses de bœuf, de porc ou de volaille mais aussi d'huile de palme ou de copra importées par bateau (140 000 t/an). La production agréée est de 90 000 t.

En outre, la société Nord ETBE, filiale du groupe Total, possède des capacités de production (Filière éthanol) dans la raffinerie des Flandres. Construite en 1996, cette unité est aujourd'hui en fonctionnement.

5 La consommation régionale d'énergie et les émissions de CO₂

5.1 UN PROFIL DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ATYPIQUE

Les graphiques ci-après²⁴ montrent :

- Une région fortement consommatrice d'énergie
- Une consommation d'énergie qui croît depuis 1990, une stabilisation voire une diminution observée depuis 2005 (13 740 ktep en 2005 et 13 287 ktep en 2006), comme au niveau national
- Un poids important de l'industrie, suivie par le résidentiel
- Des sources d'énergie spécifiques à chacun des secteurs
- Des évolutions variables en fonction des secteurs, une consommation qui diminue dans les transports et dans l'industrie
- Une amélioration de la performance énergétique à poursuivre

Un exemple de sensibilisation pour le bâtiment :

La ville de Douai a lancé début 2007 une vaste opération de thermographie aérienne infrarouge. Une nouvelle manière pour les communes de combiner diagnostic énergétique pour les services techniques et sensibilisation aux économies d'énergie pour les habitants. Les précédentes opérations à Dunkerque, Gap, Reims... ont rencontré un grand succès auprès de la population.

24. Source NORENER 2007- Conseil régional

Programme NORENER - Bilan de la consommation finale d'énergie en Nord – Pas-de-Calais

2007								
	Chauffage urbain	Combustibles minéraux solides et spéciaux	Produits pétroliers	Gaz	Électricité	Auto production	Bois & renouvelables	TOTAL
Sidérurgie	1,0	2 688,5	9,2	209,1	362,3			3 270,2
Industrie (hors Sidé)	143,0	191,0	602,3	1 356,8	1 260,2	167,2	6,1	3 392,4
Résidentiel	25,0	132,8	424,9	1 360,6	579,0		83,3	2 605,6
Tertiaire	40,2	N.C.	270,0	338,8	585,1			1234,0
Agriculture			2 455,7		86,4			2542,1
TOTAL	209,1	3 012,3	3 854,1	3 267,9	2885,8	167,2	89,5	13 151,2
Correction climat Industriel			11,7					11,7
Correction climat Résidentiel	2,5	14,1	32,0	129,4	18,1		8,9	205,1
Correction climat Tertiaire	2,3		11,8	13,8	9,2			37,1
TOTAL CORRIGÉ	214,0	3 026,4	3 909,5	3 411,1	2 913,1	167,2	98,4	13 405,3

En Ktep, 1 MWh = 0,086 tep - Indice de rigueur climatique : 0,903

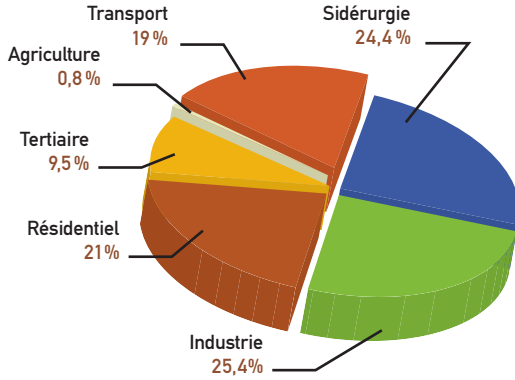
Pour l'électricité, l'industrie est la première consommatrice. Les secteurs des minerais, de la transformation de l'acier, de la sidérurgie, des IAA et du papier – carton sont les plus énergivores.

	Consommation basse et haute tension en GWh au 31/12/2006			Principaux secteurs consommateurs Haute Tension en Nord-Pas-de-Calais					
	Basse Tension	Haute et Moyenne Tension	TOTAL	Minerais, trans. acier et métaux non ferreux	Sidérurgie	IAA	Production distrib électricité gaz	Papier carton	Minéraux mat. de construction
NPDC	9 973	25 471	35 444	4 874	2 560	2 471	1 517	1 323	1 100
France	189 071	255 884	444 955						

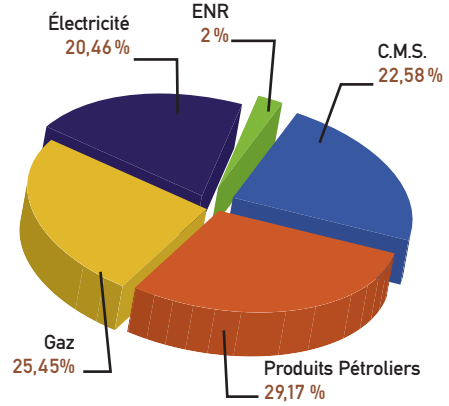
Source : Sous-direction de l'observation de l'énergie et des matières premières : Production et consommation de l'énergie électrique en France et dans les régions en 2005-2006

La consommation par habitant est de 8 767 kWh par an, dont 1 925 pour les usages domestiques et agricoles, contre 2 405 au niveau national.

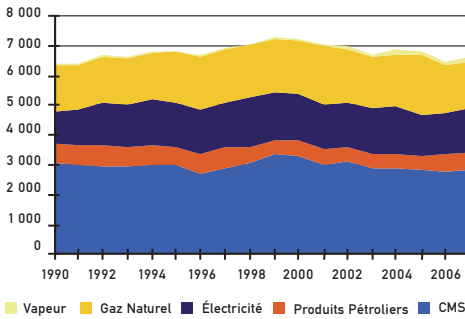
Répartition de la consommation



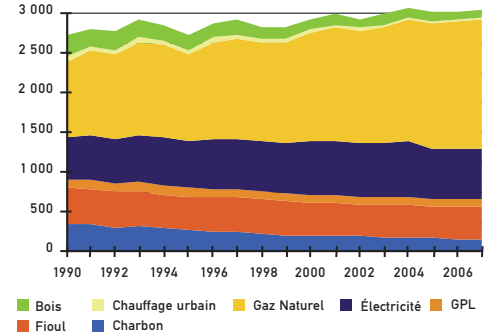
Répartition de la consommation par énergie



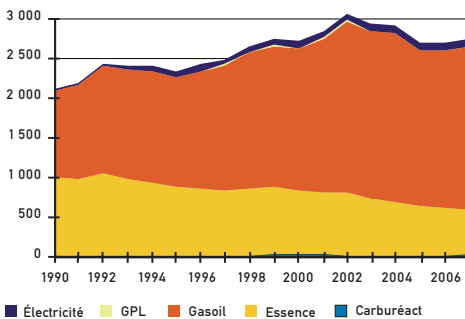
Évolution des consommations industrielles



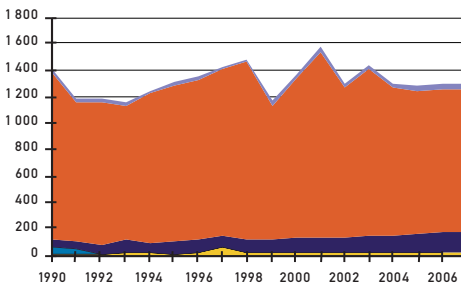
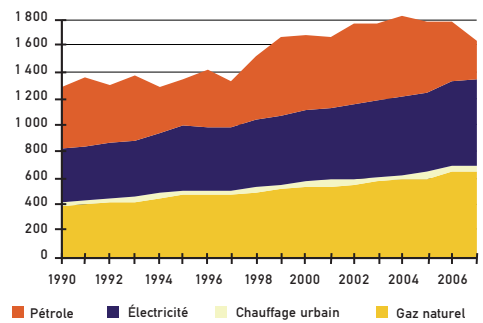
Évolution des consommations résidentielles



Évolution des consommations du transport



Évolution des consommations du tertiaire



Évolution des consommations de l'agriculture



5.2 LES ÉMISSIONS DE CO₂

En France, un second plan national d'affectation des quotas (PNAQ II) a été défini et validé par la Commission Européenne pour la période 2008-2012. Il prévoit une baisse de près de 15% des quotas par rapport à la période précédente. Il s'inscrit dans l'objectif communautaire de réduction des émissions de 21% à l'horizon 2020 par rapport à 2005, et à plus long terme dans l'objectif figurant dans la loi française de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2050.

Le PNAQ2 concerne environ 1100 installations au niveau national, dont 105 en région Nord – Pas-de-Calais. 113,33 millions de tonnes de CO₂ ont été attribués à ces dernières pour la période 2008-2012 (Source IRE 2008).

Une situation régionale qui devrait satisfaire l'objectif de Kyoto, des efforts à poursuivre pour répondre à l'objectif "facteur 4"

Depuis 1990,²⁵ année de référence pour le protocole de Kyoto, **les émissions du Nord - Pas-de-Calais ont globalement légèrement diminué de – 3%**, avec des fluctuations annuelles allant de 44 MteqCO₂ en 1996 à 47,5 MteqCO₂ en 1999. Malgré ces fluctuations, la tendance observée ces dernières années montre **que la région devrait respecter l'objectif de Kyoto fixé à la France**, à savoir stabiliser ses émissions en 2010 par rapport aux niveaux d'émission de 1990. Cependant, pour respecter les engagements plus ambitieux du facteur 4 (division par 4 des émissions d'ici 2050), **des efforts très importants sont à réaliser pour poursuivre la diminution des émissions**. L'effet crise économique va vraisemblablement tirer artificiellement les émissions vers le bas. Mais il faut se préparer à la reprise économique.

Des exercices de prospective qui ont contribué à orienter les actions conduites

Deux exercices de prospective ont été réalisés à l'initiative du Conseil Régional et ont permis de définir des actions. Le premier, effectué en 1997 à horizon 2015, montrait que le prolongement tendanciel des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ se confondait au scénario correspondant à l'absence d'effort significatif de maîtrise des consommations d'énergie. Il a contribué à alerter les pouvoirs publics et à engager des actions.

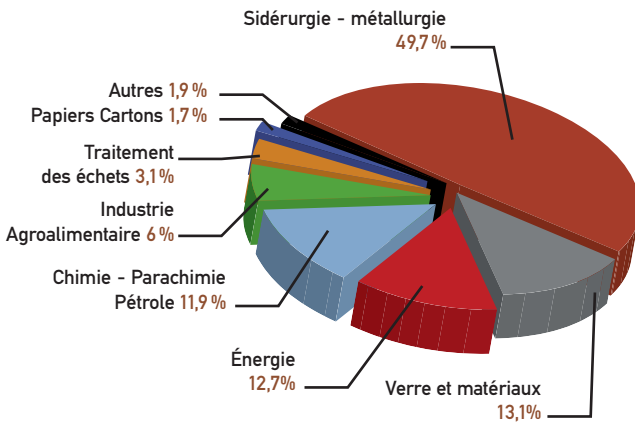
Le second exercice de prospective, réalisé en 2004, visait à répondre aux questions suivantes : la réduction des émissions de CO₂ est-elle compatible avec la poursuite du développement économique et social ? Comment concilier une réduction massive des émissions de CO₂ (énergie) avec le développement régional ? Deux scénarios déclinés par secteur (industrie, résidentiel, tertiaire, transport) ont été dressés à horizon 2030. Dans le scénario tendanciel (absence de nouvelles mesures), les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre continuent de croître. Le scénario alternatif correspond à la généralisation des meilleures techniques d'efficacité énergétique actuellement disponibles, sans renoncer à un développement économique et social. Il fait apparaître une baisse des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre à partir de 2010.

25. Emissions de Gaz à effet de serre en Nord – Pas-de-Calais par secteur d'activité entre 1990 et 2005 en kTeCO₂
- Source : Norclimat

Des émissions de gaz à effet de serre légèrement supérieures à la moyenne nationale

En 2005, 45 millions de tonnes équivalent CO₂ ont été émises en région Nord – Pas-de-Calais, ce qui représente un peu plus de 8% des émissions nationales. Ramenées à la densité de population, ces émissions correspondent à **11,2 tonnes de CO₂ par habitant et par an en Nord – Pas-de-Calais, soit des émissions légèrement supérieures à la moyenne nationale** (9 tonnes CO₂ par habitant et par an).

Les émissions de l'industrie diminuent



Les rejets de CO₂ en 2000, en provenance de l'industrie manufacturière et de la transformation de l'énergie étaient prédominants en Nord – Pas-de-Calais et représentaient plus de la moitié des rejets (62,4%), alors qu'au niveau national cette proportion était de 41% (source CITEPA).

A l'échelle des industries de la région recensées par la DREAL Nord – Pas-de-calais, les rejets en CO₂ en 2008, estimés à 23,4 millions de tonnes, ont dans

l'ensemble diminué (7%) à périmètre constant (184 entreprises ayant déclaré leurs rejets à la fois en 2007 et 2008). Certaines de ces fluctuations sont liées à l'activité économique.

La répartition des émissions par secteurs industriels montre que le secteur de la sidérurgie – métallurgie est largement prédominant puisqu'il représente près de 50% des émissions régionales en 2008. A noter que les émissions d'ArcelorMittal à Dunkerque représentent à elles seules 97% de ce secteur.

La répartition sectorielle des émissions de CO₂ fait ressortir nettement la zone du littoral avec 82% des rejets.

6 L'innovation et la R&D en région

La recherche dans le secteur de l'énergie constitue désormais une priorité des programmes nationaux et européens. Dans le 7^{ème} Programme Cadre de Recherche – Développement (PCRD) 2007 – 2013, le budget consacré à l'énergie est de 2,3 Mds€. De nombreuses "technologies clés 2010" concernent également le domaine de l'énergie²⁶.

Fin 2008, le ministre de l'Ecologie a présenté cinquante mesures pour développer les énergies vertes. Le montant d'un milliard d'euros annoncé pour la R&D industrielle est issu d'une

26. Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie : Technologies clés 2010

décision du Grenelle de l'environnement. Parmi les composantes de ce « milliard », le fonds de soutien aux démonstrateurs industriels mis en place au sein de l'ADEME, doté de 400 millions d'euros sur 4 ans, doit permettre de financer le stade de développement expérimental, "stade essentiel dans le processus d'innovation industrielle". Parmi les domaines techniques visés, les biocarburants de seconde génération, le captage et stockage du CO₂, les énergies renouvelables, les véhicules propres, les bâtiments écologiques, les réseaux énergétiques intelligents, et le stockage et les convertisseurs d'énergie. Trois appels à projets ont déjà été lancés, un quatrième a été lancé en 2009 dans le domaine de l'énergie solaire.

En 2008, le nombre de projets soutenus par OSEO dans le secteur de l'énergie a connu une légère baisse par rapport à 2007 (214 projets contre 280 en 2007). Le montant global d'intervention atteint 21,1 M€. Il est équitablement réparti entre les projets associés à la production d'énergie et ceux dédiés à son utilisation optimale. Les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France, Nord – Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont les plus dynamiques avec 35 % des projets soutenus et 8,53 M€ d'aides, parmi lesquels 17 projets et 1,47 M€ d'aides pour le Nord – Pas-de-Calais.

Hydrogène

En octobre 2005, une plateforme Hydrogène Energie Environnement et Transports (HEET) a été mise en place. Elle regroupe des industriels (Air Liquide, Gaz de France, H₂ Développement, horizon GPL) et des centres de recherche régionaux (Université de Lille 1, Université de Valenciennes, CNRS, Graisyhm, Ecole Centrale Lille, Mines de Douai, CRITT M2A). Elle a pour objectif de soutenir des actions de recherche et de développement ainsi que des opérations de démonstration dans le domaine de l'utilisation de l'hydrogène dans les moteurs à combustion interne.

Elle bénéficie du soutien logistique du Groupement Régional pour la Recherche dans les Transports (GRRT). Trois actions sont déjà en cours :

- ALT-HY-TUDE : usage d'un mélange de gaz naturel et d'hydrogène dans des bus GNV existants à Dunkerque (la même expérimentation est en cours à Toulouse,
- Valorisation des mélanges gaz naturel et hydrogène : caractérisation du processus de combustion de ces mélanges.
- ULTIM CAR : mise au point d'un véhicule utilitaire commercial converti à l'utilisation d'hydrogène pur.²⁷

Piles à combustibles

Au niveau régional, plusieurs expérimentations de piles à combustible ont vu le jour. A Liévin, un test en conditions réelles d'exploitation d'une pile à combustible alimentée au gaz naturel a été menée. Elle constitue un système de microgénération sur un réseau de chaleur local desservant 10 logements individuels. Il s'agit d'étudier les performances techniques et économiques, ainsi que l'impact environnemental de la pile à combustible. H2 Développement, société basée à Lille, réalise l'assistance technique au maître d'ouvrage (Pas de Calais Habitat), l'université d'Artois le suivi de l'installation en collaboration avec les centres de recherche des sociétés Dalkia et EDF, partenaires du projet, avec le soutien d'Eifer (Université de Karlsruhe).

27. Source : Voiture à hydrogène en France : c'est prêt mais ça coince,... La Voix du Nord – 28 septembre 2006

Universités et Laboratoires

Nom	Ville	laboratoire ou département	Contact
IFREMER	Boulogne-sur-Mer	département essais et recherches technologiques	Gregory.Germain@ifremer.fr
Ecole des Mines	Douai	Département Energétique Industriel	www.ensm-douai.fr M. Baudoin baudoin@ensm-douai.fr
ENSAM	Lille	Laboratoire d'électrotechnique et d'électronique de puissance	-
ICAM	Lille	Département Energétique et Environnement	www.icam.fr M. Pennel Christophe.pennel@icam.fr
UVHC	Valenciennes	GREEn – Groupe de Recherches Energies Environnement	M. Valdès lcvaldes@univ-valenciennes.fr
USTL	Villeneuve-d'Ascq	Physicochimie des Processus de Combustion et de l'Atmosphère (PC2A)	Mme Vilain secretariat-lc3@univ-lille1.fr
L2EP	Lille	Laboratoire d'Electrotechnique et d'Electronique de Puissance	M.Hautier jean-paul.hautier@ensam.fr

L'IFREMER de Boulogne sur Mer dispose d'un bassin d'essais hydrodynamiques, unique en Europe, permettant de mener des projets de recherche et d'expérimentation sur l'hydrodynamique des engins sous-marins, dont les hydroliennes, et des nouveaux concepts offshore.

L'amélioration de l'efficacité énergétique

Le pôle de recherche MEDEE (voir fiche spécifique) vise à améliorer l'efficacité énergétique des entraînements électriques (dont moteurs électriques industriels, génératrices.). Réduire de 5% la consommation totale des moteurs électriques contribuerait à une économie de 5TWh. Il associe à ce jour 13 industriels (Alstom, EDF, Valéo, Suez, ThyssenKrupp, RTE, Maïa Eolis, SchneiderElectric, Jeumont Electric, Hispano Suiza et 3 PME locales), et plus de 120 permanents issus de 4 universités du Nord – Pas-de-Calais, l'ENSAM, l'Ecole Centrale de Lille, l'Ecole des Mines de Douai, Supélec, l'Université Jules Verne de Picardie et l'UTC de Compiègne.

7 Perspectives et pistes d'actions

Les éléments de stratégie nationale ont largement été développés au début du document. La maîtrise de l'énergie constitue un enjeu majeur du 21^{ème} siècle. Réduire notre consommation d'énergie ne signifie pas pour autant renoncer totalement aux modes actuels de fonctionnement, de consommation, mais plutôt de les modifier ou de les adapter. Mesurer les consommations énergétiques et leur évolution est une étape nécessaire.

Il s'agit d'une part de renouveler et de diversifier les sources d'énergie pour assurer la transition et l'avenir énergétique, et d'autre part de concilier la consommation d'énergie avec la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

7.1 DES MOYENS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE CONFORMES AUX OBJECTIFS DES PPI ET PIP, MAIS ENCORE PEU D'ENTREPRISES POSITIONNÉES SUR LES TECHNOLOGIES ENR.

Avec des implantations de nouvelles centrales thermiques au gaz (POWEO, ATEL), le développement de l'éolien, la valorisation énergétique des déchets dans les UIOM, la volonté de développer le solaire, la région répond bien aux objectifs des PPI. Elle reste positionnée majoritairement sur le thermique nucléaire et le thermique classique. Les opportunités de développement économique autour de la filière des énergies renouvelables sont à nuancer car nous ne disposons que de peu d'acteurs de dimension nationale dans ce secteur. Les acteurs régionaux sont plutôt de petite taille, limitant d'autant leurs capacités d'intervention, d'investissement ou de développement, notamment si on les compare aux industriels allemands, pouvant investir massivement (commerciallement ou techniquement). Sauf à attirer des entreprises internationales positionnées sur les technologies de demain, le potentiel de développement régional dans les technologies de l'énergie renouvelable se situe dans quelques PMI et le pôle MEDEE (voir note spécifique). Dans la réflexion sur le schéma de l'éolien, il serait intéressant d'examiner si un positionnement de plateforme de test d'éoliennes aurait sa place dans le paysage régional et national. (Nota : Un seul pôle de compétitivité national prend en compte l'éolien : Capénergie en PACA).

7.2 UNE ACTION CONCERTÉE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PLAN CLIMAT NORD – PAS-DE-CALAIS.

En Nord – Pas-de-Calais, ces dernières années, l'Etat, la Région, les Départements, et la délégation régionale de l'ADEME ont mené des actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. La mise en œuvre d'agendas 21, la réduction des déchets, les économies d'énergie et d'eau, le recyclage des matières, l'incitation au recours aux transports en commun en sont quelques exemples.

Le facteur 4 est le défi que lancent les institutions régionales et départementales du Nord – Pas-de-Calais. L'État, l'ADEME, le Conseil Régional, le Conseil Général du Nord et le Conseil Général du Pas-de-Calais co-animent le Plan Climat Nord – Pas de Calais. Ils veulent déterminer avec les représentants du monde économique, des collectivités et des citoyens, quelles actions et quels partenariats doivent être privilégiés pour accélérer le processus de lutte contre le changement climatique et atteindre voire dépasser l'objectif du facteur 4. Cette démarche est destinée à préparer l'élaboration du schéma régional air climat énergie prévu par le Grenelle de l'environnement.

7.3 DÉVELOPPER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET VALORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE RÉGION ENGAGÉE, DES ACTIONS A POURSUIVRE

Outre le recours aux financements européens (Feder), la Région et l'ADEME ont mis en place un fonds régional d'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'environnement (FRAMEE), qui vise à accompagner les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) dans leurs actions

d'amélioration de l'efficacité énergétique (économies d'énergie, maîtrise de la demande d'électricité), de développement des énergies renouvelables et dans la mise en place d'approches globales et territoriales de maîtrise de l'énergie (aménagement urbain, management environnemental...).

Entre 2000 et 2006, plus de 1 700 opérations ont été soutenues. 64 millions d'euros d'aides ont favorisé plus de 400 millions d'euros investis. 155 000 tep ont été économisées, soit le quart de l'augmentation de la consommation d'énergie régionale sur la période, contribuant à contenir l'augmentation des consommations d'énergie finale en région.

Si le programme 2000-2006 a contribué au lancement d'actions pilotes, entraîné une prise de conscience et amorcé une dynamique, l'objectif du FRAMEE 2007-2013 est d'accélérer, de multiplier et de généraliser les actions avec l'objectif global de contribuer à diviser par 4 à l'horizon 2050 les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

- 46 millions d'euros vont directement être consacrés à la lutte contre le réchauffement climatique, recouvrant des actions qui portent sur la maîtrise de l'énergie, la maîtrise de la demande d'électricité, le développement des énergies renouvelables (solaire, bois-énergie, biomasse), l'accompagnement des projets d'urbanisme et d'aménagement, la généralisation des démarches de management environnemental...
- 24 millions d'euros seront utilisés sur le second volet "production et consommation responsables" qui vise à la fois la lutte contre les émissions indirectes liées à la production et à la consommation de produits et la maîtrise des consommations des ressources : éco-produits, éco-achats, éco-technologies...

Ces enjeux sont considérables mais aussi porteurs d'opportunités, notamment pour les PME innovantes.

En parallèle il est nécessaire de continuer **l'accompagnement des entreprises** dans la mise en œuvre d'une gestion pilotée du poste énergie : recenser les plus gros consommateurs et prendre en compte les méthodes de lean-management dans la gestion du poste énergie.

L'intégration des économies d'énergie dans la stratégie de l'entreprise est aujourd'hui incontournable. Pour mettre en place une gestion industrielle pérenne et pilotée de l'énergie à partir d'indicateurs significatifs, la première étape de cette gestion est la réalisation d'un diagnostic précis par un expert externe.

Plusieurs actions collectives ont été lancées en région dont les porteurs sont : le CETIM, le CRT de Lesquin, Ecopal, des CCI (Arras, Béthune, Valenciennes, Lille Métropole et Armentières Hazebrouck) avec notamment des actions portant sur les bilans carbone.

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontrées

Atel à Monchy au Bois, Poweo à Pont sur Sambre, EGL à Billy-Montigny, CVO à Sequedin, DDIS à Seclin, EED à Lille.

Etudes consultées

Bilan énergétique de la France- Mai 2009 • Plan climat 2008 • Diffusion des NTE dans le Bâtiment – DGE- octobre 2008

ENJEUX POUR L'INDUSTRIE du Nord – Pas-de-Calais

NOTES TERRITORIALES

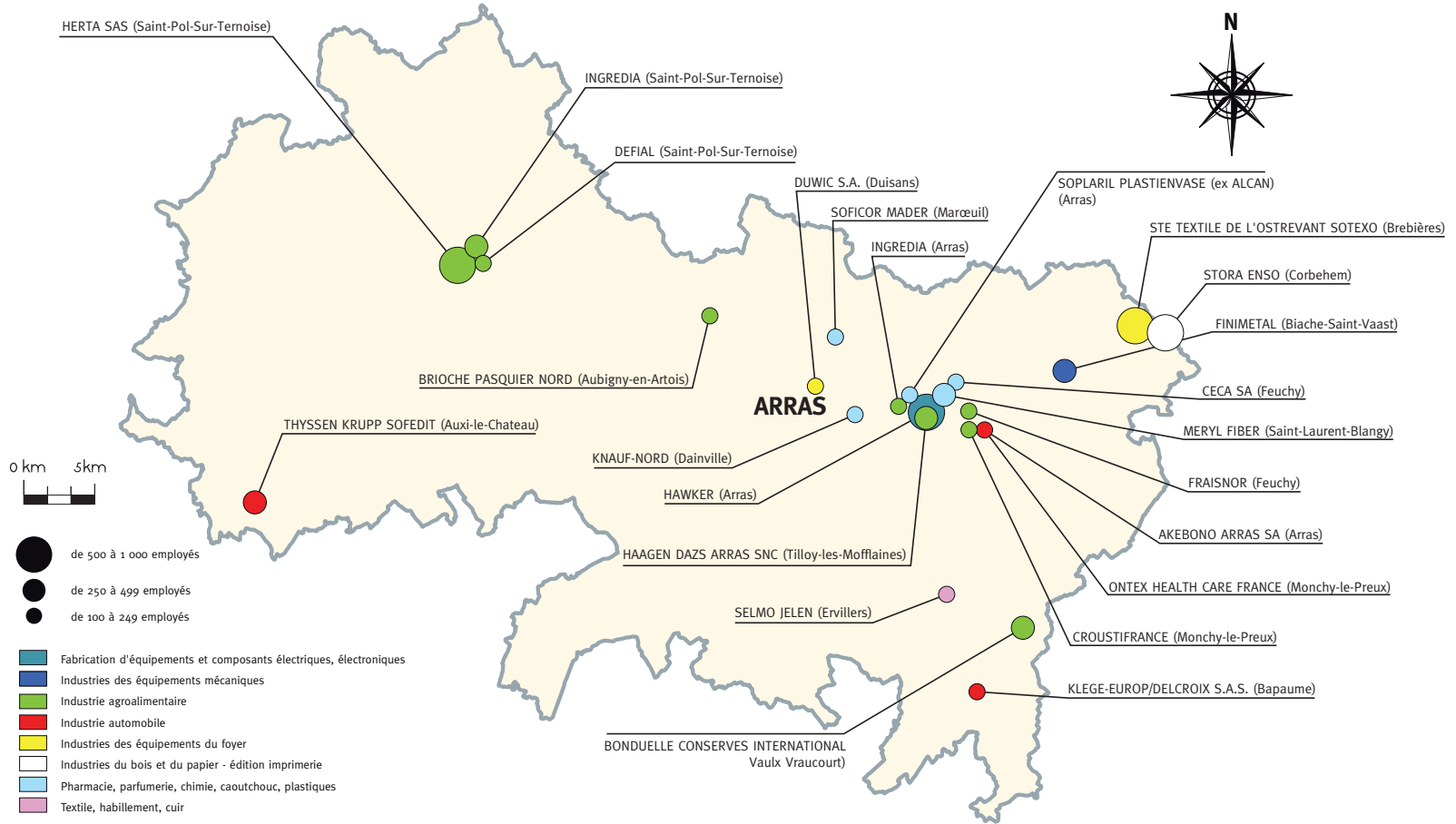




ZONE D'EMPLOI **ARRAS - SAINT-POL**



Principales implantations de la zone d'emploi Arras - Saint-Pol



ZONE D'EMPLOI ARRAS - SAINT-POL

Pierre-Yves GESLOT

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Tissu industriel bien réparti sur tous les secteurs d'activités
- Bon réseau d'infrastructures pour l'Arrageois
- Boucle numérique haut débit autour d'Arras
- Attractivité de l'Arrageois
- Offre foncière disponible

Faiblesses

- Peu de grands établissements donneurs d'ordres
- Nappe souterraine sensible
- Enclavement du Ternois

Opportunités

- Amélioration de la desserte multimodale du territoire
- Pôle de compétitivité nutrition, santé, longévité
- Pôle d'excellence agroalimentaire

Menaces

- Restructurations encore possibles de certaines activités dans le secteur des biens intermédiaires
- Population vieillissante dans le Ternois

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Située dans le Pas-de-Calais, la zone d'emploi Arras – Saint-Pol est divisée en deux zones historiques différentes : l'Artois à l'Est et le Ternois à l'Ouest. Elles ont en commun la richesse agricole, mais on note un déséquilibre entre l'Arrageois plus fortement industrialisé, et le Ternois resté très rural.

A l'époque de la révolution industrielle, la zone Arras – Saint-Pol est restée en marge du développement industriel du bassin minier. Elle a conservé une forte prédominance agricole et a développé les activités de services.

Les 256 633 habitants¹ de cette zone d'emploi représentent 17,6% de la population du département et 6,3% de celle de la région. Avec une superficie de 2 202 km², la zone d'emploi couvre le tiers du département et 17,7% du territoire régional. La densité de population est une des plus faibles de la région avec 108 hab./km², contre 322 en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais.

Zone verte au sud du bassin minier, l'arrondissement d'Arras couvre principalement la plaine d'Arras et le Ternois. Ces deux zones sont constituées d'un plateau de calcaire. Les limites de la plaine d'Artois sont matérialisées par la faille de Marqueffles au Nord, par les collines de l'Artois et du Ternois au sud-ouest, ainsi que par les vallonnements de Beaufort Blavincourt au sud. Le Ternois, lui, est découpé par les trois grandes vallées de la Ternoise, de la Canche et de l'Authie, et par les vallons de leurs affluents. Les eaux de l'aquifère d'Artois qui s'étend sur 2600km² sont potables, mais l'évolution de leur teneur en nitrate est étroitement surveillée. La nappe est particulièrement vulnérable.

La zone d'emploi Arras – Saint-Pol se distingue des zones d'emplois voisines situées dans l'ex-bassin minier par son faible nombre de friches industrielles, même s'il subsiste, sur certains sites, des problèmes de qualité des sols.

Les grandes plaines de l'Artois et les collines du ternois constituent un champ propice au développement de l'éolien. Mais la préservation des enjeux naturels et paysagers de la zone nécessitent une attention particulière.

S'agissant de la ressource en eau, la zone d'Arras – Saint-Pol dispose d'une nappe bénéficiant d'une recharge importante, la nappe de la craie. Cette ressource est cependant vulnérable, les pressions qui s'exercent sont notamment la pollution agricole liée à une production fortement consommatrice d'intrants. Les eaux de surfaces sont de qualité acceptable, à l'exception de la Scarpe, entre Arras et Douai, en raison des pollutions urbaines et industrielles rejetées. Ces dernières sont toutefois en nette diminution grâce aux efforts significatifs consentis par les exploitants industriels et les collectivités, notamment grâce à la réglementation et au soutien de l'Agence de l'Eau. Cependant, comme pour beaucoup de territoires de la région, le respect des objectifs fixés conjugué aux faibles débits des cours d'eaux peut orienter les choix de développement industriel, et nécessite la mise en œuvre d'ouvrages d'épuration très performants ou une réduction des pollutions à la source.

1. Source : Recensement INSEE population légale au 1^{er} janvier 2009

2. Source : Estimation INSEE 2006

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

L'arrondissement d'Arras comporte une quinzaine de groupements de communes, dont les plus importants en terme d'activité économique sont :

- la communauté urbaine d'Arras, qui regroupe 90 958 habitants (dont 33% ont moins de 25 ans) ² dans 24 communes;
- la communauté de communes OSARTIS qui regroupe 33 communes et une trentaine de milliers d'habitants;
- la communauté de communes de l'Atrébatie qui compte environ 12 000 habitants répartis sur 27 communes;
- la communauté de communes de Bapaume constituée de 26 communes et peuplée de 12 300 habitants;
- la communauté de communes du Saint-Polois, créée en 1995, qui compte 43 communes pour un total de 14 662 habitants.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Au carrefour des autoroutes A1 et A26, la zone d'emploi d'Arras - Saint-Pol bénéficie d'une situation géographique privilégiée au sein du triangle Paris Londres Bruxelles. Cette position est encore renforcée par la desserte TGV qui met le centre-ville de Paris à moins d'une heure d'Arras. La perspective d'une plateforme multimodale à Marquion, en lien avec le projet du canal Seine-Nord fera de la Zone Arras - Saint-Pol une place forte de la logistique européenne.

34 zones accueillent les entreprises de l'arrondissement. Toutes sont aménagées et, dans la majorité des cas, occupées.

La recherche de projets exogènes et pouvant venir s'implanter sur le territoire régional dans un premier temps, et sur la zone Arras - Saint-Pol dans un deuxième temps (en "concurrence" avec les autres zones d'emploi de la région d'ailleurs), est organisée via un outil d'accueil d'investisseur : "project center", en lien avec Nord France Expert (NFX).

On notera la présence sur le territoire du pôle d'excellence agroalimentaire complétée dans ce domaine par le pôle de compétitivité NSL (Nutrition Santé Longévité).

2 Emploi et marché du travail ³

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 6,3% de l'emploi total régional avec une répartition de 91,7% de salariés et 8,3% de non-salariés. Les emplois non salariés sont sensiblement plus développés, + 1,5 points par rapport à la moyenne. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidente en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 59,5%, 4^{ème} plus élevé de la région. Il est supérieur de 4,2 points à la moyenne régionale.

3. Source : DRTEFP

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES4	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	21,9 %	44,3 %	7,6 %	26,2 %	100 %
EU Construction	20,4 %	55,5 %	5,8 %	18,4 %	100 %
EV Tertiaire	7,6 %	14,1 %	43,6 %	34,7 %	100 %
Total	12,5 %	22,8 %	33,4 %	31,3 %	100 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	3,8	- 0,4	- 0,1	- 3,3	—
EU Construction	2,0	- 3,1	0,4	0,7	—
EV Tertiaire	- 1,2	1,4	1,5	- 1,7	—
Total	0,6	0,4	1,1	- 2,2	—

(Source : DADS 2006)

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories permet de mettre en évidence un sous encadrement dans l'industrie et à un degré moindre dans le tertiaire. Les ouvriers non qualifiés sont proportionnellement plus nombreux dans l'industrie et la construction. La zone d'emploi connaît d'importantes mobilités de main d'œuvre avec les territoires environnants. Les navettes domicile/travail en sont une illustration. 31% des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (7^{ème} rang sur 15) et 31% des emplois locaux sont occupés par des non résidents (6^{ème} rang sur 15). Sans être un pôle d'emploi, le bassin d'Arras - Saint-Pol équilibre ses échanges. Les mouvements sont plus particulièrement marqués avec la zone d'emploi de Lens, destination de 7% des résidents actifs, 7 autres pourcents quittent la région. 9% des emplois locaux sont occupés pour des résidents de la zone d'emploi de Lens-Hénin et 5% de Béthune-Bruay.

Emploi salarié et approche sectorielle

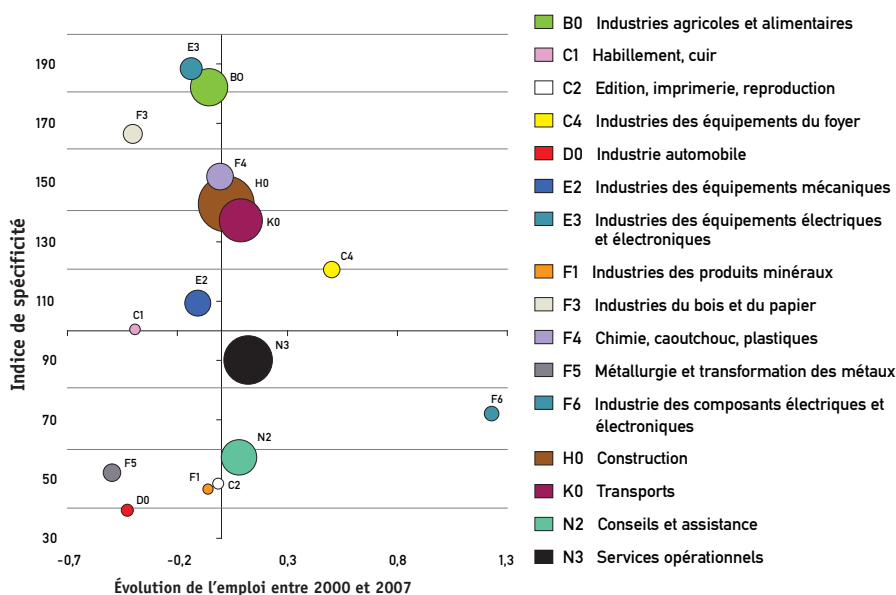
La structure par activités en 36 postes est l'une des plus diversifiées de la région malgré une certaine atténuation depuis 2002. Ceci devrait constituer un atout en période de crise, où les fluctuations d'activité peuvent être absorbées plus facilement. Sur la période observée (2000 à 2007), la croissance de l'emploi a été de 2,6% contre 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi.

Ce résultat global s'explique partiellement par la moindre dynamique des secteurs les plus porteurs en région que sont la Construction, le Transport (tous deux très développées sur la zone considérée) et Conseils et assistance. Les secteurs industriels, 20,4% des effectifs, n'ont que rarement échappé à la tendance générale de forte décroissance des effectifs. C'est notamment le cas d'une activité d'importance sur ce territoire, les industries agricoles et alimentaires (-5,4%) mais plus encore pour les Industries du bois et du papier (- 40,3%) et Métallurgie et transformation des métaux (- 49,7%). Les exceptions sont les Industries des équipements électriques et électroniques (+ 123%) et les Industries des équipements du foyer (+ 50%).

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	2 991	- 176	- 5,6 %	182,2	5,5 %
C1 Habillement, cuir	253	- 164	- 39,3 %	100,5	0,5 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	268	- 4	- 1,5 %	48,4	0,5 %
C4 Industries des équipements du foyer	593	198	50,1 %	120,7	1,1 %
D0 Industrie automobile	328	- 245	- 42,8 %	39,5	0,6 %
E2 Industries des équipements mécaniques	1 449	- 175	- 10,8 %	109,3	2,7 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	477	263	122,9 %	72,1	0,9 %
F1 Industries des produits minéraux	229	- 15	- 6,1 %	46,6	0,4 %
F3 Industries du bois et du papier	775	- 523	- 40,3 %	166,4	1,4 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 525	- 9	- 0,6 %	152,0	2,8 %
F5 Métallurgie, transformation des métaux	672	- 665	- 49,7 %	52,2	1,2 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	1 054	- 168	- 13,7 %	188,5	2,0 %
H0 Construction	6 744	148	2,2 %	142,8	12,5 %
K0 Transports	3 981	326	8,9 %	137,2	7,4 %
N2 Conseils et assistance	2 692	201	8,1 %	57,3	5,0 %
N3 Services opérationnels	5 109	551	12,1 %	90,2	9,5 %
ZZ Autres activités	24 652	2 138	9,5 %	97,8	45,7 %
TOTAL	53 900	1 341	2,6 %	—	100,0 %

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est historiquement l'un des plus faibles de la région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 8% soit 3,1 points de moins que la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une forte hausse, + 0,7 point contre + 0,8 point en Nord – Pas-de-Calais.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
3121-Arras – Saint-Pol	11 791	51,2%	30,9%	12,8%	29,5%	4,5%
NPDC	264 344	47,8%	28,8%	12,8%	35,0%	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
3121-Arras – Saint-Pol	9,6%	7,4%	13,6%	0,7%	9,3%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	5,8%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des femmes et à un degré moindre les jeunes de moins de 26 ans. Les risques d'exclusion durable sont à l'inverse moins prononcés.

La situation locale se dégrade de façon plus intense au cours de l'année 2008 comparativement à la région pour l'ensemble des demandeurs d'emploi à l'exception des seniors.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi.

La faible visibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone d'Arras - Saint-Pol ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 7% contre - 7,5% en moyenne régionale. C'est la forte contraction des contrats à durée déterminée de 6 mois ou moins (- 15,1%) qui contribue le plus à ce résultat. Ces contrats représentaient plus de 4 offres sur 10 collectées. La forte réduction des contrats aidés non-marchands en 2008 représente plus de 80% de cette baisse. Les autres durées de contrat sont quasiment stables. Cette zone d'emploi se caractérise par une plus forte proportion d'offres d'emploi sous forme de CDD courts ou longs.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
3121- Arras – Saint-Pol	10 126	2 772	1 179	4 416	1 759	7 224
	100,0%	27,4%	11,6%	43,6%	17,4%	71,3%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

La dégradation du marché de l'emploi n'a épargné que les offres de postes d'ONQ (+ 27 % pour l'essentiel dans l'intérim). Les offres d'emploi d'employés sont majoritaires tout comme en région bien qu'en forte baisse (- 10 %). Les offres d'emploi d'ouvriers qualifiés ou non sont sur-représentées.

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	18,2 %	26,4 %	39,1 %	16,3 %	100,0 %
EU Construction	25,6 %	51,3 %	10,8 %	12,3 %	100,0 %
EV Tertiaire	17,3 %	15,7 %	57,9 %	9,1 %	100,0 %
Total	19,1 %	18,9 %	52,4 %	9,7 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	-10,1	-0,6	9,5	1,1	—
EU Construction	7,0	-4,8	-6,0	3,8	—
EV Tertiaire	7,0	2,7	-5,6	-4,1	—
Total	6,3	2,6	-5,5	-3,4	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Sur la période 2000-2007, la baisse d'effectifs industriels constatée, comparable à celle de la région, s'explique notamment par les fermetures de grands établissements industriels, ou par leur restructuration ; cela malgré des initiatives réussies d'aménagement de zones d'activités qui ont permis d'attirer d'autres grands établissements industriels, du secteur agro-alimentaire notamment. A noter également la bonne résistance de l'effectif des PME qui ne recule que de 4,8 % sur la période, alors que celui de la région s'effondre de près de 21 %.

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution Arras – Saint-Pol	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	12 745	10 722	- 15,87 %	- 17 %
Dont effectif GEI	4 756	3 295	- 30,72 %	- 15 %
Dont effectif des PMEI	5 730	5 457	- 4,76 %	- 21 %
Dont effectif des TPEI	2 259	1 970	- 12,79 %	- 13 %

En ce qui concerne la répartition par secteur d'activité, on notera que tous sont correctement représentés, à l'exception de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, de l'industrie textile, et de l'industrie de la pharmacie, parfumerie et entretien. Toutefois, le secteur agro-alimentaire marque une certaine spécialisation du territoire. Cette tendance tend à se renforcer, malgré une baisse de 6 % des effectifs du secteur entre 2000 et 2007.

Les entreprises de ce secteur sont plutôt positionnées sur le travail de la viande avec Herta à Saint-Pol-sur-Ternoise, la fabrication de viennoiseries pré-emballées avec Brioches Pasquier à Aubigny-en-Artois, la transformation et la conservation de légumes avec BCI Légumes à Vaulx-Vraucourt, la transformation du lait avec Ingrédia à Saint-Pol-sur-Ternoise, la fabrication de crèmes glacées avec Haagen-Dazs près d'Arras et enfin la production sucrière avec Téréos.

Il faut également noter la bonne tenue du secteur chimie-plasturgie, avec des entreprises qui constituent un relais de croissance potentiel pour la zone d'emploi. On y retrouve notamment la société Soplaril Plastienvase, récemment rachetée au groupe Alcan Packaging Food France, à Arras qui fabrique des films plastiques pour l'emballage alimentaire. Enfin, le secteur des composants électroniques est assez bien représenté dans la zone d'emploi notamment avec Hawker-Energys, qui s'est recentrée sur son activité de fabrication de batteries.

Le poids du secteur du bois/papier-carton s'est nettement réduit (- 40%) en raison, plus particulièrement, de la restructuration de Stora Enso.

L'industrie du textile, l'habillement, la métallurgie-transformation des métaux, et le secteur automobile ont, en revanche, connu un net recul sur la même période (respectivement - 87%, - 39%, - 50% et - 43%), suivant en cela la tendance nationale, mais de manière beaucoup plus marquée.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi d'Arras - Saint-Pol

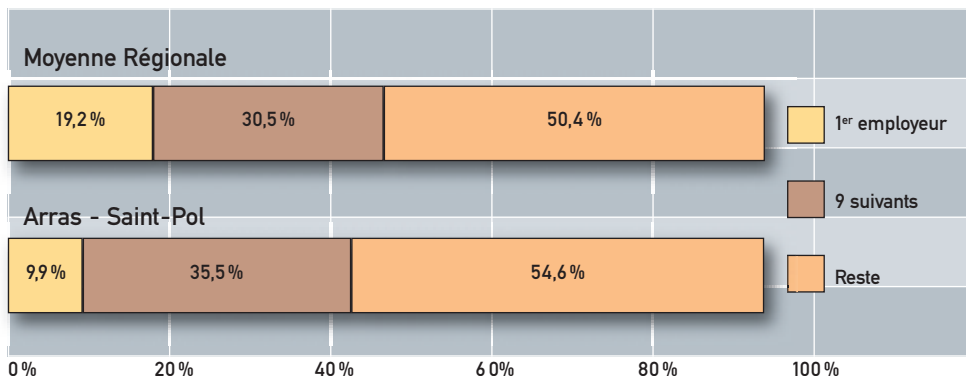
Établissement	Ville	Effectif	Activité
Energys - Hawker	Arras et Brebières	946	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
Herta	St-Pol-sur-Ternoise	768	Charcuterie industrielle
Stora Enso	Corbehem	546	Production papier couché pour presse et catalogue
Sotexo (Faurecia)	Brebières	532	Fabrication de sièges pour l'automobile
Meryl Fiber	St-Laurent-Blangy	319	Fabrication de fibres polyamides, textiles
Haagen Dazs	Tilloy-les-Mofflaines	306	Fabrication de crèmes glacées
Ingrédia	St-Pol-sur-Ternoise	241	Produits et ingrédients laitiers
Bonduelle Conserve International	Vaulx-Vraucourt	231	Transformation et conservation de légumes
Thyssen Krupp Sofedit	Auxi-le-Château	224	Usinage, assemblage d'articles mécaniques
Brioches Pasquier	Aubigny-en-Artois	223	Viennoiseries pré-emballées

(Source : SSSI EAE 2007)

Sur la zone d'emploi Arras – Saint-Pol, l'emploi industriel est moins concentré que sur l'ensemble de la Région. Le plus important site, Hawker, se trouve à Arras et ne regroupe que 9.9% des effectifs industriels de la zone d'emploi (contre habituellement près de 20%).

Par contre, les 10 premiers employeurs industriels concentrent près de 45% des emplois industriels des entreprises de plus de 20 salariés, ce qui est comparable à la moyenne régionale (50%). La dépendance de la zone d'emploi à quelques grands employeurs

Concentration des emplois industriels



industriels est donc modérée, ce qui la rend théoriquement moins vulnérable aux restructurations. En contrepartie, la zone d'Arras – Saint-Pol bénéficie peu de l'impulsion et de l'effet structurant que peuvent donner de grands donneurs d'ordres. Hormis dans l'agroalimentaire, il se positionne comme sous-traitants d'autres secteurs présents en région (automobile, textile...).

3.3 MUTATIONS

Sous l'impulsion de la Communauté Urbaine et de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arras, la partie arrageoise de la zone d'emploi prend une orientation davantage tertiaire.

Les secteurs de la logistique et des biens d'équipement sont également bien représentés avec l'implantation d'établissements sur les zones Artoipole situé sur les communes de Feuchy, Monchy le Preux et Wancourt, et Actiparc à Saint-Laurent-Blangy, Bailleul-sir-Berthoult, Athies et Gavrelle.

L'Arrageois explore actuellement une piste de diversification dans les technologies de l'information et de la communication. Il s'appuie pour cela sur la mise à disposition des entreprises d'une boucle numérique haut-débit reposant sur un réseau de fibres optiques mis à la disposition des opérateurs de télécommunication.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Dans le cadre du schéma régional de développement économique (SRDE), un pôle d'excellence agro-alimentaire a été mis en place. Ce pôle d'excellence agro-alimentaire est porté par l'Arrageois et le Cambrésis.

Le projet du Louvre-Lens actuellement en phase de réalisation et la zone d'activités nautiques du Val de Scarpe auront des retombées sur l'activité économique de l'Arrageois.

Le tourisme d'affaire, en lien avec Artois-Expo représente de nouvelles pistes de développement et la signature du contrat de redynamisation du site de la Défense à Arras le 2 avril 2009 est une réelle opportunité de la ville-centre.

4 Enjeux et perspectives

4.1 ACCUEIL ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'examen des infrastructures de la zone d'emploi Arras – Saint-Pol révèle un contraste important entre l'Arrageois d'une part, qui dispose d'un bon niveau d'équipements et le Ternois d'autre part, davantage enclavé. Sur la partie arrageoise, l'accessibilité est ainsi très satisfaisante grâce aux trois autoroutes majeures du nord de la France (A1, A26 et A2) qui traversent ce territoire. La partie correspondant au Ternois est quant à elle plus difficile d'accès, ce qui limite ses possibilités de développement. La voie fluviale apportera de nouvelles opportunités de développement pour l'Arrageois avec le projet de canal Seine - Nord et de plate-forme multimodale à Marquion près de Cambrai. Un "barreau ferroviaire" entre Arras et Cambrai compléterait avantageusement cette desserte. La zone d'emploi Arras – Saint-Pol dispose de 34 parcs d'activités industrielles. Sur l'Arrageois, il subsiste environ 250 ha libres dont 180 sur Actiparc.

4.2 INNOVATION - RECHERCHE

Les moyens de R&D sont concentrés dans l'agroalimentaire

ADRIANOR (Association pour le Développement de la Recherche Appliquée aux Industries Agro-Alimentaires des Régions du Nord) est un Centre de Ressources Technologiques pour les entreprises alimentaires. Cette association loi 1901, créée en 1990, est située en ZI. Est d'Arras, à Tilloy les Mofflaines. Elle dispose d'une usine d'essai de 700 m² aux normes CEE et d'un laboratoire d'analyses microbiologiques, physico-chimiques et sensorielles.

Les entreprises possèdent elles aussi des équipements de R&D intéressants : la société Ingredia dispose d'un laboratoire à Arras, son usine de production se trouvant à Saint Pol sur Ternoise. L'activité principale de cette société consiste à développer et commercialiser des ingrédients fonctionnels laitiers grâce à sa maîtrise des technologies de cracking du lait ainsi que du séchage et de recombinaison de ses constituants. Ingredia est ainsi partenaire des industries alimentaires, de la santé et de la nutrition et membre du pôle NSL⁴. Ce pôle de compétitivité offre aux entreprises de l'agroalimentaire la possibilité de gagner en valeur ajoutée, en développant des partenariats avec les entreprises de la biologie-santé, en vue de faire émerger des aliments santé, réponse prometteuse à la montée de l'obésité et des désordres métaboliques. Plusieurs entreprises du territoire sont membres du pôle.

L'université d'Artois dispense, quant à elle, de nombreuses formations, dont une permettant d'obtenir un Master "Sciences de la matière et de la vie – Technologies alimentaires avancées".

4. Voir note relative au pôle de compétitivité NSL dans le présent ouvrage

5 Proposition d'actions. Conclusion

Dans un contexte où le secteur de l'agroalimentaire est aujourd'hui en croissance, il semble important de préparer l'avenir en aidant les entreprises de l'agroalimentaire à se positionner sur des marchés à plus forte valeur ajoutée...


Sur le plan économique, bien que la part de l'agriculture dans l'emploi total ait diminué sur Arras – Saint-Pol, cette activité reste un des piliers de l'économie locale. Elle continue d'entraîner le développement du secteur agro-alimentaire sur tout le territoire régional. Aujourd'hui, presque toutes les industries de transformation sont présentes (charcuterie industrielle, laiteries, sucreries, transformation des oléagineux, conserverie, meunerie, biscuiterie...) et les possibilités de développement de ce secteur sont encore prometteuses, à condition, comme ailleurs, de préserver la ressource en eau.

Toutefois, dans un contexte où le secteur de l'agroalimentaire est aujourd'hui en croissance, il semble important de préparer l'avenir en aidant les entreprises de l'agroalimentaire à se positionner sur des marchés à plus forte valeur ajoutée. L'alimentation-santé rencontre aujourd'hui une demande croissante des consommateurs, et elle tend à se professionnaliser. Le pôle de compétitivité NSL est idéalement positionné, et peut apporter des réponses aux entreprises du territoire. L'émergence d'un pôle d'excellence agroalimentaire, porté par Arras et Cambrai devrait également y contribuer.

En outre, l'émergence d'un pôle TIC (technologies de l'information et de la communication), et l'affirmation du positionnement logistique de l'Arrageois, sont susceptibles d'offrir des relais de croissance au territoire.

Contacts

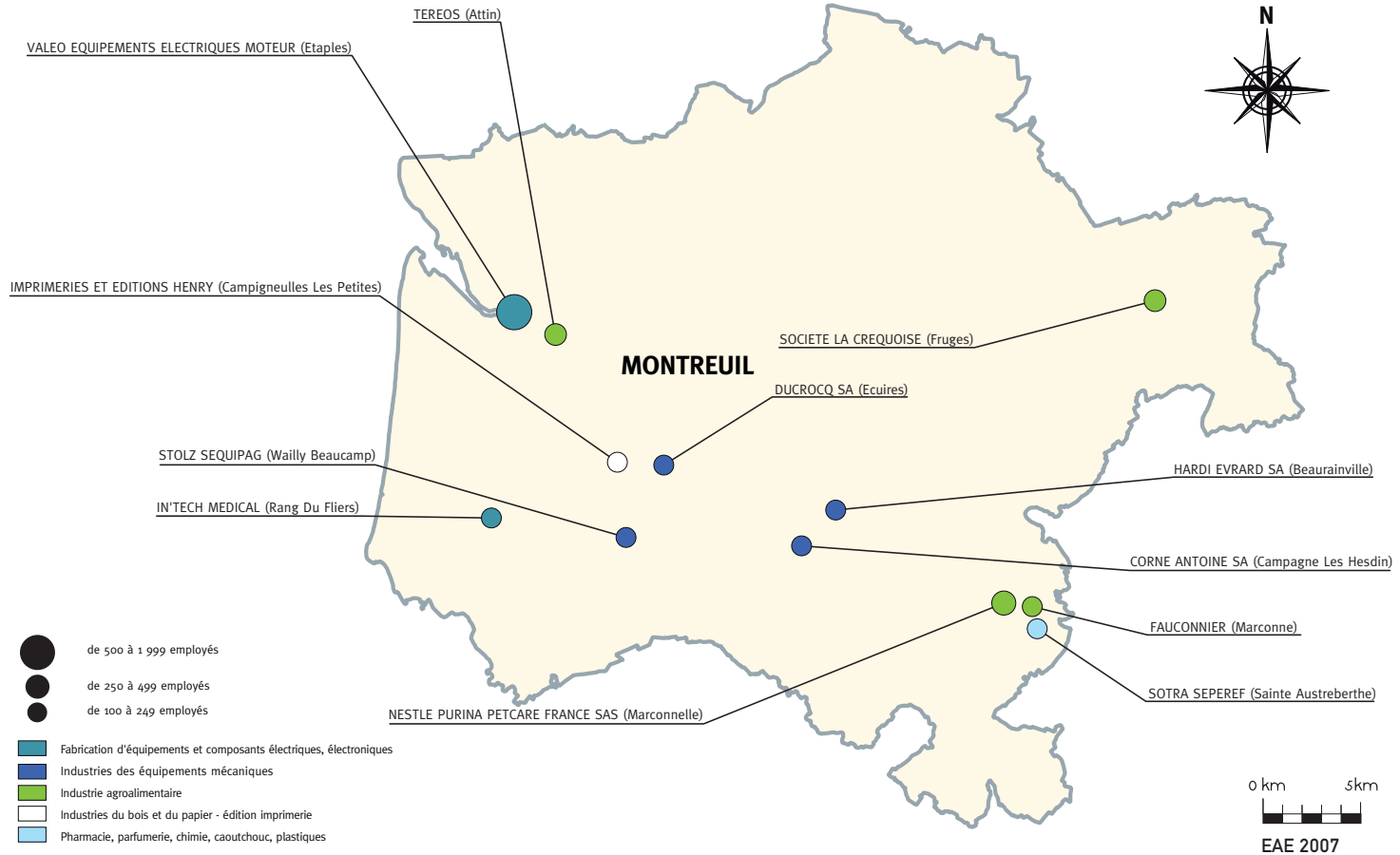
Organisme	Téléphone	Site Internet
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arras	03.21.23.24.24	www.arras.cci.fr
Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille (St Omer - St Pol)	03.21.98.46.22	www.grand-lille.cci.fr
ADITEC Pas-de-Calais – CEEI	03.21.63.15.15	www.aditec.org
Communauté Urbaine d'Arras (CUA)	03.21.21.87.40	www.cu-arras.fr
Communauté de Communes de l'Atrébatie	03.21.59.34.59	www.cc-atrebatie.fr
Communauté de Communes de la région de Bapaume	03.21.59.17.17	www.cc-bapaume.fr
Communauté de Communes OSARTIS	03.21.60.06.00	www.cc-osartis.fr
Communauté de Communes du Saint-Polois	03.21.41.98.45	www.cc-saint-polois.fr



ZONE D'EMPLOI **BERCK-MONTREUIL**



Principales implantations de la zone d'emploi de Berck-Montreuil



ZONE D'EMPLOI BERCK-MONTREUIL

Didier BRUNET

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Tourisme
- Qualité patrimoniale des milieux et des territoires
- Un secteur artisanal très vivant
- Des entreprises soucieuses d'intégrer des capacités de recherche et développement
- Pôle d'excellence rurale filière bois
- Existence d'une filière autour du machinisme agricole

Faiblesses

- Pression urbaine sur le littoral
- Relatif éloignement des grandes métropoles régionales
- Peu de grands donneurs d'ordre présents sur le territoire
- Accessibilité difficile de l'arrière-pays
- Sous-qualification de la main d'œuvre
- Enclavement ferroviaire

Opportunités

- Pôle santé autour de Berck
- Pôle viande autour de Fruges
- Création de nouvelles zones d'activité desservies par l'A16
- Création de structures d'accompagnement pour la création et l'implantation d'entreprises (pépinière, hôtel d'entreprises)

Menaces

- Forte dépendance à un seul grand donneur d'ordres (Valéo)
- Vieillesse de la population sur le versant Est du territoire
- Exode des diplômés de l'enseignement supérieur

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

A la limite du département de la Somme, la zone d'emploi de Berck-Montreuil coïncide avec le périmètre de l'arrondissement. Avec ses 1 326 km², cet arrondissement est le second en superficie du Pas-de-Calais, après l'arrondissement d'Arras.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, cet arrondissement a évolué et il regroupe dorénavant, en sus des 140 communes organisées en 7 communautés de communes et 2 pays, les 24 communes du canton de Le Parcq et la communauté de communes Canche Ternoise (auparavant rattachées à l'arrondissement d'Arras-Saint-Pol).

Ce bassin comptait, lors du recensement de 2006, une population de 112 021 habitants et constitue la zone d'emploi la moins peuplée de la région Nord – Pas-de-Calais. Il est caractérisé par une faible croissance de sa population, une perte de population dans sa zone intérieure et un poids de la population âgée plus marqué que dans le reste du département. La densité de population atteint 86 habitants par km² contre 322 au plan régional et 108 au plan national.

C'est donc un territoire à dominante rurale, marqué par une forte hétérogénéité entre la zone littorale et la zone intérieure. Le littoral est principalement organisé autour de deux aires urbaines mitoyennes de taille relativement modeste, Berck-sur-Mer (15 145 habitants) et Etaples (11 813 habitants) qui sont, avec Le Touquet-Paris-Plage (5 438 habitants) et Cucq (5 208 habitants), les seules communes de plus de 5000 habitants. L'espace rural est structuré autour de la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer (2 331 habitants) qui constitue un pôle de services et d'emploi. Plus à l'Est, le territoire est essentiellement rural et s'organise autour des pôles de services d'Hucqueliers, Fruges, Hesdin et Beaurainville.

L'atout essentiel du réseau de communications routières est l'autoroute A16, parallèle à la RN1, qui favorise les rapprochements avec les pôles urbains les plus proches (Boulogne-sur-Mer, Calais, Abbeville) et qui assure désormais une liaison rapide avec Paris. La RD 939 (nouvelle appellation de l'ex RN39) traverse d'Ouest en Est la zone d'emploi, reliant Le Touquet-Paris-Plage à Arras via Etaples et Montreuil-sur-Mer.

La zone d'emploi de Montreuil-Berck présente une forte dichotomie entre un arrière-pays à forte connotation rurale et une bande littorale soumise à une pression urbanistique intense. Les enjeux liés à la prise en compte de la loi littoral sont parfois très sensibles notamment sur les communes littorales de la Communauté de Communes d'Opale Sud.

Le littoral est perpendiculaire aux vents dominants d'ouest et de sud-ouest. Il en découle une dynamique dunaire intense, qui favorise une diversité floristique et faunistique exceptionnelle et des milieux humides remarquables. Cependant, cette partie du littoral, entre les estuaires de la Canche et de l'Authie, doit faire face à une importante menace d'érosion marine.

Peu de zones sont propices à l'arrivée de nouvelles industries. L'économie de l'espace est un enjeu important pour le littoral. En particulier, si les caractéristiques de vent sont intéressantes pour

l'implantation d'éoliennes, la sensibilité des paysages dans le secteur nécessite une vigilance particulière.

Développé par Ostwind International (groupe danois), le projet de parc éolien de Fruges, avec 70 éoliennes d'une puissance totale de 140 MW, est actuellement le plus important jamais réalisé en France. La construction de ce parc éolien a débuté depuis 3 ans et les dernières éoliennes devraient être mises en fonction à compter de juillet 2009. Le parc éolien de Fruges est le deuxième projet d'Ostwind en France.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Au découpage en cantons se superpose un maillage en Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), regroupements intercommunaux constitués, pour ce qui est du bassin d'emploi, sous la forme de communautés de communes (CC), au nombre de 8 :

- Communauté de Communes Mer et Terre d'Opale (CCMTO) ;
- Communauté de Communes Opale Sud (CCOS) ;
- Communauté de Communes du Montreuillois (CCM) ;
- Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers (CCCH) ;
- Communauté de Communes Val de Canche et d'Authie (CCVCA) ;
- Communauté de Communes de l'Hesdinois (CCH) ;
- Communauté de Communes du canton de Fruges et Environs (CCCF) ;
- Communauté de Communes de Canche Ternoise (CCCT) ;

Il convient de préciser que le découpage de certaines de ces intercommunalités ne coïncide pas avec le découpage des cantons : c'est ainsi par exemple que les communes de Cucq, du Touquet-Paris-Plage, et de Merlimont font partie du Canton de Montreuil mais sont intégrées à la communauté de Communes Mer et Terre d'Opale.

Le Syndicat Mixte du SCOT du Pays Maritime et Rural du Montreuillois créé le 9 avril 2009 vient d'engager la démarche pour aboutir à l'adoption d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) avec pour objectif de spatialiser les enjeux et projets du territoire pour les 20 ans à venir.

Le Pays des Vallées poursuit sa réflexion pour la réalisation de son SCOT qui pourrait s'élaborer dans une démarche commune "d'inter SCOT" avec le Pays du Ternois.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Les zones d'activités existantes sont : Attin, Beaurainville, Berck, Bouin-Plumois, Campagne les Hesdin, Campigneulles les petites, Etaples, Fruges, Groffliers, Herly, Maninghem, Le Touquet, Saint-Josse, Verton. Actuellement, peu de terrains aménagés sont disponibles pour l'implantation d'entreprises industrielles : 1,5 ha à Verton, 5 ha sur la zone de la Vigogne à Berck, ZA de la petite Dimerie à Fruges, la reconversion du site de la papeterie de Maresquel devant accueillir des activités industrielles, une pépinière d'entreprises et des bâtiments publics et la zone Hertaut à Beaurainville de 8 ha qui va accueillir prochainement le centre de tri mécanisé du Syndicat Mixte de Traitement et de Tri (SMTT).

2 Emploi et marché du travail ¹

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 2,7% de l'emploi total régional avec une répartition de 89,6% de salariés et 10,4% de non-salariés. Ces derniers sont nettement plus développés, + 3,6 point par rapport à la moyenne. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 59,7%, le 3^{ème} plus élevé de la région. Il est supérieur de 4,5 points à la moyenne.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence un sous encadrement important dans tous les secteurs d'activité. Les postes d'ouvriers qualifiés sont très développés dans la construction. Les postes d'employés sont sur-représentés.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES4	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	21,5 %	45,8 %	13,0 %	19,8 %	100,0 %
EU Construction	20,3 %	66,9 %	5,1 %	7,7 %	100,0 %
EV Tertiaire	6,9 %	11,4 %	53,0 %	28,6 %	100,0 %
Total	11,5%	19,6%	43,4%	25,5%	100,0%
Écart à la région en points					
ET Industrie	3,4	1,0	5,3	- 9,7	—
EU Construction	2,0	8,3	- 0,3	- 10,0	—
EV Tertiaire	- 1,8	- 1,3	10,9	- 7,7	—
Total	- 0,3	- 2,8	11,1	- 7,9	—

(Source : DADS 2006)

Les migrations alternantes sont peu importantes surtout dans le sens des entrées. Un peu plus d'un cinquième des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (12^{ème} rang sur 15) et moins d'un cinquième des emplois locaux sont occupés par des non résidents (12^{ème} rang sur 15). Les navettes sortantes sont à destination d'autres région (6%), des zones d'emploi du Boulonnais (6%) et d'Artois-Ternois (4%). Les entrées proviennent du Boulonnais (5%), d'Artois-Ternois (4%) et d'autres régions (3%).

Emploi salarié et approche sectorielle

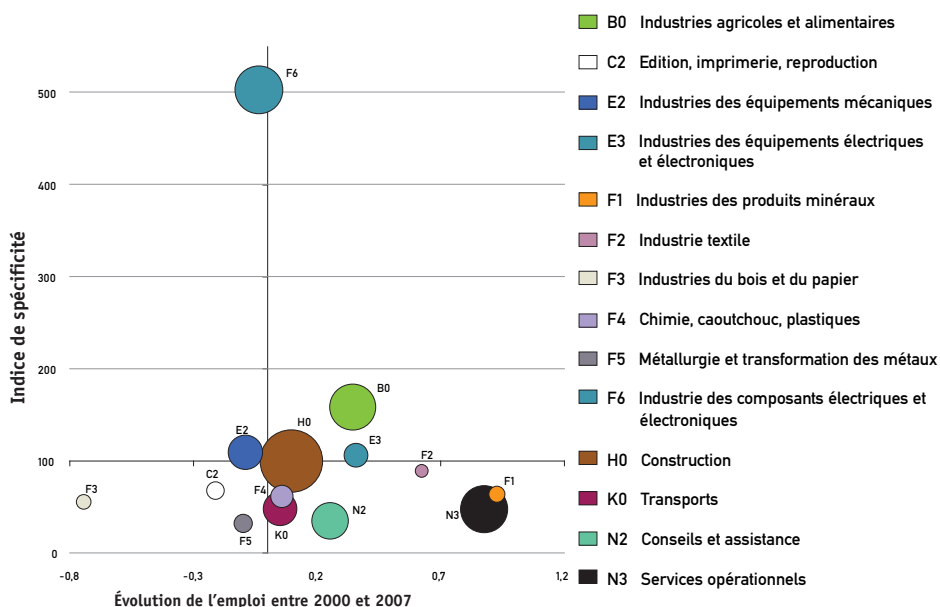
La structure par activités en 36 postes est l'une des moins diversifiées de la région. Le secteur tertiaire est le plus spécialisé du Nord – Pas-de-Calais. Sur la période observée (2000 à 2007), l'évolution de l'emploi est très favorable, + 10,3% contre + 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi. Ce résultat global s'explique par des pertes relativement réduites dans l'industrie, - 180. Les destructions de postes dans l'industrie du bois et du papier sont partiellement compensées par la croissance dans l'agroalimentaire. Dans le même temps, la construction et le tertiaire créent 2 300 postes pour un tiers dans la santé et l'action sociale et un quart dans l'intérim. Le solde final est de 2 100 emplois nouveaux.

1. Source : DRTEFP

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	1 087	278	34,4 %	158,6	4,8 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	157	- 42	- 21,1%	67,9	0,7 %
E2 Industries des équipements mécaniques	606	- 60	- 9,0 %	109,5	2,7 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	293	77	35,6 %	106,1	1,3 %
F1 Industries des produits minéraux	131	63	92,6 %	63,9	0,6 %
F2 Industrie textile	86	33	62,3 %	89,3	0,4 %
F3 Industries du bois et du papier	108	- 314	- 74,4 %	55,5	0,5 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	257	14	5,8 %	61,4	1,1 %
F5 Métallurgie, transformation des métaux	172	- 19	- 9,9 %	32,0	0,8 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	1 175	- 43	- 3,5 %	503,2	5,2 %
H0 Construction	1 973	172	9,6 %	100,0	8,8 %
K0 Transports	581	28	5,1%	48,0	2,6 %
N2 Conseils et assistance	686	138	25,2 %	34,9	3,0 %
N3 Services opérationnels	1 123	524	87,5 %	47,5	5,0 %
ZZ Autres activités	14 035	1 438	11,4 %	133,3	62,4 %
TOTAL	22 504	2 109	10,3 %	—	100,0 %

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est historiquement bas, c'est le 2^{ème} plus faible du Nord – Pas-de-Calais. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 8% soit 3,1 points de moins que la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une hausse comparable à la région, + 0,8 point.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
BERCK-MONTREUIL	5 257	48,8%	30,7%	14,4%	28,6%	2%
NPDC	264 344	47,8%	28,8%	12,8%	35,0%	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
BERCK-MONTREUIL	8,2%	4,9%	18,6%	1,2%	16,4%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	-0,7%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des femmes, bien qu'elles soient minoritaires, des jeunes de moins de 26 ans et des seniors. Les hommes et les jeunes sont beaucoup plus pénalisés par la forte dégradation du marché du travail en 2008. Les risques de chômage de longue durée sont moins prononcés mais en forte aggravation.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économique entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Berck-Montreuil ne s'inscrit pas dans cette tendance, la hausse par rapport à l'année 2007 est très importante, + 11,4% contre - 7,5% en moyenne. Le marché de l'emploi local est très fortement alimenté par des contrats à durée déterminée courts en progression. L'intérim, peu développé, explose, quasi doublement du volume.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
3121- Arras – St Pol	5 063	851	451	2 878	883	3 215
	100,0%	16,8%	8,9%	56,8%	17,4%	63,5%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Toutes les qualifications sont recherchées à la hausse, excepté dans la construction. Les besoins de recrutement d'employés représentent près des ¾ du marché de l'emploi local, situation quasi exceptionnelle en région.

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	35,7 %	31,8 %	21,7 %	10,7 %	100,0 %
EU Construction	27,6 %	63,2 %	6,7 %	2,5 %	100,0 %
EV Tertiaire	6,8 %	8,0 %	81,7 %	3,5 %	100,0 %
Total	12,1 %	11,8 %	72,3 %	3,8 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	7,4	4,9	- 7,9	- 4,5	—
EU Construction	9,1	7,1	- 1 0,0	- 6,1	—
EV Tertiaire	- 3,6	- 4,9	18,3	- 9,7	—
Total	- 0,7	- 4,5	14,5	- 9,3	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

En 2007, l'emploi industriel privé représente 21 % de l'emploi salarié du bassin. Le secteur de l'industrie des biens intermédiaires est celui qui emploie le plus de personnes (2 101 personnes, soit près de la moitié des emplois industriels et 10 % de l'emploi total sur la zone). Mais il est essentiellement porté par l'industrie des composants électriques et électroniques avec la présence de l'usine Valéo à Etaples.

Les industries agro-alimentaires ne sont pas en reste. Nestlé Purina emploie plus de 220 personnes sur le site de Marconnelle. Une sucrerie est encore en activité : la Sucrerie Distillerie Hauts de France à Attin (83 emplois). Autour de Fruges et de son abattoir se sont développés des ateliers de découpe de viande (Société la Créquoise 190 emplois). La zone d'emploi accueille également une des premières entreprises mondiales de transformation des gousses de vanille, Eurovanille (36 emplois), des activités de collecte et de négoce de céréales (Céragri-négoces, Opale Appro Céréale) ainsi que de petites unités spécialisées telle que la Chocolaterie de Beussent et la Beurrerie Montreuilloise.

3.1 LE MACHINISME AGRICOLE EST BIEN REPRÉSENTÉ

Autour de Montreuil, des entreprises liées au machinisme agricole se sont développées autour de véritables savoir-faire : Stolz Sequipag réalise des équipements pour le stockage des céréales en silos. Sur le plan de la remorque agricole, 4 entreprises sont des fabricants réputés : AMBS à Buire le Sec (96 emplois), Corne (50 emplois), Legrand (47 emplois), Huret (14 emplois). Dans le domaine des matériels de pulvérisation, on peut citer Hardi Evrard (173 emplois) et Nord Pulvé (25 emplois).

3.2 LE SECTEUR DU TEXTILE A BEAUCOUP SOUFFERT

Depuis la fin des années 1990, avec les disparitions de Lo Bello à Ecuire (confection femmes), Groupe Marseille Participations à Buire-le-Sec (vêtements non-tissés), Confection des 7 Vallées à Campagne-les-Hesdin et Elaine Confection à Bouin-Plumois (tricotage-bonneterie), c'est toute la confection industrielle qui a disparu sur ce territoire. Autour de Berck, Verton Productions (ex Thollon) a fermé ses portes fin 2006 (liquidation judiciaire en décembre 2006).

Seuls Pin Floc (fabriquant de produit et matériel de flocage, 25 emplois) et Uniflockage (réalisant les opérations de flocage, 60 emplois) se maintiennent sur le marché du flocage pour les coffrets et emballages de produits de luxe (opération qui consiste à projeter sur une surface préalablement enduite de l'adhésif approprié, un très grand nombre de courtes fibres textiles appelées flocs). Les équipements hospitaliers constituent une filière santé importante sur le littoral. On peut citer, par exemple, In'Tech Médical à Rang-du-Fliers (143 emplois), Régnier Orthopédie (18 emplois).

In'tech Médical élabore et assure une production industrielle de très haut niveau pour les leaders mondiaux de l'instrumentation chirurgicale, notamment dans les domaines de l'orthopédie et de la traumatologie (Rachis, hanche, genou). Son expertise s'appuie sur des ingénieurs et techniciens d'expérience en prise directe avec les professionnels de l'orthopédie.

Régnier Orthopédie est spécialisée dans la fabrication de matériel orthopédique (Orthèses dynamiques, ceinture isocentrique, sièges de confort pour polyhandicapés, grand appareillage traditionnel...).

La filière bois, notamment à travers la deuxième transformation, existe dans le "Haut Pays" : outre de nombreuses entreprises artisanales liées aux métiers du bois (ébénisterie, menuiserie, charpente), on peut citer deux entreprises industrielles significatives dans leur métier : Lavogez (escaliers) et CBCO (Concept Bois Côte d'Opale).

3.3 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Berck Montreuil

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Valeo Equipements Electriques Moteur	Étapes	1 154	Fabrication alternateurs
Nestle Purina Petcare France Sas	Marconnelle	237	Aliments pour animaux
Sotra Seperef	Sainte Austreberthe	189	Fabrication canalisation PVC
Stolz Sequipag	Wailly- Beaucamp	178	Equipementier agroalimentaire
Hardi-Evrard	Beaurainville	173	Machines agricoles
Imprimerie Leonce Deprez	Berck	150	Imprimerie
Societe La Crequoise	Fruges	147	Découpe de viandes
In'tech Medical	Rang du Fliers	143	Fabrication matériel médical
Imprimeries Et Editions Henry	Campigneulles les Petites	105	Imprimerie

(Source : SESSI EAE 2007)

Les ratios de concentration de la zone Montreuil-Berck mettent en évidence la forte dépendance de la zone d'emploi aux principaux employeurs. Il faut souligner ici l'importance du poids de Valéo qui représente près de 35% de l'emploi salarié industriel; ce bassin d'emploi apparaît bien plus fortement concentré que la zone d'emploi moyenne au niveau régional. Il s'agit d'un facteur de vulnérabilité pour le territoire. La présence de Valéo a néanmoins favorisé de nouvelles implantations (transport-logistique) sur la nouvelle ZI de Berck.

La zone d'emploi de Montreuil-Berck aurait, de façon très prégnante, besoin d'attirer de nouvelles entreprises. Il y a quelques années, elle a perdu l'essentiel du secteur de la confection. Par ailleurs, les années 2002-2003 ont vu la fermeture des Ateliers et Chantiers d'Etaples (ex Forges Caloin), un chantier naval qui a construit et rénové la flottille de pêche régionale et pouvait réaliser des "jumboisations"² de navires. Récemment, l'entreprise Laboratoire Portex a fermé. Ryssen a délocalisé son unité de distillation sur le Dunkerquois, seule subsistant à Hesdin la partie embouteillage, reprise par le groupe France Quartier qui aujourd'hui a un projet de développement de son activité sur ce site. Etaples a également souffert de la diminution des quotas de pêche et a vu disparaître son industrie de la transformation des poissons, voire son déplacement sur Boulogne (Société des pêcheurs d'Etaples).

Le secteur textile a maintenant pratiquement disparu du territoire avec la fermeture, fin 2006, de Vertron Productions (ex Thollon), reprise en 2004 par deux de ses cadres. Vertron Productions fabriquait de la toile cirée.

Fin 2007, la société TEREOS après avoir repris la Sucrierie de Marconnelle annonce sa fermeture avec la suppression de 71 emplois. Une convention de revitalisation est mise en place en 2008.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

A ce jour, un projet en 3 parties est en cours d'élaboration : une première partie du site restera à vocation industrielle, une deuxième permettra l'installation de l'hôtel communautaire et la troisième, la création d'une pépinière d'entreprises avec une réserve d'extension.

En 2006, le territoire est également frappé par les restructurations du secteur papetier au travers de la fermeture de la Papeterie de Maresquel; la convention de revitalisation a été signée en octobre 2006. Depuis, plusieurs projets ont été présentés mais n'ont pas été retenus. A ce jour, un projet en 3 parties est en cours d'élaboration : une première partie du site restera à vocation industrielle, une deuxième permettra l'installation de l'hôtel communautaire et la troisième, la création d'une pépinière d'entreprises avec une réserve d'extension.

2. Jumboisation : action d'agrandir un navire par son milieu

4 Enjeux et perspectives

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Le secteur de Berck accueille des équipes de recherche hospitalières autour des maladies osseuses et articulaires.

L'essentiel du potentiel de recherche et développement en entreprise est concentré sur Valéo : créée en 1971, d'une surface de 35 000 m², cette usine emploie aujourd'hui 1 148 personnes parmi lesquelles 180 ingénieurs et cadres. Elle dispose d'une capacité de recherche et développement. La présence du centre de R&D est un atout pour le site qui a été choisi, par exemple, pour concevoir et fabriquer le nouvel alerno-démarrreur, le StARS, de Valéo.

Sur la bande littorale, les activités de tourisme et de plaisance ont été identifiées par le Schéma Régional de Développement Economique comme secteur à part entière dans le cadre des pôles d'excellence économique.

Le territoire est reconnu pour son élevage, la communauté de communes du canton de Fruges réfléchit à l'extension de l'abattoir municipal qu'elle gère en régie pour à la fois s'adapter aux nouveaux marchés qui pourraient émerger et favoriser la structuration d'un véritable pôle viande (transformation, découpe, conditionnement, transport...).

La filière bois, dans le Pays des 7 vallées et le Pays Maritime et Rural du Montreuillois est également citée dans le Schéma Régional de Développement Economique comme pôle d'excellence régional. La réalisation pour fin 2010 de la Maison du Bois portée par la Communauté de Communes de l'Hesdinois devrait permettre de renforcer le potentiel de cette filière.

5 Proposition d'actions. Conclusion

→ **Le renouvellement du tissu industriel, passe par la création de conditions favorables à l'accueil et au développement d'entreprises relevant des secteurs en croissance.**

Le Plan Local de Développement Economique (PLDE) proposé par le Conseil Régional pour le pays des 7 vallées a retenu de soutenir la diversification économique, de développer le tourisme, d'intensifier la création-transmission d'entreprises, de soutenir le commerce et l'artisanat de proximité, les services de proximité et l'insertion des personnes en difficulté, de soutenir la création de zones d'activité et de développer la formation.

Le développement du tourisme d'affaires autour de la ville du Touquet est tout à fait positif et porteur d'avenir. Le tourisme, en général, est une des ressources importantes du territoire sur lequel il doit capitaliser. La ville de Berck,

par exemple, pourrait développer un tourisme de santé et de remise en forme lié à la présence des établissements médicaux.

Le renouvellement du tissu industriel, quant à lui, passe par la création de conditions favorables à l'accueil et au développement d'entreprises relevant des secteurs en croissance. Pour cela, il serait intéressant de proposer des zones d'activités attractives, c'est à dire intégrant la qualité environnementale, une bonne desserte, et un accès aisé au haut débit.

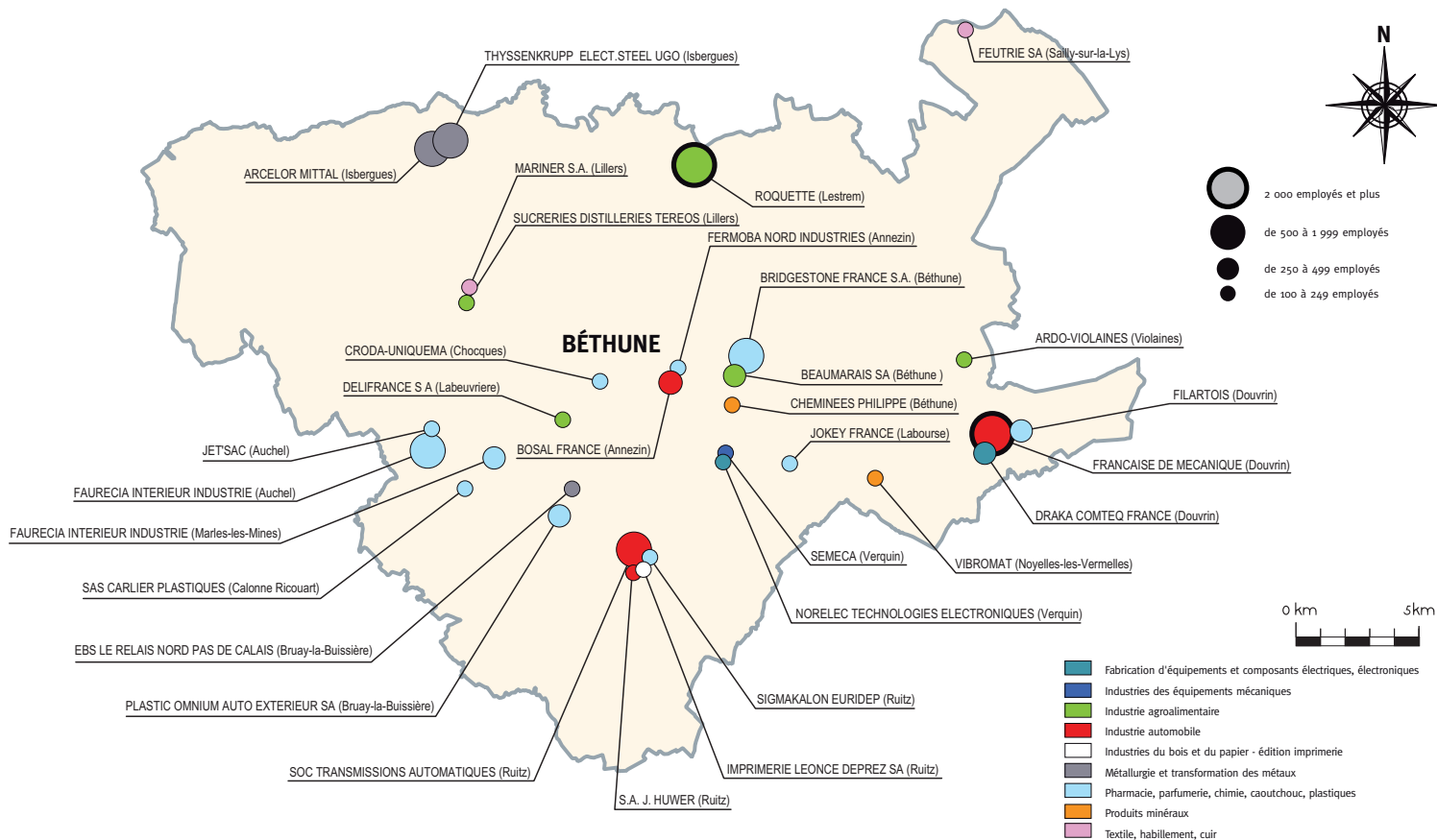
Le bassin d'emploi cherche également à se mobiliser autour de zones ou/et de réseaux dédiés à l'agro-alimentaire, à la machine-outil et au biomédical. Une analyse sur les perspectives de développement de l'activité bio-médicale est actuellement menée sur le territoire de Montreuil, en lien avec le territoire de Boulogne sur Mer.



ZONE D'EMPLOI **BÉTHUNE-BRUAY**



Principales implantations de la zone d'emploi de Béthune-Bruay



ZONE D'EMPLOI BÉTHUNE-BRUAY

Pierre-Yves GESLOT

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Densité des acteurs de la filière automobile et présence d'un centre de développement et d'essai des motorisations (CRITT M2A)
- Qualité du tissu de prestataires à l'industrie
- Présence de Roquette, leader mondial et premier centre de R&D privé en Nord - Pas-de-Calais.
- Présence d'établissements de formation technique et scientifique supérieure ainsi que de transfert de technologies

Faiblesses

- Difficulté à attirer et retenir le personnel qualifié
- Saturation des axes de communication vers Lille
- Concentration de l'emploi dans quelques grands établissements
- Forte dépendance des entreprises de la zone d'emploi au secteur automobile
- Manque d'ouverture à l'exportation des entreprises de sous-traitance
- Peu de terrains immédiatement disponibles

Opportunités

- Développement de l'université d'Artois vers la recherche.
- Mise en place du CEFITeP à Bruay-la-Buissière
- Développement du pôle génie urbain labellisé dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE)
- Développement de la recherche dans les domaines de la biomasse, et de la chimie verte.
- Développement de l'offre fluviale dans le cadre des infrastructures multimodales
- Intégration dans l'aire métropolitaine de Lille

Menaces

- Trop d'entreprises encore largement positionnées sur des activités de sous-traitance de type "monoclient"
- Ressource en eau fragile et contrainte

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

La zone d'emploi de Béthune regroupe 283 181¹ habitants, soit 19,5% de la population du département et 7% de celle de la région. Avec une superficie de 646 km², elle couvre 10% du département et 5,4% de la surface régionale.

Elle est scindée en deux parties à dominantes opposées : d'une part une zone rurale verte au nord de Béthune assurée avec la vallée de la Lys, la transition entre le bas-pays de l'Artois et la plaine des Flandres. D'autre part, le bassin minier et ses corollaires que sont les friches industrielles et les cités minières, situés plutôt au sud de Béthune.

Au niveau hydrogéologie, l'arrondissement de Béthune est assez riche en eau souterraine contenue dans son sous-sol crayeux. Les problèmes de qualité de cette ressource sont à prendre en compte pour l'implantation de nouvelles industries.

Comme une grande partie de la région, le territoire de Béthune-Bruay a hérité d'un passé industriel qui a lourdement pesé sur la qualité de son environnement et de son cadre de vie. Des efforts significatifs ont été entrepris depuis 25 ans pour l'améliorer. Cette action porte sur la modernisation des villes anciennement minières, mais aussi sur la réhabilitation des friches industrielles. Aujourd'hui, il est nécessaire d'être vigilant sur la consommation d'espace en milieu rural qui doit être préservé pour l'équilibre naturel du territoire (rôle des zones humides).

La zone d'emploi de Béthune comporte un réseau de rivières et de canaux particulièrement dense. Les principales dégradations se produisent dans la partie urbanisée du territoire correspondant à l'ex bassin minier (Bruay-la-Buissière/Béthune/La Bassée). Au delà de la présence de nitrates sur tout le territoire, les teneurs en éléments indésirables sont préoccupantes entre Béthune et La Bassée ainsi qu'au sud-ouest de Bruay-la-Buissière. De plus, la ressource en eau est surexploitée pour l'alimentation en eau potable des agglomérations, et des conflits d'usages se dessinent autour des nombreux ouvrages artésiens. C'est pourquoi, le respect des objectifs fixés conjugué aux contraintes liées aux débits des cours d'eaux peut constituer un facteur orientant le type de nouvelles industries et nécessite la mise en œuvre d'ouvrages d'épuration très performants.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

L'arrondissement de Béthune est surtout marqué par la communauté d'agglomération de l'Artois, Artois Comm., qui est un des plus vastes ensembles intercommunaux de France. Elle réunit 59 communes, près de 210 000 habitants, sur un territoire de quelque 386 km². Sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes-centres, Béthune et Bruay-la-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué. Sa densité de population est forte : 540 hab./km², contre 322 pour le Nord – Pas-de-Calais et 213 pour le Pas-de-Calais.

La communauté de communes Artois-Lys est la deuxième de l'arrondissement et regroupe quant à elle 21 communes autour de Lillers, pour une population avoisinant les 33 500 habitants.

Viennent ensuite les communautés de communes de Noeux et environs (CCNE) et Artois-Lys (CAL). Les communautés de communes Artois-Flandres et Artois-Lys se sont associées pour créer en 2005 le Pays de la Lys Romane.

Le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de l'Artois, animé par le Syndicat Mixte pour l'Étude du SCOT de l'Artois (SMESCOTA), a été approuvé en février 2008; il induit une adaptation nécessaire des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes.

La quasi-totalité de l'urbanisme sur la zone d'emploi est gérée par l'AULAB, l'Agence de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune.

On notera également la création en cours de la CCI de l'Artois regroupant les CCI d'Arras, de Béthune et de Lens. Ce regroupement témoigne de la volonté des acteurs locaux d'aller vers une simplification administrative des compétences territoriales.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

La zone d'emploi de Béthune-Bruay bénéficie de bonnes infrastructures comme l'A26 ou le port fluvial de Béthune-Beuvry et le quai de Guarbecque, et d'une situation géographique privilégiée au sein du triangle Paris-Londres-Bruxelles. Néanmoins, l'axe Lille-Béthune est à renforcer. Trois grandes zones accueillent les entreprises de l'arrondissement : la zone industrielle Artois-Flandre à Douvrin, la zone industrielle de Ruitz-Barlin, et la zone d'Isbergues. On notera la présence sur le territoire du pôle d'excellence plasturgie ainsi que l'influence grandissante du pôle de compétitivité MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable)

1.3 ACCUEIL D'ENTREPRISES

La recherche de projets exogènes pouvant venir s'implanter sur le territoire régional dans un premier temps, et sur la zone de Béthune-Bruay dans un deuxième temps (en "concurrence" avec les autres zones d'emploi de la région d'ailleurs), est organisée via un outil d'accueil d'investisseur : "project center", en lien avec Nord France Expert (NFX).

2 Emploi et marché du travail ²

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 6,3% de l'emploi total régional avec une répartition de 93,2% de salariés et 6,8% de non-salariés semblable à la structure régionale. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidente en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 48,8%, 4^{ème} plus faible de la région. Il est inférieur de - 6,4 points à la moyenne. La

qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence un sous encadrement sur le territoire principalement dans le tertiaire et une prépondérance des ouvriers qualifiés dans l'industrie.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES4	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	10,8%	54,3%	6,8%	28,1%	100,0%
EU Construction	18,9%	58,1%	5,0%	18,0%	100,0%
EV Tertiaire	8,6%	14,9%	46,6%	29,8%	100,0%
Total	10,9%	32,5%	28,7%	27,9%	100,0%
Écart à la région en points					
ET Industrie	- 7,3	9,5	- 0,9	- 1,4	—
EU Construction	0,5	- 0,5	- 0,4	0,3	—
EV Tertiaire	- 0,1	2,2	4,5	- 6,6	—
Total	- 1,0	10,1	- 3,6	- 5,5	—

(Source : DADS 2006)

La zone d'emploi connaît d'importantes mobilités de main d'œuvre avec les territoires environnants. Près de 40 % des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (4^{ème} rang sur 15) et plus d'un quart des emplois locaux sont occupés par des non résidents (8^{ème} rang sur 15). Les migrations sortantes sont à destination des zones d'emploi de Lille (12%), de Lens-Hénin (9%) et d'Artois-Ternois (5%). Les navettes entrantes proviennent de Lens-Hénin (10%) et Lille (4%).

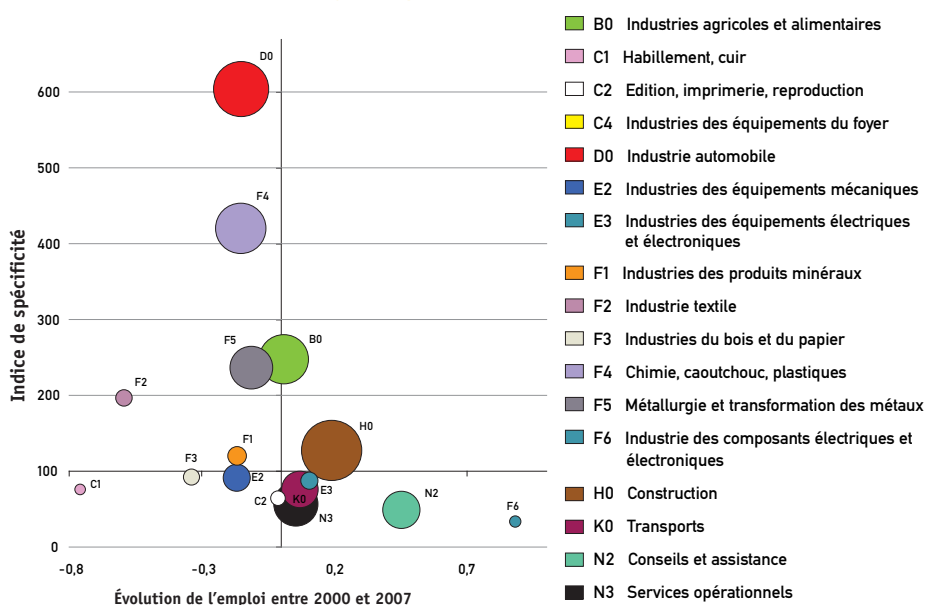
Emploi salarié et approche sectorielle

La structure par activités en 36 postes est modérément diversifiée. C'est le 2^{ème} territoire le plus industrialisé de la région avec 38,1% des effectifs salariés. Sur la période observée (2000 à 2007), l'évolution de l'emploi est tout juste positive, + 0,9% contre 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi. Ce résultat global s'explique par les fortes destructions de postes de travail dans l'industrie (- 4 000) principalement dans l'automobile, la chimie, la plasturgie, l'industrie textile, l'habillement. La croissance dans les activités de la construction et le tertiaire (+ 4 500 postes) ne permet que d'afficher un léger solde positif.

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	4 373	- 39	0,9%	247,7	7,5%
C1 Habillement, cuir	206	- 647	- 75,8%	76,1	0,4%
C2 Édition, imprimerie, reproduction	385	- 5	- 1,3%	64,7	0,7%
C4 Industries des équipements du foyer	82	- 64	- 43,8%	15,5	0,1%
D0 Industrie automobile	5 400	- 963	- 15,1%	604,7	9,3%
E2 Industries des équipements mécaniques	1 303	- 264	- 16,8%	91,4	2,2%
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	239	112	88,2%	33,6	0,4%
F1 Industries des produits minéraux	635	- 127	- 16,7%	120,3	1,1%
F2 Industries textile	488	- 711	- 59,3%	196,8	0,8%
F3 Industries du bois et du papier	463	- 238	- 34,0%	92,4	0,8%
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	4 540	- 819	- 15,3%	420,8	7,8%
F5 Métallurgie, transformation des métaux	3 282	- 418	- 11,3%	236,9	5,7%
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	526	50	10,5%	87,5	0,9%
H0 Construction	6 490	1 034	19,0%	127,7	11,2%
K0 Transports	2 376	155	7,0%	76,1	4,1%
N2 Conseils et assistance	2 492	776	45,2%	49,3	4,3%
N3 Services opérationnels	3 470	181	5,5%	57,0	6,0%
ZZ Autres activités	21 167	2 421	12,9%	78,1	36,5%
TOTAL	57 963	496	0,9%	—	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est très proche de celui de la région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 10,6% soit 0,5 point de moins que la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une hausse plus modérée, + 0,5 point contre + 0,8 point en Nord – Pas-de-Calais.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
BÉTHUNE-BRUAY	17 449	50,2 %	29,5 %	14,1 %	39,0 %	6,6 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
BÉTHUNE-BRUAY	1,9 %	0,6 %	1,5 %	4,5 %	- 3,1 %	—
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des femmes et des seniors. La dégradation du marché du travail en 2008 pénalise plus lourdement ces derniers ainsi que les hommes. Les risques de chômage de longue durée sont plus prononcés.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Béthune-Bruay ne fait pas exception, le phénomène est même amplifié : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 12,9% contre - 7,5% en moyenne. Excepté les contrats à durée indéterminés en hausse mais moins fréquents sur ce territoire, toutes les offres d'emploi sont affectées par la dégradation de la situation.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
BÉTHUNE-BRUAY	10 171	2 309	845	4 755	2 262	6 473
	100,0 %	22,7 %	8,3 %	46,8 %	22,2 %	63,6 %
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0 %	30,2 %	9,9 %	39,3 %	20,6 %	70,6 %

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Moins développées qu'en région, les offres d'emploi sur les fonctions supérieures et intermédiaires, seules, enregistrent des gains dans tous les secteurs. Les besoins de recrutement d'ouvriers non qualifiés se contractent de près de 40% mais demeurent sur-représentés dans la construction et le tertiaire (intérim).

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	23,9 %	26,1%	31,3 %	18,7 %	100,0 %
EU Construction	23,5 %	49,8 %	18,4 %	8,2 %	100,0 %
EV Tertiaire	16,8 %	12,0 %	64,6 %	6,7 %	100,0 %
Total	18,0 %	15,5 %	58,5 %	8,0 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 4,4	- 0,8	1,7	3,5	—
EU Construction	5,0	- 6,3	1,7	- 0,4	—
EV Tertiaire	6,4	- 1,0	1,1	- 6,5	—
Total	5,1	- 0,8	0,7	- 5,1	—

(Source : SMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

L'emploi industriel est en baisse sur le bassin, suivant ainsi la tendance nationale ; toutefois, il reste à un niveau élevé. Il représentait, en 2007, 37,4 % de l'emploi salarié du bassin (21 968 salariés) contre 44,7 % en 2000 (26 039 salariés). C'est le deuxième bassin de la région en terme de taux d'emplois industriels après Saint-Omer (41,5 %). Cette "sur-représentation" de l'industrie par rapport au niveau Régional (21,7 % en 2007) est issue notamment de la reconversion de l'ex-bassin minier dans le secteur automobile.

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution Arras – St Pol	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	26 039	21 968	- 15,63 %	- 17 %
Dont effectif GEI	15 584	13 142	- 15,67 %	- 15 %
Dont effectif des PMEI	8 019	6 396	- 20,24 %	- 21 %
Dont effectif des TPEI	2 436	2 430	- 0,25 %	- 13 %

Sur la période 2000-2007, la baisse d'effectifs industriels constatée s'explique notamment par les fermetures de grands établissements industriels, ou par leur restructuration. En effet, ce sont près de 2 500 emplois qui ont été supprimés dans ces établissements. De même, les effectifs des PME reculent de plus de 20 % avec une perte d'environ 1400 emplois. A noter la bonne résistance de l'effectif des TPEI qui reste quasi stable (- 0,25 %) sur la période, alors que celui de la région s'effondre de près de 21 %. L'industrie agroalimentaire est fortement représentée sur le bassin avec Roquette à Lestrem (environ 3 000 salariés) et Beaumarais-Mc Cain à Béthune (346 emplois). Le secteur automobile assure encore plus d'un emploi sur quatre, malgré une forte érosion de ses emplois (- 15 %).

La présence de nombreuses entreprises du secteur de la plasturgie sur le bassin a conduit ces dernières à s'organiser en association, l'APAF (Action Plasturgie Artois - Flandres) qui rassemble les professionnels de l'activité des plastiques et matériaux composites de la zone d'emploi et même au-delà. Le bassin d'emploi de Béthune se caractérise donc par une spécialisation marquée dans quatre secteurs d'activités : principalement l'industrie agro-alimentaire, puis l'automobile, la chimie-caoutchouc et plastique, et enfin la métallurgie-transformation des métaux. Il s'agit, à l'exception du premier, de secteurs assez fortement touchés par la conjoncture économique internationale depuis le dernier trimestre 2008. Certains industriels sont déjà en voie de diversification vers des secteurs d'activités comme le ferroviaire ou l'aéronautique. A noter que le territoire est globalement fortement exportateur, ce qui, en ces temps économiquement difficiles, le pénalise encore un peu plus.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Béthune-Bruay

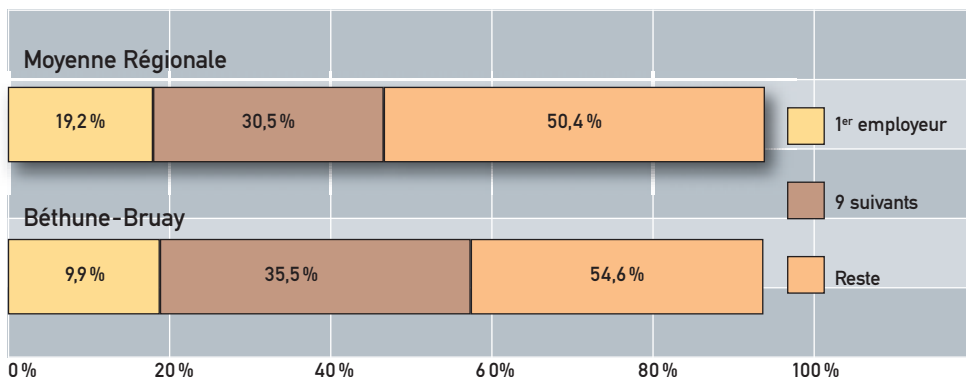
Établissement	Ville	Effectif	Activité
Française de mécanique	Douvrin	3 922	Fabrication de moteurs pour l'automobile
Roquette frères	Lestrem	2 803	Fabrication de produits amylacés
Bridgestone France sa	Béthune	1 340	Fabrication de pneumatiques
S.T.A.	Ruitz	877	Fabrication de boîtes de vitesses
Arcelor Mittal	Isbergues	677	Sidérurgie
Thyssenkrupp Electrical Steel UGO	Isbergues	571	Sidérurgie
Faurecia*	Auchel	559	Fabrication de pièces plastiques pour l'automobile
Bosal*	Annezin	453	Fabrication de système d'échappement pour l'automobile
Draka Comteq	Haisnes	377	Production de câbles électriques et de télécommunications
Beaumarais	Béthune	346	Transformation de la pomme de terre

(Source : SESSI EAE 2007) * : Chiffres avant restructuration

Le secteur industriel se distingue par une forte concentration des emplois. Ainsi environ 20% des 19 466 emplois attachés aux établissements industriels de plus de 20 salariés travaillent à la Française de Mécanique (fabricant de moteurs pour l'automobile).

Les 10 premiers employeurs industriels concentrent plus de 60% des emplois industriels des entreprises de plus de 20 salariés, soit 10 points de plus que la moyenne régionale. Cette dépendance du territoire à quelques sites industriels constitue une menace en cette période de difficultés dans les secteurs d'activités concernés.

Concentration des emplois industriels



3.3 MUTATIONS

La zone d'emploi poursuit son développement sur la filière des services aux entreprises. La zone d'emploi de Béthune bénéficie de la présence de grandes zones industrielles aux potentialités fortes (Artois-Flandres, Ruitz-Barlin, et Isbergues), sur lesquelles on trouve plusieurs sociétés de services à l'industrie.

L'agroalimentaire reste un relais de croissance intéressant pour le territoire, avec le développement des aliments fonctionnels, de même que la chimie verte (Roquette).

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

La zone d'emploi est concernée par l'initiative et la dynamique instaurées par les pôles de compétitivité. Les sociétés Ugine & ALZ à Isbergues et Roquette Frères à Lestrem participent au pôle Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable (Maud). Roquette participe aussi aux pôles Nutrition - Santé - Longévité (NSL) et Aquimer. Enfin, le CRITT M2A et le CREPIM à Bruay-la-Buissière participent à plusieurs projets du pôle I-Trans.

La société Thyssen Krupp Electrical Steel UGO de Isbergues participe activement au pôle MEDEE (Maîtrise Energétique Des Entraînements Electriques) dont le but est d'améliorer les performances énergétiques des moteurs électriques.

L'activité portuaire fluviale devrait se renforcer avec le projet de création d'un quai à Isbergues qui complètera l'offre proposée par celui de Guarbecque.

Des réflexions sont menées par ailleurs visant à l'amélioration de la liaison entre l'arrondissement de Béthune et Lille. Enfin, la rénovation et la modernisation de la ligne de chemin de fer Béthune - La Bassée - Lille a été réalisée.

4 Enjeux et perspectives

D'une manière générale, l'examen des infrastructures de la zone d'emploi de Béthune révèle un bon niveau d'équipement, qui autorise une accessibilité satisfaisante. L'autoroute A26 qui traverse la zone d'Ouest en Est avec deux échangeurs en est le principal point d'entrée. L'absence d'une liaison routière rapide et directe avec Lille reste une difficulté qui conduit à un relatif enclavement de certains territoires du nord de la zone d'emploi. Toutefois, la mise en deux fois deux voies de la RN41 pourrait renforcer l'accessibilité de la zone. Enfin la voie fluviale et le projet de canal Seine - Nord constituent un atout. Le port de Béthune - Beuvry devrait pouvoir tirer partie de ce grand projet et continuera à développer son trafic.

Une étude est menée sur l'opportunité de la création d'une ligne de tramway entre Béthune et Bruay la Buisnière, ligne qui serait connectable avec le réseau ferré. Sur ce point, un renforcement des liaisons ferroviaires avec Lille serait nécessaire.

La forte dépendance au secteur automobile rend importante une évolution des marchés des PME du bassin. Pour les entreprises de sous-traitance, il s'agit de diversifier leur portefeuille client.

4.1 INNOVATION - RECHERCHE

L'arrondissement de Béthune peut s'appuyer sur plusieurs laboratoires et centres d'essais reconnus tels que le CREPIM (Centre de Recherche et d'Etudes sur les Procédés d'ignifugation des Matériaux), et le CRITT M2A (Centre de Recherche et d'Innovation Technique et Technologique en Moteurs et Acoustique Automobile), ainsi que le CEFITeP (Centre d'Essais Fibres Textiles et Polymères pour les transports), tous trois à Bruay-la-Buisnière.

Parmi les laboratoires universitaires, il faut citer le PC2A (Physico-Chimie des Processus de Combustion et de l'Atmosphère), rattaché à Lille 1 et au CNRS. L'université d'Artois, avec la faculté des sciences appliquées installée à Béthune, se place en partenaire potentiel pour l'effort de recherche grâce, notamment, à ses formations qui vont jusqu'au Master en ingénierie, en électro-énergétique industrielle, en mécatronique et en processus industriels et innovation.

La FSA anime le Pôle Régional de Recherche et de Valorisation en Ingénierie Urbaine et Habitat.

On peut notamment citer parmi les équipements de recherche privés :

- le CRI (Centre de Recherche d'Isbergues) sur le site de la société Arcelor Mittal.
- L'unité de Recherche de la société Roquette Frères à Lestrem : plus de 300 chercheurs et techniciens travaillent dans les laboratoires multidisciplinaires de l'entreprise : chimie appliquée, ingénierie des enzymes, microbiologie industrielle, analyse bactériologique de conception de produits. Roquette Frères fait partie des pôles de compétitivité MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) et NSL (Nutrition Santé Longévité).

5 Proposition d'actions. Conclusion

Un des principaux axes d'évolution de la zone d'emploi de Béthune réside dans l'articulation de son développement au sein de l'aire métropolitaine Lilloise.

Du point de vue économique, la présence d'une industrie fortement tournée vers le secteur automobile constitue une certaine vulnérabilité dans la conjoncture actuelle. D'un autre point de vue, la zone d'emploi de Béthune possède des atouts dont d'autres zones de la région ne disposent pas : elle bénéficie de la présence de deux grandes zones industrielles aux potentialités fortes (Artois-Flandres et Ruitz-Barlin), il est facile d'y trouver des sociétés de services à l'industrie, enfin, elle dispose de personnels compétents grâce à des formations de bon niveau.

Les centres d'essai de Bruay, CREPIM et CRITT M2A peuvent servir d'appui pour développer une réelle R&D dans le tissu de PME de la zone d'emploi et de la région. Pour les secteurs de la plasturgie et du BTP, les pôles d'excellence régionaux basés à Bruay sont des atouts.

Un programme d'intelligence économique destiné à permettre aux entreprises d'adopter des pratiques de veille stratégique et économiques a également été développé.


La présence de la société Roquette-frères ouvre des perspectives intéressantes dans la chimie verte et les bio-ressources, notamment à travers le programme BioHub, un des plus gros programmes (en M€) financés par l'Agence de l'Innovation Industrielle (AII désormais OSEO Innovation) ; l'objectif est de développer des molécules qui remplaceront celles issues des produits pétroliers. Les débouchés concernent les nouveaux solvants verts, les plastiques biodégradables, les emballages alimentaires, les polymères ou encore le revêtement des routes.

Dans le même esprit, la sidérurgie a fortement développé son potentiel de recyclage avec, sur le territoire notamment, la société RECYCO installée sur le site d'Arcelor Mittal à isbergues.

Le bassin reste fortement industriel et, si cela lui procure une certaine faiblesse en ces temps délicats, il s'agit d'une réelle force d'avenir car l'industrie est un secteur créateur de richesse.

Contacts

Organisme	Téléphone	Site Internet
Action Plasturgie Artois Flandres (APAF)	03.21.62.82.13	www.portailplasturgie.com
ADITEC Pas-de-Calais - CEEI	03.21.63.15.15	www.aditec.org
Chambre de Commerce et d'Industrie de Béthune (CCI)	03.21.64.64.64	www.bethune.cci.fr
Communauté d'Agglomérations de l'Artois (Artois Comm.)	03.20.21.49.00	www.artoiscomm.fr
Communauté de Communes Artois Flandres (CCAF)	03.21.61.54.40	www.cc-artois-flandres.fr
Communauté de Communes Artois Lys (CAL)	03.21.54.60.70	www.cc-artois-lys.fr
Communauté de Communes de Noeux et Environs (CCNE)	03.21.54.78.00	www.cc-noeuxetenvirons.fr
Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres (SIZIAF)	03.21.08.60.86	www.parcdesindustries.com

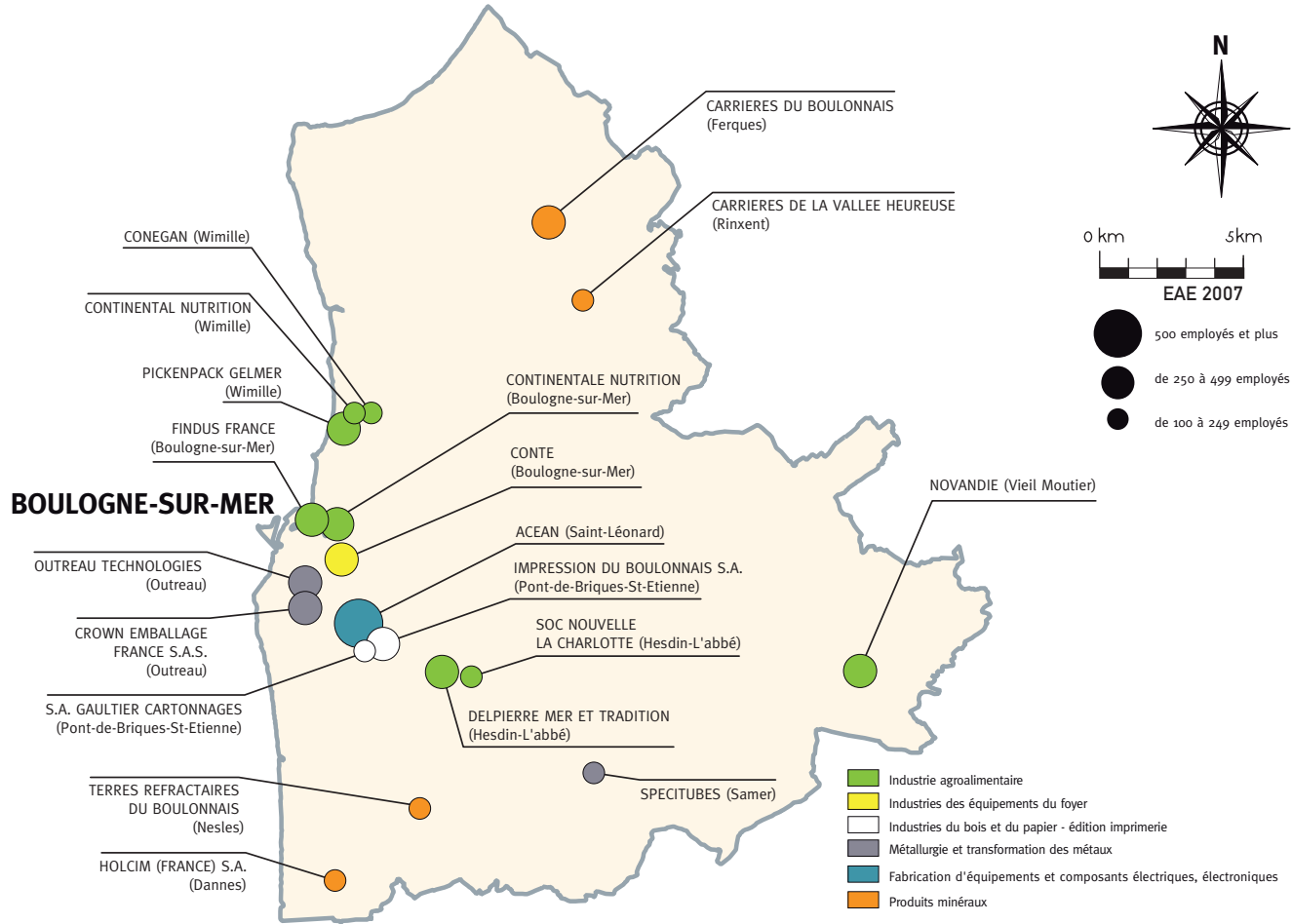


ZONE D'EMPLOI **BOULOGNE**

BOULOGNE



Principales implantations de la zone d'emploi de Boulogne



ZONE D'EMPLOI BOULOGNE

Didier BRUNET

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Boulogne-sur-Mer est le 1^{er} port de pêche français et la 1^{ère} plateforme européenne de transformation du poisson
- Présence de structures de recherche et de transfert : pôle de compétitivité AQUIMER, IFREMER, CEPVM, AFSSA, Boulogne Technopole
- Dispositif d'accueil pour les entreprises
- Implantation d'entreprises étrangères
- Savoir-faire des salariés locaux
- Présence d'un Parc Naturel Régional

Faiblesses

- À moyen terme, raréfaction du foncier économique
- Des investissements importants à réaliser sur le port pour assurer son développement
- Manque de zone d'expansion pour les activités
- Très forte spécialisation de l'industrie du territoire

Opportunités

- Tourisme.
- Régionalisation des ports et développement concerté de la façade littorale
- Libération de 40 hectares de COMILOG dédiés aux activités industrielles (produits de la mer) et tertiaires annexes
- Nouvelles ligne vers Folkstone avec nouveau navire

Menaces

- Concurrence des pays de l'Europe de l'Est pour toutes les opérations simples de traitement des produits de la mer (la Pologne commence à émerger pour le filetage)
- Concurrence accrue des pays hors de la CEE comme la Norvège et l'Islande

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

La zone d'emploi du Boulonnais regroupe 75 communes sur 640 km². En 2006, sa population était de 162 602 personnes et représentait 4% du poids total de la région. C'est un territoire marqué par une forte hétérogénéité entre la zone littorale et la zone intérieure. Le littoral est principalement organisé autour de Boulogne-sur-Mer (environ 45 000 habitants) et ses communes mitoyennes de taille relativement modeste : Outreau, Saint-Martin -les- Boulogne, Le Portel. Sur la bande côtière, on trouve également Wimereux. Plus à l'est, l'espace rural est structuré autour de Desvres qui constitue un pôle de services et d'emploi. Le secteur des carrières du Boulonnais est concentré sur le bassin de Marquise.

Boulogne est aussi le premier port de pêche français.

La zone d'emploi dans son ensemble se caractérise par un tissu économique à forte dominante commerciale et une proportion importante de petites entreprises (moins de 50 salariés).

La zone d'emploi du Boulonnais est en grande partie couverte par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, à l'exception des 5 communes les plus urbanisées (Boulogne-sur-Mer, Outreau, Le Portel, Saint-Martin-les-Boulogne, Saint-Léonard).

L'application de la loi littoral est parfois problématique sur le territoire; en effet, la pression urbanistique ne cesse de croître sur la bande littorale qui est soumise à une demande forte en matière d'aménagements touristiques et industriels.

Les différents acteurs institutionnels et les industriels carriers du bassin de Marquise ont signé dès novembre 1994 le plan paysager du Bassin Carrier de Marquise. Ce fut une première nationale qui définissait à long terme (30 ans) la constitution du paysage et les remises en état correspondantes. Aujourd'hui apparaît la nécessité d'une prise en compte plus globale du patrimoine naturel.

Les carriers continuent d'investir de plus en plus dans des actions liées au traitement des nuisances et à la déclinaison du développement durable, à travers la remise en état des sites, l'aménagement des zones de dépôt, le traitement des matériaux de démolition de routes et de bâtiments et le traitement des matériaux recyclés.

La zone est vulnérable à la sécheresse : c'est elle qui, la première, a connu des restrictions de la consommation d'eau en 2003. Dans le contexte d'une ressource en eau contrainte, le Pôle AQUIMER a entrepris une réflexion sur les économies d'eau et d'énergie pour les entreprises de la filière des produits de la mer et de l'aquaculture. Le pôle a par ailleurs amorcé un travail sur la pérennisation de la ressource halieutique en essayant de développer l'aquaculture.

La nécessité de mettre en place le SCOT de Marquise et celui de Boulogne – Desvres-Samer fait écho aux problématiques d'urbanisme et de développement harmonieux des territoires qui doivent intégrer des outils d'aménagement de l'arrière-pays.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Le Pays du Boulonnais correspond à l'arrondissement qui englobe l'aire urbaine de Boulogne et une partie de la zone multipolaire qui l'entoure.

Le Pays est divisé en quatre EPCI :

- la Communauté d'agglomération du Boulonnais
- la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps
- la Communauté de communes du Pays de la faïence de Desvres
- la Communauté de communes de Samer

Le Pays du Boulonnais a vu s'engager deux démarches de SCOT : l'un sur la communauté de communes de la Terre des 2 Caps et l'autre sur le syndicat mixte du Boulonnais regroupant les EPCI restants. Une bonne articulation entre ces SCOT sera un facteur positif pour le développement économique.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE ET ACCUEIL D'ENTREPRISES

Les zones d'activités de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer ont été développées en plusieurs étapes : aux grandes zones industrielles (Port-Capécure, la Liane, la Trésorerie, l'Inqueterie) ont succédé des zones aux ambitions plus modestes, parfois réalisées sur des friches laissées par la crise de la métallurgie (Resurgat)¹ ou à l'initiative communale ou intercommunale, pour répondre à une demande très locale (zones artisanales). L'ouverture de l'A16 a été l'occasion de dynamiser l'existant et d'entamer une nouvelle phase de ce développement, avec notamment la zone d'activité du parc paysager de Landacres, première zone de France labellisée ISO 14001 (la démarche PALME² est un concept qui trouve ses origines dans le Boulonnais). Elle accueille aujourd'hui, entre autres, des entreprises telles que la Société Nouvelle la Charlotte, Alkos Cosmétique et Ecover.

Au-delà de la place de leader conférée par sa position de première plate-forme de transformation de produits de la mer en Europe, et confortée par la présence d'organismes de recherche et de transfert et le pôle Aquimer, Boulogne-sur-Mer a un rôle majeur à jouer et à valoriser au niveau européen.

Pour ce faire, la communauté d'agglomération du Boulonnais dispose d'une agence de développement, Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale, visant à accueillir de nouveaux investisseurs et de 3 pépinières d'entreprises dédiées : Haliocap, Créamanche et e-Placenet.

Boulogne-sur-Mer a un rôle majeur à jouer et à valoriser au niveau européen.

1. La zone de Resurgat devrait devenir une zone commerciale à terme avec le départ de ses industries dont la partie agroalimentaire devrait s'implanter sur la zone de l'ex-COMLOG (ex : Océan Délices)

2. Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités

2 Emploi et marché du travail ³

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 3,9% de l'emploi total régional avec une répartition de 92,2% de salariés et 7,8% de non-salariés. Ces derniers sont plus développés, + 1 point par rapport à la moyenne. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 53,5%, le 8^{ème} plus élevé de la région. Il est inférieur de - 1,8 points à la moyenne.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES4	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	17,2%	50,2%	7,9%	24,7%	100,0%
EU Construction	18,4%	61,8%	4,8%	15,0%	100,0%
EV Tertiaire	10,2%	13,7%	47,0%	29,2%	100,0%
Total	13,3%	25,5%	34,3%	26,9%	100,0%
Écart à la région en points					
ET Industrie	- 0,8	5,4	0,2	- 4,8	—
EU Construction	0,1	3,1	- 0,6	- 2,7	—
EV Tertiaire	1,4	0,9	4,9	- 7,2	—
Total	1,4	3,2	2,0	- 6,5	—

(Source : DADS 2006)

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence un sous encadrement dans tous les secteurs d'activité. Les postes d'ouvriers qualifiés sont plus développés dans l'industrie et la construction.

Les migrations alternantes sont peu importantes surtout dans le sens des entrées. Un cinquième des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (14^{ème} rang sur 15) et un huitième des emplois locaux sont occupés par des non résidents (14^{ème} rang sur 15). Les navettes sortantes sont à destination des zones d'emploi de Calais (7%) et Berck-Montreuil (3%). Les entrées proviennent de Calais et Berck-Montreuil (4% chacune).

Emploi salarié et approche sectorielle

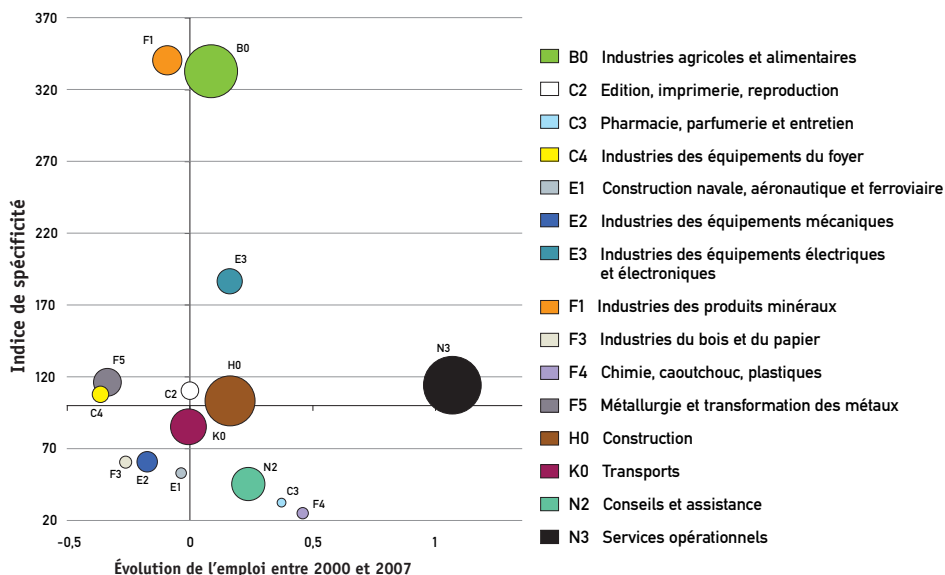
La structure par activités en 36 postes est l'une des plus diversifiées de la région en légère atténuation depuis 1999. L'industrie est en revanche très spécialisée et représente 24,3% des effectifs salariés (hors agriculture). Sur la période observée (2000 à 2007), l'évolution de l'emploi, tirée par les services, est très favorable, + 9,5% contre + 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi.

3. Source : DRTEFP

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	3 853	301	8,5 %	332,8	10,1 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	431	0	0,0 %	110,4	1,1 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	107	29	37,2 %	32,3	0,3 %
C4 Industries des équipements du foyer	374	- 215	- 36,5 %	108,0	1,0 %
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	160	- 6	- 3,6 %	53,1	0,4 %
E2 Industries des équipements mécaniques	570	- 120	- 17,4 %	61,0	1,5 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	870	121	16,2 %	186,6	2,3 %
F1 Industries des produits minéraux	1 179	- 121	- 9,3 %	340,6	3,1 %
F3 Industries du bois et du papier	199	- 71	- 26,3 %	60,6	0,5 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	178	56	45,9 %	25,2	0,5 %
F5 Métallurgie, transformation des métaux	1 057	- 537	- 33,7 %	116,4	2,8 %
H0 Construction	3 439	481	16,3 %	103,3	9,0 %
K0 Transports	1 742	- 12	- 0,7 %	85,2	4,6 %
N2 Conseils et assistance	1 505	289	23,8 %	45,4	4,0 %
N3 Services opérationnels	4 561	2 355	106,8 %	114,2	12,0 %
ZZ Autres activités	17 650	832	4,9 %	99,3	46,4 %
TOTAL	38 001	3 300	9,5 %	—	100,0 %

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



Ce résultat global s'explique par des pertes relativement réduites dans l'industrie, - 650, principalement dans la métallurgie et transformation des métaux et les industries des équipements du foyer. L'agroalimentaire continue de créer des emplois. Dans le même temps, la construction a une dynamique plus importante qu'en région et le tertiaire est porté par la croissance de l'intérim (doublement des postes de travail). Le solde final est de 3 300 emplois nouveaux.

2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
BOULONNAIS	11 207	48,7%	29,8%	13,3%	38,4%	4,2%
NPDC	264 344	47,8%	28,8%	12,8%	35,0%	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
BOULONNAIS	2,0%	0,2%	8,8%	- 3,1%	1,4%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	- 0,7%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Le taux de chômage localisé est constamment plus élevé qu'en région, c'est le 7^{ème} plus fort. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 11,6%. Le dernier trimestre est marqué par une hausse plus modérée, + 0,4 point contre + 0,8 point en Nord-Pas-de-Calais.

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des femmes, bien qu'elles soient minoritaires et des jeunes de moins de 26 ans. Les hommes et les jeunes sont plus pénalisés par la dégradation du marché du travail en 2008. Les risques de chômage de longue durée sont plus prononcés.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Boulogne ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 10,4% contre - 7,5% en moyenne. Le marché de l'emploi local est très fortement alimenté par des contrats à durée déterminée courts. Excepté l'intérim, tous les types de contrats sont en recul.

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel de 2000 à 2007.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
BOULONNAIS	6 797	1 363	762	3 661	1 011	4 216
	100,0%	20,1%	11,2%	53,9%	14,9%	62,0%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les offres d'emploi pour les fonctions supérieures et intermédiaires, peu développées localement, sont en hausse dans la construction et le tertiaire. Pour les autres qualifications, la baisse est générale. Les besoins de recrutement d'employés représentent près des ¾ du marché de l'emploi local, situation quasi exceptionnelle en région.

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	7,4 %	9,2 %	68,4 %	14,9 %	100,0 %
EU Construction	23,9 %	51,6 %	18,3 %	6,2 %	100,0 %
EV Tertiaire	12,6 %	6,2 %	75,6 %	5,5 %	100,0 %
Total	12,8 %	8,7 %	72,0 %	6,5 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 20,9	- 17,7	38,8	- 0,2	—
EU Construction	5,4	- 4,6	1,6	- 2,4	—
EV Tertiaire	2,3	- 6,8	12,2	- 7,7	—
Total	0,0	- 7,6	14,2	- 6,5	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Dans son ensemble, le tissu industriel bouloonnais est relativement diversifié, tous les secteurs industriels y étant représentés en dehors de l'habillement et de l'industrie textile.

Il présente cependant une forte spécialisation dans les industries agro-alimentaires (10,1 % de l'ensemble des salariés de la zone) avec Continentale Nutrition (aliments pour animaux), Findus (poisson pané), Société Nouvelle la Charlotte (desserts glacés), Novandie (desserts lactés). Le secteur des biens intermédiaires est également bien représenté. Chacun de ces secteurs pèse un tiers des effectifs industriels de la zone. Le secteur agro-alimentaire est un secteur en croissance (hausse des effectifs de + 8,5 % sur la période 2000-2007).

Le tissu industriel bouloonnais relativement diversifié, présente une forte spécialisation dans les industries agroalimentaires et des biens intermédiaires.

L'industrie de transformation des produits de la mer est une forte spécificité de la zone littorale. Les approvisionnements sont largement extra-communautaires car plus de 350 000 tonnes de produits de la mer y transitent pour 40 000 tonnes⁴ de poissons débarqués par an au port de Boulogne-sur-Mer. Les entreprises de la filière sont présentes dans les secteurs du mareyage, du filetage manuel et du filetage mécanique, des conserves, de la salaison et de la transformation, mais également dans la valorisation des produits, co-produits et de l'alimentation animale. Elles sont

4. en forte diminution ces dernières années (quotas et diminution de la flotte)

aussi spécialisées dans le conditionnement et la préparation de produits élaborés et de plats cuisinés (Jacques MAES, OCEAN Délices). Cette industrie se distingue également par l'importance des capacités de production et de traitement des crevettes, avec des entreprises leaders (UNIMA Frais).

Cependant, ces industries ont besoin d'entrepôts frigorifiques adaptés pour assurer leur développement, équipements qui semblent insuffisants à ce jour.

L'industrie affiche un taux d'export élevé sur la zone (28%), mais un seul gros industriel agroalimentaire (Continental Nutrition : 855 personnes pour les 4 sites boulonnais) tire cet indicateur vers le haut. La filière des produits aquatiques est, quant à elle, très orientée sur le marché interne avec un taux d'exportation moindre (16,4% contre 23,8% en Bretagne).

Parmi les autres secteurs, on peut citer Crown Emballage, directement lié aux industries agroalimentaires, Roger Delattre (constructions métalliques, une centaine de salariés) qui a participé à la construction du siège du Conseil Régional, la Société d'Impression du Boulonnais qui continue de se développer et vient de créer une filiale – la Société Boulonnaise de Façonnage, ou encore Cartonages Gaultier (124 salariés). Une petite filière liée à la maintenance électronique, notamment téléphonique, s'est développée ces dernières années autour de la Société Boulonnaise Électronique.

Le secteur des carrières et matériaux est significativement présent sur le territoire avec, en outre les Carrières du Boulonnais (plus grande carrière de France), la présence de Terres Réfractaires du Boulonnais (116 personnes), Carrières de la Vallée Heureuse (113 personnes), Holcim Dannes (105 personnes) et Chaux et Dolomies du Boulonnais (83 personnes) dans les vingt premiers établissements du bassin d'emploi

La période 2000-2007 a vu la croissance de l'effectif des PME et la diminution du nombre de grandes entreprises.

	Établissements		GEI		PMEI		TPEI	
	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'établissements	Effectifs
2000	381	9 749	11	3 508	79	4 570	291	1 671
2007	364	9 104	6	2 385	76	5 141	282	1 578
	- 4%	- 7%	- 45%	- 32%	- 4%	12%	- 3%	- 6%

(Source : Assedic)

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Continental Nutrition

Créée en 1959, appartenant à la famille Delpierre, c'est historiquement une conserverie de poisson qui se diversifie à partir de 1974 dans l'aliment en conserve pour chiens et chats. C'est aujourd'hui le numéro 1 des marques de distributeurs, employant environ 1000 personnes, produisant 450 000 tonnes par an sur 6 sites (4 sites sur Boulogne, Avignon et Provins).

Continental Nutrition a aujourd'hui des implantations commerciales en Grande-Bretagne, Hollande, Italie et Belgique. 70% de sa production est exportée et ses marchés se situent plutôt au Nord de l'Europe.

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Boulogne

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Acéan	Saint-Léonard	541	Maintenance - SAV téléphonie mobile
Novandie	Vieil Moutier	453	Desserts lactés
Continental Nutrition	Boulogne-sur-Mer (4 sites)	855	Aliments pour animaux
Pickenpack Gelmer	Wimille	339	Préparation poisson
Outreau Technologies	Outreau	318	Fonderie
Societe Impression Du Boulonnais	Pont-De-Briques-St-Etienne	281	Imprimerie
Crown Emballage France Sas	Outreau	234	Emballage métallique
Conte	Boulogne-sur-Mer	220	Crayons
Carrières Du Boulonnais	Ferques	200	Carrière
Soc Nouvelle La Charlotte	Hesdin-l'Abbé	197	Desserts glacés
Delpierre-Mer Et Tradition	Hesdin-l'Abbé	192	Préparation poisson

(Source : SESSI – EAE 2007 sauf * : effectifs corrigés au 31.12.06)

Outreau Technologies

Créée en 1897, la Société Métallurgie d'Outreau prend le nom de Société des Aciéries de Paris et d'Outreau (APO) en 1902. L'activité de l'aciérie de moulage est reprise par les aciers de Pompey qui fusionnent avec Strafor en 1985 pour créer Manoir Industries. Le Groupe Manoir Industries s'est spécialisé, au fil des ans, dans la fabrication de pièces de forge et fonderie, de petites et moyennes séries. Outreau Technologies est une filiale à 100% de Manoir Industries (groupe métallurgique de forges et fonderies regroupant 9 usines), qui s'est spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces moulées en acier de grandes dimensions, de quelques centaines de kilos et quelques dizaines de tonnes. Avec 40% de part de marché, le site d'Outreau est le leader européen pour la conception et la fabrication de cœurs de croisement utilisés pour les réseaux ferrés. Les autres pièces de fonderie peuvent se scinder en 2 groupes : les pièces d'un poids unitaire de 5 à 50 tonnes, d'un diamètre maxi de 7 mètres et nécessitant des moyens particuliers de moulage (fosse de moulage) et les pièces de 500 kg à 3 tonnes, telles que longerons, traverses pour l'industrie ferroviaire, bobines pour la pétrochimie...

4 Enjeux et perspectives

Dans l'agglomération boulonnaise on distingue plusieurs pôles d'activités :

- La zone industrialo-portuaire de Capécure à Boulogne-sur-Mer. Plate-forme internationale de transformation, de commercialisation et de distribution des produits aquatiques frais et congelés, cette zone accueille des entreprises comme Findus, Euronor, Continentale Nutrition, Viviers Marins, Direct Océan... Cette zone dense et dynamique mais de conception ancienne (parcellaire mitoyen, stationnement en front à rue, réseaux saturés) est aujourd'hui en cours d'extension sur l'ancien site de la Comilog.
- Le centre-ville accueille également France Télécom (300 personnes).
- La zone industrielle de la Liane située sur les communes d'Outreau et de Saint-Léonard et sur laquelle, sont implantées entre autres, les entreprises SBE, SIB, Manoïr Industries et le Centre commercial Leclerc.
- Les sites de l'Inquéterie, de la Trésorerie (Wimille) et de Saint-Martin sont également dynamiques.

Les zones sont généralement très bien situées (proximité de l'A16, RN1 et RN42), les taux d'équipement, de remplissage et d'occupation sont honorables. On peut constater que la moitié de l'offre immédiate et à terme est très morcelée (répartie sur 19 sites) et ne présente pas de très grandes parcelles, susceptibles d'intéresser les grands projets d'investisseurs internationaux. La zone de Landacres totalise 169 ha, dont 104 ha destinés aux entreprises.

Dans ce contexte, les 40 ha libérés par la fermeture de la Comilog constituent une opportunité foncière stratégique pour le développement économique, portuaire et industriel de la zone d'emploi du Boulonnais. Un parc d'activité labellisé HQE de 20 ha et un terminal roulier spécialisé a été réalisé.

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Un territoire fortement tourné vers les richesses de la mer

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) s'est implantée en 1990 et s'étend sur 4 sites (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer). Des coopérations avec l'industrie agro-alimentaire et la filière halieutique sont déclinées par le pôle au niveau national, voire européen.

Les organismes de recherche et développement sont principalement liés au pôle aquatique et représentent aujourd'hui globalement 53 ingénieurs et chercheurs et 38 techniciens.

- L'A.F.S.S.A. Boulogne-sur-Mer, laboratoire d'études et de recherche sur les produits de la pêche travaille en liaison avec le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur la Qualité des Aliments et des Procédés Agroalimentaires (LERQAP - A.F.S.S.A. Maisons Alfort). Il développe des méthodes de détection, de caractérisation et de quantification d'agents

pathogènes (micro-organismes et parasites) présents dans les poissons, les coquillages et les crustacés. Il mène des travaux de recherche pré-normative et réalise des prestations analytiques pour les autorités sanitaires et les professionnels. Il effectue des études sur la qualité et la sécurité des produits. Les chercheurs de l'A.F.S.S.A. ont intégré le 11 juin 2008 un nouveau laboratoire HQE. L'équipement est estimé à 3,2 millions d'euros.

- Le Centre d'Expérimentation et de Valorisation des Produits de la Mer (C.E.V.P.M.) à Boulogne sur Mer, créé en 1986, est un centre technique de filière, spécialisé dans la transformation alimentaire des produits aquatiques. Il contribue au développement de nouveaux produits alimentaires, à l'accompagnement de créateurs d'entreprises, à la formation. C'est aussi un laboratoire d'analyses pour le contrôle qualité des produits (chimie, microbiologie, examens organoleptiques....).

- Le centre I.F.R.E.M.E.R Manche - Mer du Nord à Boulogne-sur-Mer, qui compte 3 laboratoires :

- le laboratoire Ressources Halieutiques Boulogne (RH) qui assure d'une part le suivi des ressources halieutiques et de leur exploitation en Manche orientale et mer du Nord et d'autre part des projets de recherche axés sur la modélisation des écosystèmes,
- le laboratoire Environnement Ressources de Boulogne qui collecte notamment des données permettant d'évaluer la qualité des eaux littorales sur le littoral Nord - Pas-de-Calais et de la Picardie,
- un département Essais et Recherches Technologiques, doté d'un bassin d'essais d'hydrodynamique appliquée, aux caractéristiques uniques en Europe. Cette unité mène des recherches et des expérimentations sur l'hydrodynamique des engins sous-marins et des nouveaux concepts offshore. Le bassin d'essais offre des possibilités de démonstration et de formation. Son environnement expérimental constitue un pôle hydrodynamique de position et de renommée internationales.

Le CFPM, Centre de Formation aux Produits de la Mer accueille entre 800 et 1 000 élèves par an pour des formations continues qui sont très prisées des professionnels, le Lycée Professionnel Maritime du Portel dispose des formations aux métiers de la pêche.

Le CFPM, Centre de Formation aux Produits de la Mer accueille entre 800 et 1 000 élèves par an pour des formations continues qui sont très prisées des professionnels.

L'ensemble immobilier Haliocap a été inauguré en mars 2007. Cet outil favorisant l'innovation dans la filière halieutique est mis à disposition des entreprises et porteurs de projet. Le bâtiment compte un incubateur destiné aux porteurs de projet, quatre cellules de pépinière et un atelier-relais indépendant. Bien situé à l'entrée de la zone de Capécure, Haliocap représente une réelle opportunité de développement pour l'ensemble de la filière halio-agroalimentaire.

Les relations initiées entre le pôle AQUIMER et les pôles de compétitivité MAUD (matériaux à usage domestique) et NSL (nutrition santé longévité) constituent un potentiel de développement intéressant sur les domaines des emballages et des aliments à allégation santé (projets de produits innovants "plaisir et santé" par exemple).

Boulogne a été labellisée “Technopole”, au sein du réseau RETIS initié par le ministère chargé de la recherche. Le label technopole est garant de la présence sur le territoire de l'ensemble des ressources nécessaires au développement des entreprises et à l'innovation. Boulogne Technopole coordonne au niveau global les actions menées par ses différentes composantes en matière de :

- Marketing territorial;
- Suivi et hébergement des créateurs des entreprises innovantes;
- Transfert des technologies;
- Ingénierie de projets;
- Liaison entreprise/recherche/formation;
- Recherche appliquée;
- Gestion des parcs d'activités;
- Promotion et recherche d'investisseurs....

Depuis 1995, la CCI de Boulogne-sur-Mer Côte d'Opale mène des actions collectives pour assurer la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) auprès des entreprises.

Depuis 2000, elle organise chaque année un événement réunissant tous les acteurs de la nouvelle économie, d'abord au Touquet, puis, depuis 2003, à Boulogne-sur-Mer.

Pour la 8^{ème} édition, la CCI de Boulogne-sur-Mer Côte d'Opale poursuit son action de promotion des TIC en réalisant le forum Net Day, en tenant compte des nouvelles aspirations des visiteurs. Comme pour les dernières éditions, l'accent sera principalement mis sur les usages des TIC au quotidien dans les entreprises.

5 Proposition d'actions. Conclusion

Le Pôle de compétitivité AQUIMER a pour objectif principal le développement de la compétitivité des entreprises locales et nationales dans le secteur des produits de la mer et de l'aquaculture, en répondant à leurs besoins et en les aidant à pérenniser leurs activités grâce à l'innovation, à la garantie de sécurité sanitaire et au développement technologique (cf. note sur le pôle).

Le renouvellement du tissu industriel, quant à lui, passe par la création de conditions favorables à l'accueil et au développement d'entreprises relevant des secteurs en croissance.

Confronté à la perte des tonnages de poisson frais, de la liaison passagers transmanche et à la chute des tonnages commerciaux liés à la fermeture de la Comilog, le port se trouve confronté à des choix engageant fortement son avenir. Aujourd'hui, les projets engagés visent l'équilibre : continuer d'investir pour maintenir, voire accroître, la ressource halieutique sur le territoire et les activités connexes de transformation, poursuivre le développement sur l'Angleterre d'une liaison passagers véhicules avec Douvres en 2007 par la mise en service d'un deuxième catamaran. Pour ce dernier volet, il s'agit

d'investissements colossaux (de l'ordre de 400 millions d'euros) et un dossier "Marco Polo" est en cours d'instruction auprès des instances européennes.

Avec la décentralisation portuaire, le Conseil Régional est propriétaire du port de Boulogne sur Mer et veut initier un développement concerté de sa façade littorale au travers de programmes d'investissements complémentaires et de la mise en place d'une conférence portuaire réunissant l'ensemble des acteurs. Le projet Capécure 2020 relatif à l'aménagement de la zone portuaire, dont les études devraient démarrer en 2010, est axé sur 4 thèmes de réflexion : ressources (pêche, aquaculture), transformation, logistique, formation et recherche.

En terme d'image, la volonté du territoire de développer l'industrie agroalimentaire et plus particulièrement la transformation des produits aquatiques (en s'appuyant notamment sur une logistique spécialisée), n'exclut pas une certaine forme de diversification, dans l'industrie mais aussi dans le secteur des services aux entreprises et aux particuliers.

Le tourisme représente un potentiel de développement important pour l'ensemble du territoire, par exemple dans la région de Desvres, autour du tourisme industriel/tourisme vert et du développement des métiers d'art. Le site de Nausicaa, fort de ses 600 000 entrées par an, est exemplaire d'un tourisme irriguant l'économie locale.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais élabore un Plan Local de Développement Economique en ce sens, en partenariat avec la Communauté de communes Desvres – Samer, l'ensemble des acteurs locaux et le Conseil Régional. Il s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- structurer le territoire de manière équilibrée et renforcer l'attractivité du Boulonnais, notamment en développant l'offre foncière et immobilière, en améliorant les infrastructures portuaires et logistiques et en promouvant le territoire boulonnais,
- encourager l'initiative économique et aider le développement des activités en améliorant la performance et la compétitivité des entreprises et en agissant de façon à développer l'international,
- accompagner la gestion des ressources humaines dont les entreprises ont besoin,
- conforter et valoriser les filières et secteurs d'excellence en organisant et structurant la filière hali-agroalimentaire, en développant et accompagnant les secteurs du tourisme, de la santé et de l'économie sociale et solidaire.

Des plans d'actions sont en cours d'élaboration.

De la présente étude, les propositions d'actions suivantes se dégagent en complément :

- réflexion sur les besoins liés aux équipements frigorifiques et activités connexes (équipementiers, maintenance, formation, contrôle... et aussi récupération des frigories). La réflexion sur ce sujet serait à mener en liaison avec le dunkerquois, qui sera concerné par le secteur du froid avec le projet de terminal méthanier,
- valoriser le potentiel de recherche de l'ensemble des laboratoires présents et examiner si de nouvelles pistes d'implantations d'entreprises peuvent s'appuyer sur ce potentiel,
- examiner par exemple si le territoire peut présenter un potentiel pour le développement de biotechnologies marines (encore peu développées par les entreprises pharmaceutiques).

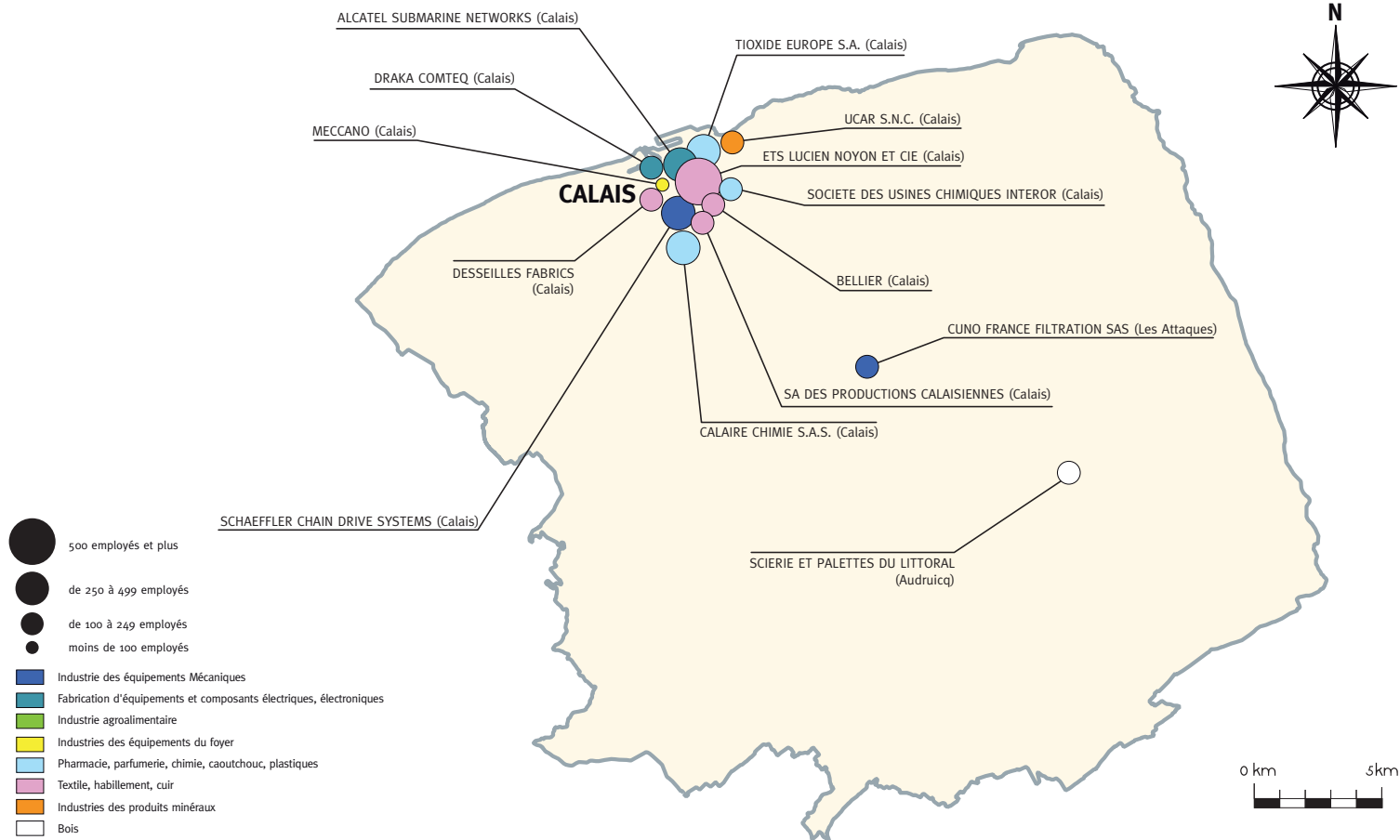


ZONE D'EMPLOI **CALAIS**

CALAIS



Principales implantations de la zone d'emploi de Calais



ZONE D'EMPLOI CALAIS

Didier BRUNET

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- 2^{ème} port mondial de voyageurs et au 1^{er} rang national pour le fret international de marchandises (port + Eurotunnel)
- Liaisons rapides vers les infrastructures routières européennes (A16/A26, M20 au Royaume-Uni, A18/A10 en Belgique)
- Activités liées au tunnel sous la Manche : transport ferroviaire de passagers et de fret, pôle commercial de référence européenne
- Présence de l'Université "ULCO"
- Présence d'un Parc Naturel Régional

Faiblesses

- Peu de créations d'entreprises à forte valeur ajoutée
- Plusieurs établissements importants ont leurs centres de décision en dehors du Calaisis
- Peu de grands donneurs d'ordres présents sur le territoire
- De grands établissements n'ont pas connu d'investissements récents
- Marché de la dentelle en net recul ces dernières années

Opportunités

- Valorisation du transmanche et des infrastructures trimodales existantes
- Développement du port de Calais (Calais Port 2015)
- Développement d'activités liées au tourisme, au transport et à la logistique de flux
- Présence d'un complexe industriel de rénovation et de maintenance ferroviaire
- Développement des échanges avec la Grande-Bretagne et l'Europe du Nord
- Ouverture de la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode en 2009
- Londres 2012

Menaces

- Forte diminution du poids de l'industrie
- Dépendance forte d'entreprises de maintenance aux grands donneurs d'ordre locaux (problématique de la massification des marchés)
- Concentration des secteurs à "risque" sur le territoire

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

La population du bassin d'emploi de Calais, avec 117 800 habitants représentait en 2006, 4% du poids total de la région. La population est jeune, les revenus des ménages du Calais sont souvent modestes.

Avec 75 790 habitants, la ville de Calais est la plus peuplée des communes du département du Pas-de-Calais. La zone d'emploi de Calais a des atouts importants en matière de tourisme liés à son environnement naturel préservé et à son implantation géographique.

Par ailleurs, la zone est remarquablement desservie par les infrastructures de communication. Le territoire est totalement désenclavé avec deux autoroutes, l'aérodrome de Calais-Marck qui permet d'accueillir une flotte d'affaires, un réseau ferroviaire qui relie Calais à Paris en 1h30, et à Londres en 1h45 min, le tunnel sous la Manche et les liaisons maritimes vers la Grande-Bretagne. Des études sont en cours sur l'agrandissement du canal de Calais et le désenclavement du port par la voie d'eau.

Le Calais dispose d'infrastructures portuaires favorables à son développement, grâce aux activités liées au port et au tunnel sous la Manche (1^{er} port français et 2^{ème} rang mondial pour le trafic de voyageurs et pour les échanges avec la Grande-Bretagne, 4^{ème} port de marchandises français, pôle ferroviaire de transport de passagers et de fret, pôle commercial...). Hors vrac et liquides, le complexe logistique de Calais (port + Eurotunnel) se place au premier rang hexagonal avec 57 millions de tonnes de marchandises traitées. Enfin, Calais est un point nodal des réseaux de télécommunications et de transferts de données à haut débit.

La zone d'emploi de Calais est couverte en grande partie par le Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale, en particulier les communautés de communes des Trois Pays, de la région d'Ardres et de la Vallée de la Hem.

L'application de la loi littoral est parfois problématique sur le territoire, du fait de la pression exercée par l'aménagement touristique et l'urbanisation.

Le territoire du Calais, du fait du réchauffement climatique, pourrait être concerné par la montée des eaux parce qu'une partie se situe sous le niveau de la mer et que son assèchement tient à un réseau de fossés, pompes et écluses (zone des waterings). Il est soumis à un important phénomène d'érosion.

Il est caractérisé par des rejets atmosphériques importants avec notamment le trafic transmanche, les véhicules (logistique et flux), l'industrie de la chimie... En matière de rejets en mer, on peut noter le cas particulier de Huntsman Tioxide qui reste un des plus gros rejets de métaux et sulfates au niveau national.

Il est nécessaire de chercher à conforter l'offre locale de traitement des déchets issus des entreprises et de parfaire la maîtrise de l'urbanisation autour des sites SEVESO : les 3 sites SEVESO (INTEROR, CALAIRE, SYNTHEXYM) de la zone sont en phase 1 pour l'application des Plans de Prévention des Risques Technologiques.

L'organisation de l'espace doit intégrer le souci de développement économique, dans le respect du littoral et des espaces de richesse écologique présents sur le territoire. Le territoire est concerné dans sa partie ouest par l'opération Grand Site de requalification du site des 2 Caps.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Une procédure d'élaboration de SCOT est en cours sur le territoire du pays du Calaisis, pilotée par le syndicat mixte. Ce territoire comprend cinq structures intercommunales : la Communauté d'Agglomération du Calaisis (CAC), la Communauté de Communes du Sud-Ouest Calaisis (CCSOC), la Communauté de Communes des Trois Pays (CCTP), la Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem (CCRAPH) et la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (CCRA).

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE ET ACCUEIL D'ENTREPRISES

De manière générale, la CAC concentre la majorité des disponibilités foncières économiques. On peut remarquer le regroupement des zones d'activités le long des deux axes autoroutiers que sont l'A16 et l'A26. Cela est particulièrement vrai pour l'A16. Du Virval à l'extension de Transmarck on compte pas moins de 440 hectares aménagés ou en passe de l'être dévolus à plus ou moins long terme à de l'activité économique. On remarque également l'absence à l'Est de zones à vocation commerciales, les principaux commerces du Calais se situant au Sud-ouest de Calais (Cité Europe, Auchan).

La stratégie du Calaisis de développer le secteur d'activité du transport et de la logistique se retrouve dans la vocation des zones, puisque trois des plus importantes zones lui sont dédiées. Les deux déjà occupées sont celle du port, et celle du terminal TransManche. La troisième est la zone TransMarck-Turquerie dont les travaux d'aménagement n'en sont qu'à leurs prémices.

La zone industrielle des dunes est une zone importante pour le Calaisis, du fait de sa localisation stratégique, de la marque qu'elle imprime sur le paysage de cette section du Littoral, et des activités qu'elle héberge avec principalement des industrie chimiques, comme Tioxide, Synthéxim, Interor..., ou électrométallurgique, comme UCAR.

Les zones Marcel Doret, du Beaumarais et celle du Virval sont principalement orientées vers le commerce de détail mais comporte quelques PME industrielles (Bellier, Cité de la dentelle, MECCANO...) et quelques entreprises du BTP (centrale d'enrobage). Les deux premières sont presque remplies.

La zone dite ZAC 2, qui appartient à Eurotunnel, est une zone dont la localisation est stratégique, puisqu'il s'agit d'un espace de fait très marchand, à proximité de la Cité Europe et de l'A16 et profitant d'un effet vitrine par rapport à cette autoroute.

La zone de la plaine de Sangatte, liée au site des Deux Caps, devrait accueillir un golf. Un des enjeux de cette zone est de l'intégrer dans un projet consistant à faire du Calaisis une destination touristique à part entière, via la réalisation d'un projet touristique de grande qualité dans un secteur emblématique, cela dans le respect des dispositions de la loi littoral.

Les PPRT¹ vont permettre de contribuer à définir une stratégie de maîtrise des risques sur les territoires accueillant des sites industriels à risques. Combinant réduction des risques à la source, réglementation de l'urbanisation et des constructions, mesures foncières pouvant aller jusqu'à l'expropriation, ces plans seront des leviers puissants pour l'action publique.

Les établissements concernés ou qui seront concernés par les PPRT sont les sites SEVESO seuil haut du territoire :

- Calaire Chime SA
- Interior
- Synthexim

2 Emploi et marché du travail²

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Emploi, qualifications et mobilités

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 3,6% de l'emploi total régional avec une répartition de 92,3% de salariés et 7,7% de non-salariés. Ces derniers sont plus développés, + 0,9 point par rapport à la moyenne. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 49,6%, le 6^{ème} plus faible de la région. Il est inférieur de - 5,7 points à la moyenne.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence un sous encadrement dans la construction et le tertiaire. Les postes d'employé, plus d'un tiers des emplois, sont plus développés.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES4	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	16,0 %	46,6 %	9,8 %	27,5 %	100,0 %
EU Construction	17,7 %	62,6 %	5,2 %	14,5 %	100,0 %
EV Tertiaire	9,3 %	17,2 %	45,6 %	27,9 %	100,0 %
Total	11,4 %	24,2 %	37,5 %	26,9 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	- 2	1,8	2,2	- 1,9	—
EU Construction	- 0,7	4,0	- 0,1	- 3,2	—
EV Tertiaire	0,5	4,4	3,5	- 8,5	—
Total	- 0,5	1,9	5,2	- 6,6	—

(Source : DADS 2006)

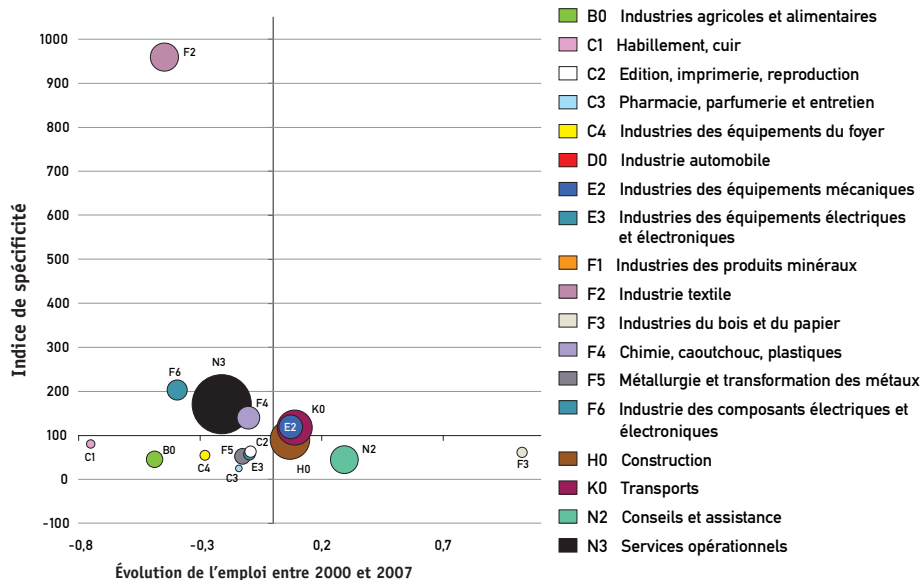
1. Plan de prévention des risques technologiques

2. Source : DRTEFP

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	462	- 439	- 48,7%	45,8	1,4 %
C1 Habillement, cuir	125	- 377	- 75,1%	80,8	0,4 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	216	- 22	- 9,2%	63,5	0,7 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	73	- 12	- 14,1%	25,3	0,2 %
C4 Industries des équipements du foyer	167	- 65	- 28,0%	55,3	0,5 %
E2 Industries des équipements mécaniques	974	66	7,3%	119,6	2,9 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	232	- 25	- 9,7%	57,1	0,7 %
F1 Industries des produits minéraux	60	39	185,7%	19,9	0,2 %
F2 Industrie textile	1 360	- 1 104	- 44,8%	959,5	4,1%
F3 Industries du bois et du papier	176	89	102,3%	61,5	0,5 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	863	- 98	- 10,2%	140,0	2,6 %
F5 Métallurgie, transformation des métaux	414	- 60	- 12,7%	52,3	1,2 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	698	- 456	- 39,5%	203,0	2,1%
H0 Construction	2 629	169	6,9%	90,5	7,9%
K0 Transports	2 099	171	8,9%	117,7	6,3%
N2 Conseils et assistance	1 293	293	29,3%	44,7	3,9%
N3 Services opérationnels	5 936	- 1 591	- 21,1%	170,5	17,9%
ZZ Autres activités	15 305	453	3,1%	98,7	46,2%
TOTAL	33 130	- 3 095	- 8,5%	—	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



Les migrations alternantes sont peu importantes surtout dans le sens des entrées. Un quart des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (8^{ème} rang sur 15) et moins d'un cinquième des emplois locaux sont occupés par des non résidents (11^{ème} rang sur 15). Les navettes sortantes sont à destination des zones d'emploi de Dunkerque (11%), Boulogne (4%) et St Omer (3%). Les entrées proviennent de Boulogne (8%) et Dunkerque (4%).

Emploi salarié et approche sectorielle

La structure par activités en 36 postes est l'une des trois moins diversifiées de la région. C'est le 3^{ème} territoire le plus tertiarié de la région avec 74% des effectifs salariés. Sur la période observée (2000 à 2007), l'évolution de l'emploi est négative, - 8,5% contre + 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi. Ce résultat global s'explique par les pertes importantes de postes de travail dans l'industrie (- 2 600) principalement dans quatre secteurs d'activité, le textile, l'industrie des composants électriques/troniques, l'agroalimentaire et l'habillement. Dans le même temps, le tertiaire perd également des emplois en raison de la forte contraction de l'intérim (résultat exceptionnel partagé avec Cambrai). La construction affiche des gains mais sur un rythme plus faible qu'en région.

2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est historiquement très élevé, c'est le 2^{ème} plus fort de la région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 13,8% soit 2,7 points de plus que la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une hausse plus modérée, + 0,4 point contre + 0,8 point en Nord – Pas-de-Calais.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
CALAISIS	12 243	48,5%	32,1%	12,7%	41,3%	4,6%
NPDC	264 344	47,8%	28,8%	12,8%	35,0%	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
CALAISIS	0,1%	- 3,7%	6,3%	- 3,4%	- 0,7%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	- 0,7%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des jeunes de moins de 26 ans et à un degré moindre des femmes, bien que minoritaires. Les hommes et les jeunes sont plus pénalisés par la légère dégradation du marché du travail en 2008. Les risques de chômage de longue durée sont beaucoup plus prononcés.

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel de 2000 à 2007

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
CALAISIS	5 491	1 322	561	3 063	545	3 563
	100,0%	24,1%	10,2%	55,8%	9,9%	64,9%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	25,6%	28,1%	32,9%	13,4%	100,0%
EU Construction	12,6%	57,3%	22,9%	7,2%	100,0%
EV Tertiaire	8,4%	6,6%	77,0%	8,0%	100,0%
Total	10,3%	12,1%	69,3%	8,3%	100,0%
Écart à la région					
ET Industrie	- 2,7	1,2	3,3	- 1,8	—
EU Construction	- 5,9	1,2	6,2	- 1,4	—
EV Tertiaire	- 2,0	- 6,4	13,6	- 5,2	—
Total	- 2,5	- 4,2	11,5	- 4,8	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économique entraîne un recul des offres d'emploi déposées au Pôle emploi au plan régional. La zone de Calais ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est plus contenue, - 3,3 % contre - 7,5 % en moyenne. Le marché de l'emploi local est fortement alimenté par des contrats à durée déterminée courts. Ceux-ci restent en hausse. Les contrats à durée indéterminée et déterminée longs sont en baisse.

Les offres d'emploi pour des postes d'employés sont nettement prépondérantes mais en recul. Pour les ouvriers qualifiés ou non, le marché de l'emploi est en hausse sur un très faible volume.

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Les données (voir tableau plus haut "Caractérisation des emplois industriels - Source DRTEFP") montrent une réduction forte des effectifs dans le textile habillement sur la période 2000-2007 qui reste le premier employeur industriel, suivi des équipements mécaniques ainsi que la filière chimie qui prédomine avec ces nombreuses entreprises que sont Calaire, Interor...

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Calais

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Ets Lucien Noyon Et Cie	Calais	530	Dentelles
Schaeffler Chain Drive Systems	Calais	395	Fabrication d'organes mécaniques de transmission
Alcatel Submarine Networks	Calais	325	Câbles sous-marins
Calaire Chimie SA	Calais	295	Chimie
Tioxide Europe S.A.S.	Calais	286	Chimie
Ucar Snc	Calais	191	Electrométallurgie
Cuno Filtration Sas	Les Attaques	150	Filtres industriels
Ets Bellier Et Cie	Calais	140	Teinture (dentelle)
Draka Comteq France	Calais	128	Conception de câbles
Societe des Usines Chimiques Interor	Calais	127	Chimie
Scierie et Palettes du Littoral	Audruicq	124	Palettes - Bois

(Source : SESSI – EAE 2007 sauf * : effectifs corrigés au 31.12.06)

Le groupe Schaeffler Automotive a acheté à Brampton Renold le site de Calais et celui de St Siméon (en Isère) en 2006. L'audit du repreneur devait se terminer en février 2007. L'activité 2006 est en progression avec de nouvelles prises de marché pour le site de Calais et les prévisions sont bonnes pour 2007 (prévision basse : chiffre d'affaires de 2006). 95 % des ventes sont réalisées à l'exportation. Les effectifs permanents sont stables, soit environ 400 personnes. Le rachat du site par Schaeffler donne l'opportunité au groupe de maîtriser la production de l'ensemble des pièces de transmission moteur. Un déménagement (hors du centre-ville de Calais) pourrait être envisagé. Malheureusement la crise a été ressentie profondément dans l'entreprise avec la perte de 115 emplois au début de l'année 2009.

Noyon est le premier fabricant mondial de dentelles de Calais (création, fabrication, diffusion et promotion dans le monde entier). A partir de l'ourdissage, Noyon intègre verticalement l'ensemble de la filière (R&D, graphisme, collections, échantillonnage en atelier, ourdissage, wheelage, tissage, tricotage, préformage, clipping, teinture, apprêts, vérification et réparation, écaillage, conditionnement, expédition). La situation économique reste très délicate (6 PSE depuis 2002). En 2006, Noyon a repris la société DARQUER. Fin 2008, Noyon a été mis en redressement judiciaire.

Tioxide Europe S.A.S. est une société qui produit de l'oxyde de titane servant à la fabrication des peintures, matières plastiques, cosmétiques, etc. Installée à Calais depuis 1964, cette unité emploie actuellement 280 personnes et environ 130 sous-traitants, sans compter les emplois induits à l'extérieur. Elle réalise environ 180 millions d'euros de chiffres d'affaires. Elle fait partie du Groupe Tioxide, qui comprend 7 usines de fabrication d'oxyde de titane dans le monde, lui même propriété du groupe de chimie américain Huntsman. Le site se heurte à la hausse récente du coût de l'énergie et à l'arrivée sur le marché des pays émergents (Europe de l'est et Chine) qui tirent les prix de vente à la baisse sur le long terme.

Alcatel Submarine Network est un des leaders mondiaux dans la fabrication, la pose et la maintenance de câbles sous-marins armés en fibre optique. La capacité de production de Calais est de 40 000 km câble/an soit la totalité actuelle de la demande mondiale.

4 Enjeux et perspectives

4.1 DE GRANDES OPPORTUNITÉS D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Calais est à proximité de l'un des détroits les plus fréquentés au monde et occupe une place tout à fait particulière dans le paysage régional, en matière de déplacements de personnes et de flux de marchandises. A ce titre, les acteurs du Calais s'efforcent de développer des synergies autour de la zone liée à Eurotunnel, de développer les potentialités du port en y incluant une desserte par voie d'eau opérante, de valoriser la zone autour de la gare TGV, et de conforter les zones industrielles existantes bénéficiant d'un bord à canal.

Fin 2006, la communauté d'agglomération du Calaisis a présenté un projet de zone logistique le long de l'A16 : 158 hectares seront aménagés pour capter l'imposant flux de marchandises qui transite par le Calaisis. D'autres projets d'implantations sont en cours d'élaboration.

Compte tenu de ce qui précède, le territoire s'est fixé un objectif de construction de 500 000 m² d'entrepôts à 5 ans.

Dans ce contexte, les 40 ha libérés par la fermeture de la Comilog constituent une opportunité foncière stratégique pour le développement économique, portuaire et industriel de la zone d'emploi du Boulonnais. Un parc d'activité labellisé HQE de 20 ha et un terminal roulier spécialisé a été réalisé.

5 Proposition d'actions. Conclusion

La particularité de certaines PME du territoire est d'être quasiment mono-client. C'est le cas de nombreuses entreprises de service, notamment parmi les sous-traitants d'Eurotunnel où une filière intéressante a exploité se trouve dans les activités de maintenance et de réparation ferroviaires. Il est important de pouvoir leur proposer des pistes de diversification.

Aujourd'hui, le flux des voyageurs ne s'arrête pas à Calais et pourtant des études régionales ont montré que la carte tourisme est un vrai moteur de développement dans la région et plus particulièrement sur le Littoral.

Par ailleurs, pour les PME, des actions visant à favoriser la mise en réseau afin de répondre collectivement à des problématiques ou à la massification en cours des marchés des grands donneurs d'ordres (clubs d'entreprises) sont à poursuivre telle la mise en place d'un cluster maintenance par la Chambre de Commerce et d'Industrie en partenariat avec les lycées professionnels.

D'autres initiatives pourraient être menées parmi lesquelles le développement.


Enfin, le tourisme est un axe de développement prometteur. Aujourd'hui, le flux des voyageurs ne s'arrête pas à Calais et pourtant des études régionales ont montré que la carte tourisme, qu'il soit de loisirs ou d'affaires, est un vrai moteur de développement dans la région et plus particulièrement sur le littoral. Les CCI de Boulogne sur

Mer et de Calais ainsi que le Comité Départemental du Tourisme ont signé une convention pour mettre en place un site Internet vitrine de la destination "Côte d'Opale". L'approche des jeux Olympiques de 2012 engage les collectivités à lancer des projets structurants susceptibles de fidéliser la clientèle qui se rendra à Londres et qui pourra loger sur le littoral.

Le pays du Calaisis est un territoire en mutation profonde qui a longtemps souffert d'un repli sur lui-même, même si paradoxalement sa première source de richesse est le port. En 2006, la décentralisation portuaire a vu le transfert de propriété du port de Calais au Conseil Régional (et ses corollaires dont la gestion des sédiments de dragage). Outils et poids économique majeur, le port et Eurotunnel devraient se développer afin de suivre l'évolution du trafic fret promis à une forte augmentation dans les 10 ans à venir. En particulier, le projet de la Chambre de Commerce et d'Industrie, concessionnaire du port, est de doubler la surface du port en créant sur la mer une nouvelle digue ; l'ensemble de cet investissement "port 2015" oscille suivant les scénarii entre 450 et 600 millions d'euros et va de pair avec une politique foncière basée sur la logistique de flux.

Dans un contexte de renouveau, les atouts de la zone d'emploi sont indéniables et des investisseurs étrangers identifient maintenant Calais comme la tête de pont d'une stratégie européenne : le développement de zones logistiques implantées le long de l'A16 démontre bien tout l'intérêt géographique de la zone pour des industriels porteurs de projets de développement vers l'Europe de l'Ouest et l'Angleterre.

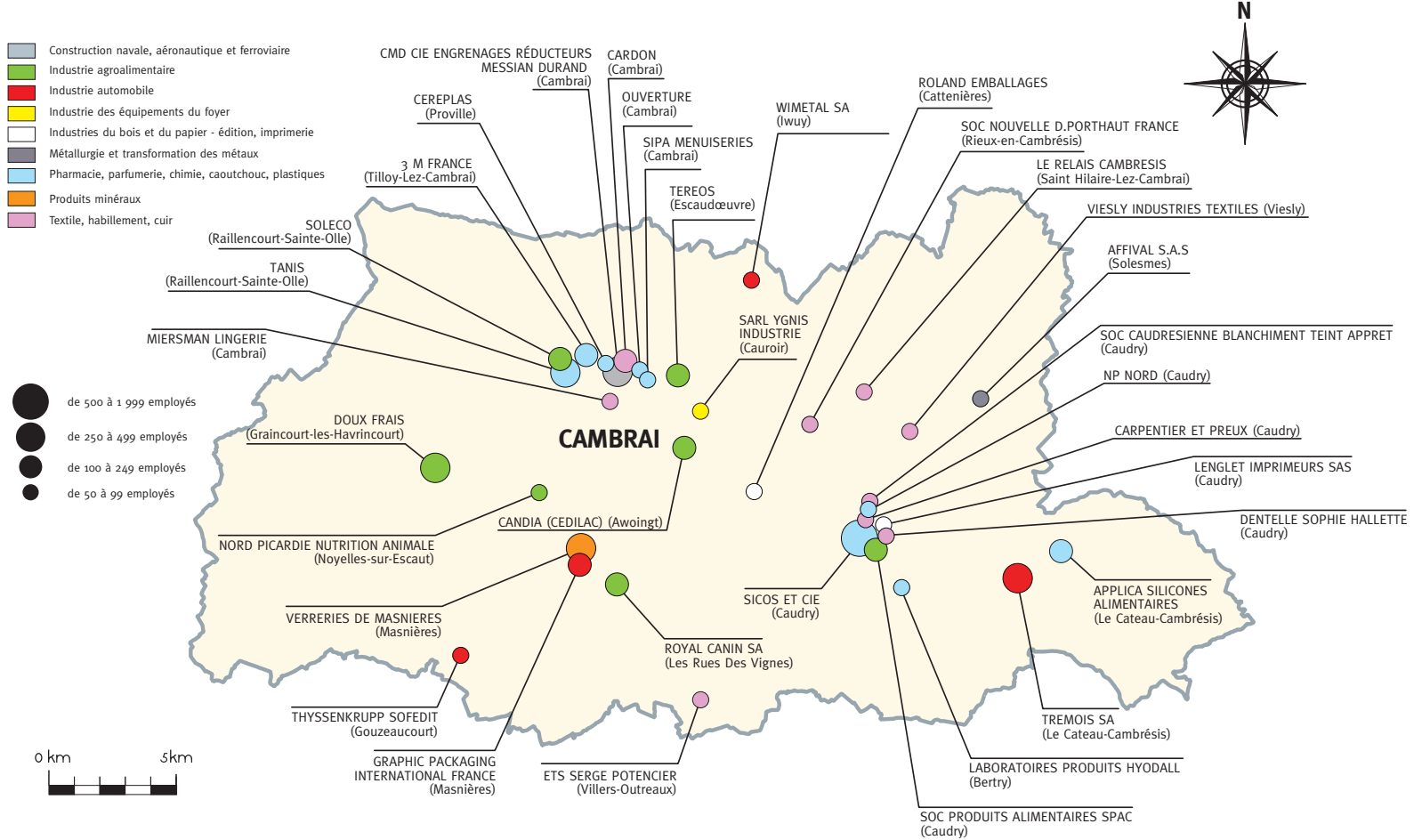




ZONE D'EMPLOI **CAMBRAI**



Principales implantations de la zone d'emploi de Cambrai



ZONE D'EMPLOI CAMBRAI

Pierre FACHE

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

La zone d'emploi de Cambrai regroupe les 116 communes de l'arrondissement de Cambrai (59) et les 35 communes des cantons de Marquion et de Bertincourt de l'arrondissement d'Arras (62). Elle concentre une activité textile importante, qui représente 25 % des effectifs de l'industrie du Cambrésis notamment dans les secteurs de la broderie (plus de 80 % de la production française) et de la dentelle (50 % de la production française). Le dynamisme du territoire a entraîné une diversification des activités avec l'arrivée de grandes entreprises de renommée européenne ou mondiale principalement sur l'Ouest de Cambrai (le long de l'A2). Le Cambrésis se distingue aussi par une importante activité agricole (80 % de la superficie du territoire) constituée en majorité de cultures céréalières et betteravières, à l'origine du développement de l'industrie agro-alimentaire.

Forces

- Bonne situation géographique associée à un cadre de vie préservé
- Axes de transports routiers performants
- Structure commune de promotion et de développement : "Cambrésis Développement Economique"
- Importante ressource en eau

Faiblesses

- Spécialisation historique du territoire sur l'industrie textile
- Déséquilibre est/ouest du territoire
- Eclatement des structures intercommunales
- Des eaux souterraines abondantes mais menacées de surexploitation

Opportunités

- Implantation de nouvelles infrastructures : Canal Seine Nord Europe pour 2015 et plate-forme multimodale de Marquion
- Disponibilité foncière et futurs espaces de projets de Niergnies et BA 103
- Portage avec l'Arrageois d'un pôle d'excellence régional agro-alimentaire
- Maintien de la performance des entreprises textiles via le pôle d'excellence "Cambrésis-Textile", le SPL "Association des Brodeurs de France" en association avec le pôle de compétitivité UPTEx

Menaces

- Difficultés de la filière textile : restructurations et fermetures
- Fermeture de la base militaire BA 103 à l'horizon 2012
- Mutations de la filière automobile
- Formation et qualification des actifs parfois peu adaptées aux emplois
- Déficit d'offres d'emploi

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Une densité de population inférieure à la moyenne régionale

Située au sud de la région Nord – Pas-de-Calais, la zone d'emploi de Cambrai est composée de zones à vocation industrielle, principalement autour de Cambrai et Caudry, et de zones à vocation plus rurale et touristique réputées pour leur qualité de vie. L'activité agricole est très développée sur le Cambrésis. Le développement économique et industriel du territoire date du XIX^{ème} siècle, avec des activités traditionnelles de textile, de métallurgie et de céramique, qui ont aujourd'hui en partie disparu. Cependant, le Cambrésis a connu un rebond économique. Une réelle dynamique de développement a permis de nombreuses implantations industrielles de la part de PME/PMI et de grands groupes, ainsi que des extensions de sites existants. En termes démographiques¹, la zone d'emploi du Cambrésis comptait, en 2009, 179 678 personnes sur 1 160 km², soit une densité moyenne de 155 habitants/km² contre 326 habitants/km² au niveau régional. Un vieillissement de la population plus important qu'au niveau national est par ailleurs constaté.

Le Plan climat en cours de rédaction va insuffler de nouvelles réflexions pour le développement durable du territoire. L'approvisionnement en eau provient essentiellement de la nappe de la craie. Cette ressource doit être préservée tant au niveau de la prévention des pollutions potentiellement liées à l'agriculture intensive qu'au niveau du risque réel de surexploitation pour les besoins industriels provenant notamment de l'industrie agro-alimentaire, grande consommatrice.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Une réduction des intercommunalités engagée

Les communes du Cambrésis sont regroupées pour une grande majorité sous différentes structures intercommunales :

- la Communauté d'Agglomération de Cambrai
- 12 communautés de communes

Une dynamique de simplification et de regroupement intercommunal est engagée sur le territoire. Des rapprochements significatifs sont attendus pour 2010.

Dans un souci d'animation et de coordination de l'ensemble des initiatives locales, 108 communes (10 intercommunalités et une commune autonome) se sont rassemblées au sein du Pays du Cambrésis. Sa charte de développement est un élément majeur de la stratégie politique de développement du territoire.

1. Source : INSEE

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) définit des “règles à respecter” dans son Projet d’Aménagement et de Développement Durable du territoire (PADD). Il concerne 110 communes et 10 intercommunalités de l’arrondissement de Cambrai.

Le Pays du Cambrésis s’est regroupé avec le syndicat mixte du SCOT du Cambrésis au sein du **Syndicat mixte du Pays du Cambrésis** qui accentue sa politique en faveur d’un développement durable de son territoire avec l’élaboration d’un Plan climat territorial autour de l’enjeu du réchauffement climatique et la mise en place d’un schéma de trame verte et bleue.

Les 2 intercommunalités de Marquion et de Bertincourt (Pas-de-Calais) s’ajoutent pour la définition complète de la zone d’emploi.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Transports possibles par route ou voie d’eau

Le Cambrésis bénéficie d’un emplacement géographique très favorable. En effet, ce territoire se situe à proximité immédiate des autoroutes A2 “Paris-Bruxelles” et A26 “Calais-Reims”, permettant un accès rapide aux grandes métropoles européennes. Le canal de Saint-Quentin - Escaut qui passe à l’ouest de Cambrai est un atout supplémentaire au niveau du transport de marchandises notamment avec le projet Seine – Nord Europe qui verra le jour en 2015.

Le parc d’activités Actipôle situé près de Cambrai, à proximité de l’autoroute, est particulièrement attractif. Son expansion s’est faite de façon spectaculaire. D’autres zones d’activités sont aménagées ou en prévision de l’être.

1.4 ACCUEIL D'ENTREPRISES

CDE : une structure d’accueil unique pour les investisseurs

Pour la promotion et le développement économique du Cambrésis, les collectivités locales et la CCI ont créé une structure commune :

“Cambrésis Développement Economique” (CDE).

Le site de CDE : <http://www.locatecambraifrance.com> donne aux investisseurs potentiels (projets exogènes) intéressés par les zones d’activité du Cambrésis toutes les informations utiles pour les accueillir.

La ruche du Cambrésis, créée début 2009 à Beauvois en Cambrésis accueille sur une surface utile de 1750 m² des créateurs d’entreprises dans tout type d’activités, traditionnelles ou innovantes, excepté le commerce de détail. Elle comprend 19 bureaux, 4 ateliers de 150 m² et 4 locaux technologiques.

2 Emploi et marché du travail ²

En 2007, la zone d'emploi de Cambrai comptait 35 874 emplois salariés contre 36 770 en 2000, répartis comme suit :

Répartition de l'emploi de la ZE de Cambraisis

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution en %
*Agriculture, sylviculture et pêche	1 611	1 586	- 2 %
Industrie	11 808	9 710	- 17.8%
Energie	107	52	- 51.4%
Construction	2 943	3 647	23.9%
Tertiaire	20 301	20 879	2.8%
dont services aux entreprises	4 617	4 028	- 12.8%
Total	36 770	35 874	- 2.4%

(Source ASSEDIC & MSA 2007)

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 4,1% de l'emploi total régional avec une forte proportion de non-salariés (10%). Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux de 52,7% est inférieur de - 2,5 points à la moyenne régionale.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une sur-représentation des ouvriers non qualifiés dans tous les secteurs et à un degré moindre des ouvriers qualifiés. Les emplois d'encadrement supérieurs et intermédiaires sont sensiblement moins développés.

Un tiers des résidents ayant un emploi quittent quotidiennement le territoire du cambrésis (6^{ème} rang sur 15) en revanche les migrations entrantes sont réduites. Moins de 2 emplois locaux sur 10 sont occupés par des non résidents (10^{ème} rang sur 15). La principale destination de travail est la zone d'emploi de Valenciennes (10%) et 7% quittent la région. Les entrées proviennent du Valenciennois (4%) et d'autres régions (4%).

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES4	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	27,6 %	42,6 %	8,0 %	21,9 %	100,0 %
EU Construction	24,0 %	55,8 %	6,4 %	13,9 %	100,0 %
EV Tertiaire	10,4 %	14,0 %	44,7 %	30,8 %	100,0 %
Total	18,5%	24,6%	30,8%	26,1%	100,0%
Écart à la région en points					
ET Industrie	9,5	- 2,2	0,3	- 7,6	—
EU Construction	5,6	- 2,9	1,1	- 3,8	—
EV Tertiaire	1,7	1,3	2,7	- 5,6	—
Total	6,7	2,2	- 1,5	- 7,4	—

(Source DADS 2006)

2. Source : DRTEFP

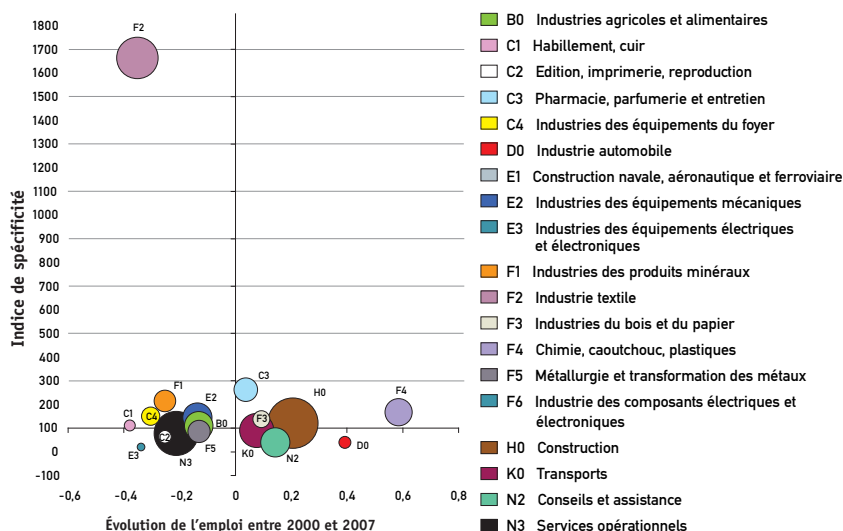
Emploi salarié privé et approche sectorielle

L'industrie représente encore 28,3% des effectifs salariés (8^{ème} rang sur 15). L'évolution de l'emploi de 2000 à 2007 a été négative, à contre-courant de la région : - 2,1% contre + 4,5%. Ce résultat global s'explique par des pertes dans l'industrie : - 2 100 postes de travail, pour 2/3 dans l'industrie textile non compensées par les créations dans la construction (+ 621) et le tertiaire (+ 580).

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	1 156	- 175	- 13,1%	109,9	3,3 %
C1 Habillement, cuir	180	- 110	- 37,9 %	111,7	0,5 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	228	- 77	- 25,2 %	64,3	0,7 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	788	28	3,7 %	262,1	2,3 %
C4 Industries des équipements du foyer	475	- 207	- 30,4 %	151,0	1,4 %
D0 Industrie automobile	213	60	39,2 %	40,0	0,6 %
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0	- 11	- 100,0%	0,0	0,0 %
E2 Industries des équipements mécaniques	1 230	- 195	- 13,7 %	144,9	3,6 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	88	- 45	- 33,8 %	20,8	0,3 %
F1 Industries des produits minéraux	674	- 228	- 25,3 %	214,3	2,0 %
F2 Industrie textile	2 458	- 1 330	- 35,1%	1664,2	7,1 %
F3 Industries du bois et du papier	413	35	9,3 %	138,4	1,2 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 076	397	58,5 %	167,5	3,1 %
F5 Métallurgie, transformation des métaux	709	- 106	- 13,0 %	85,9	2,1 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	22	- 51	- 69,9 %	6,1	0,1 %
H0 Construction	3 647	621	20,5 %	120,5	10,6 %
K0 Transports	1 676	118	7,6 %	90,2	4,9 %
N2 Conseils et assistance	1 215	152	14,3 %	40,3	3,5 %
N3 Services opérationnels	2 799	- 754	- 21,2 %	77,2	8,1 %
ZZ Autres activités	15 475	1 127	7,9 %	95,8	44,8 %
TOTAL	34 522	- 751	- 2,1 %	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est le 8^{ème} de la région sur 15. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 11,6% soit + 0,5 point que la moyenne régionale. Le dernier trimestre est marqué par une très forte hausse, + 1 point supérieure à celle constatée dans le Nord – Pas-de-Calais.

Les demandeurs d'emploi sont un peu plus fréquemment qu'en région des femmes et des seniors. Le risque de chômage de longue durée est un peu plus prononcé. En 2008, la dégradation du marché du travail a plus touché les hommes et les jeunes de moins de 26 ans.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
CAMBRÉSIS	12 014	50,9 %	27,5 %	14,2 %	36,7 %	4,5 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
CAMBRÉSIS	6,5 %	3,1 %	9,2 %	4,3 %	4,1 %	—
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économique entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. Le Cambrésis ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est plus prononcée qu'en région, - 13,3% contre - 7,5%. Toutes les offres d'emploi sont concernées quelle que soit la durée mais plus particulièrement les contrats à durée déterminée longs et l'intérim.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
CAMBRÉSIS	6 047	1 880	726	2 804	637	3 785
	100,0 %	31,1 %	12,0 %	46,4 %	10,5 %	62,6 %
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0 %	30,2 %	9,9 %	39,3 %	20,6 %	70,6 %

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les propositions de postes d'employés sont en progression dans la construction et le tertiaire à l'inverse des autres qualifications quel que soit le secteur d'activité. Les offres d'emploi d'ouvriers qualifiés ou non restent proportionnellement plus fréquentes en Cambrésis.

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	15,9 %	42,4 %	27,5 %	14,2 %	100,0 %
EU Construction	17,2 %	56,3 %	22,4 %	4,2 %	100,0 %
EV Tertiaire	16,7 %	14,9 %	61,6 %	6,8 %	100,0 %
Total	18,4 %	20,6 %	54,0 %	7,1 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 12,4	15,4	- 2,1	- 0,9	—
EU Construction	- 1,3	0,2	5,6	- 4,4	—
EV Tertiaire	6,4	1,9	- 1,8	- 6,5	—
Total	5,6	4,3	- 3,9	- 6,0	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Accompagnement mis en place sur le territoire

Afin d'accompagner les entreprises en développement (endogène) ou qui ont décidé de s'implanter sur le Cambrésis (exogène), le territoire s'est doté, depuis 2001, d'un dispositif d'accompagnement en emploi - ressources humaines (RH). Une Gestion Prévisionnelle des Implantations et du Développement (GPID) a été constituée par les principaux partenaires locaux de l'emploi et de la formation (Cambrésis Développement Economique, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil régional, DDTEFP, Education nationale, Maison de l'Emploi, Pôle Emploi). Elle a facilité la création de plus 1 000 emplois ces dernières années.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cambrésis, avec le soutien de nombreux partenaires et en coordination avec les partenaires locaux, pilote :

- une plate-forme RH afin de mieux répondre aux attentes exprimées par les chefs d'entreprise en terme d'accompagnement RH
- une mission accompagnant une douzaine d'entreprises sur la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Enfin, une mission visant à promouvoir les formations en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) a été créée en 2008 pour accompagner essentiellement des PME et TPE. Cette mission permet d'améliorer la mise en relation entre offreurs et demandeurs de contrats en alternance par l'utilisation du portail Internet "cambresis-apprentissage.com".

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Le textile 2 fois plus important que la mécanique, l'agro-alimentaire ou la plasturgie

Les secteurs "habillement cuir" et "industrie textile" ont enregistré les baisses les plus importantes en terme d'effectifs (- 39% et - 25%).

Le secteur qui a le plus recruté entre 2000 et 2007 est celui de la "Chimie, caoutchouc et plastiques" (+ 58%). Le secteur de la plasturgie s'est bien développé avec l'arrivée d'entreprises travaillant le plastique pour l'automobile (TREMOS, GRUPO ANTOLIN CAMBRAI) ou les emballages (LIFE PLASTIC et CRYSTAL PLASTIC). Le secteur qui emploie le plus de salariés reste "l'industrie textile" (27,3%). Il est suivi par "l'industrie des équipements mécaniques" (12,7%), "l'industrie agro-alimentaire" (11,9%) et "La Chimie, le caoutchouc et les plastiques" (11,7%).

La zone d'emploi concentre un nombre important d'entreprises qui produisent des produits de luxe et haut de gamme dans des secteurs variés :

- Flaconnage,
- Parfum,
- haute couture et linge de maison.

Le taux d'exportation des entreprises du territoire est supérieur à la moyenne régionale.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Le territoire se caractérise par une grande diversité d'activités exercées principalement dans un tissu de PME dense : peu d'entreprises ont un effectif important.

Sicos et Cie :

La société Sicos (Société Industrielle de Cosmétique), site de production du groupe L'Oréal pour la Division Produits de Luxe depuis 1970, emploie à Caudry environ 600 personnes. Elle fabrique et conditionne des produits de soin pour des marques telles que Lancôme, Hélène Rubinstein, Biotherm, Armani. Sicos emploie, pour son activité de distribution, 53 personnes dans sa centrale de commercialisation voisine du site de production.

Le groupe L'Oréal a annoncé à l'échéance 2010 :

- le regroupement des productions de son usine SOFAMA de Monaco sur le site de Caudry,
- la création d'une nouvelle plate-forme logistique dans l'Oise commune aux 3 sites de production spécialisés du groupe.

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Cambrais

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Sicos et Cie	Caudry	602	Fabrication de produits cosmétiques
Verreries de Masnières	Masnieres	474	Fabrication de verre creux (flaconnage)
Trémois	Le Cateau-Cambrésis	299	Fabrication de tapis pour l'automobile
Doux Frais*	Graincourt-les Havrincourt	290	Production de viande de volaille
Grupo Antolin Cambrai (ex.Tanis)	Raillencourt-Sainte-olle	290	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques pour l'automobile
CMD Cie Engrenages Réducteurs Messian Durand	Cambrai	282	Fabrication d'organes mécaniques de transmission
Soc Application Silicones Alimentaires (SASA)	Le Cateau-Cambrésis	279	Fabrication de supports de cuisson anti-adhérents pour boulangeries, industrie agroalimentaire
Candia (Cedilac)	Awoingt	239	Transformation et conditionnement de lait
3M France	Tilloy-lez-Cambrai	196	Fabrication de colles et adhésifs, microbilles de verre, bandes de marquage au sol
Cardon SAS	Cambrai	171	Fabrication de linge de maison et d'ameublement

(Source EAE 2007) - *Doux Frais implanté, dans une commune du Pas-de-Calais, est intégré à la zone d'emploi de Cambrai, mais ne fait pas partie de l'arrondissement.

Bormioli Rocco, Verreries De Masnières :

Le groupe BORMIOLI ROCCO, fondé par une famille italienne en 1825 (3 000 salariés, chiffre d'affaires 2007 de 550 M€) est présent sur les marchés du flaconnage, de la cosmétique, de la pharmacie, de l'alimentaire et des arts de la table. Structuré en trois pôles (les arts de la table, les emballages en verre et le plastique), il est présent en Nord – Pas-de-Calais par l'intermédiaire de sa filiale : LES VERRERIES DE MASNIERES (59). Jusqu'en 1994, date de leur rachat au groupe BSN, les verreries de Masnières réalisaient des flacons pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Depuis lors, l'activité pharmacie a été concentrée sur une unité en Italie et l'activité flaconnage haut de gamme pour la parfumerie et la cosmétique a été fortement développée à Masnières.

Le site de Masnières dans le Cambrésis a connu au cours de ces dernières années une phase de profonde réorganisation afin de retrouver le chemin de la rentabilité dans un secteur très concurrentiel. L'usine a réalisé ces dernières années de forts gains de productivité grâce à des programmes d'investissements très forts, notamment sur les lignes de fabrication (une nouvelle ligne de fabrication haute parfumerie a été installée en 2008). La production de l'usine représente 10% du marché mondial. Son métier se situant dans le haut de gamme.

3.3 MUTATIONS

Un arrondissement relativement moins touché

L'usine TREMOIS du Cateau a subi en 2007 la réorganisation du groupe Trèves avec la suppression de plus de 200 emplois en raison de l'arrêt de la fabrication des appuis-tête. La convention de revitalisation signée entre l'industriel et l'Etat se termine en 2010 et permettra d'accompagner la création d'un nombre d'emplois supérieur à ceux perdus. Par ailleurs, début 2009, l'annonce d'un transfert de 30 emplois au Cateau à été faite suite à la restructuration d'une usine du groupe TREMOIS dans l'Oise. Les mutations dans l'industrie textile touchent aussi des petits groupes comme DENTELLE SOPHIE HALETTE ou des PME et TPE majoritaires dans le paysage des entreprises. Dans un autre registre, la fermeture de la base aérienne BA 103 (1500 personnes), programmée à l'échéance 2012 fait l'objet d'un contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) avec l'Etat. Doté d'un montant de 10M€, ce contrat examine notamment la requalification des terrains d'une superficie de 356 ha en liaison avec l'aménagement de la future plate-forme multimodale de Marquion. Ce contrat permettra de développer des nouveaux projets sur le territoire.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Le canal Seine – Nord Europe : une opportunité de développement

Le projet Seine – Nord Europe verra le jour en 2015. Il constitue une opportunité pour développer un projet d'infrastructure majeur à l'échelle européenne sur le site de Marquion, retenu comme lieu de transfert des marchandises transportées par voie d'eau. Ce site ainsi que la transformation de la base aérienne "BA 103" font l'objet d'études approfondies pour retenir les meilleurs scénarios de développement économique du territoire. Le désenclavement ferroviaire est intégré à cette étude.

4 Enjeux et perspectives

Le Cambrésis reste dominé par une industrie textile qui continue de perdre des emplois de manière significative mais qui reste néanmoins performante notamment en terme de qualité des produits fabriqués. La CCI continue d'accompagner ce secteur prioritaire sur le territoire par le pôle d'excellence Cambrésis-Textile. Les brodeurs ont repris courant 2008 la gouvernance du système productif localisé (SPL) "Brodeurs de France" avec l'aide de l'Union Professionnelle des Dentelles et Broderies (UPDB). Les brodeurs prévoient de créer de nouvelles synergies entre les entreprises adhérentes au SPL. Le Cambrésis dispose par ailleurs d'une offre territoriale attractive et d'une image de "ville à la campagne" qui favorisent l'implantation d'entreprises de renommée européenne, voire mondiale, telles que : Columbia Sportswear (Plate-forme de distribution), Soleco-Florette (agro-alimentaire), Tanis (Equipement automobile), Lenglet-Imprimerie (catalogues). L'agence de promotion/prospection "Cambrésis développement Economique" commune à l'ensemble du territoire est à cet égard un acteur essentiel.

Témoins de ce dynamisme :

- une nouvelle implantation du groupe français FLEURY MICHON (démarrage en 2010) permettra à terme la création de 160 emplois pour la fabrication de plats préparés dans le secteur de l'agro-alimentaire,
- une implantation de la base logistique Lidl (démarrage fin 2010) permettra à terme la création de 180 emplois.

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Le Cambrésis ne dispose pas sur son territoire de centre de recherche mais travaille notamment avec l'université de Valenciennes Hainaut Cambrésis (UVHC) qui dispose d'une antenne à Cambrai. Le Cambrésis a également noué des partenariats avec les centres de recherche régionaux ou les pôles de compétitivité (Cf. le pôle UPTEX pour l'industrie textile). Un laboratoire de contrôle textile est à la disposition des entreprises du territoire et le pôle d'excellence agro-alimentaire se structure.


5 Propositions d'actions. Conclusion

Le territoire va connaître de profondes mutations économiques dans les années à venir avec la requalification de la Base Aérienne 103 et l'avènement du projet de canal Seine Nord, et la plateforme multimodale de Marquion. Les études engagées par les acteurs locaux devraient permettre un développement harmonieux et durable de ces zones d'activités. L'accompagnement des industries traditionnelles (textile, mécanique, agro-alimentaire) et en développement (chimie, plasturgie) doit être un point particulier de vigilance en incitant notamment les entreprises à rester actives sur les thèmes de "vision stratégique à terme" et de "développement des capacités d'innovation". Le développement de nouveaux isolants issus des filières lin ou chanvre pourrait être un axe de recherche en partenariat avec le secteur agricole cambrésien.

Sites Internet d'information

- Cambrésis Développement Economique : <http://www.locatecambraifrance.com>
- Syndicat mixte du Pays du Cambrésis : <http://www.lecambresisenprojet.com>
- Cci du Cambrésis : <http://www.cambresis.cci.fr/home.htm>





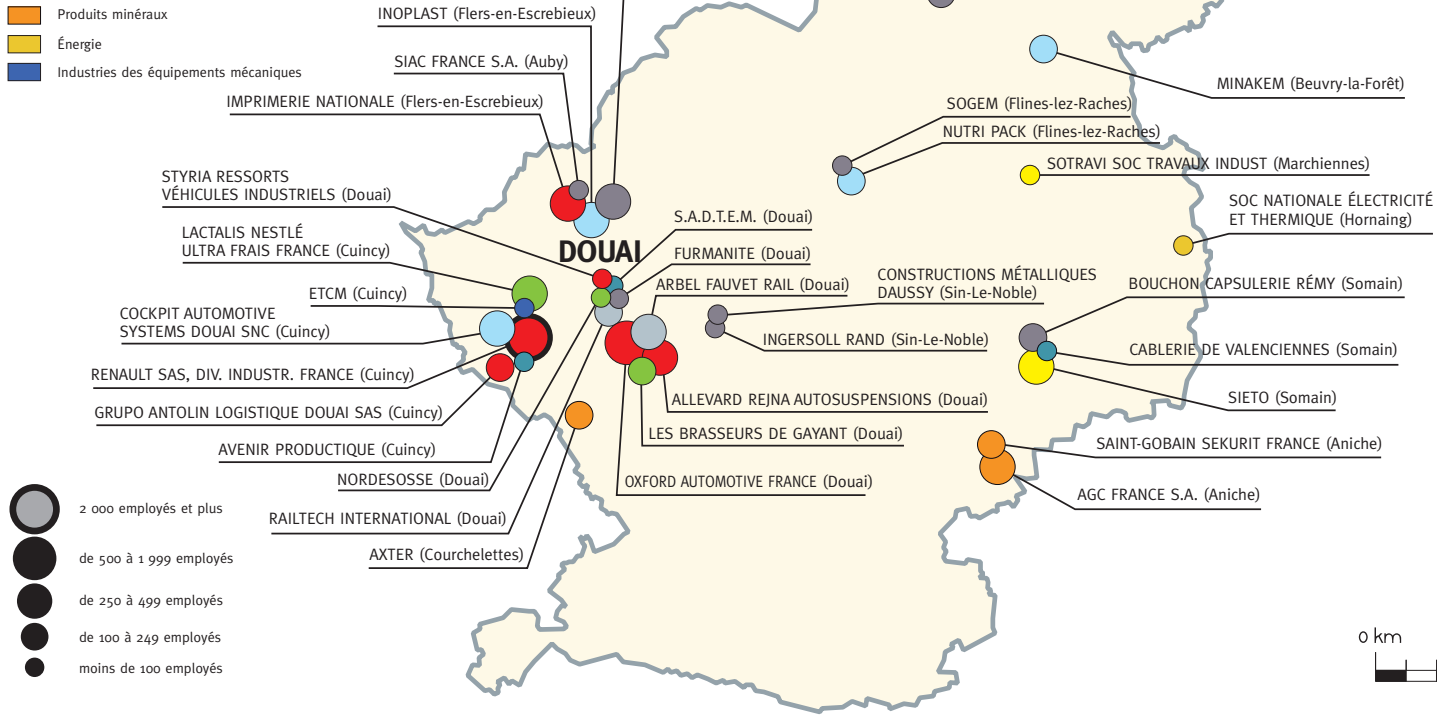
ZONE D'EMPLOI DOUAI

DOUAI



Principales implantations de la zone d'emploi de Douai

- Construction navale, aéronautique et ferroviaire
- Fabrication d'équipements et composants électriques et électroniques
- Industrie agroalimentaire
- Industrie automobile
- Industrie des équipements du foyer
- Industries du bois et du papier - édition, imprimerie
- Métallurgie et transformation des métaux
- Pharmacie, parfumerie, chimie, caoutchouc, plastiques
- Produits minéraux
- Énergie
- Industries des équipements mécaniques



ZONE D'EMPLOI DOUAI

Pierre FACHE

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

DOUAI

Forces

- Bonne situation géographique
- Axes de transports routiers et ferroviaires performants
- Savoir-faire technologique
- Culture industrielle forte
- Recherche performante et ouverte sur l'industrie (Ecole des Mines, Université d'Artois)

Faiblesses

- Forte dépendance du territoire vis-à-vis de l'industrie automobile et des grands groupes

Opportunités

- Proximité immédiate de la plate-forme multimodale de Dourges
- Canal Seine Nord Europe pour 2015
- Développement et spécialisation de la gare de triage de Somain dans les matières dangereuses
- Développement des éco-entreprises
- Zones Franches Urbaines
- Intégration dans l'aire métropolitaine de Lille

Menaces

- Plusieurs sites industriels ont connu des difficultés, notamment dans la filière automobile (fermetures, restructurations)

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Une densité de population de 60 % supérieure à la moyenne régionale

Située en plein cœur de l'ancien bassin minier, la zone d'emploi de Douai ¹, comptait en 2009, 251 335 personnes sur 477 km². Le territoire est donc très urbanisé avec une densité de 527 habitants/km² contre 326 habitants/km² au niveau régional, et 112 habitants/km² au niveau national. Le territoire est encore marqué par la présence d'anciens sites d'exploitation liés à l'exploitation du charbon (Somain, Montigny-En-Ostrevant...) ou de l'industrie des engrais (Douai Frais-Marais, Waziers). Ces anciens sites sont en cours de remise en disponibilité pour de nouvelles activités.

Le territoire se compose de 4 entités géographiques :

- la Pévèle agricole,
- l'Arc minier, fortement urbanisé et ponctué de sites patrimoniaux liés à l'activité minière passée (terrils...),
- la vallée de la Scarpe, caractérisée par la présence de milieux humides et boisés dont certains présentent une valeur écologique remarquable,
- la vallée de la Sensée composée de milieux humides d'une grande valeur écologique et paysagère.

Le Douaisis dispose d'une ressource en eau importante. La nappe de la craie est très exploitée et fait l'objet d'un suivi et d'une protection particulière pour en assurer sa pérennité.

Dans certaines zones sont présents des risques naturels : inondations, coulées de boues et remontée de la nappe. 12 communes sont concernées par un plan de prévention.

La ressource en eau est abondante, mais les masses d'eau souterraines parfois mal protégées sont sensibles et vulnérables aux pollutions. La qualité de l'air est globalement bonne. La surveillance réalisée par le réseau de mesure de la qualité de l'air Nord – Pas-de-Calais (ATMO) montre quelques dépassements ponctuels très localisés du seuil d'information de la population pour les poussières et l'ozone.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Un SCOT approuvé et une dynamique pour l'environnement

Les 64 communes du Douaisis sont regroupées sous différentes structures intercommunales :

- la Communauté d'Agglomération de Douai (CAD) : 35 communes représentant 154 262 habitants, soit plus de 60% de la population du bassin d'emploi.
(site <http://www.douaisis-agglo.com>)

1. Source : INSEE

- La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) : 21 communes avec la commune voisine d'Emerchicourt (Valenciennois) représentant 73 000 habitants (site <http://www.cc-coeurdostrevent.fr>)

- La Communauté de Communes Espace en Pévèle (CCEP) : 7 communes représentant 12 817 habitants

- La Communauté de Communes Cœur de Pévèle (CCCP) : 2 communes (Orchies et Beuvry-la-Forêt) représentant 11 256 (site habitants <http://www.cc-coeurdepevele.fr>).

En 2008, La charte du Pays Pévélois a été signée par la CCCO et la CCP, la ville de Pont-à-Marcq, deux intercommunalités de Lille et une du Valenciennois. (42 communes et site <http://payspevelois.hautetfort.com>).

Le SCOT a été approuvé le 19 décembre 2007. Il définit des "règles à respecter" dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (PADD) pour les 65 communes du Grand Douaisis. Le Syndicat mixte du SCOT du Grand Douaisis élabore également un Plan Climat Energie territorial. Un programme d'actions visant à participer à la lutte contre le changement climatique et à la réduction des émissions des gaz à effets de serre a été élaboré. Un des 8 axes stratégiques de ce plan concerne l'urbanisme durable avec en vitrine le futur éco-quartier du Raquet. (site <http://www.scot-douaisis.org>).

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Une gestion individuelle des zones d'activités sur le territoire

La zone d'emploi de Douai bénéficie d'un réseau d'infrastructures performant avec 3 autoroutes (A2, A23 et A21), et un réseau dense de canaux : La Deûle vers Lille, La Scarpe et La Sensée reliée aux canaux du Nord et de l'Escaut. Ce réseau de canaux va prendre une nouvelle dimension avec l'arrivée du canal Seine-Nord Europe à l'échéance 2015. La zone se trouve également à proximité immédiate de la plate-forme multimodale de Dourges. Enfin la gare de triage de Somain est un autre atout pour le territoire.

Le territoire du Douaisis comprend plus d'une trentaine de zones d'activités dont les plus importantes sont situées à Cuincy, Douai Dorignies, Dechy (Le Luc), Lauwin-Planque et Somain-Aniche (La Renaissance).

Parmi les derniers aménagements ou projets en cours :

- Sur la commune de Lauwin-Planque, une ZAC de 105 ha a été réalisée par la CAD en 2008 pour accueillir un entrepôt de la société KIABI (début activité en mai 2009) et des entrepôts commercialisés par GECINA.

- Sur la zone de l'Ermitage à Lambres-les-Douai, le bâtiment Hermès rassemblera 8 000 m² de bureaux et d'ateliers HQE, qui seront disponibles en 2009.

- La zone Barrois (90 ha) située sur les communes Montigny-en-Ostrevent et Pecquencourt est en cours d'aménagement. Elle bénéficiera d'un accès direct à l'A21. Cette zone pourra recevoir des activités artisanales, industrielles, des services et des commerces non alimentaires.

- L'extension de la ZAC de la Renaissance située à proximité de la gare de triage de Somain et de l'A21, sur 65 ha, s'inscrit dans le projet baptisé "Cœur de l'Europe" qui consiste en la création de 25 ha de bâtiments répartis en 7 entrepôts destinés à accueillir des activités de logistique. La moitié sera reliée au réseau ferré. Cet ambitieux projet de 150 millions d'euros pourrait générer 1 000 emplois (700 emplois directs et 300 indirects). Une partie de ces bâtiments est envisagée pour accueillir le stockage de produits "sensibles".

L'Université d'Artois et l'Ecole des Mines de Douai allient leurs compétences pour proposer un cursus "expertises juridiques et techniques de l'environnement".

Chaque intercommunalité gère ses zones d'activités. L'Ecole des Mines de Douai constitue le principal atout du territoire en matière de recherche scientifique et technique. Son centre de recherche, composé de 5 départements (200 personnes), travaille sur 3 thématiques : Matériaux et Procédés, Environnement et Energie, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication et Génie Industriel.

La Faculté de Droit de l'Université de l'Artois forme des juristes en contentieux environnemental. Par ailleurs, l'Université d'Artois et l'Ecole des Mines de Douai allient leurs compétences pour proposer un cursus "expertises juridiques et techniques de l'environnement" destiné à la fois aux Juristes et aux scientifiques.

1.4 ACCUEIL D'ENTREPRISES

Une ruche, un incubateur, des hôtels... pour les Entreprises

La CAD dispose sur la zone industrielle de Douai-Dorignies d'une ruche d'entreprises, destinée à favoriser la création d'entreprises. Elle accompagne une vingtaine de porteurs de projets.

L'association Douaisis Technopole Environnement (DTE) cible le développement des éco-entreprises. Notamment le Grand Douaisis table sur 70 000 habitations à rénover thermiquement dans les années à venir pour le développement d'activités dans le bâtiment ou les éco-activités.

Un incubateur technologique, dénommé **APUI**, fonctionne au sein de l'Ecole des Mines de Douai. Cet incubateur, intervenant sur le développement de projets innovants, accompagne plus particulièrement des projets du domaine des éco-entreprises, et de la maîtrise de l'énergie. Il s'agit du seul incubateur régional situé en dehors de la métropole lilloise. 15 à 20 projets sont suivis annuellement. L'incubateur APUI connaît une forte progression de son activité. La société SERAF y met au point une éolienne à axe vertical.

Enfin, la CAD et la CCCO comptent des hôtels d'entreprises permettant le développement des PME-PMI. Ces infrastructures sont de réelles opportunités pour favoriser le développement endogène du territoire.

Le développement exogène du territoire pourrait être amélioré par une mise en commun des propositions "à faire" aux investisseurs potentiels.

2 Emploi et marché du travail ²

Une amélioration de la qualification des personnels à rechercher

En 2007, la zone d'emploi de Douai comptait **51 002** emplois salariés contre **48 475** en 2000.

Répartition de l'emploi de la ZE du Douai

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution en %
*Agriculture, sylviculture et pêche	652	794	21.8%
Industrie	15903	14 983	- 5.8%
Energie	186	123	- 33.9%
Construction	3972	4 615	16.2%
Tertiaire	27762	30 487	9.8%
dont services aux entreprises	5858	7692	31.3%
Total	48 475	51 002	5.2%

(Source ASSEDIC & MSA 2007)

En 2007, près de 30 % de l'emploi salarié travaille dans l'industrie. Les effectifs de ce secteur sont cependant en baisse de - 5,8%, mais cette baisse est plus faible que la tendance régionale, - 17,3%.

Le secteur qui a le plus recruté entre 2000 et 2007 est celui des services aux entreprises (+ 31,3%). Ce secteur représente plus de 15 % de l'emploi du Douaisis.

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 5,3 % de l'emploi total régional avec une répartition de 93,3 % de salariés et 6,7 % de non-salariés très proche de la structure régionale. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux de 47,9 % est le 3^{ème} plus faible de la région. Il est inférieur à la moyenne de - 7,3 points.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une sur-représentation des ouvriers non qualifiés toute activité confondue mais surtout dans l'industrie. Les postes d'ouvriers qualifiés sont nettement déficitaires dans l'industrie de même que les fonctions d'encadrement supérieures et intermédiaires plus généralement.

Du fait d'un taux d'équilibre faible, les migrations alternantes professionnelles sont très importantes et s'intensifient depuis 1999. Plus de 40 % des résidents ayant un emploi travaillent hors du territoire (1^{er} rang sur 15), tandis qu'un tiers des emplois locaux sont occupés par des non résidents (3^{ème} rang sur 15). Les principales destinations de travail sont les zones d'emploi de Lille (16 %) et Valenciennes (8 %). Les entrées proviennent des territoires de Lens-Hénin (7 %), Lille (6 %), Artois-Ternois et Valenciennes (5 % chacun).

2. Source : DRTEFP

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	36,2 %	34,0 %	6,1 %	23,7 %	100,0 %
EU Construction	19,8 %	58,6 %	5,4 %	16,3 %	100,0 %
EV Tertiaire	8,1 %	16,3 %	44,0 %	31,6 %	100,0 %
Total	17,2 %	24,4 %	30,1 %	28,3 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	18,1	- 10,8	- 1,6	- 5,8	—
EU Construction	1,4	- 0,1	0,0	- 1,4	—
EV Tertiaire	- 0,6	3,6	1,9	- 4,8	—
Total	5,3	2,1	- 2,2	- 5,2	—

(Source : DADS 2006)

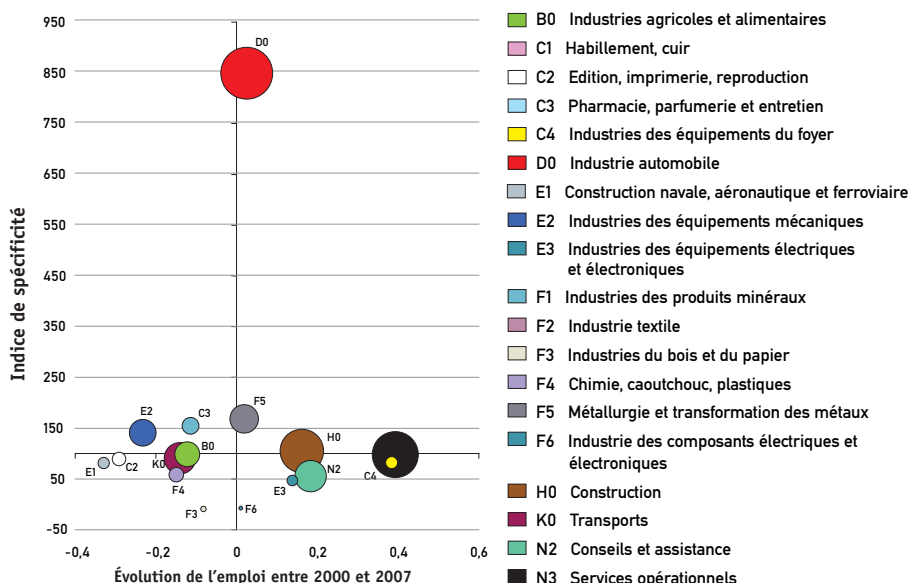
Emploi salarié et approche sectorielle

La structure par activités en 36 postes est modérément diversifiée. L'atténuation est sensible depuis 1993. L'industrie est l'une des plus spécialisée de la région et pèse 30,1% des effectifs salariés (7^{ème} rang sur 15). L'évolution de l'emploi de 2000 à 2007 a été de + 5,0% contre + 4,5% en région. Ce résultat global s'explique par des pertes relativement contenues dans l'industrie (-1 000 postes pour moitié dans les industries des équipements mécaniques) combinées à la bonne dynamique de la construction (+ 650 postes) et le tertiaire excepté le transport (+2 725 postes).

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	1 510	- 211	- 12,3 %	98,7	3,0 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	461	- 190	- 29,2 %	89,4	0,9 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	164	132	412,5 %	37,5	0,3 %
C4 Industries des équipements du foyer	375	104	38,4 %	81,9	0,7 %
D0 Industrie automobile	6 571	158	2,5 %	849,4	13,1 %
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	325	- 160	- 33,0 %	81,6	0,6 %
E2 Industries des équipements mécaniques	1 740	- 529	- 23,3 %	140,9	3,5 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	289	35	13,8 %	46,9	0,6 %
F1 Industries des produits minéraux	708	- 91	- 11,4 %	154,8	1,4 %
F3 Industries du bois et du papier	97	- 11	- 10,2 %	22,4	0,2 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	545	- 96	- 15,0 %	58,3	1,1 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	2 019	37	1,9 %	168,2	4,0 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	115	4	3,6 %	22,1	0,2 %
H0 Construction	4 615	643	16,2 %	104,9	9,2 %
K0 Transports	2 454	- 401	- 14,0 %	90,8	4,9 %
N2 Conseils et assistance	2 434	377	18,3 %	55,6	4,8 %
N3 Services opérationnels	5 155	1 455	39,3 %	97,7	10,3 %
ZZ Autres activités	20 570	1 226	6,3 %	87,6	41,0 %
TOTAL	50 211	2 380	5,0 %	-	100,0 %

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est le 4^{ème} plus fort de la région et le 2^{ème} parmi les territoires les plus industrialisés au nombre de 9. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 12,6 % soit + 1,5 points au-dessus de la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une très forte hausse, + 1 supérieure à celle constatée dans le Nord - Pas-de-Calais.

Un défi : la résorption du chômage endémique.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
DOUAISIS	17 334	45,8 %	30,3 %	12,4 %	36,9 %	6,6 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
DOUAISIS	5,2 %	40 %	8,4 %	5,2 %	1,8 %	—
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des hommes et des jeunes de moins de 26 ans. Le risque de chômage de longue durée est un peu plus prononcé. En 2008, la dégradation du marché du travail a plus touché les hommes et les jeunes de moins de 26 ans.

Offres d'emploi collectées par le Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. Le Douaisis subit une amplification du phénomène : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 32,4 % contre - 7,5 % en moyenne régionale. Tous les types de contrats sont concernés, toutes durées confondues et plus particulièrement l'intérim dont le volume est divisé par 2.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
DOUAISIS	7 162	2 107	816	2 982	1 257	4 989
	100,0 %	29,4 %	11,4 %	41,6 %	17,6 %	69,7 %
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0 %	30,2 %	9,9 %	39,3 %	20,6 %	70,6 %

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Hormis les offres d'emploi pour les fonctions supérieures et intermédiaires en progression mais sous-représentées sur le territoire, les besoins de recrutement mesurés par Pôle Emploi sont en très forte baisse.

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	26,1 %	46,1 %	16,5 %	11,4 %	100,0 %
EU Construction	21,3 %	58,7 %	15,9 %	4,1 %	100,0 %
EV Tertiaire	12,3 %	13,1 %	64,5 %	10,1 %	100,0 %
Total	14,9 %	20,8 %	54,5 %	9,8 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 2,2	19,1	- 13,1	- 3,8	—
EU Construction	2,8	2,6	- 0,9	- 4,5	—
EV Tertiaire	1,9	0,1	1,1	- 3,1	—
Total	2,1	4,5	- 3,3	- 3,3	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Les données (voir tableau plus haut "Caractérisation des emplois industriels - Source DRTEFP") montrent une réduction forte des effectifs du secteur des équipements mécaniques (- 529 personnes) sur la période 2000-2007. Les réductions d'effectifs dans la construction ferroviaire et l'impression correspondent principalement aux réductions d'activité chez Arbel Fauvet Rail et à l'Imprimerie Nationale.

L'industrie automobile entraînée par RENAULT continue de dominer l'activité industrielle de l'arrondissement.

L'automobile reste le principal employeur dans l'industrie.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Des entreprises de taille plutôt moyenne

A l'exception de RENAULT, peu d'entreprises ont un effectif important. Les 10 premiers employeurs sont les suivants :

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Douai

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Renault Sas (Division Industr. France)	Cuincy	5 755	Construction de véhicules automobiles
Oxford Automotive France (groupe Wagon)		694	Découpage, emboutissage pour automobiles
Lactalis Nestle Ultra Frais France	Cuincy	330	Fabrication de lait liquide et de produits frais
Allevard Rejna Autosuspensions	Douai	302	Fabrication de barres stabilisatrices pour camions
Nyrstar France (Umicore)	Auby	300	Production de zinc (raffinage)
Imprimerie Nationale	Flers-en-Escrebieux	299	Imprimerie
AGC France Sas (Ex. Glaverbel)	Aniche	277	Fabrication de pare-brise pour automobiles
Inoplast (Groupe Plastic Omnium)	Flers-en-Escrebieux	252	Fabrication d'équipements en composites et plastique pour automobiles et véhicules industriels
Sieto (Ex. Faurecia)*	Somain	252	Fabrication de sièges pour automobiles
Leroux Sas	Orchies	175	Fabrication de chicorée

(Source EAE 2007) * racheté par TOYOTA BOSHOKU

La société RENAULT a lancé un nouveau modèle MEGANE SCENIC début 2009. C'est le premier constructeur à avoir créé ce segment de marché du monospace. La note sur l'automobile donne plus de précisions sur ce secteur automobile dominant du Douaisis dont les effectifs pourraient se réduire au vu de la conjoncture du 1^{er} semestre 2009. AGC qui a vu ses effectifs 2007 passer de 277 personnes à 200 mi-2008 a mis en place au 2^{ème} semestre 2009 le regroupement de son activité connexe à la production de pare-brise (préparation pour les lignes d'assemblage, mise en place d'accessoires de vitres, etc...) sur le site d'Aniche. L'effectif devrait revenir au niveau de 2007, grâce à cette nouvelle organisation.

La société NYRSTAR a été créée en 2007 par UMICORE et ZINIFEX pour devenir leader mondial de l'activité de raffinage du zinc. L'usine d'Auby exploite depuis 2008 une seule ligne d'électrolyse de zinc, d'une capacité de production de 160 000 tonnes/an. Elle est à la pointe de la récupération de concentrés de métaux nobles comme l'indium utilisé dans la fabrication des écrans plats de téléviseurs et les cellules photovoltaïques.

LEROUX qui a fêté en 2008 ses 150 ans d'existence à Orchies reste le leader mondial de la chicorée et poursuit ses recherches innovantes notamment eu égard aux propriétés naturelles des produits fabriqués.

3.3 MUTATIONS

Les restructurations industrielles touchent peu ou prou toutes les entreprises nombreuses du secteur automobile : après la fermeture définitive de DELPHI en 2007, AGC touché en 2008, WAGON AUTOMOTIVE et INOPLAST le sont à leur tour en 2009.

La construction de wagons ferroviaires techniques n'est pas épargnée : la société Arbel Fauvet Rail (AFR), suite à une mise en règlement judiciaire début 2009, se retrouve en difficulté. Les autres opérateurs nationaux de ce secteur sont également dans une position délicate, ce qui rend opportun une réflexion sur la mise en place d'une filière sur ce secteur.

4 Enjeux et perspectives

Le tissu industriel du Douaisis est fortement dominé par la filière automobile. Le virage automobile se négocie et le territoire résiste pour garder ses atouts dans ce secteur essentiel pour ses emplois. L'arrivée à Cuincy sur le site RENAULT du centre européen de contrôle de la pollution des véhicules (COP) en 2008 témoigne de cette volonté du territoire qui mérite d'être encouragée. Plusieurs pistes de développement complémentaires sont engagées :

- Le développement de nouvelles industries porteuses dans le domaine de l'environnement. Le Douaisis, qui accueille de nombreuses structures travaillant dans le domaine de l'environnement (Ecole des Mines, Agence de l'Eau, ADEME...), s'est positionné sur le développement des éco-entreprises, avec notamment le soutien de Douaisis Technopôle Environnement (DTE), du Cd2e et de l'incubateur APUI. Il ne faut pas surestimer le potentiel de développement de ce secteur

mais il pourrait permettre de diversifier le tissu économique local. Des actions complémentaires en terme d'aménagement de zones industrielles et d'économie circulaire pourraient rendre plus lisible ce positionnement.

- L'exploitation de la proximité de grandes métropoles et de l'Ile-de-France avec l'accueil d'activités nécessitant de l'espace telles que la logistique, voire l'agro-alimentaire. Les entrepôts CŒUR d'Europe à Somain sont bien positionnés pour un développement durable d'une logistique associée au ferroviaire sous réserve d'une pérennisation de la gare de triage de Somain. La réalisation du Canal Seine-Nord Europe en 2015 pourrait être aussi un atout.

- La création de nouveaux logements et de centres de consommation associés est également source de richesse. Le territoire développe son attractivité en concrétisant dans ce domaine ses projets innovants en terme d'économies d'énergie et de développement durable.

Le rapprochement vers d'autres territoires voisins, ayant les mêmes problématiques tels que Lens, Hénin-Beaumont, pourrait amener de nouveaux projets structurants pour le territoire.

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Comme indiqué ci dessus, l'école des mines, APUI et des entreprises innovent en lançant de nouveaux projets pour le territoire. Le développement du Douaisis pourrait notamment être accéléré par un accroissement de la R&D et de l'innovation.

5 Propositions d'actions. Conclusion

Le Grand Douaisis gagnerait à partager une stratégie de développement commune aux quatre collectivités du territoire, pour mieux valoriser l'ensemble des atouts de la zone d'emploi.

Des entreprises (filiales de groupes ou simplement PME) présentent un réel dynamisme. Leur accompagnement doit rester un point particulier de vigilance en les incitant notamment à rester actives sur les thèmes de "vision stratégique à terme" et de "développement des capacités d'innovation".

Sites Internet d'information

- SCOT du Grand Douaisis : <http://www.scot-douaisis.org>

- CCI Grand Lille – Agence de Douai : <http://www.grand-lille.cci.fr>



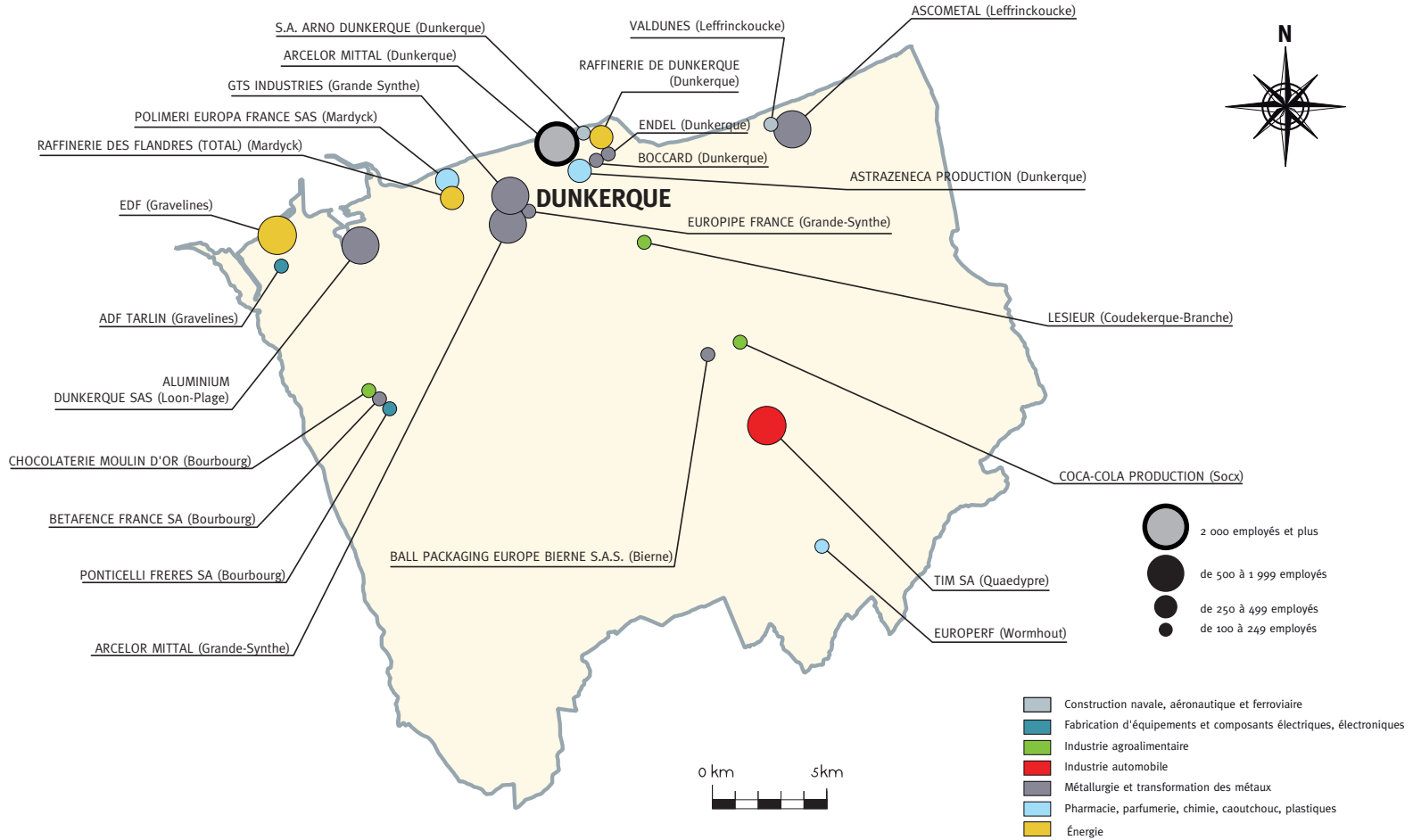


ZONE D'EMPLOI **DUNKERQUE**

DUNKERQUE



Principales implantations de la zone d'emploi de Dunkerque



ZONE D'EMPLOI DUNKERQUE

Didier BRUNET et Anne RATAYZYK
Patrick MICHALIK pour la partie emploi

La zone d'emploi de Dunkerque occupe une place importante dans le tissu industriel régional. Elle dispose en effet d'infrastructures portuaires favorables au développement de son industrie. Cette zone d'emploi est également caractérisée par la présence de producteurs d'énergie électrique (10% de la production nationale), d'ARCELOR (1/3 de la production française d'acier), de TOTAL (8% de la capacité française de raffinage) et d'un port industriel.

Forces

- Plate-forme énergétique de dimension européenne (centrale nucléaire, atterrage gazier, port pétrolier, centrale thermique DK6, réseau de chaleur)
- Port industriel et de marchandises, 3^{ème} port de commerce français
- Proximité des infrastructures routières européennes (A16 axe européen)
- Dynamique de réseau (gouvernance)
- Filière maintenance industrielle et services à l'industrie
- Offre foncière diversifiée et importante
- Tissu d'entreprises très capitalistiques
- Main d'œuvre qualifiée et jeune

Faiblesses

- Dépendance de la zone en matière d'eau industrielle
- Dépendance portuaire forte à Arcelor et à Total
- Dépendance forte des entreprises de maintenance aux grands donneurs d'ordre locaux (problématique de la massification des marchés)
- Trop faible présence de la recherche publique et industrielle et ses interactions limitées avec l'industrie locale, peu de PME innovantes
- Image du territoire (risques industriels et pollution)

Opportunités

- Affirmation du territoire comme territoire industriel et respectueux de l'environnement, avec notamment ECOPAL
- Développement d'activités liées aux énergies propres (biocarburants, éolien...) et au gaz
- Développement d'activités liées à l'environnement, aux flux logistiques et aux risques industriels
- Pôle de compétence sur la maîtrise des process industriels
- Développement possible d'activités et de compétences connexes au projet de terminal méthanier

Menaces

- Spécialisation prononcée de la zone dans la métallurgie-sidérurgie : mutations prévisibles de la sidérurgie, marché de l'automobile en baisse
- Impact du changement climatique

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Adossée à la frontière belge et jouxtant la mer, la zone d'emploi de Dunkerque comptait, en 2006, 375 784 personnes sur 748 km². En matière de population, elle arrive au 6^{ème} rang des zones d'emplois de la région Nord – Pas-de-Calais. Sa population est urbaine à 87,8%.

La zone d'emploi de Dunkerque est une zone fortement urbanisée disposant de très peu de relief. Les espaces complètement naturels sont peu nombreux. Les surfaces boisées représentent 0,6% de la zone, l'agriculture 70% du territoire¹.

Sur la zone littorale, le patrimoine naturel est particulièrement remarquable et fait l'objet de nombreuses protections. Une partie de ces milieux est située dans le périmètre du port de Dunkerque.

La gestion de l'eau est une problématique fondamentale pour la zone d'emploi. Celle-ci est entièrement dépendante de l'Audomarois pour son alimentation en eau potable.

En outre, le littoral dunkerquois est doté d'un réseau d'eau industrielle alimenté par les eaux de surface du canal de Bourbourg capable de fournir 30 Mm³/an d'eau. La consommation actuelle est de 24 Mm³/an. Ainsi, l'eau peut devenir un facteur limitant de la zone. Les mesures visant à améliorer la qualité des rejets et réduire la consommation d'eau doivent être poursuivies.

La concentration industrielle de la zone nécessite de poursuivre les efforts en matière d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction des risques et de maîtrise de l'urbanisation autour des sites SEVESO. La requalification des anciens sites portuaires est un des enjeux importants dans le cadre du SCOT. De nombreuses démarches d'éco-développement sont lancées ou en cours de réflexion (thermographie aérienne, inventaire des volumes et des flux de déchets sur le territoire, zone d'entreprises par zone d'entreprises...).

Le territoire pourrait renforcer sa capacité locale de traitement de déchets industriels inertes, souillés ou assimilables aux déchets ménagers. L'absence de centre d'enfouissement technique de classe 1 à proximité pourrait à terme devenir une problématique importante pour le territoire.

Les zones littorale et arrière-littorale sont concernées par l'impact du réchauffement climatique, puisqu'une partie de ces zones (polders) se situe déjà en dessous du niveau des plus hautes eaux marines.

Ainsi, la zone d'emploi de Dunkerque est directement concernée par la problématique de submersion. Une partie de son territoire se situe sous le niveau de la mer et son assèchement ne tient qu'à un réseau de fossés, pompes et écluses (100 000 hectares de waterings). Les risques d'inondation sont importants.

1. Source : DIREN – fiches territoires

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT)

Le GECT West-Vlaanderen Flandre - Dunkerque Côte d'Opale présidé par Michel Delebarre, député-maire de Dunkerque et président de la communauté urbaine, se veut un outil opérationnel au service d'un bassin de population très large. Le périmètre s'étend sur toute la Flandre occidentale belge et sur toute la Côte d'Opale côté français, soit 2 millions de personnes. Instauré par un règlement européen en 2006, le GECT vise à éliminer les obstacles rencontrés jusqu'alors par les projets de coopération transfrontalière, et à renforcer la cohésion économique et sociale des territoires concernés. Le GECT compte œuvrer dans les domaines des transports, du tourisme, du marché du travail mais aussi de la gestion de l'eau et des inondations ou encore de la culture¹.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

La zone d'emploi de Dunkerque compte 10 zones industrielles ou parcs d'activités : ZIP Des Huttes, Zone Portuaire Ouest-Sud, Zone Portuaire Ouest-Nord, Quai de Grande-Synthe, Parc des Repdycks, Zone du Pont Loby, Zone de Capelle-La-Grande, Zone de Leffrinckoucke, Zone de Bergues, Zone de Wormhout.

La Zone Industrielle Portuaire de Dunkerque couvre au total 7 000 hectares dont 3000 sont disponibles pour de nouveaux développements portuaires ou des implantations autant industrielles que logistiques.

Ces zones sont mises en location. Toutefois, certains terrains spécifiques peuvent être achetés par les investisseurs, notamment sur la zone "Dunkerque Logistique International", dédiée aux grands entrepôts logistiques.

Le Port Autonome de Dunkerque est chargé de l'aménagement général de cette zone et de la réalisation des ouvrages maritimes.

Le territoire de Dunkerque comporte de nombreux SEVESO qui sont soumis aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

Les PPRT vont permettre de contribuer à définir une stratégie de maîtrise des risques sur les territoires accueillant des sites industriels à risques. Combinant réduction des risques à la source, réglementation de l'urbanisation et des constructions, mesures foncières pouvant aller jusqu'à l'expropriation, ces plans seront des leviers puissants pour l'action publique.

Les établissements concernés ou qui seront concernés par les PPRT sont les sites SEVESO seuil haut du territoire :

- Aluminium Dunkerque
- Polimeri Europa France (Dunes et Fortelet),
- Sogif,
- Total Raffinage Marketing,
- Rubis Terminal Mole V,

1. Source : Les Échos avril 2009

- Arcelor Mittal Dunkerque,
- Société de la Raffinerie de Dunkerque,
- Dépôts de Pétrole Côtiers,
- Rubis Terminal Uican
- APF
- Ryssen Alcools SAS
- BASF Production

Ces derniers englobent les communes de Dunkerque, Grande-Synthe, Fort-Mardyck, Loon-Plage et Saint-Pol-sur-Mer

1.4 ACCUEIL D'ENTREPRISES

L'agglomération dunkerquoise peut proposer aux entreprises une implantation en Zone Franche Urbaine (ZFU) sur la commune de Saint-Pol-sur-Mer.

Pour faciliter les démarches des investisseurs, Dunkerque Promotion a été mis en place par les principales institutions dunkerquoises concernées par le développement économique. Outre le Port Autonome, cet organisme regroupe Dunkerque Grand Littoral, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Ville de Dunkerque. En orientant les industriels vers des sites adaptés leur projet, la mise en œuvre des procédures relatives à l'implantation et à l'exploitation des installations classées en est ainsi facilitée.

2 Emploi et marché du travail ²

2.1 UNE INDUSTRIE QUI GÉNÈRE UN TIERS DES EMPLOIS SALARIÉS

En 2007, la zone d'emploi de Dunkerque propose 66 352³ emplois salariés (lieu de travail). La répartition de l'origine des emplois salariés est la suivante :

Répartition de l'emploi de la ZE du Dunkerque

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution en %
Agriculture, sylviculture et pêche	796	773	- 2,9 %
Industrie	20 973	19 979	- 4,8 %
Energie*	745	885	+ 19,3 %
Construction	5612	6 189	10 %
Tertiaire	37051	38 526	3,90 %
dont services aux entreprises	9227	9736	5,50 %
Total	65 177	66 352	1,80%
% industrie	32,2 %	30,1%	
% services aux entreprises	14,2%	14,70%	

(Source ASSEDIC & MSA 2007) *(Hors centrale de Gravelines : 1 600 personnes)

2. Source : DRTEFP

3. Source : ASSEDIC et MSA 2007

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	8,5 %	43,9 %	5,7 %	41,9 %	100,0 %
EU Construction	14,7 %	61,2 %	4,6 %	19,4 %	100,0 %
EV Tertiaire	8,8 %	15,0 %	43,2 %	33,0 %	100,0 %
Total	9,7 %	26,6 %	29,5 %	34,2 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	- 9,6	- 0,9	- 1,9	12,4	—
EU Construction	- 3,6	2,6	- 0,7	1,8	—
EV Tertiaire	0,0	2,2	1,2	- 3,4	—
Total	- 2,1	4,2	- 2,8	0,8	—

(Source : DADS 2006)

Une embellie globale a eu lieu sur la période 2005 à 2007. Néanmoins, l'industrie et le transport (la présence du port entraîne la logistique), beaucoup plus représentés qu'à l'échelle nationale, sont en recul. A contrario, la part des services tertiaires aux entreprises, des services aux particuliers et les activités financières, immobilières et le commerce moins représentée qu'à l'échelle nationale, est croissante. Les secteurs ayant le plus recruté entre 2000 et 2007 sont les secteurs de l'énergie, de la construction et des services aux particuliers.

2.2 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 6,9% de l'emploi total régional avec une répartition de 93,7% de salariés et 6,3% de non-salariés très proche de la structure régionale. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidente en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 58,7%, le 5^{ème} plus élevé de la région. Il est supérieur à la moyenne de + 3,4 points.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une sur-représentation des cadres, ingénieurs et professions intermédiaires dans l'industrie. La proportion d'ouvriers qualifiés est supérieure à la moyenne dans la construction et le tertiaire. L'activité industrielle du Dunkerquois offre peu d'emplois d'ouvriers non qualifiés.

La zone d'emploi est peu marquée par les migrations alternantes professionnelles malgré une forte intensification depuis 1999. 14,5% des résidents ayant un emploi quittent le territoire (15^{ème} rang sur 15) et 15,3% des emplois locaux sont occupés par des non résidents (13^{ème} rang sur 15). La principale provenance est le Calaisis avec près de la moitié des entrées.

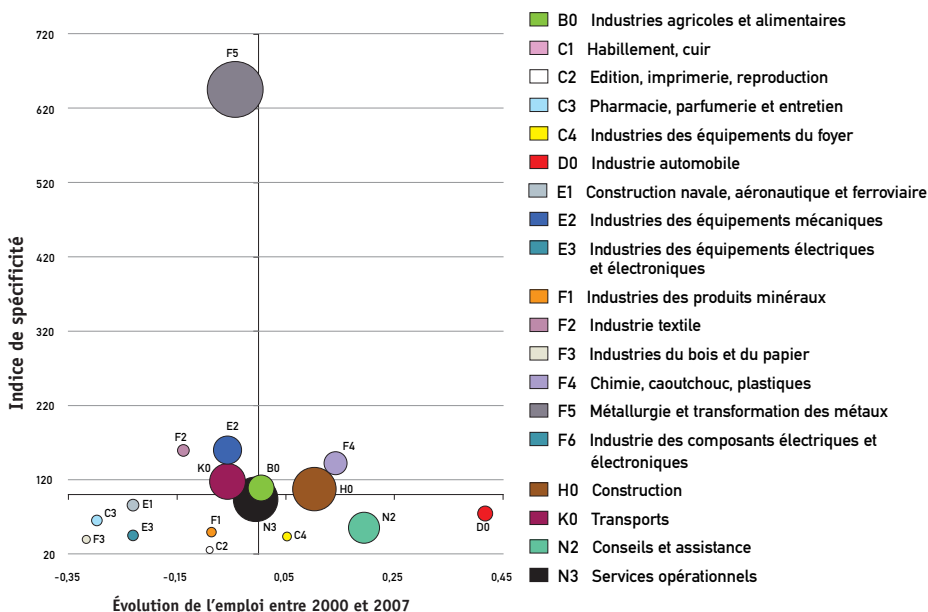
Emploi salarié et approche sectorielle

La structure par activités en 36 postes est modérément diversifiée et quasiment stable depuis 1993. L'industrie est l'une des plus spécialisée de la région et pèse 31,8% dans les effectifs salariés (5^{ème} rang sur 15). L'évolution de l'emploi de 2000 à 2007 a été faible + 1,9% contre + 4,5% en région. Ce résultat global s'explique par de faibles pertes dans l'industrie, - 850 postes pour moitié dans la métallurgie et transformation des métaux combinées à de faibles créations dans le tertiaire, + 1 500 dont un tiers dans l'activité de conseils et assistance. La montée des effectifs dans la construction a été plus forte qu'en région, + 580 emplois soit + 10,3% contre + 8,6% pour le Nord - Pas-de-Calais.

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	2 179	10	0,5 %	109,0	3,3 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	172	- 17	- 9,0 %	25,5	0,3 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	373	- 158	- 29,8 %	65,3	0,6 %
C4 Industries des équipements du foyer	262	13	5,2 %	43,8	0,4 %
D0 Industrie automobile	751	221	41,7 %	74,3	1,1 %
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	446	- 134	- 23,1 %	85,7	0,7 %
E2 Industries des équipements mécaniques	2 582	- 157	- 5,7 %	160,1	3,9 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	363	- 109	- 23,1 %	45,1	0,6 %
F1 Industries des produits minéraux	296	- 28	- 8,6 %	49,5	0,5 %
F2 Industrie textile	448	- 72	- 13,8 %	159,6	0,7 %
F3 Industries du bois et du papier	224	- 104	- 31,7 %	39,5	0,3 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 739	216	14,2 %	142,4	2,7 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	10 128	- 457	- 4,3 %	646,0	15,4 %
H0 Construction	6 189	577	10,3 %	107,6	9,4 %
K0 Transports	4 158	- 251	- 5,7 %	117,7	6,3 %
N2 Conseils et assistance	3 164	515	19,4 %	55,3	4,8 %
N3 Services opérationnels	6 468	- 35	- 0,5 %	93,8	9,9 %
ZZ Autres activités	25 641	1 393	5,7 %	83,5	39,1 %
TOTAL	65 599	1 205	1,9%	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.3 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est le 6^{ème} plus faible de la région et le 3^{ème} parmi les territoires les plus industrialisés au nombre de 9. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 10,6% soit - 0,5 point en deçà de la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une forte hausse, + 0,8 point, équivalente à celle constatée dans le Nord – Pas-de-Calais.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
DUNKERQUE	17 023	49,4 %	29,6 %	13,0 %	32,9 %	6,4 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
DUNKERQUE	3,7 %	- 1,8 %	9,5 %	0,8 %	- 7,1 %	—
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des femmes et à un degré moindre les jeunes de moins de 26 ans. Le risque de chômage de longue durée est moins prononcé. En 2008, la dégradation du marché du travail a plus touché les hommes et les jeunes de moins de 26 ans.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. Sans faire exception, le Dunkerquois est moins touché : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 2,7% contre - 7,5% en moyenne régionale. Le nombre d'offres d'emploi sous contrat à durée déterminée long ou indéterminée est en fort recul, avec respectivement - 17,5% et - 16,8%. Les autres formes de contrats restent en hausse, avec + 7,3% pour les CDD courts et + 8% pour l'intérim.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
DUNKERQUE	11 191	2 176	1 789	5 117	2 109	7 156
	100,0 %	19,4 %	16,0 %	45,7 %	18,8 %	63,9 %
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0 %	30,2 %	9,9 %	39,3 %	20,6 %	70,6 %

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	23,3 %	41,9 %	19,9 %	14,8 %	100,0 %
EU Construction	28,6 %	49,1 %	16,0 %	6,3 %	100,0 %
EV Tertiaire	12,6 %	17,6 %	62,0 %	7,8 %	100,0 %
Total	15,5 %	21,4 %	54,7 %	8,5 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 5,0	15,0	- 9,7	- 0,3	—
EU Construction	10,0	- 7,0	- 0,7	- 2,3	—
EV Tertiaire	2,2	4,6	- 1,5	- 5,4	—
Total	2,7	5,1	- 3,2	- 4,6	—

(Source : DADS 2006)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 UNE ZONE D'EMPLOI TRÈS INDUSTRIALISÉE

L'emploi industriel représente, en 2009, 28,5 % de l'emploi salarié de la zone. Dunkerque accueille de nombreux établissements classés SEVESO.

La métallurgie et la transformation des métaux, avec la présence notable d'ARCELOR MITTAL, prédominent, suivies des industries des équipements mécaniques et de l'agroalimentaire.

Cette spécialisation importante dans le secteur métallurgie et transformation des métaux est proportionnellement 4,5 fois plus élevée qu'au niveau national. Le territoire concentre 80 % de la sidérurgie régionale. Ce secteur est très capitalistique et induit une spécificité locale en matière de services aux entreprises industrielles et particulièrement de maintenance industrielle. S'il est difficile d'avoir des chiffres en terme d'emploi dans ce secteur ⁴, **la zone d'emploi est probablement l'une des grandes plates-formes de maintenance industrielle en France**. On peut estimer qu'elle représente environ 45 % de l'emploi régional dans ce secteur. Depuis 1986, un club de maintenance industrielle (CMIN) existe au sein de la chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque. Il réunit près de 150 entreprises, des donneurs d'ordre aux sous-traitants. Ce club est un forum d'échange et de partage d'expériences permettant aux entreprises de s'engager sur des axes de progrès, renforcer le professionnalisme, favoriser l'ouverture à de nouveaux marchés et promouvoir les savoir-faire.

Le Dunkerquois a su limiter les pertes d'emplois industriels entre 2000 et 2007. Cependant depuis mi 2008, la zone d'emploi n'a pas échappé à la crise ; ARCELOR MITTAL a notamment été impacté par la réduction d'activité dans l'automobile.

Le Dunkerquois est aussi une plate-forme énergétique de premier plan, avec la centrale nucléaire de Gravelines, 2 raffineries et plusieurs dépôts pétroliers, un port pour la réception des carburants, qui projette un terminal méthanier. Ces activités génèrent également une activité de maintenance importante.

4. Source : CCI Dunkerque février 2006

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Le premier employeur est Arcelor qui emploie près d'un quart des effectifs industriels. Les 10 premiers employeurs industriels concentrent plus de 40% des emplois industriels.

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Dunkerque

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Arcelor Mittal	Grande Synthe	4 527	Sidérurgie
EDF	Gravelines	1 615	Centrale nucléaire
Ascometal	Leffrinckoucke	709	Sidérurgie
Astrazeneca Dunkerque Production	Dunkerque	685	Fabrication de produits chimiques organiques de base
TIM SA	Quaedypre	675	Fabrication de carrosseries automobiles
Aluminium Dunkerque	Loon Plage	643	Production d'Aluminium
GTS Industries	Grande Synthe	616	Sidérurgie
Polimeri Europa France	Mardyck	451	Fabrication de produits chimiques organiques de base
Raffinerie des Flandres - TOTAL	Mardyck	382	Raffinerie
Coca-Cola Production	Socx	326	Production de boissons
ADF - Tarlin	Gravelines	277	Chaudronnerie Tuyauterie industrielle
Raffinerie de Dunkerque	Dunkerque	253	Raffinerie
Ball Packaging Europe Bierne	Bierne	247	Fabrication d'emballages métalliques légers

(Source EAE 2007)

Cette dépendance du territoire à quelques sites industriels, et par conséquent à quelques secteurs d'activité, constitue une menace en cas de difficultés conjoncturelles ou restructuration de ces secteurs d'activité, concernés par l'évolution des marchés de la sidérurgie liée à la restructuration du secteur de l'automobile. Le recul de la demande en acier plat dans ce secteur, a impacté l'activité du Dunkerquois, avec des arrêts de four d'Arcelor même si les décisions stratégiques - hautement capitalistiques - du groupe Mittal semblent privilégier les hauts fourneaux de bord de mer.

Arcelor-Mittal

Le groupe est représenté dans la région par cinq établissements dont deux sur la zone d'emploi :

- Arcelor-Mittal Dunkerque à Grande-Synthe : plus grande aciérie (coulée continue à chaud) du groupe en Europe qui produit 6,7 Mt de brames/an, dont 3.5 Mt d'acier dégazé sous vide destiné au marché de l'automobile.
- Arcelor-Mittal Mardyck : laminage à froid produisant 800 000 t/an de tôles pour l'industrie automobile.

Une croissance de production rapide de 2003 à 2006

Plus de 1 200 millions d'euros auront alors été investis sur les sites de Mardyck et Grande Synthe en moins de 10 ans.

La stratégie d'Arcelor depuis 2003, a été de concentrer les investissements importants nécessaires aux lignes à chaud sur les sites les plus performants, situés en bord de mer. L'usine d'Arcelor-Mittal de Grande-Synthe devient la vitrine française du géant de l'acier et Arcelor Dunkerque se spécialise dans l'automobile et les aciers spéciaux. Arcelor-Mittal Dunkerque a vu sa production passer de 5,7 à 6,7 millions de tonnes d'acier par an en 3 ans (soit le 1/3 de la production française d'acier). Plus de 1 200 millions d'euros auront alors été investis sur les sites de Mardyck et Grande Synthe en moins de 10 ans. Arcelor a beaucoup recruté en 2006 et 2007.

Production et économie d'énergie avec DK6

Arcelor cherchait à pérenniser la valorisation des gaz sidérurgiques produits sur le site de Dunkerque et à minimiser durablement sa facture énergétique; le territoire a ainsi vu la mise en service en mars 2005 de DK6. Il s'agit d'une centrale électrique à cycle combiné unique au monde par sa conception et sa puissance : 790 MWe en deux tranches identiques. Chaque tranche est équipée d'une turbine à gaz naturel, d'une chaudière de récupération brûlant les gaz sidérurgiques en postcombustion et d'une turbine à vapeur dont le rendement est supérieur à 50%. 450 millions d'euros ont été investis pour que chaque année, 4,7 milliards de m³ de gaz sidérurgiques soient traités, 600 millions de m³ de gaz naturel consommés et 5,4 milliards de kWh d'électricité produits. La centrale est conçue pour une durée de vie de 40 ans.

Le Grand Port Maritime de Dunkerque

Le Port Autonome de Dunkerque (PAD), même s'il n'est pas dans les établissements industriels est un vecteur économique fort. Plus de 28 000 emplois contribuent à la création de la valeur ajoutée portuaire. 632 établissements sont identifiés comme ayant un lien avec l'activité portuaire et contribuent directement ou indirectement à la création de la valeur ajoutée. Il a connu une croissance portuaire très importante et constante. Le PAD réalise son 7^{ème} record d'activité consécutif de trafic avec un tonnage de 57,7 Mt (+ 1% en 2008). Elle est cependant à relativiser; elle est en effet essentiellement constituée de flux de vrac liquides et solides à destination des industries locales (minerai, pétrole...), dont Arcelor.

3.3 MUTATIONS

Fin 2008, ARCELOR MITTAL a informé les salariés des sites de Dunkerque et Mardyck qu'en raison de la conjoncture économique, les activités des deux sites seraient ralenties, dans le cadre d'un plan général d'Arcelor Mittal de réduction de 15% de la production d'aciers plats dont le principal marché reste l'automobile. Le site de Dunkerque a connu une baisse de 50% de la production sur le site à partir d'octobre 2008 avec :

- l'arrêt du haut fourneau n°2 (le moins capacitaire),
- l'arrêt de la chaîne d'agglomération n°2 (la moins capacitaire).

D'autres sites en France (Fos sur Mer et Florange), en Belgique et Allemagne et dans le monde ont également été concernés.

La première conséquence directement lisible sur le bassin d'emploi a été la dénonciation par les grands donneurs d'ordre des contrats de maintenance et d'entretien non encore débutés et la renégociation des autres.

Depuis mai 2009, la production a redémarré suite au transfert d'activité inter-site du groupe ARCELOR MITTAL

Les sous-traitants d'Arcelor

ARCELOR compte une soixantaine de sous-traitants de rang 1 qui interviennent dans la maintenance et dans l'exploitation. En première approche, ces sous-traitants représentent de l'ordre de 8 000 salariés; la moyenne des effectifs de ces entreprises est de 190 salariés, et la moyenne de la dépendance par rapport à Arcelor est de 32%. Ils ne sont pas tous situés dans le Nord – Pas-de-Calais.

3.4 LES PROJETS STRUCTURANTS

Le projet de terminal méthanier

Le projet de terminal méthanier est porté par EDF Direction Gaz. C'est une unité portuaire spécialisée dédiée à l'accueil des méthaniers. Ces navires transportent le gaz sous pression et/ou sous forme réfrigérée à -160°C environ. Ce terminal de réception, de stockage et de regazéification du gaz naturel pourrait couvrir plus de 10% de la consommation française actuelle et serait la 4^{ème} installation de ce type créée en France.

Une demande d'autorisation d'exploiter est en cours.

Le terminal de réception, de stockage et de regazéification du gaz naturel pourrait couvrir plus de 10% de la consommation française actuelle et serait la 4^{ème} installation de ce type créée en France.

Par ailleurs, la disponibilité des frigories résultant du processus de regazéification (1 à 2% du volume de gaz) est une opportunité que le territoire entend mettre en œuvre pour l'alimentation (restant à étudier) d'entrepôts frigorifiques, pour substituer l'eau de refroidissement des process avec les frigories libérées, pour étudier la captation de CO₂, pour examiner des implantations de produits, d'activités nécessitant une cryogénie (recyclage, etc.).

Le canal Seine-Nord

C'est une opportunité de développement pour le port de Dunkerque, mais pour permettre à des bateaux à grand gabarit de circuler, avec trois étages de conteneurs, entre Dunkerque et le futur canal, il faudrait relever les ponts existants à 7 mètres de hauteur, ce qui suppose des travaux très onéreux.

4 Enjeux et perspectives

4.1 MAINTENIR ET PROMOUVOIR LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Dès 2005, la DRIRE a favorisé l'émergence de l'action collective Techno'com portée par la CCI de Dunkerque. Cette action, à destination des PME industrielles ou de services à l'industrie visait à les aider à dynamiser leur politique technologique et commerciale, et à réduire la dépendance aux marchés locaux.

A la suite de cette action qui a été un succès, la DREAL poursuit son soutien à l'action de la CCI de Dunkerque qui a lancé en 2009 l'action Management et Performance Industrielle (MPI), outil pour engager progressivement les entreprises dans une démarche de progrès en productivité.

Les entreprises de maintenance industrielle sont confrontées à l'évolution des pratiques de gestion de leurs donneurs d'ordre par le biais des contrats de progrès. La diminution sensible des coûts du travail engendrée par ces contrats, la plupart du temps, ne peut s'envisager que par l'introduction d'innovations de rupture dans les processus.

4.2 INNOVATION, RECHERCHE

L'université du littoral (ULCO) s'est implantée en 1990 et s'étend sur 4 sites (Dunkerque, Calais, Boulogne sur Mer et Saint Omer). L'université emploie environ 80 enseignants chercheurs sur le site de Dunkerque. Des laboratoires de recherche susceptibles de développer des coopérations avec l'industrie et de répondre à ses problématiques environnementales existent : laboratoire de physico-chimie de l'atmosphère (unité mixte de recherche CNRS), composante de l'unité mixte de recherche CNRS "laboratoire de dynamique et structure des matériaux moléculaires", laboratoire de thermo-physique de la matière condensée, laboratoire

**L'université
emploie environ
80 enseignants
chercheurs sur le
site de Dunkerque.**

de catalyse et environnement, etc. Toutefois, malgré ce potentiel, les interactions avec le tissu industriel restent faibles. Les relations entre recherche et industrie doivent être confortées.

Créée en 2001, ECOPAL est un pionnier de l'écologie industrielle. De quelques membres à l'origine, l'association compte aujourd'hui plus de 200 adhérents, grandes entreprises, PME, associations ou particuliers de secteurs d'activités variés, rassemblés autour de la même volonté : favoriser le développement durable local. Les actions concernent la mutualisation des moyens pour les collectes des déchets, la réutilisation de flux perdus, les diagnostics des consommations d'énergie et d'eau, la recherche de filières de valorisation de déchets, la sensibilisation et l'information des entreprises sur les bonnes pratiques environnementales.

5 Propositions d'actions. Conclusion

Le territoire dunkerquois est mobilisé pour créer les conditions favorables à l'accueil et au développement d'entreprises relevant des secteurs en croissance.

Avec le port, le Dunkerquois dispose d'un atout majeur. Depuis quelques années de nombreux projets émergent dans le cadre de la logistique portuaire, et c'est un produit d'appel au niveau international : près d'une demande d'implantation sur deux concerne l'emprise portuaire.

Aussi, en dehors des pistes implicites identifiées comme l'agroalimentaire, ou l'environnement, les pistes liées à la cryogénie avec le terminal méthanier sont à explorer.

Les acteurs locaux évoquent :

- le tourisme autour d'activités sportives ayant besoin de froid (ski, luge, patinage...)
- l'utilisation des frigories pour produire de l'oxygène destinée à alimenter une chaudière oxycombustion (avec production d'électricité d'un côté et de chaleur de l'autre avec capture du CO₂).

Pour les entreprises industrielles ou de services à l'industrie de taille modeste, des actions visant à favoriser la mise en réseau afin de répondre collectivement à des problématiques ou à la massification en cours des marchés des grands donneurs d'ordres (pôle de compétence et clubs professionnels) sont mises en œuvre au travers du réseau des clubs d'entreprises.

D'autres pistes d'actions concernent les PME :

- valoriser le savoir-faire en maintenance industrielle au delà du Dunkerquois,
- continuer à valoriser au delà de la région le savoir-faire en terme d'écologie industrielle d'ECOPAL et la formation action du CERDD sur le sujet.

Il est également nécessaire de développer les programmes collaboratifs entre recherche et entreprises.

En terme d'image, la volonté du territoire de développer l'industrie ne doit pas l'enfermer dans une logique du tout industriel, la zone devant aussi chercher à développer des activités non industrielles, poursuivre le développement des services aux entreprises et aux particuliers.

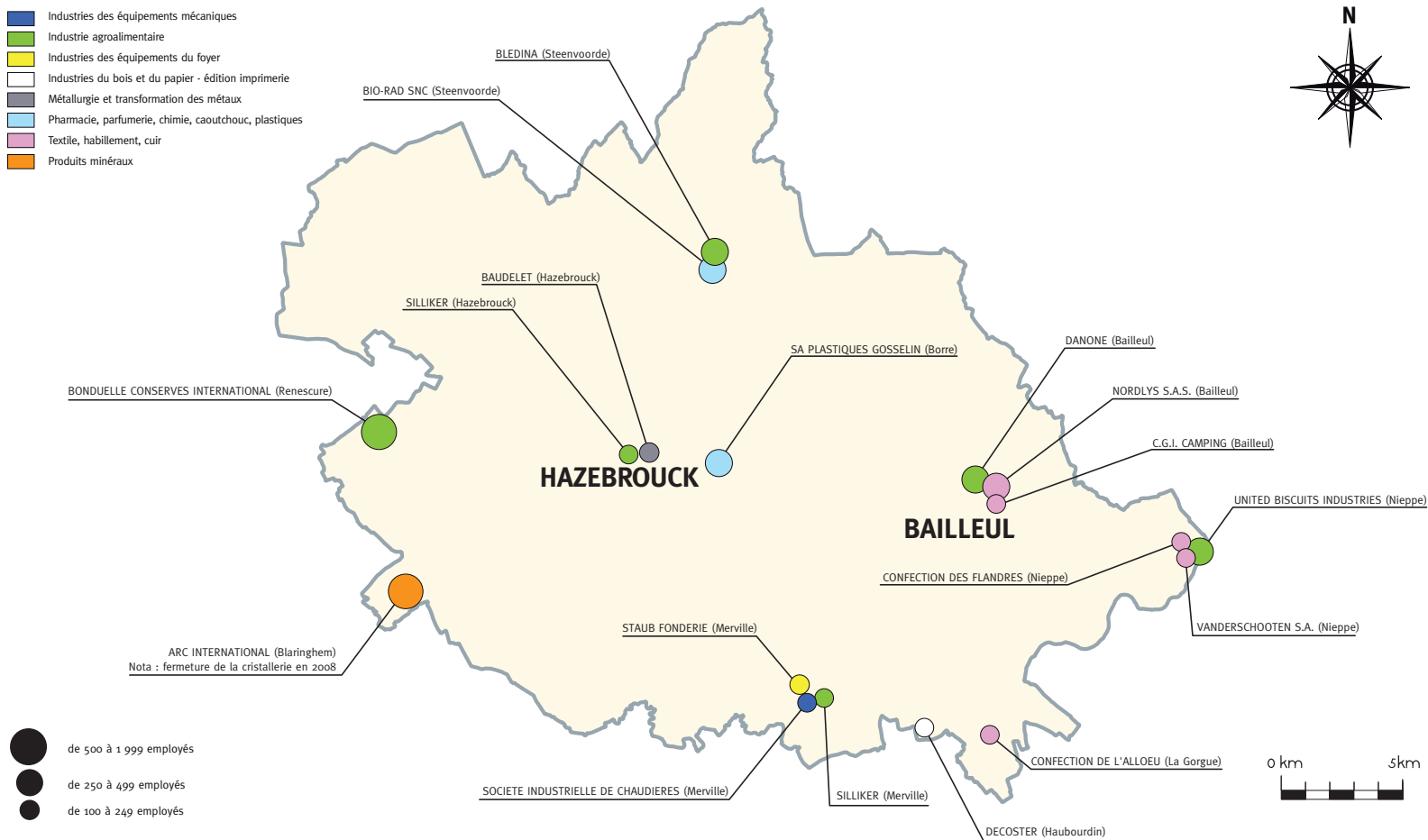




ZONE D'EMPLOI
FLANDRE-LYS

Principales implantations de la zone d'emploi de Flandres-Lys

- Industries des équipements mécaniques
- Industrie agroalimentaire
- Industries des équipements du foyer
- Industries du bois et du papier - édition imprimerie
- Métallurgie et transformation des métaux
- Pharmacie, parfumerie, chimie, caoutchouc, plastiques
- Textile, habillement, cuir
- Produits minéraux



- de 500 à 1 999 employés
- de 250 à 499 employés
- de 100 à 249 employés

ZONE D'EMPLOI FLANDRE-LYS

Didier BRUNET et Anne RATAYZYK
Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Présence de groupes d'envergure mondiale (Bonduelle, United Biscuits Industries, Bledina, Danone, Arc International, Silliker)
- Tissu économique diversifié d'entreprises de petite taille
- Potentiel agricole favorable au développement du secteur agroalimentaire
- Plus faible taux de chômage de la région
- 2 pays participent au développement économique du territoire
- Situation géographique intéressante, image du territoire et qualité de vie

Faiblesses

- Accessibilité de la vallée de la Lys
- Axes transversaux faibles (dont l'amélioration est programmée)
- Saturation de l'A25
- Desserte insuffisante d'un quart des zones d'activité
- Ressource en eau insuffisante pour les besoins industriels
- Faible dynamique de mise en réseau
- Tissu de TPE qui n'évolue pas en taille
- Réseau de transport en commun peu développé ce qui rend difficile la mobilité de certaines populations

Opportunités

- Pôle de compétitivité MAUD
- Potentialité foncière, zone de débordement de la métropole lilloise
- Aéroport de Merville et centre de formation aéronautique et école de pilotage IIAG-EPAG
- Projet de barreau de la Lys vers le canal à grand gabarit
- Création d'une communauté d'agglomérations en cours et mise en place du SCOT de Flandre Intérieure
- Création de la CCI Grand Lille regroupant les actuelles CCI d'Armentières-Hazebrouck, Douai Lille, et Saint Omer-Saint-Pol
- Zone frontalière belge proche et appartenance au Groupement européen de coopération territoriale
- Attractivité résidentielle

Menaces

- Morcellement du territoire avec un développement hétérogène
- Risque de prise en tenaille entre Lille et Dunkerque
- Spécialisation industrielle du territoire autour de deux pôles déclinants (textile, verre)
- Population des chefs d'entreprises vieillissante (54 % des chefs d'entreprises ont plus de 50 ans - source CCI Grand Lille),

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Avec 119 082 habitants (3% de la population régionale) au dernier recensement de 2006 sur 694 km², la zone d'emploi de Flandre-Lys se distingue par sa faible densité de population (171 hab./km²) par rapport aux territoires voisins et par rapport à la moyenne régionale (324 hab./km²).

La zone de Flandre-Lys connaît une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale et départementale, l'attractivité et l'image véhiculées par cette zone d'emploi expliquant le flux migratoire positif (zone rurale entre Dunkerque et Lille). La zone est caractérisée par la périurbanisation en provenance de la région lilloise.

Le territoire est plutôt à dominante rurale, avec toutefois un secteur industriel développé dans les principales villes, en bordure de l'autoroute A25 et le long de la vallée de la Lys.

La zone d'emploi de Flandre-Lys dispose d'une situation géographique intéressante. Traversée par deux axes routiers essentiels (l'autoroute A25 reliant Dunkerque à Lille et la D 642 vers Saint-Omer et Boulogne), elle est en liaison avec les ports du littoral par l'A16, à proximité du réseau autoroutier belge. Elle dispose en outre d'un aéroport avec un centre de formation aéronautique important (Merville), d'un accès ferroviaire et d'un accès fluvial. Le territoire est plutôt à dominante rurale, avec toutefois un secteur industriel développé dans les principales villes, en bordure de l'autoroute A25 et le long de la vallée de la Lys.

La problématique de la ressource en eau mérite une attention particulière : d'une part les consommations peuvent être très importantes dans l'agroalimentaire. Or le territoire est pauvre en ressources aquifères, en vue d'une exploitation humaine. Aussi, une très grande partie des besoins en eau du territoire est fournie par des captages situés à l'extérieur, dans l'Audomarois pour l'essentiel. D'autre part, les rejets (activités agricoles, agroalimentaire et traitement des métaux) se font dans des cours d'eau à débit plutôt faible. C'est ainsi que de nombreuses sources de dégradations sur la qualité des eaux de surface peuvent être observées sur le territoire (par exemple l'Yser est souvent de qualité 3 voire 4 – malgré un objectif de qualité 2 – à cause des teneurs en composés azotés et phosphorés élevées provenant des activités agricoles).

La Flandre Lys est une zone essentiellement rurale constituée de villes et villages disséminés sur le territoire, de plaines cultivées, de bois et de prairies inondables.

Les zones naturelles n'occupent pas une superficie très importante et sont relativement dispersées. Mais elles sont caractérisées par la diversité paysagère des milieux écologiques qui les constituent : milieux forestiers (forêt domaniale de Nieppe, monts de Flandres boisés), et milieux humides (vallée de la Lys, vallée de l'Yser).

Les enjeux identifiés sont :

- préserver le patrimoine écologique (milieux humides et forêts, prairies bocagères, mares...) et créer ou conforter des corridors biologiques afin d'éviter la réduction de la biodiversité liée au morcellement du territoire naturel; adopter des mesures de protection ou de reconstitution des secteurs nécessaires au maillage de ces éléments,
- privilégier des modes de développement (agriculture raisonnée, assainissement) permettant d'améliorer la qualité des milieux et aussi de valoriser le potentiel agricole, permettant de répondre aux exigences de l'industrie agroalimentaire.

La problématique de la ressource en eau mérite une attention particulière : d'une part les consommations peuvent être très importantes et souvent concernent de l'eau potable (activité agroalimentaire – eau de la lavage des légumes, eau de cuisson, de nettoyage des machines). Or le territoire est pauvre en ressources aquifères. Celles-ci n'offrent que de faibles potentialités en vue d'une exploitation humaine. Aussi, une très grande partie des besoins en eau du territoire est fournie par des captages situés à l'extérieur, dans l'Audomarois pour l'essentiel. D'autre part, les rejets (activités agricoles, agroalimentaire et traitement des métaux) se font dans les cours d'eau à débit plutôt faible. C'est ainsi que de nombreuses sources de dégradations sur la qualité des eaux de surface peuvent être observées sur le territoire (par exemple l'Yser est souvent de qualité 3 voire 4 – malgré un objectif de qualité 2 – à cause des teneurs en composés azotés et phosphorés élevées provenant des activités agricoles).

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Le bassin d'emploi comprend la communauté de communes¹ du pays de Cassel, la communauté de communes du pays des géants, la communauté de communes rurales des monts de Flandre, la communauté de communes monts de Flandre-Plaine de la Lys, la communauté de communes Flandre-Lys, la communauté de communes de l'Houtland et la communauté de communes de la voie romaine, plus des communes isolées comme Hazebrouck, Wallon-capelle et Blaringhem.

Un projet de communauté d'agglomération autour d'Hazebrouck est à l'étude.

Un SCOT Flandre Intérieure est en cours.

Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT)

Le GECT West-Vlaanderen Flandre - Dunkerque Côte d'Opale se veut un outil opérationnel au service d'un bassin de population très large. Le périmètre s'étend sur toute la Flandre occidentale belge et sur toute la Côte d'Opale côté français, soit 2 millions de personnes. Instauré par un règlement européen en 2006, le GECT vise à éliminer les obstacles rencontrés jusqu'alors par les projets de coopération transfrontalière, et à renforcer la cohésion économique et sociale des territoires concernés. Le GECT compte œuvrer dans les domaines des transports, du tourisme, du marché du travail mais aussi de la gestion de l'eau et des inondations ou encore de la culture.¹

Le GECT compte œuvrer dans les domaines des transports, du tourisme, du marché du travail.

1. Source : Les Échos, avril 2009

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Le territoire bénéficie de la présence à proximité de pôles de compétitivité (MAUD, NSL). Bailleul accueille le conservatoire national botanique et le centre régional de phytosociologie.

1.4 ACCUEIL D'ENTREPRISES

Le territoire dispose de nombreuses zones d'activités économiques opérationnelles : Hazebrouck, Blaringhem, Nieppe, Merville, Bailleul, Steenvoorde, La Gorgue.

Les zones d'activités se situent :

- à proximité d'un échangeur de l'autoroute A25 : Bailleul, Steenvoorde
- à proximité d'axes routiers à forte fréquentation : Hazebrouck, La Gorgue
- à proximité de grands sites industriels ayant besoin de sous traitants : Merville.

2 Emploi et marché du travail ²

Entre 2000 et 2007, l'emploi salarié est resté stable sur la zone d'emploi Flandre-Lys avec 24 705 emplois salariés.

Répartition de l'emploi de la ZE Flandre-Lys

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution en %
Agriculture, sylviculture et pêche	659	720	9,3 %
Industrie	10 358	7 432	- 28,2 %
Energie	1	16	ns
Construction	2 201	2 692	22,3 %
Tertiaire	11 125	13 845	24,4 %
dont services aux entreprises	1 744	2 894	65,9 %
Total	24 344	24 705	1,5 %

(Source ASSEDIC & MSA 2007)

L'activité industrielle a connu une nette réduction de ses effectifs mais représente encore 30 % des effectifs de la zone. Cette baisse a été compensée par le secteur des services aux entreprises (+ 66 %). L'activité industrielle se spécialise prioritairement dans le domaine de l'agroalimentaire avec Bonduelle, Danone (et Roquette dans la zone d'emploi de Béthune-Bruay voisine) ainsi qu'autour des pôles urbains d'Hazebrouck et Bailleul.

2. Source : DRTEFP

2.1 EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Emploi, qualifications et mobilités

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, c'est le plus petit territoire en termes d'emploi, 2,6% du total régional avec une répartition de 89,1% de salariés et 10,9% de non-salariés, plus forte proportion de la région. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux de 49,1% est le 5^{ème} plus faible de la région, inférieur de - 6,2 points à la moyenne.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une sur-représentation des ouvriers non qualifiés et qualifiés. A l'opposé, le déficit d'emploi de cadres, ingénieurs et professions intermédiaires se constate dans tous les secteurs d'activité.

La Flandre-Lys présente un caractère résidentiel marqué : la moitié des résidents occupés de la zone travaillent en dehors (1^{er} rang sur 15) et le tiers des emplois locaux sont occupés par des non résidents (5^{ème} rang sur 15). Les sorties se font principalement vers les zones d'emploi de Lille (24%), de Béthune-Bruay (7% et Dunkerque (6%). Les non résidents travaillant en Flandre-Lys proviennent de Lille (9%), de Béthune-Bruay (7%).

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	21,7%	50,0%	8,6%	19,7%	100,0%
EU Construction	19,9%	58,6%	7,6%	13,9%	100,0%
EV Tertiaire	8,0%	15,6%	46,3%	30,1%	100,0%
Total	13,9%	28,8%	32,0%	25,4%	100,0%
Écart à la région en points					
ET Industrie	3,6	5,2	0,9	- 9,7	—
EU Construction	1,6	0,0	2,2	- 3,8	—
EV Tertiaire	- 0,8	2,8	4,2	- 6,3	—
Total	2,0	6,4	- 0,3	- 8,0	—

(Source : DADS 2006)

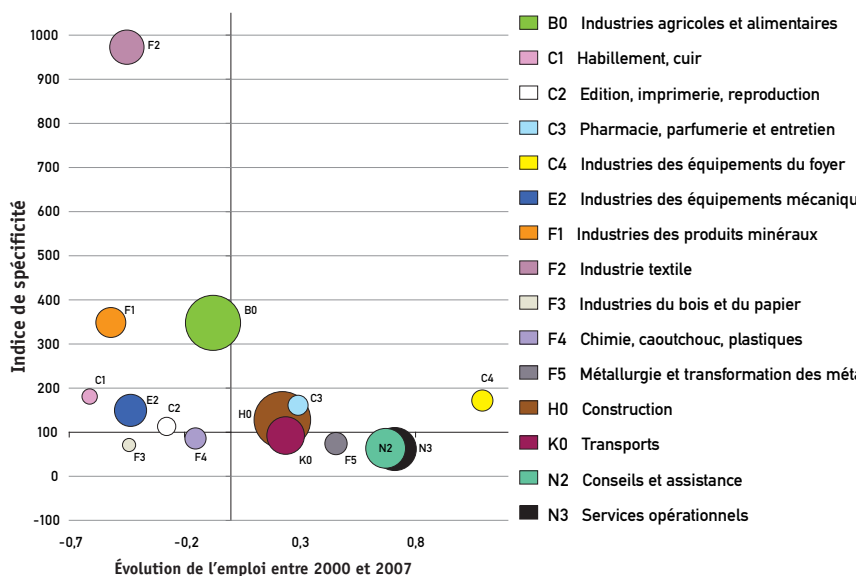
Emploi salarié et approche sectorielle

La structure par activités en 36 postes est la 2^{ème} plus diversifiée de la région. Ceci devrait constituer un atout en période de crise, où les fluctuations d'activité peuvent être absorbées plus facilement.

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	2 544	- 212	- 7,7%	348,0	10,6%
C1 Habillement, cuir	203	- 320	- 61,2%	181,2	0,8%
C2 Édition, imprimerie, reproduction	280	- 108	- 27,8%	113,6	1,2%
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	337	76	29,1%	161,3	1,4%
C4 Industries des équipements du foyer	376	196	108,9%	171,9	1,6%
E2 Industries des équipements mécaniques	881	- 677	- 43,5%	149,3	3,7%
F1 Industries des produits minéraux	763	- 824	- 51,9%	349,1	3,2%
F2 Industrie textile	999	- 817	- 45,0%	973,2	4,2%
F3 Industries du bois et du papier	148	- 117	- 44,2%	71,4	0,6%
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	385	- 70	- 15,4%	86,2	1,6%
F5 Métallurgie et transformation des métaux	425	133	45,5%	74,1	1,8%
H0 Construction	2 692	491	22,3%	128,0	11,2%
K0 Transports	1 200	230	23,7%	92,9	5,0%
N2 Conseils et assistance	1 330	552	71,0%	63,5	5,5%
N3 Services opérationnels	1 559	647	70,9%	61,8	6,5%
ZZ Autres activités	9 781	1 314	15,5%	87,1	40,8%
TOTAL	23 994	308	1,3%	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



L'évolution de l'emploi de 2000 à 2007 a été modérée, + 1,3 % contre + 4,5 % en région. Ce résultat global s'explique par le fait que les très fortes pertes de l'industrie qui occupe 31 % des salariés, - 2 900 postes de travail ont juste été compensées par les créations dans le tertiaire, + 2 700 emplois et la construction, + 490 postes. La dynamique d'ensemble de ces deux secteurs est pourtant plus forte qu'en région.

Les secteurs industriels les plus touchés ont été; les industries des produits minéraux : - 824 postes (- 52 %), l'industrie textile : - 817 postes (- 45 %), les industries d'équipements mécaniques : - 677 postes (- 43 %); l'habillement cuir : - 320 postes (- 61 %) et l'agroalimentaire : - 212 postes (- 8 %).

2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est historiquement le plus faible de la région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 6,7 % soit 4,4 points de moins que la moyenne. Ce différentiel favorable est quasiment constant depuis 1999 malgré la hausse du dernier trimestre. Celle-ci, de + 0,4 point, est plus modérée qu'en Nord - Pas-de-Calais (+ 0,8 point).

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
FLANDRE-LYS	5 477	53,6 %	31,6 %	12,7 %	28,5 %	2,1 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
FLANDRE-LYS	3,2 %	- 2,1 %	9,8 %	- 9,5 %	- 7,2 %	—
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment qu'en région des femmes et des jeunes de moins de 26 ans. Le risque de chômage de longue durée est sensiblement moins important. La dégradation du marché du travail a plus pénalisé les hommes et les jeunes de moins de 26 ans.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économique entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Flandre-Lys ne fait pas exception. La baisse est très forte par rapport à l'année 2007; elle est de - 15,9 % contre - 7,5 % en moyenne régionale. Excepté l'intérim, toutes les contrats quelle que soit la durée sont à la baisse. Le marché du travail est majoritairement alimenté par des contrats à durée déterminée courts.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
FLANDRE-LYS	4 465	978	458	2 532	497	2 937
	100,0%	21,9%	10,3%	56,7%	11,1%	65,8%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les besoins de recrutement d'employés représentent les $\frac{3}{4}$ des offres collectées par Pôle Emploi. Les autres qualifications sont très peu recherchées. Dans l'industrie, 2008 marque un effondrement des offres d'emploi d'ouvriers qualifiés (- 50%) ou non (- 90%).

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	5,0%	6,5%	81,4%	7,1%	100,0%
EU Construction	18,2%	54,3%	23,5%	4,0%	100,0%
EV Tertiaire	9,5%	8,6%	74,4%	7,5%	100,0%
Total	10,0%	10,4%	72,6%	6,9%	100,0%
Écart à la région					
ET Industrie	-23,3	-20,4	51,8	-8,1	—
EU Construction	-0,3	-1,9	6,7	-4,5	—
EV Tertiaire	-0,9	-4,4	11,0	-5,7	—
Total	-2,8	-5,9	14,8	-6,1	—

(Source : DADS 2006)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

L'industrie agro-alimentaire et le textile sont les principaux secteurs industriels du territoire, suivi par l'industrie des équipements mécaniques.

La filière textile (1 000 salariés) s'est nettement amenuisée et a pratiquement disparu en amont (cultures, filatures) : il ne reste que quelques teillages de lin, une filature de Fibranne (Textile des Dunes), quelques confections (Lener Cordier à Hazebroucq, Confection des Flandres à Nieppe...), quelques tissages (Vanderschooten à Nieppe, Roland Vlaeminck à Steenwerck...), quelques teintureries (Ennoblement de Flandre à Nieppe, Traitex à Merville...).

L'agroalimentaire (2 540 salariés) intègre des établissements de grands groupes (Bonduelle, United Biscuits Industries, Bledina, Danone).

On peut identifier, un pôle viande (bœuf, volaille) autour d'Hazebrouck qui regroupe l'ensemble des activités d'élevage, négoce- cheville, découpe, transformation, élaboration de plats cuisinés (Geloën à Bailleul, Secah à Hazebrouck, Lionor à Steenbecque, Boizet – ex Zimbo – à Hazebrouck...) et une filière autour de la transformation du lait (Bernaert à La Gorgue – alimentation du bétail - Danone, Bledina, Van den Castele à Saint-Sylvestre-Cappel).

Territorialement, on peut distinguer 3 pôles d'emplois secondaires :

- La vallée de la Lys sur laquelle on trouve les villes de Nieppe, La Gorgue, Estaires et Merville. Nieppe possède des établissements textiles, une importante biscuiterie et des industries diverses (imprimerie, transports). La Gorgue, Estaires et Merville sont des villes qui souffrent encore d'une accessibilité insuffisante. Elles ont vécu difficilement la diminution d'activité dans les secteurs agroalimentaire et textile. L'activité du travail des métaux reste vive. Les présences de Clabo Conseil Silliker (contrôle et conseil en hygiène agro-alimentaire, traçabilité) et de Roquette (dans la zone d'emploi de Béthune-Bruay voisine) dynamisent la zone.
- Hazebrouck, la ville la plus importante de Flandre-Lys, avec sa périphérie rurale reste un centre de services (ancienne sous-préfecture, ville centrale, gare TGV). On trouve sur les cantons d'Hazebrouck, deux des entreprises les plus importantes de Flandre-Lys : Bonduelle à Renescure et un établissement d'Arc International à Blaringhem.
- Enfin le secteur Bailleul – Steenvoorde et Cassel, dispose d'un secteur de la santé assez développé (établissement public de santé mentale et hôpital à Bailleul) employant près de 1 500 salariés. Cassel est un centre touristique et agricole important.

Hazebrouck, la ville la plus importante de Flandre-Lys, avec sa périphérie rurale reste un centre de services. On trouve sur les cantons d'Hazebrouck, deux des entreprises les plus importantes de Flandre-Lys : Bonduelle à Renescure et un établissement d'Arc International à Blaringhem.

3.2 EFFECTIFS ET TAILLE D'ENTREPRISES

Les grands établissements dominent l'activité locale. Une cinquantaine de PMI sur des domaines assez diversifiés, contribuent significativement à l'emploi local.

TOTAL		TPEI < 19 personnes		20 < PMEI < 249 pers.		GEI > 250 personnes	
Nombre d'établissements	Éffectifs	Nombre d'établissements	Éffectifs	Nombre d'établissements	Éffectifs	Nombre d'établissements	Éffectifs
271	7 432	215	1 204	48	2 783	8	3 445

(Source : Assedic 2007)

3.3 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Le premier employeur de Flandre-Lys, Bonduelle à Renescure, regroupe 10% de l'emploi industriel de la zone d'emploi. Les 10 premiers employeurs représentent 50% de l'emploi industriel. Le territoire est relativement dépendant de quelques grands établissements industriels, pour la plupart filiales de grands groupes.

Il faut ajouter à la liste ci-dessus 2 employeurs notables, Silliker (laboratoire, environ 200 personnes dans la zone d'emploi, ne figurant pas dans l'EAE car non industriel) et Baudalet (groupe familial comprenant 8 filiales et représentant 200 personnes).

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Flandre-Lys

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Bonduelle Conserve	Renescure	748	Conserverie
Arc International	Blaringhem	678	Fabrication d'articles ménagers en verre et cristal
United Biscuits Industries	Nieppe	401	Fabrication de biscuits
Bio-Rad	Steenvoorde	333	Fabrication de réactifs microbiologiques et sanguins
Blédina	Steenvoorde	301	Fabrication de lait infantile
SA Plastiques Gosselin	Borre	296	Fabrication de consommables de laboratoire en plastique pour milieu médical et bactériologique
Nordlys	Bailleul	279	Fabrication de tissu technique
Danone	Bailleul	269	Fabrication de yaourt et crème dessert
Soc Industrielle de Chauffage (SIC)	Merville	187	Fabrication de chaudières
Vanderschooten S.A.S.	Nieppe	169	Poterie culinaire et feu de bois

(Source EAE 2007)

Arc International France

La zone d'emploi a été concernée par la restructuration d'Arc à travers l'établissement de Blaringhem qui produit des verres en cristal. Arc participe au pôle MAUD.

Le groupe Bonduelle

est leader de la transformation des légumes, numéro 1 mondial sur le marché de la conserve de légumes et numéro 2 ou 3 en Europe dans le domaine des légumes surgelés. En France, l'usine de Renescure, qui emploie jusqu'à 1 100 personnes en période de pointe (été), produit des conserves de légumes. Bonduelle participe au pôle NSL et au pôle MAUD.

United Biscuits Industries

(BN, Delacre...) est le deuxième groupe européen de fabrication et négoce de biscuiterie (16 % de parts de marché) derrière Danone (21 %). En France, United Biscuits Industries avec plus de 14 % des parts de marché, est également en deuxième place derrière Danone (40 % du marché). L'usine de Nieppe emploie 450 salariés et fait travailler 200 saisonniers de juillet à septembre ; c'est la deuxième usine française du groupe derrière l'usine de Vertou, en région nantaise.

Des acteurs du biomédical

- **Biorad**, filiale de l'entreprise américaine de microbiologie Bio-Rad est l'un de ses plus grands centres de production en Europe. Elle produit des notamment des tests de dépistage de l'ESB ou du virus du sida.

- **Plastiques Gosselin**, produit des consommables de laboratoire en plastique pour milieu médical et bactériologique

- **Silliker** : Clabo Conseil France a été absorbé en 2008 par Silliker, leader international en matière d'analyses et de conseil dans le domaine de la sécurité et la qualité des aliments, filiale du groupe Merieux-Alliance. Sur les 7 laboratoires de Silliker en France, un laboratoire de bactériologie alimentaire (l'un des plus important de France, spécialisé notamment dans l'analyse des tests ESB) est situé à Merville et un laboratoire de chimie alimentaire est situé à Hazebrouck. Une extension est prévue pour le transfert du pôle "chimie" de Cergy Pontoise (100 personnes).

Sur les 7 laboratoires de Silliker en France, un laboratoire de bactériologie alimentaire est situé à Merville et un laboratoire de chimie alimentaire est situé à Hazebrouck.

Senélar Larson-Juhl filiale du groupe américain Larson Juhl, est fabricant des moules d'encadrement haut de gamme. Elle a reçu le label "entreprise du patrimoine vivant".

Baudelet, groupe familial comprenant 8 filiales complémentaires est un centre de valorisation multifilières du déchet.

3.4 MUTATIONS

- **Convention de revitalisation Arques** : la communauté de communes de l'Houtland, et les villes de Blaringhem et Hazebrouck sont concernées. La restructuration s'est déroulée d'octobre 2006 à 2008.

- Liquidation judiciaire en février 2009 de la **Confection de l'Alloeu** (fabrication de linge de maison) à la Gorgue (95 salariés).

- Liquidation judiciaire en juin 2009 de la société **Colaert SAS** (fabrication de ressorts) à Steenbecque (96 salariés).

4 Enjeux et perspectives

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Le pôle de compétitivité MAUD, initié par Arc International et Roquette – qui regroupe également Bonduelle et d'autres grandes entreprises a lancé ses premiers programmes de recherche collaboratifs.

La présence forte de l'agroalimentaire fait que ce territoire est également concerné par la réflexion sur un pôle d'excellence agroalimentaire (voir note correspondante). Les acteurs du domaine biomédical sont également très présents.

5 Proposition d'actions. Conclusion

La localisation de la zone d'emploi de Flandre Lys, entre les pôles d'attraction de Dunkerque et de Lille, pose la question de son modèle de développement.

Sous l'influence de la métropole Lilloise, la Flandre Intérieure est marquée par un faible taux d'actifs résidents travaillant dans la zone et par une forte attractivité des pôles d'emploi limitrophes. Les emplois de cette zone relèvent principalement des IAA et de l'agriculture; cependant le travail des métaux et la mécanique y est également très présent; le tertiaire est peu développé, alors même que ce territoire connaît un développement résidentiel marqué, susceptible de générer de tels emplois.

Le secteur de l'agro-alimentaire constitue une spécialité de la zone d'emploi et connaît une évolution favorable de l'emploi. Les synergies entre le potentiel agricole et le développement industriel est une opportunité, qui dépasse le cadre de la zone d'emploi (convergences similaires sur le Pas-de-calais).

Le territoire compte également de nombreuses PMI, positionnées sur des secteurs diversifiés, comme la mécanique-métallurgie et le biomédical. Ce dernier secteur présente un potentiel de développement en lien avec le pôle NSL.

Le secteur de l'agroalimentaire constitue une spécialité de la zone d'emploi et connaît une évolution favorable de l'emploi.



LENS-HÉNIN
• LENS

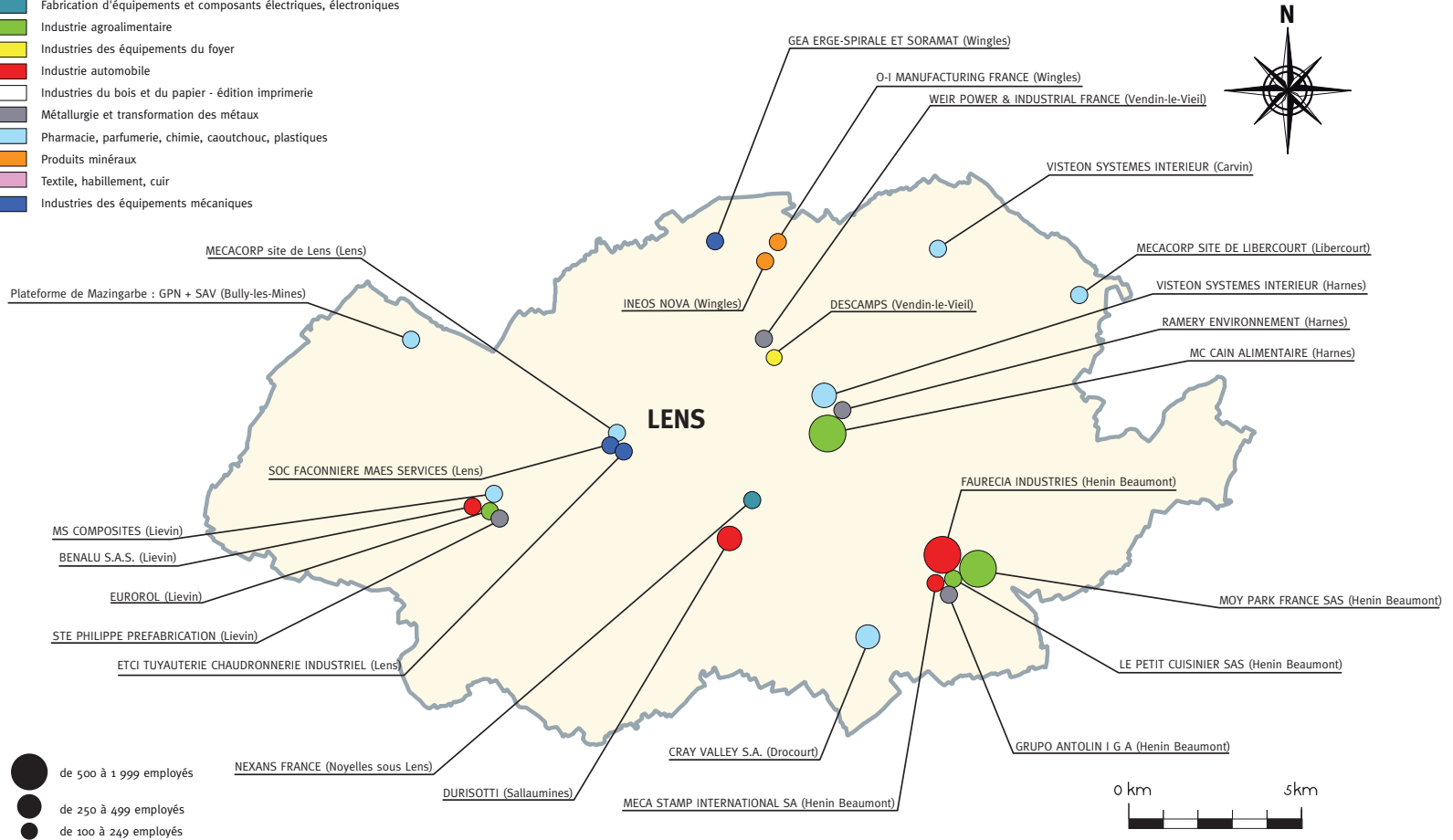


ZONE D'EMPLOI **LENS-HÉNIN**



Principales implantations de la zone d'emploi de Lens-Hénin

- Fabrication d'équipements et composants électriques, électroniques
- Industrie agroalimentaire
- Industries des équipements du foyer
- Industrie automobile
- Industries du bois et du papier - édition imprimerie
- Métallurgie et transformation des métaux
- Pharmacie, parfumerie, chimie, caoutchouc, plastiques
- Produits minéraux
- Textile, habillement, cuir
- Industries des équipements mécaniques



ZONE D'EMPLOI LENS-HÉNIN

Laurence BERKMANS

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Une situation géographique au cœur d'un nœud de communication exceptionnel
- Un vivier de main d'œuvre disponible (forte présence des jeunes)
- Un socle industriel et de services très diversifié
- Une réserve foncière potentiellement importante : des espaces à reconquérir
- Trois filières porteuses : la logistique, les éco-entreprises et l'économie du sport, de la santé et du bien-être.
- Un schéma global d'aménagement du territoire

Faiblesses

- Un déficit d'image chronique
- Un niveau de formation faible dans l'ensemble
- Une sous-représentation des cadres résidant localement
- L'absence de sièges sociaux de grandes entreprises leaders
- Des pollutions historiques de l'eau et des sols

Opportunités

- La plate forme multimodale Delta 3, fer de lance du pôle Euralogistic
- Grands projets structurants, créateurs d'emplois et vecteurs de la nouvelle image du bassin : le Louvre-Lens, le tramway, le pôle d'éco-activités de Loos-en-Gohelle, le pôle sportif d'excellence (Liévin - Angres - Givenchy)
- Impacts attendus de la future liaison fluviale Seine Nord sur l'ensemble de la filière logistique

Menaces

- La fragilité de secteurs à fort enjeu d'emploi comme l'équipement automobile
- Une forte spécialisation dans des secteurs aujourd'hui matures
- Une ressource en eau menacée

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Situé au centre de l'ex-bassin minier du Nord – Pas de Calais, le bassin d'emploi de Lens-Hénin, est au croisement des grands axes de communication Nord/Sud, Est/Ouest. Ce territoire, situé au cœur de la Région, n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Lille, Arras, Douai et Béthune.

Avec 375 512 habitants, cette immense conurbation, regroupant notamment Liévin, Lens, Hénin-Beaumont et Carvin, est une zone de forte densité de population avec 1 068 habitants au km² (3 fois la densité régionale et 10 fois la densité nationale).

Des taux de fécondité élevés, et une mortalité encore caractéristique de l'héritage du passé, conduisent à une population parmi les plus jeunes de France : 29% de la population a moins de 20 ans.

L'activité charbonnière et industrielle passée a laissé au territoire des séquelles environnementales : affaissements miniers, mauvaise qualité de l'eau, pollution des sols. Le bassin de Lens-Hénin, est confronté à deux principaux enjeux environnementaux : la restauration de la qualité de l'eau et la reconquête des friches industrielles.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Toutes les communes du bassin d'emploi sont associées au sein de l'une des 2 communautés d'agglomérations : celle d'Hénin-Carvin (14 communes) et celle de Lens-Liévin (36 communes).

Ce territoire n'est pas homogène et il convient de distinguer les différents sous-territoires qui le composent tels qu'ils ont été définis dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Les collines de l'Artois, constituées de plateaux très boisés avec une vallée en "V" (correspondant à la rivière de la Souchez), peuvent apparaître comme un territoire rural comparées au reste du bassin, mais ce secteur offre plutôt une réalité périurbaine.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Le bassin de Lens-Hénin dispose de nombreux atouts favorables à l'accueil et au développement des entreprises : une situation géographique exceptionnelle (au cœur de l'Europe industrielle) ; une excellente desserte routière, autoroutière (4 autoroutes ceinturent et traversent le bassin), fluviale et ferroviaire, des zones d'activité nouvelles et enfin, la présence de la plate-forme multimodale Delta 3 à Dourges.

Partant de ses atouts, le bassin de Lens s'est tourné vers le développement de la filière logistique en s'engageant dans une stratégie globale et originale en faveur de cette filière à travers la naissance d'un pôle baptisé "Euralogistic" et acté "pôle d'excellence" dans le Schéma Régional de Développement Economique.

Un autre pôle d'excellence régional "Eco-Activités", basé sur les "éco-structures" et les "éco-technologies", s'appuyant sur le Cd2e, a également été acté. Il vise à amplifier la dynamique des éco-entreprises et des nombreux centres de recherche régionaux, et les potentialités d'accueil des territoires, via certains "clusters" locaux notamment dans le Douaisis.

2 Emploi et marché du travail ¹

2.1 EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon les estimations de l'INSEE (2006) le territoire représente 7,6% de l'emploi total régional avec une répartition de 94,7% de salariés et 5,3% de non-salariés. Les emplois non salariés sont sensiblement moins développés qu'en Nord - Pas-de-Calais (- 1,5 points). Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 47,5%, 2^{ème} plus faible de la région mais en forte progression depuis les années 90. Il est inférieur de - 7,8 points à la moyenne. La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories permet de mettre en évidence un sous encadrement sur le territoire essentiellement dans le tertiaire.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	18,3 %	44,6 %	8,6 %	28,5 %	100,0 %
EU Construction	18,7 %	60,3 %	4,5 %	16,5 %	100,0 %
EV Tertiaire	11,3 %	16,7 %	42,7 %	29,3 %	100,0 %
Total	13,3 %	25,3 %	33,6 %	27,9 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	0,2	- 0,1	0,9	- 1,0	—
EU Construction	0,4	1,6	- 0,8	- 1,2	—
EV Tertiaire	2,5	3,9	0,6	- 7,0	—
Total	1,4	2,9	1,3	- 5,5	—

(Source : DADS 2006)

La zone d'emploi connaît d'importantes mobilités de main d'œuvre avec les territoires environnants. Les navettes domicile/travail en sont une illustration. 40% des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (3^{ème} rang sur 15) et près d'un tiers des emplois locaux sont occupés par des non résidents (4^{ème} rang sur 15). Les migrations sortantes sont à destination des zones d'emploi de Lille (13%) et d'Artois-Ternois et Béthune-Bruay (7% chacune). Les navettes entrantes proviennent de Lille et Béthune-Bruay (8% chacune) et d'Artois-Ternois (7%).

2.2 EMPLOI SALARIÉ ET APPROCHE SECTORIELLE

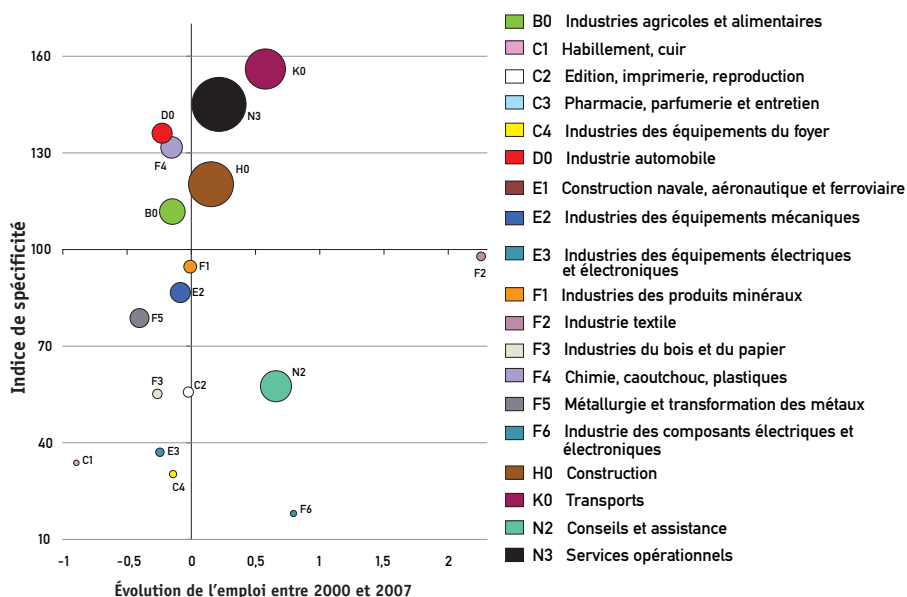
La structure par activités en 36 postes est l'une des plus spécialisées de la région avec un renforcement depuis 1997. Sur la période observée (2000 à 2007), la croissance de l'emploi a été très soutenue, + 12,6% contre 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi. Ce résultat global s'explique par la très bonne dynamique des secteurs les plus porteurs en région que

1. Source : DRTEFP

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	2 699	- 466	- 14,7 %	111,8	3,4 %
C1 Habillement, cuir	125	- 1 053	- 89,4 %	33,8	0,2 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	454	- 11	- 2,4 %	55,8	0,6 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	55	- 31	- 36,0 %	8,0	0,1 %
C4 Industries des équipements du foyer	219	- 36	- 14,1 %	30,3	0,3 %
D0 Industrie automobile	1 663	- 488	- 22,7 %	136,2	2,1 %
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	55	41	292,9 %	8,7	0,1 %
E2 Industries des équipements mécaniques	1 690	- 158	- 8,5 %	86,7	2,1 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	176	78	79,6 %	18,1	0,2 %
F1 Industries des produits minéraux	684	- 7	- 1,0 %	94,7	0,9 %
F2 Industrie textile	332	230	225,5 %	97,9	0,4 %
F3 Industries du bois et du papier	378	- 136	- 26,5 %	55,2	0,5 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 944	- 354	- 15,4 %	131,8	2,5 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	1 491	- 1 010	- 40,4 %	78,7	1,9 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	305	- 99	- 24,5 %	37,1	0,4 %
H0 Construction	8 358	1 118	15,4 %	120,3	10,5 %
K0 Transports	6 661	2 434	57,6 %	156,1	8,4 %
N2 Conseils et assistance	3 983	1 581	65,8 %	57,6	5,0 %
N3 Services opérationnels	12 082	2 146	21,6 %	145,1	15,2 %
ZZ Autres activités	35 913	5 119	16,6 %	96,8	45,3 %
TOTAL	79 267	8 898	12,6%	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



sont la Construction, le Transport, les services opérationnels (tous trois très développés à Lens-Hénin) et Conseils et assistance. Les créations de postes de travail ont été de plus de 12 500. Dans le même temps l'industrie détruisait près de 4 000 emplois pour moitié dans l'habillement, cuir et la métallurgie transformation des métaux.

Entre 2000 et 2007 le territoire affiche un solde positif de près de 9 000 postes.

2.3 LA DEMANDE D'EMPLOI

Le taux de chômage localisé est historiquement l'un des plus élevés de la région. Néanmoins, sur 10 ans le taux de chômage du territoire a baissé de 35 % (2^{ème} baisse après celle du valenciennois). Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 13,5 % soit 2,4 points de plus que la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une forte hausse, + 0,7 point contre + 0,8 point en Nord - Pas-de-Calais.

Les demandeurs d'emploi sont, plus fréquemment qu'en région, des hommes et des jeunes de moins de 26 ans et la dégradation du marché du travail en 2008 les pénalise plus lourdement. Les risques de chômage de longue durée sont plus prononcés.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
LENS-HÉNIN	26 755	44,6 %	32,1%	11,9%	37,5%	10,1%
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8%	35,0 %	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
LENS-HÉNIN	4,6%	1,8%	7,2%	2,5%	- 1,8%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	- 0,7%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

2.4 LES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

La faible visibilité des acteurs économiques pour l'avenir entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Lens-Hénin ne fait pas exception, le phénomène est même amplifié : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 16,3% contre - 7,5% en moyenne. Excepté l'intérim, toutes les durées de contrat sont affectées par la dégradation de la situation et plus particulièrement les contrats courts. Moins développées qu'en région, les offres d'emploi sur les fonctions supérieures et intermédiaires, seules, enregistrent des gains dans tous les secteurs.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
LENS-HÉNIN	15 576	3 911	1 351	5 869	4 445	11 525
	100,0%	25,1%	8,7%	37,7%	28,5%	74,0%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	14,9 %	17,5 %	52,0 %	15,5 %	100,0 %
EU Construction	17,7 %	60,1 %	14,6 %	7,6 %	100,0 %
EV Tertiaire	13,7 %	17,9 %	60,9 %	7,5 %	100,0 %
Total	14,1 %	20,6 %	57,3 %	8,0 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 13,4	- 9,4	22,4	0,4	—
EU Construction	- 0,9	4,0	- 2,1	- 1,0	—
EV Tertiaire	3,4	4,9	- 2,5	- 5,7	—
Total	1,3	4,3	- 0,5	- 5,1	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

De 2000 à 2007, l'industrie sur ce territoire a perdu plus de 22% de ses emplois pour ne représenter aujourd'hui que 15,4% (avec 12 270 emplois) de l'emploi salarié (22,3% en 2000). Les emplois industriels de la zone d'emploi de Lens-Hénin représentent 5,5% de l'emploi industriel régional.

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution ZE	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	15 806	12 270	- 22 %	- 17 %
Dont effectif GEI	4 893	3 223	- 34 %	- 15 %
Dont effectif des PMEI	8 269	6579	- 20 %	- 21 %
Dont effectif des TPEI	2 608	2 463	- 6 %	- 13 %

La perte des emplois industriels sur la zone d'emploi de Lens-Hénin, deux fois supérieure à celle enregistrée au niveau régional, est pour l'essentiel due à la fermeture de grands établissements industriels (GEI). Ce phénomène a commencé en 2003/2004 avec la fermeture de Métaleurop et de Noroxo.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Lens-Hénin

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Mc Cain Alimentaire	Harnes	597	Production de frites surgelées
Faurecia industries	Hénin-Beaumont	580	Fabrication d'équipements automobile
Moy Park France	Hénin-Beaumont	555	Fabrication de produits à base de volailles
Durisotti	Sallaumines	413	Carrosserie automobile
Benalu (caravelle)	Liévin	314	Fabrication de remorques
Visteon Systèmes Intérieurs	Harnes	302	Centre technique pour l'automobile
Cray Valley	Drocourt/Rouvroy	292	Fabrication de résines plastiques
Grupo Antolin IGA	Hénin-Beaumont	217	Fabrication de garnitures intérieures pour l'automobile
Mécacorp	Libercourt	180	Pièces techniques en matières plastiques
Mécacorp	Lens	176	Pièces techniques en matières plastiques
Société Philippe de préfabrication	Liévin	158	Fonderie

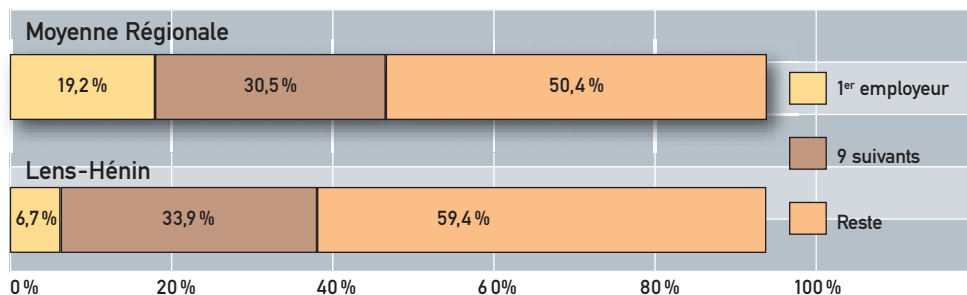
SESSI Régions – EAE 2007

La dépendance du territoire à quelques sites industriels est moins forte qu'au niveau régional.

On observe une concentration des emplois industriels sur le bassin de Lens moins marquée que sur le territoire régional en raison de l'absence de grande locomotive industrielle.

Le premier employeur industriel, Mc Cain, n'emploie que 6,7% des effectifs industriels des entreprises de plus de 20 salariés. Les 10 premiers employeurs industriels concentrent à peine plus de 40% (contre 49,7% au niveau régional) des emplois industriels.

Concentration des emplois industriels



3.3 MUTATIONS

Entre 2004 et fin décembre 2008, 8 conventions de revitalisation ont été signées sur le bassin d'emploi :

- 4 sont en cours : elles concernent les entreprises MANN HUMMEL (équipementier automobile à Grenay), FAURECIA (équipementier automobile à Hénin-Beaumont), ARKEMA (produits chimiques à Loison sous Lens) et ARCELOR MITTAL (tréfilerie de câbles à Loison sous Lens)
- 4 sont soldées : NOROXO (usine pétrochimique à Harnes), JOHNSON CONTROL (équipementier automobile à Harnes), INERGY (équipementier automobile à Grenay) et CAUVAL DUMESTE (textile à Lens).

La tertiarisation du bassin se poursuit avec notamment la Société Arvato Services France (filiale du groupe allemand Bertelsmann) qui représente à ce jour le plus gros employeur de la zone, avec 1 600 employés sur les 3 sites de Noyelles-sous-Lens, Vendin-le-Vieil et Lens. Cette société poursuit son enracinement sur le territoire avec la construction de son nouveau siège.

Les activités du transport et de la logistique ont connu un essor impressionnant dans l'arrondissement de Lens (+ 70% d'effectifs en 10 ans) qui lui ont conféré le statut de pôle d'excellence régional.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Les acteurs locaux veulent changer l'image de l'ancien bassin minier et développer avec les territoires environnant une "vallée de l'innovation verte pour l'environnement". Les pôles d'excellence Eco-activités, Logistique, et Economie du sport contribuent à structurer le territoire.

**Les pôles d'excellence
Eco-activités, Logistique,
et Economie du sport
contribuent à structurer
le territoire.**

Delta 3 connaît aujourd'hui un fort développement. Le succès du bâtiment Euralogistique (construit à coté de la plateforme) va donner naissance à un Euralogistic 2 et à un campus de la logistique.

Avec le Cd2e et le CERDD, le site du 11-19 est devenu un écopôle du développement durable et des éco-activités. D'autres projets sont en cours : halle des éco-matériaux, centre de ressources de l'éco-construction, plate-forme d'analyse en cycle de vie, centrale solaire. Autour de l'écoconstruction s'est également développé le projet Villavenir (construction de maisons à coût maîtrisé et basse consommation en énergie).

L'ancien site de Métaleurop a été reconverti en un écopôle de valorisation des déchets.

Le pôle économie du sport va connaître à son tour un fort développement avec la fin des travaux du stade couvert régional.

Autres projets de taille, l'arrivée du Louvre-Lens et la création d'un tramway, véritables atouts de développement pour le territoire.

4 Enjeux et perspectives

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Dans le domaine de la recherche privée, l'importance du secteur automobile sur le territoire génère un nombre important d'emplois liés à la R&D. On peut citer notamment le centre technique de Visteon sur Harnes, le centre R&D de MECACORP à Lens. Le lien entre le monde de l'entreprise et la faculté des Sciences Jean Perrin mérite, également, d'être souligné, à travers, notamment, le développement d'entreprises qu'elle accueille comme Cellial Technologies.

5 Propositions d'actions. Conclusion

Le bassin de Lens-Hénin est un territoire en pleine mutation qui a su utiliser ses atouts pour se tourner vers des projets structurants ambitieux, à vocation économique ou culturelle :

- la plate-forme multimodale Delta 3 de Dourges qui constitue un pôle majeur pour l'accueil des projets internationaux,
- la requalification du 9/9bis de Oignies, projet alliant patrimoine et développement économique,
- le Pôle d'excellence sportif de Liévin qui vise à accueillir les athlètes préparant les Jeux olympiques de Londres,
- le Louvre-Lens, et le pôle "Eco-activités" qui vont ouvrir l'ancien bassin minier sur de nouvelles perspectives non seulement culturelles mais également sociales et économiques.

Ces projets, à fort potentiel de développement, permettront au bassin de Lens-Hénin d'être plus compétitif et attractif en consolidant et diversifiant son économie, mais également en améliorant son cadre de vie et en valorisant son image.

Contacts

Organisme	Adresse	Téléphone	Site Internet
CCI de Lens	3, avenue Elie Reumaux BP14 62307 Lens Cedex	03.21.69.23.23	www.lens.cci.fr
Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin	242, boulevard Schweitzer BP 129 62253 Hénin-Beaumont	03.21.08.08.08	www.agglo-henincarvin.fr
Communaupole de Lens-Liévin	21, rue Marcel Sembat BP65 62302 Lens Cedex	03.21.79.05.31	www.agglo-lenslievin.fr
Sous-préfecture de Lens	25, rue du 11 Novembre SP 6 62307 Lens Cedex	03.21.13.47.00	www.pas-de-calais.pref.gouv.fr



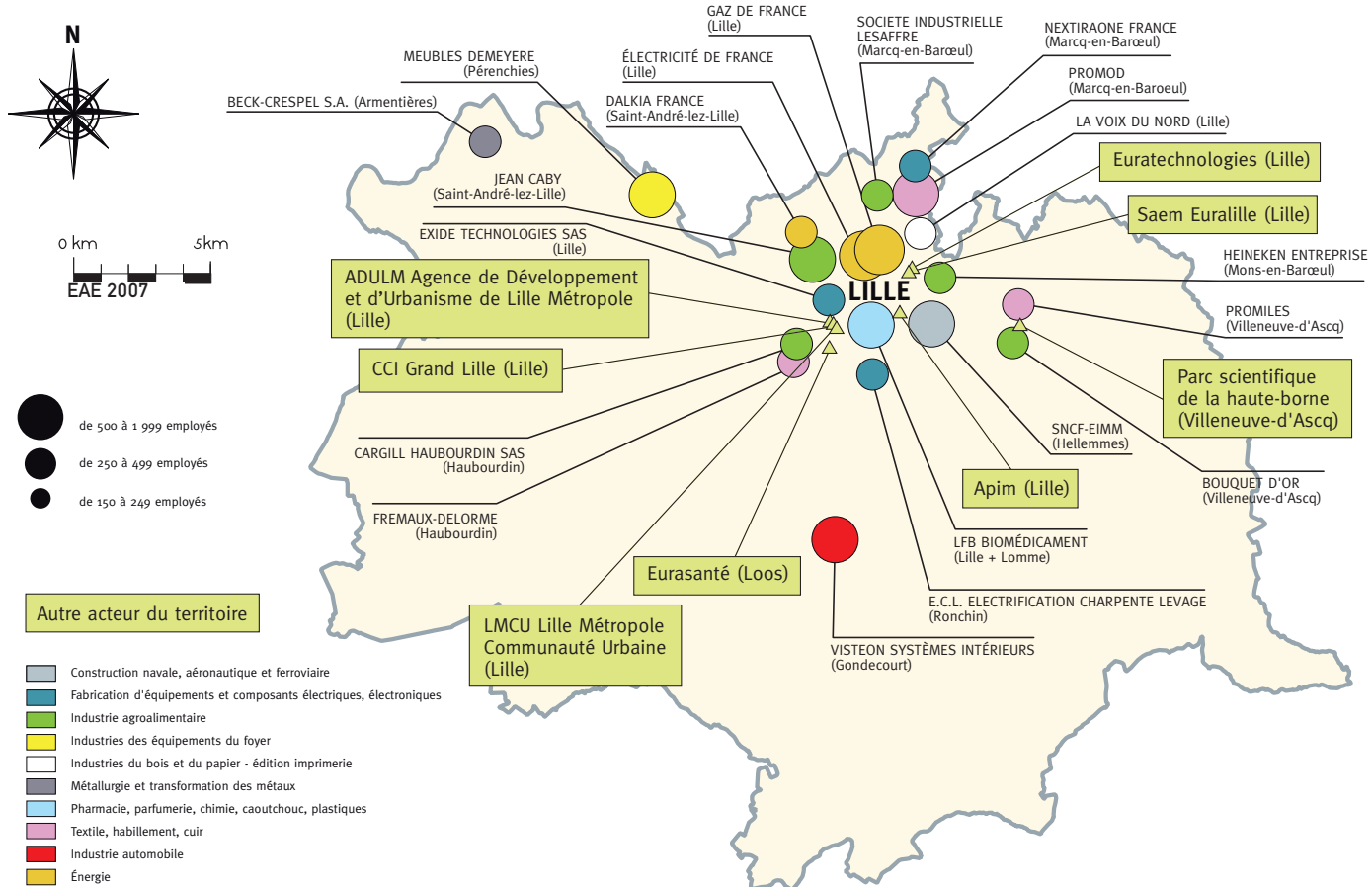


ZONE D'EMPLOI **LILLE**

LILLE



Principales implantations de la zone d'emploi de Lille



ZONE D'EMPLOI LILLE

Sabine LARDILLIER

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

LILLE

Forces

- Capitale régionale, euro-métropole, vocation touristique (urbain, culturel, affaires)
- Bassin de population et d'emploi important
- L'une des populations les plus jeunes de France
- Accessibilité : nœud routier et ferroviaire d'importance européenne, aéroport, voie d'eau à grand gabarit
- Offre tertiaire (foncier et bâti) importante
- Forte concentration en recherche universitaire et enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs et de commerce)
- Infrastructures d'accueil de haut niveau (Eurasanté, Haute-Borne, Euralille, Euratechnologies)
- Densité et diversité du tissu de PME/PMI
- Territoire attractif : sièges, marchés, recherche et innovation, développement à l'international
- 1^{er} pôle en France de création d'entreprises

Faiblesses

- Manque de disponibilités foncières industrielles
- Manque d'espaces verts, péri-urbanisation
- Accessibilité : saturation du réseau routier.
- Retard des PME/PMI dans le management et le développement des compétences
- Pyramides des âges vieillissantes
- Offre de logement contrainte

Opportunités

- Revitalisation des friches industrielles
- Aire métropolitaine de Lille et coopération transfrontalière
- Projet de Canal Seine-Nord à grand gabarit
- 5 pôles de compétitivité régionaux présents sur le territoire
- Relais de croissance importants : TIC, distribution, santé, éco-entreprises
- Recrutements et évolutions professionnelles liés aux départs massifs à la retraite
- Euralille 3, Lille 3000, développement du tourisme fluvial, grand stade

Menaces

- Contraintes d'aménagement urbain
- Concurrence de la Belgique, de l'Île de France, de la Grande Bretagne et de l'Europe de l'Est pour les investissements mobiles.
- Positionnement à trouver compte tenu de la proximité de Paris, Londres et Bruxelles
- Chômage partiel et fermetures dans l'industrie, baisse importante du travail temporaire
- Friches industrielles

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

La zone d'emploi de Lille se compose de 100 communes. Elle comptait, au recensement de 2006, 779 968 personnes et une densité de 1 180 hab/km². Elle représente ainsi près de 19,4% de la population de la région Nord – Pas-de-Calais¹ et 26% de l'emploi salarié.

Cette zone s'articule principalement autour de la Communauté Urbaine de Lille (1,2 millions habitants) dont la ville principale est Lille, capitale régionale, préfecture de région, dont la population est estimée à 226 014 habitants² en hausse de 22% depuis 1999.

Un des atouts de Lille est sa situation géographique privilégiée au niveau européen :

- d'importants réseaux routier et autoroutier, ferroviaire (2 gares TGV),
- l'aéroport de Lille-Lesquin, à vocation euro-régionale est le 12^{ème} aéroport français avec un million de passagers en 2008 et de nombreuses destinations nationales ou internationales reliées,
- le port de Lille, sur la Deûle, est le 3^{ème} port fluvial intérieur français après Paris et Strasbourg. Plate-forme multimodale, il dispose d'un terminal de conteneurs.

Même si Lille dispose d'un périphérique et d'un réseau relativement dense de voies rapides et de transports en commun bien développés ; ils ont l'inconvénient d'être principalement en "étoile", et centrés sur Lille. L'accessibilité difficile aux heures de pointe peut constituer un handicap pour le développement des activités commerciales et industrielles. L'atlas transfrontalier (Insee) sur les transports montre qu'en région, le réseau ferré entre villes est moins développé et moins maillé qu'en Belgique, d'où un nombre de voitures par famille plus important que chez nos voisins. Un défi et un enjeu fort pour la Communauté Urbaine de Lille sera de trouver des solutions à cet engorgement (nouvelles liaisons ferroviaires inter-villes?). C'est aussi un enjeu du plan climat.

5 grands types d'enjeux environnementaux ont été identifiés pour le territoire :

- la sécurisation de l'approvisionnement en eau tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, avec une consolidation des coopérations transfrontalières en faveur d'une utilisation raisonnée et durable de la nappe du carbonifère,
- la maîtrise des pressions urbaines, industrielles et économiques, qui s'exercent sur le foncier et l'environnement,
- le développement des modes de déplacement durables et l'optimisation des réseaux de transport existants, en lien avec l'étalement urbain,
- la préservation des sites naturels existants et le développement des espaces verts reliés entre eux par des continuités écologiques et paysagères, pour répondre aux déficits d'espaces naturels et récréatifs,
- le développement des démarches visant à une meilleure maîtrise de l'énergie.

1. Source : Insee – Recensement de la population 2006

2. Source : Insee - Recensement de la population 2006 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2008

Les atouts environnementaux de l'implantation à Lille d'un site tertiaire

En octobre 2008, le cabinet Ernst & Young a réalisé une étude comparative du bilan carbone pour le choix d'une implantation d'un centre Europe dans le tertiaire. La conclusion est qu'implanter à Lille un site tertiaire, siège social ou centre de R&D permet de réduire son empreinte carbone d'une moyenne de 15 à 40% par rapport aux choix d'une installation dans 5 autres métropoles européennes (Bruxelles, Paris, Amsterdam, Londres et Cologne).

La reconquête des friches industrielles

LMCU a signé un partenariat durable avec l'EPF, qui facilite le portage foncier des friches et, en cas de besoin, leur dépollution. En effet, la reconquête des friches industrielles (stock évolutif de 500 ha) tient une part importante dans la cohérence et la qualité de l'aménagement de la métropole. Elle limite l'étalement urbain en permettant leur réhabilitation en zones dédiées à l'économie... Objectif : gestion en amont en créant un observatoire pour mieux connaître les problèmes de pollution et pouvoir les anticiper. Puis prévoir une affectation utile et réaliste dans le tissu urbain existant.

Ex : Le site Rhodia sur les communes de Saint André, La Madeleine, Marquette (environ 40 ha en bordure de Deûle), devrait être réhabilité pour accueillir des activités industrielles, tertiaires, des équipements publics, des logements et un parc archéologique.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Sur les 100 communes de la zone d'emploi de Lille, 61 sont regroupées au sein de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU), les autres communes faisant partie des communautés de communes du pays des Weppes (5 communes), du pays de Pévèle (19 communes), du sud Pévèlois (3 communes), de la Haute Deûle (5 communes) et du Carembault (6 communes). Pont à Marcq est quant à elle une commune isolée.

"L'Eurométropole", groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), réunit, depuis sa création, en janvier 2008, Lille et sa communauté urbaine, Tournai et Courtrai. Elle compte plus de deux millions d'habitants. Elle préfigure l'aire métropolitaine (transfrontalière) qui ira de Lens et du bassin minier à Lille.

Le schéma directeur révisé selon les dispositions transitoires de la loi SRU³ a été approuvé en décembre 2002. Sa mise en révision a débuté en 2008 et devra aboutir à la réalisation d'un SCOT⁴ à l'horizon 2011.

En juin 2008, LMCU a lancé un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre de son propre patrimoine et de ses différentes politiques, sur l'ensemble de son territoire. Des réflexions sont engagées pour mettre en œuvre un plan climat à l'échelle de la communauté urbaine.

La ville de Lille prépare, 9 ans après le premier, un deuxième agenda 21.

3. Solidarité et Renouvellement Urbain

4. Schéma de Cohérence Territoriale

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

La zone d'emploi de Lille concentre quasiment l'essentiel de la R&D de la région avec son enseignement supérieur et ses grandes écoles, ses laboratoires publics et privés. 250 laboratoires de recherche publics et parapublics, soutenus par les grands organismes de recherche (CNRS, INRS, INRA...) y sont implantés ; 3 200 enseignants chercheurs y travaillent. La métropole est dotée d'instituts de recherche renommés : l'Institut Pasteur, l'INRIA Lille Nord Europe⁵ qui doit renforcer la compétence locale dans le domaine des TIC (200 chercheurs et personnels de recherche ; 600 à terme), l'IRCICA⁶, l'IRI⁷, l'INRETS⁸, l'EMN⁹ (emploi plus de 500 physiciens, électroniciens et acousticiens dont 20% sont des chercheurs internationaux provenant d'une vingtaine de pays, 65% de son activité de recherche est réalisé en liaison avec les industriels ; projet de pôle national des nanotechnologies)...

Ce potentiel se traduit par la présence dans la zone de Lille des sièges de 4 pôles de compétitivité régionaux (PICOM, NSL, UP-TEX, MAUD) et d'acteurs de 5 d'entre eux. Le pôle régional de recherche MEDEE, qui travaille sur l'efficacité énergétique des entraînements électriques a également un support important dans le lillois.

1.4 DES STRUCTURES DÉDIÉES À L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Des implantations en Zone Franche Urbaine (ZFU) sont possibles. Celles-ci ont été créées initialement au 1^{er} janvier 1997, puis ont été étendues en 2006. Elles se composent des quartiers de Lille-Sud, Moulins et Faubourg de Béthune à Lille, de l'Epi de Soil, de Hem ainsi qu'une extension du périmètre de la zone franche de Lille-Loos (extension sur la ZAC est du parc Eurasanté).

La ZFU de Lille

La ZFU de Lille, d'une surface de 233 ha, compte à fin 2008 1 314 entreprises et près de 3 000 salariés. Parmi elles, on retrouve 75 entreprises industrielles et 22 de service aux entreprises. En 2007, environ 1/3 d'entre elles bénéficient des exonérations de charges fiscales et patronales grâce au dispositif et 323 personnes ont été embauchées par 99 entreprises. Parmi les projets importants à venir, on peut citer notamment Essensole, la marque du groupe Oxyane (ex Décathlon) spécialisée en running ou la cité des métiers et de l'artisanat (organe de formation de la chambre des métiers).

La ZFU de Hem

La ZFU de Hem, étant plus récente, un premier travail préalable a été réalisé d'une part auprès des propriétaires afin de procéder à l'acquisition des terrains et d'autre part avec les porteurs de projets potentiels (80 porteurs reçus). A noter la probable création d'une pépinière, et d'un hôtel d'entreprises destiné aux jeunes entreprises ainsi que d'un village d'activités dédié aux artisans, PME, PMI.

5. Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

6. Institut de Recherche sur les Composants, logiciels et matériels pour l'Information et la Communication Avancée

7. Institut de Recherche Interdisciplinaire

8. Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité

9. Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologies

Grâce au dispositif, au 1^{er} trimestre 2008, 23 entreprises ont bénéficié des exonérations de charges fiscales et patronales pour 70 salariés.

La Métropole est aussi dotée d'infrastructures d'accueil d'entreprises de haut niveau. Quatre grands parcs technologiques sont dédiés aux pôles d'excellence régionaux (voir pages suivantes).

2 Emploi et marché du travail ¹⁰

2.1 UNE TERTIARISATION QUI SE POURSUIT

La zone d'emploi se caractérise par un secteur tertiaire prépondérant, avec 81% de l'emploi salarié en 2007 (77% en 2000) qui poursuit sa croissance depuis 2000 au même rythme que la moyenne régionale (+ 12,8%).

L'emploi industriel est quant à lui en nette diminution (- 26,8%) sur la période 2000-07 : il représente 11% de l'emploi salarié de la zone en 2007 (pour une moyenne régionale de 21,9%) alors que sa part était encore de 16% en 2000. Cette tendance reflète les fermetures d'entreprises, restructurations ou relocalisations en dehors de la métropole qui se sont produites ces dernières années.

Le développement du secteur tertiaire (services aux particuliers et aux entreprises, notamment les centres d'appels, la logistique, les activités liées au marketing, les prestataires de service en environnement) et de la construction compense les pertes d'emplois industriels, permettant ainsi de maintenir une évolution positive de l'effectif salarié à + 6,6%, supérieure à l'évolution des effectifs régionaux (+ 4,4%).

Répartition de l'emploi de la ZE de Lille

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution en %
*Agriculture, sylviculture et pêche	2041	2057	1%
Industrie	39 577	28 967	- 26,8%
Energie	995	1 278	28,4%
Construction	15 922	18 342	15,2%
Tertiaire	188 541	212 684	12,8%
dont services aux entreprises	59 252	69 916	18%
Total	247 076	263 328	6,6%

(Source : ASSEDIC, sauf * : MSA)

10. Source : DRTEFP

Eurasanté	Euratechnologies
<p>Activités de la filière biologie-santé L'un des premiers bio-parcs français, il représente l'alliance réussie entre l'enseignement, la recherche médicale et les entreprises spécialisées dans le domaine de la santé. Créé autour du 1^{er} Centre hospitalier régional universitaire d'Europe (CHRU de Lille), il concentre aujourd'hui la plupart des activités de recherche, principalement dans le domaine des médicaments et des biotechnologies.</p>	<p>Site dédié à dédié à l'accueil d'entreprises tertiaires productrices ou utilisatrices des TIC, Euratechnologies s'inscrit dans un grand projet de reconquête urbaine : les Rives de la Haute Deûle.</p>
<p>Créé en 1996- potentiel de 130 ha + 170 ha de campus hospitalo-universitaire - près de 12 000 professionnels de santé - plus de 100 entreprises - 70 000 m² bâtis.</p>	<p>L'ancienne friche Le Blan-Lafont a donc été requalifiée (coût de la réhabilitation : 40 M€ dont 3 M€ de subventions feder) – 23 000 m² bâtis sur 25 ha, 1 000 emplois (à terme 150 000 m² dont 80 000 m² SHON dédiés à l'activité économique et 3 300 emplois prévus sur 100 ha).</p>
<p>Le développement d'Eurasanté se poursuit : 2008 a été marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une forte augmentation du nombre d'emplois, avec près de 400 emplois supplémentaires faisant passer l'effectif salarié de 1 643 à 2 018 personnes. - l'arrivée de 8 nouvelles entreprises : Secomsys, Isolife, MEC France, Atousoins, IBD, LLTech Management les services ressources humaines et formation de l'Etablissement Français du Sang Nord de France (ISTNF) et enfin, l'Institut de Formation des Psychomotriciens (IFP) Raymond Leclercq. 	<p>Les cibles sont des entreprises internationales, des PME et des start-up. 60 entreprises et organismes de recherche ont déjà signé leur bail et devraient être installées avant l'été; Parmi celles-ci, de grands noms : Microsoft, Cagimini mais aussi une foule de start-up, HEI, le pôle régional numérique...</p> <p>D'ici septembre, la ZAC comptera 85 entreprises pour 1 600 emplois (site occupé à 94 %), sur ce qu'il y a encore 5 ans était une friche.</p> <p>Les bâtiments et friches existants situés à proximité attirent d'ailleurs les investisseurs.</p>
<p>Suite à la fusion absorption de Schering par Bayer SAS, filiale de Bayer AG, la nouvelle entité Bayer Schering Pharma est désormais au 7^{ème} rang des leaders des spécialités avec un portefeuille constitué à plus de 70 % de spécialités.</p> <p>Le transfert du siège national parisien de Bayer en région Nord – Pas-de-Calais viendra grossir les effectifs régionaux de Bayer Schering Pharma, qui sont regroupés sur un nouveau site à Eurasanté (bâtiment de 12 000 m², coût : 20 M€).</p> <p>A terme 450 personnes devraient être employées, dont 200 personnes transférées du siège Schering de Lys-les-Lannoy et 60 ayant accepté leur mutation depuis Puteaux, siège de Bayer. Une centaine de recrutement de compensation seront donc nécessaires.</p>	<p>Au sein de ce site sera réalisé un Global Internet Exchange (GIX), nœud des réseaux de télécommunication, support des liaisons haut débit nationales et internationales, seul équipement de ce type au nord de Paris.</p> <p>En 2010 seront implantés le futur centre d'innovation des technologies sans contact et euraRFID.</p> <p>Ambitionnant d'être la plus grande pépinière d'activités TIC en Europe. Le site héberge également un incubateur ainsi qu'une pépinière d'entreprises.</p>

Parc scientifique de la Haute-Borne	Euralille 1 et 2
<p>Parc scientifique accueillant des laboratoires de recherche et des entreprises orientés vers les technologies de pointe, la recherche et le développement ainsi que vers les services innovants.</p> <p>Créé en 2003 – 140 ha adossés à la cité scientifique de Villeneuve d'Ascq (30 000 étudiants), dont 66 ha dédiés à l'activité économique, le reste étant affecté aux infrastructures et à l'habitat, soit à terme 250 000 m² de bureaux et laboratoires pour un budget de 35 M€ – 44 entreprises et laboratoires employant 4 100 salariés avec le développement de services (hôtel, crèche...).</p> <p>Le site a confirmé sa vocation technologique, notamment grâce à l'implantation d'importants instituts de recherche nationaux (INRIA, IRCICA, IRI) et de laboratoires de recherche privés.</p> <p>Implantation de siège sociaux, de SSII, de laboratoires et du centre innovation CIEL.</p> <p>Chiffres 2008 : 11 000 m² de bureaux commercialisés.</p> <p>Implantations : centre d'innovation Tate & Lyle, Pictime, Overlap group.</p> <p>Constructions : laboratoires du CNRS, siège et laboratoires d'Osyris, institut de recherche interdisciplinaire (IRI), extension du siège social de Cofidis de 15 000 m², Ere Park, projet de 40 M€, 20 000 m² de bureaux HQE où seront installés le siège social national de Norpac – 300 personnes (premier bâtiment à énergie positive du parc) et le centre de vie du parc, un centre de recherche dédié aux matériaux du développement durable, le centre Innovation Ciel.</p> <p>Arrivées : siège social Dumez EPS, Sogéa Caroni, Tereneo, Innovent, Alten (leader européen de l'ingénierie et du conseil en technologies – projet de recrutement de 200 nouveaux consultants).</p>	<p>Symbole de la mutation économique de la métropole lilloise, Euralille est la place tertiaire majeure implantée au cœur du hub ferroviaire constitué autour du TGV Nord Europe. Ce centre d'affaires constitue une référence immobilière au niveau national et international. activités tertiaires supérieures et de services aux entreprises.</p> <p>Créé en 1993 – surface totale de 120 ha – 8 000 emplois – 350 établissements – 750 000 m² bâtis</p> <p>A terme ce seront 22 ha de logements, bureaux et zones d'activités qui doivent s'étendre jusqu'à la porte de Valenciennes d'ici à 2012.</p> <p>Son offre très large d'équipements pour les activités de services, de commerce et de loisirs, n'a de cesse de s'étoffer : Euralille 2 est en cours d'aménagement avec le programme de développement du secteur Chaude Rivière, des implantations ou extensions telles que les sièges du Conseil Régional, de la Caisse d'Épargne (350 emplois), et du CNFPT, le casino, l'extension du Grand Palais.</p> <p>En 2008, 637 000 m² ont été commercialisés dont 237 000 m² de bureaux. Les prévisions aux horizons 2007 et 2011 sont respectivement de 11 000 puis 15 000 emplois.</p>
<p>Pictime : société créée à Lille en 2002, n°1 dans la conception et le développement de services et solutions pour le e-commerce dans la région. Implantation du siège social et du centre de développement à la haute-borne. En 2008, Pictime a augmenté la capacité de ses 3 centres d'hébergement (dont 2 en région lilloise) et son effectif à 80 collaborateurs.</p>	<p>Lille Grand Palais est dans le trio de tête des palais des congrès derrière Paris et Lyon. 3 métiers y sont exercés, en sus du zénith : les expositions, les congrès et événements d'entreprises. Une extension de 10 000 m² SHON de locaux d'exposition à l'horizon 2010-2011 est prévue ainsi que 11 500 m² de bureaux entre autres projets.</p>
<p>Tate & Lyle : avec un investissement de 4 M€, la firme britannique spécialisée dans les additifs et les compléments alimentaires installe un centre pilote de R&D à vocation européenne où travailleront 60 personnes. Le projet est tourné quasiment exclusivement sur l'agro-alimentaire. Il y aura 30 % de recherche fondamentale, 20 % de recherche industrielle et 50 % de recherche appliquée.</p>	

La tertiarisation est le résultat de 3 grands phénomènes : la perte d'emplois industriels, le recentrage de l'industrie sur son cœur de métier qui l'a conduit à externaliser certaines de ses fonctions (informatique, finances, conseil, nettoyage...), le développement de services répondant à la demande locale. La zone d'emploi est d'ailleurs fortement spécialisée dans les services aux entreprises et la dépendance économique vis à vis de ce secteur s'est fortement accrue. Le secteur conseil et assistance y est particulièrement représenté. Exemple : Atos Worldline, Socotec, Securitas France, La Poste, France Telecom/Orange...

Lille est au 13^{ème} rang national en poids des effectifs du tertiaire supérieur - dont Euralille pourrait être une incarnation - alors que la métropole lilloise (et au-delà l'aire métropolitaine) arrive en 45^{ème} position dans le classement de la DIACT des places tertiaires supérieures. Les activités de tertiaire supérieur créent des logiques de développement et sont des atouts pour le maintien de sièges sociaux, elles doivent jouer un rôle moteur au service de l'ensemble de la région pour l'attractivité des entreprises.

La métropole lilloise possède aussi des secteurs tertiaires stratégiques à conforter (banques, finances, assurance et conseil aux entreprises) :

- 3^{ème} place financière française : le passé de grande métropole industrielle et de négoce international a généré un savoir-faire bancaire incontestable
- second centre d'assurances de France

Lille est le troisième marché immobilier de bureaux en province avec notamment un parc tertiaire de plus de 4 millions de m². En 2008 128 797 m² de bureaux ont été commercialisés. Ce niveau de commercialisation reste inférieur à ceux observés en 2006 et 2007 (respectivement 137 214 m² et 146 160 m²), deux records historiques. Néanmoins, il se situe nettement au-dessus de la moyenne des 100 000 m² commercialisés depuis 10 ans.

Lille figure également en 8^{ème} position des centres d'affaires les plus rentables en Europe.

Lille Place Tertiaire est un réseau de services de haut niveau, qui vient chapeauter Lille Place Financière et Lille Place Juridique.

2.2 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	13,7 %	37,4 %	10,1 %	38,8 %	100,0 %
EU Construction	14,3 %	56,6 %	5,2 %	24,0 %	100,0 %
EV Tertiaire	6,8 %	9,5 %	38,1 %	45,6 %	100,0 %
Total	8,1 %	15,0 %	33,3 %	43,6 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	- 4,4	- 7,4	2,4	9,3	—
EU Construction	- 4,1	- 2,1	- 0,1	6,3	—
EV Tertiaire	- 2,0	- 3,3	- 4,0	9,2	—
Total	- 3,7	- 7,4	1,0	10,2	—

(Source : DADS 2006)

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, **le territoire représente le quart de l'emploi total régional** avec une répartition de 94,6% de salariés et 5,4% de non-salariés très proche de la structure régionale. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux de 65,6%, est le plus élevé de la région. Il est très supérieur à la moyenne, + 10,3 points. La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une très nette sur-représentation des cadres et professions intermédiaires reflet d'une capitale régionale.

Avec plus d'emplois locaux que de résidents actifs occupés, la zone de **Lille conforte son caractère de pôle d'emploi régional**. Cette attractivité conduit à ce que 35% des emplois locaux (1^{er} rang sur 15) soient occupés par des non résidents de provenances très diverses (12% de Roubaix-Tourcoing, 4% de Lens-Hénin pour les plus importantes). Toutefois le quart des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (10^{ème} rang sur 15) 12% à destination de Roubaix-Tourcoing et 4% quittent la région. Les flux d'entrées et de sorties, déjà très importants, se sont faiblement intensifiés depuis 1999.

2.3 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est le 4^{ème} plus faible de la région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 9,6% soit 1,5 points de moins que la moyenne. Ce différentiel favorable s'est légèrement accentué depuis le 4^{ème} trimestre 2007. Pour le dernier de 2008 la hausse est tout juste plus contenue qu'en région, + 0,7 point contre + 0,8 point.

Les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment des hommes, des actifs de 26 à 49 ans qu'en région. Le risque de chômage de longue durée est moins prononcé. Sur un an, la situation générale se dégrade avec la même intensité qu'en région mais un peu plus pour les femmes et les seniors.

Le taux de chômage localisé est le 4^{ème} plus faible de la région.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économique entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Lille fait exception en préservant une légère progression des collectes, + 0,7% par rapport à l'année 2007 contre - 7,5% en moyenne régionale. Seules baissent les offres d'emploi sous contrat à durée déterminée de 6 mois et moins en raison de la forte contraction des contrats aidés. Les offres d'emploi en contrat à durée indéterminée sont sensiblement plus fréquentes qu'en région, 42% contre 30%.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
LILLE	49 280	20 659	5 187	14 730	8 704	35 453
	100,0%	41,9%	10,5%	29,9%	17,7%	71,9%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Le territoire se caractérise par d'importants besoins de recrutement de cadres et professions intermédiaires (en progression de près de 9 % en 2008) et d'employés (- 1,8 %). Le nombre d'offres d'emploi d'ouvriers non qualifiés et qualifiés bien que proportionnellement faibles, s'établit à 2900, situant la zone d'emploi de Lille au 2^{ème} rang régional derrière Sambre-Avesnois.

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution ZE	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	39 546	9 223	22 819	7 504
Dont effectif GEI	28 967	7 196	15 376	6 395
Dont effectif des PMEI	- 27%	- 22%	- 33%	- 15%
Dont effectif des TPEI	- 17%	- 15%	- 21%	- 13%

3 L'industrie dans la zone d'emploi

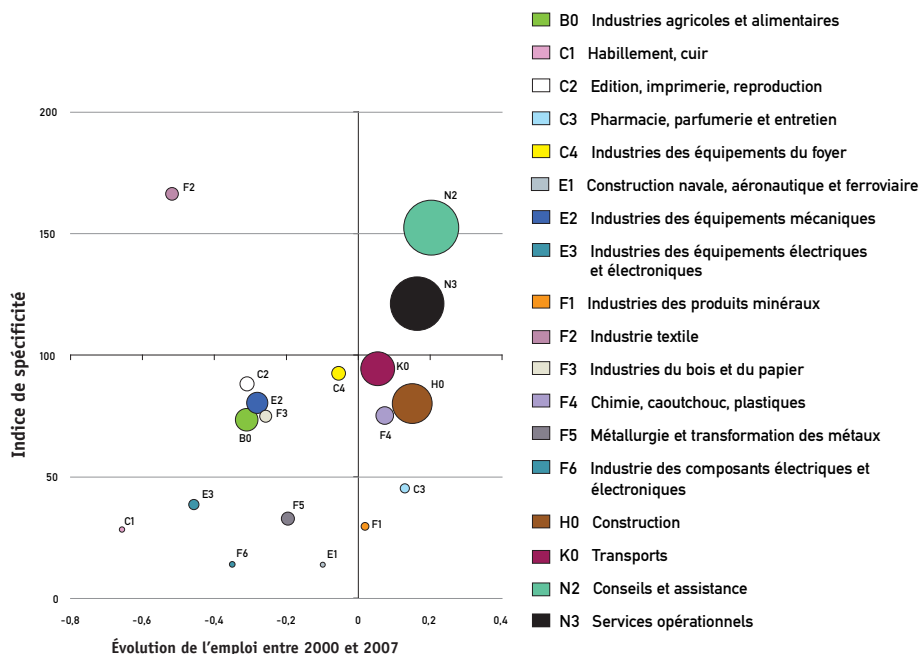
On assiste de manière générale à une baisse de l'emploi industriel, plus importante qu'au niveau régional. Ainsi l'effectif des établissements industriels a diminué de 27 % entre 2000 et 2007.

Les grands établissements industriels (plus de 250 salariés) ont perdu près d'un quart de leurs effectifs, à la suite notamment de fermetures ou de fortes restructurations au cours des dernières années (Altadis, Selnor, Coventry, Rhodia, Téréos, SCIA, Sonoco...). Finalement, ce sont les TPEI qui perdent le moins d'emplois.

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	5 847	- 2 634	- 31,1%	73,4	2,2 %
C1 Habillement, cuir	344	- 659	- 65,7%	28,2	0,1%
C2 Édition, imprimerie, reproduction	2 365	- 1 060	- 30,9%	88,1	0,9%
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	1 029	118	13,0%	45,2	0,4%
C4 Industries des équipements du foyer	2 203	- 127	- 5,5%	92,5	0,8%
E2 Industries des équipements mécaniques	5 166	- 2 020	- 28,1%	80,4	2,0%
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	1 233	- 1 037	- 45,7%	38,5	0,5%
F1 Industries des produits minéraux	703	13	1,9%	29,5	0,3%
F2 Industrie textile	1 859	- 1 994	- 51,8%	166,3	0,7%
F3 Industries du bois et du papier	1 691	- 585	- 25,7%	74,9	0,6%
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	3 653	251	7,4%	75,1	1,4%
F5 Métallurgie et transformation des métaux	2 044	- 497	- 19,6%	32,7	0,8%
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	375	- 202	- 35,0%	13,8	0,1%
H0 Construction	18 342	2 389	15,0%	80,1	7,0%
K0 Transports	13 270	684	5,4%	94,3	5,1%
N2 Conseils et assistance	34 728	5 872	20,3%	152,3	13,3%
N3 Services opérationnels	33 259	4 693	16,4%	121,1	12,7%
ZZ Autres activités	132 778	13 227	11,1%	108,6	50,8%
TOTAL	261 344	16 286	6,6%	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

La structure par activités en 36 postes est modérément diversifiée et en atténuation marquée depuis 2000.

Une des caractéristiques de l'aire urbaine lilloise est la forte présence des sièges sociaux de grands groupes français de distribution et vente à distance nés en région et à dimension internationale

Malgré la reconversion industrielle, des pôles anciens se maintiennent tels que :

- la mécanique (Dassault Aviation, ECL, Groupe Fives-Lille DMS, Beck Crespel...)
- l'agro-alimentaire (Caby-Smithfield, Bénédicte, Bonduelle, Comptoir Européen de la Confiserie, Cémoi, Heineken, Lesaffre, Cargill, Holder...)

Ces secteurs traditionnels représentent encore de l'ordre de 38 % des effectifs mais continuent de perdre des emplois : - 2 020 (- 28 %) pour la mécanique et -2 634 (- 31 %) pour l'agro-alimentaire entre 2000 et 2007. Ils doivent s'adapter pour résister à la concurrence internationale notamment en réalisant un saut technologique ou stratégique.

Les réductions de postes ont également été massives dans le textile : - 1 994 (- 52 %); l'édition-imprimerie-reproduction : -1 060 (- 31 %) et les équipements électriques et électroniques : - 1 037 (- 46 %).

Une des caractéristiques de l'aire urbaine lilloise est la forte présence des sièges sociaux de grands groupes français de distribution et vente à distance nés en région et à dimension internationale notamment : Auchan, Leroy-merlin, Norauto, Oxylane...

Elle occupe :

- la troisième place en nombre de cadres d'entreprises derrière Lyon et Toulouse, devant Marseille et Bordeaux, quatrième en nombre de sièges sociaux de plus de 50 salariés (780) ¹¹
- la quinzième place des grandes métropoles européennes (9^{ème} hors capitales) avec 77 entreprises de plus de 500 salariés et 15 multinationales.¹²

On note également une forte concentration des centres de décision (0,8 tête de groupe au km²) qui confirme la fonction de grande métropole régionale de Lille.

Lille séduit également les groupes étrangers (3^{ème} région en matière d'investissements étrangers) : les établissements des groupes étrangers totalisent 45 000 postes de travail salariés (soit 15 % des postes de l'aire urbaine de Lille) pour 1 525 établissements recensés. La part de la Belgique, premier investisseur étranger est de 23 % devant les Etats-Unis (16 %), le Royaume-Uni (14 %), l'Allemagne (13 %) et les Pays-Bas.

11. Courrier Cadres

12. Source : Insee – Profils n°80

En 2007, 41 % des implantations enregistrées sur le territoire sont le fait d'entreprises étrangères : Tate & Lyle, Mac Cain, Bayer Schering Pharma...

La zone d'emploi de Lille connaît une profonde mutation de son industrie et une tertiarisation de ses emplois. Néanmoins, le tissu industriel reste dense et diversifié, la plupart des secteurs étant représentés.

Concentration des emplois industriels

Les 10 premiers employeurs représentent de l'ordre de 21 % des emplois industriels contre une moyenne régionale de 49,7 %. Le premier employeur industriel, Visteon (équipementier automobile), ne représente que 3,6 % des effectifs industriels. Cela confère à la zone d'emploi une relative stabilité face aux difficultés qui pourraient toucher l'un ou l'autre de ses principaux employeurs.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Lille

Établissement	Ville	Effectif	Activité
SNCF - EIMM ¹³	Hellemmes	1000	Ferroviaire
Visteon Systèmes Intérieurs	Gondcourt	872	Équipementier automobile
Gaz de France	Lille	703	Énergie
Meubles Demeyere	Pérenchies	655	Fabrication de meubles
Electricité de France	Lille	571	Énergie
Promod	Marcq-en-Barœul	529	Textile
Jean Caby - Smithfield	Saint-André	500	Agro-alimentaire
ECL	Ronchin	499 494	Fabrication d'équipements de levage et de manutention
Promiles SNC - Décathlon Production	Villeneuve-d'Ascq	467	Conception de vêtements et accessoires
Dalkia France	Saint-André		Énergie

(Source : SESSI - EAE 2007)

13. Établissement Industriel de Maintenance du Matériel

11 conventions de revitalisation sont actives et 9 nouvelles sont en préparation sur le territoire.

3.3 MUTATIONS

11 conventions de revitalisation sont actives et 9 nouvelles sont en préparation sur le territoire. Elles font suite aux fermetures ou restructurations d'entreprises telles que Altadis à Lille, Téréos à Thumeries, Coats à Loos, Rhodia à Saint André...

L'érosion des emplois industriels se poursuit

Les années 2007, 2008 et 2009 ont été comme les précédentes, des périodes de restructurations dans la zone d'emploi :

- fermeture de :

- Avery Denison à Avelin (42 personnes),
- Verelst à Bois-Grenier (10 personnes),
- CCL à Avelin (30 personnes),
- Aise Environnement à Lesquin (20 personnes),
- Delistar à seclin (75 personnes).

- restructuration de :

- Heineken (brasserie) : 62 postes supprimés sur les 266 de l'usine de Marcq en Baroeul. En 2005, 91 emplois avaient déjà été supprimés sur le site,
- Le brasseur Inbev a décidé de quitter Armentières : environ 80 postes ont été supprimés ; 20 postes l'avaient déjà été en 2005,
- Duquennoy et Lepers à Chérenghem (textile) : fermeture de l'atelier de confection ; l'effectif passe de 93 à 56 personnes. Afin de diversifier ses activités, elle a dans le même temps racheté l'entreprise LESAGE (tapis). Ce qui a permis de garder 19 employés,
- Vistéon à Gondecourt.

- reprise :

- Québecor à Hellemmes devient H2D et passe de 230 à 103 personnes,
- Suite à un redressement judiciaire en mars 2007, les établissements Catry à Gondecourt ont été rachetés par le groupe belge Arpadis ; 45 des 66 emplois ont été conservés.

De nouvelles implantations ou extensions se profilent

Atos Worldline (filiale du groupe Atos Origin), leader européen du paiement et des transactions électroniques, emploie 1000 personnes sur son site de Noyelles-les-Seclin. L'imposant développement du secteur des transactions électroniques permet de lancer un projet d'extension du site. D'ici 5 ans la création de 650 nouveaux emplois est prévue.

Le Groupe Oxylane (ex-Decathlon) met en œuvre une stratégie globale, qui favorise son implantation régionale et plus particulièrement en métropole lilloise. Le projet majeur concerne l'implantation du "b'twin village" sur l'ancien site Altadis. Le projet a d'ailleurs bénéficié de conditions spéciales dans le cadre de la convention de revitalisation liée à l'arrêt de l'usine Altadis II rassemble des capacités de conception/R&D - assemblage - commerce et démonstration. On peut souligner également l'implantation du siège international de Domyos (marque fitness de Décathlon) sur le site du Pavé stratégique à Marcq-en-Baroeul. Un bâtiment de 13 000 m² regroupant un pôle R&D, l'administration, une école de formation, une surface commerciale ainsi qu'une salle de sport ont été construits. Le site devrait employer 100 personnes à terme.

D'autres projets sont encore en cours ou à venir tels que

*Essensole (running) à Lille Sud : unité de fabrication de chaussures

*Logistique : fermeture du bâtiment de Lompret qui sera utilisé pour l'implantation de Fouganza (équitation). L'activité de stockage est reventilée sur les entrepôts de Houplines et Delta 3 (64 000 m²)

*Inesis (golf) : implantation à proximité de Citégolf à Marcq en Baroeul

*Kipsta (sports collectifs) : implantation à l'horizon 2012-2013 à Roubaix - zone de l'Union...

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Le Grand stade

Le Grand Stade est un projet ambitieux de stade de 50 000 places polyvalent (manifestations de grande ampleur, concerts, matchs de foot...) situé sur le site de la Borne de l'Espoir à Lezennes et Villeneuve d'Ascq.

Humanité

Humanité est un projet global impliquant développement territorial, innovation sociale, mixité des populations, création d'activités et d'emplois nouveaux, mutualisation d'équipements sociaux, sportifs, pédagogiques, culturels...

Situé au cœur de la ZAC de Tournebride à Capinghem, cette zone de 140 ha, dont les premiers bâtiments seront opérationnels à la rentrée 2010 pour un achèvement de l'ensemble à l'horizon 2020 comprendra notamment :

un Centre de formation Véolia consacré à la formation continue pour 6000 salariés par an et par alternance pour 250 à 300 apprentis par an avec emploi assuré (32 millions d'€ d'investissement)

4 Enjeux et perspectives

4.1 L'ACTION ECONOMIQUE DE LMCU

En matière économique, LMCU poursuit 3 objectifs :

- développer et soutenir l'emploi en accompagnant les entreprises de la métropole,
- renforcer l'attractivité du territoire pour attirer de nouvelles entreprises et pour ancrer celles déjà présentes,
- anticiper les évolutions sectorielles.

Sa politique de développement s'appuie sur 3 axes :

Renforcer les filières économiques métropolitaine

Le soutien de Lille Métropole passe par le développement simultané de plusieurs filières d'activité et par l'aménagement de pôles d'excellence, parcs d'activités dédiés à une filière (superficie totale de ces sites : 900 hectares).

Les filières soutenues par LMCU sont au nombre de 13 parmi lesquelles 4 sont prioritaires : le textile (cf. zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing), la biologie santé nutrition, les technologies de l'information et de la communication (TIC) / image et distribution, et les activités liées au développement durable. Les 9 autres filières sont la distribution / vente à distance, l'agroalimentaire, l'agriculture, les transports - logistique, le tertiaire supérieur, l'industrie des rencontres d'affaires, l'économie sociale et solidaire. Parallèlement, LMCU soutient la recherche et l'innovation qui concernent d'ailleurs toutes les filières, notamment dans le cadre d'un partenariat avec OSEO Innovation.

Créer un environnement favorable à la création et au développement des entreprises

LMCU propose un ensemble de services répondant aux problématiques des entreprises du territoire (création, développement, implantation, extension, relocalisation, R&D et innovation). Elle a ainsi déployé une gamme élargie de modes d'accompagnement :

- foncier, immobilier, fiscal, juridique...);
- jusqu'à la mise en place d'aides économiques au financement de certains volets des programmes de développement (immobilier, équipements, innovation);
- en passant par des mises en relation avec tel ou tel partenaire;

Aujourd'hui un des interlocuteurs privilégiés des entreprises, LMCU en accompagne 300 chaque année, 90% sont déjà localisées dans la métropole et 70% recherchent du foncier et / ou de l'immobilier.

Mise en œuvre depuis 2002, la stratégie économique de LMCU contribue à développer la compétitivité de la métropole lilloise sur la scène européenne.

1 000 hectares de foncier économique en 10 ans

Pour compléter une offre existante mais aujourd'hui insuffisante, LMCU a adopté une stratégie ambitieuse : proposer aux entreprises 1 000 hectares de foncier supplémentaires en 10 ans. Les objectifs de cette stratégie sont de :

- produire une offre diversifiée dédiée et généraliste, portée par le développement de sites de grande taille et d'intérêt local ainsi que par la requalification d'anciens espaces industriels ;
- proposer une offre de qualité avec le développement de l'accessibilité tous modes et la recherche de la haute qualité environnementale.
- privilégier le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, de même qu'avec l'ensemble des acteurs privés de l'aménagement économique, dans le but de démultiplier "les énergies aménageuses".

Les besoins pour les prochaines années ont été estimés à 600 ha pour la production, 140 ha pour le tertiaire et 260 ha pour la logistique. Il s'agit de répondre en priorité aux besoins des activités de production et aux PME-PMI. 38 parcs sont actuellement en cours de préparation et plusieurs d'entre eux seront commercialisables en 2011. Cette nouvelle offre, répartie de façon équilibrée sur le territoire, comprendra à terme 14 sites de grande taille, 15 sites d'intérêt local et 9 sites en renouvellement urbain (requalification d'anciens espaces industriels).

4.2 INNOVATION-RECHERCHE

Les entreprises bénéficient d'un appui fort au développement de l'innovation par le biais de structures d'accueil dédiées telles que :

- les ruches d'entreprises : Ruche technologique du Nord à Lille- Hellemmes, CIEL à Villeneuve d'Ascq, Ruche des 2 Lys à Armentières (la plus grande de la région Nord - Pas-de-Calais).
- les incubateurs : Eurasanté, CIEL et CFK, le pré-incubateur Cré'innov, l'incubateur régional MITI.

Le Centre Innovation CIEL

C'est un dispositif intégré, dédié aux créateurs d'entreprises innovantes ayant une activité de R&D en lien avec les laboratoires universitaires. Ce dispositif offre un accompagnement allant de l'idée de projet jusqu'à la vie de l'entreprise (incubateur, pépinière et bientôt hôtel d'entreprises avec plateaux techniques). Aujourd'hui, la ruche d'entreprises CIEL compte 7 entreprises innovantes : IXSANE, IDEES-3 COM, GPU-TECH, GIGACOMM, DELFMEMS, TEHMS, HYGEOS.

L'incubateur CFK

Porté par 3 établissements (ESC, Centre Arts et Métiers Paristech de Lille et Centrale Lille), l'incubateur CFK fait partie de la plateforme d'incubation GENI (Grandes Écoles du Nord Incubation) qui réunit l'incubateur APUI de l'École des Mines de Douai et l'incubateur INNOTEX de l'École Nationale Supérieure des Arts et de l'Industrie Textile de Roubaix créée en janvier 2008. Depuis juillet 2008, le CFK est situé 8, boulevard Louis XIV à Lille dans les locaux des arts et métiers. La surface dédiée à l'incubation est de 150 m². L'équipe est constituée de 2 coachs à temps plein et 7 à temps partiel et est renforcée par 17 tuteurs extérieurs. En 2008, 48 projets ont été accompagnés et 7 sociétés ont été créées.

4.3 CRÉATION D'ENTREPRISES

La zone d'emploi de Lille pèse 27% des 13 116 créations d'entreprises enregistrées dans la région en 2008 (soit 3 481 entreprises créées). Ce chiffre marque une augmentation de 0,9% par rapport à 2007 (+ 2.1% au niveau de la région Nord – Pas-de-Calais). Un examen des chiffres des dernières années montre à partir de 2002, un fort mouvement à la hausse. Le développement des créations d'entreprises par des chômeurs, le rattrapage de certains secteurs (tertiaire notamment), stimulés par le Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises (PRCTE) expliquent en grande partie ce phénomène.

5 Propositions d'actions, conclusion

La zone d'emploi de Lille, après avoir subi une période de profondes mutations économiques, semble maintenant s'orienter vers de bonnes perspectives économiques et un dynamisme croissant. Elle est à la fois un important bassin de vie et d'emploi mais aussi un marché attractif pour les investisseurs.

Pour assurer son développement, elle dispose de la plupart des compétences et infrastructures nécessaires : services de transport, offre logistique, tissu d'entreprises dense, formation, recherche...

Elle bénéficie notamment d'atouts pour la localisation de fonctions tertiaires supérieures : en terme de démographie, elle est au 3^{ème} rang national et au 15^{ème} rang européen des grandes métropoles.

Pour les acteurs économiques locaux, il s'agit donc de rendre le territoire attractif aussi bien en termes d'activités économiques que de qualité de vie et d'environnement afin de contribuer au développement des entreprises avec et pour le territoire.

Un développement industriel fort doit être maintenu en construisant des relais de croissance dans des secteurs porteurs comme la biologie-santé, les technologies de l'information et de la

Pour assurer son développement, elle dispose de la plupart des compétences et infrastructures nécessaires : services de transport, offre logistique, tissu d'entreprises dense, formation, recherche...

communication. ou l'environnement et plus largement autour des perspectives qu'ouvre le développement durable par l'évolution des marchés (politiques d'achats responsables des collectivités et grands donneurs d'ordres, évolution des besoins des consommateurs...).

En parallèle il convient d'entretenir et de développer une offre foncière à destination des entreprises. Par exemple, pour les parcs d'activités existants en améliorant l'accessibilité ou en organisant leur gestion et leur entretien.

Un nouveau pôle de développement économique pourrait être créé en périphérie sud de la métropole. Celui-ci, proposerait des services tels qu'un parc spécialisé dans l'accueil des sièges d'entreprises à vocation internationale (Lille Métropole occupe la 2^{ème} place française pour le nombre de sièges sociaux d'entreprises), ou une nouvelle gare TGV régionale. En effet, la couronne sud constitue un des plus gros potentiels fonciers de la métropole, avec notamment des projets de zones d'activités jouxtant l'autoroute A1 et l'aéroport de Lesquin.

Enfin, le développement des transports durables doit être poursuivi afin de décongestionner le réseau routier :

- d'une part en s'appuyant sur le potentiel intermodal important (Armentières et Don et proximité de Delta 3);
- d'autre part en mettant en réseau les ports intérieurs dans la perspective du canal Seine-Nord (ports de Lille et La Bassée).

La proximité de trois grandes capitales européennes, Londres, Paris et Bruxelles, pose la question du modèle de développement de la métropole lilloise. Il convient de prévoir dès à présent un renforcement de l'attractivité internationale de la Métropole. En 2010, de nouvelles connexions TGV pourraient relier Lille à l'Europe et notamment à l'Allemagne ou aux Pays-Bas.

Contacts

Organisme	Téléphone	Site Internet
APIM	03 59 56 25 00	www.apim.com
CCI grand lille	03 20 63 77 77	www.grand-lille.cci.fr
LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine)	03 20 21 22 23	www.lillemetropole.fr
Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole	03 20 63 33 50	www.lille-metropole-2015.org
Eurasanté	03 28 55 90 65	www.eurasante.com
Parc scientifique de la Haute-Borne	03 28 76 99 00	www.parc-haute-borne.fr
Euratechnologies	03 20 19 18 50	www.declic.net www.digiport.org
Ville de Lille - Action économique	03 20 49 50 00	www.mairie-lille.fr
Ville de Hem Coordination Rénovation Urbaine et Développement Economique	03 20 66 58 45	www.ville-hem.fr
SAEM Euralille	03 20 12 54 70	www.saem-euralille.fr

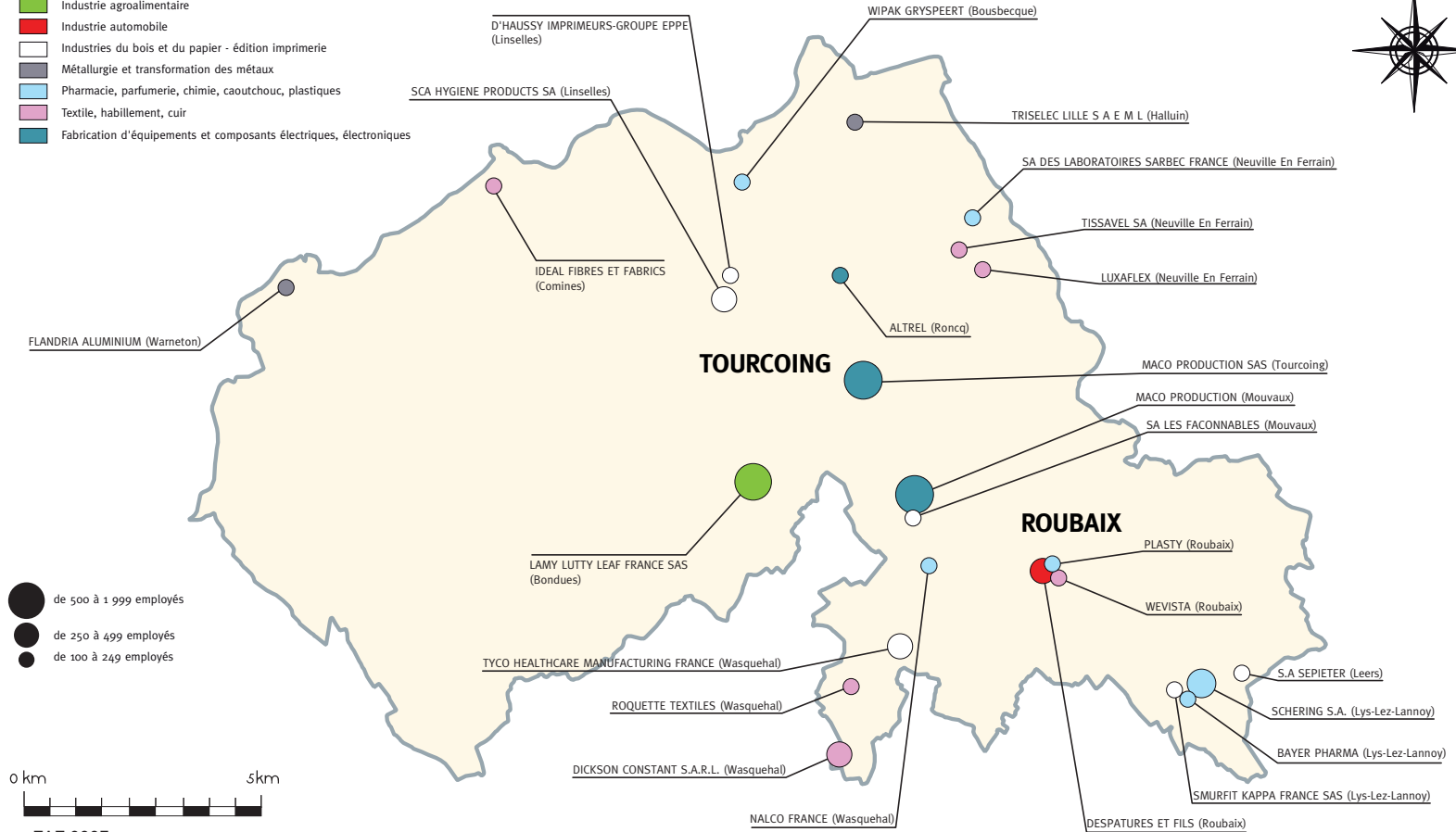


ZONE D'EMPLOI ROUBAIX-TOURCOING



Principales implantations de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing

- Fabrication d'équipements et composants électriques, électroniques
- Industrie agroalimentaire
- Industrie automobile
- Industries du bois et du papier - édition imprimerie
- Métallurgie et transformation des métaux
- Pharmacie, parfumerie, chimie, caoutchouc, plastiques
- Textile, habillement, cuir
- Fabrication d'équipements et composants électriques, électroniques



ZONE D'EMPLOI ROUBAIX-TOURCOING

Christine GILLE

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Pôle de compétitivité UP-TEX
- Dynamisme de l'ENSAIT, GEMTEX, INNOTEX
- Filière locale de développement économique autour des textiles techniques
- Potentiel d'emplois dans les services
- Population jeune, main d'œuvre disponible
- Proximité avec la frontière belge
- Bon réseau de communication et de transport
- Expérience dans le reclassement (ARRMEL)

Faiblesses

- Effet structurel négatif
- Industrie traditionnelle en restructuration : textile habillement, édition et imprimerie
- Repli de l'industrie du papier
- Ouvriers non qualifiés sur-représentés dans l'emploi local
- Mobilité psychologique et physique
- Précarité, pauvreté, taux de chômage
- Maintien à l'emploi insatisfaisant
- Manque de foncier pour l'installation de nouvelles entreprises

Opportunités

- Projet structurant de la **Zone de l'Union**,
- Pôle "textile, distribution, image"
- CETI "Centre Européen des Textiles Innovants"
- Emergence d'une spécialisation du territoire dans le secteur de la santé hygiène
- Liens avec les pôles de compétitivité Industries du commerce et NSL
- Développement du tertiaire, de l'auto entreprise et des services à la personne en lien avec le vieillissement de la population.
- Appartenance à une grande métropole

Menaces

- Restructurations des leaders de la Vente à Distance
- Mutations de la grande distribution
- Modifications de l'appareil commercial et conséquences sur l'emploi en magasin
- Problème de reconversion pour des actifs peu diplômés
- Dégradation de l'emploi transfrontalier
- Baisse du montant de l'enveloppe du Fonds Social Européen

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

La zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing regroupe 25 communes sur l'un des deux bassins composant l'agglomération lilloise, aire urbaine de 131 communes.

Adossée à la frontière belge, la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing compte au recensement de 2006, 420 831 personnes sur 219 km², soit une densité de population de 1 925 hab./km², près de 6 fois la densité régionale (324 hab./km²), et 17 fois la densité nationale.

La zone d'emploi rassemble les 2^{ème} et 3^{ème} villes de la Région Nord – Pas-de-Calais, Roubaix avec 96 984 habitants et Tourcoing avec 93 540 habitants. La population est jeune : 30% de la population a moins de 20 ans.

Le territoire de la zone d'emploi connaît aujourd'hui un enjeu de reconversion, de changement d'image, d'où l'importance du renouvellement urbain auquel le traitement des friches participe.

Le site de PCUK, situé sur la commune de Wattrelos et couvrant une superficie de 46 hectares, est en cours d'achèvement de réhabilitation environnementale.

Les friches industrielles pénalisent la qualité de l'offre foncière de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing. Un effort particulier est mené par Lille Métropole Communauté Urbaine pour requalifier les espaces économiques dégradés de 40 sites représentant un potentiel global de 150 hectares.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

La zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing fait partie intégrante de la Communauté Urbaine de Lille Métropole.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Le pôle UPTEX est une association d'entreprises, de centres de recherches et de transferts de technologies labellisée pôle de compétitivité par l'Etat le 12 juillet 2005. Sur la période 2009-2015, le pôle a pour ambition de devenir le centre de référence au plan européen dans les domaines des Matériaux Textiles Avancés, des Technologies de la Perception d'un Produit par les Sens et de la Customisation de Masse.

Le pôle UPTEX, aujourd'hui situé dans les locaux d'Entreprises et Cités à Marcq-en-Barœul, a vocation à déménager dans le CETI sur la zone de l'Union dès 2010.

L'ENSAIT à Roubaix est aujourd'hui l'école formant le plus d'ingénieurs textile en Europe, assurant la formation d'ingénieur généraliste dans le domaine des textiles techniques et de la logistique.

La recherche est l'un des piliers de l'école. Les travaux du laboratoire Gemtex, privés et collectifs, concernent essentiellement :

- les textiles multi-fonctionnels intelligents et communicatifs,
- les matériaux composites,
- les matériaux textiles issus des ressources renouvelables et du développement durable,
- la poly-sensorialité et le prototypage virtuel.

L'ENSAIT est le premier partenaire du pôle de compétitivité textile UPTEx.

L'ENSAIT s'implique dans le milieu économique. Les nouveaux statuts de l'école ont permis il y a un an la création d'une cellule de valorisation de la recherche, c'est-à-dire un service industriel et commercial. La cellule de valorisation de la recherche baptisée : "eu-génie" joue ce rôle d'interface entre les entreprises et le laboratoire Gemtex. A cet effet, 4 ingénieurs textiles ou docteurs ont été embauchés.

L'incubateur INNOTEX, localisé à l'ENSAIT, favorise la mise en application industrielle ou commerciale de projets innovants.

1.4 ACCUEIL D'ENTREPRISES

La zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing se caractérise par l'essor de la zone franche mise en place en janvier 1997. L'essor des zones franches urbaines est fortement soutenu par le secteur des services aux entreprises.

La ruche d'entreprises de Roubaix accueille tout type de projets de création dans le respect de la norme NF Service. Elle a permis à 79% de créateurs d'être encore en activité après 5 années d'existence. La ruche d'entreprises de Tourcoing est depuis juin 1994 au service de la création d'entreprises notamment dans les domaines du textile innovant et des métiers de l'image, points forts de son environnement économique immédiat.

La MiE de Roubaix Wattrelos Leers – maison de l'emploi – est un lieu unique où des structures de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise ont souhaité se regrouper pour créer des services communs. C'est aujourd'hui l'outil de pilotage de la politique emploi – formation pour le territoire des communes.

2 Emploi et marché du travail ¹

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 10,1% de l'emploi total régional avec une répartition de 94,1% de salariés et 5,9% de non-salariés très proche de la structure régionale. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidente en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux de 53,9%, est le 7^{ème} plus élevé de la région. Il est légèrement inférieur à la moyenne, - 1,4 points.

1. Source : DRTEFP

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une sur-représentation des ouvriers non qualifiés due à l'industrie et au tertiaire (intérim) au détriment des ouvriers qualifiés.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	22,4 %	38,1%	8,6 %	30,9 %	100,0 %
EU Construction	18,0 %	58,8 %	5,3%	17,8 %	100,0 %
EV Tertiaire	12,8 %	10,2%	39,1%	37,9 %	100,0 %
Total	15,0 %	18,0 %	31,7 %	35,3 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	4,3	- 6,7	0,9	1,5	—
EU Construction	- 0,3	0,2	0,0	0,1	—
EV Tertiaire	4,0	- 2,6	- 3,0	1,6	—
Total	3,1	- 4,3	- 0,6	1,8	—

(Source : DADS 2006)

26 % des emplois locaux sont occupés pour des résidents de la zone d'emploi de Lille et 3 % en provenance d'autres régions.

La zone d'emploi connaît d'intenses mobilités de main d'œuvre avec celle de Lille. Les navettes domicile/travail en sont une illustration. 36 % des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (5^{ème} rang sur 15) et 36 % des emplois locaux sont occupés par des non résidents (1^{er} rang sur 15). Après avoir perdu son caractère de pôle d'emploi à la fin des années 80, Roubaix-Tourcoing équilibre ses échanges. Les mouvements sont quasi exclusivement à

destination de Lille pour 30 % des résidents actifs, 3 % quittent la région. 26 % des emplois locaux sont occupés pour des résidents de la zone d'emploi de Lille et 3 % en provenance d'autres régions. Ce phénomène s'est intensifié depuis 1999.

Emploi salarié et approche sectorielle

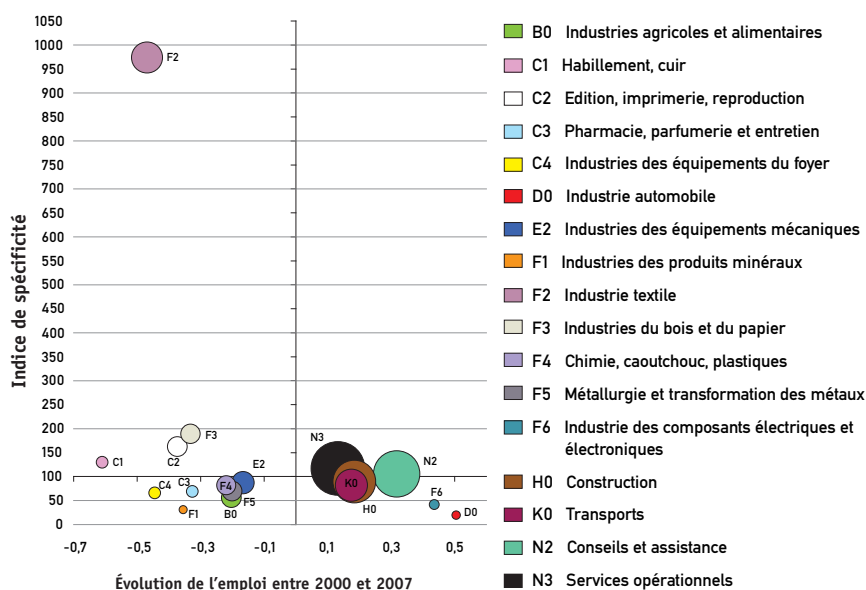
La structure par activités en 36 postes est modérément diversifiée et en atténuation depuis 1993 malgré la baisse du poids de l'industrie textile et de l'habillement. L'évolution de l'emploi de 2000 à 2007 a été négative, - 2,7 % à contre-courant de la région, + 4,5 %. Ce résultat global s'explique par le fait que la très bonne dynamique des secteurs les plus porteurs en région que sont la Construction (+ 1 400, + 18 %), le Transport (+ 750, + 17,5 %) et Conseils et assistance (+ 2 500, + 32 %) n'a pu compenser les très fortes pertes de l'industrie, - 10 500 postes de travail.

Les secteurs les plus touchés ont été : l'industrie textile (- 4 800, - 47 %), l'édition, imprimerie, reproduction (-1 150, - 37 %), l'habillement, cuir (-1 100, - 61 %).

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	1 964	- 502	- 20,4 %	55,9	1,7 %
C1 Habillement, cuir	699	- 1 096	- 61,1 %	129,8	0,6 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	1 923	- 1 149	- 37,4 %	162,4	1,7 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	693	- 336	- 32,7 %	69,0	0,6 %
C4 Industries des équipements du foyer	695	- 557	- 44,5 %	66,1	0,6 %
D0 Industrie automobile	355	119	50,4 %	20,0	0,3 %
E2 Industries des équipements mécaniques	2 477	- 494	- 16,6 %	87,3	2,1 %
F1 Industries des produits minéraux	330	- 182	- 35,5 %	31,4	0,3 %
F2 Industrie textile	4 807	- 4 245	- 46,9 %	974,3	4,2 %
F3 Industries du bois et du papier	1 885	- 936	- 33,2 %	189,1	1,6 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 766	- 497	- 22,0 %	82,3	1,5 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	1 930	- 485	- 20,1 %	70,0	1,7 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	498	151	43,5 %	41,6	0,4 %
H0 Construction	9 076	1 409	18,4 %	89,8	7,9 %
K0 Transports	5 107	759	17,5 %	82,3	4,4 %
N2 Conseils et assistance	10 610	2 553	31,7 %	105,5	9,2 %
N3 Services opérationnels	14 161	1 653	13,2 %	116,9	12,3 %
ZZ Autres activités	55 927	963	1,8 %	103,7	48,5 %
TOTAL	115 322	- 3 195	- 2,7 %	-	100,0 %

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est le 3^{ème} plus élevé de la région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 12,6% soit 1,5 points de plus que la moyenne. Ce différentiel défavorable s'est accentué depuis 1999. Le dernier trimestre est marqué par une très forte hausse, + 1 point contre + 0,8 point en Nord-Pas-de-Calais.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
ROUBAIX-TOURCOING	31 216	46,1%	25,4%	13,1%	36,2%	11,8%
NPDC	264 344	47,8%	28,8%	12,8%	35,0%	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
ROUBAIX-TOURCOING	4,2%	1,2%	6,0%	2,3%	- 0,2%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	- 0,7%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les demandeurs d'emploi sont moins fréquemment qu'en région des femmes et plus particulièrement des jeunes de moins de 26 ans. Le risque de chômage de longue durée est un peu plus prononcé. Les seniors semblent plus exposés à la dégradation du marché du travail qu'en région à l'inverse des femmes et des jeunes. Ces derniers sont toutefois les plus touchés dans l'absolu.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économique entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Roubaix-Tourcoing ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 11,4% contre - 7,5% en moyenne régionale. C'est la forte contraction des contrats intérimaires (- 30,4%) qui contribue le plus à ce résultat, près de 40% de la baisse totale puis les contrats à durée indéterminée pour 30%. Ces derniers restent significativement plus fréquents que sur les autres territoires.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
ROUBAIX-TOURCOING	18 818	8 015	1 340	7 386	2 077	13 100
	100,0%	42,6%	7,1%	39,2%	11,0%	69,6%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	25,0 %	20,3 %	37,5 %	17,2 %	100,0 %
EU Construction	12,7 %	63,0 %	15,6 %	8,8 %	100,0 %
EV Tertiaire	8,2 %	8,2 %	66,5 %	17,1 %	100,0 %
Total	9,6 %	11,5 %	62,2 %	16,7 %	100,0 %
Écart à la région					
ET Industrie	- 3,3	- 6,6	7,8	2,0	—
EU Construction	- 5,9	6,9	- 1,2	0,2	—
EV Tertiaire	- 2,2	- 4,8	3,0	3,9	—
Total	- 3,3	- 4,8	4,4	3,6	—

(Source : DADS 2006)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Le territoire est très exposé aux pertes d'emplois dans l'industrie. De 2000 à 2007, l'industrie a perdu plus d'un tiers de ses emplois (34%) pour représenter aujourd'hui moins de 20% de l'emploi salarié (20 441 emplois représentant 17,7% des emplois).

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution ZE	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	30 973	20441	- 34 %	- 17 %
Dont effectif GEI	6 238	3 296	- 47 %	- 15 %
Dont effectif des PMEI	19 122	12 645	- 34 %	- 21 %
Dont effectif des TPEI	5 613	4 500	- 20 %	- 13 %

Les disparitions de grands établissements industriels (GEI) ont particulièrement affecté la zone d'emploi (ZE) sur la période considérée.

La filière textile habillement est le premier employeur industriel de la zone d'emploi avec 5 506 emplois en 2007, soit près de 27% des emplois industriels, en dépit d'un recul de près de 47% des effectifs de l'industrie textile sur la ZE, et de plus de 61% de l'habillement sur la ZE entre 2000 et 2007.

Le secteur des industries mécaniques est le deuxième employeur industriel de la ZE en 2007² avec 2 447 emplois, soit moins de la moitié des emplois de la filière textile habillement sur la ZE. C'est un secteur dominé par la sous-traitance, sans présence locale de GEI, et pour lequel la zone d'emploi n'affiche aucune spécialisation (taux inférieur à 1).

2. Source ASSEDIC

Spécialisation et croissance dans l'industrie

L'industrie textile est la spécialisation prépondérante de la ZE avec un taux de spécialisation³ en 2007 supérieur à 10 dans un contexte national de perte de 40% des emplois de ce secteur entre 2000 et 2007. La spécialisation de la ZE dans l'industrie de l'habillement est encore à peine marquée, avec un effondrement du taux de spécialisation supérieur à 1,4.

L'industrie du papier est la deuxième spécialisation du territoire avec un taux de 2,1. Ce secteur est aussi un secteur en repli, avec une perte des emplois de 15% au niveau national, et des unités locales fragilisées dans un contexte de concentration des acteurs au niveau mondial.

La spécialisation de la ZE dans l'édition, l'imprimerie et la reproduction, poursuit sa décroissance pour atteindre un taux de spécialisation de 1,8. Il s'agit là aussi d'un secteur en perte de vitesse sur le plan des effectifs nationaux, avec une perte de 17% des emplois entre 2000 et 2007.

Le secteur de la pharmacie est un secteur en légère croissance d'emplois sur lequel la ZE Roubaix-Tourcoing apporte des compétences reconnues avec les sites du façonnier pharmaceutique Delpharm ou les compétences du groupe Maco Pharma. Mais la spécialisation du territoire dans ce secteur est encore insuffisamment développée (taux de spécialisation de 0,8)

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi Roubaix-Tourcoing

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Maco Production	Tourcoing + Mouveau	1 368	Appareils médicaux chirurgicaux
Lamy Lutti (ex Leaf France)	Bondues	548	Chocolaterie - confiserie
Delpharm Lille	Lys-lez-Lannoy	334	Façonnage pharmaceutique
SCA Hygiène products	Linselles	308	Produits d'hygiène corporelle (couches-culottes)
Lille Healthcare Group (ex Tyco Healthcare Manufacturing France)	Wasquehal	271	Produits d'hygiène corporelle (couches adultes)
Triselec Lille SAEML	Halluin	255	Épuration - traitement des eaux
Dickson Constant	Wasquehal	252	Textiles techniques
Wevista	Roubaix	247	Équipementier automobile
Nalco France	Wasquehal	232	Injection plastique
Wipak Gryspeert	Bousbecque	221	Plastiques alimentaires

(Source : EAE 2007)

3. Taux de spécialisation : rapport entre la part des effectifs du secteur dans la zone d'emploi et la part des effectifs du secteur au niveau national

Maco Pharma a réalisé un chiffre d'affaires global de 150 M€ en 2008 sur les trois établissements de Mouvaux, Tourcoing et Neuville-en-Ferrain.

Le site de TOURCOING, l'unité historique du groupe Maco Pharma, assure deux pôles d'activité du groupe : la transfusion avec notamment la production de poches à sang et de filtres à déleucocyter, et les biotechnologies avec la culture de cellules souches. 550 personnes travaillent sur le site de Tourcoing.

Le site de Mouvaux est une unité de production et de conditionnement de poches de solutions de perfusion. Maco Mouvaux emploie aujourd'hui environ 500 ouvriers.

Le site de Neuville-en-Ferrain a démarré son activité en janvier 2006 pour la production de masques respiratoires en cas de grippe aviaire.

Au premier trimestre 2008, la confiserie **Lamy-Lutty** intégrée au groupe néerlandais **Leaf**, a été revendue par ses anciens propriétaires (les fonds CVC Capital Partners et Nordic Capital) à un autre fonds d'investissement néerlandais, pour 100 M€.

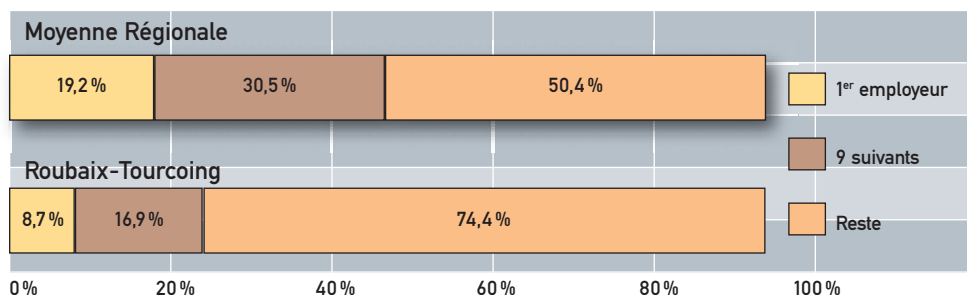
Lors du rachat en 2006 de SCHERING par BAYER, l'unité de production de Lys-lez-Lannoy a été cédée au groupe DELPHARM, leader français du façonnage pharmaceutique. **Delpharm Lille** est spécialisée dans l'oncologie et les produits hormonaux. Les clients sont les acteurs de la Big Pharma. 340 personnes travaillent sur le site de la zone industrielle de Roubaix-Est. La pérennité du site de Lys lez Lannoy est liée au développement de ses activités in situ.

L'usine de Linselles fait partie de la division Personal Care de **SCA Hygiène Products** (groupe suédois regroupant 5 200 salariés dans 25 pays). 300 personnes travaillent sur le site de Linselles à la production de plus de un million pièces/an (couches-culottes, produits d'hygiène adulte). SCA Hygiène Products couvre plus du quart du marché mondial de l'incontinence (pharmacies hôpitaux et maisons de retraite) et se classe au 2ème rang européen.

Tyco Healthcare à Wasquehal a été racheté par Cala Capital SPRL, société belge, au géant américain Tyco en mai 2008. Aujourd'hui Lille Healthcare Group, avec pour siège social et usine principale le site de Wasquehal qui occupe 279 personnes pour un CA de 80 M€, produit 30 millions de changes adulte par an.

Dickson à Wasquehal, filiale du groupe états-unien Glen Raven, est le leader européen de la toile de stores. L'entreprise s'est également diversifiée dans le tissu d'ameublement, le mobilier de jardin, la capote automobile. Cette usine moderne, qui produit 100 000 mètres linéaires par jour, a investi 4 M€ en 2006 dans un nouvel ourdissoir. Historiquement sur le marché de la toile de stores, l'entreprise se développe aujourd'hui sur de nouveaux marchés : tissus d'ameublement ignifugés, tissus de protection solaire technique, tissus de spécialité.

Concentration des emplois industriels



En 2007, le premier employeur industriel, à savoir le groupe Maco Pharma détenu par la famille Mulliez, concentre un peu moins de 9% des emplois industriels de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing.

3.3 MUTATIONS

Des restructurations importantes sont en cours dans la Vente à Distance. **La Redoute** a annoncé 672 suppressions d'emplois dont 249 à Roubaix, **les 3 suisses** 674 suppressions d'emplois dont 104 aux services généraux à Croix. Ces restructurations interviennent dans le contexte général des difficultés rencontrées par les véadistes et impacteront fortement le territoire.

En octobre 2008, un plan de restructuration prévoyant la suppression de 60 postes a été annoncé aux salariés de **Lamy-Lutti**. Le plan, lié à la perte d'un client important pour une marque distributeur (22% des 40 000 tonnes de confiserie produites par an) intervient dans un contexte de réorganisation du groupe qui veut ouvrir une nouvelle unité en Slovaquie.

Le site **Dalle Hygiène** de Bousbecque regroupe sur un site moderne construit en 2005 par l'italien Kartogroup, propriétaire des anciennes papeteries Dalle et Leconte depuis 1999, les unités de fabrication et de transformation de papier destinées à la production de papiers hygiéniques, essuie-tout et mouchoirs en papier pour le marché de la grande distribution. Quatre-vingt millions d'euros ont été investis pour la modernisation du site par Kartogroup à fin janvier 2008. La multinationale Kartogroup a toutefois été confrontée en 2008 à des difficultés de trésorerie et consécutivement, d'approvisionnement de ses unités de production en ouate de cellulose. Le géant allemand **Wepa** a repris les activités de Kartogroup Europe à l'été 2008. **Wepa Lille** produit 60 000 tonnes par an avec les 270 salariés du site.

La filature de coton **Paul SION** à Wattrelos a cessé ses activités en mars 2008.

Les activités de la Teinturerie Bernard Frères à Willems ont été reprises par la **Teinturerie Verhaeghe la Lys** à Halluin. **Gratry Lorthios** à Halluin a été reprise par la famille Willefert,

Textiles de France désormais. **Roquette Textiles**, ennoblisseur à Wasquehal, redémarre après redressement judiciaire et restructuration.

Dans le linge de maison, Colitex, fabricant à La Madeleine, a cessé ses activités en avril 2008.

En 2007, le site de production de masques de Neuville en Ferrain du groupe **Maco Pharma** occupait 68 personnes et a produit seulement 27 millions de masques. En 2008, il ne reste que 20 personnes et la production n'est que de 4 millions de masques. Les 20 salariés de Neuville en Ferrain sont en cours de reclassement au sein de Maco Pharma.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Le projet **Zone de l'Union**, sur les trois communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, est le grand projet économique du territoire, projet mixte associant habitat, espaces verts, équipements et économie.

La fin de l'année 2008 a vu la pose de la première pierre du **CETI** (voir note UPTEx), Centre Européen des Textiles Innovants, ainsi que le lancement du pôle Image, les deux structures de référence du projet Zone de l'Union.

Le CETI rassemblera au sein d'un unique bâtiment des partenaires de R&D dans la perspective de projets collaboratifs (ENSAIT, Ecole des mines, IFTH, HEI).

Le projet est porté par la société SAS Union CETI, dont l'UIT Nord est actuellement le principal actionnaire et dont l'activité a été définie en vue de concrétiser le projet CETI et de l'exploiter.

4 Enjeux et perspectives

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Avec l'industrie des textiles techniques, la zone d'emploi bénéficie d'un positionnement porteur de la filière textile.

Des investissements conséquents sont en cours, notamment le CETI qui est un projet d'envergure européenne attractif pour les implantations futures de la zone de l'Union, comme en témoigne d'ores et déjà la décision prise en février 09 par le groupe Oxylane d'implanter Kipsta (marque de vêtements de sports collectifs) sur le site de la Zone de l'Union, à proximité du CETI.

L'infrastructure immobilière comprend :

- une halle de recherche de 9 000 m² avec un plateau technique unique en Europe regroupant l'ensemble des dernières technologies de recherche textile et une plateforme sensorielle,
- un bâtiment d'accueil de 5 700 m² pour accueillir les entreprises et laboratoires privés qui souhaitent utiliser la halle de recherche.

Le centre de recherche du CETI accueillera un plateau scientifique et technique unique en Europe, tourné autour des deux grands programmes scientifiques du pôle UP-Tex (les MTA et les TPPS) et de trois grands nœuds d'innovation :

- les nouvelles matières premières, nouvelles fibres et filaments (polymères – extrusion réactive – filage),
- le génie textile (de la filature au tissage/ tressage/ tricotage, équipements non tissés) pour développer de multiples architectures de fibres et de fils pour la réalisation de produits ouvrés et semi-ouvrés,
- le génie des procédés, permettant d'apporter des propriétés spécifiques à des produits ouvrés ou semi ouvrés (fonctionnalisation).

Des PME innovantes du territoire

Dounor à Neuville-en-Ferrain a investi dans une nouvelle ligne de fabrication de non-tissés pour un montant de 25 M€. Dounor oriente toute la production de la nouvelle ligne sur les produits basiques, hygiène adulte et bébé. Cette ligne est tournée vers l'export à plus de 80%. La production globale des 8 lignes en 2008 est de 29 000 t.

Cousin Trestec
engage 20% de son
chiffre d'affaires en
recherche et innovation.

Cousin Trestec à Wervicq-sud spécialiste de la transformation des fibres synthétiques par retordage, tressage et imprégnation, se consacre au marché du sport, de la sécurité et des applications industrielles. Cousin Trestec produit aujourd'hui 8 millions de mètres de cordage par an pour les parapentes. L'entreprise est leader mondial des cordages de kyte-surf et engage 20% de son chiffre d'affaires en Recherche & Innovation.

Ferlam Technologies à Roubaix est spécialisée dans l'isolation thermique haute température à base de fibre de verre HT cardée. La production annuelle est de 130 t. Les convoyeurs, bandes transporteuses, gaines d'étanchéité, tubes TV, ventouses, sont réalisés en Verre HT, para-aramide, inox/aramide, Pbo, Inox/Pbo ou en 100% Inox. L'atelier produit 10 000 m/jour de tresses nattées haute densité. L'activité est une activité de niche dans les textiles techniques, ce qui permet à Ferlam une croissance régulière (+ 3%) malgré les difficultés conjoncturelles.

Subrenat à Mouvaux est le spécialiste du "home textile" (literie, couettes). L'entreprise a orienté son développement vers la bio-santé : nouvelle gamme de produits avec micro encapsulation, tissus anti-acariens, anti-moustiques, antimicrobiens. L'orientation actuelle est le marché de la santé lié à la lutte contre les maladies nosocomiales. Une possibilité de développement vers les maisons de retraite. Subrenat produit 450 000 m² de tissus par jour.

5 Propositions d'actions, conclusion

Malgré les pertes d'emploi, l'industrie du textile et de l'habillement demeure une activité économique essentielle pour le tissu industriel de la zone d'emploi. La filière textile habillement est un pôle d'emplois qui encore aujourd'hui pèse pour plus de 1 emploi industriel local sur 4.

Le textile est également un axe de développement important pour le territoire : les textiles techniques, fédérés autour du pôle de compétitivité UP-TEX, sont un atout pour le territoire qu'il y a lieu de mettre en lien avec l'autre spécificité de l'économie locale, l'importance du commerce et de la distribution, malgré les difficultés actuelles de la vente à distance.

La zone de l'Union est le grand projet structurant de la zone d'emploi. La volonté affichée est de consacrer cette zone au triptyque économique du textile, de la distribution et de l'image. Le CETI, Centre Européen des Textiles Innovants, sera opérationnel d'ici à l'horizon 2011.

Enfin, l'analyse des principaux secteurs d'activité industrielle permet de dégager l'émergence sur le territoire d'un secteur industriel de la santé, secteur d'activité en croissance d'emplois. Les perspectives de développement sont une opportunité qu'il y a lieu de croiser avec la filière des textiles techniques, le secteur santé hygiène étant aujourd'hui un secteur stratégique.

Sources d'information

Entreprises visitées ou rencontrées

Man Orga Industrie (Lys lez lannoy), Serax Transmissions (Comines), Art de Lys (Lys lez lannoy), SNSAS (Roubaix), Dounor (Neuville en Ferrain), Maco Productions (Mouvaux), Achille Bayart (Roubaix), Ferlam Technologies (Roubaix), Facam (Wattrelos), Flandria Aluminium (Warneton), Avez (Wattrelos), Lamy lutti (Bondues), Delpharm Lille (Lys lez lannoy), Onduclair (Comines), Complex Europe (Wasquehal), Dickson Constant (Wasquehal), Creavi Pigments (Wambrechies), Cousin Trestec (Wervicq-Sud), Debrez (Comines), Plibat (Mouvaux), Dalle Hygiène (Bousbecque), Filature Paul Sion (Wattrelos), Gary (Roubaix), Verhaeghe La Lys (Halluin), Malip (Tourcoing), Mediama (Neuville en Ferrain), Alpha Pub (Neuville en ferrain), Print forum (Wasquehal), Direct graphique (Tourcoing), Imprimerie DG Deschamps (Roubaix), Ideal Floorcoverings (Comines), Tyco Healthcare (Wasquehal)

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Étude	Observatoire Partenarial de l'Economie de Lille Métropole	Le marché de l'emploi en 2008	2008
Note	Urssaf du Nord Pas-de-Calais	La note économique	2008
Lettre mensuelle	DRTEFP	Perspectives du marché du Travail Nord Pas-de-calais	2008



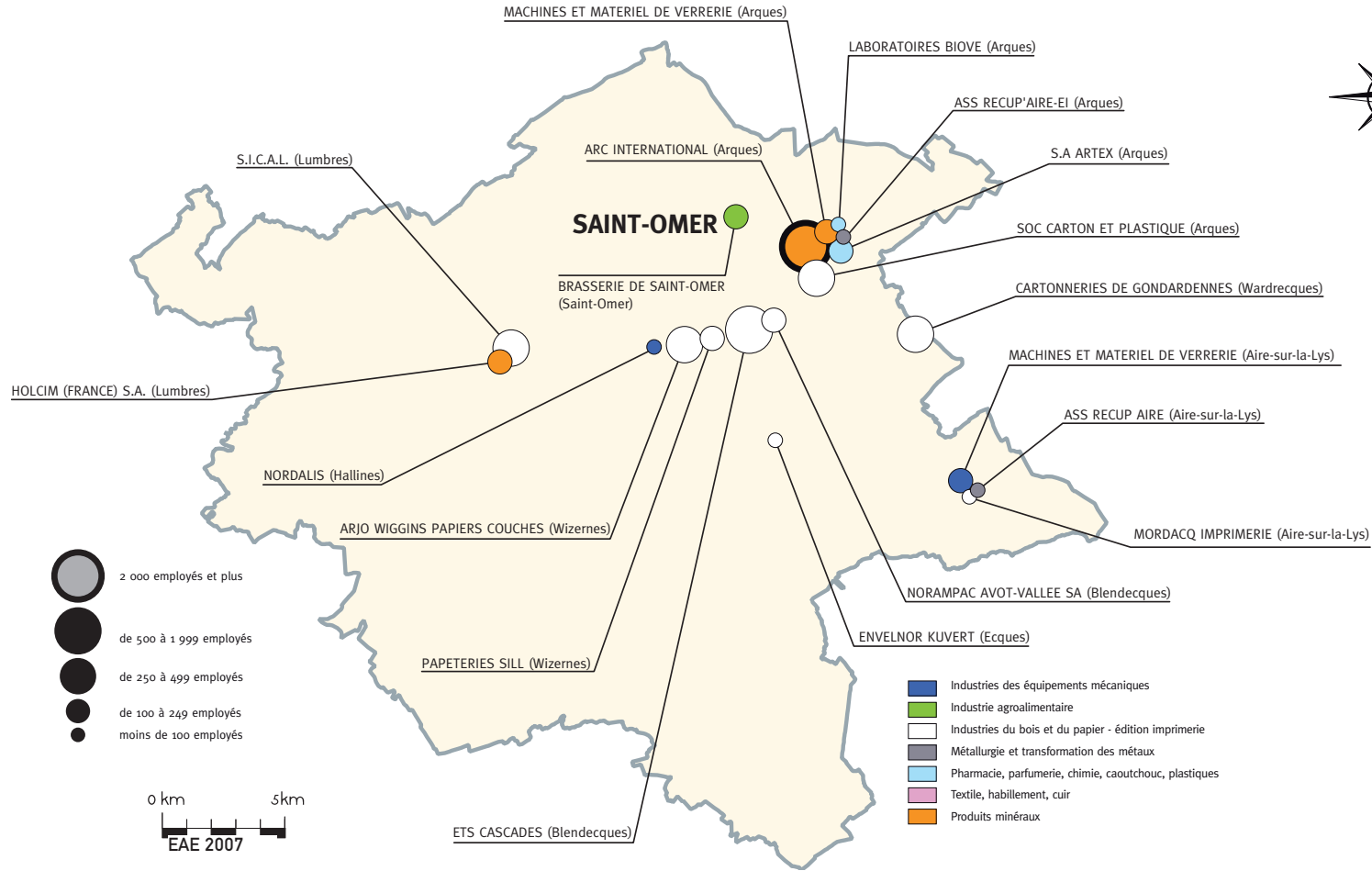


ZONE D'EMPLOI **SAINT-OMER**

SAINT-OMER



Principales implantations de la zone d'emploi de Saint-Omer



ZONE D'EMPLOI SAINT-OMER

Didier BRUNET et Anne RATAYZYK
Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- De grands centres de décisions sur le territoire et à proximité : Arc International, Roquette, Bonduelle.
- Le leader mondial des arts de la table : Arc International
- Main d'œuvre qualifiée
- Offre foncière structurée à destination des entreprises et investisseurs
- Géographie du territoire vis-à-vis des aires métropolitaines
- Gouvernance territoriale partagée.
- Dispositifs de soutien à la création d'entreprises
- Appartenance à un Parc Naturel Régional

Faiblesses

- Forte concentration de l'emploi industriel : Arc International représente 25% de l'emploi salarié.
- Tissu de PME/PMI de 20 à 50 salariés peu développé et services sous-représentés
- Peu d'immobiliers d'entreprises attractifs à la location
- Transports en commun peu développés sur le territoire ne facilitant pas la mobilité
- Liaison routière et ferroviaire vers la métropole
- Ressource en eau très exploitée

Opportunités

- Canal Seine-Nord, Zone bord à canal, maillage avec les ports voisins
- Pôle MAUD ; Centre de recherche CREATE
- Diagnostic partagé sur la nécessaire préservation de la ressource en eau et émergence du pôle Aquapris
- Relais de croissance notamment dans les secteurs de la logistique et de l'IAA
- Engagement des acteurs vis-à-vis de la montée en puissance de l'alternance.
- Rapprochement consulaire avec Lille et synergie avec la côte d'Opale
- Patrimoine culturel et touristique avec le marais audomarois

Menaces

- Tissu économique faiblement diversifié en voie de recomposition (réorganisation d'Arc International, évolution du secteur du papier-carton)
- Chômage féminin et des jeunes important et déséquilibre de l'emploi salarié (fortement masculin)

1 Caractéristiques du territoire

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Avec 113910 habitants (2,8% de la population régionale) au dernier recensement de 2006 sur 706 km², la zone d'emploi de Saint-Omer se distingue par sa faible densité de population (161 hab./km²) par rapport aux territoires voisins et à la moyenne régionale (324 hab./km²). La zone d'emploi connaît une relative faiblesse de ses liaisons routières et ferroviaires avec Lille et Dunkerque.

L'eau est une problématique fondamentale pour la zone d'emploi

La nappe de la craie est très exploitée, faiblement protégée, elle est très vulnérable. Les prélèvements sont exportés hors du bassin pour alimenter les bassins environnants à hauteur de 60%. Les prélèvements concernant l'industrie (papeteries, agroalimentaire avec Bonduelle et Brasserie de Saint-Omer, industrie verrière) s'élèvent à 30%. La zone d'emploi est couverte en partie par le parc naturel régional "Caps et marais d'opale". Elle comprend des zones humides d'intérêt majeur (seul marais cultivé vivant de France). C'est un secteur de rechargement de la nappe. Mais les pentes y sont très faibles, voire nulles, ce qui rend ce secteur très sensible à l'envasement et l'eutrophisation. Le territoire est par ailleurs soumis à des risques d'inondations.

L'audomarois est le "château d'eau" de la région, mais la nappe est vulnérable et d'importants prélèvements sur la ressource en eau dans la nappe de la craie sont faits, notamment par l'industrie, même si il y a eu une réduction importante ces dernières années. Le territoire de l'audomarois est couvert par un SAGE⁴. Les acteurs locaux sont très sensibilisés à cette thématique de l'eau et à celle de l'énergie. Des actions collectives sont en cours avec les PME tant sur l'eau que sur les bilans carbone. Il serait également intéressant de capitaliser le retour d'expérience des grandes entreprises.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

La zone de Saint-Omer est située à la charnière des territoires de l'aire métropolitaine et du Littoral. Les acteurs locaux ont souhaité placer le territoire de Saint-Omer dans l'ensemble littoral : à ce titre, les structures communales appartiennent à la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO - 19 communes), elle-même faisant partie du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, regroupant les 4 grands pôles du Dunkerquois, du Calaisis, du Boulonnais et donc de l'audomarois. Le réseau consulaire travaille sur un rapprochement entre les zones audomaroise et lilloise tout en jouant la synergie avec le littoral. La région de Saint-Omer est dotée d'un SCOT et d'un schéma territorial éolien.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

La zone d'emploi de Saint-Omer s'est dotée de plusieurs parcs d'activités :

- le parc d'activités du Muguet à Eperlecques,
- le parc des Escardalles à Clarques/Ecques (45 hectares) à proximité de l'échangeur n°4 de l'autoroute A26,
- la porte multimodale de l'Aa à Arques (160 hectares) ; positionné le long du canal à grand gabarit Dunkerque Escaut vers Anvers et Rotterdam, le parc comprend un espace foncier dédié à la logistique, une zone portuaire exploitée par le Port de Lille et des parcelles multi-activités,
- le parc d'activités Saint Martin à Aire-sur-la-Lys (75 hectares situés le long de la RN 43 Calais-Béthune),
- le parc d'activités du jardin Maréchal à Fauquembergues (12 hectares dont 3 hectares disponibles)
- la porte du littoral à Leulinghem (50 hectares) au pied de l'échangeur n°3 de l'autoroute A26.

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), créée en 1990, sur 4 sites (Dunkerque, Calais, Boulogne sur Mer et Saint-Omer) dispose d'une antenne à Saint-Omer. Les thèmes de formation sont : DUT maintenance industrielle, DUT maintenance eau et environnement, licence génie environnement et maintenance. Un BTS dédié aux métiers de l'eau a ouvert en 2006. La zone accueille aussi l'École d'Ingénieurs du Pas-de-Calais ainsi que l'École Supérieure de Commerce International du Pas-de-Calais, qui vont être regroupées au sein de l'ULCO avec un projet de campus.

L'offre en R&D se structure avec :

- le pôle de compétitivité MAUD,
- le centre de recherche appliquée et de transfert d'expertise (CREATE) inauguré le 12 décembre 2006, plate-forme mutualisée d'expertise et de recherche appliquée pour les entreprises,
- la structuration d'un pôle de compétence eau (Aquapris), compte tenu de l'acuité de la problématique de l'eau dans l'Audomarois.

Arc International est classé SEVESO. Un PPRT¹ contribuera à définir une stratégie de maîtrise des risques en combinant réduction des risques à la source, réglementation de l'urbanisation et des constructions, mesures foncières.

1.4 ACCUEIL D'ENTREPRISES

La zone d'emploi est éligible au dispositif d'aide à la création d'emploi par développement exogène mis en place par Arc International dans le cadre de sa convention de revitalisation. La CASO dispose d'une pépinière d'entreprises.

1. Plan de prévention des risques technologiques

2 Emploi et marché du travail ²

En 2007, la zone d'emploi de Saint-Omer comptait 31 700 emplois salariés, situation équivalente à celle de 2000. La part de l'industrie se réduit, mais elle reste très importante avec 45 % de l'emploi salarié, faisant de Saint-Omer le territoire le plus industrialisé. Les services aux entreprises et la construction ont connu un développement important, mais un décalage subsiste par rapport aux parts occupées l'échelle nationale.

Répartition de l'emploi de la ZE de St-Omer

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution en %
*Agriculture, sylviculture et pêche	392	430	9,7 %
Industrie	16 121	13 168	- 18,3 %
Energie	98	99	1,0 %
Construction	1 691	2 208	30,6 %
Tertiaire	13 526	15 794	16,8 %
dont services aux entreprises	1 841	2426	31,8 %
Total	31 828	31 699	- 0,4%

(Source ASSEDIC & MSA 2007)

2.1 EMPLOI, ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Emploi, qualifications et mobilités

Selon les estimations de l'INSEE, en 2006, le territoire représente 3,2% de l'emploi total régional avec une répartition de 92,1% de salariés et 7,9% de non-salariés. Ces derniers sont plus développés, + 1,1 points par rapport à la moyenne. Le taux d'équilibre rapportant l'emploi local à la population résidente en âge de travailler mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux est de 61,8%, le 2^{ème} plus élevé de la région. Il est supérieur de + 6,5 points à la moyenne.

La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence un sous encadrement dans tous les secteurs d'activité et une prépondérance des postes d'ouvriers qualifiés également dans tous les secteurs.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	18,4 %	52,4 %	9,5 %	19,8 %	100,0 %
EU Construction	19,9 %	65,4 %	5,8 %	9,0 %	100,0 %
EV Tertiaire	7,5 %	18,6 %	45,9 %	28,0 %	100,0 %
Total	13,1 %	34,5 %	29,0 %	23,4 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	0,3	7,6	1,8	- 9,7	—
EU Construction	1,6	6,7	0,4	- 8,7	—
EV Tertiaire	- 1,2	5,8	3,8	- 8,4	—
Total	1,2	12,1	- 3,3	- 10,0	—

(Source : DADS 2006)

2. Source : DRTEFP

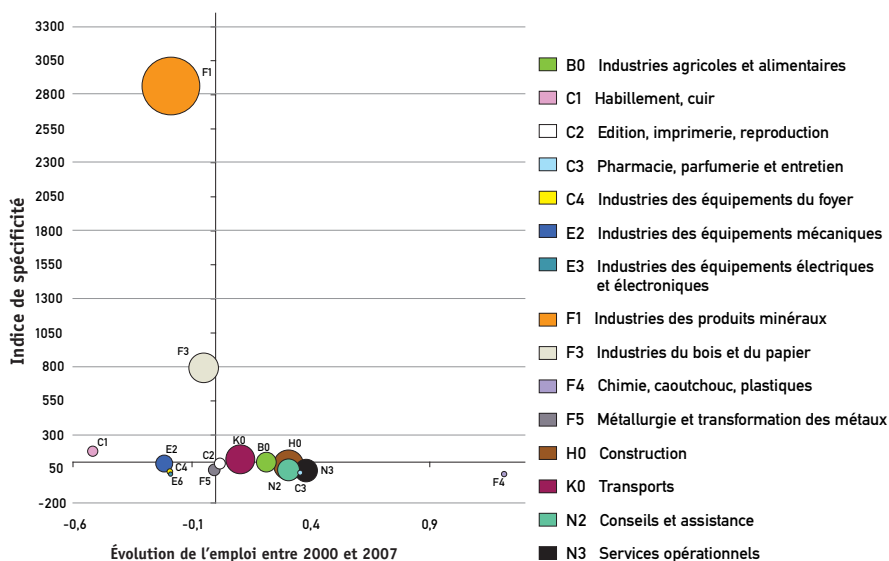
La zone d'emploi préserve encore son caractère de pôle d'emploi. Les migrations entrantes sont plus nombreuses que les migrations sortantes. Un quart des résidents occupés travaillent en dehors de la zone d'emploi (9^{ème} rang sur 15) et plus d'un quart des emplois locaux sont occupés par des non résidents (7^{ème} rang sur 15). Les sorties se font à peu près à parts égales à destination des zones d'emploi de Béthune-Bruay, Flandre-Lys, Calais et Lille (3 à 4% chacune). Les entrées proviennent de Béthune-Bruay (7%), Flandre-Lys et Calais (5% chacune).

Emploi salarié et approche sectorielle

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	953	167	21,2 %	100,0	3,0 %
C1 Habillement, cuir	263	- 282	- 51,7 %	180,0	0,8 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	290	5	1,8 %	90,2	0,9 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	61	16	35,6 %	22,4	0,2 %
C4 Industries des équipements du foyer	84	- 20	- 19,2 %	29,4	0,3 %
E2 Industries des équipements mécaniques	699	- 193	- 21,6 %	90,8	2,2 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	47	- 11	- 19,0 %	12,2	0,2 %
F1 Industries des produits minéraux	8 168	- 1 889	- 18,8 %	2865,5	26,1 %
F3 Industries du bois et du papier	2 146	- 113	- 5,0 %	793,4	6,9 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	73	40	121,2 %	12,5	0,2 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	331	- 2	- 0,6 %	44,3	1,1 %
H0 Construction	2 208	517	30,6 %	80,5	7,1 %
K0 Transports	2 050	191	10,3 %	121,7	6,6 %
N2 Conseils et assistance	1 174	275	30,6 %	43,0	3,8 %
N3 Services opérationnels	1 242	342	38,0 %	37,8	4,0 %
ZZ Autres activités	11 451	1 477	14,8 %	78,2	36,6 %
TOTAL	31 293	- 151	- 0,5 %	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



La structure par activités en 36 postes est l'une des plus spécialisée de France. C'est le territoire le plus industrialisé de la région avec 42,4% des effectifs salariés. Sur la période observée (2000 à 2007), l'évolution de l'emploi est presque à l'équilibre, - 0,5% contre 4,5% pour l'ensemble des zones d'emploi. Ce résultat global s'explique par les fortes destructions de postes de travail dans l'industrie, - 3 000, pour 2/3 dans l'industrie des produits minéraux (verre) qui concentre plus d'un quart de l'emploi salarié du territoire. La croissance dans les activités de la construction et le tertiaire, + 2 800 postes ne compense pas totalement les pertes.

2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

Le taux de chômage localisé est historiquement plus faible qu'en région. Il s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 10,1% soit 1 point de moins que la moyenne. Le dernier trimestre est marqué par une hausse plus modérée, + 0,4 point contre + 0,8 point en Nord – Pas-de-Calais.

Les demandeurs d'emploi sont majoritairement des femmes et des jeunes de moins de 26 ans. La légère dégradation du marché du travail en 2008 pénalise plus les hommes. Les risques de chômage de longue durée sont plus prononcés.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
SAINT-OMER	6 902	54,5%	31,5%	12,1%	38,2%	2,6%
NPDC	264 344	47,8%	28,8%	12,8%	35,0%	100,0%
Evolution 2007 à 2008						
SAINT-OMER	0,4%	- 2,5%	0,3%	- 3,6%	- 2,0%	—
NPDC	4,8%	1,9%	8,7%	1,4%	- 0,7%	—

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi

La faible visibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées à Pôle emploi au plan régional. La zone de Saint-Omer ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est de - 7,4% contre - 7,5% en moyenne. Le nombre de contrats à durée indéterminée est stable contrairement aux contrats à durée déterminée en fort recul. Les offres intérimaires, peu développées sur ce territoire, doublent de volume.

Les offres d'emploi sur les fonctions supérieures et intermédiaires dans l'industrie sont très importantes et en croissance. Le marché de l'emploi est en baisse pour les autres qualifications. Les besoins de recrutement d'employés représentent 2/3 des offres d'emploi.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
SAINT-OMER	3 193	942	405	1 410	436	2 139
	100,0%	29,5%	12,7%	44,2%	13,7%	67,0%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2%	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad., Ing., Prof. Int.	Total
ET Industrie	31,8%	16,9%	30,7%	20,6%	100,0%
EU Construction	16,1%	65,4%	11,7%	6,8%	100,0%
EV Tertiaire	11,3%	7,2%	71,9%	9,6%	100,0%
Total	13,7%	11,8%	64,0%	10,5%	100,0%
Écart à la région en points					
ET Industrie	3,5	- 10,0	1,1	5,4	—
EU Construction	- 2,4	9,3	- 5,1	- 1,7	—
EV Tertiaire	1,0	- 5,8	8,5	- 3,7	—
Total	0,9	- 4,5	6,2	- 2,6	—

(Source : DADS 2006)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Deux secteurs d'activité, l'industrie des produits minéraux (verre) et l'industrie papetière, se partagent 78% de l'emploi industriel.

Arc International, à lui seul, compte 8 250 emplois directs, soit 26% de l'emploi salarié local.

Arc International, à lui seul, compte 8 250 emplois directs (1 000 de moins qu'en 2005), soit 26% de l'emploi salarié local. Elle induit près de 400 emplois en sous-traitance au niveau régional. Cette dépendance du territoire à un seul employeur, constitue une réelle fragilité. En outre parmi les 10 premiers employeurs, 6 relèvent de l'activité papier-carton, qui connaît des restructurations en Europe et qui est concernée par les enjeux environnementaux sur l'emballage.

Le secteur du papier-carton s'est beaucoup développé, le long de la vallée de l'Aa du fait de la disponibilité de la ressource en eau et compte une quarantaine d'entreprises complémentaires dans la fabrication de produits à forte valeur ajoutée : fabricants,

transformateurs, imprimeurs, studios de création. Il compte près de 2 500 personnes. Les 6 grandes entreprises de ce secteur produisent environ 600 000 tonnes de papier-carton (cartonnerie de Gondardennes, Sical, Arjo Wiggins, Norampac, Cascades, Sill).

De nombreux donneurs d'ordre sont régionaux : IAA, verre, VPC, grande distribution, imprimerie... La filière bénéficie de la proximité du syndicat régional des fabricants de papiers, cartons et pâtes, de l'UDREP, de la Maison du papier et de formations à Bac+2 (IUT "GCE").

La filière agro-alimentaire, qui est encore peu représentée dans le bassin, crée de l'emploi. L'entreprise Westhove, basée à Arques fait désormais partie de LCI, du groupe coopératif semencier Limagrain. Westhove est leader européen des farines fonctionnelles et naturelles et participe au pôle de compétitivité NSL. La Brasserie de Saint-Omer, qui appartenait au groupe Heineken, a été reprise en 2008 par son dirigeant.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Saint-Omer

Etablissement	Ville	Effectif	Activité
Arc International	Arques	8 251	Fabrication d'articles ménagers en verre
Cascades Blendecques SAS	Blendecques	560	Fabrication de carton pour emballage
Cartonneries de Gondardennes	Wardrecques	435	Fabrication de papier et carton ondulé
Arjowiggins Papiers Couches	Wizernes	390	Fabrication de papier, carton
Sical	Lumbres	347	Fabrication de papier et carton ondulé
Machines et Matériel de Verrerie	Aire sur la lys	196	Fabrication de moules pour verrerie
Brasserie de Saint-Omer	Saint omer	181	IAA
SA Arques Textiles	Arques	180	Fabrication de vêtements
Norampac Avot Vallée SAS	Blendecques	168	Fabrication de papier, carton
Cartons et Plastiques	Arques	136	Transformation de carton et plastiques
Holcim France	Lumbres	120	Production de ciment

(Source : EAE 2007)

Arc International

Créé en 1825, Arc International est leader mondial des arts de la table et emploie 13 000 personnes dans le monde. Arc International est présent dans 160 pays et produit chaque jour plus de 6 millions d'articles qui sont distribués dans les réseaux grand public et professionnel sous les marques Luminarc, Cristal d'Arques Paris, Arcoroc, Pyrex et Studio Nova. Les marques de luxe Salviati et Mikasa, qui génèrent des pertes lourdes, ont été vendues. Le groupe produit en Europe, aux Etats-Unis, dans les Emirats Arabes ainsi qu'en Chine mais Arques, berceau historique de la société, demeure son principal site industriel de production de verre.

Si les effectifs continuent à fondre sur le site historique d'Arques, c'est sans licenciement sec. Le site comptait 7 400 salariés fin 2008 et va poursuivre son érosion sociale jusqu'à atteindre les 6 000 salariés en 2012.

Et si nombre de ses concurrents connaissent des difficultés : le Tchèque Crystalex Novy Bor a disparu, le Polonais Krosno et l'anglo-irlandais Waterford Wedgwood étaient en redressement,

début 2009, Arc International a retrouvé un résultat d'exploitation positif en 2007 et 2008. C'est par l'innovation que le groupe compte faire la différence, avec 2,5 à 3% du chiffre d'affaires dépensé dans ce domaine. La découverte du Kwarx®, une innovation de haute technologie dans l'industrie du verre, a permis en trois ans de propulser le groupe au rang de leader mondial de l'oenologie.³

Des actions pour l'environnement

Dès 1960, les entreprises, grandes consommatrices d'eau, situées le long de la rivière de l'Aa se sont regroupées dans une association inter-utilisateurs du bassin de l'Aa (AIUBAA). Les enjeux relatifs aux économies d'eau dans les process sont essentiels. Une action collective AQUAPRIS est en cours sur ce sujet. La capitalisation et la mise en lumière des actions déjà menées restent à valoriser.

A noter la présence de la cimenterie Holcim, une des dernières cimenteries par voie humide, qui réduit ses émissions de CO₂ par utilisation de laitiers de haut fourneaux en lieu et place de clinker.

3.3 MUTATIONS

Suite au plan de sauvegarde de Arc International, un contrat de site a été signé fin 2005 prévoyant notamment la diversification économique du bassin d'emploi avec le développement d'offres foncières (350 ha) décrites ci-dessus, l'accompagnement à la création, le développement d'une filière de formation dans les métiers industriels en lien avec l'ULCO.

Plusieurs autres outils ont également été mobilisés :

- la convention de revitalisation du bassin d'emploi signée entre la société Arc International et l'État, en octobre 2005 visant à organiser la participation de l'entreprise à la réactivation du bassin d'emploi a permis la création de 750 emplois. Une nouvelle convention de revitalisation suite à un nouveau plan de sauvegarde est en cours.
- le dispositif de crédit d'impôts de taxe professionnelle,
- le pôle de compétitivité MAUD et un centre d'innovation et de transfert dans les Arts de la Table (CREATE) ont été actés en 2005,
- la convention "Vivendi Universal" permet de créer sur trois ans dans le Pas-de-Calais plus de 250 emplois.

Après l'implantation du verrier Saverglass qui a repris le site du four V, le volet de réindustrialisation autour d'Arques se poursuit. La filiale du groupe allemand Bertelsmann a choisi d'implanter un centre de contacts de 300 salariés au titre de sa filiale Arvato. Le producteur d'électricité Poweo a lui aussi signé avec le groupe verrier pour s'implanter à proximité, à Blaringhem, ainsi que LE Holding France, spécialiste de la production de palettes en fibres composites (264 emplois à terme).

Enfin compte tenu de la forte dépendance du territoire vis-à-vis d'Arc International, une étude sur le secteur du papier-carton, menée par la DREAL, est en cours avec les acteurs locaux afin de valoriser le savoir-faire de la filière et de dégager de nouvelles synergies.

3. Source la gazette du Nord-Pas-de-Calais du 11 avril 2009

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Il s'agit pour le territoire de valoriser sa situation près d'axes routiers majeurs, au cœur du triangle Paris - Londres- Bruxelles, avec un réseau fluvial orienté vers l'international grâce à l'accès au canal à grand gabarit. Le SCOT prévoit d'améliorer la desserte routière et soutient les alternatives modales. Il insiste par exemple sur la mise en place d'importants pôles d'échanges entre l'automobile, indispensable dans les Flandres, et le train à Saint-Omer, Hazebrouck, Bailleul, et Armentières. La question d'une nouvelle gare d'agglomération envisagée au niveau de la porte multimodale de l'Aa (à Arques) est également posée à Saint Omer. La voie d'eau constitue l'autre priorité notamment pour soulager les flux logistiques.

Pour la CCI Grand Lille, l'amélioration des conditions de circulation sur l'A25 ainsi que la mise à deux fois deux voies de la RD 642 (RN 42) entre l'A25 et Arques, sont très attendues pour accélérer la reconversion en cours du bassin de Saint-Omer et accompagner la commercialisation du parc d'activités de la porte multimodale de l'Aa qui s'étendra sur 160 hectares. Ce parc accueille déjà une plate-forme logistique Transgourmet-Aldis dédiée à l'agro-alimentaire de 17 000 m² (plus de 200 emplois). Une plate-forme dédiée aux produits frais (Logidis) est située à Aire-sur-la-Lys (maintien de 270 emplois).

4 Enjeux et perspectives

Des enjeux paraissent déterminants pour la zone d'emploi :

- compte tenu de la prédominance d'Arc International et du secteur du papier-carton, diversifier le tissu économique local, et développer des services et de nouvelles spécificités. Le thème de l'eau est un sujet porteur,
- accompagner les PME dans la gestion des ressources humaines en anticipant les problématiques auxquelles elles peuvent être confrontées (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). Une plate-forme RH a été créée par la CCI pour établir une concertation des acteurs après expression des besoins des entreprises locales,
- développer des activités visant à réduire le chômage féminin et faciliter le développement de l'alternance pour le retour à l'emploi des jeunes.

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

Créé à l'initiative d'Arc International, le Centre de Recherche Appliquée et de transfert d'expertise (CREATE) a été inauguré en décembre 2006. Situé à Saint-Omer, ce laboratoire privé s'inscrit dans le cadre du pôle de compétitivité MAUD. Il est notamment équipé d'un microscope électronique à balayage et se différencie par son équipement en outils de modélisation. Destiné à la recherche et l'assistance technique des entreprises sur les matériaux, son activité concerne principalement la céramique, la verrerie, mais aussi la métallurgie, la plasturgie et les polymères, le papier-carton. Arc international reste son principal client.

TerCréa, département du groupe Arc International, a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'emballage pour les verres. Véritable concepteur volumique, il intervient dans l'éco-conception de l'emballage papier-carton en optimisant les contraintes de stockage et de transport. Il apporte également ses compétences dans les tests de résistance du "packaging" au choc, au transport, à la chute, à la compression... La note sectorielle "papier carton" apporte différentes pistes d'actions parmi lesquelles fédérer les centres de ressources (Amigraf, CTP, Tarcree...) sous forme de plate-forme mettant en lumière les ressources, synergies et compétences à disposition des entreprises. L'innovation est un facteur de différenciation et le pôle de compétitivité MAUD a lancé plusieurs projets en rapport avec l'industrie papetière : le projet DECARTE (DEveloppement du CARTon Électronique) et le projet MATBAR visent à innover dans le domaine des cartons destinés à l'emballage alimentaire totalement biodégradables et offrant un effet barrière complet.

5 Propositions d'actions, conclusion

Pour un sous-traitant il est recommandé de ne pas être dépendant à plus de 30% d'un donneur d'ordre. C'est également important pour un territoire. Sur la zone d'emploi, les acteurs locaux sont mobilisés pour diversifier le tissu industriel du territoire, en valorisant notamment le positionnement de la plate-forme bi-modale de l'Aa. Avec l'opportunité du Canal Seine-Nord, une réflexion stratégique sur le type d'activités susceptibles d'être accueillies, en maillage avec les ports de Lille, Dunkerque, Anvers et Rotterdam, serait à réaliser.

L'Audomarois dispose d'une filière sur le secteur du papier-carton et des atouts d'un pôle de compétitivité MAUD impliqué sur ce thème. Une synergie a démarré. La DREAL lance en relation avec les acteurs locaux, un diagnostic spécifique visant à déterminer des pistes d'actions pour promouvoir le secteur, développer des liens entre les entreprises, promouvoir l'innovation...

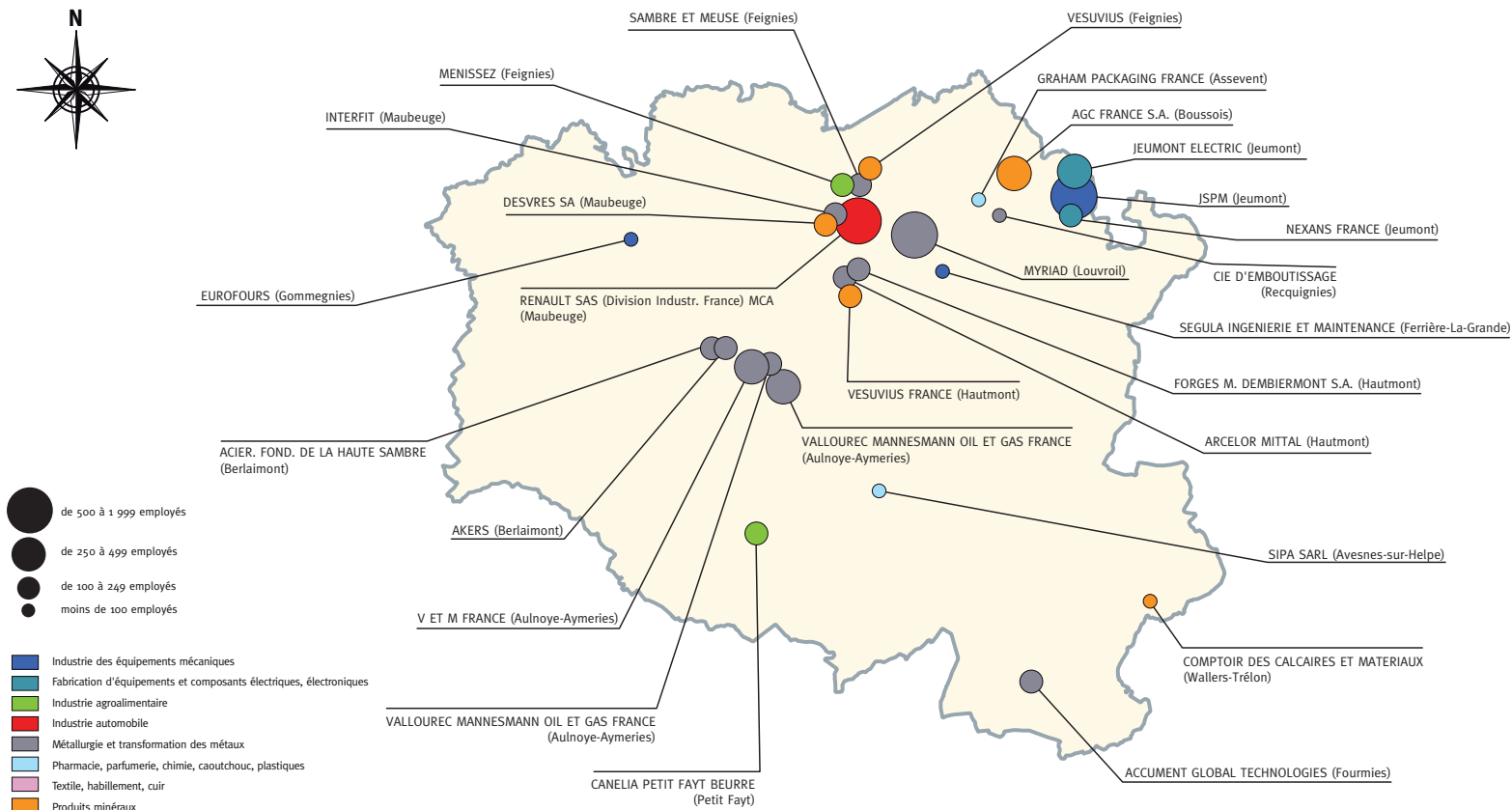
Faire d'une fragilité (l'eau) un point fort, en développant des services (pas encore assez développés dans la zone) et des compétences sur ce sujet et en s'appuyant sur les actions en cours et les structures existantes (formations ULCO, action collective AQUAPRIS, AIUBAA..) est un objectif envisageable. La mobilisation des acteurs locaux et des industriels existe. C'est une condition préalable pour qu'un pôle de compétences puisse se développer. Reste à mettre en évidence les points forts et développer une stratégie en s'appuyant sur les compétences en formation, en R&D, et sur l'expérience des entreprises.



ZONE D'EMPLOI **SAMBRE-AVESNOIS**



Principales implantations de la zone d'emploi de Sambre-Avesnois



0 km 5 km

EAE 2007

ZONE D'EMPLOI SAMBRE-AVESNOIS

Muriel FOLLEBOUT

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- Le renforcement de la filière mécanique avec le Pôle d'Excellence Régional, Mécafutur et l'IPHC
- L'implantation d'un banc d'essais plein débit pour les pompes primaires des centrales nucléaires, unique au monde
- Des entreprises mondialement reconnues pour leurs produits innovants
- Un tissu industriel diversifié
- Les caractéristiques géographiques et paysagères – Qualité de vie
- Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Faiblesses

- Un poids des services aux entreprises inférieur de 4 points à la moyenne régionale
- Un taux de chômage élevé
- Un niveau de qualification de la main d'œuvre insuffisant
- Enclavement du Sud de la zone d'emploi
- Des eaux superficielles de qualité globalement médiocre

Opportunités

- Développer les projets de R&D en confortant les implantations locales, tels que le projet de plateforme de test multiphysique de grande puissance, dans le cadre du pôle de recherche MEDEE
- Le développement de l'Industrie agroalimentaire
- La station touristique du ValJoly comme vecteur du développement économique du Sud de la Sambre-Avesnois
- Deux pôles d'excellence rurale : Maison du Pays du Maroilles et Valorisation économique des matériaux naturels locaux Pierre et Bois

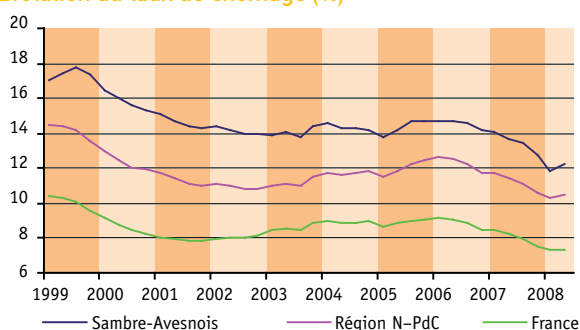
Menaces

- Concentration de l'activité industrielle sur les secteurs de la métallurgie et transformation des métaux, de l'automobile et de l'industrie des produits minéraux
- Une image peu attractive
- Un solde migratoire négatif
- Vieillesse des cadres dirigeants

1 Caractéristiques du territoire

La Sambre-Avesnois comporte, au Nord, une agglomération industrielle organisée de part et d'autre de la Sambre réunissant un tissu industriel varié de petits et moyens établissements ainsi que quelques grands mais présentant encore des espaces dégradés, en cours de résorption (friches industrielles, sols pollués). Au Sud, le territoire allie espaces ruraux et zones à vocation industrielle. Véritable poumon vert du département, les parties centrale et sud de l'arrondissement sont caractérisées par une grande richesse écologique grâce à ses paysages bocagers, son patrimoine forestier, ses ressources géologiques et la renommée de son élevage.

Evolution du taux de chômage (%)¹



Le taux de chômage a connu une baisse importante au cours de ces dernières années. Il reste néanmoins supérieur au taux régional : 13,4 % contre 11,1 % pour la moyenne annuelle 2007.

Le tissu industriel de la Sambre-Avesnois est caractérisé par la prédominance de la métallurgie et transformation des métaux, de l'industrie automobile et de l'industrie des produits minéraux, respectivement 31,9 %, 19,7 % et 10 % des emplois industriels du territoire.

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Avec 239 117 habitants, la Sambre-Avesnois est le 5^{ème} arrondissement régional en nombre d'habitants, devant celui de Cambrai, soit 5,8 % de la population régionale. Sa densité de population s'élève à 170 hab/km² contre 326 et 112 aux niveaux régional et national. Alors que la population régionale augmente, celle du territoire diminue du fait notamment des mouvements migratoires, impliquant une érosion de la base de la pyramide des âges.

L'arrondissement est caractérisé par la présence de la plus grande forêt domaniale du Nord de Paris : la Forêt de Mormal. D'autre part, le bocage, les forêts et les pelouses calcicoles font la richesse naturelle du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois. Autre grande richesse du territoire : l'eau est à l'origine d'une faune et d'une flore exceptionnellement riche. En 2002, les acteurs locaux ont décidé d'élaborer un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), afin de mettre en cohérence toutes les actions nécessaires à l'utilisation, la mise en valeur et la protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques.

1. Source : Insee-Taux de chômage

Les enjeux environnementaux sont liés d'une part au traitement des friches industrielles du bassin de la Sambre et d'autre part aux ressources en eaux souterraines satisfaisantes en quantité mais fortement vulnérables. La requalification progressive des friches permettra l'amélioration et la redynamisation du tissu urbain ainsi que la réutilisation de ces espaces.

Constituant l'un des piliers de l'activité économique, l'industrie des produits minéraux compte 8 carrières actives qui présentent également un enjeu environnemental, tant par la nécessité de maîtrise de ses effets négatifs (bruit) que par ses atouts (faune et flore spécifiques). Le schéma régional des carrières, en cours d'élaboration, considérera le principe de proximité et rendra prioritaire les possibilités de recyclage et de substitution.

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

La Sambre-Avesnois présente 12 intercommunalités, regroupant près de 150 communes. La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (CAMVS : 22 communes et 105 000 habitants) est la principale, les autres intercommunalité étant des communautés de communes de plus petite taille, pour lesquelles des regroupements se mettent en place. L'ensemble des communes du territoire constitue le Pays Sambre-Avesnois.

En 2007, le bureau du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'arrondissement a été élu, permettant ainsi le lancement du recensement des diverses études existantes. D'une durée moyenne de 4 ans, l'élaboration du SCOT devra permettre de trouver la cohérence du développement conjoint de l'espace urbain dans la vallée de la Sambre et des espaces ruraux du reste de l'arrondissement.

La CAMVS et le PNR de l'Avesnois ont répondu conjointement à l'appel à candidature de la Région et de l'ADEME pour l'élaboration d'un "Plan Climat Énergie – Territorial". Cette stratégie doit mener à l'élaboration d'un programme d'actions ayant notamment pour objectif d'engager le territoire dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

La Sambre-Avesnois bénéficie d'une position géographique avantageuse par sa frontière avec le Hainaut belge (Mons - Charleroi), et les échanges qu'elle induit, ainsi que par les infrastructures de transports disponibles (aéroport de Charleroi, autoroute E 42) et à venir (travaux en cours disséminés sur l'ensemble du territoire). L'arrondissement se situe à l'intersection de deux grands courants d'échanges : le nord-sud (Benelux/Europe du sud) et l'est-ouest (Europe centrale/façade littorale).

Le territoire dénombre 18 zones d'activités regroupant 162 entreprises et près de 6 450 emplois, soit 15,4% des emplois. Les principales se situent autour de Grévaux-les-Guides (Maubeuge et Feignies). L'aménagement des différentes zones a permis de conforter les activités existantes et de créer ou pérenniser plus de 1 500 emplois. Les investissements se poursuivent pour trois zones d'activités tertiaires et commerciales (Horloge fleurie et le Gazomètre à Maubeuge et le Plateau de l'Espérance à Louvroil).

L'arrondissement accueille l'Institut Polytechnique du Hainaut-Cambrésis (IPHC) hébergé par Mécafutur, un centre de transfert de technologie dans le domaine de la mécanique à grande vitesse, une technologie indispensable pour la compétitivité des entreprises du secteur.

Deux pôles ont été labellisés Pôle d'Excellence Régional : les pôles "Bois" et "MECASYNAPSE" (mécanique, matériaux et biens d'équipements industriels – Plateforme technologique travail des métaux).

La labellisation des deux Pôles d'Excellence Rurale : "Maison du Pays du Maroilles" et "Valorisation économique des matériaux naturels locaux pierre&bois et attractivité culturelle du territoire", permet le déploiement d'un dynamique forte au sein de la zone rurale se concrétisant par des créations d'emplois.

2 Emploi et marché du travail ²

La Sambre-Avesnois compte, en 2007, 41 840 emplois salariés, soit 4,2% de l'emploi salarié régional.

Répartition de l'emploi de la Sambre-Avesnois

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution 2000-2007 en %	Evolution Régionale en %
*Agriculture, sylviculture et pêche	566	663	17,1	3,3
Industrie	17 222	14 368	- 16,6	- 17,3
Energie	72	68	- 5,6	11,4
Construction	2 757	3 313	20,2	14,9
Tertiaire	21 313	24 020	12,7	12,7
dont services aux entreprises	4 960	6 455	30,1	22,1
Total	41 930	42 432	1,2	4,4

(Source ASSEDIC & MSA 2007)

Malgré la baisse de ses effectifs, l'industrie représente encore 33,9% des emplois du territoire, contre 21,9% pour la moyenne régionale. Le secteur de la construction a, par ailleurs, été plus dynamique qu'au niveau régional. Le tertiaire, dont les activités de services aux entreprises, se développe, ce qui a permis au territoire de réduire sa distance au taux moyen régional.

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

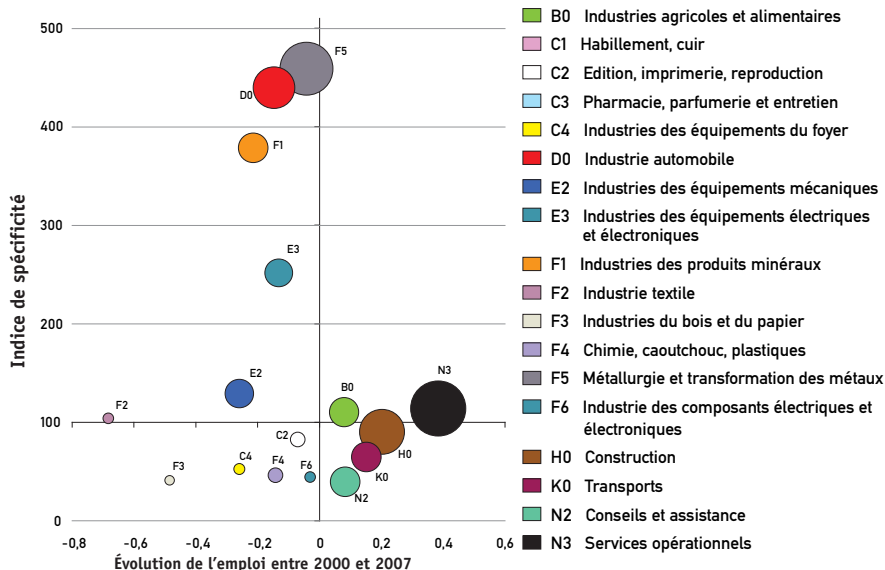
Le taux d'équilibre, rapportant l'emploi local à la population résidante en âge de travailler, mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux, de 46 % sur la Sambre-Avesnois, est le plus faible de la région. Il est inférieur à la moyenne régional de 9 points. La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une prépondérance des ouvriers qualifiés dans l'industrie. Les emplois d'encadrement sont sensiblement moins développés notamment dans la construction et le tertiaire.

2. Source : DRTEFP

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	1 406	104	8,0 %	110,3	3,4 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	354	- 27	- 7,1 %	82,4	0,8 %
C4 Industries des équipements du foyer	200	- 70	- 25,9 %	52,4	0,5 %
D0 Industrie automobile	2 834	- 489	- 14,7 %	439,7	6,8 %
E2 Industries des équipements mécaniques	1 328	- 465	- 25,9 %	129,1	3,2 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	1 292	- 196	- 13,2 %	251,7	3,1 %
F1 Industries des produits minéraux	1 443	- 394	- 21,4 %	378,6	3,4 %
F2 Industrie textile	186	- 400	- 68,3 %	103,9	0,4 %
F3 Industries du bois et du papier	149	- 140	- 48,4 %	41,2	0,4 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	361	- 60	- 14,3 %	46,4	0,9 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	4 590	- 201	- 4,2 %	459,0	11,0 %
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	193	- 6	- 3,0 %	44,5	0,5 %
H0 Construction	3 313	556	20,2 %	90,3	7,9 %
K0 Transports	1 462	192	15,1 %	64,9	3,5 %
N2 Conseils et assistance	1 444	110	8,2 %	39,6	3,5 %
N3 Services opérationnels	5 005	1 390	38,5 %	113,8	12,0 %
ZZ Autres activités	16 248	1 076	7,1 %	83,0	38,8 %
TOTAL	41 840	470	1,1 %	-	100,0%

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



Concernant la mobilité des salariés, 20% des résidents ayant un emploi quittent le territoire et 10% des emplois locaux sont occupés par des non résidents provenant en majorité du Valenciennois. La principale destination de travail est la zone d'emploi de Valenciennes.

Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	13,7 %	52,8 %	5,8 %	27,7 %	100,0 %
EU Construction	22,5 %	59,8 %	6,5 %	11,1 %	100,0 %
EV Tertiaire	7,5 %	13,7 %	48,9 %	29,8 %	100,0 %
Total	11,0 %	28,2 %	33,1 %	27,8 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	- 4,4	8,1	- 1,9	- 1,8	-
EU Construction	4,2	1,2	1,1	- 6,5	-
EV Tertiaire	- 1,2	1,0	6,8	- 6,5	-
Total	- 0,9	5,8	0,8	- 5,7	-

(Source : DADS 2006)

Le diagramme de la page précédente met en évidence l'évolution positive des secteurs des services et de la construction notamment et met en avant le dynamisme des industries agricoles et alimentaires et des activités de conseils et d'assistance.

2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Demande d'emploi

Le taux de chômage s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 14% soit 2,9 points de plus que la moyenne régionale. Ce dernier trimestre est marqué par la plus forte hausse du Nord – Pas-de-Calais.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
SAMBRE-AVESNOIS	17 015	47,3 %	29,3 %	13,0 %	34,3 %	6,4 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
SAMBRE-AVESNOIS	9,7 %	4,1 %	18,3 %	2,0 %	- 0,2 %	-
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	-

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Offres d'emploi collectées par le Pôle Emploi

La faible lisibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées au Pôle Emploi au plan régional. La zone d'emploi de la Sambre-Avesnois ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est plus prononcée qu'en région : - 9,7% contre - 7,5%. Les offres d'emploi sous contrats à durée déterminée longs et courts sont en forte baisse. La réduction du nombre de contrats aidés du secteur non-marchand impacte lourdement le volume de contrats courts alors qu'ils sont prépondérants sur le marché de l'emploi local.

Les propositions de postes pour les fonctions supérieures et intermédiaires sont en forte croissance surtout dans l'industrie mais sur des volumes faibles et restent sous-représentées. Les offres d'emploi d'ouvriers qualifiés et d'employés baissent de 15%. Les ouvriers non qualifiés sont beaucoup plus recherchés qu'en région.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
SAMBRE-AVESNOIS	10 257	1 734	1 108	5 946	1 469	6 598
	100,0%	16,9 %	10,8%	58,0%	14,3%	64,3%
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0%	30,2 %	9,9%	39,3%	20,6%	70,6%

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

3 L'industrie dans la zone d'emploi

La part de l'emploi industriel dans la Sambre-Avesnois est supérieure de 12 points à la moyenne régionale. Avec 33,9% de ses emplois dans l'Industrie, l'arrondissement est le 3^{ème} territoire de la région en terme de dépendance à ce secteur, derrière Saint-Omer (41,5%) et Béthune-Bruay (37,4%).

Le territoire est marqué par deux secteurs industriels prédominants, suivis de près par quatre autres secteurs :

	Nb. d'emplois	Nb. établissements
Métallurgie et transformation des métaux	4 600	106
Industrie automobile	2 800	6
Industrie des produits minéraux	1 450	30
Industrie agroalimentaire	1 400	119
Industries et équipements mécaniques	1 330	81
Industrie des équipements électriques et électroniques	1 300	21

Ces secteurs représentent près de 90% des emplois industriels du territoire. La prédominance de la métallurgie (32% des emplois industriels) place l'arrondissement en deuxième position régionale derrière la zone d'emploi de Dunkerque qui a 50% de ses emplois industriels dans ce secteur.

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution ZE	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	17 222	14 368	- 17 %	- 17 %
Dont effectif GEI	6 858	6 221	- 9 %	- 15 %
Dont effectif des PMEI	8 305	6 316	- 24 %	- 21 %
Dont effectif des TPEI	2 059	1 831	- 11 %	- 13 %

L'emploi industriel de la Sambre-Avesnois se répartit de façon relativement homogène entre grands établissements industriels (> 250 personnes) et plus petites unités.

Suivant la tendance régionale, l'arrondissement a vu le nombre de ses établissements industriels diminuer entre 2000 et 2007, accompagné d'une baisse de près de 3 000 emplois. Un transfert s'est alors opéré au profit du tertiaire qui a gagné 2 700 emplois dont 55 % pour les activités de services aux entreprises.

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Le diagramme de spécialisation confirme la prédominance de l'industrie avec notamment les secteurs suivants : métallurgie - transformation des métaux, automobile et industrie des produits minéraux. Entre 2000 et 2007, l'arrondissement a connu une montée en puissance des industries agroalimentaires avec une hausse des effectifs de 8%, alors que les autres secteurs industriels perdaient des emplois, l'industrie automobile restant le secteur industriel prépondérant.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Sambre-Avesnois

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Maubeuge Construction Automobile (Renault)	Maubeuge	2 548	Construction automobile
JSPM	Jeumont	603 ¹	Équipementier nucléaire
Myriad	Louvroil	554	Acier galvanisé revêtu de peinture
Vallourec Mannesmann Oil et Gas France	Aulnoye-Aymeries	479	Industrie du tube
AGC France*	Boussois	436	Verre plat
Jeumont Electric	Jeumont	424 ¹	Matériel électromécanique
V et M France	Aulnoye-Aymeries	403	Industrie du tube
Forges DEMBIERMONT	Hautmont	242	Forge, estampage, matriçage
Vesuvius	Feignies	240	Céramique réfractaire
Arcelor Mittal**	Hautmont	223	Industrie du tube

Source : SESSI – EAE 2007

1 : effectif au 01/01/09 d'après la demande de prime à l'aménagement du territoire.

* : anciennement Glaverbel

** : anciennement Vallourec Precision Soudage

Le site de **MCA** à Maubeuge s'est vu confié en 2006 la fabrication de la Kangoo 2 permettant l'embauche de 800 personnes, suivi en 2009, de la fabrication du Be Bop, déclinaison du Kangoo.

Jeumont Electric, dans le but de devenir un acteur majeur de l'électromécanique en Europe et afin de reconquérir certains marchés, s'est engagé dans un projet de développement, assorti de 80 nouveaux postes.

Pour **AGC**, l'année 2008 aura été marquée par le démantèlement du four B1 en vue de sa totale reconfiguration en four le plus écologique du monde, projet de près de 65 M€.

3.3 MUTATIONS

En redressement judiciaire depuis janvier 2008, la **Chaudronnerie d'Anor** s'est vu liquidée courant août 2008 laissant 24 salariés sans emploi. Dans le secteur de la production d'acier, **ThyssenKrupp** a décidé de fermer son site de Jeumont en juin 2009, supprimant 42 emplois.

A Boussois, une convention de revitalisation est en cours suite à la fermeture de la division vitrages automobiles d'**AGC**. Très marqué par les industries lourdes, le territoire se diversifie peu à peu en se dotant d'unités de l'industrie agroalimentaire.

Le groupe de boulangerie industrielle **Neuhauser** rachète en 2007 le site des Délices de la Tour, spécialisé dans les produits crus et précuits. En 2008, la décision est prise de doter ce site d'une nouvelle chaîne (4,5 M€) permettant l'embauche d'une trentaine de personnes à terme. Neuhauser investit, en parallèle et toujours sur le territoire, 31 M€ dans une nouvelle unité qui produira trois familles de produits et permettra la création de 70 emplois.

Un nouvel abattoir **Bigard**, le plus grand au nord de Paris, a été mis en service à l'automne 2008. Il est dimensionné pour traiter jusqu'à 28 000 tonnes à terme et embauchera près de 130 personnes. L'arrondissement voit par ailleurs reflourir d'anciens sites tels que **Sambre et Meuse** avec son programme d'investissement et de 160 embauches.

Autre projet peu commun : à Pont-sur-Sambre, la première unité de production électrique de **Powéo** devrait être mise en fonctionnement pour fin juin – début juillet 2009. Elle produira 440 mégawatts et créera à terme une trentaine d'emplois permanents.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Filiale d'Areva, **JSPM** a décroché fin 2007 l'équivalent d'une année de chiffre d'affaires grâce à la vente de deux réacteurs EPR à la Chine. Début 2009, JSPM a annoncé l'embauche de 800 personnes pour les 10 ans à venir afin d'être en capacité de répondre aux besoins du marché. La construction, sur le territoire, d'un banc d'essais unique au monde (essais sur les pompes du nouveau réacteur EPR et sur les futures pompes de débit supérieur) fait également partie de leur stratégie de développement.

Le pôle de recherche **MEDEE** (Maîtrise Énergétique des Entraînements Électriques) souhaite implanter à Jeumont une plateforme "Multiphysique de grande puissance" qui permettrait la réalisation de tests de machines tournantes en conditions industrielles. Cette plateforme, dont le financement n'est pas finalisé, pourrait également servir à la formation des étudiants des filières électrotechnique et génie électrique.

Les communautés de communes Guide du Pays de Trélon et Actions Fourmies et Environs, respectivement porteuses des projets "pierre" et "bois", ont reçu le label **Pôle d'excellence rurale** au titre de la valorisation économique des matériaux naturels locaux pierre et bois. Ces deux projets ont comme objectif de rendre le hêtre apte à la construction via un procédé d'imprégnation d'une part et de relancer l'extraction de la pierre bleue d'autre part.

En 2008, le **ValJoly** a connu sa première saison estivale en tant que station touristique. Les investissements réalisés permettent de proposer différents types d'hébergements, un centre nautique ou encore des commerces et restaurants. A terme, la station embauchera près de 150 personnes. La réussite de son développement repose sur son offre de services basé sur les ressources et événements du territoire.

Concernant les infrastructures de transport, des projets restent à confirmer : le prolongement de la mise à 2 x 2 voies de la RN 2, l'arrivée du TERGV ainsi que la navigabilité du tronçon Erquelinnes – Charleroi de la Sambre.

4 Enjeux et perspectives

La Sambre-Avesnois s'est dotée d'une vingtaine de zones d'activités qui accueillent déjà 160 entreprises, tous types d'activités confondues. La moitié d'entre elles se situent à l'Ouest de Maubeuge en bordure de la RN49. A proximité de la zone de Grévaux-les-Guides a été aménagée une ZIF (zone industrielle fournisseurs), pour l'accueil des sous-traitants de MCA. L'élaboration du SCOT permettra un aménagement durable du territoire. Avec 32% de ses effectifs industriels, la Sambre-Avesnois est le 3^{ème} arrondissement de la région en nombre d'emplois dans le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux. La station touristique du ValJoly inaugurée en 2008 devrait permettre de dynamiser le développement économique du sud de la Sambre-Avesnois.

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

La Sambre-Avesnois dispose de Mécafutur (centre de transfert de technologie dans le domaine de la mécanique à grande vitesse) et de MECASYNAPSE, permettant au territoire une visibilité extra-régionale. Le projet de plateforme du pôle MEDEE, à Jeumont, viendra consolider la filière électrotechnique. Par ailleurs, l'implantation à Maubeuge du centre d'essais de pompes des réacteurs EPR a été actée. Les premiers essais sont envisagés pour le premier trimestre 2010. Cet investissement constituera une avancée technologique vis-à-vis des concurrents et un atout de plus pour le territoire.

5 Propositions d'actions, conclusion

L'amélioration des liaisons routières, la création de zones d'activités en bordure des axes de communication, la création d'une Zone industrielle Fournisseurs autour de MCA sont des atouts pour le maintien et le développement des activités industrielles en Sambre-Avesnois.

Par ailleurs, la structuration de la filière mécanique s'organise. Avec le soutien de l'État, le pôle d'excellence mécanique, matériaux et biens d'équipements industriels – Plateforme technologique travail des métaux vise la mise en place d'une plateforme collaborative de veille économique et technologique à destination des entreprises mécaniques du Hainaut.

Parallèlement à ce projet et toujours avec le soutien de l'État, l'association InduReg a été constituée. Elle regroupe quelques entreprises de la mécanique et de la métrologie et a pour objectif de conquérir de nouveaux marchés et de pérenniser leurs activités en accompagnant ses membres à la formalisation et à la mise en œuvre d'une démarche collective d'intelligence économique. Ces actions se poursuivent aujourd'hui et font l'objet d'un suivi régulier.

Fin 2007, une action collective sur la stratégie commerciale a été initiée sur le Valenciennois. Structurée en plusieurs groupes d'entreprises, l'action a été ouverte à l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, notamment dans le cadre de la fusion des deux chambres de commerce.

Sources d'information

Entreprises visitées ou rencontrées

Acierie et Fonderie de la Haute-Sambre (Berlaimont), Ades (Maubeuge), AGC (Boussois), Arcelor Mittal (Hautmont), Bigard (Feignies), Dembiermont (Haumont), Jeumont Electric (Jeumont), Lisse (Louvroil), MCA (Maubeuge), Sambre et Meuse (Feignies), Sculfort (Feignies) et Vesuvius (Fegnies).

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
www.parc-naturel-avesnois.fr	PNR de l'Avesnois	Divers	---
www.sage-sambre.com	PNR de l'Avesnois	Les différentes phases du SAGE de la Sambre	---
Ouvrage	DIREN-DRIRE	Profil environnemental	Juin 2008
www.insee.fr	INSEE	Diagnostic de territoire	2003

Contacts locaux

M^{me} Blavet et M. Vandemoëre du Pôle d'Animation Economique Territorial Nord – Pas de Calais.

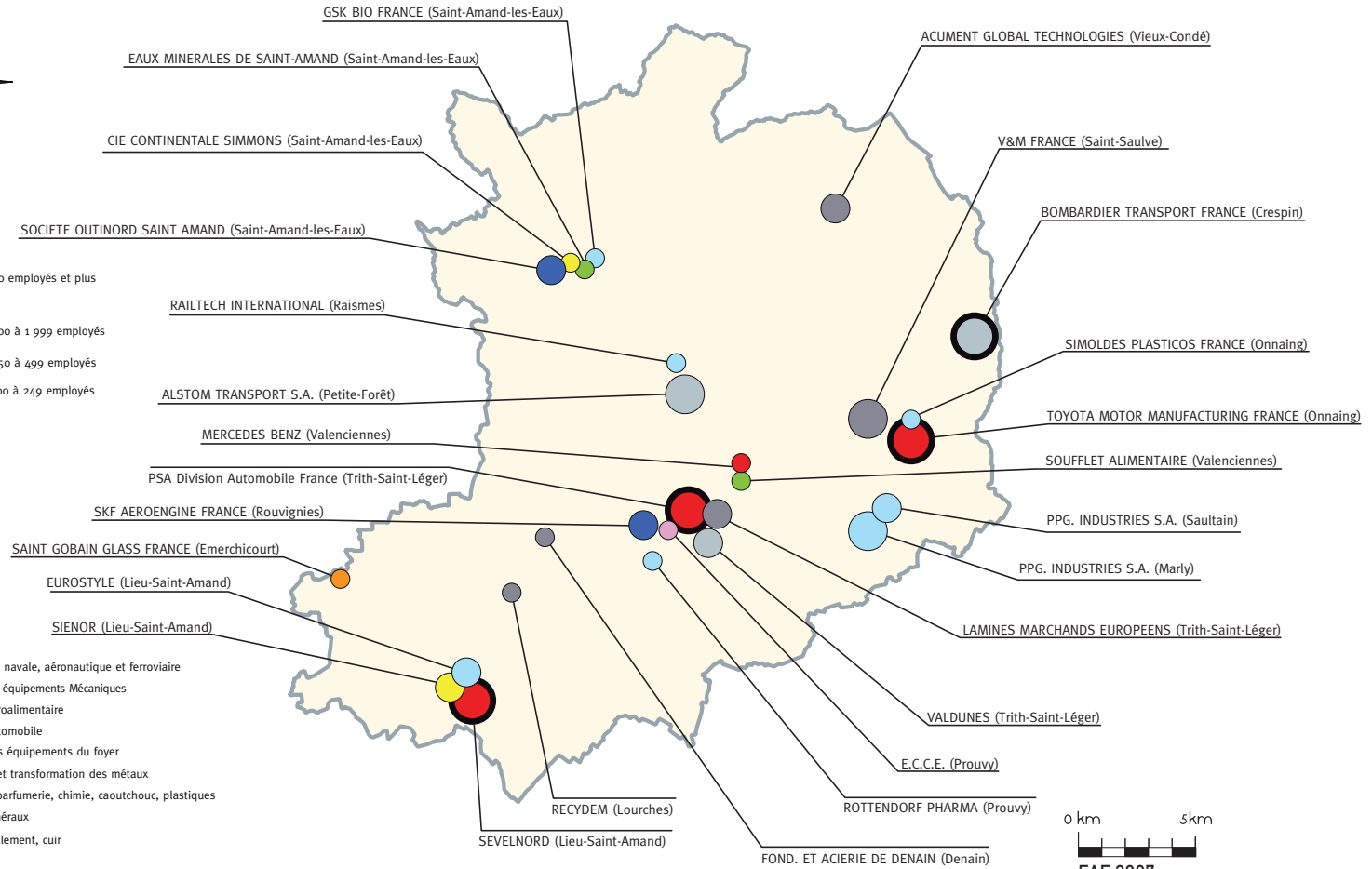
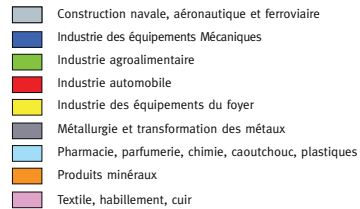
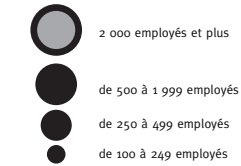


ZONE D'EMPLOI **VALENCIENNES**

VALENCIENNES



Principales implantations de la zone d'emploi de Valenciennes



ZONE D'EMPLOI VALENCIENNES

Muriel FOLLEBOUT

Patrick MICHALIK pour la partie emploi

Forces

- La structuration de la filière transports terrestres (poids de la filière automobile, renommée de la filière ferroviaire et montée en puissance de la filière logistique)
- Infrastructures routières, accessibilité et réserves foncières, canal à grand gabarit
- Renommée internationale des Écoles Supinfocom, Supinfogame et Institut Supérieur de Design
- Volonté des acteurs de faire du territoire une place incontestée du numérique

Faiblesses

- Manque d'infrastructures d'essais pour les transports terrestres
- Un taux de chômage qui demeure élevé
- Faiblesse de la R&D privée sur le territoire

Opportunités

- Création d'un parc scientifique et technique, notamment sur les transports terrestres
- Objectif de visibilité européenne et mondiale du pôle de compétitivité i-Trans
- Ancrer le fret fluvial en valorisant le 2^{ème} port à containers de la région
- Labellisation du Pôle Image en pôle d'excellence régionale (création envisagée d'un plateau numérique et développement d'une plate-forme technologique dans l'audiovisuel et les services numériques)
- Développement des filières énergie, agroalimentaire, pharmacie, services, ou encore éco-construction

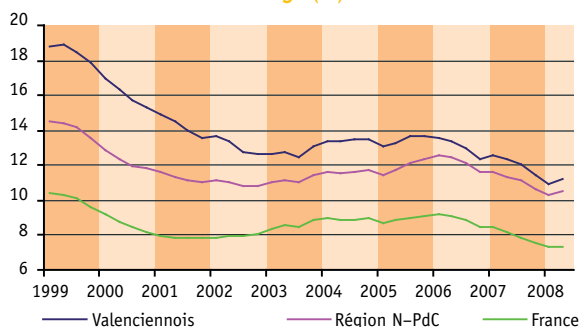
Menaces

- Importante dépendance du territoire aux 4 premiers secteurs industriels avec 79 % des emplois industriels
- Prédominance du secteur automobile dans un contexte économique difficile

1 Caractéristiques du territoire

Le Valenciennois est une zone d'emploi au passé industriel riche qui a connu une profonde mutation de son économie. Son développement économique s'appuie désormais sur de grandes firmes d'envergure mondiale ainsi que sur un tissu de PME dynamiques. Profitant à tous les secteurs, l'emploi salarié s'y est fortement développé : + 17,1% entre 2000 et 2007 quand l'emploi régional n'a progressé que de 4,5% sur la même période.

Evolution du taux de chômage (%)¹



Grâce à la mobilisation de tous les acteurs, le nombre d'emplois créés dans le Valenciennois a été très largement supérieur à celui des emplois supprimés, permettant une baisse significative du taux de chômage local.

Le Valenciennois se caractérise par une forte présence de l'industrie automobile et de la métallurgie (respectivement 37% et 17% des effectifs industriels). Il constitue également le premier pôle national de l'industrie ferroviaire par la présence d'environ 40% des entreprises de ce secteur.

1.1 POPULATION, CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Après quelques années de baisse, la population de l'arrondissement croit depuis 1999 pour atteindre, en 2006, 352 369 habitants, soit 8,6% de la population régionale. En nombre d'habitants, il constitue le troisième arrondissement régional après Lille et Dunkerque. Sa densité de population s'élève à 555 hab/km² contre 326 et 112 aux niveaux régional et national.

L'arrondissement se caractérise par la présence d'un sous-sol minier important ainsi qu'une superficie de bois et forêt non négligeable (247 ha). Concernant la ressource en eau, elle est abondante mais présente majoritairement une qualité "médiocre" ou "mauvaise et très mauvaise". Dans la moitié Nord de l'arrondissement se trouvent différentes zones naturelles protégées dont le Parc Naturel Régional (PNR) Scarpe-Escaut.

1. Source : Insee-Taux de chômage

Le Valenciennois est concerné par trois types de risques naturels : les inondations, les coulées de boues et l'affleurement de la nappe dans les zones affaissées du fait de l'exploitation minière. Notamment dans sa partie bassin minier, il compte de nombreuses friches industrielles en tissu urbain qui ont fait l'objet d'une requalification dans le but de redynamiser ces quartiers. Des logements et activités économiques y ont été implantés, mais également des sites de nature et de loisirs (reconversion touristique du Pays de Condé et des franges de la forêt de Saint-Amand-les-Eaux).

1.2 INTERCOMMUNALITÉ, SCOT, PLAN CLIMAT

Le Valenciennois présente 3 intercommunalités :

	Nb de communes	Nb d'habitants
Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)	35	191 000
Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH)	39	148 000
Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe (CCRVS)	7	9 019

En 2006, la CCRVS s'est unie avec quatre autres intercommunalités et la commune de Pont-à-Marcq afin de créer le Pays Pévélois. Le schéma directeur en vigueur dans l'arrondissement du Valenciennois a été approuvé en 2002. Dès 2006, les intercommunalités ont manifesté le désir de le réviser et de le transformer en Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), créateur d'une dynamique des politiques au service du territoire. Depuis, le travail avance, la durée moyenne d'élaboration d'un SCOT étant de 4 ans. Les intercommunalités et le PNR Scarpe-Escaut ont répondu à l'appel à candidature de la Région et de l'ADEME pour l'élaboration d'un "Plan Climat Énergie – Territorial". Cette stratégie doit mener à l'élaboration d'un Programme d'actions dont la mise en œuvre permettra d'engager le territoire sur un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique.

1.3 LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

L'arrondissement bénéficie d'un réseau d'infrastructures dense avec 3 autoroutes (A2, A23 et A21), un centre routier poids lourds sécurisé ou encore un canal à grand gabarit (Dunkerque-Valenciennes-Belgique).

Le premier parc d'activités a été créé en 1967. Depuis, 2 100 ha ont été aménagés ou sont en cours dans 18 grands parcs d'activités (taille > 10 ha). 9 parcs d'activités sont en projets sur une superficie totale de 750 ha. 25 % des salariés travaillent dans l'un des parcs d'activités qui ont pour la plupart fait l'objet d'un déploiement d'un réseau de fibres optiques.

L'arrondissement accueille l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) qui regroupe 10 300 étudiants et 650 chercheurs. Elle dispense 150 formations générales et professionnelles au sein de deux écoles d'ingénieurs, un IUT et six instituts et facultés. Ses moyens de recherche seront bientôt renforcés grâce à la prochaine création d'une technopole accès sur les transports terrestres. Le campus universitaire bénéficie par ailleurs de la desserte du tramway dont les lignes continuent de se développer.

Concernant la filière ferroviaire, l'arrondissement bénéficie de la présence de nombreux acteurs dont le pôle de compétitivité à vocation mondiale "i-Trans", l'Agence Ferroviaire Européenne (AFE) ou encore CERTIFER (Agence de certification ferroviaire). L'ancrage de cette filière et le développement de ses moyens d'essais constituent l'un des objectifs de la Technopole.

La labellisation des deux Pôles d'Excellence Rurale : "Maison du Pays du Maroilles" et "Valorisation économique des matériaux naturels locaux pierre&bois et attractivité culturelle du territoire", permet le déploiement d'une dynamique forte au sein de la zone rurale se concrétisant par des créations d'emplois.

2 Emploi et marché du travail ²

Le Valenciennois compte, en 2007, 89 400 emplois salariés, soit 8,9% de l'emploi salarié régional.

Répartition de l'emploi du Valenciennois (Source ASSEDIC & MSA 2007)

Activités	Effectifs 2000	Effectifs 2007	Evolution 2000-2007 en %	Evolution Régionale en %
*Agriculture, sylviculture et pêche	534	679	27,2	3,3
Industrie	27 782	28 350	2,0	- 17,3
Energie	144	204	41,7	11,4
Construction	5 622	6 292	11,9	14,9
Tertiaire	42 720	54 495	27,6	12,7
Dont services aux entreprises	10 623	17 821	67,8	22,1
Total	76 802	90 020	17,2	4,4

(Source ASSEDIC & MSA 2007)

S'approchant du taux régional, le nombre d'emplois de l'arrondissement a connu une croissance plus dynamique qu'au niveau régional. Contrairement aux autres territoires, celui-ci n'a pas perdu d'emplois dans l'Industrie même si sa part diminue dans l'effectif total au profit du secteur tertiaire dont l'augmentation récente du nombre d'emplois dans les services permet à ce secteur de dépasser le poids régional : 19,8% contre 18,9% en région.

2.1 EMPLOI, QUALIFICATIONS ET MOBILITÉS

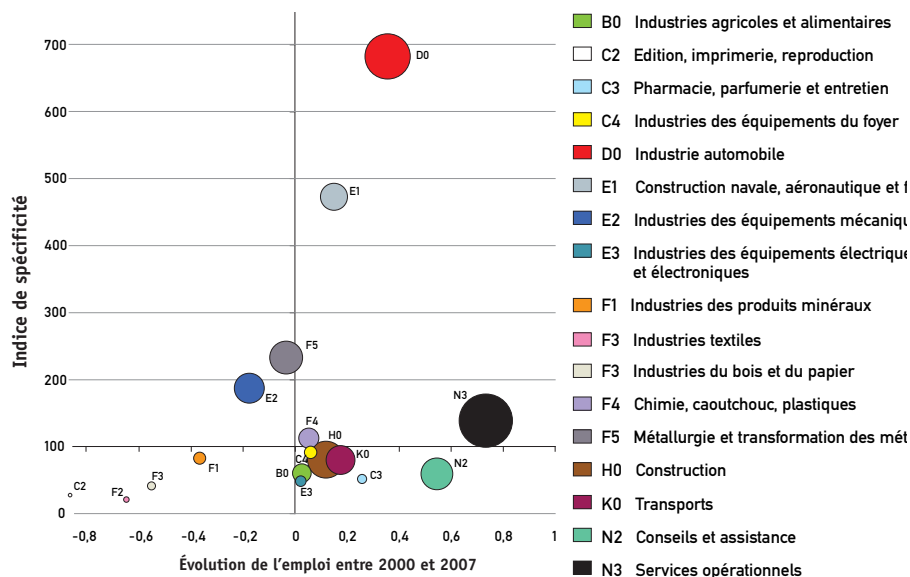
Le taux d'équilibre, rapportant l'emploi local à la population résidente en âge de travailler, mesure la capacité d'un territoire à satisfaire la demande d'emploi. Ce taux, de 49,8% sur le Valenciennois est inférieur à la moyenne régionale de 5,5 points. La qualification des emplois appréhendée en quatre grandes catégories met en évidence une sur-représentation des ouvriers qualifiés. Les emplois d'encadrement étant moins développés notamment dans le secteur de la construction.

2. Source : DRTEFP

Nomenclature d'activité en 36 postes	Effectifs 2007	Evolution des effectifs de 2000 à 2007		Spécificité	Poids du secteur sur le territoire
		en valeur	en %		
B0 Industries agricoles et alimentaires	1 639	41	2,6 %	60,2	1,8 %
C2 Édition, imprimerie, reproduction	168	- 286	- 63,0 %	18,3	0,2 %
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	401	82	25,7 %	51,5	0,4 %
C4 Industries des équipements du foyer	743	42	6,0 %	91,2	0,8 %
D0 Industrie automobile	9 398	2 464	35,5 %	682,3	10,5 %
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	3 352	436	15,0 %	472,7	3,7 %
E2 Industries des équipements mécaniques	4 120	- 883	- 17,6 %	187,4	4,6 %
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	533	11	2,1 %	48,6	0,6 %
F1 Industries des produits minéraux	672	- 389	- 36,7 %	82,5	0,8 %
F3 Industries du bois et du papier	318	- 392	- 55,2 %	41,2	0,4 %
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 871	93	5,2 %	112,4	2,1 %
F5 Métallurgie et transformation des métaux	4 981	- 174	- 3,4 %	233,1	5,6 %
H0 Construction	6 292	670	11,9 %	80,3	7,0 %
K0 Transports	3 860	573	17,4 %	80,2	4,3 %
N2 Conseils et assistance	4 627	1 632	54,5 %	59,3	5,2 %
N3 Services opérationnels	13 049	5 522	73,4 %	138,9	14,6 %
ZZ Autres activités	33 223	4 080	14,0 %	79,4	37,2 %
TOTAL	89 401	13 045	17,1 %	-	100,0 %

(Source : ASSEDIC au 31/12/2007)

Contribution des secteurs à la dynamique locale (Source : ASSEDIC au 31/12/2007)



Répartition par grandes qualifications des emplois

NES 4	ONQ	OQ	Employés	Dir., Cad. Ing. Prof. Int.	Total
ET Industrie	19,7 %	47,5 %	5,4 %	27,4 %	100,0 %
EU Construction	22,2 %	56,0 %	5,7 %	16,1 %	100,0 %
EV Tertiaire	10,0 %	15,1 %	42,8 %	32,2 %	100,0 %
Total	13,9 %	26,9 %	29,5 %	29,7 %	100,0 %
Écart à la région en points					
ET Industrie	1,6	2,7	- 2,2	- 2,1	-
EU Construction	3,9	- 2,7	0,3	- 1,6	-
EV Tertiaire	1,2	2,3	0,7	- 4,2	-
Total	2,0	4,6	- 2,8	- 3,8	-

(Source : DADS 2006)

Ce diagramme met en évidence l'évolution positive des secteurs des services et des industries des équipements électriques et électroniques notamment et met en avant le dynamisme des secteurs de la construction, de la chimie, de l'imprimerie et des industries agroalimentaires.

2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Demande d'emploi

Le taux de chômage s'établit au 4^{ème} trimestre 2008 à 12 % soit 0,9 points de plus que la moyenne régionale. Ce dernier trimestre est marqué par une hausse plus forte que la moyenne régionale.

DE de catégories A,B et C inscrits à Pôle-emploi au 31/12/2008	Total	Femme	- de 26 ans	50 ans et +	DE longue durée	Part dans la demande d'emploi régionale
VALENCIENNOIS	24 324	46,8 %	29,5 %	12,2 %	34,4 %	9,2 %
NPDC	264 344	47,8 %	28,8 %	12,8 %	35,0 %	100,0 %
Evolution 2007 à 2008						
VALENCIENNOIS	6,8 %	5,0 %	14,1 %	- 1,0 %	0,6 %	-
NPDC	4,8 %	1,9 %	8,7 %	1,4 %	- 0,7 %	-

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Offres d'emploi collectées par le Pôle Emploi

La faible lisibilité des acteurs économiques entraîne un recul des offres d'emploi déposées au Pôle Emploi au plan régional. Le Valenciennois ne fait pas exception : la baisse par rapport à l'année 2007 est voisine de la baisse régionale : - 8,4 % contre - 7,5 %. Les offres d'emploi sous contrats à durée déterminée longs et courts sont en forte baisse.

	Total	dont CDI	dont CD > 6 mois	dont CDD ≤ 6 mois	dont Intérim	dont temps plein
VALENCIENNOIS	18 479	4 449	1 454	5 583	6 993	14 706
	100,0 %	24,1 %	7,9 %	30,2 %	37,8 %	79,6 %
NPDC	187 424	56 636	18 613	73 627	38 548	132 255
	100,0 %	30,2 %	9,9 %	39,3 %	20,6 %	70,6 %

(Source : STMT - Pôle Emploi, Dares au 31/12/2008)

Quelle que soit la qualification recherchée, les offres d'emploi de la construction croissent. Les recrutements d'ouvriers qualifiés se maintiennent grâce à la construction et à l'intérim à contre-courant de la région.

3 L'industrie dans la zone d'emploi

La part de l'emploi industriel dans le Valenciennois est supérieure de 10 points à la moyenne régionale. L'arrondissement est, par ailleurs, la seconde zone en terme de nombre d'emplois industriels, juste derrière Lille.

Les secteurs industriels les plus forts en emplois dans l'arrondissement sont :

	Nb. d'emplois	Nb. établissements
Industrie automobile	9 400	14
Métallurgie et transformation des métaux	5 000	125
Industries et équipements mécaniques	4 100	143
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	3 400	8

Pour le 4^{ème} secteur cité ci-dessus, l'arrondissement est davantage concerné par le secteur ferroviaire. Le nombre d'emplois du ferroviaire est sous-estimé puisque ce secteur regroupe des entreprises d'autres secteurs. En 2008, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord de France (CCI Ndf) estimait à 5956 le nombre d'emplois de cette filière. Par ailleurs, dans un contexte de développement durable et d'inflation des coûts de transports, les équipementiers automobiles locaux ont encore un rôle certain à jouer et des opportunités à saisir.

Evolution des effectifs par taille d'établissement industriel

Source : ASSEDIC	2000	2007	Evolution ZE	Evolution Région
Effectif total des établissements industriels	27 782	28 350	2 %	-17 %
Dont effectif GEI	13 862	16 429	19 %	-15 %
Dont effectif des PMEI	10 804	9 210	-15 %	-21 %
Dont effectif des TPEI	3 116	2711	-13 %	-13 %

Totalisant 11 900 emplois, les cinq premiers établissements employeurs font partie des industries automobile et ferroviaire. Le secteur des transports terrestres marque donc la spécialisation du Valenciennois, accentuée par la présence du secteur de la logistique, en plein essor, qui dénombre près de 3 860 salariés avec notamment Michelin ou Mercedes.

3.1 CARACTÉRISATION DES EMPLOIS INDUSTRIELS

Le diagramme de spécialisation confirme la prédominance de l'industrie avec les quatre secteurs cités précédemment. Hormis ceux-ci, l'arrondissement a connu entre 2000 et 2007, une montée en puissance des secteurs industriels de la pharmacie, des équipements du foyer et de la chimie. D'autres secteurs également en croissance : les industries agroalimentaires ou encore les industries des composants électriques et électroniques.

3.2 PRINCIPALES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Principaux employeurs de la zone d'emploi de Valenciennes

Établissement	Ville	Effectif	Activité
Sevelnord	Lieu-Saint-Amand	3 800	Construction automobile
Toyota Motor Manufacturing France	Onnaing	3 275	Construction automobile
PSA	Valenciennes	2 224	Fabrication de boîtes de vitesses
Bombardier Transport France S.A.S	Crespin	2 000	Construction de matériel ferroviaire roulant
V&M France	Saint-Saulve	1 340	Tuberie - Acierie
Alstom Transport SA	Petite-Forêt	1 241	Construction de matériel ferroviaire roulant
SKF Aeroengine France	Rouvignies	664	Conception, fabrication de roulements à bille (aéronautique)
PPG Industries France SA	Marly	519	Fabrication de peinture et de vernis
Lamines Marchands Européens	Trith-Saint-Léger	431	Sidérurgie
Acument Global Technologies	Vieux-Condé	398	Visserie, boulonnerie (automobile)

Source : CCI Ndf – 31/12/2008

Alstom : deux halls sont dédiés aux contrats d'Istanbul pour qui Alstom a en charge la fabrication de tram et métro. Alstom Petite-Forêt a embauché 525 personnes au cours de ces 2 dernières années.

Bombardier : livraison en cours et jusqu'en 2015 de la 1^{ère} tranche (172 rames – 1,85 Mds€) d'une commande de 372 franciliens pour le STIF et la SNCF.

Consortium Alstom-Bombardier : nouvelle commande (82 M€) de 14 rames de TER 2N pour la SNCF et les chemins de fer luxembourgeois.

3.3 MUTATIONS

Le Valenciennois faisant partie des territoires éligibles au Contrat de Transition Professionnelle (CTP), les 34 salariés de la société **Norzinco** (groupe Recylex) à Anzin ont pu en bénéficier, dès octobre 2008. A Lieu-Saint-Amand, le maintien de 171 emplois sur 232 a été assuré en mars 2009 par l'annonce de la reprise d'**Eurostyle Valenplast** par GMD.

Par ailleurs, des projets de restructuration de groupe amènent **PPG Industries** de Marly et Saultain, à se séparer de 240 postes. Avec un budget de 15 M€, **Soufflet Alimentaire**, implantée à Valenciennes, a été complètement remodelée, améliorant ainsi les conditions d'accueils des salariés, augmentant les capacités de stockage, optimisant l'outil de travail et créant une nouvelle unité de conditionnement de produits humides.

A Saint-Amand-les-Eaux, **GSK Bio France** a mis en service le premier bâtiment, dédié au conditionnement, de la nouvelle unité de production de vaccins qui devra être en mesure dès 2011 de remplir 600 millions d'unités annuelles. Employant déjà 300 personnes, ce projet devrait accueillir à terme près de 750 salariés. Sur le parc d'activités de l'aérodrome ouest de Prouvy, **Michelin** a inauguré sa plateforme logistique qui emploie aujourd'hui une centaine de personnes.

Sous-traitant pharmaceutique, **Rottendorf Pharma**, à Prouvy, s'est engagé en 2008 dans un programme d'investissements pour doubler sa capacité de conditionnement et augmenter sa production de médicaments. Echelonné sur trois ans, ce programme s'accompagnera de 55 embauches. La société **Sommons**, employant 190 personnes à Saint-Amand-les-Eaux, a emménagé fin 2008 dans de nouveaux locaux qui lui permettront de réaliser des gains de productivité grâce à une meilleure organisation des circuits de production et qui lui offrent une réserve de place de 20% prévue pour l'activité "sur-mesure".

Implanté à Valenciennes, le groupe **Hiolle Industries** a adopté une stratégie de développement ambitieuse et souhaite créer un "pôle de savoir-faire de l'énergie solaire" dans le Nord de la France qui devrait être générateur de plus de 100 emplois directs. Spécialisée dans la production de sirops de fruits, **Guiot SA** modernise son outil de production afin de maintenir sa compétitivité à l'international. L'entreprise poursuit son développement en créant de nouveaux produits chaque année et devrait créer 20 emplois d'ici 2011.

3.4 PROJETS STRUCTURANTS

Les Rives de l'Escaut valenciennoises pourrait accueillir la première zone franche numérique. Le **plateau numérique** aura l'ambition, sur 8 ha, de créer 2 000 emplois dans les 5 ans, notamment sur le sujet des serious game (applications numériques interactives développés sur le modèles des jeux vidéos, avec des objectifs dits "sérieux"). Intégré au Pôle d'Excellence Régional **Images**, le projet de reconversion du site minier d'Arenberg, porté par la CAPH et l'UVHC, consiste à développer une plate-forme technologique afin de favoriser la recherche, le transfert et le perfectionnement professionnel dans l'audiovisuel et les programmes et services numériques.

Des **aménagement fluviaux**, tels que l'élargissement du tronçon Condé-sur-l'Escaut-Pommeroeul et l'aménagement de l'espace portuaire Escaupont-Saint-Saulve permettraient d'accroître la compétitivité logistique du Valenciennois qui représente 50% du trafic fluvial régional. Autre projet structurant pour le territoire, la réalisation à venir d'une seconde ligne de **tramway** permettra la desserte du Pays de Condé et du secteur de Quiévreachain-Quiévrain. La mise en service est envisagée pour fin 2011.

4 Enjeux et perspectives

La situation géographique, la qualité des infrastructures routières, fluviales et ferroviaires et les zones d'activités sont autant d'atouts du Valenciennois.

De nombreuses zones sont déjà aménagées, d'autres sont en cours d'aménagement voire en projet (Onnaing 2, Aérodrome Sud, Hordain-Hainaut, extension en cours de celle de Sars-et-Rozières). A Crespin, le site de Bombardier fait l'objet d'un réaménagement puisqu'une partie de ses terrains et bâtiments a été cédée en vue de créer une zone consacrée au ferroviaire en accueillant des sous-traitants, tels que Compin Group qui a ainsi réuni ses 3 sites de production.

Mais l'aménagement du territoire ne doit plus être envisagé que de manière durable. Le SCOT, qui a d'ailleurs reçu le label SCOT Grenelle, contribuera à cet objectif en permettant une fédération des différents acteurs et projets. Nouvel acteur du territoire, le pôle Synéo travaille aux enjeux du développement durable et monte un projet d'Ecologie Industrielle à destination des différentes zones d'activités.

Avec 37% des effectifs industriels, le secteur automobile est le 3^{ème} employeur de l'arrondissement derrière les services aux entreprises et le commerce. Totalisant près de 10 000 emplois, l'arrondissement n'est pas indifférent au contexte économique actuel, la situation des emplois devenant préoccupante.

4.1 INNOVATION, RECHERCHE

La CAVM, la CAPH, la ville de Valenciennes, l'UVHC, la CCI NdF, i-Trans et la CCRVS ont engagé un partenariat en vue de la création d'un parc scientifique et technologique au Mont Houy à Valenciennes. Dans le secteur des transports, et compte tenu de la présence de plusieurs acteurs (i-Trans, AFE, CISIT, CERTIFER...), le projet devrait donner naissance à un "grand pôle international des transports innovants". Il viendra compléter les capacités de recherche et d'essais du Valenciennois qui dispose déjà d'un Centre d'Essais Ferroviaires permettant de tester les matériels de transports guidés jusqu'à 100 km/h avant livraison ou homologation.

L'ambition du pôle Images avec les projets de création du plateau numérique et de plateforme technologique d'Arenberg vont contribuer à faire de l'arrondissement un leader incontesté du numérique. Sujet sur lequel le territoire bénéficiera également de la renommée internationale et de l'attractivité des formations proposées par l'université et les écoles Supinfocom, Supinfogame et Institut Supérieur de Design.

5 Propositions d'actions, conclusion

Soutenant toujours les entreprises traditionnelles (automobile, sidérurgie), l'ensemble des partenaires reste attentif à la filière ferroviaire qui continue de se développer sur le territoire dans un contexte de croissance du marché de la construction ferroviaire qui devrait se maintenir, de façon plus modérée, jusque 2013. Néanmoins, l'accroissement de la concurrence internationale, la réduction du nombre de fournisseurs impliquant la nécessité pour les PME de proposer davantage de solutions intégrées, le faible taux d'export ou encore l'anticipation du renouvellement des compétences sont autant de sujets sur lesquels les partenaires travailleront aux côtés des entreprises ferroviaires. Début 2009, le pôle de compétitivité i-Trans a rédigé sa nouvelle feuille de route en vue de l'élaboration du contrat de performance. Très présent sur le territoire, le pôle i-Trans a l'ambition de devenir le premier pôle européen pour les systèmes de transport ferroviaires et guidés (...), avec le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le territoire est par ailleurs engagé dans une diversification de ses activités industrielles et de services par, entre autres, les secteurs de la pharmacie-chimie, de l'agroalimentaire, de la logistique, ou encore du numérique. Ainsi, le caractère de plus en plus stratégique du secteur logistique a rendu nécessaire la création de l'Association du Club logistique du Hainaut courant de l'été 2008. Elle a pour objectif de fédérer les forces vives et favoriser le développement d'activités des chargeurs prestataires.

La filière numérique, quant à elle, se structure et devient un atout incontesté du territoire. Soutenu par l'Etat, le club "e-entreprises" fédère des entreprises des Technologies de l'Information et de la Communication en vue d'une meilleure connaissance respective et du développement prospère de chacune d'elles. L'Etat continue de soutenir également chaque année les manifestations des "e-magiciens" contribuant à une meilleure connaissance et visibilité de la filière numérique. Enfin, les projets d'infrastructures, en partie amorcés, devraient permettre de renforcer le réseau de transport et d'améliorer la fluidité du trafic (connexion des autoroutes A2 et A23, électrification de la liaison ferrée Valenciennes-Mons, agrandissement du canal de l'Escaut côté belge, afin de permettre une meilleure connexion au réseau fluvial Nord européen).

Sources d'information

Entreprises visitées ou rencontrées

Alstom (Petite-Forêt), Bombardier (Crespin), CCCP (Valenciennes), CIMES (Valenciennes), Cloture Place (Rouvignies), Davaine Chaines (Valenciennes), Delos (Saint-Amand-les-Eaux), Deprecq (Raismes), FAD (Denain), Fizzy (Sars-et-Rosières), Forges de Fresnes (Fresnes-sur-Escaut), GTM France (Denain), Meconopsis (Valenciennes), Mercedes-Benz (Rouvignies), Natheos (Valenciennes), Rottendorf Pharma (Prouvy), SIL (Anzin), SKF (Rouvignies), Sofanor (Crespin), TMMF (Onnaing), Toyotomi (Onnaing), Valdunes (Trith-Saint-Léger) et Vallourec (Saint-Saulve).

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date
Ouvrage	DIREN-DRIRE	Profil environnemental	Juin 2008
Étude	PROSCOT	Prédiagnostic SCOT	Mai 2008
Ouvrage	CCI NORD DE FRANCE	Chiffres clés	2008/2009





Crédits Photographiques

Toutes infographies et cartes : Cituation et Ensemble (Jean-Philippe Devulder, Arnaud Dupache)
Couverture et page de garde : ©Digitalvision / ©Fotolia.fr / ©Pôles de compétitivité / ©Pascal Morès
©Cituation et Ensemble / ©Anne-Sophie Flament.
p.52-53 : ©Cituation et Ensemble / ©DREAL / ©Pascal Morès / ©Pôles de compétitivité
p.114-115 : ©Anne-Sophie Flament / ©Fotolia.fr / ©AQUIMER - p.156-157 : ©Fotolia.fr (Quayside -
Nerijus Dilba - Maxim Sokolov - Goran Bogicevic) - p.178-179 : ©Fotolia.fr / ©Arc International /
©Getty Images - p.181 : ©Fotolia.fr - p.244-245 : Fotolia.fr / PhotoAlto-C&E - p.248 : ©PICOM
p.250 : ©C&E - p.262-263 : ©Photo-libre.fr-DREAL - p.330-331 : ©Cituation et Ensemble /
©Olivier Perrot / ©DREAL / ©Photo-libre.fr-DREAL.

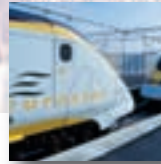
Direction de la publication : Michel Pascal (DREAL)
Coordination technique : Anne Ratayzyk et Franck Lebrun (DREAL)
Coordination relative à l'emploi : Bruno Clément-Ziza et Patrick Michalik (DRTEFP)
Rédaction et collaboration :
Pour la DREAL : Service Développement Industriel et Technologique
Pour la DRTEFP : Service Statistique

Maquette et composition : Cituation et Ensemble
102 rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras
Tél. 03 21 715 333



Achevé d'imprimer en Octobre 2009
Sur les presses de l'Imprimerie Leclerc - Abbeville - France

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2009
ISSN 1955-0162



Ouvrage disponible au format pdf sur
<http://www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr/di>



DIRECTION DE LA PUBLICATION

DREAL

941, rue Charles Bourseul
BP 20750 - 59507 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 71 22 61

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr